



HAL
open science

Porter la cause et être soi : le devoir identitaire de la diaspora palestinienne en France

Ellie Mevel

► **To cite this version:**

Ellie Mevel. Porter la cause et être soi : le devoir identitaire de la diaspora palestinienne en France. Sociologie. Normandie Université, 2018. Français. NNT : 2018NORMR159 . tel-02134557

HAL Id: tel-02134557

<https://theses.hal.science/tel-02134557v1>

Submitted on 20 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité Sociologie

Préparée au sein de l'Université de Rouen

Porter la cause et être soi : le devoir identitaire de la diaspora palestinienne en France

**Présentée et soutenue par
Ellie MEVEL**

**Thèse soutenue publiquement le 11/10 /2018
devant le jury composé de**

M. Peter BURGESS	Professeur titulaire de la Chaire de Géopolitique du Risque – ENS Paris	Président du jury
M. Christophe DAUM	Maître de conférences HDR – Université de Rouen – Laboratoire DYSOLAB	Examineur de thèse
M. Stéphane DUFOIX	Professeur des universités – Université Paris Nanterre – Laboratoire SOPHIAPOL	Rapporteur de thèse
M. Michalis LIANOS	Professeur des universités – Université de Rouen – Laboratoire DYSOLAB	Directeur de thèse
Mme Anna TRIANDAFYLLIDOU	Professeure des universités – Robert Schuman Centre for Advanced Studie – European University Institute (EUI) de Florence	Examinatrice de thèse
M. Michel WIEVIORKA	Directeur d'études à l'EHESS – CADIS /Centre d'analyse et d'intervention sociologiques	Rapporteur de thèse

Thèse dirigée par Michalis LIANOS, laboratoire DYSOLAB

Thèse
pour l'obtention du grade de
DOCTEUR EN SOCIOLOGIE

***Porter la cause et être soi : le devoir identitaire de la
diaspora palestinienne en France***

Sous la direction de Michalis Lianos

Présentée et soutenue publiquement par Ellie MEVEL

Le 11 octobre 2018

« Un jour, sur un mur de Belfast, un catholique écrivit : « Remember, 1689 » ; par cette brève inscription à la craie, devenue célèbre, il entendait évoquer Guillaume III et ses colonies protestantes. Dans un tel cas, il serait très certainement inutile de réagir en disant : « Soyez justes et raisonnables : oubliez les injustices que vous considérez avoir subies dans le passé, parce que personne ne peut plus rien y changer, aujourd'hui ; il serait plus juste et plus raisonnable de repartir à zéro et d'essayer de bâtir une société plus pacifique pour l'avenir. » On vous répondrait : « Vous nous demandez d'oublier qui nous sommes. Comme tout le monde, nous nous définissons par ce que nous rejetons. Si nous ne pensions qu'à l'avenir, si nous étions « raisonnables » au sens où vous l'entendez, nous cesserions d'exister en tant que communauté. Nous nous dissoudrions, nous y perdrons notre intégrité, à la fois en tant qu'individus et en tant que communauté. » Ainsi, le vieux principe logique « Omnis determinatio est negatio » possède un équivalent moral : on se définit toujours par opposition. »

Hampshire (2011 : 43-44).

REMERCIEMENTS

Je remercie sincèrement mon directeur de thèse, Michalis Lianos, pour m'avoir accompagné dans ce projet tout au long de ces années, pour nos échanges toujours inspirants, pour ses conseils et son soutien inconditionnel. Aussi pour sa patience, sa curiosité et sa capacité à toujours amener les gens à regarder plus loin. Bref, je le remercie pour m'avoir permis de franchir quelques étapes, qui ne sont sans doute pas les plus évidentes, d'un long parcours universitaire.

Je remercie les membres de mon jury d'avoir accepté d'être présents, pour leur relecture et pour leurs commentaires à venir.

Je remercie toutes les personnes que j'ai pu interviewer ou rencontrer sur le terrain et qui m'ont fait confiance pour partager avec moi leur expérience.

Je remercie les membres du laboratoire DYSOLAB ainsi que ceux du Peace Research Institute Oslo (PRIO) pour leur accueil chaleureux, leurs remarques et leurs critiques bienveillantes, leurs encouragements et leurs éclairages.

Je remercie, bien que trop tardivement, Alejandro Furlong, qui aurait été heureux de voir l'aboutissement de ce projet.

Je remercie Gaétan pour cette décennie de cafés et d'épopées, François pour le soutien et le potager, Annick pour les marmottes et autres créatures de rêve, Marion pour nos conversations enivrantes et ses surenchères, Camille pour les limites et les débordements, Zoé pour la créativité, Frédéric pour les discussions ambitieuses, Laura pour le challenge et les idées, Clémence pour la convivialité ;).

Et bien sûr, Ines et Julien parce que c'est là que tout a commencé...

ABREVIATIONS ET SIGLES

AFPS : Association France Palestine Solidarité
AMANI : Association Franco-Palestinienne pour l'aide et la formation médicale
AMFP : Association Médicale Franco-Palestinienne
AURDIP : Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine
BDS : Boycott Désinvestissement Sanctions
BRICUP : British Committee for the Universities of Palestine
CAPIJO : Coordination des Appels pour une Paix Juste au Proche-Orient
CBSP : Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens
CCIPPP : Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien
CNPJDPI : Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens
DKN : Diaspora Knowledge Networks
FDLP : Front Démocratique pour la Libération de la Palestine
FORIM : Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
FPLP : Front populaire de libération de la Palestine
FPLP-CG : Front populaire de Libération de la Palestine-Commandement général
GP : Génération Palestine
GUPS : Union Générale des Étudiants de Palestine (en anglais : General Union of Palestine Students)
ICFP : Institut Culturel Franco-Palestinien
IRD : Institut de recherche pour le développement
LDJ : Ligue de défense juive
MAEDI : Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International
MAR : Minorities at Risk
MAROB : Minorities at Risk Organizational Behavior
MNA : Mouvement nationaliste arabe
NAVCO : Nonviolent and Violent Campaigns and Outcomes
MSRPP : Mouvement de Soutien à la Résistance du Peuple Palestinien
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
OLP : Organisation de libération de la Palestine
ONU : Organisation des Nations unies

OSIM : Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration

PACBI : Palestinian Campaign for the Academic and Cultural Boycott of Israel

PALESTA : Palestinian Scientists and technologists abroad

PFP : Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine

TRP : Tribunal Russell sur la Palestine

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (en anglais

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)

UNRPR (United Nations Representation for Palestinians Refugees)

UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (En anglais : United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East)

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	11
CADRE ETHIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	27
PARTIE I. POSTURES DIASPORIQUES ET ENGAGEMENTS MILITANTS.....	77
CHAPITRE I. Les postures diasporiques : Compromis, Intransigeance, Incertitude.....	77
CHAPITRE II. Les facteurs explicatifs d'un engagement différencié.....	127
CHAPITRE III. Façonnage institutionnel et obligation morale à l'engagement.....	159
PARTIE II. PLURALITE PACIFIQUE ET PLURALITE CONFLICTUELLE.....	225
CHAPITRE IV. Les organisations ethno-nationales au Moyen-Orient.....	231
CHAPITRE V. Pluralité pacifique et Pluralité conflictuelle dans la diaspora.....	275
CHAPITRE VI. Subjectivation et action : Les complexités du rapport entre l'individu et le collectif chez les Palestiniens en France.....	301
CONCLUSION.....	349
BIBLIOGRAPHIE.....	361
TABLE DES MATIERES.....	389
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	393
ANNEXES.....	395

INRODUCTION GENERALE

« Je suis devenu très en colère. En colère, tout le temps, par rapport à ce qui se passe là-bas. Quand je vivais en Palestine, à Gaza, la vie était anormale mais on continuait à vivre parce qu'on n'avait pas fait l'expérience de vivre une autre situation, dans un autre pays, une autre liberté, un autre espoir. À Gaza, il y a toute une génération qui pense que Gaza c'est le monde et que le monde c'est Gaza. C'est différent pour moi et pour les gens qui ont réussi à partir parce qu'on sait ce que ça veut dire la bonne vie. Vivre sans occupation, sans arrêt de l'électricité, boire de l'eau directement de la cuisine... Ce n'est pas une vie là-bas. Peut-être que je suis devenu un petit peu radical depuis que je suis sorti. Je milite toujours et je continue à militer, militer, militer parce qu'il faut faire face aux choses. La situation est difficile. Et des fois, je me dis que j'aurais aimé ne pas être sorti de Gaza en 2010. La première fois que je suis sorti de Gaza c'était en 2010. Et maintenant à chaque fois que je rentre et que je sors et je me sens très, très, très mal. Je sais que je vais sortir mais je sais aussi qu'il y a deux millions de Palestiniens à Gaza qui ne peuvent pas sortir. Maintenant j'ai les moyens, les connexions, je peux sortir, je peux demander les visas. Je peux sortir mais il y a des gens là-bas qui restent. Ils ne sortiront jamais de Gaza. Quand je suis sorti de Gaza, je n'étais pas très engagé et je ne savais même pas que j'avais les capacités pour parler de politique. Mais après être sorti, je suis devenu une personne différente à l'extérieur. Ça change cette expérience. Parce que je me suis retrouvé dans un environnement où je dois parler. Tu dois parler. La première conférence que j'ai faite, j'ai eu peur de parler parce que je n'avais pas les compétences pour parler en public. Mais en même temps je me suis dit si je ne parle pas, il n'y a personne de Gaza ici, sauf moi, alors il faut que je parle. Alors j'ai parlé et j'ai fait beaucoup de conférences parce que la parole des Palestiniens c'est quelque chose d'existential pour nous. Les médias ils sont contre nous, les politiques ils sont contre nous, les gouvernements à l'extérieur ils sont tous contre nous. Même les jeunes maintenant dans la rue ils mélangent les choses, Daesh avec la Palestine. Ils mélangent tout. On n'a pas de média, on a seulement notre voix. » (Yasser, Doctorant originaire de Gaza, entretien réalisé en 2016).

La première fois que j'ai rencontré Yasser, en 2012, il était émerveillé, presque grisé par sa nouvelle condition. Il se trouvait au milieu d'un rassemblement parmi de nombreux militants propalestiniens venus apporter leur soutien à la Palestine. Je réalisais à l'époque mon mémoire de master sur la diaspora palestinienne en France, et je peinais à trouver des enquêtés. Les rassemblements et les événements auxquels je participais étaient désertés par ma population d'étude et je me retrouvais bien souvent entourée exclusivement de militants français. Je fus donc agréablement surprise de rencontrer Yasser en cette occasion. Il accepta avec plaisir de participer à une enquête sociologique sur l'engagement des Palestiniens en France.

Dès son arrivée, Yasser avait été accueilli en grande pompe. Il a été contacté par de nombreux militants français qui lui ont demandé de témoigner, d'expliquer, d'accompagner, d'être présent et de représenter. Très vite, Yasser a appris à parler en public, à répondre aux questions, à interagir avec différentes populations, à passer d'un discours en première personne – le « je » du témoignage – à un discours général sur la situation en Palestine – même celle qu'il ne connaissait pas ; étant *gazaoui* il n'avait jamais pu se rendre en Cisjordanie ou dans les territoires désormais administrés par l'État d'Israël. Bref, très vite il a appris à être opérationnel sur le terrain militant. Il s'est rendu compte qu'il était l'un des rares représentants de sa cause en France et que s'il n'était pas là pour en parler, il n'y aurait pas d'exilé pour s'exprimer au nom de la Palestine.

Yasser et moi nous sommes croisés à maintes reprises dans des événements sur la Palestine au cours des années suivantes. En 2016, nous avons réalisé un second entretien. Quatre ans après notre première rencontre, six ans après son arrivée. J'avais décidé de poursuivre mes recherches sur l'engagement de la diaspora palestinienne en France dans le cadre de ma thèse, et lui continuait à fréquenter activement les milieux militants. Contrairement à ce que laisserait présager la participation assidue de Yasser aux activités militantes, son avidité s'est étiolée au fil des années et a cédé sa place à un désenchantement et à une fatigue militante¹. En dépit de cette fatigue de plus en plus invasive, Yasser se maintient actif sur la scène militante et conçoit

¹ Le « malheur militant » a fait l'objet d'un récent colloque à l'Université de Lille en 2015. Comme l'ont souligné les membres du comité d'organisation dans l'appel à contribution de ce colloque : « *force est de constater que, si la sociologie de l'engagement est riche de travaux devenus classiques sur le « carburant » de l'action militante, que ce soit en termes d'incitations (Olson, 1965), de rétributions (Gaxie 1977 ; Gaxie, 2005), de foi (Berlivet, Sawicki, 1994) ou de bonheur (Mer, 1977 ; Lagroye, Siméant, 2003), la recherche sur la dimension malheureuse du militantisme reste fragmentaire, réduite qu'elle est, la plupart du temps, à un aspect parmi d'autres des travaux sur les modalités de l'action collective. Malgré les débats scientifiques autour des propositions d'Albert Hirschman (Hirschman 1983 ; Hirschman 1995) et la multiplication, depuis quelques années, des analyses de l'engagement comme processus soumis à la variation des gratifications (Fillieule, 2001) et aux phénomènes d'exit (Fillieule, 2005), l'étude du « malheur militant » est encore en devenir et mérite d'être mise en lumière.* »

son engagement comme un devoir vis-à-vis de ses compatriotes en Palestine. L'indignation suscitée par la souffrance à distance (Boltanski, 1993) conduit Yasser à vivre son engagement comme une obligation morale à laquelle il lui est délicat de se soustraire.

Le parcours de Yasser invite à questionner la façon dont la distance produit l'engagement. À bien des égards, son parcours est révélateur de dynamiques à l'œuvre dans l'entrée dans une carrière militante des Palestiniens en France et souligne le rôle joué par le tissu associatif, appelé « réseau de solidarité », dans l'enrôlement des engagés. Par ailleurs, ce cas soulève les questions relatives à l'obligation morale à agir pour la Palestine et au devoir identitaire qui résulte aussi bien d'une appartenance historique et contemporaine que des attentes normatives émanant de la société d'accueil. Enfin, la trajectoire de Yasser met en exergue des mécanismes tels que la désillusion et la fatigue militante, la volonté de se désengager ainsi que le sentiment de sacrifice consenti pour la communauté. Ces différents aspects constitueront la toile de fond de ce travail. Ainsi, cette thèse s'intéresse à l'expérience d'une diaspora qui lutte pour sa reconnaissance et son indépendance. À partir de l'étude des pratiques et des discours des Palestiniens en France, elle vise à comprendre les mécanismes qui sous-tendent l'engagement à distance. En s'intéressant au processus de l'adhésion à une cause, à une lutte ou à un conflit, nous soulèverons la question du « pourquoi on adhère » et du « comment on adhère » (Orfali, 2005).

Bien que ce préambule suggère que la sociologie de l'engagement a toujours résidé au cœur de ce projet, il n'en fut pas ainsi. C'est au fur et à mesure que l'objet s'est construit que la thématique de l'engagement a commencé à occuper une place centrale, sinon décisive, dans ce travail. *A posteriori*, l'engagement apparaît comme le fil conducteur de cette recherche, mais cette perception reste *a posteriori* et nous aurions pu nous engager dans une tout autre voie si notre terrain auprès de la diaspora palestinienne en France ne nous avait pas conduit à mettre ce phénomène au centre de notre analyse. Afin de rendre compte le plus fidèlement possible du cheminement de notre réflexion au cours de ces années, nous commencerons donc par présenter nos inclinaisons premières. L'engouement pour ce travail est né de l'intérêt pour la sociologie du conflit et de la paix² et par la littérature traitant du rôle des diasporas dans les conflits. Nous commencerons donc par le prélude, à l'heure où a débuté ce travail, il y a quelques années.

² Les recherches sur la paix, peu développées en France, constituent un vaste champ de recherche sur les scènes académiques scandinave et anglo-saxonne qui abritent de nombreux départements de *Peace research*. Notre intérêt pour ce champ nous a ainsi conduit à établir un partenariat de trois ans avec l'Institut de Recherche pour la Paix d'Oslo (PRIO- Peace Research Institute in Oslo), de bénéficier de leurs formations et de leurs retours tout au long de ce travail. Nous les en remercions.

Au commencement, il y avait le conflit et la diaspora.

Sur les conflits contemporains

Dans une période où l'on érige des murs qui écrasent les frontières (Agier, 2013), où on limite le dedans et le dehors, mais où le conflit n'est ni au-dedans ni au-dehors et peut se jouer ailleurs, les chercheurs ont été contraints de bousculer leurs cadres théoriques afin de rendre compte des conflits contemporains. Jusque-là, les conflits interétatiques se distinguaient par la clarté de l'affrontement : les soldats opposés étaient identifiables, le champ de bataille délimité, et la temporalité régie par des règles établies. Des documents formels, tels que les traités, les signatures d'alliances ou les déclarations de guerre ou de paix, cadraient le début et la fin des tensions et instituaient le rôle de chacun des protagonistes. Cependant, au cours des dernières décennies, notamment depuis la fin de la Guerre Froide, les guerres interétatiques, opposant des armées régulières, se sont vues marginalisées au profit de conflits impliquant de multiples acteurs. Ainsi, les populations civiles, les groupes anétatiques ou les organisations non gouvernementales sont désormais parties prenantes dans de nombreux conflits. En raison de ces changements structurels, des politistes ont proposé de dépasser la perspective *stato-centrée*, qui a longtemps dominé les grilles d'analyse en relations internationales et en sciences politiques, au profit d'une perspective *multi-centrée* considérant l'ensemble des acteurs, étatiques ou non étatiques, jouant un rôle structurant dans les crises internationales et les conflits (Ben-Yehuda et Mishali-Ram, 2006 ; Mishali-Ram, 2009 ; Rosenau, 1990). Sur la scène académique, les acteurs non-étatiques ont été reconnus comme étant des opérateurs incontournables à notre compréhension des conflits contemporains. Leurs rôles ont alors été perçus comme cruciaux, aussi bien dans le déclenchement que dans l'évolution ou la résolution des conflits. Parallèlement, le contexte de la globalisation et la démocratisation de moyens de communication – notamment des réseaux sociaux³ – n'ont fait que consolider le pouvoir et les capacités d'actions de ce type d'acteurs.

Les années 1990, marquées par la chute du mur de Berlin et du rideau de fer, l'effondrement du bloc communiste et la fin de la Guerre Froide, ont encouragé les scientifiques à s'intéresser

³ Certains ont parlé de « révolution Twitter » ou « révolution Facebook » et l'activisme numérique est devenu un champ d'étude à part entière. Sur l'importance des réseaux sociaux, voir David M. Faris (2012) *La révolte en réseau : le « printemps arabe » et les médias sociaux* et D. Faris (2014) *Dissent and Revolution in a Digital Age : Social Media, Blogging and Activism in Egypt* (Londres, I.B. Tauris).

aux conflits contemporains⁴. Cette attraction académique a donné naissance à une riche terminologie pour tenter de les appréhender : *guerres de troisième type* (Holsti, 1996), *conflits internes* (Brown, 1996), *nouvelles guerres* (Kaldor et Vashee, 1997), *conflits ethniques* (Stavenhagen, 1996), *petites guerres* (Harding, 1994), etc. Malgré ces efforts, les conflits contemporains constituent une réalité fuyante. Les formes qu'ils peuvent prendre sont multiples et leur déroulement reste difficilement prévisible. Par ailleurs, ces conflits rendent poreuses les frontières entre combattants et non-combattants, entre armées et civils et leur complexité dépasse de loin le jeu stratégique qui se déroulait entre les armées régulières. Le champ de bataille a cédé sa place à des conflits éparés aux contours flous et les rapports conflictuels ne se limitent plus à une lutte effective, mais viennent se répercuter sur tous les aspects de la vie sociale – notamment par la mise en place de sanctions économiques, juridiques et politiques. Le général Lucien Poirier (1985) parle de *guerre intégrale* pour désigner l'extension de la guerre à toutes les sphères de la vie sociale. En ce sens, cette situation rappelle le retournement de l'aphorisme de Clausewitz (1932)⁵ opéré par Foucault (1997 : 16) :

« la politique, c'est la guerre continuée par d'autres moyens ; c'est-à-dire que la politique, c'est la sanction et la reconduction du déséquilibre des forces manifesté dans la guerre. Et le retournement de cette proposition voudrait dire autre chose aussi : à savoir que, à l'intérieur de cette « paix civile », les luttes politiques, les affrontements à propos du pouvoir, avec le pouvoir, pour le pouvoir, les modifications des rapports de force – accentuations d'un côté, renversements, etc. –, tout cela, dans un système politique, ne devrait être interprété que comme les continuations de la guerre. Et serait à déchiffrer comme des épisodes, des fragmentations, des déplacements de la guerre elle-même. On n'écrirait jamais que l'histoire de cette même guerre, même lorsqu'on écrirait l'histoire de la paix et de ses institutions. »

Contrairement aux guerres interétatiques, où le début et la fin des conflits étaient annoncés de façon explicite, dans les conflits contemporains rares sont les déclarations ou les traités qui marquent le début ou la fin des hostilités. Or, comme le précise Hervé Dréville (2013 : 57) :

« la déclaration de guerre est tout sauf un artifice juridique. Elle ouvre le conflit et marque ainsi une stricte séparation entre le temps de la guerre et celui de la paix. Parce

⁴ La distinction entre les nouvelles et les anciennes formes de conflits reste sujette à controverse. Voir Kalyvas (2001) « 'New' and 'Old' War : a valid distinction ? », *World Politics*, Vol. 54, No. 1 (Oct., 2001), pp. 99-118.

⁵ « *La guerre n'est que la simple continuation de la politique par d'autres moyens.* » (Clausewitz, 1932).

qu'elle nous fait défaut, nous savons aujourd'hui à quel point cette limite est précieuse pour éviter l'invasion de la paix par un état de conflictualité larvée. »

L'ouvrage de Clausewitz, tant mobilisé par Bismarck, Foch, Churchill, Mao ou Kissinger, semble désormais bien désuet pour envisager les « conflits contemporains ». Ainsi, dans son ouvrage *Achever Clausewitz*, Girard (2007) souligne que les États n'ont plus le monopole de la violence et que cette situation produit un état de guerre permanent : « *La politique court derrière la violence, tout comme Heidegger montre que la technique a échappé à notre contrôle.* » (Girard, 2007 : 54). Finalement, les propos de Georgi Arbatov apparaissent prophétiques, lui qui annonçait en 1989 : « *Nous allons vous rendre le pire des services, nous allons vous priver d'ennemi !* »

Les stratégies militaires des États se sont adaptées à ces nouvelles configurations, et la lutte face à des armées irrégulières, à des ennemis épars, diffus et parfois difficilement délimités, a conduit au développement de modes de gestion des conflits de type contre-insurrectionnel et antiterroriste. L'ouvrage de Chamayou (2013 : 86) met en évidence ces changements stratégiques :

« De façon convergente, toute une frange de juristes américains affirme aujourd'hui que la notion de « zone de conflit armé » ne doit plus être interprétée en un sens étroitement géographique. À cette conception géo-centrée, supposément périmée, ils en opposent une autre, ciblo-centrée, attachée au corps des ennemis-proies, selon laquelle la zone de conflit armé « va où ils vont, sans plus aucun égard pour la géographie ». C'est la thèse selon laquelle « les frontières du champ de bataille ne sont pas déterminées par des lignes géopolitiques mais plutôt par la localisation des participants à un conflit armé » ».

Jusque dans leur spatialisation, les « conflits contemporains » conduisent à nuancer toute tentative de lecture à partir des grilles d'analyse purement étatique, et invitent donc à reconsidérer l'espace conflictuel. C'est donc au sein de changements aussi bien empiriques que conceptuels et d'une sociologie du conflit qui s'est profondément renouvelée au cours des dernières années que s'inscrit ce travail.

Si les années 1990 ont été marquées par de nombreux efforts de théorisation concernant les conflits contemporains, les années 2000 ont vu se multiplier les études portant sur le rôle des diasporas dans les conflits. Ainsi, Duffield (2002 : 14) définit les nouvelles guerres comme « *a form of non-territorial network war that works through and around states* » ajoutant que

« *instead of conventional armies, the New Wars typically oppose and ally the transborder resource networks of state incumbents, social groups, diasporas and strongmen.* » Bien que de nombreux conflits reposent en partie sur des aspects territoriaux, il n'en reste pas moins qu'ils peuvent se (re)jouer à distance, notamment au travers des populations en exil. L'intérêt des chercheurs pour la déterritorialisation des conflits au travers des communautés diasporiques (Baser et Swain, 2008 ; Demmers, 2002 ; Pirkkalainen et Abdile, 2009) s'est donc accru de manière exponentielle au cours des dernières décennies. Les recherches ont mis en évidence que « *(t)he strong ties between diasporas and their original homelands have given rise to the "transnationalisation" of domestic wars.* » (Pirkkalainen et Abdile, 2009 : 11).

Sur le rôle des diasporas dans les conflits

Le terme de « diaspora » a connu une expansion dans le champ académique à partir des années 1980. Cet intérêt soudain peut s'expliquer en partie par l'affaiblissement des théories sur l'assimilation qui dominaient dans les années 1960 (Shuval, 1999). Les recherches portant sur les phénomènes migratoires ont ainsi commencé à s'intéresser au maintien d'un attachement et de liens, réels ou symboliques, entre les migrants et leur « terre d'origine » (*homeland*). D'autre part, l'émergence des études sur la globalisation et la transnationalisation (*transnational studies*) ont contribué, dans une large mesure, à l'expansion du concept de diaspora. Le terme de « diaspora » a ainsi connu une explosion sémantique au cours des dernières décennies ; occasionnant un certain nombre de problèmes quant à la solidité du concept. En effet, selon Brubaker (2005 : 1-3) :

« *This has resulted in what one might call a "diaspora" diaspora" a dispersion of the meanings of the term in semantic, conceptual and disciplinary space. (...) The problem with this latitudinarian, 'let-a-thousand-diasporas-bloom' approach is that the category becomes stretched to the point of uselessness (Sartori 1970). If everyone is diasporic, then no one is distinctively so. The term loses its discriminating power/ its ability to pick out phenomena, to make distinctions. The universalization of diaspora, paradoxically, means the disappearance of diaspora.* »

De nombreux auteurs ont proposé des définitions critérielles du concept de diaspora (Cohen, 1997 ; Safran, 1991 ; Sheffer, 1986). Nous pouvons retenir celle proposée par Sheffer (1986),

selon laquelle les diasporas doivent répondre à trois critères : (1) le maintien d'une identité propre au groupe « diasporisé », (2) l'existence d'une organisation interne distincte de celles existant dans le pays d'origine et dans le « pays d'accueil », (3) La présence de liens forts, réels ou symboliques avec la « terre d'origine » (*homeland*)⁶.

Le temps des typologies et des catégorisations a succédé aux efforts de définition (Bruneau, 1995 ; Cohen, 1997 ; Médam, 1993). Cohen (1997) a par exemple proposé de distinguer les diasporas en cinq types : diaspora de victimes, de mains-d'œuvre, impériales, marchandes et culturelles. Sheffer (1993) a quant à lui distingué les diasporas selon leur ancienneté (historique, récente, en formation) et leur lieu d'origine (*state-less* ou *state based*). L'affiliation ou non à un État a permis à Sheffer (1993) de faire état, à partir de l'exemple des Kurdes, des Palestiniens ou des Sikhs, de l'engagement et de la mobilisation des diasporas *state-less* dans la restauration de leur État. Cette typologie a ainsi permis de mettre en évidence le rôle politique joué par les populations diasporiques. Suivant cette logique, Bruneau (1995) a proposé une typologie basée sur le type d'organisation diasporique. L'auteur distingue trois types d'organisation : l'entreprénariat (comme dans le cas de la diaspora chinoise), le religieux (comme dans le cas juif) et le politique (comme dans le cas de la diaspora palestinienne ou tibétaine). En s'intéressant aux diasporas de victimes (Cohen, 1997), aux diasporas sans État (Sheffer, 1993) et à celles organisées autour d'un pôle politique (Bruneau, 1995), ces auteurs ont mis à jour le rôle politique que pouvait jouer les populations diasporisées.

⁶ Un certain nombre de caractéristiques qui, à l'origine, étaient essentielles dans la conception des diasporas, comme la dispersion forcée ; l'attachement à la terre des origines et la volonté de retour ; le maintien d'une identité distincte dans le pays d'accueil ont largement été remises en cause et critiquées par les nouvelles perspectives sociologiques. Avec l'entrée des *transnational studies* aux côtés des *diaspora studies*, de grandes divergences s'observent entre les anciennes et les nouvelles acceptations du terme. La dispersion qui caractérise les diasporas, longtemps considérée comme forcée (Safran, 1991), est désormais élargie par certains auteurs à tout type de divisions dans l'espace. Ainsi, King and Melvin (1999), définissent la diaspora comme une « *ethnic communities divided by state frontiers* ». Le second critère, l'attachement à la terre des origines et la volonté de retour, est remis en cause par bon nombre d'auteurs. On peut citer Clifford (1994) qui critique l'insistance du modèle de Safran sur la téléologie du retour. Clifford (1994) préfère s'intéresser à la capacité des diasporas à recréer leur culture dans les divers lieux de leur dispersion. D'autres auteurs remplacent la volonté de retour par une circulation dense à travers les frontières comme dans la « *migration-development nexus* » (Faist, 2008). Le troisième critère qui concerne le maintien d'une identité distincte dans le pays d'accueil a longtemps fait consensus parmi les auteurs (Amstrong, 1976, Safran, 1991, Tölölyan, 1996, Cohen, 1997). Ce critère est désormais remis en cause par les *transnational studies* qui considèrent l'identité en termes d'hybridité et de fluidité (Bhabha, 1994). Le concept de diaspora, à l'origine très limité et délimité, prend désormais un sens nouveau dans les débats scientifiques et il est parfois difficile de le distinguer d'une communauté transnationale. Cette évolution est due, en partie, à l'influence des travaux sur la globalisation et la post-modernité mais aussi à l'intérêt grandissant pour l'étude des phénomènes transnationaux.

Le rôle des diasporas dans les conflits est ainsi devenu un objet de recherche de plus en plus abordé en sciences sociales. Toutefois, la littérature dans ce domaine est loin d'être consensuelle, aussi bien au regard de ses conclusions théoriques que dans la présentation de cas empiriques. Les recherches sur l'implication des diasporas dans les conflits ont longtemps considéré ces dernières comme des entraves à la paix (Anderson, 1998 ; Byman et coll., 2001 ; Collier et Hoeffler, 2000, 2001, 2004 ; Ignatieff, 2001 ; Lyons, 2004). Cependant, l'avènement des études sur la paix, impulsé par Galtung (1969)⁷, a remis en cause cette perspective qui a longtemps dominé la littérature. Les recherches sont désormais de plus en plus nombreuses à suggérer que les diasporas ont un effet pacifiant sur les différentes phases du conflit, ainsi que sur sa résolution (Emanuelson, 2005 ; Koser, 2003 ; Smith et Stares, 2007). La littérature scientifique fait donc état d'une polarisation entre les recherches qui présentent les diasporas comme des « gâcheuses de paix » et celles qui les considèrent comme des « faiseuses de paix ». Ces considérations antagonistes semblent toutefois problématiques du fait qu'elles réifient la diaspora comme un groupe monolithique, voire duolithique, sans comprendre sa dynamique interne et les structures qui conduisent un groupe ou un individu à s'orienter – ou à être orienté – à un moment donné, dans un contexte donné, vers un comportement donné. De plus, cette polarisation est loin de proposer deux catégories mutuellement répulsives et exclusives. En effet, un individu qui finance un réseau de lutte armée peut également être impliqué dans des projets humanitaires. Il semble d'ailleurs que la frontière théorique entre l'économie de guerre (*war economy*) et l'économie morale (*moral economy*) soit délicate à observer, notamment du fait de la difficulté de traçabilité des fonds. Dans un tel contexte, il est très difficile de savoir à qui profitent réellement les ressources recueillies en diaspora.

D'autre part, selon certains auteurs, forts de leurs expériences dans les pays du « premier monde », les diasporas opèraient pour des postures conciliantes et démocratiques (Emanuelson, 2005 ; Koser, 2003 ; Smith et Stares, 2007). Cette position est nuancée par d'autres auteurs qui considèrent que l'Occident constitue le terreau des sources de financements de la diaspora pour soutenir la lutte armée. Cependant, l'une et l'autre de ces analyses ne s'excluent pas nécessairement et on peut imaginer que les faucons et les colombes puissent partager les mêmes espaces. Au regard de la littérature, il semble donc important de considérer l'aspect pluriel de la diaspora.

⁷ Johan Galtung a fondé en 1959 l'institut de recherche sur la Paix d'Oslo et a été à l'origine du *Journal of Peace Research*, dont le premier numéro est paru en 1964.

S'intéresser à la pluralité de la diaspora amène en premier lieu à déconstruire la ségrégation entre les faiseurs de paix (*peacemaker* ou *peace harbinger*) et les gâcheurs de paix (*peace spoiler* ou *peace wrecker*) que l'on retrouve fréquemment dans la littérature sur le sujet. La multiplication des travaux sur les diasporas et sur leur rôle dans l'économie de guerre, mais surtout le consensus établi par la littérature sur la polarisation de la diaspora entre ses agents belliqueux et ses agents pacifiques semble découler, pour partie, d'enjeux politiques. Les conflits contemporains vont de pair avec un accroissement de nouvelles menaces et par extension, de nouvelles mesures sécuritaires. Comme le note Bilgin (2003 : 212) « *the export of security issues from home to host countries has turned migration into a security problem for EU policymakers in the post-Cold War era.* » Les migrants en général, et les diasporas générées par un conflit en particulier, peuvent alors être perçus en termes de risque par les sociétés d'accueil. On en a des exemples frappants avec les fermetures des frontières et la peur à l'égard du flux migratoire constitué par les réfugiés fuyant le conflit syrien.

Les programmes de recherche ayant pour finalité directe de trouver des solutions afin d'endiguer la montée de certains groupes « extrémistes » et de favoriser les acteurs prônant des discours « modérés » sont de plus en plus fréquents (Hoffman, Roseneau et al., 2007 ; Biswas, Leuprecht et McCauley, 2008 ; Haider, 2015). Ainsi, de nombreux articles, notamment en sciences politiques ou en relations internationales, se concluent par des recommandations à l'attention des décideurs politiques. La frontière est donc particulièrement mince, pour ne pas dire inexistante, entre chercheurs et décideurs politiques dans ce domaine. Si les recherches en sciences politiques, relations internationales ou économie, ont clairement embrassé l'optique de l'interventionnisme, on peut également noter qu'elles ont monopolisé le débat sur le rôle des diasporas dans les conflits, qui a dès lors rarement été pensé sans tenir compte du clivage « faiseur » versus « gâcheur de paix ». Pourtant, la position académique consistant à envisager la diaspora soit comme une entité belliqueuse, soit comme un agent pacifique, soit comme la conjonction des deux, semble problématique à bien des égards. En effet, évaluer si la diaspora a un impact « positif » ou « négatif » sur le conflit dépend de celui qui émet le jugement, de ses intérêts et de son degré d'implication dans le conflit. Comme le rappelle Østergaard-Nielsen (2006), l'interprétation dépend de l'observateur et les « *irresponsible long distance nationalists for some are freedom fighters for others* ». On peut alors interroger l'état stationnaire de la littérature sur le sujet qui semble (1) dépasser le domaine scientifique pour s'ériger en une instance morale qui blâmerait les actions radicales d'une diaspora « belliqueuse » et louerait les actions bienséantes d'une diaspora « modérée » sans jamais interroger ses présupposés et ses

partis pris idéologiques ; (2) classifier en fonction d'une probable dangerosité pour « nos » sociétés, plutôt que de comprendre des processus qui amènent à des engagements pluriels et différenciés.

Notons que la polarisation entre les faiseurs et les gâcheurs de paix s'articule autour de la notion de paix, mais que celle-ci est rarement définie, sans doute parce que ce qu'elle sous-entend semble aller de soi. Pourtant, le concept de paix en lui-même pose problème. En effet, comme le soulignent Smith et Stares (2007 : 10), « *all arguably want peace, but the major question is in what terms* ». La paix a de multiples acceptations en fonction de l'acteur considéré. Elle peut aussi bien être définie par le changement que par la stabilité. Nous ne nous inscrivons pas dans une conception nihiliste de la paix ni dans une approche culturaliste qui voudrait que la paix dépende des cultures et des contextes. On peut arguer que la paix est une valeur partagée, quels que soient la culture ou le contexte. Il serait en effet difficile de postuler que certains belligérants préfèrent un état de guerre à un état de paix. Toutefois, ce sont les conditions nécessaires de la paix et les moyens d'aboutir à cette paix qui varient d'un acteur à l'autre. Sans tomber dans le piège de substantialiser la paix, on peut avancer que c'est une « valeur transsubjective » (Boudon, 1995). Ce n'est pas l'absence de volonté d'aboutir à la paix qui fait défaut chez ceux que la littérature qualifie de *peace spoiler*, de *peace wrecker*, de *dangerous nationalist* ou de *regressive globaliser*. Cependant, les moyens et les conditions nécessaires pour aboutir à cette paix sont différents de ceux proposés par les *peacemakers*, *peace harbinger*, ou encore la *moral diaspora*.

Comme nous le verrons au cours de cette étude, la définition de la paix n'est pas consensuelle au sein de notre population. La paix est une catégorie discursive connaissant de grandes variations entre les différents segments de la diaspora. De plus, l'usage de la violence et la recherche de la paix peuvent coexister au sein d'un même discours, sans pour autant créer des incohérences dans les représentations des individus. Du point de vue de la rationalité, un individu, un groupe ou une communauté, a toujours des justifications pour recourir à la violence (Bar-Tal, 1998 ; Black, 1998 ; Lianos, 2011). Ainsi, l'utilisation de la violence ne signifie pas l'absence de volonté d'aboutir à la paix, tout comme la non-violence n'est pas le reflet d'intentions pacifiques ou pacifiantes. L'association presque constante dans la littérature entre répertoire d'actions violentes et conflit d'un côté, et, répertoire d'actions non violentes et paix de l'autre pose donc problème si l'on souhaite aboutir à une réelle compréhension des formes d'actions, de réactions et de positionnements adoptés par des groupes ou des individus dans des contextes polémogènes. Comme le souligne Schmitt (2009 : 111 [1972]), « [l]a pire des

confusions naît quand des concepts tels que celui de droit ou de paix sont utilisés de la sorte à des fins politiques, pour empêcher toute réflexion politique lucide, pour légitimer ses propres ambitions politiques et disqualifier ou démoraliser l'adversaire. »

Si le conflit représente un coût, à la fois humain et matériel, sa résolution à n'importe quel prix peut représenter un poids symbolique encore plus difficile à supporter. Comme le disait Eve Curie, « *la paix à n'importe quel prix, ce n'est plus la paix* ». Ainsi, les termes qui rendent la paix acceptable pour les belligérants font souvent défaut dans la plupart des conflits prolongés. À ce titre, la distinction proposée par Sheffer (2003) entre les diasporas avec et sans État permet de mieux comprendre la polarisation observée dans la littérature scientifique entre la diaspora perçue comme « faiseuse » ou « gâcheuse » de paix. En effet, Sheffer (2003) constate qu'en fonction de leur affiliation ou non à un État, les diasporas utilisent des stratégies différentes et n'ont pas les mêmes revendications vis-à-vis de leur pays d'origine. Alors que les diasporas avec un État opteraient pour des stratégies modérées et des actions non violentes dans l'intention de « *achieve a secure and respected existence within host countries* » (Sheffer, 2003 : 172), les diasporas sans État auraient recours à des stratégies plus radicales visant « *to establish an independent state in a diaspora's former historical homeland* » (Sheffer, 2003 : 170). Ainsi, la plupart des études qui présentent les diasporas comme des communautés envenimant le conflit à distance portent sur celles qui sont engagées dans une lutte pour leur indépendance. Les illustrations empiriques les plus fréquentes concernent le soutien de la diaspora Tamil à l'organisation LTTE ou de la diaspora kurde au PKK. L'irrédentisme, processus intrinsèque au nationalisme ethnique (Smith, 1987), est considéré comme un phénomène ayant des conséquences négatives sur les conflits. Les auteurs qui s'y sont intéressés montrent la façon dont il peut incrémenter l'intensité des violences (Carment, 1993 ; Yagcioglu, 1996). Parce que le nationalisme des diasporas anétatiques vise à la création d'un État (Kastoryano, 2006), il semble que dans bien des cas, la satisfaction du désir d'autonomie soit la condition *sine qua non* à une paix acceptable.

En s'intéressant au cas de la diaspora palestinienne, ce travail se focalise sur ce que Sheffer (2003) avait qualifié de diaspora ethnonationale, une diaspora dont le projet politique se centre sur la restauration d'un État. Comme nous le verrons, la longévité du conflit, la complexité du projet, la force des enjeux et l'incertitude contextuelle dans laquelle se trouvent les Palestiniens offrent des bases propices au déploiement d'une pluralité de postures quant à la façon de concevoir le rapport conflictuel et l'aboutissement de la paix. Au cours de ce travail, nous souhaitons donc questionner la pluralité des discours et des pratiques militantes coexistant au

sein de la diaspora palestinienne en France. Ainsi, nous nous intéresserons à la dynamique interne d'une communauté en exil sous l'angle de sa diversité. En ce sens, nous pouvons considérer la diaspora palestinienne comme un mouvement, comme l'ont défini Bakke, Cunningham, et Seymour (2012 : 266-267) : « *we define a movement in terms of appeals to a shared identity and the sense of common fate this engenders. In doing so, we allow for substantial disagreement over interests, rather than presuming that movements necessarily possess "common purposes and solidarity".* »

Sur la diaspora palestinienne en France

Bien que l'histoire de la Palestine prenne source dans une historiographie ancienne (Khalidi, 1997 ; Pappé, 2008 ; Sanbar, 2004), il est indéniable que l'avènement de l'idéologie sioniste et la création d'Israël ont profondément modifié et façonné le rapport des Palestiniens à leur identité. Bien avant la Nakba⁸, qui a signé le début d'un conflit ouvert avec son lot de massacres et d'exodes sur lesquels se sont construites la mémoire et l'identité collective des Palestiniens, l'identité palestinienne s'était déjà heurtée à l'idéologie sioniste. Celle-ci s'est construite dans la négation même de la palestinéité au travers du fameux slogan : « *Une terre sans peuple, pour un peuple sans terre* ». Dès lors, le déni d'existence des Palestiniens, s'est retrouvé dans les discours politiques⁹, dans les qualificatifs utilisés pour nommer les Palestiniens¹⁰, ou dans les fouilles archéologiques sur les territoires annexés par Israël¹¹. Ainsi, comme l'indique Leila Shahid qui a présidé l'ambassade de Palestine en France de 1994 à 2005 :

« Il n'y a pas si longtemps, on disait que le peuple palestinien n'existait pas. La Palestine était présentée comme une terre sans peuple — un désert —, pour un peuple sans terre

⁸ « Catastrophe » en arabe. La Nakba renvoie à l'expulsion des Palestiniens suite à la création de l'État d'Israël.

⁹ Golda Meir, premier ministre d'Israël (1969-1974), décrétait le 8 mars 1969 : « *Comment pourrions-nous rendre les territoires occupés ? Il n'y a personne à qui les rendre* » puis, quelques mois plus tard, dans son discours du 15 juin 1969 : « *les Palestiniens n'ont jamais existé* ». Ainsi, comme le note Sanbar (2004 : 213) : « *Le nom effacé, le déni d'existence qui l'accompagne est renforcé par l'usage du verbe au présent. Personne n'affirme que les Palestiniens n'existent plus – cela équivaudrait à une reconnaissance de crime –, on dit simplement qu'ils n'existent pas.* »

¹⁰ Les Israéliens utilisent de nombreux qualificatifs pour désigner les Palestiniens : « réfugiés arabes » pour les expulsés de 1948, « Arabes d'Israël » pour ceux qui vivent en Israël, « Arabes des Territoires » pour ceux de Cisjordanie. Les Palestiniens sont ainsi dissociés de leur nom auquel est substitué le qualificatif d'arabe (Sanbar, 2004).

¹¹ De nombreux villages palestiniens ont ainsi été rasés, reconstruits et renommés (Pappé, 2008 ; Pirinoli, 2005 ; Sand, 2008 ; Sanbar, 2004).

— *le peuple juif. Son nom a été rayé des cartes et des livres d'histoire le jour où Israël a été créé. C'était un combat existentiel.* »¹²

La volonté d'effacer l'histoire, la culture et la mémoire des Palestiniens a insufflé à l'identité palestinienne une dimension politique et existentielle (Pirinoli, 2004 : 166). Ainsi, le simple fait de s'identifier comme Palestinien a parfois été interprété comme relevant de l'acte politique (Aouragh, 2011). Le caractère politique de l'identité palestinienne semble prendre une place singulière dans l'expérience d'exil.

L'exil se caractérise par la rupture et, paradoxalement, par la continuité puisque l'exilé maintient un lien réel, symbolique ou fantasmé avec ce que l'exil fait advenir comme « pays d'origine »¹³. C'est cette volonté de maintenir un lien de continuité que nous tenterons d'explorer au cours de cette thèse, afin d'envisager la façon dont les Palestiniens en France se positionnent vis-à-vis de leur terre d'origine et adhèrent au « conflit israélo-palestinien »¹⁴. Prendre pour objet d'étude la diaspora palestinienne relève d'un cas empirique particulièrement intéressant dans le sens où l'identité nationale est ici imbriquée à l'identité militante. En ce sens, la mobilisation et l'engagement des Palestiniens éclairent et réinterrogent certains processus sous-jacents aux phénomènes relatifs à l'engagement et à la défection. Comme nous le verrons, les Palestiniens en France sont pris dans un tissu d'injonctions internes (émanant de la communauté) et externes (provenant du contexte de l'exil) de s'inscrire dans une posture engagée, d'adhérer au conflit et de maintenir un lien particulier à leur identité (Chapitre III). Toutefois, en fréquentant les structures militantes, qu'elles soient diasporiques ou de solidarité¹⁵, il apparaît, d'une part, que l'engagement n'est pas donné en soi, mais qu'il est

¹² Interview de Leila Shahid. Propos recueillis par Sophie Boukhari et Amy Otchet. En ligne : http://www.nord-palestine.org/ressources_Leila_Shahid.010499.htm

¹³ La notion d'origine est sans doute critiquable – d'autant plus quand elle est utilisée massivement dans les débats académiques qui opposent les sociétés d'« origine », comme si le lieu dit d'origine était le point de départ avant lequel il n'y avait pas de mouvement, une sorte de big bang de la migration, et les sociétés d'« accueil » sans se soucier que le terme supposerait en soit une réception accueillante. Toutefois, la notion d'origine peut faire sens dans le discours de l'exilé dans la mesure où celui-ci est confronté à la question des « origines ».

¹⁴ Nous maintiendrons les guillemets dans le texte quand on se référera au « conflit israélo-palestinien » car ce terme n'est pas consensuellement admis par notre population d'étude. Si certains ont adopté cette labellisation, d'autres préfèrent parler de guerre d'occupation, afin de souligner qu'il ne s'agit pas d'un conflit entre deux adversaires, mais d'une situation mettant en scène un occupant et un occupé.

¹⁵ Il convient de distinguer, d'une part, les organisations diasporiques qui sont régies par des membres de la diaspora palestinienne et qui sont destinées à la diaspora et, d'autre part, les associations du réseau de solidarité qui sont régies par des militants français. Même si ces deux tissus entretiennent de nombreux rapports, notamment conflictuels ou coopératifs, notre analyse portera sur les premiers sans pour autant négliger le poids des seconds qui jouent un rôle, contraignant la façon dont les associations diasporiques et les membres de la diaspora doivent se positionner vis-à-vis du conflit. Nous reviendrons sur ces aspects dans le Chapitre 1.

produit par un certain nombre de structures et, d'autre part, qu'il n'est pas unifié mais fragmenté, pluriel et polyphone. Par ailleurs, les Palestiniens sont nombreux à s'inscrire à l'écart ou à la marge des structures militantes. De ce fait, s'intéresser à l'engagement en diaspora uniquement au travers des discours de personnes engagées dans un militantisme visible reviendrait à occulter une part importante de l'objet étudié. La distance, le refus et l'éloignement vis-à-vis des structures militantes et communautaires existent et il est en ce sens important de ne pas les négliger ou les écarter de l'analyse. En outre, s'intéresser à l'engagement nécessite d'admettre que celui-ci ne requiert pas obligatoirement un haut degré d'institutionnalisation. Ainsi, aux structures militantes bénéficiant de visibilité sur la scène publique s'ajoutent des engagements à la coordination moindre et qui prennent une forme plus discrète et personnalisée (Chapitre VI).

Après avoir présenté l'approche méthodologique, nous proposerons dans une première partie, une typologie des postures structurantes sur notre terrain. Nous avons identifié trois postures idéaltypiques (compromis, intransigeance et incertitude) qui conduisent à des rapports différenciés à la paix et au conflit (Chapitre I). Nous considérerons ensuite les différents facteurs permettant d'expliquer les différences d'engagement ou d'adhésion vis-à-vis du conflit dans le pays d'origine (Chapitre II). Enfin, nous focaliserons notre attention sur le façonnage institutionnel des militants et la façon dont l'anticipation des attentes institutionnelles et normatives régissent le rapport des exilés à leur (non) engagement et à leur identité (Chapitre III).

Dans une seconde partie, nous nous intéresserons aux conditions dans lesquelles la pluralité idéologique peut s'exprimer sous une forme conflictuelle ou pacifique. Nous introduirons, tout d'abord les travaux en sciences politiques qui ont porté sur la formation d'alliances et de conflits à l'intérieur d'un mouvement à partir de l'analyse de la base de données *Minorities At Risk Organizational Behavior* (Chapitre IV). Si ce chapitre peut être lu comme un aparté dans notre propos, il permet néanmoins d'intégrer à la réflexion la façon dont les alliances et les conflits se forment à l'intérieur d'un mouvement dans les contextes polémogènes. Fort de cet apport, nous appréhenderons les rapports concurrentiels et coopératifs à l'intérieur des institutions de la diaspora palestinienne en France (Chapitre V). Comme nous le verrons, des conflits ouverts opposent certaines organisations politiques qui sont en quête de pouvoir et de légitimité. Cependant, dans les sphères qui s'écartent de la représentation politique traditionnelle, la diversité et la polyphonie s'expriment majoritairement sous une forme pacifique. Enfin, nous soulignerons que l'engagement bien plus qu'un processus collectif et communautaire tend, de

plus en plus, à prendre une forme individuelle et subjective (Chapitre VI). L'individualisation de la vie sociale dans la modernité a d'ailleurs été présentée comme un argument majeur pour expliquer la pacification des rapports sociaux (Lianos, 2011, 2012). Ainsi, au vu des données recueillies, on peut avancer que le rapport à l'engagement collectif est profondément renouvelé par les évolutions sociétales avec lesquelles les individus doivent composer.

« En augmentant les moyens d'action de chaque individu, y compris bien entendu par des politiques publiques d'empowerment individuels, c'est la nature et les ressorts de l'engagement qui se transforment. L'action contestataire collective proprement dite n'a nullement disparu mais elle est désormais concurrencée par toute une série d'actions par lesquelles, chaque acteur, individuellement, cherche à « résoudre », en fait à affronter, à son niveau, les défis sociétaux. Plus la force d'action de l'individu en tant qu'individu augmente, et plus les bases de l'engagement collectif se modifient. » (Martuccelli, 2010).

CADRE ETHIQUE ET METHODOLOGIQUE

Travailler sur un terrain dit « sensible » (Bouillon, Frésia et Tallio, 2006) ou « miné » (Albera, 2001) invite le chercheur à considérer les liens qui se tissent entre recherche scientifique et adhésion à une cause, à une lutte ou à un conflit. En effet, dans certains contextes l'engagement ethnographique s'apparente nécessairement à un engagement militant. C'est le cas notamment des recherches qui se réalisent dans des milieux engagés ou dans des contextes polémogènes. Certains terrains appellent l'engagement du chercheur. Or,

« ce qui apparaît comme un engagement militant important, peut aussi n'être, d'un point de vue ethnographique, qu'un engagement limité. Pourtant, la posture de l'observateur participant en terrain militant vient souvent éveiller des doutes quant à la validité des analyses qu'il est en mesure de produire sur les activités dont il est considéré partie prenante. La question qu'il inspire presque inévitablement est celle de son rapport à la cause étudiée : son adhésion politique ou idéologique au mouvement, sa participation aux actions militantes, et finalement la hiérarchie de ses intérêts entre recherche et militantisme. » (Broqua, 2009 : 111).

Le chevauchement d'engagements, ethnographique et militant, oblige le chercheur à opérer régulièrement un retour réflexif sur son enquête afin de répondre aux attentes scientifiques d'une démarche sociologique. Le monde académique n'est pas le seul milieu à projeter des exigences analytiques sur le chercheur investi dans un terrain sensible. En effet, ce dernier est également confronté aux attentes et aux demandes émanant de son terrain et de ses enquêtés. Le chercheur peut alors se retrouver tiraillé entre des sollicitations *a priori* contradictoires : alors que les enquêtés se voient rassurés par une implication active et militante de l'enquêteur sur son terrain, la communauté scientifique interroge le travail de distanciation nécessaire à l'analyse et à l'écriture. Le chercheur est alors pris en tenaille entre une demande d'engagement et une exigence de mise à distance pour aborder ces données. C'est sur ce tiraillement, qui peut parfois s'apparenter à une déchirure – comment ne pas dissimuler sa raison d'être sur le terrain et comment ne pas trahir ses enquêtés lors de l'exercice de la restitution – que nous ouvrirons ce chapitre.

I. Point de vue situé et réflexivité et posture du chercheur sur un terrain engagé

« To have values or not to have values: the question is always with us. When sociologists undertake to study problems that have relevance to the world we live in, they find themselves caught in a crossfire. Some urge them not to take sides, to be neutral and do research that is technically correct and value free. Others tell them their work is shallow and useless if it does not express a deep commitment to a value position. This dilemma, which seems so painful to so many, actually does not exist, for one of its horns is imaginary. For it to exist, one would have to assume, as some apparently do, that it is indeed possible to do research that is uncontaminated by personal and political sympathies. I propose to argue that it is not possible and, therefore, that the question is not whether we should take sides, since we inevitably will, but rather whose side we are on. » (Becker, 1967 : 239).

1) Le choix d'un terrain engagé

Parfois qualifié d'« explosif », de « dangereux » ou d'« engagé », mon objet d'étude a bien souvent suscité les passions des chercheurs que j'ai rencontrés tout au long de ce travail. Si les adjectifs utilisés pour qualifier mon terrain témoignent de la sensibilité d'une telle recherche, elles soulignent également les exigences du monde académique à l'égard d'un chercheur investi sur un terrain sensible. Comme le soulignent Boumaza et Campana (2007 : 5) « *travailler sur des objets « dangereux », hostiles, fuyants, sur des objets saturés, qui se trouvent pris dans des luttes de signification, nécessite de réfléchir à la posture du chercheur dans ses aspects méthodologiques et épistémologiques.* » Cette injonction est d'autant plus saillante quand la recherche porte sur une mobilisation ou un conflit. En effet, dans ces cas spécifiques les questions relatives aux choix de l'objet renvoient implicitement l'enquêteur à sa « libido politique » (Siméant, 2002 : 20).

Qu'ils soient chercheurs ou militants, mes interlocuteurs m'ont toujours demandé de les éclaircir aussi bien sur les motivations qui m'ont amenée à ce sujet que sur mon parti pris idéologique et politique à l'égard du conflit israélo-palestinien. Les questions relatives au choix du sujet renvoient frontalement le chercheur à sa propre subjectivité. Toutefois, si « *la prise en compte par le chercheur de son expérience subjective [est] mieux admise, voire recommandée, elle ne peut être convoquée comme un simple outil méthodologique, car interviennent inévitablement des mécanismes psychologiques, de défense ou de projection par exemple, qu'il n'est pas aisé de contrôler.* » (Broqua, 2007 :118). Comme bien d'autres chercheurs, j'ai essayé, au début de cette recherche, de faire abstraction dans mes réponses de tout propos renvoyant de trop près à ma subjectivité (Péchu, 2006 ; Broqua, 2007). Cependant, au fil des années, j'ai compris que ce qui intéressait mes interlocuteurs était justement ce que je tentais d'occulter. Il était alors clair que tant que je ne me résoudrais pas à parler en première personne, je ne donnerais pas satisfaction à la question : « Pourquoi ce sujet ? ». Il m'a donc fallu accepter d'être concernée par ce que j'étudiais et m'interroger sur ce qui dans mon parcours m'avait conduit vers un tel sujet.

Les raisons qui m'ont amenée à étudier les discours et les pratiques de la diaspora palestinienne en France résultent sans doute de dispositions politiques familiales et de caractéristiques identitaires. Ma mère était juive, non pratiquante, mais avec un attachement très prononcé à la culture, à l'identité juive et à l'État d'Israël. Elle m'a très tôt encouragée à fréquenter la synagogue et à apprendre l'hébreu. J'ai donc évolué, *a minima* pour les fêtes juives, dans des milieux juifs traditionalistes – la synagogue de ma ville de résidence étant gérée par une communauté orthodoxe – avec lesquels je n'ai jamais été en adéquation en raison de ma faible inclinaison à me soumettre à une doxa religieuse. Ainsi, j'ai grandi dans un attachement davantage politique, culturel et affectif à la judéité, plutôt que religieux. Toutefois, il semble peu probable que ces dispositions m'aient conduite vers un tel objet d'étude, si elles n'avaient pas été combinées avec un séjour d'une année dans un kibboutz en Israël.

En 2011, je me suis installée neuf mois dans le kibboutz Massabei Sadeh, au cœur du désert du Néguev, afin de réaliser mon mémoire de recherche en psychologie sur l'éducation des enfants dans les kibboutzim (Furlong et Mevel, 2011). Au cours de ce séjour, j'ai été immergée au sein d'un univers qui m'était jusqu'alors inconnu, en vivant dans un quotidien régi par le conflit. La région dans laquelle je résidais, entre Beer-Sheva et Gaza, était fréquemment la cible de roquettes auxquelles se succédaient de violentes répliques aériennes sur la Bande de Gaza. Passant la majorité de mon temps libre en Cisjordanie – et par extension ayant sympathisé avec

l'« ennemi » – j'ai rapidement été mise en porte-à-faux à mes retours dans la société israélienne. Le contexte rendait inacceptable la possibilité d'établir un lien amical avec des personnes résidant de l'autre côté du mur (Lamarche, 2013). Ayant été maintes fois la cible de menaces et d'intimidations en Israël, les mois qui se sont écoulés avant mon départ se sont traduits par de nombreuses fouilles et interrogatoires qui gagnaient en intrusivité à mesure que je continuais à me rendre dans les Territoires¹⁶ palestiniens. Ces expériences de décentrement (Lamarche, 2013) m'ont conduite à m'intéresser à la cause palestinienne. Après avoir rédigé pour la revue mexicaine *Pensamiento Libre* quelques chroniques traitant du conflit israélo-palestinien, j'ai entamé un projet de recherche en collaboration avec Alejandro Furlong, éditeur de la revue précitée, sur les camps de réfugiés palestiniens en Jordanie. Ce projet a rapidement été interrompu en raison de son décès.

À mon retour en France, j'ai souhaité poursuivre mes recherches sur la diaspora palestinienne dans le cadre d'un master en sociologie. Je ne connaissais à l'époque aucun Palestinien résidant en France. L'entrée sur le terrain a, en ce sens, été laborieuse, d'autant plus que mon identité et mon parcours ne jouaient pas en ma faveur. Déjouant les *a priori* et témoignant de ma sympathie envers la cause palestinienne, j'ai peu à peu bâti des relations de confiance avec ceux qui sont devenus par la suite mes enquêtés. Cependant, parallèlement à l'avancement de ma recherche, un autre monde se fermait à moi. En effet, plus je développais mon réseau auprès des Palestiniens en France, et plus je m'attirais les foudres de proches qui ne comprenaient pas pourquoi je m'intéressais à une population dont les revendications ne sont qu'« *un piètre écho à celles du peuple juif!* » Car si le terme de diaspora existe, il est pour certains et par nature inhérent à la judéité. Une recherche associant ce terme à « nos adversaires » palestiniens était en ce sens inconcevable.

Il convient de noter que si dans le sens commun, le terme « diaspora » renvoie fréquemment à l'archétype juif, un lien similaire s'observe dans la littérature scientifique. Comme nous l'avons souligné précédemment, le concept de diaspora est apparu tardivement dans les recherches s'intéressant aux phénomènes migratoires et, jusque dans les années 1980, ce terme était réservé presque exclusivement au peuple juif. Sheffer (1986) a été l'un des premiers à souligner l'erreur qui consistait à associer le concept de diaspora aux seules caractéristiques du cas juif. Cet auteur a proposé un élargissement du champ d'application de ce concept en

¹⁶ Nous utiliserons le terme de Territoires avec une majuscule pour se référer aux Territoires palestiniens.

soulignant la particularité de l'organisation transétatique des diasporas. Sheffer (2003 : 9-10) a ainsi proposé de définir les diasporas ethnonationales comme :

« une formation sociopolitique, résultant d'une migration volontaire ou forcée, dont les membres se considèrent comme étant de même origine ethnonationale et résident dans un ou plusieurs pays d'accueil, où ils constituent une minorité. Ils entretiennent des contacts réguliers ou occasionnels avec ce qu'ils considèrent comme leur patrie, ainsi qu'avec des individus et des groupes de même origine vivant dans d'autres pays. À partir de l'ensemble des décisions individuelles les conduisant à s'installer de manière permanente dans les pays d'accueil tout en conservant une identité commune, les diasporéens s'identifient en tant que tels, attestant ainsi leur solidarité avec leur groupe et avec la nation tout entière ; ils s'organisent et se montrent actifs dans les domaines culturel, social, économique et politique. Parmi leurs nombreuses activités, les membres de ces diasporas mettent en place des réseaux transétatiques qui reflètent la complexité de leurs relations avec les diasporas, leurs pays d'accueil, leurs patries d'origine et les acteurs internationaux. »

Bien que l'on puisse noter un élargissement du champ d'application du terme de diaspora, le « modèle archétypal juif » continue d'être considéré comme un socle de réflexion sur les groupes diasporiques (Médam, 1993, Dieckhoff, 2017)¹⁷. En ce sens, on observe un point de jonction entre les prénotions relevant du sens commun et les prénotions savantes sur la façon de penser la diaspora. Nous pourrions conclure cette digression en évoquant une remarque adressée par un professeur d'université suite à l'une de mes interventions : *« Mais, finalement, les revendications de la diaspora palestinienne ne se sont-elles pas construites en miroir à celle de la diaspora juive ? »* Ce questionnement invite à interroger la façon dont le concept de diaspora s'est élaboré et cristallisé autour de la construction d'un modèle archétypal juif alors

¹⁷ Médam (1993 : 64) justifie les raisons qui le conduisent à se référer au cas juif comme à un modèle archétypal : *« Ce qu'ont vécu les Juifs, ce qu'ils ont appris à intérioriser, à tant devoir se déplacer, repartir, n'être nulle part et être à part, toujours, c'est qu'en définitive — à défaut d'endroit où se mettre et s'arrêter — l'envers peut bien servir d'endroit et le mouvement, par lui-même, peut en venir à tenir lieu de lieu. Ainsi, donc, parce que la territorialité est problématique, c'est une nouvelle problématique de la territorialité qui peut se vivre. Parce qu'on se trouve mis à l'envers (déplacé, déporté, confiné), c'est depuis là qu'on se remet à l'endroit, faisant de cet endroit de redressement l'envers même de son propre renversement. Il y a du défi, voit-on — du surenchérissement dialectique — dans la posture du dispersé. Et ces négations créatrices de négations qu'on doit subir, forment ainsi la positivité même de la condition diasporique. Les diasporas d'aujourd'hui éprouvent encore ceci. C'est donc cela que le recours à l'archétype peut éclairer : de quelle façon, si dérangé qu'on soit, l'on parvient malgré tout à se retrouver et de quelle manière également, si dispersé et démantelé qu'on puisse être, l'on réussit à faire corps. »* (Médam, 1993 : 64). Plus récemment, Dieckhoff (2017) présente la diaspora juive comme un « modèle-exemple » ou un « archétype ».

même que les désirs irrédentistes, la volonté de retour ou le maintien d'un attachement réel ou symbolique avec la terre d'origine ne sont des phénomènes ni inhérents, ni spécifiques, ni exclusifs au peuple juif.

Si les prénotions savantes et profanes se rejoignent quand il s'agit de parler de diaspora, on comprend à quel point l'utilisation de ce terme chargé symboliquement et politiquement peut faire polémique quant à l'application qui en est ici faite. Nous verrons, au cours de la section suivante, que les enjeux de l'autodésignation (Hovanessian, 1998) ont également mis en lumière les aspérités de la notion de diaspora. En effet, le recours au terme de diaspora n'est pas consensuellement accepté parmi les Palestiniens en exil et il semble important de s'attarder sur la façon dont certains revendiquent, ou au contraire refusent, cette désignation.

Si qualifier les Palestiniens en termes de diaspora a pu être sujet à de nombreuses controverses et a parfois été perçu comme un acte de provocation pour certains de mes proches, il faut noter que ce conflit sémantique n'est qu'un pâle reflet des tensions traversées sur mon terrain. En effet, ma recherche m'a amenée à franchir des espaces où les frontières, à défaut de se matérialiser par des murs, étaient opérantes et bien réelles. Le travail de terrain a donc eu de profondes répercussions sur mes relations, aussi bien amicales que familiales. Le maintien d'une posture critique ou nuancée dans ces milieux lors de phases aiguës du conflit a provoqué un certain nombre de ruptures. Les regains de violence au cours de l'année 2015 – souvent qualifiée de « troisième intifada », « intifada Al-Qods » ou « intifada des couteaux » – ont représenté les moments les plus délicats de cette recherche et rendu inacceptable ma présence dans les milieux militants palestiniens en France.

Vignette illustrative :

Le vendredi 22 janvier 2016 une conférence intitulée « Les défis de la résistance en Palestine, les défis de la solidarité en France » est organisée par le Mouvement des Jeunes Palestiniens (PYM-France) à 19h à Saint-Ouen. Je profite de mon passage par Paris pour aller saluer des amis qui tiennent une brasserie dans le 5^{ème}. Ils me proposent de passer la soirée à la brasserie mais je décline l'invitation en expliquant que je dois me rendre à Saint-Ouen pour une conférence. Ces amis avec lesquels j'ai l'habitude de me réunir pour célébrer les fêtes juives m'ont vivement fait remarquer leur manque d'approbation quant à ma présence à cette soirée : « *T'as choisi ton camp !* », « *Allez, va rejoindre tes frères palestiniens !* ».

Parfois, ce sont les enquêtés qui ont souligné ma posture de traître. Ainsi, Nadia (52 ans) me fait remarquer au cours de l'entretien : « *Avec vos origines, ça fait de vous une traître.* » Finalement, les tensions entre mon travail de terrain et mes relations personnelles ont souligné la capacité du conflit à polariser le monde social, et ce en dépit d'une distance géographique certaine. Comme le souligne Romani (2007 : 34-35) :

« La polarisation du conflit fait que le chercheur ne peut plus enquêter en se prétendant extérieur au terrain : pratiquement obligé d'y habiter, il finit psychiquement par y appartenir au moins en partie. (...) un certain niveau d'immersion dans un univers violent – voire traumatique – rend impossible le maintien d'une posture distanciée. »

2) Rapport au terrain et neutralité : le chercheur pris en tenaille

Etudier les engagements des Palestiniens en France conduit à visibiliser des discours et des pratiques qui se heurtent frontalement à d'autres positionnements, notamment ceux qui défendent la légitimité de l'État d'Israël et le sionisme politique. Une telle recherche peut, en ce sens, représenter une véritable aubaine pour des militants qui considèrent le chercheur comme le garant d'une légitimité ou comme le porteur d'une vérité historique. Ainsi, l'adhésion du chercheur aux discours qu'il porte sur la scène académique est parfois jugée implicite. C'est donc à partir d'une étiquette « propalestinienne » que j'ai bien souvent été lue et écoutée. Ainsi, lors d'une intervention au cours de laquelle j'avais présenté brièvement la situation géopolitique en Palestine à partir de cartes, un professeur de sociologie me reprit sur un des termes que j'avais employés : « *Vous avez parlé des territoires occupés, mais ce sont des territoires dits « occupés ». Attention à déconstruire vos prénotions !* ». S'il ne fait pas de doute que de mon point de vue, l'occupation de certaines parcelles en Cisjordanie relève d'une réalité et non d'une prénotation, la remarque de mon interlocuteur souligne l'incompatibilité des lectures sur le conflit et ne va pas sans rappeler l'article de Becker (1967) qui dès son titre interpelle le lecteur : « *Whose side are we on ?* »

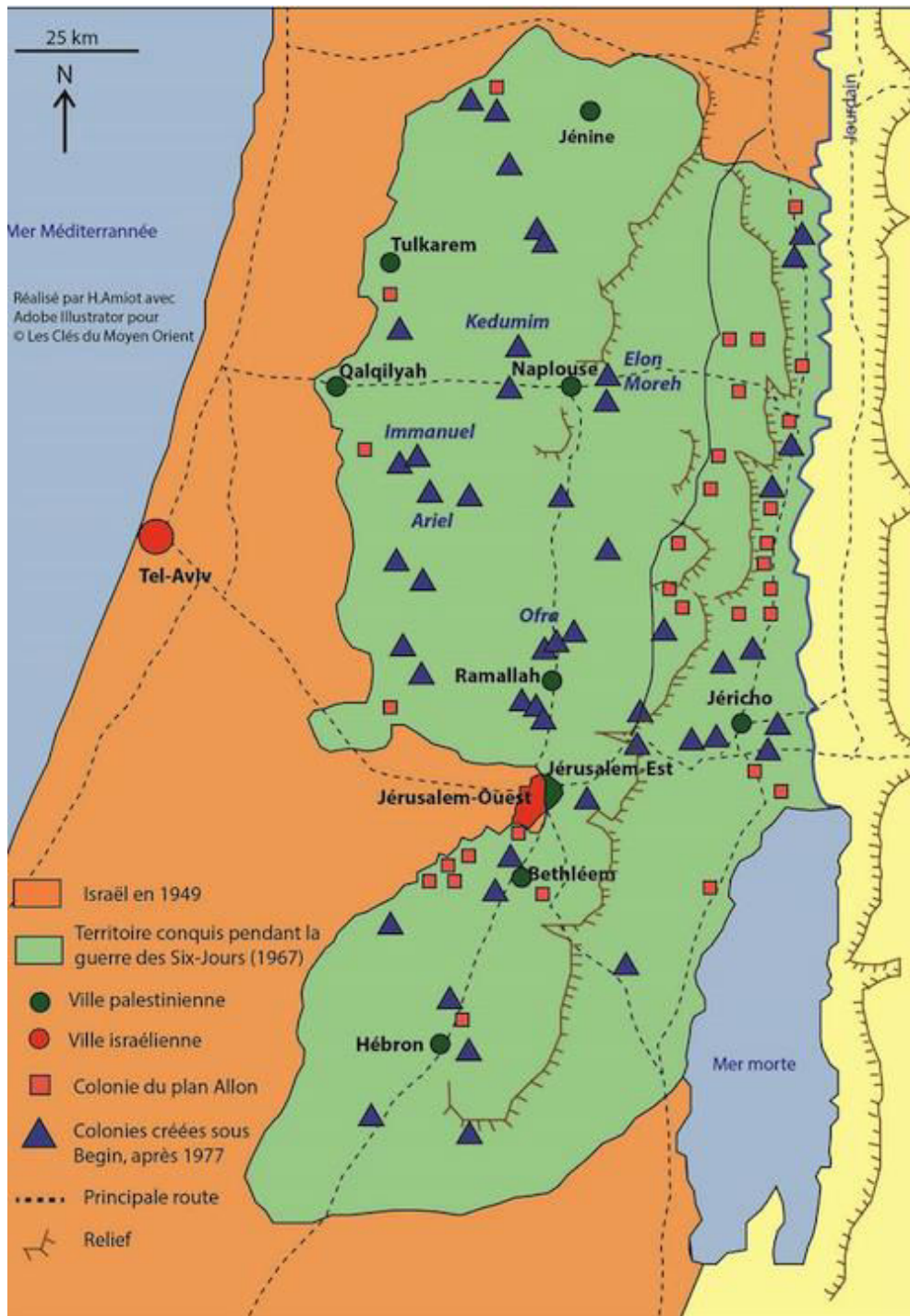
Prendre un objet de recherche conflictuel et médiatisé contraint donc le chercheur à se « *positionner intellectuellement, mais aussi idéologiquement, il est ainsi pris en tenaille entre ses efforts pour « faire de la sociologie, plutôt que de polémiquer* » (Lazillière, 2004 :

192) et les demandes de prise de position qui visent la plupart de ces interventions comme si, sur un tel sujet, il fallait en permanence dire de quel côté on se place. » (Lamarche, 2013 : 18). Le chercheur est convié, aussi bien par ses enquêtés que par ses pairs, à prendre part aux luttes qui traversent son objet d'étude. Ainsi, il ne peut prétendre à l'adoption d'une posture neutre, puisqu'il évolue au sein d'un environnement polarisé. Le choix même du lexique employé relève d'un parti pris, car dans un tel contexte, le langage est empreint d'une forte connotation symbolique et politique. C'est notamment le cas de la labellisation du conflit. En effet, le terme de « conflit israélo-palestinien » n'est pas consensuellement adopté par les Palestiniens. Pour certains enquêtés, il ne s'agit pas d'un conflit opposant deux adversaires, mais d'une guerre d'occupation avec un occupant et un occupé. Comme le souligne M. L (48 ans, Gaza, artiste) : « souvent on essaie de maintenir une position entre les deux, une position équilibrée par rapport à ce qu'on appelle ici, à tort, le conflit israélo-palestinien, mais ce n'est pas un conflit, c'est vraiment une colonisation, ce n'est pas un conflit entre deux États qui sont en conflit ou en guerre, c'est une occupation et un peuple occupé. »

Il convient de s'arrêter sur cette dimension politique et symbolique des mots. Elle invite le chercheur à jouer d'un lexique ample afin de s'adapter à différentes situations. Naviguer en terrain sensible nécessite une adaptation constante à différents univers sociaux, l'apprentissage des normes et des codes propres à chaque acteur et l'ajustement à différents registres d'interaction. En ce sens, l'utilisation d'un vocabulaire adapté est indispensable à l'insertion sur le terrain et à l'établissement d'une relation de confiance avec les enquêtés. En fonction du contexte, il faudra préférer parler du « conflit israélo-palestinien », d'« Israël » et des « Territoires palestiniens » plutôt que de « guerre d'occupation », d'« État colonial » et de « Palestine ». L'ajustement lexical est essentiel pour garantir le bon déroulement de l'interaction. L'utilisation de termes inadaptés pourrait contrevenir au long travail de confiance qui a permis d'aboutir, parfois laborieusement, à un entretien. Par exemple, avec certains segments de notre population d'étude, l'emploi du qualificatif « Israël » serait tout à fait inapproprié. L'utilisation de ce terme sous-entendrait une reconnaissance de l'État, donc de sa légitimité, et par extension traduirait l'adhésion (ou la connivence) du chercheur à une « politique coloniale ». Avec d'autres acteurs, notamment ceux qui sont investis dans une démarche de dialogue et de négociation sur la scène politique et diplomatique, il serait absurde de recourir au terme de Palestine pour se référer à l'ensemble du territoire que recouvre actuellement Israël et les Territoires Palestiniens. La même problématique se retrouve dans la qualification de l'adversaire et il est nécessaire de comprendre ce que les catégories de « juifs »,

« Israéliens », « sionistes » ou « colons » représentent pour les enquêtés. Certains utilisent le terme de « colon » pour se référer exclusivement aux personnes peuplant les colonies en Cisjordanie (cf. Carte 1. ci-dessous), tandis que d'autres l'utilisent pour se référer à toute personne possédant la citoyenneté israélienne. La nomination des villes est également extrêmement délicate et il faut parfois préférer une toponymie arabe à une toponymie hébraïque, donc plutôt parler d'Al Qods que de Jérusalem.

1. Carte de la colonisation en Cisjordanie



Changer de référentiel discursif en fonction des interlocuteurs a été une condition *sine qua non* au bon déroulement de l'enquête auprès des différents acteurs sur le terrain. Le moindre écart par rapport aux référentiels propres à chacun peut briser la confiance établie auprès des enquêtés. Par ailleurs, la pluralité lexicale et la diversité des significations que peut recouvrir un même terme soulignent l'hétérogénéité des discours et des pratiques militantes des Palestiniens en France. Au-delà des discours recueillis, l'objectivation progressive de ma posture et de mon lexique face aux différents interlocuteurs m'a permis d'appréhender la diversité des référentiels sur le terrain. Le basculement d'un système à un autre et l'intégration des normes propres à chaque acteur permettent une imprégnation du terrain et plus particulièrement du contrôle social opéré dans chacun des milieux étudiés. Ainsi, le travail d'adaptation a facilité une prise de conscience progressive du large spectre de postures et de discours possibles vis-à-vis du conflit.

Le travail d'adaptation nécessaire au recueil des données met également en exergue les attentes des enquêtés à l'égard du chercheur investi sur un terrain sensible. Ainsi, chacun de mes enquêtés a attendu que je fasse preuve d'« *une loyauté sans faille et des démonstrations permanentes de fidélité (attentions diverses, engagements solennels, sacrifices, preuves d'amour ou d'amitié, etc.)* » (Schehr, 2016 : 163). La méfiance des enquêtés à mon égard s'est également reflétée par « *des stratégies de prudence, telles qu'effectuer des tests visant à déterminer la fiabilité ou l'authenticité d'autrui, rechercher toute dissonance ou contradiction dans son comportement ou son discours, ne se dévoiler désormais que sur un mode très progressif* » (Schehr, 2016 : 163). Dans un tel contexte, la rencontre avec la population d'étude et l'accès au terrain sont conditionnés par l'engagement du chercheur auprès de ses enquêtés. Par ailleurs, si la volonté d'opter pour une posture neutre est intenable pour le chercheur, elle est également inappropriée vis-à-vis des enquêtés. Comme le constate Pirinoli (2004 : 165) dans ses travaux de recherche réalisés dans la Bande de Gaza, « *la posture "neutre" de chercheuse était impraticable : parfaitement incongrue pour mes interlocuteurs, pour qui la mémoire est à la fois une question politique et existentielle, elle était également inopérante pour moi, car, en tant que telle, elle ne me permettrait pas de construire des relations de confiance qui seules pouvaient m'offrir un accès privilégié à mon "terrain".* »

Finalement, les recherches en contexte polémogène ont de particulier que le chercheur s'inscrit dans un univers violent, où les clivages et les frontières entre les groupes s'expriment de façon manifeste et où la trahison vient polariser les relations sociales. Ainsi, l'engagement du chercheur n'est pas une possibilité de posture parmi tant d'autres, mais est une condition

sine qua non au recueil des données et à l'insertion sur le terrain. Par ailleurs, comme le souligne Schehr (2007 : 319-320) :

« La polarisation qu'implique tout conflit a une autre conséquence. Si le conflit s'inscrit dans la durée, elle tend à interdire, ou du moins à rendre problématique, toute position de neutralité. Cette neutralité peut prendre plusieurs formes. Un acteur social peut ainsi contester les causes du conflit ou estimer la polarité « Nous » / « Eux » non pertinente, il peut également être partie prenante du conflit mais souhaiter des « négociations » avec l'adversaire ou endosser un rôle demandant une certaine objectivité (diplomate, chercheur). Or, comme le souligne Caplow, la passion collective que le conflit déclenche dans un système social « a un pouvoir d'attraction sur les témoins et, si la lutte dure suffisamment longtemps, la plupart des membres du système se retrouvent finalement impliqués » (1984, p. 163). Il devient alors extrêmement difficile pour un acteur social d'affirmer sa neutralité lorsque l'ensemble auquel il appartient est impliqué dans une telle situation. Tôt ou tard, il se verra qualifier de traître par les autres membres du groupe (Åkerström, 1991). La recherche d'une position intermédiaire, l'hésitation, le refus de prendre position sont alors amalgamés à des transgressions, des actes contre le « Nous ». La neutralité est ainsi considérée comme une faiblesse, une forme passive d'aide à l'ennemi, un acte de déloyauté. Du point de vue du « Nous », il s'agit bien de trahison. »

Évoluer dans un contexte conflictuel réduit – voire élimine – toute possibilité de se situer dans une posture indéterminée vis-à-vis du conflit. Le terrain contraint le chercheur à prendre position et à révéler ce positionnement de manière explicite et manifeste. De plus, les enquêtés attendent une contribution active et un engagement total de la part du chercheur. Cependant, comme le souligne Kanaaneh (1997 : 6) *« Taking side per se is not a proof of bias any more that neutrality per se is a proof of objectivity; one can take sides and yet be objective. »*

3) Posture du chercheur sur un terrain sensible

La notion de terrain est empruntée au vocabulaire militaire (Pulman, 1988). « Aller sur le terrain », c'est s'immiscer sur un champ de bataille où s'agencent de multiples acteurs, postures et discours. Faire du terrain, c'est aussi :

« rentrer en contact, voire en conflit, avec d'éventuels ou potentiels enquêtés, mais aussi avec des codes culturels que l'on n'a pas toujours intériorisés. L'affrontement est donc inévitable, voire permanent. Il comporte plusieurs facettes. Il implique de rentrer en confrontation avec des personnes, des idées, des visions du monde. Mais plus précisément, il demande de juguler le paradoxe entre distanciation et proximité, et exige un travail sur soi constant, qui peut relever de l'affrontement en lui-même. » (Boumaza et Campana, 2007 : 8-9).

Comme nous le soulignerons au cours de ce travail, les militants palestiniens rencontrés au cours de cette recherche sont parfois en désaccord entre eux, tant sur les buts à atteindre que sur les moyens à déployer pour aboutir à leurs objectifs. De ce fait, il est particulièrement délicat de s'insérer dans un tissu militant tout en arrivant à négocier sa place auprès de l'ensemble des acteurs sur le terrain. Dans ce contexte pluriel, il ne s'agit pas d'instaurer une relation de confiance avec ses enquêtés mais des relations de confiance avec de multiples acteurs. Cette recherche m'a amenée à fréquenter des milieux entre lesquels se tissent des relations complexes. Les relations entre les différents acteurs de mon terrain sont tantôt amicales et solidaires, tantôt concurrentielles et conflictuelles. En ce sens, la problématique de la recherche conditionne la posture à adopter vis-à-vis des enquêtés. Vouloir balayer le spectre des discours et des postures de la diaspora palestinienne vis-à-vis du conflit a nécessité d'entrer en contact avec une grande diversité d'interlocuteurs. La volonté de parvenir à négocier ma place à l'égard de tous a donc motivé l'adoption d'une posture d'observateur externe vis-à-vis des différentes institutions. Garder une posture distante à l'égard des différentes structures, les traverser sans m'y impliquer, m'a permis de ne pas être prise dans les enjeux de catégorisation propres à des milieux militants concurrents. Cependant, cette position d'observateur externe doit être renégociée sans cesse auprès des différents acteurs sur le terrain. En effet, les militants appellent souvent le chercheur à occuper une place active dans les associations. J'ai toujours décliné ces propositions puisque l'étiquetage de militante dans un réseau m'aurait mise en porte-à-faux vis-

à-vis de réseaux concurrents. Cette posture distanciée à l'égard de tout engagement associatif ou partisan m'a permis de passer outre les conflits qui agitent le tissu militant et qui ressortent souvent au cours des entretiens : « *Eux, ils ont fait de la Palestine leur fond de commerce.* » (M. B, 50 ans, Cisjordanie, cadre de l'OLP) ; « *Lui, il a choisi son camp* » (M. C, 24 ans, Gaza, enseignant) ; « *Ils parlent au nom de la Palestine, mais ils ne comprennent pas en fait. Ils ne savent même pas c'est quoi l'histoire en fait.* » (M. E5, 30 ans Cisjordanie, étudiant).

Adopter une posture distanciée est d'autant plus crucial quand on sait la conflictualité et les antagonismes qui peuvent exister au sein du réseau militant. Maintenir cette posture d'observateur externe m'a permis de naviguer librement entre les différentes structures sur mon terrain. C'est donc la spécificité d'un sujet, qui implique d'osciller constamment d'un acteur à un autre, qui a tracé les contours de ma posture de chercheur vis-à-vis des différentes institutions sur le terrain.

Par ailleurs, l'entrée sur le terrain est conditionnée par l'établissement de relations de confiance entre le chercheur et ses enquêtés. En ce sens, ma présence lors des différents événements organisés autour de la cause palestinienne, mon adaptation aux référentiels propres à chaque acteur ou encore le fait que je sois introduite par un tiers ont été autant d'éléments facilitant l'instauration d'un climat de confiance avec ma population d'enquête. Un autre aspect de mon parcours biographique a également joué en ma faveur : j'avais passé du temps dans les Territoires palestiniens et connaissais donc le terrain. Ainsi, mes voyages ponctuels et mon séjour prolongé dans la région ont parfois facilité la prise de contact avec ma population. À ma grande surprise, certaines de mes connaissances dans les Territoires palestiniens ont facilité ma prise de contact avec des enquêtés en France. À trois reprises lors de mon travail de terrain, il s'est avéré que je partageais avec mes enquêtés une connaissance commune dans les Territoires. N'ayant jamais joué de mon réseau « là-bas » pour trouver des contacts « ici », je fus perplexe de voir que ma recherche présente me renvoyait à des rencontres passées. Cet inattendu du terrain, interroge de façon factuelle la notion de *continuum* entre la terre d'origine et le pays d'accueil. Par ailleurs, ces connaissances partagées ont facilité le déroulement de certains entretiens et ont permis d'instaurer un cadre favorable à l'élaboration d'une relation de confiance. Si nous sommes là dans des situations exceptionnelles qui ne concernent que trois enquêtés, il a toutefois été fréquent que je sois questionnée sur mon expérience dans les Territoires. Le vécu d'expériences communes – passage des *check-points*, fouilles, interrogatoires – devient alors un espace partagé qui permet d'établir une proximité entre l'enquêteur et les enquêtés.

Toutefois, certaines rencontres ont été teintées de méfiance et m'ont conduite à être soumise à un véritable interrogatoire quant à mon parcours et les motivations de ma recherche. Mes caractéristiques personnelles n'ont fait qu'accroître la méfiance à mon égard : je suis une femme de phénotype occidentale avec un prénom suggérant clairement une origine hébraïque et par définition, je peux constituer le parfait stéréotype de l'« autre-société ». Mon identité a parfois été rapprochée de celle d'un agent du Mossad : M. H (27 ans, Gaza, doctorant) : « *Ellie, c'est qui ? Ellie, c'est quoi ? C'est le Mossad ?* », M. J (30 ans, Guinée, recherche d'emploi) : « *Non parce que moi on me dit Ellie... mais bon moi j'entends ça, je pense directement à un agent du Mossad ! (rire)* ». Cette méfiance n'a été que renforcée lorsque les enquêtés menaient des recherches sur le laboratoire de sociologie de l'Université de Rouen et trouvaient d'autres personnes porteuses de noms indiquant une origine juive. M. E5 (30 ans, Cisjordanie, étudiant) « *Non parce que j'ai vu qu'il y avait quelqu'un d'autre dans ton laboratoire qui était juif, Mr (nom), c'est qui lui ?* » ou encore M. J (30 ans, Guinée, recherche d'emploi) : « *C'est un labo de juifs ou quoi !?!* ».

Il convient de noter que la confiance et la méfiance ne sont pas deux tendances opposées. La méfiance est bien plus que la non-confiance (Balsa, 2005), elle réside dans un risque calculé et maîtrisé (Giddens, 1994). On peut donc admettre qu'une relation de confiance peut se bâtir sans que disparaisse un certain degré de méfiance à l'égard du chercheur. Comme le souligne Schehr (2016 : 152 - 160) :

« la méfiance peut être envisagée comme une compétence permettant l'ajustement à certaines situations sociales et que l'on ne peut seulement la définir comme le négatif de la confiance. (...) même lorsqu'elle apparaît radicale ou qu'elle tend à se systématiser, elle ne peut pour autant devenir absolue. Elle engage en effet toujours dans les cas étudiés une forme minimale de confiance, ce qui est d'ailleurs congruent avec ce qu'avancent Anthony Giddens (1994) et Niklas Luhmann (2000) en distinguant le concept de confiance de celui de trust (...). [M]ême la personne méfiante continue de se fier à des attentes et à un savoir qu'elle croit partagés ; elle compte sur le fait que ses actions se passeront à l'avenir comme elles se passent habituellement ; elle fait encore confiance aux formes de présentation de soi de certains de ses interlocuteurs lorsqu'ils prétendent être qui ils sont ou manifestent telle ou telle attitude, etc. »

Enfin, en choisissant un objet de recherche, le chercheur choisit son degré de distance ou de proximité face à un critère discriminant qui sera celui imposé à sa population d'étude. Dans

notre cas, la revendication d'une identité ethnonationale, la *palestinéité*, constitue le critère inclusif à notre échantillon. Toutefois, l'identité des enquêtés ne se limite pas à la revendication de leur *palestinéité*, tout comme mon identité ne peut se réduire à ma non-appartenance à cette communauté. Les recherches en sociologie de la migration ont souvent décrit la relation qui se tisse entre un chercheur et ses enquêtés en termes *d'insider-outsider*. Contrairement à l'*outsider*, l'*insider* est une personne appartenant au même groupe que sa population d'étude. On peut néanmoins interroger cette typologie sans doute trop restrictive, le chercheur se situant souvent dans une posture hybride à l'intersection de multiples dimensions qui l'éloignent ou le rapprochent de ses enquêtés. L'identité ethnonationale constitue ici l'homme de paille qui couvre la complexité des dynamiques identitaires (Carling et al., 2014). La rencontre avec l'autre se construit autour de multiples rapports de similitude et de différence concernant maintes variables – tels que le sexe, l'âge, la couleur de peau, la nationalité, la religion, la langue, etc. – dont la force discriminante tend à varier en fonction de l'interlocuteur et des contextes. Ainsi, la typologie *insider-outsider* est certes pertinente, mais non suffisante pour rendre compte de la complexité d'une rencontre.

Dans certains cas, d'autres critères ont occupé une place centrale dans le degré de proximité avec la population étudiée. Mme X (35 ans, Cisjordanie, éducatrice), par exemple, se déclare « militante féministe » et souhaite plus de visibilité des femmes sur la scène militante. Tout au long de l'entretien, elle m'identifie comme une femme engagée. Mme X utilisera le « nous » pour parler des femmes militantes par opposition à « eux » utilisé pour se référer aux hommes. Un autre exemple du glissement de catégorie peut s'illustrer dans l'entretien réalisé avec M J. (30 ans, Guinée, recherche d'emploi) qui a eu lieu juste après les attentats de Charlie Hebdo. C'est alors la religion qui a occupé une place centrale au cours de notre rencontre et qui est devenue la caractéristique clivante d'un rapport entre le moi, musulman, et le toi, juif. Bien que les critères déterminant une posture d'*insider* ou d'*outsider* peuvent varier en fonction des contextes et des rencontres, la plupart des relations se sont établies autour d'un rapport d'extériorité à la palestinéité : « *Toi, t'es française, moi je suis Palestinien, alors je dois te transmettre l'histoire* » (M. E5, 30 ans, Cisjordanie, étudiant).

La posture d'*outsider* présente un certain nombre d'avantages sur le terrain. En effet, les enquêtés peuvent exprimer des choses qui sont perçues comme évidentes de l'intérieur. Par ailleurs, n'étant moi-même membre d'aucune association, les enquêtés ont pu se sentir libres d'évoquer leur rapport ambivalent à l'engagement. Comme le souligne M. C (24 ans, Gaza,

enseignant) : « *Oh là là, si ils savaient ce que je te dis* ». Cet effet conforte le choix d'avoir conservé une posture distante vis-à-vis des différentes institutions sur le terrain.

Toutefois, si la posture d'*outsider* peut représenter certains avantages, elle peut également faire apparaître le chercheur comme une menace. En effet,

« the researcher can be seen as a threat to migrants in insecure situations. This is especially the case if there is an overlap between the information that the researcher seeks, and that which authorities need so as to tighten control. Informants' expectation of help or fear of betrayal from the researcher could be greatest if the researcher is firmly placed in the archetypal outsider category: a member of the majority population in the country of settlement. » (Carling, 2014 : 42).

Les militants palestiniens en France sont surveillés par les autorités et les services de renseignement. Ainsi, les dispositifs d'enquête, tels que le dictaphone ou la prise de note, n'ont fait que renforcer la suspicion des enquêtés à mon égard. Certains segments de ma population m'ont identifiée comme une menace et cela s'est reflété dans le nombre conséquent de refus qui se sont concentrés sur la part la plus vulnérable de la population étudiée. C'est auprès des réseaux les plus exposés à la surveillance que la méfiance à mon égard était la plus manifeste. La rencontre ne peut advenir si les enquêtés identifient le chercheur comme appartenant à l'adversité (sioniste, agent du Mossad, espion du camp adverse, etc.). Il a donc fallu négocier ma place et me faire accepter auprès de différents acteurs afin de pouvoir circuler dans les différents espaces, souvent connectés, mais parfois antagonistes, de mon terrain.

Vignette illustrative¹⁸

Ma première prise de contact avec l'association X s'est soldée par un refus. En 2016, l'association a changé de présidence et j'ai profité de ce remaniement pour prendre contact avec le nouveau président. De là, six mois de discussion par mail se sont écoulés avant que je puisse obtenir un premier entretien. Lors de ma première rencontre avec le nouveau président de l'association, je dois au préalable me plier à répondre à une série de

¹⁸ Cette illustration indique également que les refus ne sont pas immuables. Ils sont une réponse donnée à une requête à un moment particulier en fonction du contexte et des représentations suscitées par l'enquêteur. Il semble important que l'enquêteur s'attarde à comprendre ce que ces refus peuvent révéler des dynamiques sociales à l'œuvre sur le terrain. Comme nous le soulignerons au cours de ce travail, certains refus ont pu traduire un sentiment d'insécurité, d'autres sont le reflet d'un désengagement, notamment quand les personnes identifient le chercheur comme engagé sur son propre terrain.

questions et je ne peux ni enregistrer ni prendre de notes. Le lendemain, mon interlocuteur me propose un second rendez-vous. Le second entretien se rapproche du premier et mon interlocuteur s'institue comme meneur de la discussion. À la troisième rencontre, l'enquêté se prêtera finalement au jeu de l'entretien et me laissera lui poser des questions. Il deviendra par la suite un informateur privilégié, me présentant de nombreuses personnes, m'appelant régulièrement pour m'informer de nouveaux projets et m'invitant à prendre part aux activités de son association. Bien qu'une relation de confiance se soit instaurée, il ne me sera jamais possible d'enregistrer ou de prendre des notes durant nos échanges.

À la vue de l'insertion sur le terrain et du succès de la méthode dite « boule de neige », on peut arguer qu'un certain degré de confiance réciproque a été établi avec la population enquêtée. Cette confiance n'a été que renforcée à mesure des rencontres et du temps écoulé sur le terrain. Toutefois, il faut souligner que l'importance de la confiance personnelle opère toujours en tant que gage, bien souvent sous une forme d'exception. Dans les cultures d'une socialité plus directe, il est ainsi possible de laisser une personne connue traverser les barrières de l'inconnu.

Au final, la réaction de l'interlocuteur, son degré de coopération, de connivence ou de méfiance se sont révélés être des indicateurs efficaces dans l'analyse. Comme le souligne Grojean (2010), « *les aléas du terrain [peuvent être] révélateurs de sa structuration* ». Le travail de terrain s'est donc constitué autour de rencontres froides ou chaleureuses, méfiantes ou confiantes, formelles ou amicales, parfois ambiguës, souvent complexes, mais toujours enrichissantes. Quelle que soit leur nature, chacune de ces rencontres m'a permis de saisir des processus sous-jacents aux interactions entre le chercheur et ses enquêtés, de m'imbiber de la nature et de la structuration de mon objet d'enquête, et ont constitué un questionnement permanent sur la place et le rôle du chercheur impliqué dans une démarche qualitative.

II. Les dilemmes éthiques d'une recherche en terrain sensible

Le cadre éthique dans lequel s'inscrit toute recherche constitue un socle de réflexions concernant tant le choix des outils méthodologiques que l'objectivation de sa posture de chercheur. Se lancer dans une telle démarche introspective s'est avéré d'autant plus crucial qu'en menant cette enquête, j'ai été amenée à rencontrer différents acteurs s'inscrivant aussi bien dans les canaux normatifs du militantisme que dans des pratiques en déviance par rapport à des normes sociétales ou communautaires. Le recueil de données a donc été ponctué par des dilemmes éthiques, concernant tant la place que j'ai occupée sur mon terrain, que les risques éventuels que pouvait constituer mon travail à l'égard de certains enquêtés. C'est donc la spécificité de ce terrain sensible, qui a entraîné un long cheminement de réflexions sur toutes les implications que peut provoquer une insertion au sein d'un réseau militant qui oscille entre déviance et conformité.

Les recherches sensibles ont été définies par Sieber et Stanley (1988 : 49) comme des « *études dans lesquelles il y a des conséquences ou des implications sociales, soit directement pour les participants de la recherche soit [indirectement] pour la catégorie d'individus représentée par la recherche* ». Les travaux de Lee et Renzetti (1993) ont permis d'entamer une vaste réflexion sur les sujets dits « sensibles » qui ont la particularité de constituer une menace aussi bien pour le chercheur que pour les enquêtés. Cette menace peut être d'ordre éthique, physique, émotionnel ou professionnel (Lee-Treweek et Linkogle, 2000). Nous aborderons ici la question des « dangers » rencontrés au cours du travail de terrain et qui illustrent le caractère sensible de cette recherche, ainsi que le questionnement éthique qui en a découlé.

Dans les pratiques militantes, les frontières sont parfois poreuses entre déviance et conformité. Cette porosité se reflète dans les procès auxquels sont confrontés certaines associations ou militants, mais aussi par la sanction de certains répertoires d'action tels que les activités de boycott des produits israéliens et le soutien de la campagne BDS¹⁹. La répression

¹⁹ La campagne « Boycott, Divestment, Sanctions » est une campagne internationale lancée en 2005 et suivie par de nombreuses ONG à travers le monde. Elle vise à exercer une pression internationale sur Israël au travers d'un boycott économique, culturel et académique. « *En France, le mouvement fait l'objet depuis 2010 de poursuites systématiques. En février 2010, Michèle Alliot-Marie, alors ministre de la justice, fait parvenir une circulaire aux*

et la surveillance des activités de la diaspora palestinienne en France, qu'elles soient généralisées à l'ensemble du mouvement ou spécifiques à certains segments du réseau diasporique, soulignent le danger que peut représenter la participation à des activités politiques. Comme le souligne Mme P (54 ans, Arabie Saoudite, PU) :

« Il y a des gens qui n'ont jamais participé parce qu'ils avaient peur, il y a aussi une crainte car jusqu'à il n'y a pas longtemps c'était très mal vu de dire qu'on est Palestinien. Il y a des menaces aussi, il ne faut pas oublier qu'il y a plusieurs personnalités palestiniennes qui ont été assassinées à Paris. Donc nous, on était protégés par les renseignements généraux parce qu'à partir du moment où vous avez une visibilité vous saviez que vous pouviez être en danger à Paris. Et puis aussi une telle méconnaissance de la question palestinienne de la part de la population française, une forme de racisme, donc beaucoup de personnes se sont fondues dans le paysage sans vouloir faire de bruit. »

Certains segments du réseau diasporique font l'objet d'une surveillance importante. La crainte du Mossad est omniprésente sur le terrain et s'est traduite dans la méfiance de certains enquêtés à mon égard. Ce phénomène est d'autant plus renforcé que les méthodes de recueil de données peuvent se rapprocher des dispositifs de collecte d'informations utilisés par les services de renseignement (questions, enregistrement, prise de notes) : *« Pourquoi tu prends des notes ? Tu collectes des informations pour le Mossad ou quoi ? »* (M. E5, 30 ans, Cisjordanie, étudiant). M. E5 retracera, au cours de l'entretien, une de ses confrontations avec les services de renseignement :

« Moi, j'ai été convoqué. Mon avocat il m'a dit de tout enregistrer avec mon téléphone, mais à l'entrée ils m'ont fouillé et ils m'ont pris toutes mes affaires... Et bah, c'était le Mossad ! Ils voulaient que je travaille pour eux. Ils voulaient des informations... Il y a

procureurs visant les « appels au boycott de produits israéliens » et recommandait aux parquets d'apporter « une réponse ferme ». Le 20 octobre, la Cour de cassation a confirmé la condamnation par la cour d'appel de Colmar de 14 militants de BDS à 28 000 euros de dommages et intérêts aux parties civiles, ainsi qu'à une amende de 1 000 euros avec sursis pour chacun des militants. Il leur est reproché d'avoir participé à une manifestation dans un magasin Carrefour à Illzach (Haut-Rhin), « appelant au boycott des produits en provenance d'Israël ». Pour la haute juridiction française, le délit de « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race, ou une religion déterminée » est bien constitué. Ces arrêts de la Cour de cassation font de la France l'un des rares pays du monde, et la seule démocratie, où l'appel au boycott par un mouvement associatif ou citoyen pour critiquer la politique d'un Etat tiers est interdit. Plusieurs militants pro-palestiniens soulèvent d'ailleurs le fait que tous les appels au boycott ne soient pas traités de la même manière : les appels au boycott contre l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid, contre la Birmanie du temps de la junte ou même contre le Mexique au moment de l'affaire Florence Cassez n'ont jamais fait l'objet de poursuites. » En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/11/13/qu-est-ce-que-le-mouvement-boycott-desinvestissemment-sanctions-qui-agace-israel_4809044_4355770.html#1vSlTGcuHRCutQ3w.99

des gens toujours qui te surveillent. Ils te surveillent. C'est de l'espionnage. Des gens qui viennent pour enregistrer ce que j'ai dit et moi je vois, je vois les choses. Je vois comment ça se passe. Par exemple, il y a la brigade des juifs, ils ont affiché ma photo comme quoi je suis terroriste ou je sais pas quoi. Du coup ce genre de gens-là, ils ne me connaissent pas personnellement, ils ne savent pas qui je suis, comment ils affichent ma photo comme ça. (...) Et puis il y en a des militants qui se sont fait assassiner à l'étranger. C'est dangereux tout ça. »

Par ailleurs, comme l'indique le témoignage dans *Médiapart* du 9 mai 2016 (voir vignette ci-dessous) les pratiques militantes peuvent conduire à des difficultés dans le renouvellement des titres de séjour.

Vignette illustrative. Témoignage dans *Médiapart*, 9 mai 2016

« Dans un courrier daté le 15 mars 2016, faisant suite à ma demande de naturalisation enregistrée le 6 décembre 2013, le sous-directeur de l'accès à la nationalité française, M. Cyrille Le Vely donnait suite à mon recours hiérarchique datant du 16 juin 2015 en substituant à une décision d'ajournement à deux ans, en raison d'un manque de ressources suffisantes et stables, une décision de rejet retenant l'«activisme au sein de l'Union Générale des Etudiants Palestiniens » (GUPS) ainsi que mon adhésion au « Palestinian Youth Movement » (PYM) accusé d'être une structure affiliée au Front Populaire pour la Libération de la Palestine, et revendiquant d'après son auteur la « résistance contre l'Etat d'Israël ». M. Le Vely m'accusait également d'entretenir des liens avec « des individus prônant la résistance armée et soutenant la cause du Hamas palestinien » lors de ce qu'il a appelé l' « entretien s'inscrivant dans le cadre » de ma demande de naturalisation. Il conclut que mon loyalisme envers la France ne saurait être avéré, selon lui, en raison de mon activisme et de l'environnement dans lequel j'évolue. (...)

Mais que sont au juste le PYM et la GUPS ?

Adhérer à la GUPS, selon M. Le Vely, remettrait en cause ma loyauté envers la France. Cette dernière est pourtant une association étudiante inscrite à la Préfecture de police de Paris et en ce sens régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Le nom de cette association ainsi que la seconde, le Palestinian Youth Movement, paraissent au journal officiel. A ce titre, elles sont toutes les deux reconnues par l'Etat, comme le sont d'ailleurs d'autres associations, des ONG, des syndicats ou même des partis politiques français. Quant au PYM, M. Le Vely considère qu'elle est affiliée au FPLP, ce qui en soi constitue une accusation dont l'ampleur est susceptible de restreindre une personne dans tous ses

mouvements ainsi que dans toutes ses activités en France. Non, le PYM n'a jamais été affilié au FPLP ni à aucun autre parti ou mouvement palestinien.

Mais à supposer un instant que ces accusations soient tout sauf diffamatoires, ne suffisent-elles pas à rayer et pour toujours l'existence de ce type d'association en France ? Pourquoi bénéficient-elles au contraire de la reconnaissance de l'Etat ? Plus encore, comment les autorités « compétentes » enquêtent-elles et d'où tiennent-elles leurs informations ? Je pense être aujourd'hui en droit de poser ces questions surtout qu'un ajournement, motivé par un manque de ressources suffisantes, avait précédé la décision du rejet alléguant des motifs différents, en l'occurrence militants. Finalement, l'enquête remontant à mes activités militantes, quand bien même celles-ci soient exercées dans le cadre garanti par le droit (ou la liberté) d'association de la loi du 1^{er} juillet 1901, ne constitue-t-elle pas un excès de zèle, ou n'est-ce alors que l'exercice d'une prérogative mystérieuse dont peut jouir M. Le Vely et que lui assurerait aujourd'hui l'état d'urgence ?

L'autre remarque qui n'avait pas manqué d'impertinence est celle de mes présumés liens avec des individus soutenant, je cite : « la cause du Hamas palestinien » ! En voilà une bonne ! Un avocat spécialiste m'avait d'ailleurs fortement déconseillé de contester cette décision devant le tribunal administratif de Nantes, notamment à cause du climat qui gagne le pays actuellement où la crispation a atteint un tel point que ce genre d'accusation, même fumeux, ne pourrait être remis en cause.

Ce que l'avocat voulait me dire en fait, c'est qu'il importerait peu au jour d'aujourd'hui au juge d'enquêter sur le caractère fondé ou non de ces accusations dès lors qu'elles proviendraient d'une telle autorité, et qu'elles comporteraient des désignations du type : « appartenant à » telle, ou des « liens avec » des personnes soutenant telle autre organisation. Inutile donc de porter à l'attention du juge que le tribunal de l'Union européenne avait annulé sa décision de maintenir le Hamas sur sa liste des organisations terroristes en 2015 mais que les gouvernements européens s'obstinent à ce jour à le considérer comme telle.

Comment lire ce rejet ?

Qu'est-ce qui pourrait bien conduire une personne aussi compétente que M. Le Vely à vouloir retenir, après une décision d'ajournement pour manque de ressources, des éléments tels que mon adhésion à la GUPS ou au PYM dans l'enquête « préalable » dont j'ai sans doute fait l'objet, pour justifier le rejet de ma demande ? Je suis en droit de penser, à juste titre, et ce jusqu'à preuve du contraire, que cette décision n'émanerait en réalité que du jugement purement arbitraire de son auteur. Je me permets également d'interpréter que ce pouvoir est opposé à l'encontre de tout individu, quelle que soit son origine ou son degré d'implication politique, dès lors qu'il s'exprimerait, et ce au sein même d'institutions françaises légales, contre l'Etat d'Israël. »

En France de nombreuses factions palestiniennes sont inscrites sur la liste des organisations terroristes. Parmi elles se trouvent des partis politiques, comme le Hamas ou le FPLP (Front Populaire de Libération de la Palestine), mais aussi des factions armées comme le Djihad Islamique ou les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa. L'interdiction de ces organisations sur un territoire n'implique pas pour autant qu'elles en soient absentes. Cependant, cela les contraint à adopter des stratégies de dissimulation. Si une partie des institutions diasporiques sont inscrites dans des canaux légaux de la sphère politique et militante, certaines structures opèrent à la marge de ces canaux normatifs. Le cadre légal représente donc une forte contrainte pour les acteurs sur le terrain et conduit à la surveillance du réseau diasporique et, dans quelques cas, à la condamnation de militants²⁰. Pour les enquêtés impliqués dans des pratiques déviantes vis-à-vis des normes véhiculées dans la société d'accueil, cette recherche peut donc constituer un risque de sanction si les données ne sont pas recueillies, préservées et diffusées avec la plus grande vigilance.

Le contexte géopolitique particulier dans lequel s'est réalisé le travail de terrain – avec un Moyen-Orient secoué par de nombreux conflits, la détérioration des relations israélo-palestiniennes, le renforcement des politiques antiterroristes et la vigilance accrue à l'égard des réseaux islamiques – n'a fait qu'exacerber la menace de sanctions qui pèse sur certains individus, se traduisant par un plus grand climat de méfiance à l'égard d'un chercheur qui peut être assimilé à la figure d'indicateur de la police ou d'agent infiltré des services secrets. Par ailleurs, la difficulté d'accéder à certains réseaux et les refus catégoriques de participer à l'enquête sont des phénomènes qui reflètent l'inquiétude de certains militants à l'égard de cette étude. Quelques acteurs rencontrés lors de mon Master, et qui avaient à l'époque tenu des propos non conformes à ceux attendus dans la société d'accueil, n'ont pas souhaité être remobilisés lors de ce travail de thèse. Ces refus reflètent la façon dont le contexte géopolitique a pu influencer le déroulement du travail de terrain et compliquer l'accès à des réseaux bien souvent moins visibles, mais pas nécessairement moins influents de mon terrain. Toutefois,

²⁰ Dans le réseau de solidarité, la présidente d'Europalestine, Olivia Zémor, a ainsi subi un procès en 2013 pour incitation à la haine en raison de son implication dans la campagne BDS. D'autres associations ont été traduites en justice pour leur implication présumée dans le financement de réseaux qualifiés de « terroristes ». C'est le cas de l'association humanitaire Perle d'espoir qui consacre une part de son activité à la récolte de fonds pour les enfants de Gaza. En 2012, cette association fut inscrite sur la liste des organisations terroristes en raison de son implication présumée dans le financement de réseaux jihadistes en Syrie. Après une longue procédure judiciaire, les dirigeants de l'association seront finalement relaxés et l'association supprimée de la liste des organisations terroristes.

comme nous le verrons dans le chapitre III, les refus ont pu être traités comme un résultat à part entière dans cette recherche. Par ailleurs, les enquêtés qui ont participé à cette recherche reflètent – de façon négative ou positive selon leur posture – le discours de ceux qui n’ont pas souhaité être enquêtés.

La conscience du risque de sanction est présente chez les personnes qui sont sorties d’un discours normatif. Le choix même du lieu de la rencontre par l’enquêté reflète parfois le caractère confidentiel de ce qui va être dit. La prise de conscience des risques encourus par la tenue de certains propos s’est parfois exprimée par un retournement de la menace et une insistance sur les éventuelles répercussions que pourraient entraîner une utilisation inappropriée des données. Advient alors une réciprocité ou un partage du risque entre enquêté et enquêteur, entre celui qui en a trop dit et celui qui a trop questionné.

Vignette illustrative :

Saher me donne rendez-vous dans un troquet parisien fermé un lundi soir à 23h. Quand j’entre dans le lieu, l’éclairage est faible, l’ambiance tamisée et Saher fume une cigarette au comptoir. Il me salue de façon froide et méfiante. Je m’installe à côté de lui et allume une cigarette. J’avais rencontré Saher quelques semaines auparavant dans un rassemblement pour la Palestine. À cette occasion, nous avons discuté et Saher avait accepté de participer à un entretien. Avant d’accepter cet entretien, Saher m’avait longuement questionné sur mon parcours et mes expériences dans les territoires israéliens et palestiniens. Il n’a négligé aucun détail : qu’est-ce que j’avais vu et vécu, qui j’avais rencontré, à qui j’avais parlé. Après ce long échange, Saher avait accepté qu’on se retrouve la semaine suivante pour faire un entretien. Si notre première rencontre s’était soldée par une touche de cordialité, quand j’ai retrouvé Saher ce soir-là, il semblait nerveux et méfiant. Malgré cette méfiance apparente, Saher était enclin à la discussion et répondait à mes questions. Il parlait sans tabou mais ponctuait ses propos par des menaces : « Tu sais, s’il y a des fuites, on saura te retrouver. » Nous avons échangé pendant deux heures ce soir-là. Après l’entretien, j’étais déconcertée par la mise en scène de cette soirée et par la froideur de mon interlocuteur. Quelques mois plus tard, j’ai croisé de nouveau Saher au cours d’une manifestation. Il est venu à ma rencontre. Il m’a fait remarquer que lors de l’entretien nous avons évoqué des sujets qu’il n’avait pas l’habitude de discuter et que cela l’avait fait réfléchir sur son parcours. Il s’est montré inquiet de savoir si notre entretien avait pu m’aider dans mes recherches.

Enquêter sur un terrain sensible ne va donc pas de soi et nécessite une constante réflexion éthique qui façonne la position du chercheur, son insertion sur le terrain mais aussi la collecte,

la conservation et l'utilisation des données recueillies. Par ailleurs, il convient d'insister sur le fait que *certains contacts se sont effectués de façon anonyme, c'est-à-dire que les personnes n'étaient pas anonymisées a posteriori, mais a priori et que la rencontre s'est effectuée sous couvert d'anonymat. Ces entretiens se sont réalisés sans enregistrement, ni prise de notes, ni recueil d'informations qui pourraient permettre d'identifier la personne (nom, parcours, profession, âge, etc.).* La frontière parfois floue entre canaux légaux et illégaux du militantisme, entre déviance et normalité, renforcée par le contexte dans lequel s'est déroulée l'enquête, a donc constitué un socle de réflexions éthiques conditionnant l'approche méthodologique et l'analyse des résultats.

Par ailleurs, il convient de souligner que la question de la déviance ne se limite pas à l'adoption d'attitudes non conformes à celles attendues dans la société d'accueil. Les comportements et les discours peuvent être également en déviance par rapport aux normes véhiculées par la communauté d'appartenance ou par rapport à celles instituées par les groupes dans lesquels évoluent les individus. Chaque institution possède son propre système de valeurs. Cependant, lors d'entretiens en face à face, l'enquêté peut se soustraire à ces normes et développer un discours contestataire, non conforme ou critique par rapport aux valeurs partagées par ses pairs.

Le cadre dans lequel se déroule l'entretien est déterminant sur le discours tenu par les interviewés (Blanchet et Gotman, 1992). Au cours de cette recherche, le choix du lieu de la rencontre a toujours été laissé à la convenance des enquêtés. Ceux-ci ont majoritairement choisi des espaces publics tels que des cafés. Quelques femmes ont préféré réaliser les entretiens à leur domicile. Quant aux individus occupant des places centrales dans des institutions militantes, ils ont principalement choisi de me rencontrer au sein de leur organisation. Ces différents espaces ont eu des répercussions sur les discours tenus par les enquêtés. Les rencontres au sein d'un cadre institutionnel – où les individus sont soumis à d'importants dispositifs de contrôle – ont produit des discours en conformité avec la politique de l'institution. Les individus utilisaient peu d'énoncés en première personne et ramenaient bien souvent la discussion à des enjeux collectifs. Par opposition, au cours des entretiens réalisés dans les cafés et à domicile, les enquêtés étaient enclins à parler en première personne, à retracer leur parcours et à adopter des postures critiques allant parfois jusqu'à transgresser un discours normatif :

Mme O (52 ans, Liban, graphiste) : « *Je préfère qu'on se voie chez moi, hein ? C'est possible ? Comme ça je serai plus tranquille pour parler, parce que je n'ai pas envie qu'on entende ce que je vous raconte.* »

M. H (27 ans, Gaza, doctorant) : « *Oh là là ! s'ils savaient que je dis ça !* »

M. C (24 ans, Gaza, enseignant) : « *Je prends des risques à dire ça... On va encore dire « qu'est-ce qu'il a encore raconté M. C? »... Mais bon, je suis plus à ça près ! (rire)* ».

Nous reviendrons dans l'analyse sur ces postures transgressives, notons pour le moment que le risque encouru par l'adoption d'une posture en déviance vis-à-vis d'un système de valeurs est exprimé de façon explicite par les enquêtés lors des entretiens. Par ailleurs, les extraits ci-dessus soulignent l'importance d'instaurer un climat de confiance mutuelle entre le chercheur et l'enquêté afin de s'émanciper des discours normés et convenus, souvent qualifiés de « discours de façade » par les sociologues. Bien qu'il soit évident que le contexte dans lequel se déroule l'entretien (espace public, domicile, etc.) et que le ressenti à l'égard de l'enquêteur (confiance, méfiance, etc.) jouent un rôle notable sur le discours produit par les enquêtés, l'idée selon laquelle un discours de vérité se tapirait derrière un discours de façade semble quelque peu hasardeuse. Le prolongement d'un tel argument conduirait, d'une part, à penser que nous vivons au sein d'une culture de la dissimulation et, d'autre part, que le discours produit par l'enquêté après avoir instauré une relation de confiance, la vérité, a une valeur qualitativement supérieure à celui qui l'a précédé, la façade. Une autre possibilité serait d'envisager que plusieurs vérités peuvent coexister au sein d'une même personne et donc que le référentiel qui fait sens à l'individu n'est pas le même en fonction de l'espace dans lequel il se situe et de son degré de promiscuité avec son interlocuteur. Ainsi, comme le disait Morin « *le contraire d'une vérité profonde, ce n'est pas une erreur, c'est une autre vérité profonde. Je suis sensible aux diverses vérités, y compris à celle de mon adversaire* »²¹. La façade a ses raisons d'être et dans notre cas, elle indique que les enquêtés sont conscients des systèmes de valeurs dans lesquels ils évoluent. Elle relève donc plus d'un comportement d'adaptation prudente que de dissimulation assumée. Des différences connues ou inconnues dans la situation de nos interlocuteurs ont pu renforcer leur prudence lors des entretiens. Comme nous le verrons dans la section suivante, la composition de notre population d'étude justifie une telle tendance.

²¹ En ligne : http://www.intelligence-complexite.org/fr/documents/dictionnaire-de-citations.html?tx_contagged%5Bsource%5D=default&tx_contagged%5Buid%5D=284&cHash=ac7e4db0a3b27cf82ede424f03c351f6

III. Population d'étude

« S'envolent les colombes

Se posent les colombes. »

Mahmoud Darwich (1984) *La terre nous est étroite et autres poèmes.*

1) Les Palestiniens en exil

Plus de six millions de Palestiniens vivent actuellement en exil.

La création d'Israël, appelée Nakba (*trad.* catastrophe) par les Palestiniens, a entraîné 800 000 Palestiniens sur les routes de l'exil en 1948²². La plupart d'entre eux se sont réfugiés en Transjordanie (440 000), dans la bande de Gaza (170 000), au Liban (145 000) et en Syrie (120 000). Face à ce flux important de réfugiés, les Nations Unies ont créé, le 19 novembre 1948, l'UNRPR (United Nations Representation for Palestinians Refugees) afin d'organiser les secours. Cependant, le « *problème des réfugiés palestiniens est demeuré entier, et, à mesure qu'il s'installait dans la permanence, s'organisaient des secours eux-mêmes permanents, par la création, le 8 décembre 1949, d'un autre organisme, l'UNRWA, toujours en fonction.* » (Bettati, 2013 : 101-102).

Les deux tiers de la diaspora palestinienne disposent aujourd'hui du statut de réfugié. Ces personnes sont prises en charge par une instance spécifique : l'UNRWA (*United Nations Relief*

²² Les causes de l'exode de 1948 et les origines du problème des réfugiés palestiniens sont sujettes à de nombreuses controverses entre historiens. Pour toute une génération d'historiens israéliens, les Palestiniens auraient fui la Palestine en réponse aux appels lancés par les dirigeants arabes. A contrario, pour les historiens palestiniens l'exode a été provoqué par une expulsion liée aux affrontements et à de nombreux massacres (Khalidi, 1961, Sanbar, 1984). Par la suite, un courant d'historiens israéliens, appelés révisionnistes ou nouveaux historiens, ont indiqué que la majorité des palestiniens n'ont pas choisi mais ont été contraints au départ. Ainsi, pour Ilan Pappé (2008), les Palestiniens ont été victimes d'un « nettoyage ethnique ».

and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East). Selon cette institution, les réfugiés palestiniens sont définis comme :

« persons whose normal place of residence was Palestine during the period 1 June 1946 to 15 May 1948, and who lost both home and means of livelihood as a result of the 1948 conflict. UNRWA services are available to all those living in its area of operations who meet this definition, who are registered with the Agency and who need assistance. The descendants of Palestine refugee males, including adopted children, are also eligible for registration. When the Agency began operations in 1950, it was responding to the needs of about 750,000 Palestine refugees. Today, some 5 million Palestine refugees are eligible for UNRWA services. »

Depuis 1993, cette définition a été élargie et les Palestiniens en exil n'ont plus la nécessité d'être dans le besoin ou de résider dans un des pays d'intervention de l'UNRWA pour prétendre au statut de réfugié (Takkenberg 1998 : 77). *« Le statut de réfugié n'est donc plus lié à partir de cette date à un lieu de résidence, ni à un critère humanitaire. »* (Doraï, 2005 : 212).

2. L'exode en photographie²³



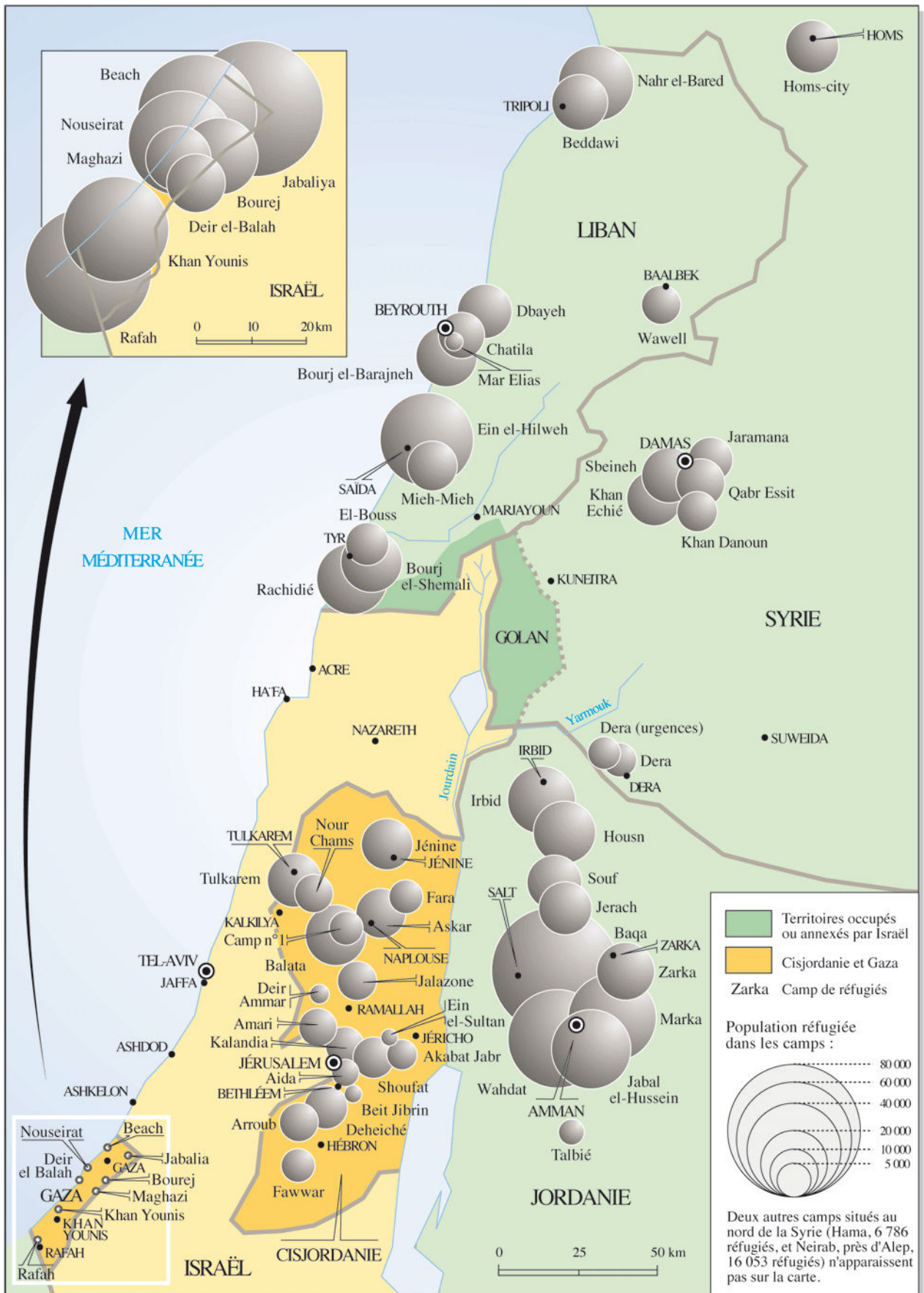
En 1967, la guerre des Six jours qui opposa l'Etat d'Israël à la Jordanie, l'Egypte et la Syrie, a provoqué une nouvelle vague d'exode estimée à 400 000 Palestiniens. La plupart des exilés

²³Source : <https://www.swissinfo.ch/fr/exposition--la-nakba- le-conflit-isra%C3%A9lo-palestinien-passe-par-berne/34051966>
<https://reverse.co/Jour-de-la-Nakba-15-mai-2018-Manifestation-a-Geneve-1526>

(90%) se sont installés dans des camps de réfugiés dans les pays avoisinants la Palestine mandataire – principalement en Jordanie, au Liban et en Syrie – en attendant leur retour (cf. Carte n°3 ci-dessous). De nombreux déplacés ont également rejoint les camps de réfugiés présents sur les Territoires Palestiniens – la Bande de Gaza comptent huit camps de réfugiés et la Cisjordanie dix neuf – ce qui a conduit de nombreuses familles palestiniennes à être en situation d'exil sur sa propre terre.

Les déplacements de populations palestiniennes sont toujours d'actualité. La construction du mur, le processus de colonisation, la saisie et la démolition de maisons appartenant à des Palestiniens, ainsi que les bombardements provoquent chaque année le déplacement de nombreuses familles. À titre d'exemple, on peut noter que selon une enquête menée par le Bureau Central des Statistiques Palestinien, la construction du mur en Cisjordanie a contraint 28 000 Palestiniens au déplacement en 2008. Selon les rapports de l'ONU, en 2014, l'Opération Bordure Protectrice a conduit 100 000 Palestiniens au déplacement. Par ailleurs, en 2016, la saisie et la démolition de maisons a provoqué le déplacement de 1 593 Palestiniens. L'expansion du processus de colonisation et les guerres successives contraignent encore de nombreux Palestiniens à aller chercher refuge en exil.

3. Carte: Les camps de réfugiés palestiniens au Moyen Orient



La relative concentration spatiale des réfugiés palestiniens traduit leur situation d'attente. Que ce soit en 1948 ou en 1967, les familles palestiniennes ont quitté leur village, y laissant leurs biens et emportant avec eux les clés de leur demeure, en pensant fuir un conflit passager. Ces déplacés n'avaient pas imaginé que leur nouvelle condition de réfugié s'inscrirait dans la durée et que leur exil serait un billet sans retour. Les camps de réfugiés se voulaient temporaires, tout comme l'institution d'urgence, l'UNRWA, mise en place pour gérer cette situation. Cet exil, pensé comme passager, s'est conjugué à un « *refus de l'implantation définitive des réfugiés dans les sociétés arabes d'accueil – le « Non au tawfîn »*. Elle se traduisait (...) par le rejet de toute action entreprise par l'UNRWA ou par les pays hôtes en faveur de l'amélioration des infrastructures et des services publics à l'intérieur des camps de réfugiés. » (Al Husseini, Signoles, 2011 : 18). Le provisoire devait rester provisoire et les tentes n'ont été remplacées que très tardivement par des baraquements de fortune.

Elias Sanbar (2001 : 12-60) Le Bien des absents

1948 : « À son tour de fermer les volets. À eux deux de sortir. Elle sait que, malgré sa lucidité et ses prières incessantes pour persuader son père de partir, elle a en réalité espéré rester et s'effacer avec les lieux. Mais le vide qui ravage leur ville s'est mué en une force insidieuse qui dans un tourbillon aussi violent que silencieux les happe comme des milliers d'autres vers un ailleurs inconnu. Il lui reste l'après-midi pour une dernière visite de cette demeure qui déjà lui échappe pour rejoindre un territoire étranger et s'installer dans sa mémoire. Elle sait qu'attachée à ses pas, l'absence frappera chacune des pièces traversées. Ainsi adviendrait leur départ. Et non pas dans leur course tout à l'heure vers le port.

(...)

Juin 1967 « La défaite était totale. La Cisjordanie, Gaza, le Golan, le Sinaï, une partie du Sud-Liban avaient été occupés en quatre jours. Une photo fit le tour du monde arabe. Installé dans un fauteuil en osier, le visage encore grimé de crème de camouflage, sa mitraillette nonchalamment posée sur les genoux, un para israélien s'étirait en souriant. Derrière lui, le canal de Suez. Ma famille, comme tant d'autres, s'est installée dans la dure et nouvelle réalité. Nous essayons de redonner cours à nos vies, de reprendre les gestes quotidiens que la guerre a suspendus. L'exil sera-t-il plus long ? Définitif ? Personne n'ose tenter d'y répondre. Désormais tous les avenir nous font peur. »

La volonté de retour a été appuyée par les instances internationales. Dès 1949, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté la Résolution 194 sur la Palestine qui, dans son article 11 :

« Décide qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables. Donne pour instructions à la Commission de conciliation de faciliter le rapatriement, la réinstallation et le relèvement économique et social des réfugiés, ainsi que le paiement des indemnités. »

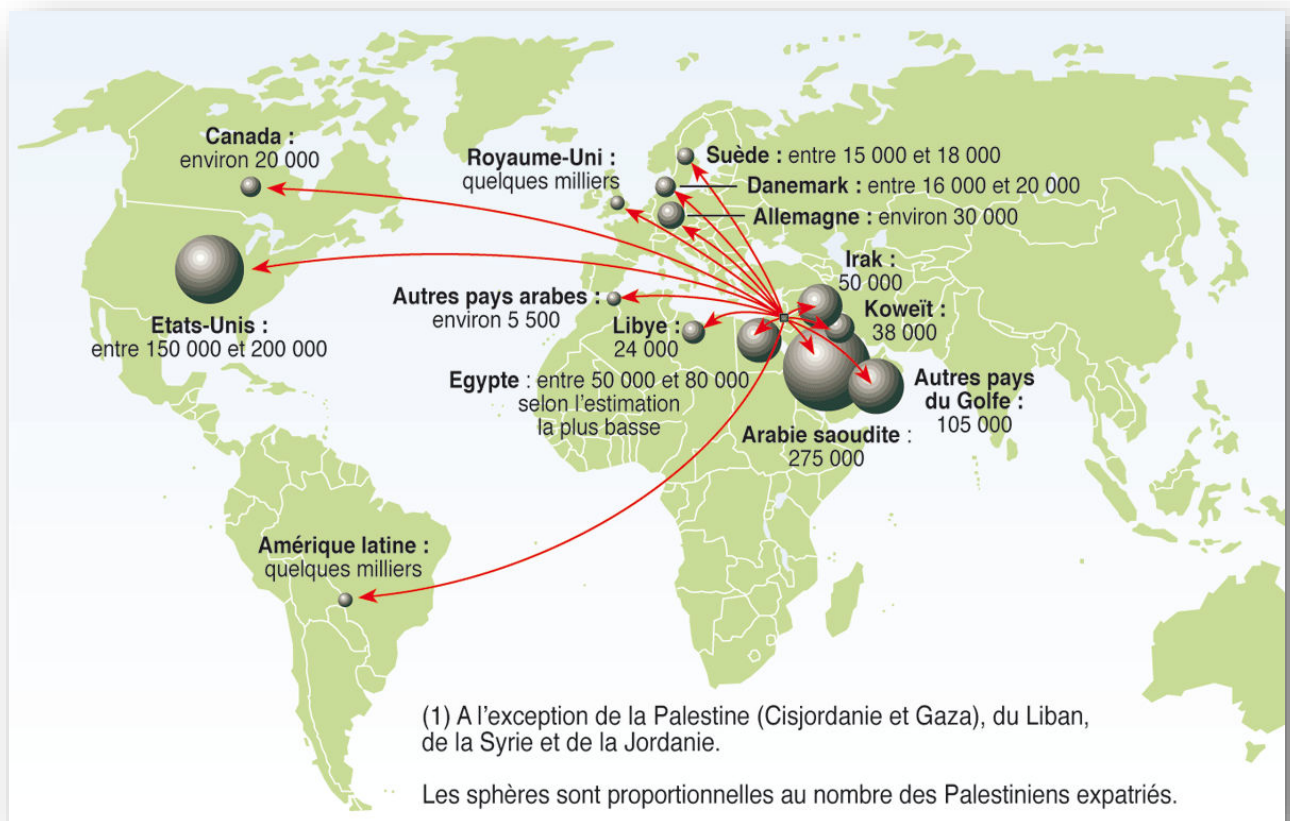
L'ONU a depuis réaffirmé à de nombreuses reprises sa position sur le droit au retour des réfugiés palestiniens et insisté sur l'urgence d'apporter une solution au problème des réfugiés. Dès lors, le droit au retour a été une revendication autour de laquelle tous les réfugiés palestiniens, quel que soit leur lieu de résidence ou leur statut socio-économique, continuent de s'identifier.

En raison de l'impasse des négociations et de l'expansion du processus de colonisation, l'exil est devenu une condition durable pour les Palestiniens. Pourtant, depuis les accords d'Oslo, la question des réfugiés palestiniens n'est plus au centre des priorités de l'OLP dans ses négociations. S'ils ont longtemps été les garants de la lutte pour la libération de la Palestine, les réfugiés sont désormais les grands oubliés des négociations. Ziyad Clot, qui a été négociateur en Palestine sur la question des réfugiés, témoigne de cette situation après sa démission :

« J'apprends que le poste de négociateur sur les réfugiés a été proposé à diverses personnalités dont la compétence sur la question est reconnue : Nabil Shaath, Akram Haniyeh, Salim Tamari. Tous, un à un, ont décliné l'offre. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi : toutes les personnes qui suivent de près ce conflit savent que s'il doit y avoir un jour un accord sur la base de deux Etats, l'OLP devra lâcher du lest sur la question des réfugiés. Côté OLP, le droit au retour semble être devenu sujet à compromis même s'il s'agit d'un droit dont chaque Palestinien dispose individuellement : le droit de choisir de retourner chez lui ou de refaire sa vie ailleurs. Les personnes susceptibles de négocier le dossier le savent. Alors que le droit au retour reste au cœur de l'identité palestinienne, personne ne veut porter le chapeau. Personne ne veut devenir le traître qui a vendu le droit des réfugiés palestiniens. » (Clot, 2010 : 101).

En raison de l'instabilité au Moyen-Orient et de l'impasse des négociations – qui ont provoqué l'impossibilité de se projeter dans un retour et donc la transformation d'une situation d'attente en une situation pérenne – de plus en plus de Palestiniens ont quitté le Moyen-Orient à la recherche d'un statut juridique et professionnel stable. Ces derniers se sont tournés majoritairement vers les Pays du Golfe et dans une moindre mesure vers l'Amérique du Nord et l'Europe (cf : carte n°4, ci-dessous).

4. Carte : La diaspora palestinienne dans le monde²⁴



L'arrivée des Palestiniens en Europe constitue une migration relativement récente et, bien que les estimations manquent de fiabilité en raison de la grande diversité des statuts juridiques de ces arrivants, leur nombre reste peu élevé (aux alentours de 100 000 individus). Dorai (2004) a identifié quatre phases dans la migration des Palestiniens vers l'Europe. La première phase a eu lieu dans les années 1960 et concernait principalement des étudiants. Ces séjours de courtes durées étaient généralement suivis par une réinstallation au Moyen-Orient. Dans les années 1970, les migrations concernaient davantage des travailleurs réfugiés et la plupart se sont dirigés

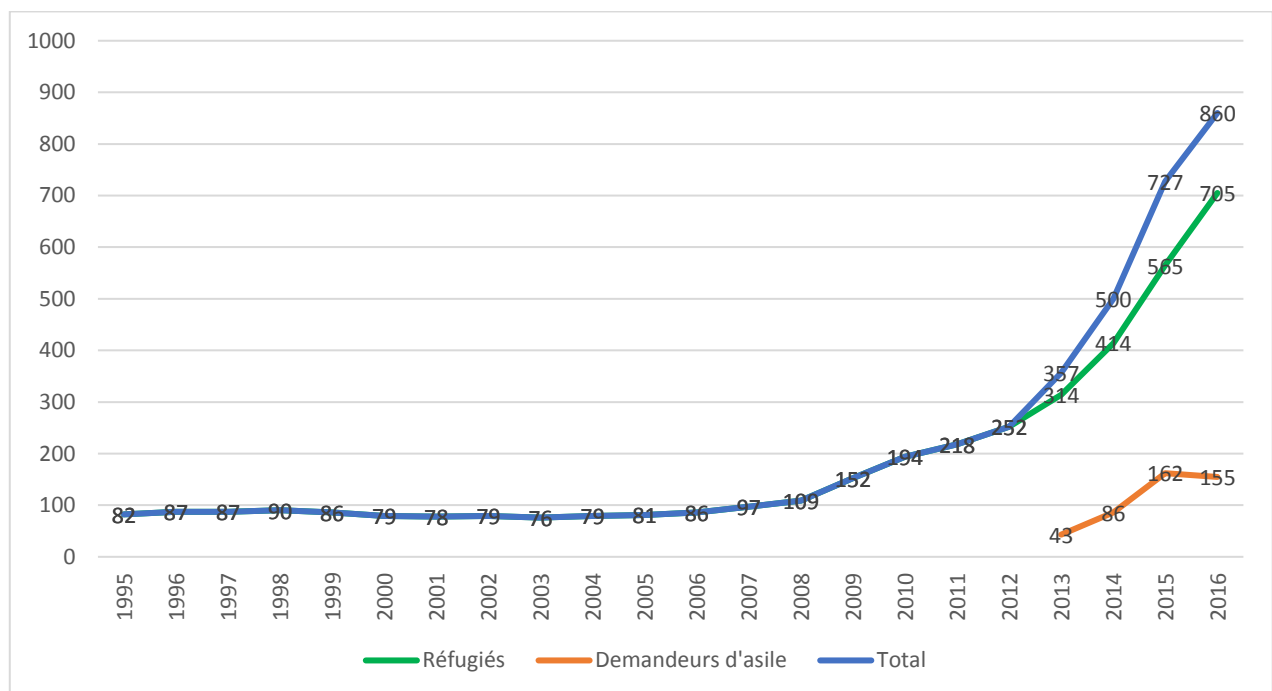
²⁴ Source : <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/refugiesdiasporapaldpl2000>

vers l'Allemagne. Dans les années 1980, l'Europe a connu une importante vague de réfugiés palestiniens. Ces derniers fuyaient la guerre civile libanaise et l'invasion israélienne du Liban. Enfin, à partir de 1987, sont apparus des réseaux de migration illégale qui ont diversifié les flux et la circulation des Palestiniens en Europe. Ces réseaux de migrations se sont densifiés à mesure que les politiques migratoires européennes se sont durcies. Comme le souligne Dorai (2005 : 213) :

« Le traitement des réfugiés palestiniens lors de leur arrivée en Europe est problématique pour les pays d'accueil. Puisque les Palestiniens ont quitté les espaces d'intervention de l'UNRWA, ils ne relèvent plus de la compétence de cet organisme. Dans le même temps, ils se trouvent exclus en pratique du champ d'application de la convention de Genève de 1951. Les Palestiniens, aux côtés d'autres groupes de réfugiés comme les Tamouls, les Kurdes ou les Afghans, démontrent l'inadaptation de la législation internationale au traitement d'un nombre croissant de réfugiés. »

Les Palestiniens arrivés en Europe ont des statuts juridiques, des profils sociaux et des parcours très hétérogènes. Notons que la France n'est pas une destination privilégiée par la diaspora palestinienne. Selon les sources, entre 2000 et 3000 Palestiniens sont recensés en France. Une partie d'entre eux sont des demandeurs d'asile pris en charge par l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides).

5. Réfugiés et demandeurs d'asile palestiniens en France (source : UNHCR)



Ces réfugiés évoluent dans des contextes précaires et comme le souligne Ibraghith Safwat, premier conseiller de l'ambassadeur palestinien en France :

« On peut dire que la situation des Palestiniens en France est difficile : il y a l'insalubrité des logements, ils n'ont pas de travail, pas d'aide. En plus, les délais pour les visas sont très longs, environ 6 mois, et on n'est jamais sûrs que la demande soit acceptée. »

À la population de réfugiés s'ajoute une frange d'étudiants et de personnes résidant sur le territoire français avec un passeport étranger. Le nombre d'étudiants palestiniens venus dans le cadre d'échanges en France est estimé à 150 par an selon la Délégation de Palestine en France. Étant donné la complexité des profils migratoires, qui ont induit ou non une naturalisation, il est cependant extrêmement difficile d'estimer le nombre exact de Palestiniens sur le territoire français.

Il convient de noter que si *« au regard du droit international, la population palestinienne contrainte à l'exil est reconnue dans sa majorité comme appartenant à la catégorie « réfugié », il existe cependant une controverse quant à l'utilisation de la notion de diaspora pour désigner l'organisation socio-spatiale palestinienne née de la dispersion de 1948. »* (Doraï, 2005 : 211). De nombreux auteurs ont considéré les Palestiniens en exil comme une population en diaspora (Safran, 1990 ; Sheffer, 1986). Ces derniers semblent en effet répondre à la définition critérielle proposée par Sheffer (1986). Le maintien et développement d'une identité propre apparaît dans la persistance d'une identité palestinienne et ce en dépit de la durée de l'exil et de la dispersion géographique. L'existence d'une organisation distincte de celle du pays d'origine et du pays d'accueil se traduit dans les nombreuses organisations créées par les réfugiés palestiniens, quel que soit leur lieu de résidence. Enfin, la préservation de liens forts avec la terre d'origine prend forme principalement dans une dimension symbolique dans le cas palestinien. Les frontières des Territoires palestiniens étant sous contrôle israélien, les liens réels et effectifs sont rendus extrêmement difficiles pour les Palestiniens en exil.

Bien que les Palestiniens en exil puissent être considérés comme une population diasporique, au sein de la littérature scientifique, de nombreux auteurs discutent et nuancent cette labellisation. Ainsi, Hanafi (2003 : 157) parle de « peuple partiellement diasporisé », Peteet (2007 : 643) de population « diasporique dans un certain sens du terme », Kodmani-

Darwish (1997 : 191-199) de « culture de diaspora à développer » et Dorai (2005) de « diaspora de réfugiés ».

« Alors diaspora ou réfugiés ? Là encore la réalité mouvante du sujet suggère que les Palestiniens de l'exil sont des réfugiés partiellement diasporisés et que la création d'un Etat contribuera à accélérer et achever le processus de diasporisation » (Kodmani-Darwish, 1997 : 181).

La pertinence d'utiliser le terme de diaspora pour qualifier les Palestiniens en exil est remise en cause par certains intellectuels palestiniens (Dorai, 2005 ; Kodmani-Darwish, 1994 ; Sanbar, 1989) « qui y voient une sorte d'acceptation d'une situation, conservant dans son énoncé même un ton nostalgique, et évacuant l'actualité politique et le refus, par les intéressés, de cet état de fait. » (Centlivres, 2000 : 2-3). Pour Sanbar (1989), le terme de diaspora implique un renoncement au combat pour la reconnaissance internationale du droit au retour des réfugiés palestiniens²⁵. Cette perspective est partagée par Kodmani-Darwish (1997: 9) quand elle précise qu' « (i)dentifier les Palestiniens comme des réfugiés, c'est reconnaître qu'il existe un problème appelant une solution. Les qualifier de diaspora, c'est éliminer par le langage le nécessité de changer leur situation. » Certains enquêtés ont d'ailleurs précisé, pour les mêmes raisons, qu'ils n'appartenaient pas à une diaspora mais qu'ils étaient des réfugiés – et ce, même s'ils ne bénéficient pas de ce statut en terme juridique. Ainsi, Kodmani-Darwish (1994) a élaboré une typologie pour distinguer les Palestiniens de l'exil. Elle propose de différencier quatre catégories :

« 1/ ceux qui constituent véritablement une diaspora, bénéficiant d'un statut juridique stable, d'une situation économique satisfaisante et dont la réussite professionnelle en fait des éléments intégrés dans la société d'accueil. 2/ les réfugiés dont on pourrait dire qu'ils sont partiellement « diasporisés », c'est-à-dire ceux dont la situation pourrait être définitivement réglée moyennant une réforme de leur statut juridique mais qui se sont déjà adaptés à l'économie et à la société du pays laquelle ne manifeste pas de résistance importante à leur intégration définitive. [...] 3/ les réfugiés qui conservent toutes les caractéristiques économiques, sociales et politiques de réfugiés, et qui résident dans les camps ; il s'agit ici principalement des réfugiés au Liban dont le nombre est estimé de manière très approximative entre 300 000 et 450 000 et contre la présence desquels s'est

²⁵ Le droit au retour des Palestiniens apparaît dès 1948 dans la résolution 194 (III) de l'Assemblée Générale des Nations Unies et est une revendication qui fédère les Palestiniens en exil.

créé en peu de temps un vaste consensus national ; 4/ enfin, les réfugiés qui avaient accompli leur processus de « diasporisation » à une certaine époque et qui ont ensuite connu un processus inverse de « dé-diasporisation ». Il s'agit bien évidemment des Palestiniens de Koweït qui furent les premiers à acquérir les attributs d'une diaspora dans les années 50 et qui se sont trouvés brutalement contraints à un nouvel exode et ramenés à une situation semblable aux lendemains de la guerre de 1948. Cette communauté dont l'OLP dépendait très largement pour son financement, devenait à son tour et du jour au lendemain, dépendante elle-même. » (Kodmani-Darwish, 1994 : 58-59).

Si de nombreux intellectuels palestiniens se montrent réticents quant à l'emploi du terme de « diaspora » pour qualifier la situation de dispersion du peuple palestinien, l'OLP a, quant à elle, investi ce terme. En effet, pour les représentants politiques, la « *situation de dispersion (...) est appréhendée comme un atout à mettre au service d'une stratégie de développement économique dans les Territoires palestiniens.* » (Al Hussein et Signoles, 2011 : 17). Les enjeux soulevés par l'autodésignation des Palestiniens en exil invitent à interroger les raisons pour lesquelles certains individus ou groupes revendiquent, ou non, un statut de diaspora en fonction des contextes (Hovanessian, 2000 : 83).

Bien que conscients des limites de l'utilisation du terme de diaspora, nous le maintiendrons dans l'analyse et ce pour plusieurs raisons. D'une part, les termes « réfugiés » ou « migrants » ne semblent pas appropriés pour rendre compte de notre population. Le statut de réfugié renvoie à un cadre juridique précis qui ne concerne pas l'ensemble de nos enquêtés. Le terme de migrant ne semble guère plus approprié puisqu'une partie de nos enquêtés sont installés en France depuis plusieurs générations. Par ailleurs, ce choix permet de souligner le parti pris théorique de notre recherche qui s'appuie principalement sur la littérature sur les diasporas.

2) Population d'étude et description des enquêtés

Le travail de terrain s'est réalisé entre 2012 et 2017. La prise de contact avec la population d'étude s'est effectuée par le biais des réseaux militants – aussi bien ceux de la diaspora que

ceux du réseau de solidarité²⁶. Cette insertion sur le terrain au travers des activités militantes a permis de constituer un échantillon qui, grâce à la méthode dite de « boule de neige », s'est peu à peu éloigné des sphères engagées. Par ailleurs, cette voie d'entrée était importante pour instaurer une relation de confiance puisque ma présence sur le terrain militant était perçue par mes enquêtés comme une garantie de mon engagement. Quarante entretiens ont été réalisés avec des Palestiniens résidant en France. Les entretiens se sont réalisés avec des personnes se déclarant palestiniennes, quel que soit leur lieu de naissance, et étant en France au moment de l'étude, quelles que soient les raisons de ce séjour.

Le choix de retenir pour seul critère d'inclusion l'autoqualification identitaire – le lien avec la Palestine étant toutefois assuré par le contenu de l'entretien lui-même – résulte de la complexité à délimiter et à définir la population étudiée. La disparité des estimations du nombre de Palestiniens en France, généralement évalué à 3000, indique les difficultés à établir une estimation fiable et à définir les contours de cette population qui, du fait de sa longue expérience d'exil, a bénéficié d'une grande diversité de naturalisation. Ce n'est donc pas l'appartenance à une nationalité qui constitue un facteur déterminant de la *palestinéité*, mais plutôt la volonté de continuer à s'affirmer comme appartenant à cette communauté²⁷. L'échantillon, constitué d'hommes et de femmes âgés de 20 à 57 ans, est très hétérogène aussi bien en termes de parcours migratoires que de caractéristiques sociales ou de degrés d'engagement – ce dernier pouvant aller d'un engagement soutenu à des stratégies d'évitement à l'égard des sphères militantes en passant par des engagements ponctuels.

Les enquêtés qui ont accepté de participer à un entretien de recherche formel, cadré et enregistré, sont majoritairement des personnes bénéficiant d'un statut juridique stable. Par ailleurs, ces enquêtés jouissent, pour la plupart, d'importants capitaux sociaux, économiques ou

²⁶ Les principales associations de la diaspora palestinienne en France et du réseau de solidarité sont décrites en annexe.

²⁷ Des critères d'inclusion similaires peuvent se retrouver dans d'autres études, notamment au sein des travaux de Schnapper (1980) sur les populations juives, pour qui c'est la volonté de continuer à s'identifier comme appartenant à cette population qui prime sur d'autres critères. Par ailleurs, comme le soulignent Bordes-Benayoun et Raphael (2006 : 147) : « *La construction de l'objet et le repérage de la population sont d'autant plus malaisés que les modalités d'appartenance au monde juif sont nombreuses : « la pluralité des origines, des pratiques, des références et des identités, la multiplication des populations marginales par rapport à la judaïcité dont l'identité est claire et reconnue (marginales par leurs liens avec le judaïsme, par leur naissance ou leur histoire personnelle et collective) rendent la 'population juive' difficile non seulement à repérer et à mesurer, mais à définir* »⁴. *En France, il n'existe depuis l'Emancipation, ni définition juridique, ni définition religieuse des juifs. « On n'appartient pas à la population juive. Ce n'est pas le nombre des grands-parents juifs qui distingue socialement les juifs des non-juifs, mais leur volonté de continuer à affirmer d'une manière ou d'une autre l'identité juive de leur(s) grand(s)-parent(s).* »⁵ *Le désir de se reconnaître ou non dans une histoire et une culture particulières peut évoluer en fonction de l'incidence d'événements individuels et collectifs, puisque la société autorise une relative « multiplicité des rôles, des appartenances et des fidélités. »* »

culturels. La part de l'échantillon bénéficiant d'un statut plus précaire a généralement été rencontrée lors de discussions informelles non enregistrées.

L'échantillon s'est constitué majoritairement autour d'une population militante que nous pourrions qualifier d'entrepreneurs d'identité, dans le sens où ils façonnent l'identité de la diaspora par leurs implications dans les sphères militantes, artistiques, culturelles, politiques, économiques ou universitaires. Nous sommes donc confrontés principalement à une minorité visible qui oriente le discours de la diaspora. L'accession à une population non militante a été plus délicate, notamment du fait que ces personnes se situent à la marge des réseaux militants et communautaires. Quarante entretiens et discussions informelles ont été menés avec trente six Palestiniens (cf. tableau des entretiens ci-contre).

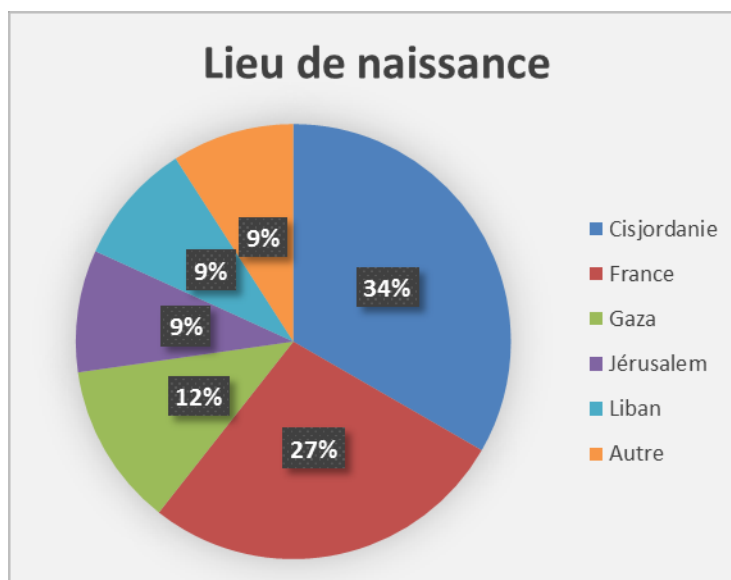
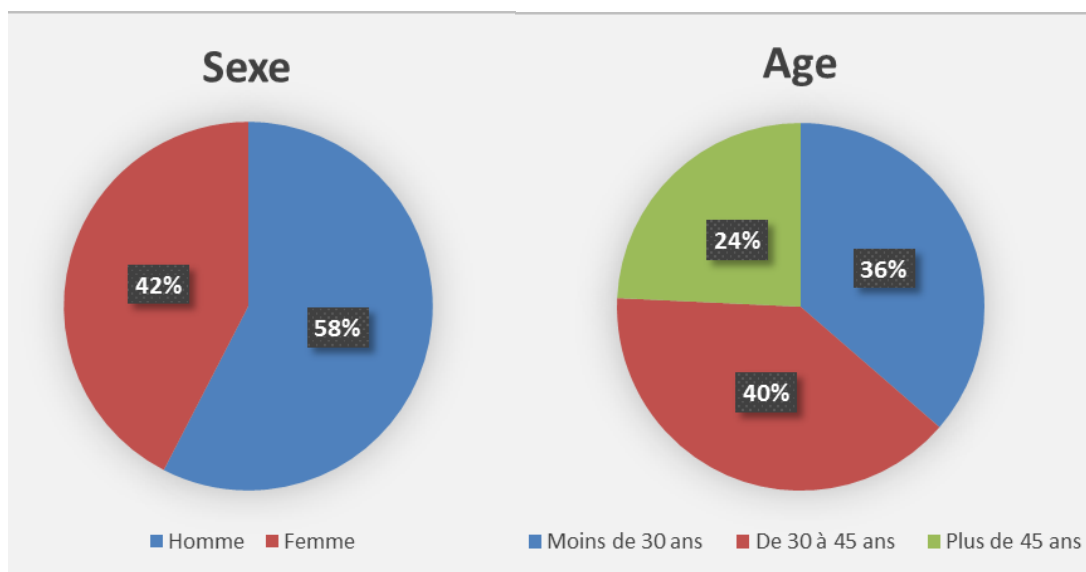
Neuf entretiens complémentaires ont été réalisés avec des militants propalestiniens appartenant au réseau de solidarité (cf. tableau des entretiens ci-dessous). Ces entretiens se sont avérés nécessaires dans la mesure où ces associations tentent de maximiser la présence de Palestiniens dans leurs activités et, en ce sens, renforcent l'obligation morale pour les exilés de participer à des activités pour la Palestine. En effet, les associations françaises militant pour la Palestine se positionnent sur le conflit et, de ce fait, elles constituent un cadre contraignant pour le positionnement des acteurs en diaspora (cf. Chapitre 1).

Réseau de solidarité et associations propalestiniennes		
	Chiffre	Association
1	Mme 1	CAPJPO-Europalestine
2	Mr 2	CEMEA
3	Mme 3	Génération Palestine
4	Mme 4	AFPS
5	Mr 5	AFPS
6	Mr 6	Al Qods
7	Mme 7	Indigènes de la république
8	Mr 8	Terre solidaire
9	Mme 9	Intifada 76

POPULATION*						
	Lettre	Age	Lieu de naissance	Diplôme en cours	Engagement	Profession
1	M. A	22	Syrie	Master	fréquent	Etudiant
2	M. B	50	Cisjordanie	Doctorat	fréquent	Cadre de l'OLP
3						
4	M. C	24	Gaza	Master	fréquent	Enseignant
5						
6	Mme D	33	France	Licence	ponctuel	Recherche d'emploi
7	Mme E	37	Gaza	NR	ponctuel	Femme au foyer
8	Mme F	35	Jérusalem	NR	évitement	Technicienne paramédicale
9	Mme G	43	France	NR	ponctuel	Haut fonctionnaire
10	M. H	27	Gaza	Doctorat	fréquent	Etudiant
11						
12	Mme I	22	Cisjordanie	Master	évitement	Etudiant
13	M. J	30	Guinée	Doctorat	ponctuel	Recherche d'emploi
14	Mme K	36	Chine	NR	ponctuel	Artiste
15	M. L	48	Gaza	Master	évitement	Artiste
16	M. M	45	Jérusalem	NR	ponctuel	Artiste
17	Mme N	35	Cisjordanie	NR	évitement	Agent de la fonction territoriale
18	Mme O	52	Liban	NR	ponctuel	Graphiste
19	Mme P	54	Arabie Saoudite	Doctorat	fréquent	PU
20	M. Q	24	Cisjordanie	NR	ponctuel	NR
21	Mme R	57	Liban	NR	évitement	Sage femme
22	M. S	30	Cisjordanie	NR	ponctuel	NR
23	M. T	32	France	NR	ponctuel	NR
24	M. U	57	Cisjordanie	NR	ponctuel	NR
25	M. V	26	Cisjordanie	NR	ponctuel	NR
26	M. W	33	France	Master	fréquent	Educateur
27	Mme X	35	Cisjordanie	NR	fréquent	Educatrice
28	M. Y	26	Jérusalem	NR	fréquent	NR
29	M. Z	20	France	NR	ponctuel	NR
30	Mme A1	57	Liban	NR	ponctuel	Ecrivain
31	M. B2	28	France	Master	ponctuel	Etudiant
32	M. C3	26	France	Master	fréquent	Etudiant
33	M. D4	28	Cisjordanie	Doctorat	fréquent	Etudiant
34	M. E5	30	Cisjordanie	IUT	fréquent	Etudiant
35						
36	M. F6	40	France	Bac+8	fréquent	Médecin
37	M. G7	29	Gaza	Master	fréquent	Recherche d'emploi
38	M. H8	30	Gaza	Master	fréquent	Recherche d'emploi
39	M. I9	30	Gaza	Doctorat	fréquent	Etudiant
40	Mme J10	52	Syrie	NR	ponctuel	Femme au foyer

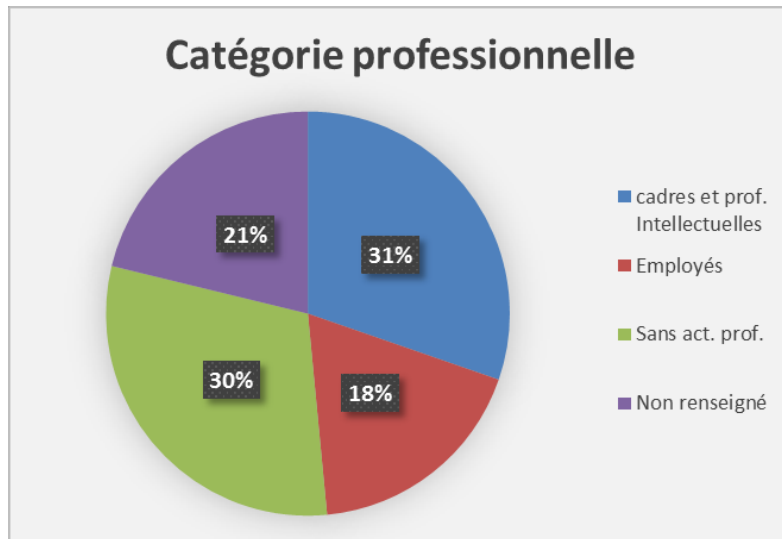
* Les professions et lieux de naissance sont modifiés s'ils sont trop identifiables.

Nous donnons ici quelques représentations numériques et visuelles de nos enquêtés palestiniens pour faciliter la lecture, naturellement sans leur attribuer la moindre utilité statistique. La majorité des enquêtés sont nés dans les Territoires palestiniens : 34% en Cisjordanie et 12% à Gaza. 27 % sont nés en France. Enfin, dans une moindre proportion, 9% sont nés à Jérusalem, 9% au Liban et 9% dans d'autres pays (Guinée, Chine, Arabie Saoudite).

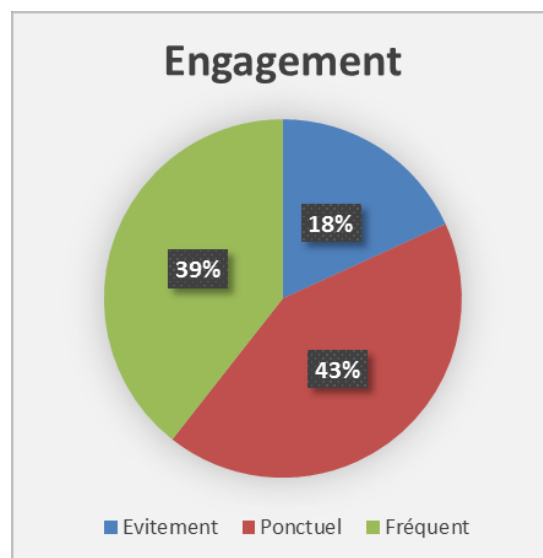


Notre échantillon est marqué par une surreprésentation de personnes sans activité professionnelle (30%). La majorité des enquêtés regroupés dans cette catégorie sont des étudiants généralement inscrits dans un deuxième ou troisième cycle universitaire. Quatre

enquêtés sont en recherche d'emploi et deux sont « femmes au foyer ». On retrouve également une surreprésentation des « cadres et professions intellectuelles supérieures » (31%). Ces personnes bénéficient d'une certaine visibilité au sein de la diaspora et sont généralement celles qui façonnent le discours public de la diaspora dans les sphères artistique, culturelle, universitaire, militante et politique. Enfin, 18% sont des employés. Par ailleurs, 21% ont des activités professionnelles non renseignées. Ce taux élevé de professions non renseignées est dû à l'anonymisation de certaines rencontres.



La plupart des personnes enquêtées (82%) sont impliqués dans des activités pour la cause palestinienne. 39% d'entre elles le sont de façon fréquente, ce que Lamarche (2013) a qualifié de « militant de carrière » et 43% le sont de façon ponctuelle, les « réservistes ».

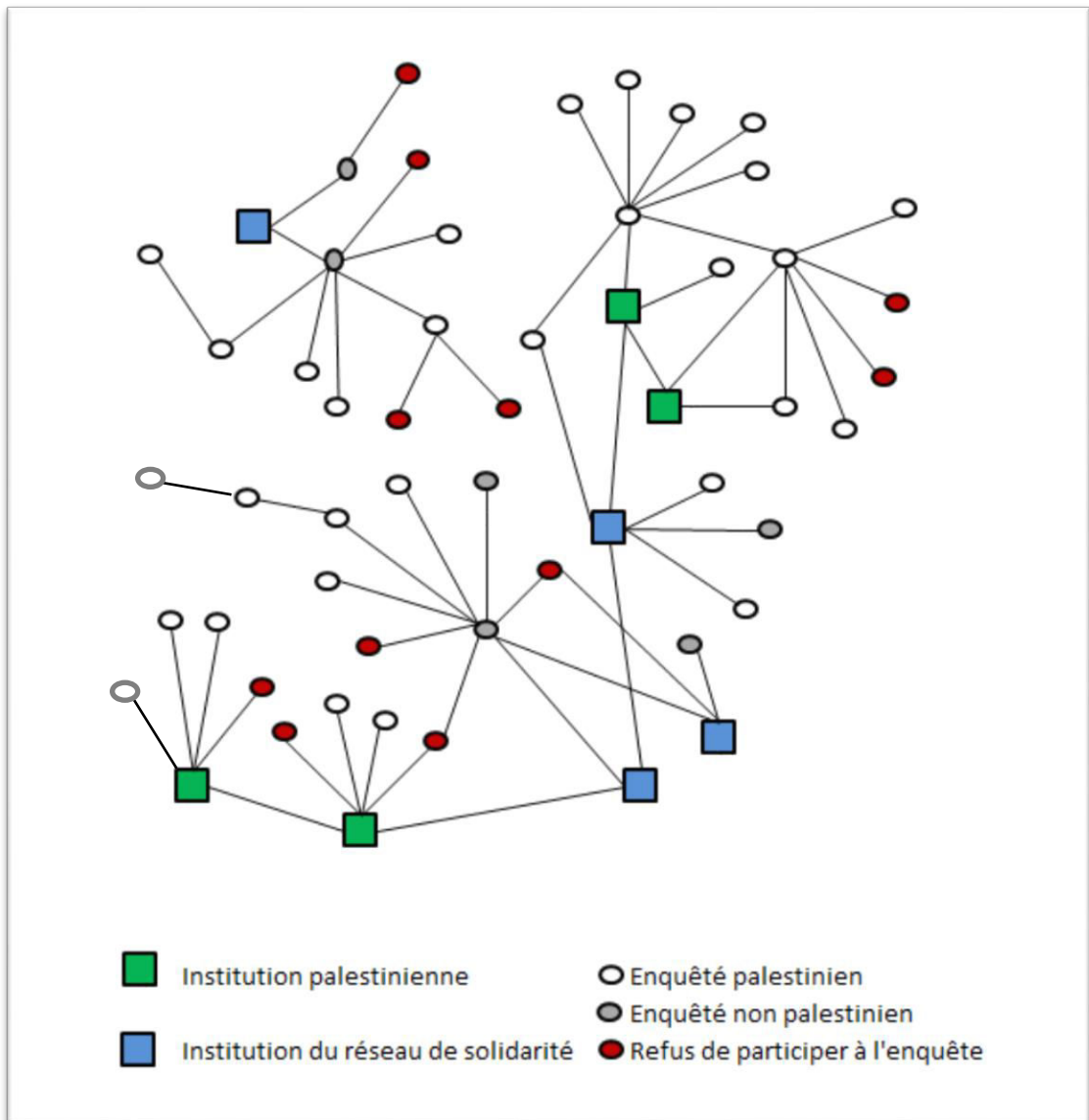


Nous assumons la faible valeur représentative de la population étudiée et ce pour plusieurs raisons. D'une part, l'entrée sur le terrain s'est faite par le biais de réseaux militants et associatifs et donc par extension, l'échantillon est constitué majoritairement de personnes impliquées, actives ou tout du moins familières à ce type de réseaux. Si cette entrée a provoqué une surreprésentation de personnes militantes, elle a aussi eu des répercussions sur le profil socio-économique des enquêtés. Comme nous l'avons souligné précédemment, une part importante de Palestiniens en France sont demandeurs d'asile. Or cette situation de précarité juridique ne constitue pas un environnement propice à la mobilisation. Comme le remarque la présidente d'une association du réseau de solidarité : « *En France, les Palestiniens ne peuvent pas se mobiliser, ils ont peur, ils sont en attente de visa, de statut de réfugié* ». Les personnes qui sont en attente de régulation de leur situation ne prennent pas le risque de mettre à mal leur position dans le pays d'accueil par la participation à des activités militantes. Les personnes bénéficiant de statuts plus stables sont également méfiantes quant aux répercussions que pourrait engendrer la participation à ce type d'activité : « *Ils veulent que je participe aux activités et aux manifestations, ils disent : 'C. vas-y ! De toute façon tu es là pour pas longtemps, après tu vas retourner à Gaza !'. Mais moi je veux pas retourner là-bas ! Je veux pas avoir de problèmes ici !* » (M. C, 24 ans, Gaza, enseignant).

« *J'essaie d'éviter les manifestations. J'essaie d'éviter parce que c'est une forme de protection aussi. On va pas se voiler la face, c'est risqué de se retrouver dans des associations qui sont taguées par Israël et par les autorités comme des associations qui sont anti-israéliennes ou antisémites. Et quand on est... quand on vient de Palestine et qu'on ne veut pas de problèmes, on fait en sorte de ne pas..., de ne pas..., de ne pas... être vu.* » (M. J, 30 ans, Guinée, recherche d'emploi).

Le graphique ci-dessous permet de visualiser la structuration du terrain en réseau de notre population. On peut y observer les différents acteurs qui ont été enquêtés. On voit également comment le passage par les institutions, palestiniennes ou de solidarité, a constitué un point d'entrée facilitant l'accès au terrain. Enfin, ce graphique indique la façon dont certaines personnes ont pu jouer un rôle-clé dans la mobilisation de leurs pairs pour participer à cette enquête.

6. Le terrain en réseau : enquêtés et institutions²⁸



²⁸ Certains enquêtés sont à l'écart de ces réseaux, de ce fait, ils ne sont pas représentés sur le graphique.

3) Le consentement libre et éclairé

Un formulaire de consentement libre et éclairé (cf. ci-dessous) a été signé par toutes les personnes ayant participé à un entretien formel et enregistré. Ce formulaire, qui contractualise la relation enquêteur/enquêté, permet d'informer l'enquêté sur l'objet de la recherche, sur ses droits en tant que participant et sur l'usage qui sera fait des données.

Par ailleurs, chaque entretien a débuté par une présentation orale du cadre de la recherche, de ses objectifs et par une explication des droits relatifs à la posture d'enquêté. Un certain nombre de personnes rencontrées au cours de cette recherche bénéficie d'une certaine notoriété dans les sphères politiques, culturelles ou militantes. À ce titre, la question de la désanonymisation s'est posée. Le formulaire de consentement se clôt par un item permettant à l'enquêté de choisir s'il souhaite, ou non, préserver son anonymat. Toutefois, afin que la participation à cette recherche doctorale ne soit pas préjudiciable aux enquêtés, il est entendu que cette désanonymisation ne prend acte que si cela s'avère nécessaire pour l'analyse.

Outre la question de l'anonymisation ou non concernant des participants, la question de l'éventuelle anonymisation des institutions étudiées s'est également posée. S'il semble parfois difficile de présenter les résultats en omettant de présenter les associations, l'analyse ne nécessite toutefois pas toujours de les nommer, notamment quand il s'agit d'évoquer des tensions et des contradictions plus ou moins fortes entre elles.

Dans de nombreux cas, il s'est avéré nécessaire de s'émanciper du cadre formel, rigide et contractuel prévu par le formulaire de consentement et l'enregistrement. De ce fait, un certain nombre des participants n'ont pas signé ce formulaire et n'ont pas été enregistrés. Il leur a toutefois été présenté les objectifs de la recherche et leurs droits en tant qu'enquêtés de façon orale et explicite en début d'entretien.

Participation libre et éclairée à la recherche doctorale

La recherche doctorale à laquelle vous participerez est financée par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Elle est conçue et réalisée par Ellie Mevel (laboratoire Dysola, Normandie Université) et dirigée par Michalis Lianos (Professeur de sociologie, Normandie Université). Pour des raisons d'ordre éthique et déontologique, nous souhaitons vous tenir informé.e de vos droits en tant qu'enquêté.e.

Vous acceptez de participer à un entretien de recherche avec Ellie Mevel dans le cadre de son travail de doctorat sur la mobilisation de la diaspora palestinienne en France. Votre participation vise à soutenir la recherche scientifique et aucune contrepartie ne vous est proposée.

L'entretien de recherche, sous réserve de votre acceptation, sera enregistré. Toutefois, cet enregistrement sera réservé à une utilisation confidentielle.

Vous pouvez à tout moment vous retirer de cette recherche auquel cas l'entretien réalisé ne pourra être utilisé ni dans la thèse, ni dans la publication de travaux scientifiques. Si vous le souhaitez, vous pouvez demander à ce qu'une partie de l'entretien ne soit pas exploitée dans la recherche.

Des extraits de l'entretien pourront figurer dans le texte de la thèse d'Ellie Mevel et dans ses publications scientifiques. Ces extraits seront exploités en utilisant un alias, sauf si vous souhaitez expressément que votre nom y paraisse. La description de votre profil sera modifiée de façon à ce que vous ne soyez pas indirectement reconnu.e (par exemple, par votre fonction dans une organisation, votre participation à un évènement etc.)

Nous vous remercions vivement pour votre participation à cette recherche.

Choix retenu :

- J'accepte que mon nom soit cité dans les travaux de recherche (thèse et publications scientifiques).
- Je souhaite préserver mon anonymat.

Signature

IV. Outils méthodologiques

1) Entretiens semi-directifs et compréhensifs

Les entretiens ont été menés aussi bien auprès de représentants, militants ou adhérents des institutions palestiniennes ou pro-palestiniennes en France, que des personnes se déclarant comme palestiniennes, qu'elles soient nées dans les Territoires ou à l'étranger. Une grille thématique a peu à peu été élaborée afin de guider les entretiens. Toutefois, ce guide n'a jamais été appliqué de façon rigoureuse mais a constitué un outil très souple s'adaptant à chaque participant. La ductilité de la grille a permis de rendre l'entretien moins rigide et plus interactif, le but n'étant pas d'enchaîner les questions sans considération pour ce qui vient d'être dit par l'interlocuteur, mais de rebondir, approfondir et parfois reformuler pour s'assurer d'une signification partagée. Comme le souligne Kaufmann (1996 : 48) « *La meilleure question n'est pas donnée par la grille : elle est à trouver à partir de ce qui vient d'être dit par l'informateur* ». Le guide d'entretien a donc été un outil intériorisé sur lequel je me suis appuyée sans m'y cantonner. Il a été d'autant plus indispensable de s'adapter aux enquêtés que certains bénéficient d'une notoriété et attendent que l'enquêteur ait une connaissance préalable de leurs travaux et de leurs activités. Les entretiens ont donc été adaptés en fonction de la singularité de chaque personne rencontrée. Cela a permis aussi bien d'inscrire la recherche dans une démarche sérieuse et informée auprès des enquêtés, que de pouvoir les interroger sur des aspects spécifiques de leur parcours.

La tenue d'entretien, qui plus est auprès d'acteurs médiatisés et donc familiers aux pratiques d'interviews, est particulièrement délicate notamment quand l'enquêté s'écarte des thématiques de la grille ou qu'il ramène constamment la discussion à ses sujets de prédilection. Le recadrage s'est avéré indispensable pour éviter une appropriation de l'entretien par les enquêtés coutumiers des techniques d'entretien. À l'inverse, il a été utile de laisser un grand degré de liberté dans le déroulement des entretiens réalisés avec les personnes en marge des sphères militantes, politiques et médiatiques, afin qu'elles puissent développer leur propos à partir des catégories qui leur font sens.

Laisser aux enquêtés un grand degré de liberté a permis qu'ils introduisent d'eux-mêmes certaines thématiques. Les questions de l'enquêteur prennent alors la forme de relances en écho à une thématique déjà évoquée par l'interviewé, ce qui réduit considérablement le caractère intrusif de l'entretien.

Notre positionnement méthodologique renvoie donc à celui déployé par Lamarche (2013 : 19) dans son enquête auprès des activistes israéliens anti-occupation : *« j'ai pris le parti de mener des entretiens non directifs, laissant ainsi à mes enquêtés la possibilité de me présenter les éléments de leur parcours selon la logique qu'ils choisissent de mettre en avant »*. Les entretiens réalisés ont ainsi pris la forme de conversations orientées plutôt que d'entretiens formels, ce qui a permis de s'inscrire dans *« une visée compréhensive dont l'ambition est de penser le militantisme à partir des catégories par lesquelles les acteurs réfléchissent (en tous les sens du terme) leurs pratiques. »* (Agrikoliansky, 2001 : 44).

Quelques thématiques ont néanmoins traversé l'ensemble des entretiens :

Grille thématique

- Histoire familiale / Parcours migratoire
- Insertion dans les réseaux militants/ Participation à des activités
- Pratiques culturelles, militantes, politiques
- Perception et regard critique sur les différentes activités et discours des institutions du réseau de solidarité et des organisations diasporiques
- Perception du pays d'accueil
- Rôle de la distance sur la perception du conflit et sur le rapport à l'identité

2) Les discussions informelles

« Formaliser une démarche qui se veut informelle n'est pas chose facile. Mais le bricolage, dès lors qu'il est pensé en pratique et fait l'objet de tactiques permanentes d'adaptation au terrain, peut néanmoins être explicité. Résultant de contraintes de faisabilité, le sens sociologique d'ajustement pratique à une population spécifique n'est pas issu d'une construction a priori. C'est dire qu'il ne saurait s'agir d'un « système » méthodologique mais, au contraire, d'une reconstruction rationnelle partielle de

stratégies de contournements des difficultés pratiques diverses rencontrées en situation. »
(Bruneteaux et Lanzarini, 1998 : 166).

De nombreuses discussions informelles ont été menées au cours de cette enquête et ont permis de s'émanciper du cadre formel institué par l'entretien. La situation d'entretien génère un certain nombre de biais – volonté d'appréciation sociale, discours convenu, conformisme, autocensure, etc. – qui peuvent être atténués lors d'interactions plus spontanées. Comme le souligne Pian (2012 : 82), « *(l)es méthodes par trop canoniques (entretiens formels accompagnés d'une grille d'entretien), qui constituent des « modes officiels de construction et d'accès à la parole d'autrui » (Laacher, 2004, p. 53), (tendent) à alimenter l'auto-censure des discours.* » Afin de contourner au mieux l'ensemble des biais résultant de la pratique de l'entretien, il a été nécessaire de recueillir du discours produit dans un cadre moins formalisé. Les discussions informelles ont été menées aux cours de manifestations, d'évènements ou de soirées organisés autour de la cause palestinienne. Si les discutants étaient toujours informés de ma recherche, ma posture de chercheur était profondément atténuée par le type de contexte – notamment festif ou militant – dans lequel se réalisaient les échanges. Bien que cette méthode ait été indispensable au recueil des données, elle cause un certain nombre de difficultés. La première d'entre elles résulte de la gymnastique qui consiste à penser les relances en situation de conversation qui se veut spontanée, tout en tentant de mémoriser de la façon la plus fidèle les propos et les expressions de l'interlocuteur. Comme le notent Bruneteaux et Lanzarini (1998 : 169) :

« Dans le cadre de ces conversations souples, baignées dans une ambiance construite de continuité évidente, le travail consiste à préparer simultanément les relances que l'on croit être les plus pertinentes, c'est à dire qui tiennent compte d'un grand écart toujours à réduire entre le fil de la discussion et les thèmes les plus judicieux à placer ou à relancer. »

En se rapprochant de l'interaction ordinaire, la conversation orientée a permis de recueillir des informations inaccessibles lors d'entretiens formels, notamment parce qu'elles se déroulent dans un échange amical plus enclin à produire une relation de confiance. Les discussions informelles ont donc constitué un outil supplétif sans lequel une part du recueil des données n'aurait pas pu se réaliser.

Notons que la distinction entre les conversations orientées et les entretiens formels est parfois rendue floue pour de multiples raisons qui reflètent les aléas du terrain. Les entretiens peuvent par exemple subir des ruptures de cadre lorsqu'ils sont interrompus par la venue d'un tiers. Si ces situations peuvent générer un certain nombre de frustrations pour le chercheur au moment où elles se produisent, elles se révèlent *a posteriori* d'une remarquable richesse. En effet, la modulation du discours produite par l'arrivée ou le départ d'un tiers constitue un matériel précieux pour l'analyse.

Par ailleurs, la fin d'un entretien donne généralement suite à une discussion durant laquelle l'enquêté revient sur des sujets de façon libre et spontanée et apporte un éclairage décisif sur certaines questions sous-jacentes à la recherche. Si les entretiens de recherche se déroulent dans un cadre formalisé, le temps de la rencontre déborde généralement sur celui de l'entretien. Il est en effet fréquent qu'une fois l'entretien achevé et l'enregistreur éteint, l'enquêté développe un certain nombre d'éléments et apporte un éclairage important sur les thématiques évoquées au cours de l'entretien. Ces moments constituent une partie de l'entretien à laquelle l'enquêté ne saurait être tenu, un moment de liberté, une élaboration hors du cadre de ce qui a été dit.

Le formalisme du protocole méthodologique est sans cesse mis à l'épreuve par le terrain. Cette mise à l'épreuve permanente peut dans un premier temps générer de nombreuses frustrations mais finalement c'est dans une adaptation constante à un terrain mouvant, parfois glissant, et souvent rempli d'imprévus que se réalise l'enquête. L'ensemble des adaptations constitue en soi un révélateur de certaines dynamiques propres aux phénomènes étudiés. En ce sens, porter un regard réflexif sur sa posture de chercheur et sur les bricolages méthodologiques permet de s'imprégner de processus à l'œuvre sur le terrain.

PARTIE I. POSTURES DIASPORIQUES ET ENGAGEMENTS MILITANTS

« *Je veux lier un instant à un autre. [...] Lier l'exil à la patrie.* »

Mourid Barghouti (2004) *J'ai vu Ramallah*.

CHAPITRE I. Les postures diasporiques : compromis, intransigeance, incertitude

Le terme de diaspora a souvent été employé pour décrire des populations dont les dispersions se sont produites sous la contrainte²⁹. Ainsi, les causes à l'origine du départ ont particulièrement retenu l'attention des sciences sociales qui ont tenté de distinguer les migrations économiques et politiques, volontaires et forcées. Ces distinctions ont essentialisé les origines des mouvements migratoires en les réduisant à *une* cause qui toucherait invariablement tous les migrants. Par ailleurs, « *les mots employés pour qualifier les arrivants, qu'ils soient les mots de l'opinion, des observateurs ou des autorités, témoignent de cette volonté de les définir globalement et souvent de les associer aux causes de leur départ.* » (Dufoix, 2000 : 148). De ce fait, les événements tels que les guerres, les invasions, les persécutions, l'émergence ou la désagrégation d'un État peuvent devenir le facteur explicatif, de manière exclusive, du déplacement. Ainsi, la notion de diaspora s'est parfois confondue avec celle de l'exil – entendue comme la « *situation résultante de l'obligation de quitter son pays suite à un contexte de violence politique, et de chercher refuge dans un autre État pendant une période dont on ne peut prévoir la durée [Bolzman, 1996 : 30]* » (cité dans Bolzman, 2002 : 91). Dans le cas palestinien, la création de l'Etat d'Israël (1948) puis la guerre des Six Jours (1967) ont provoqué le déplacement de nombreux Palestiniens. Les événements qui ont lieu dans les Territoires continuent de jaloner l'histoire migratoire des Palestiniens – la première Intifada (1987), la Seconde Intifada (2000), les guerres successives à Gaza (2008-2009, 2012,

²⁹ On note toutefois un essor considérable de l'usage du terme de diaspora au cours des dernières décennies, aussi bien sur la scène académique que médiatique ou politique. Sur ce sujet, voir : Brubaker, R. (2005). The “diaspora” diaspora. *Ethnic and Racial Studies*, 28(1), 1–19. Dufoix, S. (2011) *La dispersion. Une histoire des usages du mot diaspora*, Paris, Éditions Amsterdam.

2014), etc. Bien que l'exemple palestinien semble offrir un cas typique de migration forcée marquée par de multiples exodes, il ne faut pas occulter que les motivations individuelles à l'origine du déplacement sont multiples et ne peuvent être réduites à l'exil³⁰. Cependant, l'essentialisation des causes à l'origine du déplacement n'est pas exclusivement produite pas les chercheurs ou les autorités. Dans le cadre de notre recherche, les personnes interrogées ont toutes fait référence à la Nakba (Catastrophe) comme cause explicative, tant au niveau individuel que collectif, du déplacement. Ainsi, la diversité des parcours peut se fondre ou se confondre à la mémoire collective de l'exil et, comme le souligne Mahmoud Darwich (1997 : 13) :

« Je n'ai pas retrouvé ma patrie personnelle. Ni mon lieu personnel. Mon lieu premier a été dès le départ supprimé. C'est pourquoi, lorsque je raconte mon histoire, je dis forcément une histoire collective, celle de toute la Palestine. Mais arrêtons avec ces considérations sur le personnel et le collectif, le "moi" et le "groupe". Le destin a voulu que mon histoire individuelle se confonde avec une histoire collective, et que mon peuple se reconnaisse dans ma voix. »

Quand les causes du déplacement sont attribuées à un événement politique ou à un conflit, la diaspora se structure autour d'un vécu traumatique qui vient alimenter la mémoire collective en exil. De là, peut émerger une figure ennemie, généralement celle responsable de l'« expulsion originelle ». Pour les Palestiniens, le vécu traumatique de la Nakba, est un marqueur de l'identité et de la mémoire collective et le sionisme politique constitue un ennemi contre lequel continue à s'élever, ici et là-bas, les voix de la résistance palestinienne. Bien sûr, la présence d'un ennemi – et par extension l'existence d'un conflit – n'est pas sans conséquence sur le lien social. En effet, le conflit crée du lien, d'une part parce qu'il renforce la cohésion à l'intérieur des groupes opposés, et d'autre part, parce qu'il induit que les parties adverses soient dans une reconnaissance mutuelle, *a minima* de leur statut d'ennemi (Benard et Doan, 2011 ; Coser, 1956 ; Simmel, 1955 ; Stein, 1976). Les recherches expérimentales menées en psychologie sociale ont étayé ces arguments théoriques en soulignant que la présence d'un conflit ou d'une menace tendait à créer de la cohésion à l'intérieur d'un groupe (Brewer et Roderick, 1986 ; Tajfel, 1982). Par ailleurs, Fiske et Taylor (2011) ajoutent que lorsque les distinctions entre les groupes deviennent saillantes, en raison de menaces ou de conflits, les groupes sont perçus comme plus homogènes. *« Et, en raison du fait que les gens sont*

³⁰ L'étude de Baeza (2005) souligne que de nombreux Palestiniens ont rejoint le Chili dès la fin du XIXème dans le but d'entreprendre et d'investir (Baeza, 2005 : 53).

particulièrement susceptibles de se conformer aux normes lorsque l'identité de l'endogroupe revêt le plus d'importance, l'homogénéité perçue peut parfois se révéler bien réelle. »

Ce ne fut donc pas une surprise de s'insérer sur un terrain qui affichait, de prime abord, sa cohésion en définissant une menace commune et cela en dépit de l'hétérogénéité des parcours migratoires et des profils socio-économique des enquêtés :

« Malgré des réalités différentes qui font qu'on peut avoir des opinions et des aspirations différentes, on sait qu'on partage la même identité. On sait qu'on partage le même fait d'être Palestinien. C'est-à-dire qu'il y a un fait qui nous rassemble, un élément qui nous rassemble, c'est le fait d'être Palestinien, c'est le fait d'être face à un même ennemi, c'est le fait de vouloir la libération et le retour. C'est ça qui nous rassemble tous les Palestiniens où qu'ils soient dans le monde. » (M. A, 22 ans, Syrie, étudiant)³¹.

Cependant, à force de côtoyer le terrain et de naviguer entre les différents espaces militants, l'unité est rapidement apparue comme une strate superficielle relevant d'un discours convenu et consensuel. En ce sens, les discours des enquêtés mettant en scène la cohésion semblent résulter pour partie, de biais induits par le déroulement des questions lors des entretiens exploratoires. En effet, ces entretiens préliminaires étaient menés en mettant sur le même niveau des questions relatives au conflit avec l'« État ennemi » et des questions relatives aux relations internes de la communauté. Cet enchevêtrement de questions interrogeant tour à tour les relations internes et externes a sans doute provoqué des biais dans les discours des enquêtés lors des entretiens exploratoires allant dans le sens (i) d'une accentuation des différences entre « nous », les Palestiniens, et « eux », les Israéliens et donc d'une différenciation intergroupe et (ii) de l'affichage d'une cohésion intragroupe et donc d'une unité face à l'adversité. Par ailleurs, on ne peut sous-estimer l'importance d'offrir au chercheur une image positive de son groupe d'appartenance ou de sa communauté élargie dans un souci de désirabilité sociale ou tout simplement pour maintenir une identité sociale positive (Tajfel et Turner, 1986). Cette volonté d'afficher une identité sociale positive et une cohésion interne face à l'ennemi sont des phénomènes qui ont pu être renforcés dans la relation à un chercheur qui n'appartient pas à la communauté étudiée.

Afin de sortir des discours convenus, il a donc fallu réajuster la grille d'entretien. La meilleure stratégie pour que les enquêtés abordent la question des relations internes sans se

³¹ Informations sur l'enquêté : (Âge, lieu de naissance, statut)

fourvoyer dans des réponses attendues et socialement valorisées a été de les laisser s'orienter librement vers cette thématique. Les relances et les demandes d'approfondissement ont alors permis d'obtenir des informations inaccessibles par des questions directes et bien souvent perçues comme intrusives. Par ailleurs, les relations interpalestiniennes – et plus particulièrement celles qui concernent les divisions politiques – constituent un sujet récurrent aussi bien dans les sphères médiatiques que militantes et provoquent généralement l'agacement des Palestiniens d'être constamment ramenés à ces questions. De ce fait, ne pas évoquer de front cette thématique a permis à l'interlocuteur de s'y engager librement. Mes questions n'étant alors plus que des demandes de précision ou des relances par rapport à un sujet déjà évoqué par l'enquêté.

Grâce à cet ajustement méthodologique, il a été possible de dépasser les discours consensuels du « tous unis face à l'adversité ». Sous l'unité de surface est alors apparue une communauté régie par une dynamique interne dense et complexe dans laquelle se tisse une diversité de discours, de pratiques et de postures. Ce revirement a ainsi permis de s'intéresser à notre population sous l'angle de sa diversité sociale et de sa pluralité militante.

Rompant avec une vision édulcorée d'une expérience collective unitaire et soudée à l'étranger, l'intérêt porté à la pluralité des positionnements en diaspora, a permis d'interroger la cohésion du mouvement social. Un détour par la littérature sur les mouvements sociaux a permis de faire émerger un certain nombre de facteurs à l'origine de tensions au sein d'un mouvement. Nous développerons ces aspects dans la seconde partie de cette thèse mais nous pouvons d'ores et déjà noter que les sociologues et politologues ont remis en cause l'hypothèse du « conflit inter-groupe – cohésion intra-groupe » présentée ci-dessus. L'un des éléments les plus à même de mettre à mal la cohésion au sein d'un mouvement concerne la répression étatique à l'égard de la mobilisation³². Les travaux de Asal, Brown et Dalton (2011), Olson (1965) ou encore Tilly (1978) ont ainsi montré l'effet néfaste produit par la répression étatique sur la cohésion des mouvements sociaux. Ces chercheurs ont souligné que la répression étatique avait tendance à provoquer un délitement des mouvements sociaux puisque, d'une part, elle augmente le coût de la mobilisation (Tilly, 1978) et, d'autre part, elle provoque des désaccords sur la façon de réagir à cette agression externe (DeNardo, 1985 ; Tarrow, 1998). Pour certains, ces controverses se structureraient principalement autour de la question de recourir, ou non, à des stratégies violentes (Asal et al., 2011). Dans notre cas, la répression étatique se situe à deux

³² Une autre hypothèse concerne la distribution des pouvoirs au sein d'un mouvement. Nous discuterons de ce point dans la seconde partie de la thèse.

niveaux : elle est présente au sein de la société d'origine mais peut également apparaître au sein de la société d'accueil. Si la mobilisation des Palestiniens en Israël et dans les Territoires palestiniens est fortement réprimée, il convient de noter que les activités militantes des Palestiniens en diaspora peuvent également être la cible de mesure répressive dans le pays d'accueil. La France constitue un cas particulièrement éloquent de cette répression en promouvant un discours qui assimile l'antisémitisme et l'antisionisme. Cette confusion produit la mise en place de mesures répressives, telles que des sanctions à l'encontre du mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions).

On ne peut nier le rôle structurant joué par la répression étatique pour comprendre l'avènement de tensions entre les organisations palestiniennes, qu'elles soient dans les Territoires ou en diaspora. Toutefois, à partir des données recueillies on peut considérer une dimension plus universelle du conflit qui semble jouer un rôle prépondérant dans la structuration des relations internes. Cette dimension concerne l'élaboration de la figure de l'ennemi et semble conditionner, précéder et anticiper les effets d'une éventuelle répression étatique sur la dynamique interne d'un groupe.

Si la figure de l'ennemi « *répond à un besoin social, [et] participe d'un certain imaginaire collectif propre à chaque groupe* » (Conesa, 2011 : 38), on peut noter qu'au sein de notre population la définition de l'ennemi connaît de profondes variations d'un acteur à l'autre. L'« ennemi commun » auquel faisait référence M. A. (cf. ci-dessus) est finalement un ennemi qui se décline en de multiples figures en fonction de l'acteur considéré. Les définitions contrastées de l'ennemi entre les différents acteurs tendent alors à provoquer un positionnement différencié vis-à-vis de la terre d'origine, du conflit et de la mobilisation au sein de la société d'accueil. Trois postures vis-à-vis du conflit ont ainsi pu être identifiées sur notre terrain. Tout d'abord, les constructions différenciées de la figure de l'ennemi au sein de la diaspora palestinienne offrent matière à penser une polarisation entre deux postures distinctes vis-à-vis du conflit dans le pays d'origine : l'une ayant une définition très limitée de l'ennemi, l'autre avec une vision d'un ennemi beaucoup plus diffus. Ces deux postures, que nous qualifierons d'*intransigeance* et de *compromis*, ont développé des visions divergentes sur le conflit et sur les conditions nécessaires à sa résolution. La posture de l'intransigeance a construit un ennemi aux frontières floues, le sionisme. Refusant toute négociation avec l'ennemi, l'Autorité palestinienne qui contrôle la Cisjordanie est perçue comme un traître et est associée à la figure de l'ennemi. Par opposition, la posture du compromis a construit une figure de l'ennemi limitée aux atteintes au droit international. Cette posture, qui met au centre de sa rhétorique le droit, est

favorable au dialogue et à la négociation. Ces deux postures – bien qu’idéales-typiques – sont structurantes et semblent couvrir les limites des discours possibles dans le sens où le dépassement de ces postures équivaldrait à perdre l’orientation vers le conflit d’origine. Le prolongement de la première posture, la *posture du compromis*, conduirait à un renoncement de la lutte violente, tandis que le prolongement de la seconde, la *posture de l’intransigeance*, mènerait à une guerre totale face à un ennemi omnipotent. Nous soulignons que nous utiliserons ces postures en tant que types-idéaux entre lesquels se développe la gamme possible des postures face au conflit. Ces deux postures sont adoptées par des individus fortement politisés et relèvent donc d’une argumentation affirmée. Elles se caractérisent par leur fixité : elles ont une longévité dans le temps et dans l’espace et les acteurs qui les adoptent reviennent peu sur leur position, à l’exception de ruptures biographiques dans leur carrière militante.

Le spectre des discours possibles se situe dans un espace intermédiaire que nous pouvons qualifier de *posture d’incertitude*. Contrairement aux postures de compromis et d’intransigeance qui sous-tendent un discours fortement politisé et affirmé, les individus appartenant à la posture d’incertitude adoptent un discours moins cristallisé. Les acteurs de cet entre-deux, bien que généralement moins visibles et moins audibles, sont tout aussi essentiels, puisqu’ils constituent un réservoir de personnes et de ressources mobilisées ou mobilisables autour de leur appartenance par les différentes institutions en fonction des contextes. Ainsi, les postures d’intransigeance, de compromis et d’incertitude soulignent qu’il existe différentes façons de se positionner vis-à-vis de la terre d’origine et du conflit. Ce constat vient « *perturber l’image réificatrice de communautés rassemblées par leur situation d’éloignement* » (Dufoix, 2001).

Il convient de souligner que les postures diasporiques que nous présentons ici ne doivent pas être confondues avec les « modes de structuration de l’expérience collective à l’étranger » décrits par Dufoix (2003). En effet, Dufoix distingue quatre types-idéaux de structuration qu’il qualifie de mode centro-périphérique, de mode enclavé, de mode antagonique et de mode atopique (cf. Schéma ci-dessous). Le mode centro-périphérique correspond aux logiques des organisations qui sont directement en lien avec l’État ou avec le régime en place dans le pays d’origine. On peut ici penser aux institutions officielles, telles que les ambassades ou les associations soutenues par l’État. Le mode enclavé se réfère à l’organisation locale de la communauté au sein d’une ville. Elle « *ne repose pas sur le lien formel de la nationalité, mais sur une identité partagée* » (Dufoix, 2003 : 72). Le mode antagonique, qualifié également d’exopolitie, est constitué par les groupes qui ne reconnaissent pas la légitimité du régime en

place dans leur pays d'origine. Ainsi, le régime et l'exopolitie sont en conflit, un conflit de légitimité qui s'installe entre les représentants du pays officiel et ceux qui « revendiquent la représentation du « vrai pays » » (Dufoix, 2003 : 79). Enfin, le mode atopique ne repose pas sur un objectif de territorialisation. C'est une « façon d'être au monde entre les États autour d'une origine ou d'une identité commune (ethnique ou religieuse) sans être réduit à un pays d'accueil ou un pays d'origine. » (Dufoix, 2003 : 73).

Quatre modes de structuration de l'expérience collective à l'étranger

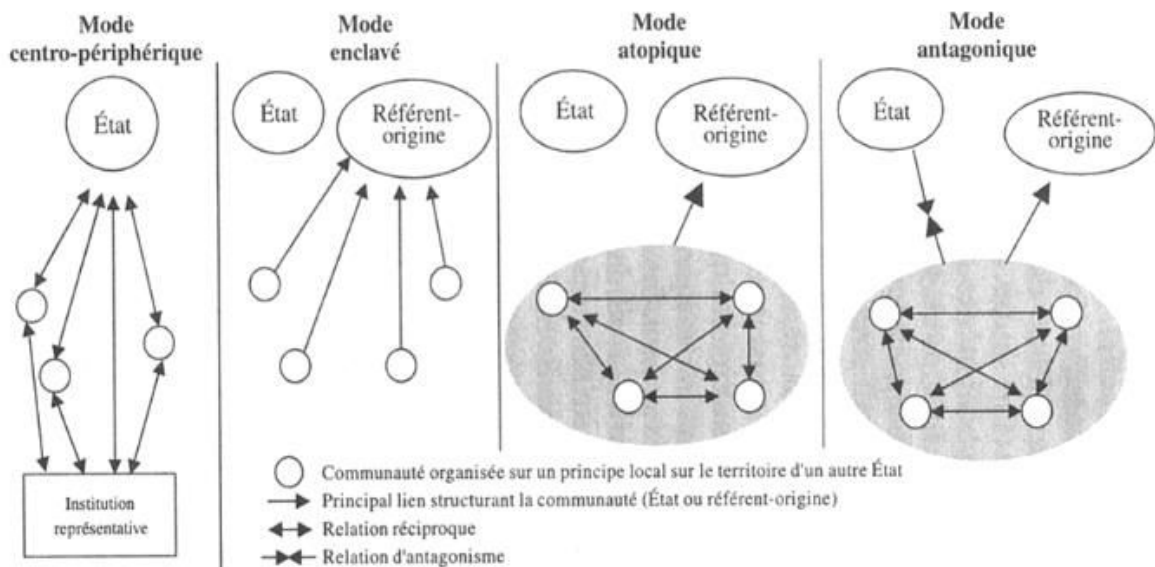


Schéma tiré de Dufoix (Stéphane), *Les diasporas*. Paris. PUF, coll. "Que sais-je ?", 2003, p. 75.

S'il convient de distinguer le modèle présenté par Dufoix (2003) avec les postures diasporiques vis-à-vis du conflit, c'est bien parce que ces différents modes de structuration de l'expérience collective à l'étranger peuvent coexister au sein d'une même posture. Les postures diasporiques ne sont pas construites selon le rapport au régime en place dans le pays d'origine, mais selon la conception de l'ennemi et par extension, du conflit et de la paix. Ainsi, les postures diasporiques ne renvoient pas aux relations entre le centre et la périphérie. En effet, certains individus ou organisations défendant une posture de compromis appartiennent à ce que Dufoix a qualifié de colonie, dans le sens où ils sont le prolongement de l'Autorité palestinienne en

diaspora – c’est le cas notamment de la Délégation de la Palestine en France – et d’autres ont rompu tout lien d’allégeance avec les partis traditionnels palestiniens et se sont construits dans une politique d’exil. Il en va de même pour la posture de l’intransigeance. Si certains défenseurs de cette posture soutiennent – ou sont soutenus par – le Hamas ou d’autres factions palestiniennes, d’autres s’émancipent de tout rapport d’allégeance à ces factions. Ainsi, en portant la focale sur le rapport à l’ennemi et non sur le mode de structuration de la diaspora, il apparaît que les postures sont composées aussi bien par des membres de la *colonie* que de l’*exopolitie*³³. C’est sans doute là une spécificité du cas palestinien : dans les Territoires palestiniens, deux régimes s’affrontent et s’autoproclament les représentants légitimes du peuple palestinien.

³³ Dufoix élabore une distinction entre la colonie et l’exopolitie en tenant compte du rapport que les groupes diasporiques entretiennent avec les autorités en place dans le pays d’origine : « Si ce rapport est celui de la continuité, il existe sur le territoire du pays d’accueil une communauté politique – au sens large – en lien direct avec le centre étatique. Le fondement de ce lien est double, social et juridique. Il s’agit, d’une part, du maillage d’associations et d’institutions fonctionnant avec et autour de l’ambassade : églises, centres culturels, consulats, bibliothèques, etc., formant de la sorte un réseau actif d’individus. (...) Nous appelons « colonie » la communauté, souvent considérée comme « naturelle », organisée autour de cette logique. Il peut exister une autre communauté politique fonctionnant à l’étranger, cette fois-ci autour de la rupture du lien avec l’Etat, de la négation de la légitimité de ce dernier et, par conséquent, du refus de tout contact avec les services diplomatiques. Elle regroupe tous ceux, individus ou groupements, qui, ne serait-ce que par ce refus, se sont mis en posture politique permanente contre le régime en place dans leur pays d’origine. Ils prétendent, de fait, représenter collectivement le « vrai » pays, la « vraie » nation. Nous appelons « exopolitie » cet espace politique antagoniste à l’étranger. » (Dufoix, 2001 : 2).

I. La posture du compromis

Les personnes défendant une posture de compromis ont un discours qui se caractérise par une conception de l'ennemi claire et délimitée. La dénonciation se centre sur les atteintes au droit international. Ainsi, les revendications concernent principalement le processus de colonisation, le retour des réfugiés, le statut de Jérusalem, la construction du mur de séparation et la discrimination à l'égard des Palestiniens possédant la citoyenneté israélienne. Avec une rhétorique s'appuyant principalement sur le respect et l'application du droit international, les défenseurs de cette posture sont enclins au dialogue et souhaitent aboutir à la résolution du conflit par une voie diplomatique et une mise en application du droit internationale.

La posture du compromis s'exprime à trois échelles : (1) au sein des organes politiques de l'Autorité palestinienne en diaspora, (2) à un niveau national dans les associations soutenant la cause palestinienne et (3) à une échelle transétatique dans les réseaux qui regroupent des Palestiniens et un environnement de soutien à l'échelle internationale (exemple : Tribunal Russell sur la Palestine, PACBI, etc.).

- **Les institutions politiques en diaspora**

Comparativement à d'autres pays occidentaux, la France a très tôt noué des relations diplomatiques, officielles ou officieuses, avec des représentants palestiniens. Baron (1984) a d'ailleurs considéré la France comme étant « *à l'avant-garde de la question palestinienne* ». Selon les travaux de Mansour (1991) des relations diplomatiques auraient été amorcées dès 1972 entre Mahmoud Hamchari, alors représentant de l'OLP, et Georges Pompidou, président de la République française. Cette tendance s'affirmera dans les années suivantes, avec la création en 1975 à Paris d'un bureau d'information et de liaison de l'OLP. « *A partir de 1976 les contacts entre représentants de l'OLP et officiels français, principalement du Quai d'Orsay, n'ont cessé de se développer et le président de la République n'a jamais manqué dans ses discours (...) de réserver une place remarquée à la question palestinienne* » (Rondot, 1979 : 29). Peu à peu le rôle de l'OLP se concrétise sur la scène française. En 1988 le chef de l'OLP

sera reconnu comme le Président de l'État palestinien et le bureau de l'OLP deviendra la Délégation de la Palestine en France. Les historiens ont ainsi décrit la France comme ayant joué un rôle moteur dans les relations diplomatiques, avec des positions s'écartant bien souvent de son homologue américain (Baron, 1984 ; Rondot, 1979 ; Mansour, 1991).

Au côté de la Délégation de la Palestine en France, des syndicats, tels que la GUPS (Union Générale des Étudiants Palestiniens), se sont implantés sur le sol français. La GUPS, dont la création officielle remonte aux années 1920, a commencé à être active en France en 1965. Il faut noter que les années 1960 renvoient à une époque charnière dans la lutte palestinienne. Déjà dans les années 1950, les Palestiniens de l'exil affirmaient leur volonté de créer un mouvement palestinien qui s'autonomiserait des régimes arabes. Cette volonté s'affirme avec la création, en 1964, de l'Organisation pour la Libération de la Palestine (OLP) au sein de la Ligue Arabe. La Naksa (rechute) – qui désigne la défaite arabe face à Israël à la suite de la Guerre des Six Jours (1967) – porte un coup décisif à la volonté de créer un État arabe unifié incarné par le nassérisme.

« En 1968, Georges Habache, étudiant palestinien au Liban, transforme le Mouvement des nationalistes arabes (MNA), en Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), d'inspiration marxiste. En 1969, Arafat prend la tête de l'OLP, la convertissant en la représentation politique unique du mouvement de libération nationale regroupant différentes factions. La résistance palestinienne est en marche, la lutte armée contre Israël menée par les fedayin palestiniens ouvre une nouvelle phase politique. » (Baeza, 2005 : 65).

La résistance palestinienne s'est construite dans les camps de réfugiés, principalement au Liban, en Syrie et en Jordanie. Parallèlement, la diaspora palestinienne s'est peu-à-peu institutionnalisée dans le monde en créant des structures politiques dans les différents pays d'installation. En France, l'établissement de la Délégation et de syndicats, tel que la GUPS, apparaît donc dans un contexte de « palestination » de la cause.

Si la France a été un terrain propice pour les représentants de l'OLP, la signature des Accords d'Oslo a provoqué un retour massif des cadres politiques dans les Territoires occupés. Les structures syndicales de la diaspora se sont alors considérablement affaiblies, et comme le souligne Ibraghiht Safwat (1^{er} conseiller de l'ambassade en France) :

« En France, nous n'avons plus depuis Oslo de leaders syndicaux actifs. Tous les cadres civils et militaires sont retournés dans le Territoire occupé ce qui a créé un vide socio-syndical. La création de certaines associations locales ou régionales, visant le groupement des Palestiniens en France, a tenté de remplir ce vide sous une forme nouvelle. Mais les fédérations syndicales en général – comme la GUPS – dans les diasporas se sont considérablement affaiblies. La diaspora était jusque-là un objet de dispute et de recrutement dans les réseaux syndicaux entre les grands partis de l'OLP. On a, donc, donné une dimension civile et sociale à la diaspora plutôt que politique ou partisane. »

L'engouement pour les Accords d'Oslo a créé un vide représentationnel au niveau politico-syndicaliste dans la diaspora. Le discours d'Omar Alsoumi (Président de la GUPS), lors de l'Assemblée Générale fondatrice de Génération Palestine, souligne le déclin des structures politiques de la diaspora :

« La GUPS s'est développée dans les années qui suivent, politiquement, syndicalement, culturellement... Jusqu'à Oslo où là elle a connu un certain effondrement après les accords de paix, parce que le rôle politique avait baissé et donc elle est retournée vers un rôle syndical beaucoup plus petit, y a beaucoup de sections qui ont fermé... Et la section française a été rouverte au début de la Seconde Intifada. Et ça a été ce regain de tension, qui s'est avéré loin d'être fini, qui a fait que, en France, comme dans d'autres pays à cette époque il y a eu cette nécessité de reconstruire un mouvement, avec une voix palestinienne et pas un mouvement de solidarité qui peut être dissocié de ce que les Palestiniens revendiquent. »³⁴

La GUPS s'est reconstruite en France dans les années 2000. À l'heure actuelle, cette structure se compose de trois pôles actifs (Paris, Aix-Marseille et Lille) dont le positionnement, loin de s'inscrire dans la continuité des positions de l'OLP, est hautement dépendant des militants qui président ces structures locales. En fonction des responsables des différentes structures locales, la GUPS peut tout aussi bien s'inscrire dans la continuité de l'OLP que sur un mode antagonique. Ainsi, la trajectoire de cette organisation indique que les postures diasporiques et le mode de structuration de l'expérience collective à l'étranger ne sont pas des aspects figés mais sont soumis à la variation.

³⁴ Propos recueillis et retranscrits par Benjamin Neaud.

Si la posture de la GUPS varie en fonction des étudiants qui en prennent la présidence, la posture de la Délégation de la Palestine est davantage cristallisée. Bien que des nuances puissent apparaître dans le discours des diplomates de la Délégation, celle-ci s'inscrit dans une posture de compromis qui la situe dans la continuité de l'Autorité palestinienne. Cependant, il convient de noter que la Délégation est de plus en plus isolée sur la scène politique malgré ces tentatives pour fédérer les initiatives des Palestiniens en France. Ainsi, comme le souligne Ibraghit Safwat (1^{er} conseiller de l'ambassade en France) :

« À mon avis, la coordination entre toutes ces initiatives doit se faire sous la direction de l'OLP. Constat final : Rien ne peut marcher sans qu'il y ait d'accord sur ce principe. À mon avis, Personne ne conteste l'OLP en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien. Les Palestiniens en France peuvent contester la personne du président Abbas et ses discours mais ils portent quasiment tous intérêt au projet national incarné par l'OLP. »

L'isolement des organes politiques en diaspora sur la scène militante reflète une tendance globale de désaffection des Palestiniens pour les partis traditionnels. L'activité militante de la diaspora est de plus en plus déconnectée « de la sphère politique instituée » (Latte Abdallah, 2011). Cette tendance à la « dépolitisation » – au sens de la mise à distance vis-à-vis des partis traditionnels palestiniens – se retrouve dans les travaux qui ont porté sur la diaspora palestinienne dans d'autres pays et dans d'autres contextes (Al Hussein et Signoles, 2011). Comme le souligne Blin (2011 : 231), les « *raisons invoquées par les Palestiniens pour expliquer la désaffection vis-à-vis du politique oscillent entre la lassitude devant la persistance du conflit (...) et la défiance à l'égard des factions politiques.* » (Blin, 2011 : 231)³⁵. À cela, il faut ajouter que la diaspora ne fait plus partie des préoccupations de l'Autorité, ce qui a conduit à une marginalisation des Palestiniens de l'extérieur. Le centre s'est quelque peu détaché de ses périphéries, provoquant un affaiblissement du lien entre l'Autorité et la diaspora palestinienne. La dégradation des relations centro-périphériques a suscité l'émergence de nouvelles formes de mobilisations émancipées de toute étiquette partisane. Ainsi, il serait réducteur de limiter la posture du compromis à ceux qui, dans l'exil représentent le prolongement de l'Autorité. En

³⁵ Cette dépolitisation apparaît aussi dans d'autres contextes et dans d'autres pays dans lesquels est implantée la diaspora palestinienne. Sur ce sujet, voir l'ouvrage *Les Palestiniens, entre Etat et diaspora. Le temps des incertitudes* (ed. Jalal AL Hussein et Aude Signoles, 2011) et notamment les contributions de Pénélope Larzillière sur l'engagement des Palestiniens en Jordanie, de Lina Blin sur les réfugiés palestiniens en Syrie et d'Elisabeth Marteu sur les associations palestiniennes en Israël. Par ailleurs, il convient de noter que cette dépolitisation ne touche pas les partis islamiques palestiniens.

effet, on note que de nombreux palestiniens en diaspora défendent cette posture tout en soulignant leur défiance à l'égard des partis traditionnels palestiniens. Comme le souligne M. J (30 ans, Guinée, recherche d'emploi), militant actif pour le respect du droit international et impliqué dans de nombreux projets humanitaires : *« Tout ce qui est politique, ambassade et tout ça, c'est non ! (...) Parce que diviser pour mieux régner, c'est la bonne vieille méthode... Avec les Palestiniens que je connais, on ne parle jamais de politique, au sens politiquement parlant : le Hamas, le Fatah et tout ça. Ça m'intéresse pas. »*

Les Palestiniens désillusionnés par les partis traditionnels s'impliquent dans le tissu associatif appelé réseau de solidarité. Ainsi, la posture du compromis n'exclut pas la dénonciation du régime en place en Palestine et on observe que de nombreux Palestiniens en France préfèrent inscrire leur engagement dans des structures associatives qui opèrent à la marge de toute étiquette politique. Comme le souligne M. H (27 ans, Gaza, Doctorant) :

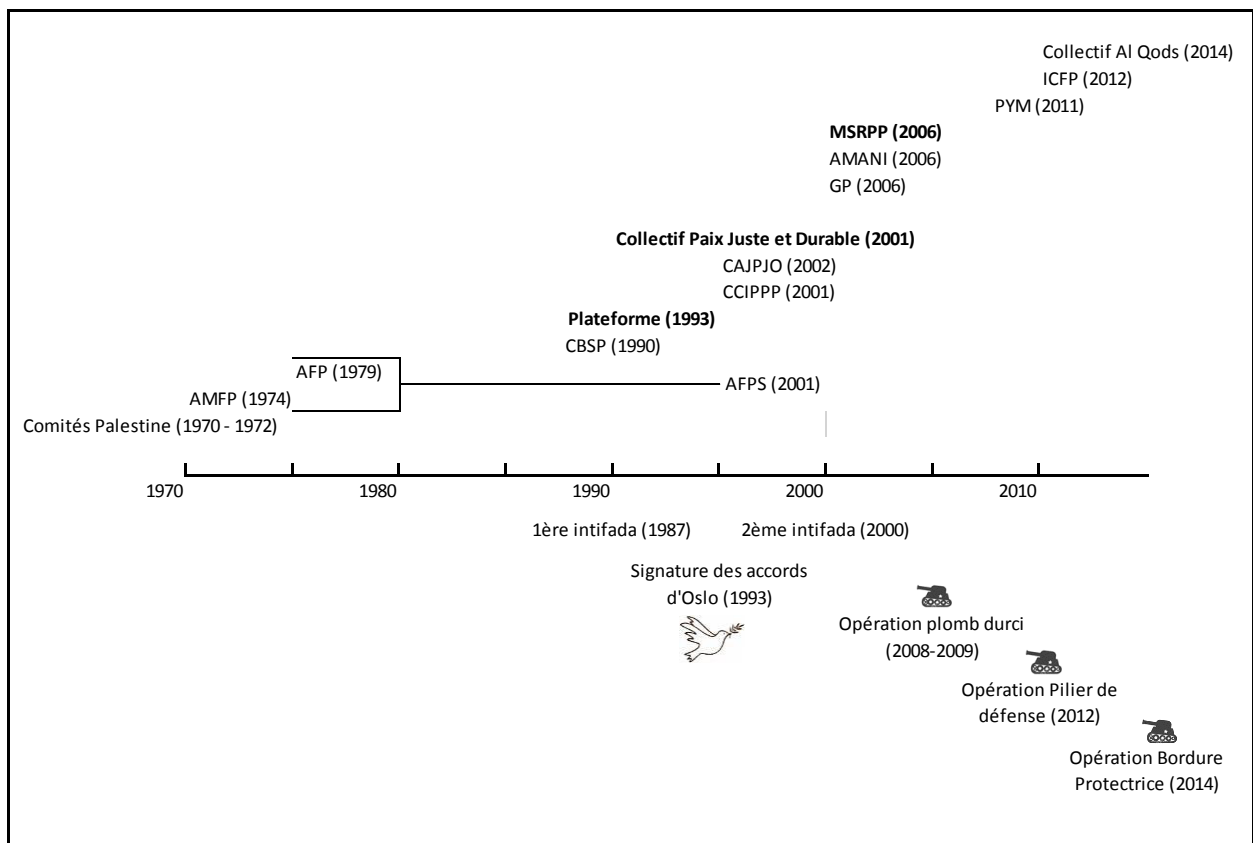
« On milite pour les droits de l'homme, pour le droit des Palestiniens parce qu'on a trois droits très importants : le droit au retour des Palestiniens réfugiés à l'étranger, la fin de la colonisation israélienne et l'arrêt de la discrimination contre les Palestiniens habitants d'Israël. C'est trois droits de l'Homme, il faut militer pour ça, pas s'occuper des divisions. La légitimité de l'Autorité palestinienne elle est finie parce qu'il n'y a pas d'élections là-bas. Même à Gaza, l'Autorité de Gaza et l'Autorité palestinienne en Cisjordanie, ils ne sont pas légitimes. (...) Je ne veux pas dire que la division palestinienne n'a pas un impact négatif à l'étranger mais pourquoi se concentrer tout le temps sur les questions de divisions ? Par exemple, il y a des campagnes, comme BDS, qui ont été faites par la société civile en Palestine et qui a appelé la société internationale à faire le boycott d'Israël pour respecter le droit international. »

- **Le réseau de solidarité en France**

Sur la scène militante, les premières associations de soutien à la cause palestinienne ont émergé dans les années 1970. La guerre des Six Jours (1967), les événements de Septembre Noir (qui ont opposé la Jordanie à l'OLP en 1970), puis la guerre du Liban, sont autant

d'évènements qui ont suscité un intérêt du public pour la question palestinienne et qui ont permis de la distinguer peu à peu de la « cause arabe ». Quelques initiatives de solidarité ont alors commencé à fleurir dans l'hexagone, parmi lesquelles les Comités Palestine (1970), l'association médicale Franco-Palestinienne (1974) et l'association France Palestine (1979). Ce réseau de solidarité naissant s'est donc superposé aux structures politiques et syndicales de la diaspora.

Les années 2000 – marquées par la détérioration constante de la situation dans les Territoires palestiniens, le blocus de la Bande de Gaza, la construction du mur de séparation, l'avènement de la seconde intifada ainsi que des opérations militaires de grande envergure contre la Bande de Gaza – marquent le sceau d'une multiplication exponentielle des associations de solidarité à la cause palestinienne sur le sol français.



En France, les associations qui se revendiquent explicitement comme appartenant au réseau de solidarité sont nombreuses et diverses. S'il semble inenvisageable d'en dresser une liste exhaustive, il apparaît toutefois nécessaire de présenter les plus influentes d'entre elles – notamment parce que le réseau de solidarité joue un rôle important dans les prises de position des membres de la diaspora. Outre le fait que ces associations cadrent le discours et les

initiatives de la diaspora, de nombreux Palestiniens en France ont participé à la création, au développement et aux activités des associations de soutien à la cause palestinienne sur le sol français.

Le réseau de solidarité regroupe un nombre important d'acteurs – associations, ONG, partis politiques, syndicats – véhiculant un discours de solidarité à l'égard du peuple palestinien. Ce discours se structure principalement autour de la défense du droit international. Les premières initiatives de ce type ont émergé dans les années 1970 avec la création de l'AMFP (Association médicale franco-palestinienne) et l'AFP (Association France Palestine).

En 1993, la création de la Plateforme des ONG pour la Palestine a permis d'institutionnaliser et de regrouper les différentes associations françaises se prononçant pour la création d'un État palestinien sur les frontières de 1967 et pour l'application du droit international. Le discours des différents acteurs regroupés dans cette plateforme apparaît dès lors comme consensuel et l'initiative bénéficie du soutien du Ministère des affaires étrangères français.

Présentation de la Plateforme (www.plateforme-palestine.org)

« Créée en 1993 dans le contexte des accords d'Oslo, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a pour objectif de mobiliser pour la reconnaissance des droits des Palestiniens, notamment celle d'un Etat palestinien souverain, sur les lignes dites de 1967. Aujourd'hui, la Plateforme rassemble 40 associations, dont 28 sont membres et 12 sont membres observateurs.

Développement, sensibilisation & information : La Plateforme poursuit son action autour de 3 axes : 1. Sensibiliser et informer l'opinion publique et les pouvoirs publics en France aux droits du peuple palestinien ; être une force de plaidoyer auprès des institutions et des élus ; 2. Etre un lieu d'échange d'informations, de rencontre et de synergie entre les organisations françaises de solidarité internationale impliquées sur la Palestine et avec les organisations palestiniennes ; être un pôle de ressources, par la création d'outils mis à disposition des membres et partenaires. 3. Renforcer les compétences des acteurs associatifs qui œuvrent pour le respect des droits des Palestiniens et le développement de la Palestine.

Un socle commun : la charte : Les 40 associations membres de la Plateforme ont en commun l'adhésion à la charte de la Plateforme, rédigée en 1993, qui affirme « la reconnaissance réciproque des Etats palestinien et israélien, la pleine réalisation des droits du peuple palestinien à l'autodétermination, la mise en œuvre des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, et une juste solution, fondée sur la légalité internationale, à la question des réfugiés. »

La détérioration des relations israélo-palestiniennes et l'avènement de la seconde intifada n'ont pas atteint le discours de la Plateforme qui continue à militer activement pour une application du droit international. « *L'attachement au droit demeure omniprésent dans les actions entreprises par la Plateforme depuis le début de la deuxième Intifada. On le perçoit notamment dans l'intitulé de certaines campagnes menées récemment par la Plateforme comme « Le droit pour la paix » en 2007 ou « L'Europe doit agir pour le droit » en 2009.* » (Hecker, 2012 : 143).

Une deuxième structure est née à la suite de l'avènement de la seconde intifada : le Collectif pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens. Il regroupe 52 organisations, généralement les mêmes que les signataires de la Plateforme auxquels viennent s'ajouter des syndicats et des partis politiques. Le but du Collectif et de la Plateforme est de structurer les acteurs se positionnant sur le conflit autour d'un discours commun. L'association la plus connue du Collectif et de la Plateforme est l'Association France Palestine Solidarité (AFPS). Cette association a été fondée en 2001 suite à la fusion de l'Association Médicale Franco-Palestinienne et de l'Association France-Palestine. L'AFPS bénéficie d'une grande visibilité au niveau national mais aussi à l'échelle locale grâce à ses 105 groupes locaux. À la présidence de ces groupes locaux s'alternent des militants français et palestiniens. Cette association de grande envergure métaphorise la collusion existante entre le tissu diasporique et le réseau de solidarité. En effet, il faut noter qu'en France la plupart des associations appartenant à la Plateforme et au Collectif entretiennent des rapports de collaboration avec les Palestiniens appartenant à la posture du compromis.

Les Palestiniens occupent une place importante au sein des associations du réseau de solidarité dans lesquelles ils se mobilisent ou par lesquelles ils sont mobilisés (cf. Chapitre III). On peut également noter que ce sont parfois des associations palestiniennes qui donnent naissance à des associations de solidarité. C'est notamment le cas de la GUPS qui a impulsé la création de GP (Génération Palestine). Cette association a été créée en 2006 suite à l'action « Des ponts au-delà des murs » dont le but était d'envoyer des étudiants français dans les Territoires palestiniens afin de les sensibiliser à la réalité du conflit et de l'occupation. Impulsée par la GUPS, la naissance de cette association a ainsi permis d'inscrire dans une démarche pérenne le partenariat entre des étudiants, ou jeunes, français et palestiniens. Depuis, la GUPS

et GP entretiennent des rapports collaboratifs et organisent fréquemment des actions ou des évènements de façon conjointe.

À l'échelle nationale, la posture du compromis se retrouve donc dans le discours de nombreuses associations regroupant des militants français et palestiniens. L'activité principale des défenseurs de la posture du compromis consiste en des actions de lobbying visant à sensibiliser le public à la question palestinienne. Les associations organisent des conférences, des manifestations et des voyages dans les Territoires palestiniens. Le lobbying est une stratégie fréquemment employée par les diasporas (Shain, 1994). Comme le souligne Hall (2015 : 12) « *[t]hrough lobbying hostland governments and international organizations and aiding processes of transition, diasporas have played important roles in achieving political compromise and non violent conflict resolution in their homelands.* »

Les acteurs défendant une posture de compromis ont des représentations positives du positionnement du pays d'accueil, ici la France, vis-à-vis du conflit. Le gouvernement français et les associations qui militent pour la cause palestinienne – généralement appelée réseau de solidarité – sont perçus comme des tremplins, des ressources ou d'éventuels alliés. Comme l'indique M. B (50 ans, Cisjordanie, Cadre de l'OLP) :

« L'opinion publique française est en cours de transformation. En 2014, la Palestine est perçue d'une façon remarquable. Cela est dû au travail associatif et aux rôles de tous les acteurs. Les élus prennent conscience et tiennent compte des appels de la population. Le Président de la République française même dans son programme électoral, art. 59, s'est engagé à reconnaître la Palestine. »

On retrouve des propos similaires chez M. C (24 ans, Gaza, enseignant) :

« La Palestine c'est la cause qui rassemble le plus les Français des causes étrangères. On n'a jamais vu autant de manifestants pour une cause étrangère en France. C'est une cause sensible, qui touche les gens. On a vu ça avec le vote de l'Assemblée Nationale parce que tu m'aurais posé la question il y a trois ans, j'aurais jamais cru que la France qui est pour moi propalestinienne, je veux dire qui est pour la Palestine, parce que ça je le sens... Moi ça je le sens, le peuple français, il est très sensible à la Palestine. Mais j'ai pas imaginé une réaction politique de haut niveau, de haut de gamme comme ce qu'on a vu là. Parce que c'est un sujet, voilà, sensible mais il y a eu un changement. Il y a eu un grand changement dans l'opinion publique et à mon avis la diaspora, je veux pas être

méchant, mais à mon avis n'a pas joué un grand rôle dans ce changement. Ça veut dire, ce sont les associations qu'on appelle de défense de Palestine qui ont fait le travail à mon avis. Parce que ces associations sont allées voir les députés, les élus, et ils ont fait un travail sur le terrain, des conférences, des soirées de mobilisation, des programmes. Ça fait des années qu'ils travaillent. Et il y en a beaucoup, comme Génération Palestine, Euro Palestine, l'AFPS. L'AFPS, c'est partout en France ! Il y a des comités partout ! Ils font un travail remarquable. »

Les acteurs qui adoptent une posture de compromis sont généralement satisfaits du travail des militants français et des élus politiques. Ils ressentent un intérêt à l'égard de la question palestinienne dans la société d'accueil et travaillent bien souvent en collaboration avec des structures politiques et militantes. Ainsi, on observe l'établissement d'un rapport de proximité entre les Palestiniens de la diaspora et les ONG et associations françaises qui militent pour la Palestine. La proximité entre les membres de la diaspora et le réseau de solidarité va dans le sens des hypothèses développées par Smith et Stares (2007) qui soulignent que la présence de nombreuses ONG sur la scène internationale peut amener les membres de la diaspora à s'approprier leurs discours et à se détourner des modalités d'actions conflictuelles. Ainsi, le tissu associatif composé par les militants français peut représenter un cadre de pression sur les postures militantes adoptées par les membres de la diaspora.

Les Palestiniens défendant une posture de compromis considèrent la paix comme une urgence humanitaire et le conflit est évoqué essentiellement en des termes relevant du droit international. Le recours à la violence comme forme de résistance ne fait pas partie du répertoire d'action et est parfois remis en cause par les militants :

« Moi, mon idée est claire, je suis contre la violence, je suis contre les roquettes, je condamne les roquettes comme je condamne l'occupation d'Israël. Je l'avais dit même à la radio à Gaza. J'avais dit : « Je suis contre la violence des deux côtés » et je continue à le dire. Même si les Palestiniens ils ont droit de résister. Mais moi en tant que Palestinien, j'ai le droit de dire quel type de résistance je choisis. Dans un pays arabe, t'es un traître parce que t'es contre la résistance. Non je ne suis pas contre la résistance. Je suis contre la violence. Je pense qu'aujourd'hui quand on lance des roquettes, c'est nous qui subissons les dégâts. Aujourd'hui, le combat est un combat politique et diplomatique et culturel, de communication. » (M. C, 24 ans, Gaza, enseignant).

Sur le plan des caractéristiques psychosociales, on peut noter que les personnes appartenant à ce pôle sont généralement dotées d'importants capitaux économiques, culturels, et scolaires. En l'absence d'un emploi stable, le capital scolaire semble constituer un facteur important puisque les enquêtés appartenant à ce pôle sont *a minima* titulaires d'un master.

- **Les réseaux transétatiques**

À l'échelle transétatique, plusieurs réseaux se sont développés dans les années 2000. Le tribunal Russell sur la Palestine³⁶ a été créé en 2009 suite à l'appel lancé par Ken Coates, Nurith Peled et Leila Shahid. Comme le souligne Leila Shahid (ancienne représentante de l'OLP en Europe et Déléguée Générale de la Palestine en France de 1994 à 2005) :

« Je suis une des signataires de l'Appel du Tribunal Russel avec mon amie et complice Israélienne Nurith Peled. Face à l'impunité d'Israël depuis 44 ans que dure l'occupation militaire et après toutes les guerres et les massacres que la population civile palestinienne mais aussi libanaise ont vécus nous avons suivi l'exemple du Vietnam et du grand philosophe Jean-Paul Sartre en appelant les personnalités intellectuelles, sociales, juridiques, politiques et culturelles à lancer un Tribunal d'opinion qui jugera les responsabilités israéliennes mais aussi internationales dans la non application du Droit en Palestine. Le plus incroyable c'est que nous avons lancé avec le Sénateur Belge Pierre Galand cet appel il y a 2 ans avant l'offensive sur Gaza et à la suite de l'avis consultatif de La Cour de Justice de la Haye. La réaction des personnalités du monde et des ONG a été encore plus grande après la tragédie de Gaza. Les organisateurs ont décidé d'avoir plusieurs sessions de ce Tribunal dans différents continents et dans différentes villes. »³⁷

Le Tribunal Russell regroupe des personnalités du monde entier et promeut un discours mettant au centre de sa rhétorique le respect du droit international. Pour cette institution, seul le respect du droit international peut offrir les soubassements nécessaires au règlement du conflit³⁸. L'institution réalise de nombreuses sessions dont l'objectif est d'obtenir l'appui de la

³⁶ Le Tribunal Russell a été fondé en 1966 pour dénoncer l'implication des États-Unis dans la guerre du Vietnam.

³⁷ Extrait d'entretien tiré du site : <http://www.eurojar.org/fr/reponses-de-mme-leila-shahid>

³⁸ Le site du TRP : <http://www.russelltribunalonpalestine.com/en/about-rtop>

société civile et des États afin de créer un environnement de soutien à la cause palestinienne. Leila Shahid est convaincue de la nécessité d'obtenir un support international :

« Ce qui comptera dans la réalisation de la solution des deux Etats c'est la volonté politique des deux partis et celle des Etats forts dans le monde. En ce qui nous concerne, nous avons déjà commencé, malgré tout l'arsenal israélien, à mettre en œuvre le plan du Premier Ministre palestinien intitulé « mettre fin à l'occupation, bâtir l'Etat » et ceci avec l'aide de tous nos amis dans le monde et notamment l'Union Européenne. Mais il est évident que pour forcer le retrait de l'armée il faudra une volonté politique internationale et une reconnaissance officielle de la souveraineté palestinienne sur les territoires de 1967 »³⁹.

Un autre réseau transnational affichant une posture de compromis est la campagne PACBI (Campagne Palestinienne pour le Boycott Académique et Culturel d'Israël) initiée en 2004 à l'appel de la société civile palestinienne. Celle-ci promeut le boycott académique et culturel d'Israël. Cette campagne est relayée à l'échelle nationale par des réseaux de chercheurs – tels que l'AURDIP (Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine) en France ou la BRICUP (British Committee for the Universities of Palestine) en Grande Bretagne. L'émergence de ces réseaux transétatiques est concomitante de l'affaiblissement du lien entre la diaspora et le centre. Ainsi, cette situation semble susciter la conquête par la diaspora de nouveaux espaces politiques, qui loin de s'orienter vers le centre, s'étendent dans des réseaux qui se bâtissent vers de nouveaux extérieurs.

Qu'elle s'inscrive à une échelle transétatique, nationale ou à un niveau local, la posture du compromis fait écho à la littérature qui a décrit les « *diasporas as philanthropic and moderate transnational actors who promote aid and relief, peacemaking, peace building, and long-term development.* » (Hall, 2015 : 3). Si cette posture se traduit par une inclinaison au dialogue et à la conciliation, on peut toutefois noter qu'elle est loin d'être consensuelle au sein de la population étudiée. En effet, la conception de la résolution du conflit sous une forme purement « diplomatique » et encline à la concession peut être perçue comme une forme de trahison, notamment par les Palestiniens appartenant à la génération d'Oslo et post-Oslo, qui constituent une génération particulièrement désillusionnée à l'égard du processus de négociation. En effet,

³⁹ Extrait d'entretien tiré de : <http://www.eurojar.org/fr/reponses-de-mme-leila-shahid>

pour les jeunes générations, le « processus de paix » se conjugue avec l'effondrement du mouvement national et l'amplification du processus de colonisation.

Par ailleurs, l'escalade de violence dans le « conflit israélo-palestinien » a provoqué une restructuration de la toile militante pro-palestinienne en France, donnant naissance à une nouvelle génération d'associations qui se démarquent bien souvent des associations traditionnelles par des prises de positions sur le conflit beaucoup plus « radicales ». Ces associations mettent au centre de leurs discours la lutte contre le sionisme. Elles ont la particularité soit d'élargir la lutte contre le sionisme à une lutte contre le racisme et le colonialisme, soit d'intégrer un référentiel religieux à leur revendication. L'intégration d'un référentiel religieux contraste avec les structures traditionnelles qui s'inscrivent majoritairement dans une perspective laïque. Par ailleurs, ces associations sont bien souvent en tension avec les acteurs traditionnels qui se concentrent sur une lutte pragmatique autour des atteintes au droit international et qui fondent leur argumentaire sur des assises juridiques et diplomatiques.

II. La posture de l'intransigeance

« Pendant près de deux mois, l'armée sioniste a abattu sur Gaza sa puissance destructrice. Mise à mal par la ténacité des combattants palestiniens, l'armée coloniale a massivement bombardé cette prison à ciel ouvert. Loin d'être des dommages collatéraux, civils, femmes, enfants, hôpitaux, écoles et mosquées étaient des cibles privilégiées... Inhumaine, la stratégie de guerre sioniste visait à détourner le peuple palestinien de sa résistance, à le mettre à genou, à le soumettre par la destruction.

Malgré la ruine et la souffrance que connaît le peuple palestinien aujourd'hui endeuillé, la résistance a tenu. Les forces armées des factions ont combattu héroïquement, parvenant à faire trembler l'ennemi, à lui infliger de lourdes pertes, à infléchir sa certitude arrogante de supériorité. Derrière les combattants, le peuple palestinien uni a montré qu'il était prêt à payer le prix de la résistance, celui du sang de ses martyrs. Cette équation aujourd'hui réaffirmée et renforcée, celle d'un peuple uni derrière sa résistance, constitue en soi une victoire. Elle nous rapproche du jour de la grande victoire, qui sera célébrée à la libération de toute la Palestine et au retour de tous les réfugiés.

L'horreur de l'entreprise sioniste à Gaza ne doit pas nous étonner. L'histoire nous l'a appris, elle est le propre d'un Etat colonial. Elle est une expression de l'idéologie raciste qui donna naissance à l'Etat d'Israël. Gaza suffoque sous le coup d'un blocus qui dure depuis 8 ans. Partout ailleurs en Palestine, l'épuration ethnique débutée en 1947 se poursuit. La colonisation et les lois racistes continuent l'œuvre d'expropriation des Palestiniens. Al Qods est dénaturée, judaïsée, sa racine arabe lui est arrachée. Face à ce projet qui vise le peuple palestinien dans son existence même, les Palestiniens n'ont eu de cesse de résister. Au-delà, le projet colonial sioniste prolonge les ingérences coloniales occidentales visant à diviser et contrôler le monde arabo-musulman et, c'est pourquoi la résistance palestinienne trouve un écho si fort dans la région et parmi les peuples qui ont vécu dans leur chair l'horreur coloniale.

En France, par notre formidable mobilisation, nous avons affirmé fièrement notre appartenance au camp de la résistance. En nous mobilisant, malgré la répression, nous avons tenu en échec les lobbys sionistes et le gouvernement de Hollande et Valls. Mais l'essentiel reste à faire : après le temps de la révolte, vient celui de la construction d'un mouvement capable de porter la bataille de long terme qui est la nôtre.

Notre rôle en France dans la lutte de libération de la Palestine consiste à affronter le système sioniste qui arme Israël, en importe les technologies répressives, permet à des Français de combattre dans l'armée sioniste tout en interdisant notre soutien à la résistance palestinienne. Par tous les moyens nécessaires, dans l'unité la plus large possible, il nous appartient non seulement de mettre fin à l'impunité d'Israël, notamment en intensifiant la campagne pour le boycott et les sanctions contre le régime sioniste, mais aussi d'élargir l'espace du soutien à la résistance, en nous battant en particulier pour le retrait des organisations de la résistance antisioniste de la liste des organisations terroristes.

La force de notre mobilisation et la justesse de ses revendications ont mis en lumière un énorme potentiel qu'il nous faut organiser pour construire en France un soutien efficace et un allié puissant à la résistance palestinienne, seule voie possible pour notre libération. »

Texte rédigé par la GUPS et PYM

Source : <http://www.ism-france.org/communiqués/La-voie-de-la-Resistance-article-19184>

L'intransigeance représente une posture qui adhère à une lutte bien plus diffuse que celle du compromis. L'ennemi sioniste est ici entendu dans un sens élargi et englobe généralement l'Autorité palestinienne, les gouvernements occidentaux et les associations défendant une posture de compromis. La posture de l'intransigeance se caractérise par une opposition vivement exprimée et un appel au soutien de la résistance sous toutes ses formes. Cette posture n'est encline ni aux concessions ni au dialogue tant que la justice ne sera pas rétablie. Comme le souligne M. S (30 ans, Cisjordanie, NR), « *il n'y a pas de négociation à faire avec un État colon qui tue nos frères et nos enfants* ».

Le rétablissement de la justice est la condition *sine qua non* à la paix. La justice n'est ici pas entendue en des termes juridiques et de respect du droit international. Si l'injustice se traduit par l'expulsion originelle, le rétablissement de la justice ne peut advenir que par le retour à une situation antérieure à cette expulsion. La résistance doit se poursuivre jusqu'à la « libération de la Palestine ». Contrairement à la posture du compromis qui a une vision diplomatique et juridique de la résolution du conflit, nous sommes ici face à une apologie de la résistance qui se fédère autour de deux motivations principales : la libération de la Palestine et le retour des réfugiés palestiniens. Il convient de noter que le soutien à la résistance, la libération de la Palestine et le retour des réfugiés sont des dimensions présentes dans les discours de ceux qui adoptent une posture de compromis ; toutefois leur signification est différente. Il est important de saisir la profonde nuance entre, d'une part, ceux qui perçoivent la libération et le retour au sens accordé par le droit international (résolution 194 (III) de l'ONU) et qui ne condamnent pas nécessairement la résistance armée mais ne la soutiennent pas, et, d'autre part, ceux qui conçoivent la libération et le retour comme le rétablissement d'une situation antérieure à l'expulsion originelle et qui appellent à un soutien de toutes les formes de résistance. La définition de la paix est, dans la posture de l'intransigeance, similaire à celle que Skrbiš (2007 : 235) avait identifiée dans son étude sur la diaspora croate :

« The Croatian diaspora certainly played an active role in all stages of the conflict cycle. It clearly assisted in the military and humanitarian efforts of the war, but this was, first and foremost, in the service of asserting and maintaining independence. Independence, however, was achievable only through military victory; hence the diaspora was interested in victory that would bring peace rather than in peace per se. An imposed peace that entailed the loss of parts of the territory was not the kind of peace it was willing to accept and recognize. It is likely that the diaspora would have continued to support military engagement had the peace on its own terms – i.e. peace obtained through (military)

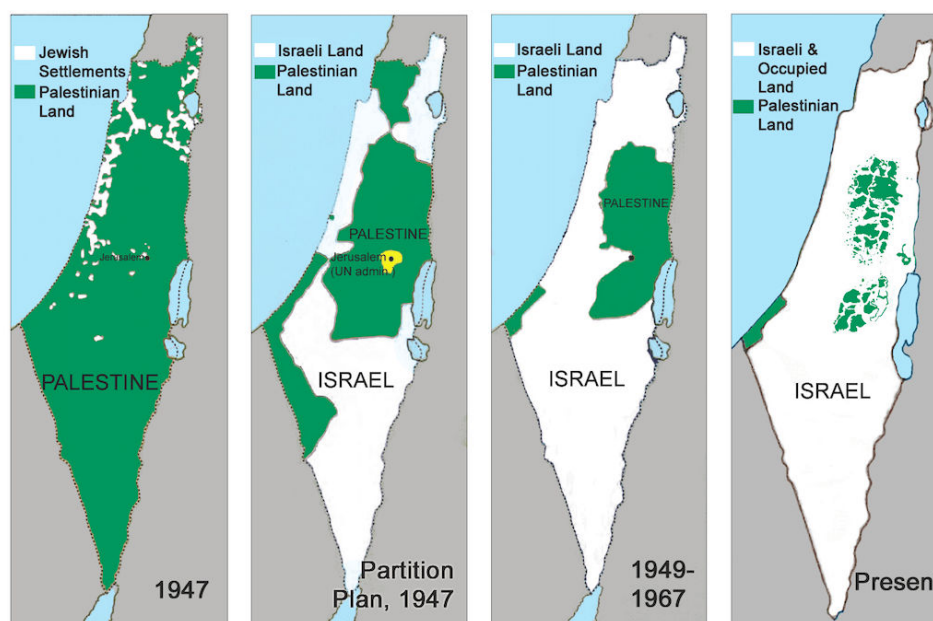
victory – not been achieved. Peace here becomes a relative rather than an absolute category and its deprived of its popular association with something normatively positive. »

Les Palestiniens appartenant à ce pôle rejettent le terme de « conflit israélo-palestinien » et parlent de « guerre d'occupation ». Celle-ci a commencé en 1948 et seule la libération de l'ensemble du territoire annexé depuis la création d'Israël peut constituer une solution acceptable et une condition préalable et nécessaire à la paix. Comme le souligne M. V (26 ans, Cisjordanie, NR) :

« Bien entendu en tant que Palestinien on veut la paix, et on souhaite la paix. Personne ne veut vivre dans des problèmes et dans la violence. On veut la paix, mais la paix elle n'est pas à n'importe quel prix. On veut une paix, mais une paix juste. On veut la paix dans nos cœurs, mais quand l'armée occupante occupe notre terre, on veut défendre nos valeurs, on veut défendre notre terre... Et on se battra jusqu'au bout contre l'occupant. La Palestine de 67 c'est la paix, la Palestine d'avant 48, c'est la justice. Nous on ne veut pas de leur paix, on veut notre justice et on se battra jusqu'au bout pour avoir cette justice ! »

Lors de notre entretien, M. S (30 ans, Cisjordanie, NR) me montre la carte ci-dessous. En pointant les territoires actuels, il me dit : « ça, c'est la paix », puis m'indiquant du doigt la carte de 1947 : « ça, c'est la justice. On veut pas de cette paix, on veut la justice ».

7. Carte : La Palestine de 1947 à nos jours



Les Palestiniens qui adoptent une posture d'intransigeance sont particulièrement critiques à l'égard du travail des ONG et des associations du réseau de solidarité qui, selon eux, « achètent une paix sociale » :

« Il faut cadrer les discours, alors on cadre les discours par des associations qui sont politiquement respectables et qui ne portent pas la voix des Palestiniens ! » (Mme D, 33 ans, France, recherche d'emploi).

« Tous ces efforts pour acheter une paix, une paix qui serait sans justice pour les Palestiniens. On achète une résistance prête à avoir un État. Une résistance qui lâche les armes et sans libération de la Palestine. Ils achètent la paix sociale. » (M. C3, 26 ans, France, NR).

Toujours dans cet esprit, les propos de M. B2 (28 ans, France, étudiant) visent quant à eux l'aide financière accordée aux Palestiniens. Sa critique se dirige aussi bien à l'égard de l'aide internationale que de l'Autorité palestinienne qui accepte le dialogue avec l'ennemi :

« Selon la Banque mondiale qui supervise cette aide qui est accordée aux Palestiniens, l'objectif de cette aide est de permettre aux Palestiniens d'apprécier les bienfaits de la paix avec Israël. Il est d'éviter la radicalisation de la société palestinienne. Donc le message profond qui est envoyé par ces institutions et par les gouvernements occidentaux, c'est qu'Israël est des leurs et que personne ne doit s'opposer à ce projet-là. Ou du moins s'il faut s'y opposer c'est dans les limites qui sont permises par ce système-là. Et du coup, on a là d'importants moyens qui sont dépensés pour faire accepter la présence d'Israël dans la région. Et d'accepter la présence d'Israël encore une fois non pas en tant que population juive implantée dans la région, mais comme un projet colonial qui a une vocation stratégique et symbolique de répression et de relai de l'Occident dans cette région-là. Et il faut faire accepter Israël malgré sa politique de colonisation, de spoliation des terres et des ressources, de nettoyage ethnique, d'attaque des lieux saints, de guerres, de massacres, etc. On achète la paix sociale et on encourage à la lâcheté de certains. [...]. La résistance en Palestine aujourd'hui, c'est pas seulement une résistance face à une armée, c'est pas seulement une résistance contre des colons, mais c'est aussi une résistance face à une volonté internationale d'enterrer le problème palestinien. C'est une résistance qui se lève contre les efforts et les énormes moyens qui sont là pour acheter la paix, une paix qui serait sans justice et sans libération pour les Palestiniens. C'est une résistance qui prend à contrepied, du coup, la logique qui prévaut aujourd'hui dans

l'Autorité palestinienne qui est qu'on accède à une reconnaissance, à un droit à avoir un État, mais au prix du dépôt des armes et en fait d'abandonner le projet de libération. »

Si les Palestiniens qui adoptent une posture de compromis s'insèrent dans le tissu associatif du réseau de solidarité, ceux qui adoptent une posture d'intransigeance se mobilisent essentiellement dans des associations destinées exclusivement aux Palestiniens. Ainsi, comme le souligne le président de la GUPS lors de son discours à la soirée inaugurale de Génération Palestine :

« La GUPS a servi de porte-voix aux Palestiniens à une époque on essayait de pas les reconnaître, il n'y avait pas d'organisations qui les représentaient, l'OLP n'était pas encore créée. Ce qui explique, le fait que ce soit un représentant de l'identité palestinienne, qu'elle soit ouverte qu'aux Palestiniens. On a le malheur de ne pas pouvoir vous intégrer à la GUPS, ce qui nous aurait fait vraiment plaisir, mais ce qui explique aussi la nécessité que vous ayez à terme quelque chose qui vous soit propre.(...) Nous, par exemple, à la GUPS on est contraint de suivre tous les évènements sur la Palestine, toutes les dates de mémoire de quelque chose on doit faire quelque chose, je vous avoue que dans la tragédie de l'histoire du peuple palestinien il y a pas mal de dates...Vous vous n'êtes pas obligés, à vous de voir ce que vous voulez faire...Allez plus loin. Et franchement, c'est un mouvement pour la Palestine qui est en très mauvais état, la solidarité en France, ce n'est pas toujours une solidarité qui est de masse. Les gens le ressentent, ils font pas grand-chose. Surtout chez les jeunes, ils nous disent on est avec vous, alors OK nous à la GUPS on leur dit : 'Rentrez dans une association, pas chez nous, allez ailleurs'. »

Contrairement à la posture du compromis qui percevait le gouvernement et le réseau de solidarité comme un allié, les Palestiniens adoptant une posture d'intransigeance ont une vision critique à l'égard du gouvernement et des associations qui militent pour la Palestine. En ce sens, cette posture pourrait se rapprocher de l'engagement politique communautaire décrit par Bolzman (1989 : 139) : *« l'engagement politique est intracommunautaire et atteint rarement la société de résidence. Même limitée, cette participation leur apporte le sentiment d'être liés à la lutte pour un projet social plus juste »*. Toutefois, à la différence de l'étude de (Bolzman, 1989) portant sur les exilés chiliens en Suisse, on ne peut pas conclure que ce type d'engagement soit à la portée des classes les plus populaires. Si les personnes appartenant au pôle de l'intransigeance ont des profils sociaux plus variés que ceux du pôle du compromis, la majorité

d'entre eux sont des étudiants de deuxième ou troisième cycle à l'université. D'autres, récemment arrivés en France, sont en attente de régulation de leur situation.

La posture de l'intransigeance fait écho à la littérature qui avait associé la diaspora à la perpétuation et au prolongement du conflit à distance : « *Diaspora groups created by conflict and sustained by memories of the trauma tend to be less willing to compromise and therefore reinforce and exacerbate the protractedness of conflict.* » (Lyons, 2004 : 1). Les membres de la diaspora adoptant une posture d'intransigeance ont été dépeints dans la littérature comme des « gâcheurs de paix » ou des « regressive globalizers » (Anheier, Glasius et Kaldor, 2003) qui enveniment le conflit à distance. « *In this view diasporas are long distance nationalists or fundamentalists that perpetuate conflicts through economic and political support or intervention without risking their own neck.* » (Østergaard-Nielsen, 2006 : 1). Selon Anderson (1998), le nationaliste à distance adopterait une posture plus radicale que ses compatriotes dans le pays d'origine parce qu'il « *need not fear prison, torture or death, nor need his immediate family. But, well and safely positioned in the First World, he can send money and guns, circulate propaganda, and build intercontinental computer circuits, all of which can have incalculable consequences in the zones of their ultimate destinations.* » (Anderson, 1998 : 74). Des propos similaires se retrouvent chez Ignatieff (2001) qui qualifie le nationalisme de diaspora de « *dangerous phenomenon because it is easier to hate from a distance: You don't have to live with the consequences – or the reprisals.* » Anderson (1998) et Ignatieff (2001) considèrent que le fait de ne pas subir les conséquences de ses actes conduirait à une posture plus radicale. Toutefois, nos données nous invitent à nuancer un tel propos.

D'un point de vue empirique, les personnes appartenant au pôle de l'intransigeance ont des contacts, de la famille et des amis dans les Territoires palestiniens, ce pourquoi les représailles ne sont pas sans conséquence pour leurs proches. Par ailleurs, les personnes qui sont nées dans les Territoires palestiniens étaient déjà dans une posture d'intransigeance avant leur arrivée en France. Nous sommes là face à un maintien dans une posture, quelle que soit la distance avec la zone de tension. On ne peut donc pas conclure que l'absence de conséquence soit à l'origine de l'adoption d'une position plus « radicale ». De plus, certaines personnes qui avaient une posture intransigeante dans les Territoires peuvent être enclines à adopter d'autres formes de militantisme et de postures idéologiques en diaspora (témoignage, manifestation). Cela va dans le sens de l'hypothèse développée par Smith et Stares (2007) selon laquelle la présence de nombreuses ONG sur la scène internationale peut amener les diasporas à s'approprier leurs discours et à se détourner des modalités d'actions conflictuelles. Enfin, les personnes qui

condamnaient ou ne soutenaient pas la résistance armée avant leur départ ne se sont pas mises à la soutenir après. Au regard de nos données, on peut donc voir que si certaines personnes ont concilié leur posture intransigeante en diaspora, le contraire n'est pas vérifiable à partir de notre terrain. Le compromis semble donc représenter un pôle d'attraction plus fort que l'intransigeance dans les expériences d'exil. Cette attraction vers le compromis, ou ce renoncement à l'intransigeance, peut en partie s'expliquer par la difficulté de maintenir une position trop critique dans la société d'accueil sans porter atteinte à ses possibilités d'ascension sociale ou tout simplement d'intégration (cf. Chapitre II). Elle peut également résulter de l'individualisation de l'action militante qui pousse les militants à sortir des enclaves identitaires ou idéologiques afin de façonner un militantisme en harmonie avec leurs projets individuels (cf. Chapitre VI). Enfin, on peut arguer que les Palestiniens en France sont confrontés à la place que leur cause occupe au sein de la société d'accueil. Ils se rendent compte de ce qui est possible sur le plan du soutien international pour leur cause et que ce soutien ne permet pas d'espérer une résolution pleinement « juste » du conflit. En somme, ils deviennent nécessairement « pragmatistes ».

D'un point de vue théorique, Anderson (1998) et Ignatieff (2001) présupposent que l'absence de conséquence pour les exilés conduit à l'adoption d'une posture plus « radicale », et par extension qu'un conditionnement négatif, la punition ou la peur des représailles diminuent le recours à un comportement donné. Ce processus a été maintes fois validé aussi bien en psychologie sociale ou cognitive qu'en sociologie. Toutefois, comme nous le verrons, il est difficile d'en conclure que l'adoption d'une posture intransigeante soit exempte de conséquence en diaspora puisque d'une part, cette posture est généralement sujette à la répression dans le pays d'installation, et d'autre part, ce maintien peut constituer un frein à l'intégration sociale. De plus, nous sommes dans le contexte particulier d'une communauté dont la cause de la migration est attribuée à une injustice. En ce sens, le combat mené peut s'inscrire dans une quête éthique, morale et altruiste. Ainsi, il semble que ce soit le sentiment d'indignation provoqué par un univers de non-sens et d'incompréhension, renforcé par le sentiment d'immoralité de l'adversaire qui offre un cadre de compréhension à l'adoption d'une posture intransigeante.

8. Affiches de la GUPS et de PYM

**RISE
WITH PALESTINE**



**THURSDAY
OCTOBER
15TH
@6PM**

**MEET IN FRONT OF
THE ISRAELI
CONSULATE
456 MONTGOMERY
ST. SF**



Mouvement des jeunes Palestiniens (PYM-France)

Conférence

LES DÉFIS DE LA RÉSISTANCE EN PALESTINE
LES DÉFIS DE LA SOLIDARITÉ EN FRANCE



Vendredi 22 janvier 2016
de 19h à 22h30
Salle de l'Alliance
14, rue de l'Alliance 93400 Saint-Ouen
Métro ligne 13 Mairie de Saint Ouen

www.pai-youth.org/france | www.facebook.com/paiyouthfrance | pym.france@gmail.com



meeting
PALESTINE
LE COMBAT

12 ans après le déclenchement de la 2ème Intifada, notre solidarité reste intacte malgré les attaques dont nous sommes la cible : **agressions de la LDJ, procès des militants BDS, censure ...**

Le **29 septembre**, nous rendrons hommage à la Résistance Palestinienne et réaffirmerons notre volonté de la soutenir malgré les pressions.

RDV à **19h30** au CICIP
21 Ter Rue Voltaire – stations : Rue des Boulets, Nation.
Veuillez confirmer votre présence : palestinelecombat@gmail.com

La posture de l'intransigeance est portée par un certain nombre de structures créées par les Palestiniens en diaspora. Certaines de ces structures refusent toute étiquette politique, d'autres entretiennent des liens avec le Hamas ou d'autres factions palestiniennes. Ces liens, s'ils ont pu être affichés à un moment donné, sont aujourd'hui dissimulés en raison de l'inscription de ces partis sur la liste des organisations terroristes. On peut penser au CBSP (Comité de bienfaisance et de secours aux Palestiniens) qui lors de sa création, en 1990, affichait une affiliation au Hamas (Mansour, 1991). Aujourd'hui, le CBSP, souvent accusé de servir de source de financement au parti islamique, se défend de toute relation avec ce parti⁴⁰.

Si notre thèse ne vise pas à mettre en lumière des liens supposés ou avérés entre les associations de la diaspora et les partis politiques palestiniens, il convient cependant de souligner que la posture de l'intransigeance est composée à la fois d'un tissu associatif en opposition avec les régimes en place dans les Territoires palestiniens, et d'un tissu associatif qui entretient un rapport de proximité avec le régime qui dirige la Bande de Gaza depuis 2006. Ainsi, à l'instar de la posture du compromis, nous retrouvons dans la posture de l'intransigeance des acteurs se structurant sur un mode centro-périphérique et d'autres sur un mode antagonique.

Il convient de noter que quelques affinités s'instaurent entre les personnes appartenant au pôle de l'intransigeance et certaines associations en France. Bien que ces affinités puissent déboucher sur l'organisation d'événements, le rapport est plus ponctuel, épisodique et moins institutionnalisé, que ceux qui se tissent entre les acteurs défendant une posture de compromis et les associations françaises qui militent pour la Palestine. Parmi ces associations, on peut évoquer le Parti des Indigènes de la République. Créée en 2002, cette association accorde une place importante à la question de la Palestine dans ces événements. Ce mouvement, très critique

⁴⁰ Certains acteurs associatifs clament ouvertement leur soutien au Hamas. On peut notamment évoquer le collectif Cheik Yassine, qui est souvent à la marge des cortèges de soutien à la Palestine. Bien que ce collectif soit isolé lors des rassemblements, il faut noter sa présence au sein du paysage associatif. Les organisations de la diaspora et du réseau de solidarité tentent généralement de se tenir à distance de ce collectif. Cette association souligne généralement ses désaccords avec les associations lors des événements organisés pour la Palestine : « *Quand je parle de sionistes, je ne parle pas que des juifs sionistes, non je parle de Monsieur Hollande, de Monsieur Valls, de Monsieur Obama (...)* Toutes les associations et toutes les organisations qui prétendent défendre la Palestine et qui ont déjà vendu la Palestine ne sont pas vraiment les amis de la Palestine. Ils ne sont là que pour légitimer ce fait accompli, que pour légitimer ce cancer, que pour légitimer cette barbarie qu'ils appellent Israël ! C'est pourquoi ils ne peuvent pas assumer nos discours, ils ne peuvent pas être dans le même cortège ! Comment on peut soutenir le peuple palestinien et ne pas soutenir la résistance avec toutes ses factions ? Comment peut-on prétendre soutenir la résistance palestinienne et lui refuser le droit de se défendre par tous les moyens, y compris les armes ? Toutes les résistances à travers le monde se sont libérées par les armes et ne se sont pas libérées par la chanson ! Ils ne se sont pas libérés par le drapeau blanc ! Ils ne se sont pas libérés par des mots qui n'ont aucun sens ! Non ! (...) Donc ceux qui nous reprochent de ne pas être avec le service après-vente des sionistes, on leur dit parce qu'on n'est pas réellement dans la même cause et on ne sera jamais dans la même cause » (Discours public du président du Collectif Cheikh Yassine lors de la manifestation du 30 octobre 2014).

à l'égard de l'Autorité palestinienne et des négociations, entretient des rapports de proximité avec certaines associations de la diaspora, notamment PYM et la GUPS et occupe une place active dans les rassemblements pour la Palestine.

Par ailleurs, il convient de noter qu'en 2002, Walid Attalah, un Palestinien de Cisjordanie, co-fondait le MSRPP (Mouvement de Soutien à la Résistance du Peuple Palestinien). Le MSRPP regroupe 11 associations aussi bien de solidarité que de la diaspora. Selon Hecker (2012 : 191) ce mouvement illustre « *les dynamiques de radicalisation qui peuvent exister au sein de la mouvance pro-palestinienne* ». Peu de temps après sa création, cette organisation avait tenté d'inviter à un meeting des représentants du FPLP (Front Populaire de Libération de la Palestine), du Hamas et des Brigades des Martyrs d'Al Aqsa. Les trois organisations figurent sur la liste des organisations terroristes en France et de ce fait les visas des militants invités ont été refusés. Le communiqué du MSRPP datant du 27 décembre 2010 semble illustratif du rapport antagonique que les acteurs du pôle de l'intransigeance établissent avec l'Autorité palestinienne qui dirige la Cisjordanie :

« Le dernier épisode du feuilleton des négociations est dans l'impasse, ce qui était prévisible. Dans le même temps, la colonisation sioniste se poursuit à un rythme accéléré et jamais atteint précédemment, avec l'appui indéfectible de l'Occident. Al-Qods est abandonnée aux profanations quotidiennes des colons sionistes qui s'attaquent particulièrement aux édifices religieux chrétiens et musulmans dans le but d'effacer toute trace de la réalité nationale palestinienne en Palestine. Pendant ce temps, acculée dans une impasse politique en raison de son option exclusive en faveur des « négociations », l'« Autorité » palestinienne ne cesse de supplier l'entité sioniste de poursuivre des « pourparlers » dont la finalité est de gagner du temps tandis que des « faits accomplis » – expulsions et colonisations aussi bien dans la Palestine de 1948 que dans les territoires colonisés après juin 1967 – sur le terrain sont imposés au vu et au su de tous. C'est ainsi que cette « Autorité » a successivement renoncé à l'ensemble des revendications historiques palestiniennes, à la tête desquelles se trouvent la lutte de libération nationale et le droit au retour de tous les réfugiés palestiniens. Aujourd'hui, l'« Autorité » de Ramallah s'est volontairement assigné le rôle de force supplétive de l'entité sioniste qui consiste à réprimer la résistance et à valider toutes les décisions sionistes, telles que le caractère exclusivement « juif » de l'entité sioniste. Au niveau de la communauté « internationale », l'« Autorité » se réjouit de mesures inutiles et qui ne servent qu'à faire perdurer les illusions sur l'avancement des « négociations ». La récente reconnaissance par plusieurs États d'Amérique du Sud, dont le Brésil et l'Argentine, de l'« État palestinien indépendant dans les frontières d'avant juin 1967 » s'inscrit dans cette perspective. De même, en France, le statut de la Délégation générale de Palestine a été

rehaussé à celui de « Mission de Palestine » et son responsable a pris le titre d' « Ambassadeur, chef de Mission de Palestine ». Dans une autre initiative dilatoire étroitement coordonnée avec l' « Autorité », la « gauche arabe », réunie à Beyrouth les 22 et 23 octobre 2010, a proposé de proclamer « unilatéralement l'État national palestinien ». (...) Dans cette perspective, et deux ans après le début de la dernière guerre sioniste contre le peuple palestinien à Gaza, le Mouvement de Soutien à la Résistance du Peuple Palestinien (MSRPP) appelle à soutenir la résistance du peuple palestinien dans sa lutte de libération nationale pour ses droits fondamentaux suivants : le droit au retour sur leur terre d'origine de l'ensemble des réfugiés, l'établissement d'un État palestinien libre de la mer Méditerranée au Jourdain, avec pour capitale la ville d'Al-Qods, une et indivisible. »

Mouvement de Soutien à la Résistance du Peuple Palestinien (MSRPP)

Source : <http://www.palestine-solidarite.org/communiquelmsrpp.281210.htm>

Enfin, certaines associations qui se structurent autour d'un référentiel religieux établissent également des liens de collaboration avec certains acteurs appartenant au pôle de l'intransigeance. C'est le cas notamment du collectif Al Qods, fondé en 2014 par un Imam.

Entre le compromis et l'intransigeance apparaît une troisième posture dont le positionnement est plus discret. Nous avons qualifié cette posture intermédiaire d'incertitude.

III. La posture de l'incertitude

La posture de l'incertitude est sans doute le positionnement qui soulève toute la complexité sociologique de l'étude d'une diaspora liée à un conflit. Si une part de nos enquêtés se situe dans cette zone, on peut aisément supposer que la majorité de la population non-enquêtée s'y trouve également. En effet, les personnes activement militantes sont les plus faciles d'accès – non seulement en termes de rencontre mais également en termes de visibilité. Par ailleurs, comme nous le verrons dans le chapitre III, l'injonction à être engagé et le devoir identitaire peuvent représenter des cadres contraignant les personnes non-engagées à prendre leur distance vis-à-vis de la communauté et cela les incline à refuser de s'exprimer « au nom de ».

La posture de l'incertitude regroupe une population très diverse, comprenant aussi bien des personnes désengagées ou non-engagées que des personnes avec un engagement moins prononcé ou moins assumé. La prise en compte de ces personnes dont l'engagement est labile, latent, parfois absent, est fondamentale pour deux raisons principales. Tout d'abord, elle permet d'affronter la question des mécanismes qui sous-tendent la non-adhésion à un conflit et donc par extension d'interroger les mécanismes à l'origine de l'engagement. De plus, la posture de l'incertitude érode les limites de la notion de diaspora. Doit-on ne considérer la diaspora qu'au travers de ses segments actifs ? Si tel était le cas, seul le tissu institutionnel diasporique, composé de ses leaders et ses militants, constituerait la diaspora. Cette limitation exclurait de l'analyse les personnes ne revendiquant pas d'attachement identitaire envers le pays d'origine ou ne souhaitant pas adhérer au conflit. Partant de la considération que les diasporas se limitent aux voix audibles et aux personnalités visibles et engagées, l'analyse des postures militantes manifestes – comme celles du compromis et de l'intransigeance – suffirait à comprendre l'engagement de la diaspora palestinienne en France. Néanmoins, il semble que ce soit justement cette posture de l'incertitude, plus discrète et sans aucun doute plus difficile d'accès, qui apporte un éclairage sur nombre des questionnements qui traverseront ce travail.

Pourtant, les recherches sont nombreuses à n'avoir considéré que les segments actifs des diasporas. Les aphones restent sans représentation dans les recherches qui, agissant de la sorte, contribuent à renforcer les écarts entre ceux qui bénéficient d'une visibilité ou d'une audibilité sociale et ceux qui restent silencieux sans que jamais on ne s'interroge sur le sens social d'un tel silence. Il semble cependant essentiel de comprendre quels sont les mécanismes qui sous-tendent que des « membres dormants » (Sheffer, 2003) de la diaspora se réveillent pour s'orienter dans un positionnement actif vis-à-vis du pays d'origine, et quels mécanismes sous-tendent que des membres éveillés s'endorment et se dégagent de toute forme d'adhésion au conflit ou d'orientation envers la terre d'origine. La prise en compte de la posture de l'incertitude permet donc de saisir la complexité des processus sous-jacents à l'endormissement et à l'éveil, à l'engagement et au désengagement et d'approcher le militantisme sous une forme dynamique.

Il faut noter que la catégorie de « diaspora dormante » proposée par Sheffer (2003) a reçu un accueil particulièrement controversé dans le monde académique. Cette catégorie a été critiquée par Dufoix (2004) pour qui elle relève d'un artifice adopté par Sheffer pour appuyer son principe de linéarité temporelle des diasporas. Selon Dufoix (2004 : 146), grâce à cette catégorie

« même les périodes au cours desquelles l'identification ethno-nationale serait objectivement absente peuvent rétrospectivement être inscrites dans ce schéma intégrateur via la notion de « diaspora dormante ». L'usage de ce terme revient à postuler qu'une « communauté » totalement assimilée dans son pays de résidence – c'est-à-dire « en sommeil », parce qu'elle aurait perdu ou détaché les liens avec sa patrie ou ceux qui la maintenaient unie dans le pays d'accueil – est toujours susceptible, à un moment ou à un autre, d'être « réveillée » et de réactiver ces liens, quel que soit le temps écoulé. »

Par ailleurs, selon Brubaker (2005 : 11):

« The very notion of “dormant members” is problematic: if they are really dormant – if they have “assimilated or fully integrated” into a host society (Sheffer, 2003, p. 100) and merely “know or feel that their roots are in the diaspora group” – then why should they count, and be counted, as the “members” of the diaspora at all? »

Bien que ces objections apparaissent légitimes, il convient de noter que limiter l'étude de l'engagement en diaspora aux membres « actifs » annihile toute vision dynamique de l'action collective, comme si l'action des diasporas était là, avait toujours été et n'était pas vouée à moduler sa présence ou à varier en intensité en fonction du contexte politique et de l'environnement social. La référence à la partie dormante de la diaspora semble donc essentielle pour comprendre les mécanismes sociologiques aux soubassements de la partie éveillée. Les « endormis » redéfinissent les limites de la notion de diaspora. Par ailleurs, on peut se demander si l'implication dans – ou la participation à – des activités communautaires ou militantes sont réellement des indicateurs pertinents pour appréhender la loyauté envers le pays d'origine. Bien que la catégorie de diaspora dormante ait été critiquée pour ses faiblesses, elle possède également des forces qui permettent de mieux saisir les formes et le sens que l'engagement peut prendre à distance. Comme nous le verrons au cours de cette thèse, les individus peuvent être contraints ou motivés à moduler leur positionnement vis-à-vis de leurs origines et parfois à se rapprocher d'une posture dormante ou militante. Ainsi, le désengagement et l'engagement représentent des pôles attractifs ou répulsifs en fonction des environnements sociaux, des contextes politiques ou des parcours biographiques des personnes considérées.

La posture de l'incertitude n'est pas constituée exclusivement de membres dormants. C'est un espace dynamique et de multiples influences internes et externes incitent, motivent ou obligent, les personnes à se déplacer au sein d'un spectre de postures possibles vis-à-vis du conflit et du pays d'origine. La fluctuation des contextes sociopolitiques a donc une incidence

sur le positionnement des personnes vis-à-vis du conflit. Ces changements, qu'ils soient infimes ou considérables, sont constants et empêchent toute tentative d'élaboration d'une image statique des positionnements internes à la diaspora. Par ailleurs, les effets de cet environnement fluctuant indiquent que l'engagement est toujours le résultat d'actions réciproques et invitent donc à ne pas considérer l'action collective à partir du modèle de l'acteur unique.

Comme le souligne Lamarche (2013 : 13) « *toute carrière militante est donc à considérer en rapport avec le contexte plus général dans lequel elle prend sens, contexte à la fois politique, social et institutionnel, mais aussi propre à l'individu.* » Les événements qui peuvent susciter un repositionnement sont diversiformes. Ils peuvent avoir trait à des dimensions conflictuelles ou politiques (bombardement à Gaza, renforcement des politiques anti-terroristes, révolutions arabes, etc.). Ils peuvent se situer à l'échelle du tissu militant (démantèlement d'une association, interdiction de manifester, conflit interne, etc.) ou de l'individu (décès d'un proche, recherche d'emploi, mariage, naissance, etc.). Ce sont ces derniers facteurs, d'ordre biographique, qui ont été les plus étudiés et qui ont amené les sociologues à envisager l'engagement en termes de carrière militante (Fillieule, 2009). Quelle que soit sa nature – biographique, contextuelle, structurelle – chaque événement peut provoquer l'entrée ou la sortie d'une posture, ou tout du moins la modulation du discours ou du degré d'adhésion au conflit. Ainsi, comme le signale M. T (32 ans, France, NR) : « *Moi, j'étais pacifique et puis un jour je me suis fait tabasser par des membres de la LDJ (Ligue de Défense Juive). Maintenant je suis en guerre ! Le conflit il est partout, il est ici, il est là-bas* ».

Par ailleurs, il faut noter que le contexte particulièrement mouvant et incertain durant lequel s'est réalisé le travail de terrain, aussi bien au regard du pays d'origine (guerre à Gaza, « 3^{ème} intifada », accélération du processus de colonisation, déplacement de l'ambassade américaine à Jérusalem) que du pays d'installation (débat sur la radicalisation, attentats, état d'urgence, interdiction de la campagne BDS) a sans doute eu de profondes résonances sur le positionnement de chacun vis-à-vis de la loyauté à l'égard de la communauté et de l'adhésion au conflit.

Quoi qu'il en soit, la moindre « politisation » affichée de la posture de l'incertitude provoque une plus grande labilité des discours et des postures que l'on peut y rencontrer et parfois une oscillation entre compromis et intransigeance. La posture de l'incertitude ne résulte pas nécessairement d'une moindre politisation mais peut être le reflet de rationalités concurrentes, voire antagonistes, entre la position dans un univers institutionnel et une

appartenance visible à une posture idéologique critique. En ce sens, il semble que l'analyse des refus de participer à cette recherche puisse nous offrir des pistes de réflexion sur les dynamiques sociales à l'œuvre sur le terrain.

Les refus de participer comme reflet de dynamiques sociales à l'œuvre sur le terrain

Les refus de participer à une recherche font partie intégrante des données recueillies sur le terrain et, à ce titre, ils méritent d'être pris en considération. Comme nous l'avons évoqué précédemment, certains refus peuvent émaner de la méfiance des acteurs vis-à-vis d'une recherche qui pourrait exposer leurs activités militantes discrètes. Toutefois, comme nous l'avons déjà exposé, ces refus ont pu en partie être contournés par l'établissement de relations de confiance avec les enquêtés. Par ailleurs, une partie des refus a été justifié par le non-engagement des personnes sollicitées, comme si le fait de ne pas être actif sur la scène militante ôtait toute légitimité à s'exprimer en tant que personne d'origine palestinienne. L'engagement, compris comme une forme d'obligation morale vis-à-vis de la communauté, produit une marginalisation des individus non-engagés ou désengagés. Cette marginalisation n'est pas unidirectionnelle mais est le produit d'une co-construction et d'un renforcement réciproque entre celui qui se met à la marge d'un ensemble et l'ensemble qui le marginalise. Bien consciente de s'inscrire à l'encontre du système normatif et des valeurs véhiculées par la communauté, les personnes qui se soustraient à tout engagement ont été difficilement accessibles au cours du travail de terrain. De ce fait, les refus de personnes non-engagées n'ont fait qu'accentuer la surreprésentation d'une population militante au sein de l'échantillon. On retrouve là un processus similaire à celui observé par Lacroix (2013 : 61) dans son étude sur les militants basques : « *Le faible nombre de témoignages de désaffiliation totale exprime un tabou fortement ancré dans ce type d'organisation où la fidélité à la cause est revendiquée tant par l'individu engagé que par les organisations elles-mêmes.* »

Toutefois, cette difficulté d'accéder à une population désaffiliée ou non-engagée soulève un certain nombre de questions aussi bien méthodologiques que théoriques. L'explication proposée par Lacroix (2013) reste insatisfaisante, dans le sens où les travaux de Lamarche (2013) auprès des *refuznikim* ou des militants anti-occupation indiquent qu'il n'est pas

impossible, loin s'en faut, de recueillir de nombreux témoignages de personnes optant pour une posture de « trahison » à l'égard de leurs pairs. Toutefois, contrairement aux non-engagés ou désengagés, les enquêtés de Lamarche (2013) sont des militants actifs qui combattent l'ensemble dont ils sont originaires. En ce sens, ce n'est pas nécessairement la « fidélité à la cause » qui rend inaccessibles les témoignages de désaffiliés, mais plutôt que leur désaffiliation ne conduit pas à une autre affiliation tout aussi engageante. Dans le cas des non-engagés, les personnes rompent avec la communauté pour des motivations qui ne tiennent pas à une réorientation militante. Les raisons de la désaffiliation ou de la non-adhésion peuvent donc être attribuées à des choix individuels et non idéologiques. Or, si prévaut largement l'idée que l'attachement à un dessein individuel est au cœur de la modernité, on doit nuancer ce propos au regard des communautés sous pression. Quand une menace existentielle pèse sur un ensemble et que le devenir en tant qu'ensemble reste incertain, un détachement vis-à-vis de l'ensemble en raison de considérations individualistes semble une posture inacceptable. Cela ressort particulièrement dans les parcours et les discours de nos enquêtés (cf. Chapitre III). Si ces individus font tous référence à la nécessité de se préserver en tant qu'individu et de faire primer leur épanouissement personnel et professionnel, il n'empêche qu'ils ont tous pris une part active, et pour le moins engageante, vis-à-vis de la communauté. La difficulté de réaliser des entretiens avec des personnes non-engagées témoigne donc d'une posture difficilement tenable : celle de se soustraire à une identité menacée afin de se préserver en tant qu'individu.

Les refus de participer à une recherche – et plus particulièrement à un entretien de recherche – peuvent, en ce sens, être appréhendés comme des révélateurs de dynamiques sociales à l'œuvre sur le terrain. Il s'agirait de les considérer non plus « *comme des anecdotes intempestives, mais comme des données d'enquête ordinaires en élargissant le champ des possibles des voies d'accès à la connaissance* » (Papinot, 2013 : 2). Les refus sont inhérents au travail de terrain et sont généralement appréhendés comme une difficulté parmi tant d'autres à surmonter dans le long cheminement de la recherche. Aussitôt dépassés, ils sont bien vite oubliés et rarement exploités. Comme la plupart des obstacles avec lesquels le chercheur a dû s'accommoder, les refus font généralement partie des impensés que certains appellent communément la « cuisine de la recherche » ou le « bricolage méthodologique ». Toutefois, cette terminologie informelle semble, d'une part, témoigner d'une certaine fragilité épistémologique et, d'autre part, souligner que si les soubassements sont parfois peu solides, ils suffisent à maintenir debout l'édifice conceptuel.

Il paraît pourtant difficile de négliger l'importance qualitative que représentent les refus dans l'analyse, ne serait-ce que parce qu'ils expriment la parole de ceux qui ne se sont justement pas exprimés. Il est évidemment extrêmement difficile de comprendre le sens dans l'absence de données et l'on peut imaginer que si les refus sont négligés c'est parce que nous ne disposons pas d'outils pour les penser. Bien que nous manquions de catégories opérantes pour penser le refus, on peut se demander à quel point il est satisfaisant de réduire l'analyse à la partie visible et audible de l'objet étudié ? Peut-on concentrer la réflexion exclusivement sur ceux qui ont répondu favorablement à notre invitation en faisant abstraction de la face immergée de l'iceberg ? Comment donner du sens à un silence ou plutôt à un refus de s'exprimer ? Au même titre que l'abstention électorale est analysée, il semble important de dévoiler les raisons et le sens dans l'acte de s'abstenir de participer à une recherche. Les personnes sollicitées ne sont pas égales face à la requête du chercheur. Certaines disposent d'une marge plus ou moins étendue, pour accepter ou refuser la demande d'entretien. Il semble donc nécessaire de comprendre les facteurs déterminant la volonté ou le refus de participer à une enquête en sciences sociales.

La prise en compte des refus a permis d'offrir certaines pistes d'analyse, de formuler certaines hypothèses de travail, et a éveillé notre intérêt pour le sens social que pouvait abriter les refus. L'exemple de Hussein (55 ans, cadre de la fonction publique) semble particulièrement illustratif de ce phénomène. Au cours d'un appel téléphonique, il m'explique les raisons de sa réticence à participer à un entretien de recherche :

« Moi si j'accepte de vous parler ce sera avec la langue de bois. Je vais vous dire ce qu'il faut dire et voilà c'est tout. Ça va pas vous faire avancer. Après sinon j'ai des problèmes. Alors voilà, si on se voit ce sera de la langue de bois, moi, je veux pas de problèmes. Je ne parlerai de rien, pas de mon parcours, pas des actions militantes. Après ça crée des problèmes. Je veux que mon nom il n'apparaisse nulle part, c'est pour ça que je ne signe aucune pétition. Après, on a des problèmes. »

En m'appelant pour m'informer des raisons de sa non-disposition à participer à l'entretien, cette discussion a permis de souligner le caractère hautement sensible de la recherche – caractère qui s'exprimait déjà dans les entretiens mais qui a été largement confirmé par les refus de ceux qui ont ressenti la participation à cette recherche comme une menace – et, également, d'émettre l'hypothèse de l'existence d'univers incompatibles entre certaines positions dans l'espace social et certaines postures idéologiques (cf. Chapitre II). Déjà Darmon (2005 : 107)

avait évoqué que « *les modalités d'acceptation ou de refus [de participer à une recherche] peuvent être rapportées à des positions dans l'espace des discours* ». Comme l'indique Hussein (55 ans), sa profession ne lui permet pas de sortir d'un discours qui vise un large soutien. Il se prémunit donc contre toute objection ou discours qu'il qualifie de « langue de bois ». Ce type de justification interroge la possibilité qu'il existe des rationalités concurrentes, voire antagonistes, entre certaines postures idéologiques et certaines positions sociales. En d'autres termes, ce refus questionne la possibilité de survie sociale dont disposent les individus dans certains espaces, s'ils maintiennent une posture « trop » critique ou un attachement communautaire « trop » prononcé.

La majeure partie des refus a émané de personnes distantes à l'égard des réseaux militants et des institutions diasporiques. Comme si le non-engagement questionnait la légitimité de s'exprimer en tant que personne d'origine palestinienne. En utilisant la méthode boule de neige pour approcher la population d'étude, le cercle de contacts a peu à peu été élargi. Cependant, plus cette recherche amenait à s'éloigner des cercles militants et plus elle se heurtait à un nombre conséquent de refus. Il n'était pas rare que des personnes répondent négativement à ma demande en me donnant les coordonnées d'une autre personne plus « compétente » sur le sujet ou en me précisant qu'elles n'étaient pas engagées et donc pas en mesure de répondre à mes questions. Quelles que soient les justifications avancées, ces cas soulignent que certains ne se soumettent pas aux attendus. Et comme le souligne Lianos (2016 : 292-293), « *Not doing what you are expected to do, sheer stubborn and blind refusal, is little researched by the social sciences.* » Les refus – non plus ceux de participer à une recherche mais ceux de se soustraire à un rôle assigné – témoignent donc d'une volonté de changer sa propre condition et d'échapper à un avenir imposé, celui de « larbin » dans le cas exposé par Lianos (2016), ou celui de victime dans le cas des Palestiniens non-engagés.

Les refus de prendre part à un entretien semblent constituer des données empiriques particulièrement importantes dans la production de connaissances. Considérer les refus et la partie invisible permet de (re)donner une voix à ceux qui sont bien trop souvent écartés des recherches parce que manquant d'audibilité sociale. Dans le cas spécifique de l'étude des diasporas, l'invisibilité sociale et politique se transpose souvent en une invisibilité sur la scène académique. La prise en compte de ceux qui ont refusé de s'exprimer invite à redessiner les contours de l'objet étudié et permet d'inclure à l'analyse une strate particulière de la population, ce qui questionne les limites de la catégorie « diaspora ». En effet, la prise en compte des refus invite à se demander si la compréhension des phénomènes diasporiques doit se limiter à

l'analyse des membres actifs de la diaspora. Si Brubaker (2005) n'entrevoit pas la pertinence d'inclure dans la diaspora des personnes qui ont perdu toute inclination vers leur pays d'origine et qui sont totalement « assimilées » dans leur société d'accueil, pour Sheffer (2003), la situation ne serait pas si tranchée et l'auteur a proposé le terme de « diaspora dormante ». Pour notre part, nous pouvons conclure que s'intéresser à la partie silencieuse de la diaspora et donner un sens aux refus de participer à une recherche offre la possibilité de saisir la complexité des processus sous-jacents à l'endormissement et à l'éveil d'une diaspora, mais aussi à l'engagement à distance et à l'adhésion à un conflit.

Par ailleurs, se demander ce qui a motivé les refus de participer à l'enquête invite à s'intéresser sur les causes de la participation. Si la question du devoir identitaire ou de l'enjeu politique semble de puissants leviers à même de rendre compte de l'acceptation des enquêtés, la lutte pour la vérité et pour l'historicité constitue également un élément explicatif de la participation à une enquête en sciences sociales et ce, quel que soit son objet d'étude.

« L'idée du terrain est indissociable du dévoilement d'une vérité [...]. Le terrain surinvestit donc non seulement de légitimité mais de vérité celui-là même qui le fait exister comme terrain. » (Dakhli, 1995 : 142).

« Quoiqu'il en soit, mes interlocuteurs jugeaient, souvent explicitement, ma capacité à établir, ou plutôt rétablir la « vérité » sur le passé. J'étais donc censée non pas produire de la connaissance, mais répondre à une demande sociale manifeste : transmettre cette « vérité » que j'étais, grâce à mon engagement politique, digne de recevoir. » (Pirinoli, 2004 : 169).

III. Des rapports différenciés à l'ennemi, au conflit et à la paix

Comme nous l'avons évoqué, les postures du compromis et de l'intransigeance se forment autour d'une construction différenciée de la figure de l'ennemi : la première visant les atteintes au droit international, la seconde visant le sionisme. Ces divergences induisent des rapports différenciés à la paix, au conflit et au militantisme dans la société d'accueil. Ainsi, ces postures renvoient à deux façons distinctes d'aborder le rapport conflictuel. Si la posture du compromis se situe sur le terrain d'un conflit juridique avec une argumentation reposant principalement sur le droit international, la posture de l'intransigeance relève, quant à elle, d'un conflit que l'on pourrait qualifier d'éthique ou de moral. Bien évidemment la frontière n'est pas stricte entre ces deux façons d'aborder le rapport au conflit : le *conflit moral* se nourrit du droit international et le *conflit juridique* se nourrit d'une assise morale. Toutefois, c'est le rapport de prévalence qui est inversé.

De même, la façon de définir la paix est modulée selon la posture. Les motivations et les enjeux varient et la paix peut être perçue aussi bien en termes de droit et d'urgence humanitaire que comme le rétablissement de la situation antérieure. Ces deux positions sont antagonistes. En effet, selon le référentiel de la *paix juridique*, la paix consiste en une application du droit international, tandis que selon le référentiel de la *paix juste*, seule la libération de la Palestine peut constituer le soubassement nécessaire à la paix. Les nuances sont parfois sensibles entre ces conceptions de la paix, puisqu'elles se traduisent par le recours à la même terminologie de justice et de droit au retour. Mais à la différence du pôle du compromis qui entend la justice en termes de droit international⁴¹, la posture de l'intransigeance l'entend au sens moral et non juridique.

Pour expliquer les différentes postures M. B2 (28 ans, France, étudiant) fait référence à des degrés de positionnement que l'on retrouve au sein du militantisme. Bien que la citation soit

⁴¹ Le droit au retour est énoncé dans la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale de l'ONU :

« Décide qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les Gouvernements ou autorités responsables ;

Donne pour instructions à la Commission de conciliation de faciliter le rapatriement, la réinstallation et le relèvement économique et social des réfugiés, ainsi que le paiement des indemnités, et de se tenir en liaison étroite avec le Directeur de l'Aide des Nations Unies aux réfugiés de Palestine, et, par l'intermédiaire de celui-ci, avec les organes et institutions appropriés de l'Organisation des Nations Unies »

longue, il semble important de la retranscrire dans son intégralité puisqu'elle souligne de nombreux éléments que nous avons soulevés précédemment (différentes postures militantes, perception du réseau de solidarité, soutien ou non à la résistance armée) :

« Concernant le soutien à la résistance ici, je perçois trois degrés de positionnement qui sont complémentaires. Le premier degré de positionnement c'est celui qui part d'une attitude de respect des principes. En partant de la justice et du droit et du constat évidemment qu'en Palestine les sionistes violent les principes les plus évidents de justice et de droit, que face à ça il faut s'opposer et dire non, donc par opposition de principes. Il y a un deuxième degré, qui prend en compte le premier, c'est un positionnement antisioniste. Et ce degré-là, non seulement il s'appuie sur des principes mais il part d'une compréhension qu'il y a des jeux d'intérêts et qu'il y a des rapports de force et que le sionisme qui s'exerce en Palestine, il s'inscrit aussi dans un système beaucoup plus général qui a des ramifications jusqu'en France et que c'est le prolongement d'un système qui nous opprime ici aussi. Donc s'opposer au sionisme c'est pas seulement lutter en solidarité avec les Palestiniens mais c'est aussi comprendre qu'en France nous subissons soit le sionisme directement, on a cette chance-là en France, soit un autre visage ou d'autres façons de faire ou des affinités qu'il y a entre les sionismes et d'autres formes de répression et de racisme en France. Et le troisième degré de positionnement c'est celui que j'appellerai le soutien explicite à la résistance palestinienne. Et ce positionnement c'est celui qui dit que le combat de la résistance palestinienne c'est aussi notre droit. Du coup on s'en inspire, c'est un combat qui nous inspire parce que non seulement le combat qui est mené là-bas c'est aussi celui que nous menons ici mais la façon dont il est mené là-bas, il est exemplaire pour nous ici. [...] Et donc s'inspirer de ce combat-là, c'est porter sa voix ici et c'est ce qu'on disait dans nos communiqués, on a appelé à des rassemblements en soutien au mouvement populaire, à l'intifada en Palestine. On disait soutenir la résistance, c'est porter sa voix ici dans nos villes et dans nos quartiers. C'est dénoncer les crimes sionistes et la complicité des dirigeants français et européens. Et c'est briser l'isolement dans lequel se trouve les Palestiniens sous occupation en entretenant d'autres liens avec ces Palestiniens. Des liens qui ne sont pas basés sur des rapports de domination et qui ne sont pas des liens où on est en train de demander aux Palestiniens d'accepter son sort et de se plier devant le projet colonial mais une relation avec les Palestiniens d'encouragement et de soutien à leur lutte. Et donc l'avantage de ce degré de positionnement c'est qu'il permet d'éviter deux postures

qu'on retrouve souvent ici et qui à mon sens sont dangereuses. La première c'est la victimisation, le discours de la victimisation du Palestinien et c'est celui qui consiste à dire tout le temps que les pauvres palestiniens ont besoin de nous parce qu'ils souffrent et nous allons à leur aide. [...] La deuxième rhétorique, c'est la rhétorique de la non-violence. On trouve ça dans le mouvement de solidarité avec la Palestine. Un discours qui dit-on va soutenir les Palestiniens, surtout ceux qui mènent des actions non violentes. Et il y a quelque chose de dangereux, même si on est bien attentionné, à partir du moment où on utilise ce discours-là de non violent, obligatoirement on est en train de renvoyer la résistance violente comme si elle était une mauvaise résistance. Et même si on le dit pas, à partir du moment où on parle de résistance non violente, à partir du moment où on dit le mouvement de boycott est génial parce que c'est un mouvement non violent on est en train de délégitimer tout ce qui est résistance violente en Palestine. Il n'y a pas quelque chose qui s'appelle la résistance violente. Il y a la résistance un point c'est tout ! Et du coup de dire nous soutenons cette résistance et nous nous en inspirons ça permet d'éviter ce genre de rhétorique. Et je sais bien que ce genre de solidarité n'est pas permis en France, ou qu'il dérange, c'est une solidarité qui est combattue surtout quand elle est explicite sur sa position de soutien à la résistance. »

Dans cet extrait, M. B2 évoque les différentes postures en terme de degré de positionnement. Il convient de noter que l'opposition entre les faiseurs et les gâcheurs de paix qui apparaissait dans la littérature sur le rôle des diasporas dans les conflits est mis à l'épreuve de notre terrain. En effet, les postures diasporiques apparaissent comme un continuum allant de l'intransigeance au compromis.

Si les postures du compromis et de l'intransigeance impliquent des rapports différenciés à la paix et au conflit, elles provoquent également le recours à un répertoire d'action et à une spatialisation du mouvement distincts. Le répertoire d'actions du pôle du compromis se base principalement sur des actions de sensibilisation à l'égard du grand public et des activités de lobbying sur les élus locaux. Le pôle de l'intransigeance se cible lui sur un public principalement (parfois exclusivement) palestinien, majoritairement diplômé, avec un intérêt grandissant pour inclure à ses activités des jeunes issus de l'immigration. En effet, comme le souligne Omar Alsoumi (Président de la GUPS puis de PYM) :

« Beaucoup de jeunes qui ont du mal à s'approprier les enjeux de leur citoyenneté au niveau français, peuvent, à travers la solidarité internationale et notamment la question

palestinienne, construire l'appropriation de leur citoyenneté et de leur engagement. (...) C'est donc après le retour en 2006 qu'on a créé Génération Palestine. L'organisation se voulait un début de réponse aux problèmes chroniques de la solidarité avec la Palestine : le déficit de jeunes en général, et en particulier le déficit de jeunes des quartiers populaires, issus de l'immigration. Il fallait créer pour eux un cadre divers qui ne soit pas un ghetto de plus. Clairement ils sont pour nous le cœur de la cible. Aujourd'hui, pour un étudiant franco-français, il y a déjà mille cadres pour s'engager, mais pour ces jeunes il n'y en avait aucune pensée pour eux pour pallier à tous les problèmes dont ils sont victimes, notamment la stigmatisation politique qui fait qu'ils sont toujours perçus comme des antisémites, terroristes ou communautaristes potentiels. »⁴²

On note également une spatialisation différenciée des événements : alors que les événements organisés par le pôle de l'intransigeance se déroulent en général dans la périphérie urbaine, les événements du pôle du compromis tendent à être plus épicentriques. Les conférences de ces derniers sont souvent abritées par des universités et beaucoup d'événements prennent place au sein de lieux culturels.

Par ailleurs, le répertoire d'action et la spatialisation du mouvement peuvent varier en fonction des contextes. Par exemple, lors de Nuit Debout à Paris, la GUPS a tenu un stand sur la place de la République. On peut alors noter combien le contexte peut engendrer des modifications dans la structuration du mouvement. La GUPS, syndicat étudiant à faible visibilité pour un public non palestinien, a alors contribué à l'occupation quotidienne de la place de la République. Les organisations du réseau de solidarité qui sont familières des actions dans des espaces urbains et centraux ne se sont quant à elles pas déployées à l'exception du 14 et 15 mai pour la commémoration de la Nakba (« la Catastrophe »).

⁴² <http://mouvements.info/palestinien-universel-entretien-avec-omar-somi/>

Le stand Falafel Debout organisé par la GUPS sur la Place de la République à Paris



La commémoration de la Nakba qui devait se dérouler dans un lieu fermé a finalement profité de l'occupation de la place pour gagner en visibilité. L'événement s'est étalé sur deux jours : le 14 mai la commémoration était organisée par Europalestine et le 15 mai par les associations palestiniennes parmi lesquelles figuraient la GUPS, PYM et PalMed. On voit ici la coopération parfaite – explicite ou pas – par l'évitement, afin de ne pas gêner le message et le public de l'autre.

On peut remarquer que cet évitement est assez fréquent. En 2008, la Plateforme des ONG pour la Palestine avait organisé « *Paix comme Palestine. 60 ans après : la paix par le droit* » au Parc des Expositions de Paris. Les dirigeants de la GUPS avaient alors décidé d'organiser le même jour un évènement dans le quartier de Barbès intitulé : « *Paix comme Palestine, 60 ans après : marche pour le retour* ». Comme le conclut Hecker (2012 : 183), « *(l)'organisation de la « marche pour le retour » est un signe de dissension mais pas de rupture au sein de la mouvance pro-palestinienne.* » Ces deux évènements étaient organisés sur un horaire décalé ce qui permettait aux personnes qui le souhaitaient de prendre part aux deux manifestations.

9. Affiches pour la commémoration de la Nakba 2016

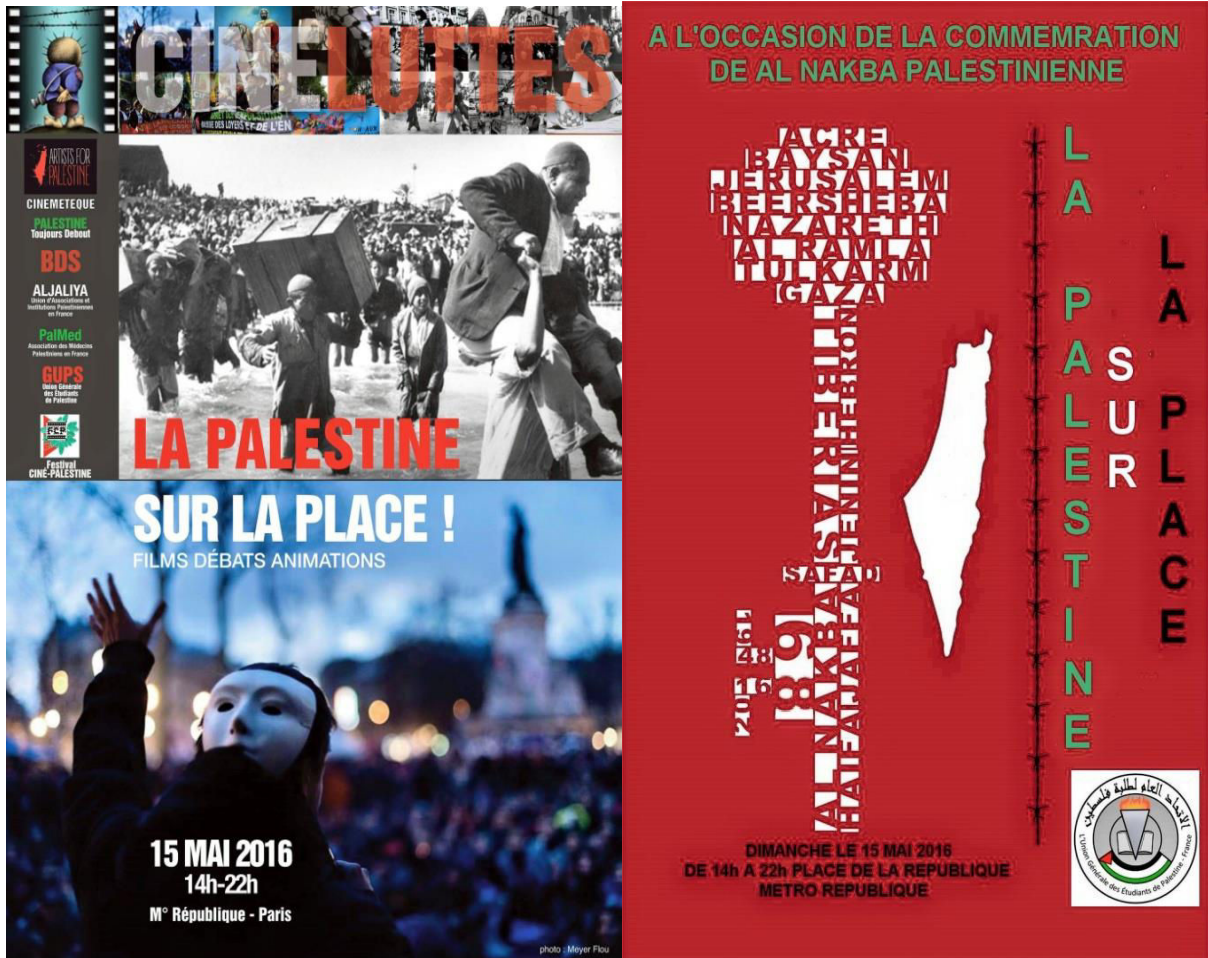


Tableau récapitulatif des postures

	Compromis	Intransigeance
Ennemi	État d’Israël portant atteinte au droit international	Sionisme
Conflit	Assise juridique	Assise morale
Paix	Respect du droit international	Rétablissement de la justice (situation antérieure à l’expulsion de 1948)
Objectifs	Respect du droit international	Libération de la Palestine et retour des réfugiés
Société d’accueil	Collaboration avec le réseau de solidarité et les élus	Peu de dialogue avec les institutions de la société d’accueil
Cibles	Grand public et élus politiques	Principalement la communauté palestinienne
Répertoire d’actions	Sensibilisation du public Activités de lobbying Manifestations, conférences Soutien de la campagne BDS	Soirées-débat Manifestations Gazette Soutien de la campagne BDS
Spatialisation	Urbaine	Périphérique

Conclusion

Au cours de ce chapitre, nous avons élaboré des postures idéales-typiques – l'intransigeance, le compromis et l'incertitude – qui traduisent des rapports distincts à l'engagement vis-à-vis du pays d'origine. Cette typologie permet de souligner la pluralité des engagements en diaspora. Ainsi, loin de constituer des communautés homogènes, les diasporas sont composées d'individus et de groupes qui se prononcent en faveur, qui se prononcent contre et qui ne se prononcent pas. Par ailleurs, les postures de l'intransigeance, du compromis et de l'incertitude ne constituent pas une typologie statique. Bien au contraire, les groupes et les individus sont amenés à revoir leur position en fonction du contexte mais aussi en fonction des positions adoptées par les autres acteurs se positionnant sur le « conflit israélo-palestinien ». Les aléas politiques et les réactions qu'ils suscitent chez les acteurs appartenant ou non à la communauté palestinienne constituent des cadres de contrainte qui amènent les membres de la diaspora à revoir constamment leur position. Les postures diasporiques ne se déploient pas dans un environnement neutre. De nombreux acteurs prennent position sur le « conflit israélo-palestinien » dans la société d'accueil. Ainsi, les tissus associatifs, politiques et militants préexistants dans la société d'accueil tendent à façonner, ou tout du moins à influencer, le déploiement des initiatives et des discours de la diaspora. Ils constituent bien souvent des cadres de pression sur l'engagement des exilés. Le constat de cette pluralité au sein de notre population d'étude nous amène à soulever la question des facteurs pouvant être à l'origine d'un engagement différencié.

« Les souvenirs et les mots se bousculaient dans ma tête, dans ma gorge, ils étaient en train de m'étouffer ! La liaison internet était coupée et il fallait absolument que j'écrive ! Je suis allée dans un endroit sur la plage où je savais qu'une connexion était possible, et j'ai commencé : « Je ne vais pas me taire ! Je ne vais pas pleurer ! Je vais écrire, écrire jusqu'à la fin ! » Les gens me voyaient de loin et venaient me présenter leurs condoléances ; je m'interrompais, je pleurais un peu et je recommençais à écrire. Jusqu'à sortir de moi cet article que la presse étrangère reprendra largement : « Ne me parlez plus jamais de paix. » Ce n'était ni un slogan ni un bon mot. J'ai toujours pensé que la paix était la seule chose qui pouvait dénouer ce conflit. Mais après avoir vu les miens tués de cette façon, quand l'un de mes cousins s'était réveillé avec un mal de ventre, et qu'en se touchant il s'était retrouvé avec ses intestins dans les mains, qu'il avait appelé son père, puis son frère et, n'entendant pas de réponse, avait compris qu'ils étaient tous morts... Quand te viennent ces détails atterrants sur la mort de proches et que tu continues à les voir sur des photos et des vidéos, de quelle paix peut-il encore être question ? Je parle de mes vrais sentiments, pas d'une quelconque position politique. Quelle paix quand un missile tombe sur une famille endormie qui ne sait même pas qu'elle est en train de mourir ? Et que leur maison, ma maison qui tenait debout depuis soixante-trois ans, où j'avais lu mon premier livre, est détruite dans la même seconde ? Je ne serai jamais favorable ni à la guerre ni à la violence. Quelle que soit leur laideur, je sais que les guerres finissent par une paix entre ennemis. Mais il s'agit d'une paix politique alors que je parle, moi, d'une paix intérieure. »

Extrait de *L'insoumise de Gaza* d'Asmaa Al Ghouli et Sélim Nassib (2016)

CHAPITRE II. Les facteurs explicatifs d'un engagement différencié

« L'injustice soit elle se transforme en haine, soit elle se transforme en espoir. »

(M. C, 24 ans, Gaza, enseignant).

I. Sur l'intégration

De nombreuses recherches ont souligné que les activités des diasporas générées par un conflit étaient dépendantes de l'intégration structurelle de ses membres au sein des sociétés d'accueil. Les auteurs s'accordent sur le fait que le manque d'intégration, l'exclusion ou la marginalisation dans le pays d'accueil rendent les exilés moins enclins à adopter des postures conciliantes⁴³ à l'égard du conflit dans leur pays d'origine (Anderson, 1998 ; Collier et Hoeffler, 2004 ; Hall et Kostić, 2009 ; Lyons, 2004). Il existe donc un fort consensus académique autour d'un rapport de corrélation entre intégration et conciliation selon lequel moins un individu est intégré dans sa société d'accueil, et plus il est probable qu'il s'oriente vers une posture « radicale » à l'égard du conflit dans son pays d'origine. Si la littérature portant sur la mobilisation et le rôle des diasporas dans les conflits se montre convergente sur le rapport entre conciliation et intégration, elle ne s'attarde pas à expliquer les processus sous-jacents permettant de saisir les significations sociologiques d'une telle corrélation. Pourtant, ce lien établi semble relever de phénomènes complexes. C'est pourquoi, après avoir présenté la littérature sur le sujet, nous mettrons ce cadre théorique à l'épreuve de nos données avec pour questionnement : (1) Est-ce qu'une meilleure intégration favorise une attitude conciliante, ou est-ce l'attitude conciliante qui favorise une meilleure intégration ? (2) Dans quelle mesure est-ce possible d'accéder à – ou de se maintenir dans – certaines positions sociales tout en maintenant une posture de l'intransigeance ? (3) Existe-t-il des rationalités antagonistes, réelles

⁴³ Par posture conciliante, la littérature entend une posture encline au dialogue et à la résolution du conflit par un processus de négociation. L'attitude conciliante renvoie donc à ce que nous avons décrit comme posture du compromis dans le chapitre précédent.

ou perçues, entre la réussite individuelle et un soutien revendiqué à la communauté d'appartenance ?

1) L'intégration comme variable explicative de la posture diasporique

Le concept d'intégration fait généralement référence à :

« *[T]he incorporation of new elements (immigrants) into an existing social system. There is a general consensus that integration is a multi-dimensional concept, although authors differ on what the relevant dimensions of integration are. Many authors distinguish socio-economic aspects of integration ('social positioning') from social and cultural aspects (interethnic relations, cultural adjustment and shared norms).* » (Snel, Engbersen et Leerkes, 2006 : 287).

Bien que de nombreux auteurs opèrent une distinction entre l'intégration structurelle, c'est-à-dire la position sociale occupée dans le pays d'accueil (capitaux économiques, scolaires et professionnels), et l'intégration socioculturelle (capitaux sociaux et intégration des normes de la société d'accueil), ces deux aspects sont généralement concomitants. Plus les migrants bénéficient d'une bonne intégration structurelle, plus ils ont de contacts avec des natifs et intègrent les normes de la société d'accueil, et inversement (sur le cas des migrants en Allemagne voir : Odé, 2002). Il s'agit donc d'une co-construction impliquant le renforcement réciproque des facteurs structurels et socioculturels. Le manque d'intégration structurelle dans les pays d'accueil apparaît comme le facteur explicatif le plus consensuel dans la littérature pour expliquer le repli communautaire et l'attitude peu conciliante des diasporas vis-à-vis du conflit dans le pays d'origine (Anderson, 1992 ; Collier et Hoefler, 2004). Comme le résumait Hall et Kostić (2009 : 1) :

« *as a result of "exclusion" or "marginalization" in hostland societies, conflict-generated diasporas tend to nurture grievances as a way of asserting their continued belonging in the homeland society, and are thus less willing to compromise (Collier & Hoefler, 2004 ; Lyons, 2007).* Thus, there is a presumed causal process linking lower

levels of integration among diasporas to their increased encouragement of armed conflict via the mechanism of less reconciliatory attitudes (Anderson, 1992). »

Partant de ces conclusions, de nombreux chercheurs ont préconisé qu'une bonne intégration des migrants dans les pays d'accueil permettrait de modérer les discours et les activités des diasporas (Hansen, 2008 ; Koinova, 2009 ; Shain et Barth, 2003 : 450 ; Zunzer, 2004 : 44 ; Hall et Kostić, 2009). Ce basculement de l'académique au politique semble quelque peu déroutant dans la mesure où si le lien entre le manque d'intégration et le refus de conciliation a été mis en avant par de nombreuses recherches, quantitatives et qualitatives, peu de travaux ont mis en évidence qu'une meilleure intégration favoriserait un discours conciliant. Constatant ce manque, Hall et Kostić (2009) sont les premiers à s'intéresser aux effets éventuels d'une meilleure intégration sur les attitudes des migrants vis-à-vis du conflit dans leur pays d'origine. En interrogeant par questionnaire des individus issus de la diaspora balkanique (Bosniaques, Croates et Serbes) en Suisse, les auteurs concluent que l'intégration structurelle a un effet positif et très significatif sur les attitudes conciliantes. Toutefois, Hall et Kostić (2009) ne trouvent pas de lien entre l'intégration socioculturelle et les attitudes conciliantes. Leurs résultats indiquent que plus les migrants entretiennent des contacts avec des natifs, moins ils sont enclins à adopter une attitude conciliante, cependant ce lien reste peu significatif. Si ces conclusions « *point to the potential of the host-state to alleviate homeland conflicts and support homeland peace through the structural integration of conflict-generated diasporas* (Hall et Kostić, 2009 : 8), elles soulignent également la complexité des mécanismes causaux qui unissent conciliation et intégration.

Dans cet esprit, les travaux d'Østergaard-Nielsen (2006) et d'Emanuelson (2005) sur les organisations kurdes en diaspora laissent présager que les postures militantes et l'intégration dans la société d'accueil sont des variables qui se renforcent mutuellement :

« If an organization is excluded from dialogue with host-country authorities it has less incentive to modify its aims and strategies. And homeland political movements rarely disappear because they are banned. They change name or move their headquarters to other countries (...) And in my earlier study of a Kurdish diaspora political network in Germany I found that while these associations advocated communism/socialism and outright Kurdish independence through organized demonstrations in the 1980s, then they increasingly formulated their goals in terms of human rights and democracy in Turkey during the 1990s. As they changed, they were increasingly invited to participate in the

German political arena as can be validated by a marked rise in the number of meetings with mainstream policy-makers and increased cooperation with various NGOs who previously kept at a distance. This increased level of interaction further reinforces the moderate and comprising line within the organization. » (Østergaard-Nielsen, 2006 : 12).

L'intégration étant la variable explicative la plus redondante dans la littérature pour expliquer le positionnement des membres de la diaspora vis-à-vis du conflit dans le pays d'origine, nous pouvons nous interroger sur sa force explicative. Si notre population n'est pas suffisamment exhaustive pour affronter un tel questionnement, elle est néanmoins suffisante pour soulever un certain nombre d'hypothèses et réinterroger les acquis de la littérature sur ce sujet. D'autant plus que les illustrations empiriques dans la littérature, notamment celles présentées par Hall et Kostić (2009) et Østergaard-Nielsen (2006), interrogent le sens du rapport entre intégration et conciliation. En effet, que ce soit dans le cas des membres de la diaspora balkanique en Suisse ou des organisations kurdes en Allemagne, il n'est pas exclu que ce soit le renoncement à une posture trop critique qui permette une bonne intégration et non pas la bonne intégration qui produise un discours conciliant. En ce sens, la position d'un individu dans l'éventail des discours et des postures possibles pourrait résulter d'une intégration des normes et des valeurs propres à sa position sociale. On pourrait alors questionner les résultats de l'enquête réalisée par Hall et Kostić (2009) et se demander s'ils ne reflètent pas un certain biais de conformisme social. Il est en effet possible que les personnes bénéficiant d'une bonne intégration structurelle subissent des cadres de pression vis-à-vis de leur posture critique qui les conduisent à adopter, du moins dans leurs déclarations (réponses au questionnaire), une posture conciliante et donc à donner des réponses socialement attendues et convenues au vu de leur statut social. Par ailleurs, il n'est également pas exclu que des personnes marginalisées reprennent à leur compte les stéréotypes qui leur incombent. La menace du stéréotype (Steele et Aaronson, 1995) pourrait alors jouer un rôle structurant et transformer certaines attentes sociales en « réalité sociale » et par extension, segmenter la diaspora sur la base de « radicaux » et de « modérés » en fonction de la position de ses membres dans l'espace social. Adviendrait alors une prophétie auto-réalisatrice (Merton, 1948) qui impulserait les marges vers des postures « radicales » et lisserait le discours des sujets centraux.

II. Posture de l'incertitude : incompatibilités et pragmatisme

L'incompatibilité entre certaines positions sociales et les postures militantes se laisse approcher dans les profils de certains enquêtés appartenant à la posture de l'incertitude. L'étude de profils nuancés semble ainsi propice à aborder la complexité du rapport entre la posture diasporique et la position dans l'espace social. En effet, les données recueillies auprès de personnes appartenant à la posture de l'incertitude permettent d'ouvrir des pistes de réflexion étayant ou nuanciant l'hypothèse d'un rapport entre le positionnement dans l'espace social et la posture militante. On peut notamment penser aux personnes qui affichent un désengagement de façade afin de maintenir une posture militante active et opérationnelle. C'est le cas de Hussein que nous avons précédemment évoqué (cf. Chapitre I). En effet, lors de notre conversation téléphonique, Hussein m'explique sa réticence à participer à un entretien⁴⁴. Lors de cet appel, Hussein évoque de manière explicite que sa fonction ne lui permet pas de sortir d'un discours admis et consensuel. Il ne veut pas prendre de risques, « avoir des problèmes », en sortant d'un discours convenu qu'il qualifie de « langue de bois ». La réticence à s'exprimer sur son parcours et ses activités militantes ne traduit pas pour autant son désengagement. En effet, Hussein a été à l'initiative d'une association de Palestiniens en diaspora et apporte un soutien logistique à un certain nombre d'évènements militants. Toutefois, cet engagement de coulisse ne prend jamais une forme visible. Ainsi, ce cas souligne la façon dont peuvent s'articuler la défection, la prise de parole et la loyauté en exil. Comme le souligne Birch (1975 : 75-79) « *dans de nombreuses situations politiques, la prise de parole n'est faisable que si elle est précédée ou rapidement suivie par la défection* » et il est des cas où « *la défection n'était pas une alternative à la prise de parole mais une condition nécessaire à la prise de parole* ». L'engagement de Hussein indique que des individus peuvent participer à des activités militantes tout en se préservant afin de protéger leur image publique ou leur statut professionnel. Ce cas tendrait à renforcer l'hypothèse selon laquelle certaines postures idéologiques sont perçues comme suffisamment antagonistes avec certaines positions sociales pour que les individus qui se situent dans cet antagonisme optent pour la dissimulation afin de ne pas mettre en péril leur position. Par

⁴⁴ Pour rappel : « *Moi si j'accepte de vous parler ce sera avec la langue de bois. Je vais vous dire ce qu'il faut dire et voilà c'est tout. Ça va pas vous faire avancer. Après sinon j'ai des problèmes. Alors voilà, si on se voit ce sera de la langue de bois, moi, je veux pas de problèmes. Je ne parlerai de rien, pas de mon parcours, pas des actions militantes. Après ça crée des problèmes. Je veux que mon nom il n'apparaisse nulle part, c'est pour ça que je ne signe aucune pétition. Après, on a des problèmes.* »

ailleurs, ce cas souligne que la défection est parfois ce qui rend possible la prise de parole. Ce militantisme de coulisse interroge la possibilité d'avancer dans la stratification sociale – ou tout du moins d'y garantir sa position – tout en adoptant une posture critique, notamment quand celle-ci est perçue comme « radicale » dans la société d'accueil. Si Hussein a réussi à concilier sa position sociale avec son engagement en rendant invisibles ses activités militantes, il faut noter que généralement l'engagement militant tend à varier et à se métamorphoser en fonction de la trajectoire sociale des individus. En effet, la plupart des enquêtés sont amenés à revoir leur posture militante en fonction de leur trajectoire et des évolutions de leur position au sein de l'espace social. De ce fait, les individus sont parfois pris en tenaille entre leurs efforts pour se maintenir dans une posture engagée et un environnement social qui les contraint à adapter, ou à renier, leur habitus militant. Ainsi, il semblerait que l'accession à certaines positions sociales nécessite le renoncement à une posture critique. On pourrait alors parler d'un « endormissement » de certaines valeurs au profit d'un maintien dans certains groupes sociaux. Dans cet esprit, Maurin (2015) considère que *l'auto réalisation individuelle* pourrait conduire à un conformisme envers la position sociale occupée ou visée.

Dans une perspective dynamique et processuelle de l'entrée dans une carrière militante, il est intéressant de noter comment l'insertion dans la société d'accueil ou dans la sphère professionnelle peut façonner le type d'engagement vers lequel l'individu va se porter. Cet aspect se reflète dans le parcours de Nadia. Nadia a 43 ans. Elle est née en France où elle occupe actuellement un poste à responsabilité dans la fonction publique. Dans les années 1990, Nadia s'est installée à Naplouse :

« Après mes études, j'ai senti mais littéralement qu'il fallait que je rentre en Palestine pour connaître, pour tenir sur mes deux jambes quoi. Donc j'y suis restée, j'y suis restée 7 ans. Ça c'est un retour... Il y a le retour entre guillemets, il y a le départ et puis il y a des retours ponctuels aussi. »

Après avoir séjourné plusieurs années en Palestine, Nadia est rentrée en France en raison du déclenchement de la Seconde Intifada. À son retour, Nadia s'est demandé de quelle façon elle pourrait être utile à la Palestine. Son engagement actuel a été conditionné, en partie, par sa prise de fonction dans le secteur public :

« Quand on ressort de ce contexte-là (la Palestine), il faut essayer de se positionner, de voir bon, d'une part, il y a le boulot, il faut trouver un boulot, et puis il y a la famille, il faut aussi essayer de se retrouver, voilà qu'est-ce qu'on fait dans la vie ? Quel est

l'objectif? (...) Et je pense que pour moi, on se dit bon, qu'est-ce que je peux faire ? Alors d'abord il faut, enfin la façon que j'ai trouvé moi, c'est de trouver un environnement professionnel où je puisse m'épanouir, me développer, pouvoir renforcer mes compétences (...) Et puis, quand on est fonctionnaire à (nom de l'institution), on est fonctionnaire à (nom de l'institution). On n'a pas d'appartenance, à revendiquer. Ça c'est ma vie privée. C'est mon engagement civique entre guillemets. À (nom de l'institution), je ne dois pas avoir de préférences. »

À son retour en France, Nadia a priorisé les sphères familiales et professionnelles. Une fois qu'elle s'est constitué un environnement « épanouissant » et sécuritaire, grâce à l'accession à un poste à responsabilité dans la fonction publique, elle est devenue active dans le domaine de la promulgation de l'art et de la culture palestinienne en France. L'évolution dans un milieu artistique non politisé et socialement valorisé lui a ainsi permis de concilier sa profession avec un engagement envers son pays d'origine. Dans le cas de Nadia, la question de l'engagement s'est donc posée *a posteriori* de l'insertion professionnelle et cette insertion a conditionné la forme de son engagement. On retrouve un discours similaire dans le discours de Mme O (52 ans, Liban, graphiste) : « *Je ne me suis jamais dit que j'allais rentrer dans une association, un truc comme ça. J'allais construire ma vie, j'allais prendre la nationalité française, etc., etc. et je voulais rien faire avant d'être sûre de tout ça.* » Ce n'est qu'après avoir écarté le « temps des incertitudes » que Mme O a pris une part active au sein d'événements militants, tels que ceux organisés par l'AFPS. Notons que l'expérience d'exil entraîne bien souvent un déclassement social. Aux problèmes linguistiques s'ajoutent parfois un manque de reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger et les exilés peuvent s'insérer dans des voies professionnelles qui ne correspondent pas à leur niveau de qualification (Bolzman, 1989 : 134). De ce fait, les personnes ayant accédé à une position qu'ils perçoivent comme satisfaisante dans le pays d'accueil, insistent sur leur volonté de la préserver.

Le positionnement dans l'éventail des postures possibles semble donc, en partie, résulter d'un conformisme à une posture idéologique acceptable dans l'espace social au sein duquel évolue l'individu. Ainsi, comme le souligne Passy (1998 : 59) :

« Bien que l'internalisation et le développement des valeurs soient largement structurés par le cadre social dans lequel l'individu est inséré, les valeurs déterminent également la position structurelle de l'acteur. Le positionnement social des individus façonne leurs valeurs, qui vont en retour déterminer leur positionnement dans le monde social.

Positions sociales et valeurs s'influencent mutuellement (Kriesi, 1993). Pierre Bourdieu (1984a) a illustré cette interaction dans son étude sur l'homo academicus. Il a mis en exergue que si le positionnement social de l'acteur détermine ses valeurs, ces dernières, en retour, lui permettent de sélectionner certaines positions sociales. Le contexte social et le contexte culturel sont donc interdépendants et donnent à l'individu un cadre qui lui permet non seulement d'interpréter la réalité qui l'entoure, mais aussi de définir sa pratique sociale. »

Notre intérêt pour les personnes appartenant à une posture de l'incertitude a permis de souligner la façon dont les temps individuels peuvent moduler le positionnement vis-à-vis du conflit dans le pays d'origine. En considérant les profils des porte-paroles de la posture du compromis et de l'intransigeance, nous verrons comment ces temps individuels jouent un rôle important sur les trajectoires militantes.

1) Temps individuels et trajectoires militantes

Partant du postulat que la position sociale occupée dans la société d'accueil (plus ou moins intégrée) est liée à la posture idéologique (plus ou moins conciliante), on pourrait s'attendre à ce que les porte-paroles de la posture du compromis disposent de capitaux socio-économiques supérieurs à ceux de la posture de l'intransigeance. Sans prétendre à une validité numérique quelconque, il serait utile de considérer les profils suivants des militants actifs de la posture du compromis et de l'intransigeance.

Posture du compromis						
Sexe	Age	Lieu de naissance	Niveau d'étude	Profession	Situation matrimoniale	Nombre d'enfants
H	50	Cisjordanie	Doctorat	Haut fonctionnaire	Marié	2
H	24	Gaza	Master	Enseignant secondaire	Célibataire	0
H	27	Gaza	Master	Étudiant	Marié	1
F	45	Arabie Saoudite	Doctorat	Professeure d'université	Mariée	2

Posture de l'intransigeance						
Sexe	Age	Lieu de naissance	Niveau d'étude	Profession	Situation matrimoniale	Nombre d'enfants
H	22	Syrie	Licence	Étudiant	Célibataire	0
H	33	France	Master	Éducateur	Célibataire	0
H	25	France	Master	Étudiant	Célibataire	0
H	28	Cisjordanie	Doctorant	Étudiant	En couple	0

Les porte-paroles de la posture du compromis et de l'intransigeance sont des personnes bénéficiant d'importants capitaux scolaires. Par ailleurs, sur les quatre profils des porte-paroles du compromis, trois personnes appartiennent à la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Le dernier est un doctorant en sciences humaines. Les porte-paroles de l'intransigeance sont quant à eux principalement des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle. Généralement en sciences humaines et sociales, leurs travaux portent fréquemment sur la Palestine et le conflit. La participation de personnes hautement qualifiées, d'étudiants et de personnes occupant des professions académiques rejoint les conclusions de nombreux travaux sur le militantisme dans différents contextes et périodes (Lamarche, 2013 ; Mc Adam et al., 1998 ; Siméant, 1998). On notera également la présence de personnes dont la profession a trait à l'enseignement, ce qui va dans le sens des conclusions de Siméant (1998 : 367) quand elle souligne que la posture professorale « *dans ce qu'elle suppose de compétence subjectivement ressentie quant à l'intervention au sujet de la chose publique semble avoir des effets certains sur la propension à l'engagement* ».

Les personnes engagées dans une posture de compromis ont accédé à une position stable sur le plan professionnel. Les porte-paroles de l'intransigeance appartiennent quant à eux principalement à la sphère étudiante et inscrivent leurs activités au sein de réseaux à destination d'étudiants ou de jeunes palestiniens – tels que Génération Palestine, la GUPS ou PYM. La variation des statuts entre les militants des deux pôles interroge les effets de l'âge et de l'insertion professionnelle sur la posture militante et souligne la dimension processuelle du militantisme. L'engagement correspond à une temporalité et à une position dans une trajectoire. Ainsi, s'intéresser à l'engagement invite à considérer la position des acteurs dans l'espace social. L'engagement militant, parce qu'il est nécessairement pris dans les appartenances sociales des individus, est « *un phénomène social, redevable d'explications sociologiques plutôt que proprement idéologiques.* » (Willemez, 2004 : 73). Des études ont souligné la façon dont le temps et l'évolution des trajectoires individuelles ont des incidences sur l'engagement

militant (Gottraux, 1997 ; Mauger, 1994 ; Sommier, 1998 ; Willemez, 2004). La prise en compte du cycle de vie, qui produit un vieillissement à la fois biologique et social (Gottraux, 1997), a permis de souligner les « effets d'âge » (Sommier 1998) sur l'engagement des individus. Ainsi, la jeunesse peut offrir un temps propice à l'engagement en raison de « *l'absence de contraintes personnelles qui pourraient accroître les coûts et les risques de la participation à un mouvement, comme un travail à plein temps, le fait d'être marié et les responsabilités familiales* » (Mc Adam, 1986 : 70). Si les militants de la posture de l'intransigeance sont sensiblement plus jeunes que ceux de la posture du compromis, on peut noter que les caractéristiques sociales de ces deux groupes varient dans toutes les sphères de vie, notamment en ce qui concerne les situations professionnelles, familiales et matrimoniales. Au-delà de l'accession à un emploi stable, les porte-paroles du compromis sont généralement tributaires d'une vie familiale et matrimoniale. Ceci n'est pas le cas des personnes appartenant au pôle de l'intransigeance qui sont majoritairement des célibataires sans enfant. À ce titre, Muxel considère l'âge comme une variable intermédiaire, c'est-à-dire « *une variable se situant toujours entre deux eaux, ni seulement dépendante, ni seulement indépendante, une variable qui vient surtout conforter, renforcer ou atténuer les effets d'autres variables jugées plus décisives et plus discriminantes* » (Muxel, 2011 : 301). La fin du temps des indéterminations, qu'elles soient professionnelles ou matrimoniales (Mauger, 1994), peut faire surgir des tensions entre les différentes aspirations des individus. Comme le souligne Wilmez (2004 : 74), « *(l)es ruptures dans l'engagement sont aussi le produit d'une transformation des conditions objectives d'existence* ». L'entrée dans la vie active, la mise en couple, l'arrivée d'un enfant peuvent ainsi être autant d'évènements engendrant des dissonances entre l'activité militante et les autres sphères de la vie.

Le positionnement social des individus semble donc jouer un rôle structurant sur le positionnement militant. Ce fait ne va pas sans rappeler les travaux de Foucault sur la *conduite des conduites* et le *gouvernement des contestataires*. « *Gouverner, en ce sens, c'est structurer le champ d'action éventuel des autres* » (Foucault, 1982 : 237). Ce point se reflète dans les analyses de Buu-Sao (2016) qui s'est intéressée au consentement des indigènes du Pérou à l'extraction des compagnies pétrolières. Dans ses travaux, Buu-Sao (2016 : 167) montre comment « *[l]'engagement dans des réseaux d'alliance a priori contradictoires pourrait apparaître comme un double jeu entre l'espace public de l'action collective et l'espace privé des stratégies de subsistance individuelle.* » La rencontre entre les valeurs collectives et les

contraintes individuelles tend donc à expliquer, selon l'auteure, la façon dont les individus façonnent leur posture militante.

Enfin, il faut souligner que les prédispositions des individus à prendre part à une mobilisation en fonction de leur position dans l'espace social ne relèvent pas d'un phénomène spécifique aux minorités diasporiques mais constituent un phénomène généralisé au sein des conflits sociaux. Plus les individus disposent d'une position sociale qu'ils perçoivent comme satisfaisante et moins ils sont enclins à adhérer à des luttes, à des changements brusques ou à des conflits qui risqueraient de déstabiliser cette position. Comme le précise Lianos (2012 : 8) :

« enlightened middle classes may approve of specific changes in the long run but do not wish to see these changes happen very fast, revolutionise society and endanger their place in it. Lower classes on the other hand may feel that the time is right to pursue exactly the same changes but rapidly, precisely because it is that rapid pace that is likely to change their place in society. »

Ainsi, les individus tendent à s'engager dans des activités militantes en accointance avec leur environnement social. Toutefois, la position dans l'espace social n'est pas suffisante pour expliquer la singularité des prises de position des acteurs. En effet, pour qu'un individu adhère à une lutte, il faut qu'il dispose de motivations, de dispositions et de ressources rendant possibles l'engagement⁴⁵. La distinction opérée par Lahire (2002) entre les *appétences* et les *compétences* apparaît alors essentielle dans la mesure où l'adhésion ne produit pas nécessairement l'action, tout comme l'action ne résulte pas exclusivement de l'adhésion. *« Comme l'ont mis en évidence Doug McAdam et Ronnelle Paulsen (1993), le contexte socioculturel est relativement négligeable si les individus socialement et culturellement prédisposés à s'engager n'ont pas un positionnement structurel qui facilite leur mobilisation. »* (Passy, 1998 : 61).

Au regard des données recueillies, il semble donc que des mécanismes complexes sous-tendent la corrélation entre position sociale et posture idéologique. Ces mécanismes laissent penser que certaines positions sociales ne seraient pas perçues comme accessibles en maintenant une posture idéologique critique. Les individus tendent donc à délaisser ou à modifier leur posture vis-à-vis du conflit au profit de l'accession à une certaine position sociale. Toutefois, il convient de souligner qu'une participation dense aux activités militantes, quelle

⁴⁵ Un autre point essentiel concerne les cadres de pression exercés par l'environnement externe. Nous reviendrons sur cette dimension au cours du troisième chapitre.

que soit la posture adoptée, peut également relever d'un devoir identitaire vis-à-vis de sa communauté. Ce devoir est renforcé par la demande implicite et anticipée des personnes externes à la communauté (cf. Chapitre III).

Pour comprendre le positionnement d'un individu dans l'éventail des postures possibles vis-à-vis du conflit, nous sommes donc confrontés à ce que Boudon (1995) qualifie de « systèmes articulés de raisons ». L'intégration ne semble pas un facteur exclusif et suffisant pour expliquer l'inclination d'un individu à adopter une posture donnée. Ainsi, il semble important de rompre avec une démarche mono-explicative pour appréhender le positionnement militant des membres de la diaspora palestinienne en France. D'autres aspects, tels que les temps – individuels et historiques – et les espaces – géographiques et sociaux – semblent importants à considérer pour comprendre les différentes formes que peuvent prendre l'engagement à distance. En ce sens, on peut arguer que les études qui négligent les contextes socio-historiques dans lesquels prennent forme les engagements se condamnent à avoir une vision partielle et ethnocentrique de l'engagement en diaspora. Partielle, dans le sens où le phénomène diasporique est réduit aux problématiques de la société d'accueil sans qu'aucune considération ne soit accordée au passé de l'individu. Ethnocentrique, puisque la problématique sous-jacente à ces recherches est toujours attachée à des thématiques telles que l'adaptation ou l'intégration. De ce fait, les analyses risquent de s'enfermer dans des discours réducteurs – notamment quand elles considèrent les pratiques de la diaspora comme des conduites en déviance par rapport aux normes et aux valeurs de la société d'accueil (Sayad, 1991).

Afin de décentrer le débat des travaux ayant articulé intégration et postures vis-à-vis du conflit dans le pays d'origine, nous proposons de considérer deux aspects qui semblent influencer les postures diasporiques. Ces deux aspects concernent les espaces et les temps dans lesquels prennent forme ces engagements. La prise en compte des temps, individuels et collectifs, et des espaces, géographiques et sociaux, semble en effet essentielle pour comprendre le positionnement des membres de la diaspora vis-à-vis du conflit dans le pays d'origine.

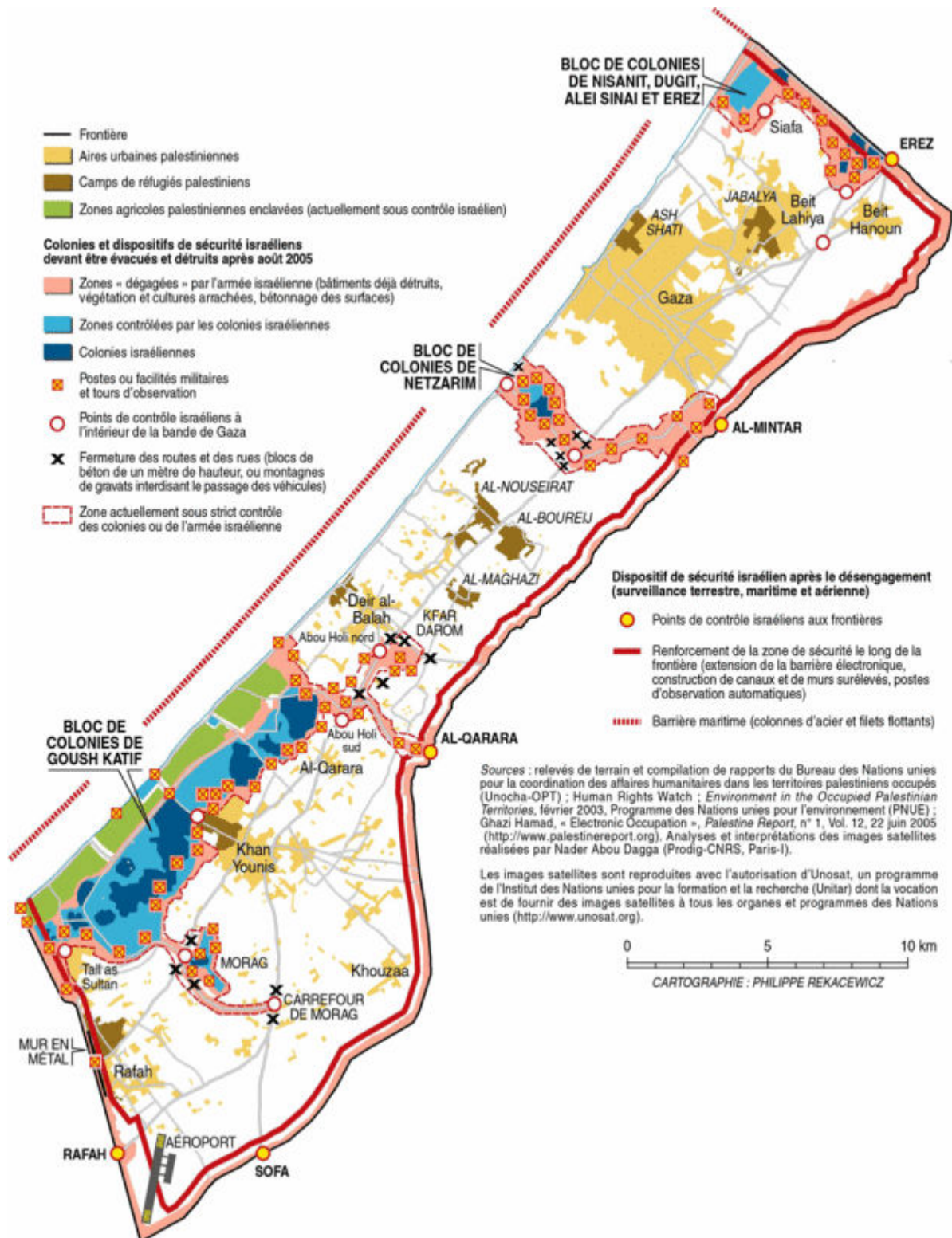
III. Temps, espaces et générations

Au regard de nos données, nous pouvons constater que les conditions historiques et sociales dans la société d'origine et dans la société d'accueil tendent à construire des rapports différents à l'engagement à distance. Au-delà de la diversité des trajectoires et des multiplicités des formes d'engagement, il est possible de tracer les contours d'une génération singulière au sein de notre population. Celle-ci est constituée par des jeunes étudiants originaires de la Bande de Gaza et dont l'arrivée en France s'est faite après l'avènement du blocus sur ce territoire. Nous verrons comment le contexte particulier dans lequel se sont effectués le départ et l'arrivée de cette génération d'étudiants a pu engendrer un rapport singulier à l'engagement dans la société d'accueil. Ainsi, notre recherche nous a conduits à nous intéresser à ce qui précède le déplacement pour comprendre ce qui se passe après lui. Afin d'étayer notre propos, il convient de revenir sur le contexte dans lequel s'est déroulé le départ de ces étudiants et plus largement sur l'histoire de la Bande de Gaza.

1) La Bande de Gaza

La Bande de Gaza est un territoire de 363 km carré. La délimitation de ce territoire résulte du tracé du mandat britannique en 1922 pour la frontière Sud et de la ligne de démarcation fixée par l'armistice entre Israël et l'Égypte, en 1949, pour la frontière Nord et Est. Pendant la guerre de 1948-1949, fréquemment appelée « conflit israélo-arabe », 190 000 Palestiniens se sont réfugiés dans la Bande de Gaza qui comptait, à l'époque, 70 000 habitants. C'est le cas des grands-parents de M.C (24 ans, Gaza, enseignant) ou des parents de Mme E (37 ans, Gaza, femme au foyer) qui sont originaires de Jaffa. Au côté de nombreuses familles, ils ont rejoint la Bande de Gaza en 1948.

10. Carte de la Bande de Gaza⁴⁶



⁴⁶ Source : http://www.tv5monde.com/TV5Site/publication/galerie-178-12-Carte_de_Gaza.htm

Cet exil se voulait provisoire, le temps que le conflit s'apaise. Cependant, les guerres successives ont conduit de nombreux Palestiniens à rejoindre, au fil des années, les neuf camps de réfugiés que comprend actuellement l'enclave territoriale.

M. C (24 ans) « *On fait parti des familles de Palestiniens qui ont été chassées sous les bombes en 1948. Ma grand-mère venait de Jaffa. Quand elle a vécu l'immigration, elle était petite. Elle pensait qu'ils faisaient une sortie. Elle était contente. Elle chantait, elle dansait sur la route pour Gaza. C'est qu'après qu'elle a compris qu'elle ne pourrait jamais retourner chez elle. C'est une enfance qui a été massacrée. Pour eux, ça a été un malheur de venir à Gaza. Tout a changé, la vie s'est arrêtée. Elle est venue à Gaza, elle vivait dans une tente. La joie, l'école, la maison, le petit jardin, les orangers, la mer tout ça s'est arrêté.* »

Mme E (37 ans) « *Ma mère est arrivée à Gaza, elle avait 16 ans. Elle est partie de Jaffa en 1948. Elle se rappelle de gens qui partaient en bateau, de gens qui couraient, des gens qu'on cherchait parce qu'on ne savait pas où ils étaient. Elle se rappelle que mon père les a mis dans une voiture et qu'ils sont arrivés à Gaza, comme ça sans rien du tout. Ils sont allés à la paroisse, dans la communauté chrétienne quoi. Il y avait plein d'autres familles. La paroisse leur offrait des tentes pour qu'ils s'installent dans la cour. Et ils sont restés comme ça, sous leur tente, dans la cour de la paroisse, en pensant qu'ils allaient revenir à Jaffa.* »

De 1950 à 1967, la Bande de Gaza a été sous contrôle égyptien. Après la Guerre des Six Jours (1967), l'État d'Israël a étendu son territoire et a pris le contrôle de la Bande de Gaza. Des colonies juives ont ainsi commencé à s'établir sur ce territoire. Ce n'est qu'à la signature de la déclaration de principes de Washington en 1993, signée par Israël et l'OLP, que la Bande de Gaza est devenue un territoire autonome administré par l'Autorité palestinienne. Par la suite, avec les accords du Caire en 1994, la Bande de Gaza et la Cisjordanie seront officiellement qualifiés de « Territoires palestiniens ». En 2005, le gouvernement israélien procède au retrait des colonies implantées dans la Bande de Gaza (cf. carte ci-dessus) afin de tracer une frontière entre l'État d'Israël et le futur État palestinien. En 2006, suite à sa victoire aux élections législatives, le Hamas écarte *manu militari* les représentants de l'Autorité Palestinienne et prend le contrôle de la Bande de Gaza. Dès lors, les Gazaouis ont été soumis à un blocus géographique sans précédent (cf. carte ci-dessous).

11. Le blocus de la Bande de Gaza⁴⁷



Au blocus géographique et économique, s'ajoutent des opérations militaires de grandes ampleurs menées par l'État israélien dans la Bande de Gaza. L'enclave territoriale a essuyé trois guerres majeures au cours de la dernière décennie : Plomb Durci (2008-2009), Pilier de Défense (2012) et Bordure Protectrice (2014). Dans cette zone, où la densité démographique est une des plus élevée au monde (5479 hab/km²), plus de 2 millions de Palestiniens tentent de survivre dans des conditions de précarité intense. Les coupures d'eau et d'électricité sont quotidiennes et l'accès aux biens de première nécessité est entravé par le blocus. Cette situation

⁴⁷ Source : www.pplateforme-palestine.org/-2017-

n'a fait que s'aggraver depuis la chute du régime de Barak et la fermeture des tunnels qui reliaient la Bande de Gaza à l'Égypte⁴⁸.

12. Situation dans la Bande de Gaza⁴⁹



Le blocus sur la Bande de Gaza entrave la possibilité pour les Gazaouis de se projeter dans un avenir à l'étranger. L'obtention de visa est complexe et comme nous le verrons, ces visas ne garantissent aucunement que le gouvernement israélien autorise les détenteurs de visa à sortir de l'enclave.

⁴⁸ La liste des produits interdits à l'importation par Israël comprend notamment : sauge, cardamome, cumin, coriandre, gingembre, confiture, halva, vinaigre, muscade, chocolat, fruits en conserve, graines et noix, biscuits et bonbons, chips, fruits secs, viande fraîche, plâtre, bitume, bois de construction, ciment, fer, glucose, sel industriel, contenants en plastique/verre/métal, revêtements à base de bitume pour les huttes, tissus pour vêtements, cannes à pêche, divers filets de pêche, bouées/balises, cordages pour la pêche, couveuses pour poussins et pièces détachées, pièces détachées pour tracteurs, laiteries pour étables, tuyaux d'irrigation, instruments de musique, papier format A4, instruments pour écrire, carnets de notes, journaux, jouets, rasoirs, machines à coudre et pièces détachées, chauffages, chevaux, ânes, chèvres, bétail, poussins... Pour plus d'informations sur les produits interdits à l'importation dans la Bande de Gaza, voir l'article de l'ONG israélienne GISHA – Legal Center for Freedom of Movement (Centre juridique pour la liberté de mouvement) : « *Restrictions on the Transfer of Goods into Gaza : Obstruction and Obfuscation, January 2010* ».

<http://gisha.org/UserFiles/File/HiddenMessages/ItemsGazaStrip060510.pdf>

⁴⁹ Source : www.pplateforme-palestine.org/-2017-

Au cours de cette recherche nous avons rencontré sept personnes originaires de la Bande de Gaza :

Départ post-blocus				Départ antérieur au blocus			
Id	Age	Profession	Date d'arrivée en France	Id	Age	Profession	Date d'arrivée en France
M. C	24	Enseignant	2013	Mme E	37	Femme au foyer	2001
M. H	27	Doctorant	2012	M. L	48	Artiste	1995
M. G7	29	Recherche d'emploi	2011				
M. H8	30	Recherche d'emploi	2013				
M. I9	30	Doctorant	2009				

Deux des enquêtés sont arrivés en France avant la mise en place du blocus. Ces deux personnes ont vécu en Cisjordanie avant de rejoindre la France. Mme E (37 ans, Gaza, femme au foyer) s'est installée à Bethlehem en 1996 et s'est mariée avec un français qui travaillait à Jérusalem. L'entrée dans la seconde intifada a provoqué le départ du couple de Palestine :

« On est parti de là-bas parce que la situation c'était la 2^{ème} Intifada qui venait de démarrer. Il y avait beaucoup de bombardements. La situation était dangereuse. Même pour le travail de mon mari, ce n'était pas facile. Il travaillait à Jérusalem et il fallait qu'il traverse les check-points. Moi, je n'avais pas le droit d'y aller à Jérusalem. Enfin, avec l'intifada la situation est devenue compliquée et ce n'était pas facile de rester. A cause du couvre-feu et des bombardements, à son travail il a eu beaucoup de projets qui se sont arrêtés. Et puis le consulat, il a conseillé que les Français rentrent chez eux. Et la famille de mon mari était très inquiète tout le temps ils disaient : « Il faut que tu reviennes ». Alors, on est allé en France. On était marié et on avait notre fils. C'est vrai que moi, j'étais habituée à la situation et je ne voulais pas... Si je n'étais pas mariée, je serais restée. Mais il fallait offrir à mon fils une vie plus calme alors on est partis. »

À son arrivée en France, Mme E a été sollicitée par des associations pour témoigner de la situation en Palestine. Cependant, elle a toujours décliné ces invitations et ne s'est jamais engagée dans un militantisme politique. Mme E, attachée à la culture palestinienne, se rend cependant aux évènements culturels mettant en scène des artistes palestiniens. Bien qu'elle participe de façon épisodique à des manifestations, notamment celles qui ont eu lieu après les

bombardements sur la Bande de Gaza, elle ne souhaite pas s'investir davantage dans des activités militantes à l'égard de la cause palestinienne.

M. L (48 ans, Gaza, artiste) est né à Gaza. Il s'est installé en Cisjordanie dans les années 1990 dans le cadre de ses études. M. L a rejoint l'Europe en 1993, juste après la signature des accords d'Oslo, pour poursuivre sa formation académique en Italie. En 1995, il est arrivé en France. Bien qu'il ne soit pas engagé dans une pratique militante, M. L pense l'engagement comme inhérent à l'identité palestinienne : « *En tant que Palestinien, l'engagement il est naturel. C'est-à-dire quand on est Palestinien, quand on a vécu en Palestine et par rapport à ce qui se passe aujourd'hui on n'a pas le choix. C'est-à-dire c'est quelque chose qu'on respire comme l'air. C'est quelque chose qui nous accompagne au quotidien.* »

M. L ou Mme E entretiennent peu de contacts avec les milieux militants. Ils ne sont liés à aucune association de la diaspora ou du réseau de solidarité, mais ils appartiennent à un groupe que Lamarche (2013) qualifie de « réservistes » de l'engagement dans le sens où ils participent de façon ponctuelle à des manifestations – notamment en réaction aux récentes guerres contre la Bande de Gaza.

Contrairement à M. L et Mme E, les cinq enquêtés dont le départ s'est effectué après la mise en place du blocus se sont engagés activement à l'égard de la cause palestinienne. Les similarités trouvées dans leur parcours et leur engagement nous amènent à penser que ces personnes appartiennent à une génération singulière. En comparant leurs profils et parcours, nous pouvons identifier ce que Sayad (1994) aurait qualifié de *mode de génération des générations d'« immigré »*. Par génération ou âge de la migration, Sayad (1994 : 159) entendait le fait que « *des individus peuvent être amenés à agir et à réagir de manière semblable en raison de la condition sociale qu'ils partagent en commun ; ces individus engendrés par une condition et engendrant eux-mêmes une même riposte à la condition qui en est génératrice, forment une même génération ou un même « âge »*. »

Les enquêtés originaires de Gaza et ayant quitté l'enclave après la mise en place du blocus sont cinq hommes âgés de 24 à 30 ans qui sont arrivés en France entre 2009 et 2013 dans le cadre de leurs études. Après avoir rencontré de grandes difficultés pour quitter la Bande de Gaza, ces cinq étudiants sont venus dans le but de poursuivre un cursus universitaire de 2^{ème} ou de 3^{ème} cycle. Lors des entretiens, ils insistent sur les difficultés rencontrées pour sortir de l'enclave territoriale. Comme le souligne M. H (26 ans, Gaza, doctorant) : « *Quand j'ai commencé à me battre pour sortir, mes amis ont rigolé, ils m'ont dit « Même les oiseaux ne*

sortent pas de Gaza ! » » Afin de contourner les difficultés liées à l'obtention d'un visa, certains Gazaouis entreprennent un parcours migratoire composé de multiples étapes. M. H8 (30 ans, Gaza, recherche d'emploi) est passé par la Malaisie, étape décisive dans son parcours migratoire qui lui a permis d'aboutir à son objectif :

M. H8 (30 ans, Gaza, recherche d'emploi) « Le système éducatif en France, il n'est pas cher. J'ai contacté les profs pour faire un master ici. Ils étaient très gentils. Ils m'ont envoyé des lettres d'admission deux fois : en 2011 et en 2012. Mais il n'y a pas d'égalité pour les visas entre les Palestiniens de 48, la Cisjordanie et Gaza. J'ai envoyé tous les documents, les garanties et ça a été refusé trois fois. Pour les gens de Gaza dans 90% des cas le visa est refusé. Il n'y a aucune chance. Même si tu pars pour les études. Peut-être que pour les gens de Cisjordanie c'est plus facile mais de Gaza c'est impossible. J'ai un ami qui voulait faire une summer school à Paris. Il a eu le visa mais Israël n'a pas accepté qu'il sorte. Il avait eu le visa par l'ambassade de France à Jérusalem, mais il n'a pas eu la permission d'Israël de sortir. Moi, je suis sorti par l'Égypte, mais j'ai attendu longtemps. Il faut attendre 6 mois ou 1 an. La frontière entre Gaza et l'Égypte est ouverte chaque 3 ou 4 mois mais juste pendant 3 ou 4 jours. Et il y a une liste d'attente. Moi, j'ai passé la frontière en 2013. J'ai été en Égypte quelques jours et après en Malaisie quelques mois. Malaisie, Indonésie, Turquie c'est bien pour aller en France après. Mais aller directement en France, il n'y a aucune chance. »

M. C (24 ans, Gaza, enseignant) se rappelle, quant à lui, de la difficulté des démarches qu'il a entreprises pour sortir de la Bande de Gaza :

« J'ai sacrifié un an pour faire les démarches. Un an ! Pendant un an, j'ai rien fait à Gaza, pour pouvoir venir ici, pour avoir les autorisations. Une année où j'ai pas travaillé. Alors est-ce que quand je vais retourner à Gaza je vais refaire les démarches pour venir ? Non. Donc le jour où je pars d'ici, c'est soit parce que la situation à Gaza a complètement changé et je peux faire des allers-retours entre la France et Gaza, soit parce que je sais que je ne pourrais plus jamais revenir en France. »

Le témoignage d'Ayman Qwaidar, un « activiste pacifiste » originaire de la Bande de Gaza est, à ce titre, assez typique des difficultés rencontrées par les étudiants gazaouis pour sortir de l'enclave territoriale⁵⁰.

Interview d'Ayman Qwaidar sur intifada-palestine.com :

“When and why did you decided to come to Spain to study a Peace Master?”

I was accepted to pursue my post-graduate studies by November 2009 as a scholarship granted student. I chose to study masters of peace because I totally believe in peace. As a Palestinian living in an impoverished environment deprived of peace in all its aspects, I therefore value peace and believe in its significant role in transforming society. I believe in peace that is based on justice, equality and human respect. I chose this study so as to be able to offer alternatives in viewing the Palestinian conflict on one hand while on the other contributing to the restructuring of peace for those who have lost their sense of it. I am studying peace to transform people's negative mind-set that for a long time has been associated with losing land and compromising with the opponent. My master program is actually examining three main fields of studies, Peace, Conflict and Development. It draws the great interlink between these three fields of studies, in terms that you do not initiate healthy peace framework without deep understanding of the conflict and that there can be no progress or development without first accomplishing peace. I chose peace studies to widen my knowledge and to be prepared to address the issues of injustices and inequalities in proper ways. I chose peace because my people back home in Palestine have been deprived of that very thing for decades.

What happened when you wanted to come for the first time to Castellón? How did you manage to get out of Gaza?

It was almost impossible for any students to leave the Gaza Strip by February 2010, the time I left Gaza with little to no change today. In my own case, even though I had obtained the visa to Spain and all needed documents to leave the country, the greatest obstacle for me was something called the Rafah border with Egypt. Like some country behind the Iron Curtain where citizens were not allowed to leave under penalty of death, so too are we Palestinians prevented even from leaving. After working tirelessly in contacting anyone who would listen to my story and I launched a comprehensive media campaign in the local and Spanish press, including the Facebook group and an online petition. Without going into the painful details, I received my longed-for transit permit from Israel in order to exit the Gaza Strip to University of Jaume in Spain to pursue a graduate degree in Peace, Conflict and Development Studies. My efforts ultimately bore fruit and ended

⁵⁰ L'intégralité de l'interview sur : <http://www.intifada-palestine.com/2011/02/exclusive-interview-with-ayman-qwaidar/>

happily but at that time there were about 600 young people waiting with permits to exit Gaza.

Did you receive international help and support at this time?

I would not have done it—meaning getting out from the Gaza Strip—without the international support which supported my right to education. When I was stuck in Gaza and within almost one month, I was receiving supporting e-mails and international calls supporting me in my cause. I also admit that some Israeli human rights organization supported me very much when I was denied access to start my education.

À l'heure actuelle, sortir de la Bande de Gaza se fait au prix d'une sélection importante, par conséquent, peu de Gazaouis envisagent le départ. Depuis 2006, les prétendants au départ sont triés sur le volet et les possibilités de se projeter dans un déplacement et de le réaliser de manière effective se sont complexifiées. Cette sélection nous confronte à une population singulière, composée exclusivement d'hommes inscrits – ou ayant été inscrits – dans des parcours universitaires et dont les compétences et les ressources peuvent favoriser l'entrée dans une carrière militante. En effet, les compétences acquises au cours de leur formation peuvent être transposées à un capital militant et ainsi favoriser l'engagement.

Ces cinq hommes, arrivés récemment en France pour poursuivre leurs études, se sont insérés dans des postures engagées vis-à-vis de leur pays d'origine. À l'exception de M. I9 (30 ans, Gaza, doctorant) qui s'était socialisé à la politique lors de ses premières années de licence, aucun des Gazaouis rencontrés au cours de cette recherche ne participait à des activités militantes ou politiques dans la Bande de Gaza. C'est en France que ces enquêtés ont été propulsés dans des carrières militantes⁵¹. En ce sens, il convient de noter que l'évolution des représentations à l'égard du « conflit israélo-palestinien » dans le pays d'accueil semble offrir un cadre favorisant la politisation de ces jeunes étudiants gazaouis. Nous soulignerons dans le chapitre III, la façon dont le réseau associatif peut façonner l'engagement des membres de la diaspora à l'égard du conflit mais aussi comment ces associations peuvent constituer un cadre de contrainte à l'engagement des Palestiniens en France. Ainsi, cette génération s'est construite dans un contexte singulier. Au départ, il y a un embargo, un quotidien entravé par le blocus et

⁵¹ Nous reviendrons sur les conditions d'entrée dans une carrière militante dans le chapitre III.

une sélection des départs, à l'arrivée, il y a un tissu associatif et un réseau de solidarité qui créent un environnement favorisant l'engagement de ces jeunes hommes.

L'engagement de ces cinq Gazaouis se traduit notamment par leur implication dans des projets humanitaires ou par des actions de solidarité à l'égard des Palestiniens en France. Comme le souligne, M. H (27 ans, Gaza, Doctorant) « *Moi, je me bats pour le respect des droits de l'homme. J'essaie de faire quelque chose de constructif pour Gaza. Je travaille avec les organisations internationales humanitaires à Gaza. On fait des activités éducatives pour les enfants réfugiés ou handicapés.* » M. H8 (30 ans, Gaza, recherche d'emploi) est de son côté particulièrement actif dans les réseaux d'entraide pour les Palestiniens en France. M. C (24 ans, Gaza, enseignant), quant à lui, développe ses activités militantes principalement dans les milieux humanitaires et artistiques.

Il convient de noter que ces cinq hommes ont adopté des postures conciliantes à l'égard du conflit.

M. C (24 ans, Gaza, enseignant) « *En 2008, il y a une bombe qui est entrée dans ma chambre. Quand on vit un bombardement, quand il y a un missile qui passe 10 cm au dessus de sa tête, quand tu viens de vivre une expérience de mort, tu ne seras plus jamais comme avant. C'est une expérience incompréhensible. Et l'injustice soit elle se transforme en haine, soit elle se transforme en espoir. Partout dans le monde, dans les pays où il y a une injustice sociale c'est comme ça. Et moi, je n'ai pas de haine. (...) Je suis pour la paix. Mais il n'y a pas de paix sans justice. Il faut juste la justice, la liberté et la dignité. (...) Aujourd'hui les Palestiniens, ils ont réclamé les frontières de 67. Israël aujourd'hui c'est une réalité sur le terrain. On n'a pas le droit de dire au monde voilà, on veut chasser Israël. Israël est là et les Palestiniens c'est un peuple qui est contre la violence. C'est un peuple extraordinaire qui résiste par la culture et la science, le savoir et l'éducation* ».

Ces propos font écho au discours de M. L (48 ans, Gaza, artiste) dans lequel on retrouve un attrait pour offrir une visibilité à la cause palestinienne au travers du médium artistique ou scientifique. Par ailleurs, on observe dans son discours une volonté de se détacher des étiquettes politiques pour penser la question palestinienne :

« *Le discours politique en soi, purement politique, enfin la représentation politique, je pense qu'elle est un peu paralysée parce qu'il n'y a pas de projet politique. L'autorité*

palestinienne n'a pas de projet politique. La négociation, elle a montré que c'est un fiasco et donc pour moi... Moi je considère, comme beaucoup d'artistes maintenant ou de ma génération, que la culture est un moyen important aujourd'hui pour donner une nouvelle image de la Palestine, pour donner une nouvelle voix différente qui donne une meilleure compréhension de ce qu'on vit en tant que palestinien, de ce qui se passe sans discours. Et je pense que tout effort ne peut que contribuer à ça, une meilleure compréhension, une meilleure visibilité de la Palestine et du problème palestinien. Je pense que le fait qu'un artiste puisse créer un travail qui soit aujourd'hui contemporain, qui questionne des problématiques qui sont partagées avec d'autres artistes dans le monde, qui essayent de créer de nouvelles formes et tout ça, c'est important pour la Palestine. Même si le travail ne parle pas de la Palestine, le fait que c'est un artiste palestinien qui essaye de proposer quelque chose de nouveau, d'être créatif c'est important, c'est quelque chose de gagnant. Et la présence aussi, le fait qu'on soit présent sur la scène internationale, dans la culture, dans tout domaine, dans la science et tout ça. Je pense que malgré l'occupation on peut aussi participer à la marche du monde et avec beaucoup de difficultés bien sûr, parce que les déplacements sont difficiles. Je pense que cette présence elle est importante. »

Les enquêtés originaires de la Bande de Gaza se tiennent à distance des organisations politiques de la diaspora. Ils inscrivent leurs activités loin des partis traditionnels palestiniens vis-à-vis desquels ils émettent de nombreuses critiques. Ainsi, comme le souligne M. I9 (30 ans, Gaza, doctorant) :

« Mon engagement a commencé avec la fac en 2004. L'année qui suivit le décès d'Arafat, la majorité des leaders étaient assassinés. C'était la guerre ; la fin de la 2^{ème} intifada. J'étais engagé dans un syndicat étudiant de gauche. On avait un petit journal. Je travaillais sur l'histoire du mouvement national palestinien. J'étais passionné par cela. Le plus difficile pour moi, ce fut la division inter-palestinienne. Cela a détruit mon idéal du militant engagé pour la Palestine. »

Cette génération singulière nous invite donc à appréhender l'engagement à distance en tenant compte des dimensions spatiales et temporelles. La dimension temporelle regroupe plusieurs aspects. Le temps est d'abord historique et « *situe les événements, phénomènes et comportements collectifs et individuels dans les contextes sociaux, économiques et politiques. (...) L'étude de la migration ne peut alors se dissocier des contextes historiques dans lesquels les mouvements migratoires s'inscrivent.* » (Sebille, 2012). Le temps concerne également la

génération quand celle-ci suppose « *le partage d'expériences communes où les membres d'un groupe sont exposés aux mêmes données objectives et participent selon leur âge et leur histoire individuelle à des pratiques sociales et culturelles propres, contrastant avec d'autres groupes.* » (Sebille, 2012). Enfin, le temps est également individuel et place le départ, l'arrivée et l'engagement au sein d'une trajectoire propre à chacun. Si nous avons souligné comment ces temps peuvent influencer les engagements à distance, nous verrons désormais comment le mouvement, ou l'absence de mouvement, peut constituer une variable importante à prendre en compte pour considérer les positionnements diasporiques.

2) L'espace, le mouvement et la souffrance à distance

Nos données nous ont invités à considérer les effets du mouvement sur les postures diasporiques. En effet, il est apparu au sein de notre population des différences notables entre les personnes qui font état d'un parcours migratoire dense et complexe et les personnes nées en France et se caractérisant par des faibles capitaux socio-économiques. Ainsi, l'expérience migratoire semble avoir une incidence sur la posture militante adoptée par les membres de la diaspora. Les individus qui ont une expérience migratoire dense tendent à se retrouver dans la posture du compromis. À l'opposé, la posture de l'intransigeance est adoptée principalement par des individus nés en France et qui n'ont pas connu d'expériences de mobilité.

- **Mouvement et identité cosmopolite**

L'identité sociale complexe est un concept introduit par Roccas et Brewer (2002) et fait référence à :

« an individual's subjective representation of the interrelationships among his or her multiple group identities. Social identity complexity reflects the degree of overlap

perceived to exist between groups of which a person is simultaneously a member. When the overlap of multiple ingroups is perceived to be high, the individual maintains a relatively simplified identity structure whereby memberships in different groups converge to form a single ingroup identification. When a person acknowledges, and accepts, that memberships in multiple ingroups are not fully convergent or overlapping, the associated identity structure is both more inclusive and more complex. » (Roccas et Brewer, 2002 : 88).

Les travaux de Roccas et Brewer (2002) suggèrent que les individus ayant une identité sociale complexe sont plus enclins à la tolérance vis-à-vis des membres d'autres groupes. Brewer et Pierce (2005 : 436) ont indiqué que « *a cross-cutting category structure and multiple social identities with awareness of ingroup diversity provide an effective formula for reducing intergroup prejudice.* » Ces recherches offrent des pistes de réflexions intéressantes pour les *peace studies* et ont réussi à franchir les frontières académiques en 2016 grâce aux travaux de Hall (2016). En effet, dans ses travaux sur la diaspora croate en Suisse, Hall (2016 : 26-27) indique que « *those that adopt an integrated, bicultural identity in Sweden express less intergroup bias in relation to the conflict than those that remain culturally separate and emphasize their ethnic heritage.* » Dans une autre perspective, les travaux de Lamarche (2013 : 49) sur les militants anti-occupation israéliens ont permis de souligner que les *expériences de décentrement* représentent un facteur-clé dans la prise de distance des Israéliens vis-à-vis de la doxa militaro-sioniste :

« Plus du tiers des Israéliens interviewés ont évoqué en entretien un séjour significativement long à l'étranger et souligné que celui-ci avait changé le regard qu'ils portaient sur leur société, les avait amenés à se poser des questions, les avait ouverts à des manières différentes de voir le monde. (...) Dans la plupart des cas, ces voyages semblent avoir modifié le regard porté sur Israël, sur le conflit avec les Palestiniens et, plus généralement, sur la situation. »

Notre population semble confirmer une telle tendance. Si toutes les personnes appartenant au pôle du compromis ne possèdent pas un parcours migratoire complexe, tous les enquêtés entretenant un dense rapport à la mobilité sont des individus enclins à la conciliation et au dialogue. Cinq de nos enquêtés ont vécu dans au moins trois pays différents sur deux continents : M. H (Gaza - Espagne - Australie - France), M. J (Gaza - Guinée - France), Mme K (Chine - États-Unis - France), M. M (Gaza - Italie - France) et Mme P (Arabie Saoudite -

Égypte - États-Unis - France). Lors des entretiens, ces personnes attribuent leur ouverture d'esprit à l'errance de leur parcours migratoire. Ils expriment une loyauté et un attachement envers la Palestine, mais leur identité est plurielle et leur discours marqué par une volonté de conciliation.

M. J (Gaza - Guinée – France) : « *J'avais souvent la tendance à dire, je suis nourri au sein français, parce que je suis pas, je maîtrise mieux la langue française que l'arabe en tant que tel, donc euh... j'aime l'histoire de la France et j'y suis très attaché, j'aime la culture française. Ensuite j'ai la culture africaine, j'ai grandi en Afrique donc c'est une identité qui m'attache beaucoup. Après bien sûr la partie qui prime le plus, reste bien évidemment l'histoire de tes parents, de tes grands-parents, de tes arrière-grands-parents, le sang qui coule dans tes veines qui est un sang (silence)... Et donc moi je trouve que c'est un bonus pour moi-même, c'est une forme d'équilibre à trouver. Pouvoir être... je suis un cosmopolite, je trouve ça important d'être ouvert d'esprit. Ça permet d'ouvrir les yeux et d'être plus tolérant. »*

Mme K (Chine – États-Unis – France) : « *J'ai pas mal d'amis qui, qui ont vécu partout dans le monde et qui ont perdu leur identité culturelle, ethnique, mais moi j'ai jamais senti ça. Je crois parce que je viens d'une famille d'artistes. Donc c'est normal pour les artistes d'être un peu... comment dire... de ne pas avoir des racines très, très fortes, d'être plus libres. Donc je m'identifie plutôt en une artiste, plutôt qu'en telle ou telle culture ou nationalité. (...) J'ai toujours été dans une école internationale à Tokyo, pendant 13 ans, et mes amis venaient de partout dans le monde. Mes meilleures amies étaient coréennes, italiennes, sri-lankaises, suédoises. Et ça c'était, j'ai jamais pensé que c'était quelque chose d'étrange ou spécial, c'était juste normal pour moi. Donc j'ai vu que même si la politique divisait les gens, et je déteste ça, parce que j'ai vu que parfois mes amis étaient victimes de racisme, de trucs comme ça, mais en même temps, il y a toujours des forces qui réunissent les gens aussi. Et ça j'ai trouvé dans l'art. »*

M. M (Gaza – Italie - France) : « *Pour moi l'identité c'est quelque chose de composite, c'est-à-dire toute expérience qu'on vit, chez soi ou ailleurs, ça construit l'identité. Et elle fait partie... Milan fait partie de mon identité, la France fait partie de mon identité, tout ça compose mon identité. Donc je suis Palestinien, je suis profondément Palestinien mais je m'enrichis de toutes les expériences que j'ai vécues et dès lors que je parle de tout ce que j'ai vécu, je sais que ça fait partie de mon identité. »*

Les récits de ces enquêtés font échos aux réflexions de Said (1999, 2000) sur l'exil et l'identité. Dans son ouvrage *Out of place ?*, Said (1999) interroge la notion de non appartenance, de non possession du lieu. Cette autobiographie, qui retrace un parcours jalonné de départs, invite à considérer l'exil comme une ouverture sur le monde. L'exilé est multiple et son identité composite. Ainsi, comme le souligne Said (1999 : 12-137) :

« Along with language, it is geography – especially in the displaced form of departures, arrivals, farewells, exile, nostalgia, homesickness, belonging, and travel itself – that is at the core of my memories of those early years. Each of the places I lived in – Jerusalem, Cairo, Lebanon, the United States – has a complicated, dense web of valences that was very much a part of growing up, gaining an identity, forming my consciousness of myself and of others. And in each place schools have a privileged place in the story, microcosms of the cities or towns where my parents found these schools and put me. [...] Nationality, background, real origins, and past actions all seemed to be sources of my problem. [...] So beginning in America I resolved to live as I were a simple, transparent soul and not to speak about my family or origins except as required, and then very sparingly. To become, in other words, like the others, as anonymous as possible. The split between “Edward” (or, as I was soon to become, “Said”), my public, outer self, and the loose, irresponsible fantasy-ridden churning metamorphoses of my private, inner life was very marked. Later the eruptions from my inner self grew not only more frequent but also less possible to control. »

Il convient de noter que les récits de l'exil sont au cœur de la plupart des histoires familiales des Palestiniens. Dans les entretiens, on retrouve bien souvent un scénario qui se cristallise autour du déplacement, de la dispersion et du souvenir de la terre perdue. Comme le soulignent de nombreux enquêtés : *« Ces parcours, c'est le lot de tous les Palestiniens »* (Mme P, 54 ans, Arabie Saoudite, PU), *« Toutes les familles palestiniennes, elles ont vécu des histoires pareilles. »* (M. C, 24 ans, Gaza, enseignant). Ce sont *« des histoires dans lesquelles tous les Palestiniens sont plus ou moins bercés. (...) Un autre Palestinien, je me reconnaîtrai en lui et il se reconnaîtra en moi en tant que Palestinien. »* (M. A, 22 ans, Syrie, étudiant). *« Beaucoup de Palestiniens ont presque la même histoire, avec un peu de changement, le même scénario quoi, avec le changement des noms des personnages. Il y en a beaucoup qui sont partis de chez eux qui ont perdu leur famille, leur maison, leur jardin. »* (Mme E, 37 ans, Gaza, femme au foyer). Bien que l'expérience d'exil constitue une trame commune dans l'histoire familiale de nombreux enquêtés, les capacités et les possibilités migratoires ne sont pas les mêmes pour

tous. Il convient, en ce sens, de distinguer les déplacements qui se sont réalisés dans un contexte où les ressources familiales ont permis une fuite en sécurité, des déplacements qui se sont réalisés dans des conditions précaires et désespérées. Les profils de M. H, M. J, Mme K, M. M et Mme P s'inscrivent dans un exil que l'on pourrait qualifier d'élitaire. La complexité des parcours migratoires semble donc se superposer à d'autres aspects tels que les capitaux socio-économiques des membres de la diaspora.

- **Inertie et souffrance à distance**

Les personnes qui adoptent une posture d'intransigeance sont principalement nées en France et ont une faible expérience de mobilité. Ces personnes disposent généralement de faibles capitaux économiques et sociaux. De plus, comme le souligne Signoles (2011 : 394-395), la distance vis-à-vis de la zone de conflit tend à modifier le rapport à la question palestinienne :

« Pour les jeunes générations, qui ne font souvent qu'imaginer la Palestine à distance, la « palestinité » est également moins axée sur des revendications territoriales précises que tournée vers un Autre perçu comme distinct culturellement de soi. L'expression du sentiment national se fait alors sur un mode plus émotif et compassionnel, voire radical, qui semble contraster avec les registres d'action de la génération des parents et des grands-parents. »

Pour les Palestiniens nés en exil, la souffrance à distance associée à un sentiment de rejet dans la société d'accueil tend à renforcer la probabilité de se situer dans une posture intransigeante vis-à-vis du conflit dans le pays d'origine. En ce sens, comme le souligne Mohammad-Arif (2014 : 219), *« La souffrance à distance – donc imaginée – a eu des effets plus marquants que la souffrance, sinon vécue, au moins visualisée au plus près »*. Cette tendance est à nuancer au regard des profils sociaux des acteurs considérés : les personnes bénéficiant d'importants capitaux socio-économiques tendent à s'orienter vers les postures du compromis ou de l'incertitude, tandis que celles bénéficiant de faibles capitaux sont plus enclines à s'insérer dans une posture d'intransigeance. Pour Hoffman et al (2007 : vii), les postures « radicales » développées en diaspora seraient dues au fait que les secondes générations de migrants *« failed assimilation, and [...] do not fit into their new society. »* Par

ailleurs, selon Loddo (2008 : 12) certains jeunes palestiniens au Royaume-Uni « *construisent un ennemi sans visage, à même de représenter dans une condensation de signifiants, la menace sioniste, celle de l'assimilation culturelle, de la xénophobie et de l'islamophobie* ». On peut ainsi retrouver une construction de l'ennemi similaire dans le discours des jeunes palestiniens nés en France et engagés dans une posture intransigeante. Le spectre des revendications est bien souvent élargi et ces individus se rapprochent de réseaux – tel que le Parti des Indigènes de la République – qui apportent un soutien à la Palestine tout en élargissant la focale à la lutte contre le sionisme, le colonialisme ou l'islamophobie. Cependant, il convient de souligner que ce n'est pas le manque d'intégration effective mais plutôt la perception du rejet qui conduit les individus à s'orienter vers l'intransigeance. Par ailleurs, la souffrance à distance (Boltanski, 1993) et l'indignation qu'elle suscite chez les personnes nées en France peut constituer un socle de raisons favorisant le positionnement dans une posture de l'intransigeance. À cela se superpose un climat de méfiance à l'égard des musulmans ou des arabes, qui contribue à influencer la façon dont les Palestiniens se définissent et fait de la palestinéité une affiliation relativement discriminante (Signoles, 2011 : 395). Ainsi, la distance vis-à-vis de la zone de conflit, conjuguée à la perception de rejet dans la société française semble offrir un socle de conditions pouvant favoriser l'orientation vers des postures peu conciliantes à l'égard du conflit.

Conclusion

Le positionnement des membres de la diaspora vis-à-vis du conflit dans le pays d'origine a bien souvent été pensé comme lié à l'intégration dans le pays d'accueil. Toutefois, nos données nous ont amené à discuter et à nuancer une telle corrélation. En effet, dans un premier temps, il apparaît que les individus peuvent moduler leur posture en fonction des attentes, réelles, imaginées ou anticipées, qu'ils perçoivent de leur environnement social. En ce sens, la concordance entre la position sociale et la posture idéologique résulte en partie d'une conformisation des individus aux attentes normatives liées à la place qu'ils occupent dans la société.

Par ailleurs, il semble que les temps – individuels et historiques – mais aussi le rapport à l'espace et au mouvement – à la mobilité et à l'immobilité – offre des pistes d'analyse pour

comprendre les engagements à distance. En effet, l'engagement s'inscrit dans une trajectoire individuelle et est, de ce fait, dépendant des cycles de vie. Il s'inscrit également dans des temps historiques. Ainsi, les contextes dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil peuvent constituer des freins ou des leviers à l'engagement.

Enfin, nos données suggèrent que ce n'est pas tant le manque effectif d'intégration, mais plutôt la perception du rejet dans la société d'accueil qui permet d'appréhender l'inclinaison des individus à s'orienter vers une posture de l'intransigeance. Ainsi, « *l'expérience vécue du rejet social ou de la discrimination raciste est décisive dans la construction d'une identité culturelle qui, à la limite, vient apporter sa réponse au mépris, à l'exclusion, à la stigmatisation en poussant l'acteur à s'approprier le discours de la différence qui lui était jusque-là surtout imposé du dehors.* » (Wieviorka, 1997 : 18-19).

Si le rapport à l'espace et au temps semble important à l'heure de considérer les postures diasporiques, il convient de souligner que les engagements prennent forme dans un contexte où se positionnent une multitude d'acteurs. En ce sens, l'engagement n'est pas un processus purement individuel mais est également le produit d'un façonnage institutionnel. Nous allons désormais nous intéresser à la façon dont les associations de la diaspora et du réseau de solidarité représentent un cadre de contrainte à l'engagement des Palestiniens en France. Comme nous le verrons, le devoir identitaire et l'engagement peuvent relever, en partie, d'une injonction ou d'une assignation provenant de l'environnement de l'exil.

CHAPITRE III. Façonnage institutionnel et obligation morale à l'engagement

« Avec Yasser on s'était côtoyés. Il est très politisé et il est très militant à la base. Enfin, bref on avait parlé d'intégrer des Palestiniens aux activités militantes de Génération Palestine, et lui, du coup, il s'était mis la mission de me mettre en contact avec tous les Palestiniens qu'il connaissait à Nantes. Ce qui était très sympa, ça nous a fait des contacts et tout ça et puis j'ai rencontré ces gens-là pour la première fois. (...) Lui, il les avait appelés en mode : « Oui, ils ont besoin de vous ! Les assos ont besoin de vous ». Je pense qu'il avait envie que les Palestiniens soient plus actifs, il avait envie que ses copains se sentent... qu'ils trouvent leur place et qu'ils s'investissent un peu plus. Je pense que c'est son avis qu'il avait projeté sur eux. » (Mme 3, Militante de Génération Palestine).

L'engagement vis-à-vis du pays d'origine, particulièrement si la diaspora a été générée par un conflit, semble être un phénomène allant de soi : les Palestiniens en diaspora maintiennent une loyauté à l'égard de leur terre d'origine, ils s'engagent dans des pratiques militantes, s'insèrent dans des réseaux transnationaux et participent au développement d'institutions diasporiques. Pourtant, loin de suivre cette logique linéaire, l'engagement en diaspora résulte de multiples facteurs. Les dispositions individuelles, ainsi que la motivation à rejoindre le mouvement, sont loin d'être des dimensions suffisantes pour expliquer l'inclinaison des individus à adopter une posture engagée. Aux appétences et compétences dont disposent les individus se superpose une toile institutionnelle qui semble jouer un rôle essentiel dans la mobilisation et la production des militants. Les propos tenus par l'activiste de Génération Palestine font bien ressortir la pluralité des mécanismes à l'œuvre dans la formation même de l'engagement. Celui-ci est en partie produit par la part active de la communauté, qui véhicule une injonction morale à participer à des activités militantes. Cette injonction est d'autant plus forte quand des liens affinitaires se tissent entre les Palestiniens en diaspora. En effet, ces relations affectives et communautaires rendent difficilement acceptable la prise de distance vis-à-vis de la sphère militante. Par ailleurs, l'incitation à l'engagement est renforcée par des personnes externes à la communauté, notamment celles qui militent au sein du réseau de solidarité. En ce sens, ce réseau associatif joue un rôle essentiel dans l'enrôlement et le maintien des Palestiniens dans une posture engagée en créant une demande implicite ou explicite, réelle ou imaginée.

Ainsi, l'obligation morale d'engagement des membres de la diaspora n'émerge pas seulement en tant que conséquence d'une socialisation et d'une appartenance, historique et contemporaine. Elle résulte également de la demande implicite et anticipée provenant de personnes externes à cette identité. L'anticipation de ces attentes normatives dans le contexte de l'exil renforce l'obligation de porter la condition collective et de se positionner vis-à-vis du conflit. L'incitation à adopter une posture militante en diaspora est donc produite à la fois par une force centripète provenant de la communauté d'appartenance et par une force externe provenant des attentes de certains ressortissants du pays d'accueil, notamment des militants, à l'égard des Palestiniens. La littérature a bien souvent insisté sur la première de ces forces, négligeant la seconde qui pourtant constitue un ressort essentiel à la compréhension de l'engagement.

Au cours de ce chapitre, nous souhaitons donc souligner la façon dont les militants palestiniens sont « façonnés » par les organisations de la diaspora et du réseau de solidarité. Nous verrons comment cette toile institutionnelle crée des cadres de pression incitant, et parfois contraignant, les Palestiniens à s'engager dans une carrière militante. Une fois engagés, les membres de la diaspora sont bien souvent tenus et retenus par ces réseaux dans leur posture militante. Par ailleurs, l'efficacité du façonnage institutionnel est renforcée par le caractère politique associé à l'identité palestinienne. La mémoire collective et l'histoire de la Palestine ont fait de la revendication d'une identité palestinienne un acte politique et existentiel (Aouragh, 2011 ; Pirinoli, 2004). Cette perception de l'identité palestinienne – construite historiquement et largement relayée par les réseaux associatifs – a contribué à la construction d'une conception essentialisante de l'engagement lorsqu'il concerne les Palestiniens.

Dans un premier temps, nous verrons donc comment l'identité palestinienne s'est historiquement chargée d'une dimension à la fois politique, symbolique et existentielle. Cette construction identitaire singulière renforce la perception partagée par de nombreux Palestiniens selon laquelle l'engagement est une obligation morale, un devoir, voire une caractéristique inhérente à l'identité palestinienne. Dans une seconde partie, nous évoquerons comment les institutions diasporiques et la socialisation communautaire participent à l'injonction d'agir et de penser pour la cause et constituent un cadre de pression interne pour maintenir une orientation militante vers la terre d'origine. Dans une troisième partie, nous verrons comment l'injonction à s'engager est renforcée par les attentes normatives provenant d'un environnement externe, d'abord celui de l'exil et plus particulièrement celui constitué par les réseaux militants pro-palestiniens. Enfin, nous verrons dans une quatrième partie comment le sexe se révèle être

un facteur important dans la perception différenciée de cette injonction à l'engagement. Nous aborderons, dans une cinquième partie, les processus de non-engagement et de désengagement et la distance que ce retrait peut provoquer à l'égard des réseaux de socialité mais aussi vis-à-vis de cette recherche qui a participé à la nécessité pour les enquêtés de prendre position à l'égard de leur origine et du conflit.

I. La dimension politique de l'identité palestinienne

« La mémoire palestinienne est par définition liée au politique : elle est non seulement la source du discours nationaliste, mais elle constitue également un enjeu important du conflit, aussi bien en tant que récit légitime du passé que par le contenu qu'elle énonce : la possession de la terre, la vie dans les villages détruits en 1948 et donc le droit au retour des réfugiés, l'existence en tant que nation et donc le droit à l'autodétermination. »
(Pirinoli, 2004 : 166).

1. Le nationalisme et le déni d'existence

L'approche moderniste, développée par Gellner (1983), a considéré que les nations et le nationalisme étaient les produits des sociétés modernes et de l'ère industrielle. Pour Smith (1987), il semble difficile de soutenir que le nationalisme soit né avec la nation moderne. Cependant, il admet que l'inscription du nationalisme au sein des États-nations a profondément bouleversé ce processus. La démarche développée par Smith (1987) fait le lien entre les nations modernes et les ethnies pré-modernes à travers les mythes, les symboles, la mémoire, les valeurs et les traditions. Smith (1987) conçoit les États comme étant en continuité directe avec les communautés ethniques et c'est d'ailleurs cette continuité historique qui alimente les discours nationalistes. De ce fait, pour asseoir leur légitimité à revendiquer un État, le nationalisme des communautés anétatiques puise ses sources dans le passé et tente d'établir une filiation historique avec la terre sur laquelle porte les revendications irrédentistes.

Sand (2008) a montré comment cette filiation historique s'est construite à partir du cas juif. Le sionisme politique a construit sa légitimité à revendiquer un État en Israël en s'appuyant sur une histoire ancestrale. En effet, depuis sa création, Israël a investi énormément de fonds dans des recherches, notamment en archéologie, tendant à confirmer cette affiliation historique (Sand, 2008). Le nationalisme kurde s'est bâti sur le même processus : en se considérant comme

les descendants directs des Médes, les Kurdes ont appuyé historiquement leur droit à se constituer comme nation. Ainsi, comme le souligne Bozarslan (1997 : 105-107), le « *nationalisme a besoin de mythes fondateurs (...) Pour accéder à l'historicité, autrement dit pour revendiquer le droit de figurer dans le concert des nations, le nationalisme kurde inventera l'histoire* ».

Prouver sa filiation à la terre revendiquée relève donc d'une nécessité pour les peuples anétatiques et c'est bien souvent l'intelligentsia qui joue une part importante dans cette construction historique. Les historiens palestiniens, Sanbar (2004) et Khadili (1997), ont occupé une place essentielle dans ce processus. Ils reconnaissent tout deux que les éléments historiques survenus depuis 1948 ont profondément modifié l'identité palestinienne et que le vécu traumatique de la Nakba a rapproché les Palestiniens en termes de conscience collective. Cependant, ces auteurs ont indiqué que la conscience de la palestinéité était antérieure à ces évènements :

« Si le défi sioniste contribue sans aucun doute à façonner la forme spécifique que finit par adopter l'identification nationale palestinienne, c'est une grave erreur que d'en conclure que l'émergence de l'identité palestinienne fut uniquement une réponse au sionisme. » (Khalidi, 1997 : 44)

Khadili (1997), Sanbar (2004) et Laurens (2008) ont ainsi rendu compte de l'ancienneté du sentiment d'appartenance à la palestinéité. De tout temps, la Palestine a été l'objet de convoitises. Terre Sainte, elle fut la cible de multiples conquêtes. Selon Laurens (2008), qui rejoint la vision de Sanbar (2004), pour les Palestiniens « *l'élément préexistant majeur est la conscience d'être le peuple de la terre sainte.* » (Laurens, 2008 : 43). Dans cette perspective, la convoitise à l'égard de la Palestine, matérialisée par les conquêtes chrétiennes et musulmanes, a très tôt fait émerger un sentiment d'appartenance à une identité singulière. La Palestine comme Terre Sainte, et donc terre-cible, aurait fait de ses habitants un « peuple-cible » (Sanbar, 2004).

Si les mythes fondateurs ont un rôle indéniable dans le discours nationaliste, celui-ci se nourrit également du présent et continue à élaborer de nouveaux repères symboliques à partir d'évènements traumatiques. La Nakba, les expulsions, l'histoire des camps, les massacres de Jenin, de Sabra et Chatila, les bombardements sur la Bande de Gaza sont autant d'évènements sur lesquels se fonde et s'institutionnalise la mémoire collective. La mémoire contribue à façonner l'identité sociale d'un groupe (Bar-Tal, 1998 ; Halbwachs 1925, 1950 ; Sand, 2008)

et son institutionnalisation permet sa transmission à travers l'espace social, politique et culturel. Parce qu'elle se heurte au projet sioniste, la mémoire collective des Palestiniens mène une lutte pour l'historicité. L'affrontement de deux référentiels historiques a été mis en évidence par les récents travaux de Bar-Tal, Adwan et Wexler (2014). Dans une analyse approfondie des manuels scolaires des écoles israéliennes et palestiniennes, ces chercheurs montrent que les manuels font état de deux versions de l'histoire totalement incompatibles. En outre, l'« Autre » (Israélien ou Palestinien), quand il est évoqué, l'est en des termes négatifs. Les manuels scolaires se font alors vecteurs du discours nationaliste :

« Both Israeli and Palestinian books present exclusive unilateral national narratives that present a wealth of information about the other as enemy and a dearth of information about the other in positive or human light. Historical events, while not false or fabricated, are selectively presented to reinforce each national narrative. »

Dans la perspective de légitimer sa présence sur le territoire, la présence de l'autre est minimisée dans les propos historiques. En ce sens, *« (t)he absence of information of various kinds about the other serves to delegitimize the presence of the other. »*⁵² (Study Report, 2013 : 46-47).

Ainsi, l'idéologie sioniste, puis la création d'Israël, a profondément façonné le rapport des Palestiniens à leur identité. La négation de la palestinéité a pris corps dans les slogans sionistes (*« Une terre sans peuple, pour un peuple sans terre »*) et dans les discours politiques (cf. Introduction). Comme le note Sanbar (2004 : 213), le *« nom effacé, le déni d'existence qui l'accompagne est renforcé par l'usage du verbe au présent. Personne n'affirme que les Palestiniens n'existent plus – cela équivaudrait à une reconnaissance de crime –, on dit simplement qu'ils n'existent pas. »* Le Tribunal Russell sur la Palestine (TRP) a d'ailleurs adopté le terme de « sociocide » pour se référer à la politique menée par Israël à l'égard du peuple palestinien. Pour M. A (22 ans, Syrie, étudiant) :

« Le fait d'effacer toute présence et d'effacer l'identité de ce peuple, c'est pas juste pour l'effacer, c'est pas juste pour ça, c'est de pouvoir légitimer la présence israélienne. (...). Donc c'est en gros pour légitimer une patrie juive inventée de toute pièce que l'on efface

⁵² Rapport de recherche du 4 février 2013, *« “Victims of Our Own Narratives?” Portrayal of the “Other” in Israeli and Palestinian School Books »*.
http://d7hj1xx5r7f3h.cloudfront.net/Israeli-Palestinian_School_Book_Study_Report-English.pdf

la présence palestinienne. C'est-à-dire que c'est un processus, le processus d'effacement de l'identité. »

La volonté d'effacer l'histoire, la culture et la mémoire des Palestiniens a insufflé à l'identité palestinienne une dimension politique et existentielle (Pirinoli, 2004 : 166). De ce fait, s'identifier comme Palestinien a parfois été perçu comme un acte politique (Aouragh, 2011). L'identité palestinienne mène une lutte pour sa reconnaissance et comme le souligne M. C (24 ans, Gaza, enseignant) :

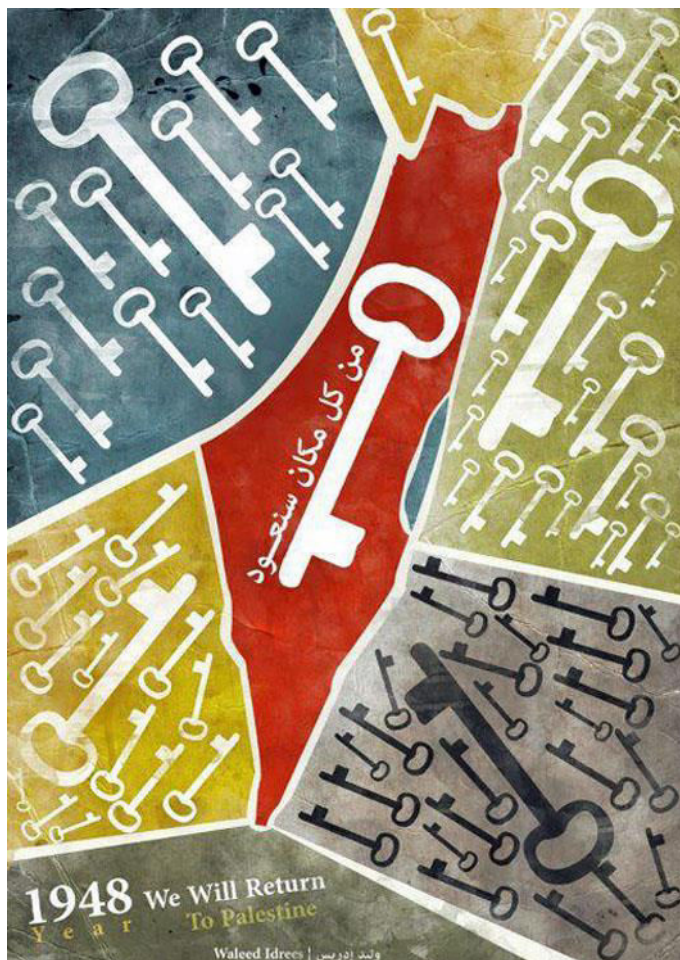
« L'identité n'a jamais été la carte ou le papier sur lequel on écrit la nationalité parce que quand on regarde la carte d'identité palestinienne, qui est fabriquée en Israël, il y a une ligne vide qui devrait être la ligne de la nationalité. Il n'y a pas de nationalité sur la carte. (Il me montre sa carte). Il y a le prénom, le nom, la date de naissance, la ville, la mère, le père, après il y a une ligne vide. On la voit bien cette ligne vide et vraiment il y a une ligne vide, c'est la nationalité, donc Israël ne reconnaît pas la nationalité palestinienne. Mais l'existence des Palestiniens n'est pas basée sur Israël parce que c'est un peuple qui existe des siècles avant l'arrivée d'Israël. Et c'est pas Israël qui décide si les Palestiniens existent ou pas parce que, comme tu vois, partout dans le monde il y a des Palestiniens qui existent, qui continuent à vivre. Pour nous, on est des Palestiniens. Israël reconnaît ou reconnaît pas, c'est son problème. »

Le nationalisme, la mémoire collective et l'attachement sont instrumentalisés dans une perspective politique. Ils visent un changement futur en tirant leur force des épreuves passées. Certains ont considéré que le présent était quelque peu oublié du nationalisme, qui s'accapare le passé et projette un avenir. Comme l'écrit Bozarslan (1997 : 115), à propos du nationalisme kurde, c'est « *pour faire accepter le coût particulièrement lourd de la lutte engagée dans le présent que le discours nationaliste surcharge symboliquement le passé et le futur* ». En ce sens, Brubaker (2004 : 116) conçoit le nationalisme comme une revendication politique où la référence à la nation est alors utilisée « *to change the world, to change the way people see themselves, to mobilise loyalties, kindle energies, and articulate demand* ». Le nationalisme a donc une fonction de cohésion et de mobilisation. Il a pour but de maintenir un lien d'appartenance et de mobiliser la communauté diasporique autour de son projet d'autonomie. En ce sens, le rôle des cartes géographiques apparaît comme central. En plus de représenter « *une réponse hautement symbolique à la logique de découpage territorial arbitraire* »

(Bozarslan, 1997 : 112), elles servent « de base de revendication ultime de pallier l'absence d'État et de frontières reconnues » (Bozarslan, 1997 : 111).

**2. « Porte donc ta terre où que tu sois... et sois narcissique s'il le faut. »
(Darwich, 2005)**

« La Palestine ne peut être sauvée que par la préservation de chacune de ses composantes, mais il faut également la sauvegarder en tant que Palestine. (...). Et, l'une après l'autre, des générations d'enfants nés au loin, privés de leur nom, apprennent dans le moindre détail les sentiers, les bâtisses, les champs, les arbres, les rochers, la flore et la faune de leur terre interdite. » (Sanbar, 2004 : 248).



Les cartes représentent un objectif à atteindre et un but unificateur autour duquel la communauté palestinienne dispersée peut continuer à s'identifier, quel que soit son lieu de résidence et son statut social.

La carte de la Palestine d'avant 1948 constitue donc un symbole fort de l'iconographie palestinienne et est fréquemment utilisée sur les affiches, les tracts et les vêtements.

La terre est un élément central dans la construction identitaire et la mémoire des Palestiniens en diaspora.

« Les réfugiés créent et recréent leur paysage, leur terre par leurs récits et leurs pratiques : produire une carte – même s'il s'agit désormais d'une carte historique qui représente une réalité disparue en 1948 –, nommer les villages détruits plutôt que les localités juives actuelles, conserver les anciens noms de sites sont autant de stratégies symboliques pour se réinscrire dans le passé comme dans le présent ou dans l'avenir. » (Pirinoli, 2005 : 75).

Par ailleurs, comme le souligne Bruneau (2006 : 328), *« La perte du territoire d'origine entraîne le recours à la mémoire collective de ce dernier comme composante essentielle de l'identité en diaspora. »* On peut ainsi observer une reterritorialisation de l'identité palestinienne dans les espaces où circulent les Palestiniens en diaspora. De multiples supports évoquent la Palestine, parmi lesquels nombreuses sont les photographies représentant une Palestine rurale, Al-Qods (Jérusalem) ou encore les camps de réfugiés.

Les camps de réfugiés ont une symbolique forte pour les Palestiniens en exil. Ils incarnent à la fois la résistance et l'attente : celle de réintégrer un jour les territoires palestiniens. *« Le réfugié palestinien est tout autant de chair et d'os qu'une personnification des lieux qu'il porte désormais en lui, qu'il transporte sur ses épaules, en attendant de pouvoir les reposer à leur place, intacts, tels qu'au moment de la noyade. »* (Sanbar, 2004 : 215). D'autres images, telles que des photographies de champs d'oliviers ou d'orangeraias, sont également récurrentes. Ces images qui mettent en scène la dimension rurale de la terre perdue, sont empreintes d'une grande symbolique puisqu'elles représentent la terre sur laquelle s'enracine l'identité. Par ailleurs, cette représentation d'une Palestine rurale ne correspond plus à la topographie des territoires actuels. Dans l'imaginaire collectif, les grandes villes sont alors effacées au profit des paysages ancestraux et bucoliques.

« La dernière image que je me suis faite de la Palestine, c'est une région, si vous voulez, très méditerranéenne. Des sortes de maquis semi-montagneux, pleins de grottes, au grand maximum des petites villes et sinon peuplée de villages (...) Moi, je garde l'image d'une Palestine très rurale, très, enfin, à l'ancienne, c'est la Palestine de 48 en fait. J'arrive pas à admettre cette Palestine complètement occupée, soumise et colonisée et modernisée à l'européenne en quelque sorte. Je n'arrive pas à l'admettre. Un Palestinien qui vit là-bas, il le voit, donc il est obligé de l'admettre, c'est sous ses yeux. La Palestine colonisée

avec Tel-Aviv, avec ses expulsions, avec le mur... Moi, cette image, je ne peux pas me la faire. » (M. A, 22 ans, Syrie, étudiant).

« Si j'avais un symbole pour représenter la Palestine ce serait la végétation, la verdure, parce que quand on va là-bas c'est quelque chose qui est toujours très présent que ce soit les oliviers, les amandiers, le jasmin, tout ça c'est la Palestine, c'est la multiplicité de toute cette verdure. Cette richesse de végétation qui souffre aussi. Et cette végétation elle a une présence ancrée au sol comme les Palestiniens. Elle diffuse beaucoup d'odeurs qui plaisent et c'est une végétation accueillante. Je trouve que ça symbolise bien les Palestiniens. Ce sont les racines et c'est également ce que les Israéliens déracinent à gogo. » (Mme P, 54 ans, Arabie Saoudite, PU).

Ces représentations traduisent la volonté de conserver la Palestine telle qu'elle était et non pour ce qu'elle est. Au cours de ses recherches, Aouragh (2011) avait déjà mis en évidence cet engouement pour tout élément se rattachant à la Palestine « d'antan ». En ce sens, l'exil provoque une suspension du temps et cela se retrouve aussi bien dans les souvenirs que dans le rapport à la culture. Comme le note Mme G (43 ans, France, haut fonctionnaire), à propos d'un groupe d'artistes palestiniens :

« Ils ont été invités par les associations de Palestiniens aux États-Unis. Ils ont fait les États-Unis dix fois en large et en travers. Et, en fait, ils ont rencontré des gens qui étaient partis depuis longtemps de Palestine. Ils ont chanté devant ces gens-là. Et ces gens-là ont été choqués par leur nouveau langage, leur nouvelle musique parce que, en fait ils sont partis de Palestine, et ils ont pris avec eux la Palestine au temps t. Et ils ont voulu la garder telle quelle, pas sentir cet éloignement temporel et physique... Ils sont restés 25 ans aux États-Unis et ils ont vu ça, ils ont vu ces chansons complètement révolutionnaires et ils n'ont pas aimé parce qu'ils ont perdu... C'est comme s'il leur manquait un temps, un espace, comme s'ils avaient été décrochés, et c'est la réalité, ils étaient décrochés. »

Cette suspension du temps se retrouve également dans les sphères militantes. Aussi pour M. A (22 ans, Syrie, étudiant) un des enjeux de la diaspora est de réussir à unifier les écarts de temporalité liés au fait que les Palestiniens en diaspora ont conservé en mémoire l'image de la Palestine telle qu'elle était au moment du départ. Pour M. A ces différentes « réalités » qui induisent différents rapports à la Palestine ne doivent pas empêcher de construire un projet politique commun :

« Les Palestiniens vivent des réalités radicalement différentes. Je prends l'exemple du Palestinien réfugié. Le Palestinien réfugié ne vit pas en 2012 aujourd'hui. Son calendrier s'est arrêté en 1948 ou en 1967 ou à une autre année ou actuellement en 2010, 2011, parce qu'il continue de voir la Palestine avec l'œil qu'il avait en la quittant. Et donc cette division de la société palestinienne crée une incompréhension entre les Palestiniens : entre le Palestinien réfugié, avec le Palestinien de Cisjordanie, avec le Palestinien de Gaza, le Palestinien de Jérusalem, le Palestinien de 48, c'est-à-dire les Palestiniens qui ont la citoyenneté de l'Etat colon. (...) Aujourd'hui, nous avons le devoir de nous organiser, nous unir pour faire face à cette Nakba qui touche tous les Palestiniens, avec une chronologie différente, une temporalité différente. »

Si le moment du départ a un effet considérable sur le rapport à la Palestine, l'iconographie et les représentations sur lesquelles se cristallisent la mémoire collective sont bien souvent celle de la Palestine d'avant 1948. Les photographies ci-dessous ont été réalisées lors de la préparation de la commémoration de la Nakba en 2017. La GUPS a décidé de faire une exposition de photos montrant la Palestine avant et après la Nakba. Ce type d'exposition vient renforcer la vision de l'avant et de l'après et oppose la modernité des villes israéliennes à la ruralité de la Palestine ancestrale.





Selon Pirinoli (2002), l'identité nationale et la mémoire collective des Palestiniens sont centrées autour des valeurs paysannes et de la notion de terre dans le but de résister à la dispersion du peuple :

« La terre est bien plus qu'un élément naturel : elle est la médiation essentielle entre la nature (l'agriculture comme mode de vie) et la culture (l'identité nationale enracinée dans la terre), entre le passé (avant la Nakba) et le futur (le retour à la terre) entre le village et la Palestine. » (Pirinoli, 2002 : 97).

Ce territoire perdu qui alimente la mémoire collective est également celui sur lequel reposent les revendications de la diaspora. Al-Husseini (2008 : 49) considère que le droit au retour est « *un des éléments constitutifs de la construction nationale palestinienne, autour duquel l'ensemble des Palestiniens continue à s'identifier quel que soit leur pays de résidence, profil socio-économique ou allégeance politique.* » La diaspora palestinienne se rassemble donc autour d'un projet concret, l'indépendance de la Palestine, mais aussi autour d'espoirs, comme celui de retourner un jour en Palestine. Les festivités, les manifestations et les rassemblements organisés par la communauté en exil sont ainsi des événements favorisant, d'une part, la transmission de la mémoire et de l'identité dans le contexte de la dispersion et, d'autre part, permettant de résister à la dissolution par l'attachement à la terre, aux origines et

à la communauté. En ce sens, les espaces de socialisation communautaire jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'attachement mais aussi dans l'engagement des membres de la diaspora.

Enfin, il faut également noter la place dédiée aux prisonniers et aux martyrs dans certains espaces militants. Pour Lacroix (2013 : 59) ces personnes représentent « *la figure ultime d'un engagement total, image que les structures organisationnelles promeuvent* ». Certaines personnes emprisonnées ou décédées ayant entretenu un lien actif avec les réseaux diasporiques et de solidarité sont commémorées depuis la diaspora. Ainsi, à Nantes, à Paris et à Marseille se sont tenues des célébrations en hommage à Moataz Zawahrah et Hashem El Azzeh, deux Palestiniens décédés en octobre 2015 (cf. affiches ci-dessous).

- Moataz était un étudiant venu dans le cadre de ses études à Nantes. Il avait participé à de nombreuses conférences et témoignages sur la Palestine. Il est rentré en Cisjordanie en septembre 2015 pour préparer les funérailles de son frère dont l'état de santé était critique depuis qu'il avait démarré une grève de la faim suite à sa mise en détention administrative⁵³. Moataz décèdera avant son frère, après avoir reçu une balle dans le torse au cours d'une manifestation en Cisjordanie. Ces funérailles ont été retransmises lors d'une soirée de commémoration à Nantes où ses proches sont venus faire de nombreux témoignages.
- Hashem résidait dans une colonie d'Hébron. S'il n'a jamais quitté la Palestine, Hashem bénéficiait d'une grande notoriété au sein de la diaspora et dans les tissus associatifs pro-palestiniens français. En effet, il recevait quotidiennement des visiteurs chez lui afin de leur expliquer la situation à Hébron. Hashem a été assassiné en octobre 2015 par un colon israélien dans sa résidence d'Hébron.

⁵³ La détention administrative est une mesure permettant d'incarcérer des personnes indéfiniment et sans en notifier les raisons dans les geôles israéliennes. Dénoncée par l'ONU et les droits de l'Homme, on compte aujourd'hui près de 750 Palestiniens en détention administrative.

13. Hommage aux martyrs

HOMMAGE À DEUX AMIS MARTYRS DE L'OCCUPATION ISRAËLIENNE

25 novembre 2015, 19h30
Bellevue, maison des habitants



Moataz Zawahrah,
réfugié de Dehesheh



Hashem El Azzeh
Réfugié, Hébron H2

Témoignages et échanges sur la situation

Exposition Messages de soutiens

FREE PALESTINE

Maison des habitants, Tram Ligne 1
place des lauriers, 44100 Nantes

Organisé par un collectif d'associations

PALESTINE - DHEISHEH

Hommage à la résistance de la jeunesse palestinienne et à Motaz Zawahreh



Mardi 15 décembre 2015 - à partir de 19h

Au CICP 21^{er} rue Voltaire, Paris 11^e
Métro : Alexandre Dumas ou REN : Nation

19h - PROJECTION / DEBAT SUR L'ORGANISATION DE LA RÉSISTANCE DE LA JEUNESSE PALESTINIENNE & HOMMAGE A MOTAZ, Jeune du Centre « Laylac » (Camp de réfugiés de Dheisheh), tué en octobre dernier par l'armée israélienne.

Intervention de **Youssef Habache** - Centre pour le respect des droits de l'Homme et des libertés en Palestine, de **Naji Owdah** - oncle de Motaz et directeur du Centre « Laylac » et d'un jeune du camp de réfugiés palestiniens de Dheisheh

21h : Exposition et Concert

- Osloob et Naïssam Jalal (Palestine/Liban/Syrie),
- Flouka (Algérie) et exposition de toiles de Sania

Soirée organisée par le CICP, le Réseau IPAM et les associations du Centre oeuvrant pour une paix juste et durable au Moyen-Orient - www.cicp21ter.org

Une place importante est également accordée aux prisonniers palestiniens. La libération de Salah Hamouri a, par exemple, constitué un enjeu de lutte dans le tissu diasporique et les réseaux de solidarité.

14. Soutien à Salah Hamouri

Liberté pour Salah Hamouri

Prisonnier franco-palestinien

Mercredi 16 décembre

SOIRÉE DE SOUTIEN

à 18h45 **Bourse du Travail** Place St-Sernin



Denise Hamouri
(depuis Jérusalem Est)

Jean-Claude Lefort
(coordinateur du comité national de soutien à la Salah Hamouri)

Présentation du comité de soutien départemental

Dabke
Musique traditionnelle Palestinienne

CONCERT

de soutien à
Salah Hamouri

Franco-Palestinien, otage d'Israël, abandonné par l'État Français

VENDREDI 15 AVRIL

Quai de l'Exil
Républicain Espagnol

Métro A
Saint-Cyprien
(Pont St-Pierre)

Restauration
buvette



Tamara
Musique d'Afrique du Nord - Fusion

Nicolas Bacchus
Chanson Française

Soul Magic Tribe
Jazz Hip-Hop

Les Allumés du Pouce
Ska-Punk

A partir de 18 heures

Mouvement Jeunes Communistes de France - Union de Ville de Toulouse
<http://mjc31.fr/>

Ces prisonniers et martyrs incarnent des symboles de la résistance et d'une dévotion totale à la cause palestinienne. De nombreux sites d'information, notamment le Cirepal (Centre d'Information pour la Résistance en Palestine), publient mensuellement l'ensemble des noms des personnes décédées ou emprisonnées. Dans certains milieux, ces personnes sont érigées en symbole de la résistance et selon Lacroix (2013 : 41) elles contribuent à maintenir les militants dans une posture engagée :

« Les rituels autour du prisonnier, les fêtes, les relations d'amitié entre les membres du groupe, ainsi que les dispositifs collectifs d'encadrement des engagements individuels renforcent les liens à l'organisation et la cohésion du groupe. Ces « dispositif de sensibilisation » qui encadrent et structurent l'investissement durable des militants produisent pour leur part, une forte sociabilité et un contrôle social du groupe qui rendent le désengagement difficile (...) Ces dispositifs permettent la transmission « d'une mémoire visuelle de la répression et une culture de la souffrance. (...) Ces « dispositifs de sensibilisation » contribuent à enrôler de nouveaux membres mais aussi à les fidéliser. » (Lacroix, 2013 : 41-51).

S'il est difficile d'établir un lien direct entre la propension à se maintenir engagé et les hommages rendus aux martyrs et aux prisonniers, il est clair que ceux-ci constituent des enjeux de lutte et d'indignation pour la diaspora et le réseau de solidarité. Cependant, les enjeux produisant la mobilisation et suscitant l'indignation sont nombreux, et bien plus que l'image d'une dévotion totale véhiculée par les prisonniers et les martyrs, il semble que le lien social, communautaire et militant, construit autour de ces enjeux engendre l'adhésion des participants. Ainsi, selon Sommier (2010 : 199) l'économie affectuelle du groupe relève de « processus d'identification contribuant à façonner un groupe de semblables notamment par la catégorisation « eux » et « nous », et à maintenir la loyauté par l'articulation entre l'affectif, l'émotionnel, le cognitif, le symbolique ». Les liens forts entre les acteurs mobilisés ou mobilisables de la diaspora constituent un terrain propice à l'engagement. En ce sens, nous allons à présent aborder le rôle de la socialité communautaire dans l'incitation à l'engagement.

II. L'appartenance historique et contemporaine

Les rassemblements et les festivités organisés par la diaspora semblent nécessaires à la compréhension des mécanismes qui sous-tendent les dispositions des individus à s'engager dans une posture militante. En effet, la socialisation communautaire et les dispositifs organisationnels qui façonnent les militants constituent des moteurs à l'engagement. Le rôle joué par les institutions et les relations dans le processus d'engagement a d'ailleurs été souligné dans de nombreux travaux et comme le souligne Duriez et Sawicki (2003 : 18) :

« s'engager, ce n'est pas seulement épouser une cause et y consacrer une partie de son temps, c'est aussi endosser un rôle et une identité sociale, s'inscrire dans un système d'échanges et d'obligations réciproques, bref prendre des engagements à l'égard des autres. Quand ceux-ci sont devenus des amis, des proches, le désengagement devient coûteux affectivement, identitairement et, pour tout dire, moralement, y compris dans les situations de dissonance cognitive ».

On ne peut évidemment pas nier l'importance des réseaux de socialité dans la propension soit à s'engager, soit à se maintenir engagé. Le façonnage institutionnel joue un rôle déterminant dans l'engagement de nombreux enquêtés – cela est d'autant plus visible quand les militants expriment explicitement le souhait de *l'exit* mais qu'ils sont maintenus dans leur engagement par la communauté. Toutefois, il semble que les réseaux de socialité n'ont pas la même influence sur l'ensemble des militants. Ainsi, après avoir souligné la façon dont la socialisation communautaire constitue un moteur à l'engagement, nous verrons comment certains individus échappent à l'incitation émanant de la communauté.

1. La rencontre entre l'identité militante et l'identité palestinienne

De nombreuses recherches ont souligné le rôle des réseaux de socialisation et du façonnage organisationnel dans le processus de l'engagement militant (Lacroix, 2013 ; McAdam et Paulsen, 1993 ; Nicourd, 2009, 2013 ; Passy, 1998). Comme le souligne Passy (1998 : 65) :

« Les réseaux comme lieu de socialisation et de redéfinition des identités jouent un rôle important dans le processus de l'engagement individuel. (...) L'insertion dans des réseaux culturellement proches d'un mouvement est une condition discriminante pour joindre une contestation politique. Sans cette insertion, il est peu probable que l'individu acquière un niveau suffisant de socialisation à l'enjeu politique et d'identification au mouvement social. De même, cette insertion influence l'intensité de la mobilisation. (...) plus un individu a acquis une forte socialisation autour de la problématique articulée par le mouvement et plus il s'identifie au mouvement, plus il sera voué à s'engager. »

Dans le cas de la diaspora palestinienne, l'identification à la cause est d'autant plus aisée que l'identité palestinienne porte en elle la condition collective et traumatique de son exil. Ainsi, la superposition du lien communautaire et du lien militant, de l'être social et de l'être engagé, complique bien souvent les possibilités de se tenir à distance d'une posture militante. De multiples espaces de rencontre existent et créent un réseau d'interconnexions entre les Palestiniens de la diaspora. En France, bien que le nombre de Palestiniens soit limité – ce qui réduit fortement leur visibilité en tant que communauté – les associations de la diaspora sont garantes d'une certaine cohésion sociale. C'est par exemple l'objectif direct de l'association créée par Mme P (54 ans, Arabie Saoudite, PU) :

« On a créé une association. Le projet a démarré en 91 à Paris. On a eu l'idée de créer une association pour nos enfants en fait. Parce que l'idée c'était comment on transmet notre histoire à nos enfants ? Comment on transmet nos traditions dans un pays où on est très peu et où, bien sûr, on ne fonctionne pas en communauté ? Du coup, on avait créé une association des enfants de Palestine à Paris et c'est (Prénom), c'est un monsieur de Paris qui avait créé ça, avec (Prénom 2). L'idée c'était qu'on organisait au moment des fêtes importantes, Noël, au moment des fêtes du Ramadan, etc.... On organisait deux-trois fois par an une fête où on se retrouvait en tant que Palestinien avec nos enfants, nos familles et on organisait une fête. Et après il y a eu l'idée de créer une association des Palestiniens de France, pour regrouper à une plus grande échelle, toujours avec l'idée

de réunir des familles mais aussi de faire un travail plus d'information mais aussi de compléter ce qui pouvait manquer au niveau de l'ambassade, c'est-à-dire un soutien éventuel par les contacts, les réseaux au niveau des uns et des autres, c'est ça l'objectif. »

Des initiatives similaires peuvent se retrouver à un niveau moins structuré et institutionnalisé. M. J (30 ans, Guinée, recherche d'emploi) organise, par exemple, des moments de rencontres informelles entre Palestiniens ayant pour finalité de recréer un entre soi :

« Je ne suis pas communautaire, mais je suis attaché à la Palestine. Donc je cherche des Palestiniens, je fais en sorte de faire rencontrer des Palestiniens, qu'ils se rencontrent entre eux pour qu'il y ait une certaine... Justement on parlait de la distance, pour que nous ne soyons pas à l'écart. (...) Il y a un groupe de Palestiniens en France dont j'étais le gérant. Enfin que je gérais plus ou moins et ce que je faisais c'est que j'ai des amis je leur dis « Ecoutez, bougez un petit peu, on se fait une petite partie, on se rencontre dans un café, dans un coin sympa et on se rencontre ». La dernière fois, j'ai rassemblé plus de 25 Palestiniens, des personnes qui ne se sont jamais vues. Et ça fait trois ans que je le fais ! C'est comme ça que j'ai connu des gens très, très sympas, des gens moins sympas, comme tout le monde. Il y a des affinités. Ça permet de... ça fait du bien. Surtout, en fait, je le fais parce que j'ai envie de me sentir en Palestine, c'était ça l'idée. Recréer l'environnement. »

Les associations et les initiatives de la diaspora créent un tissu de socialisation communautaire constitué de fêtes, de célébrations, de commémorations et de manifestations aussi bien politiques que culturelles. Cette socialité occupe une fonction importante dans l'enrôlement, et comme le souligne Lacroix (2013 : 55-56) :

« Ces rituels suscitent l'adhésion et la socialisation à des normes et construisent un sentiment d'appartenance. (...) Ces nombreuses fêtes construisent un attachement à la cause, favorisé par les liens quotidiens que tissent entre eux les militants. Elles produisent une forte sociabilité militante et un « nous » puissant qui constituent des ressorts du maintien de l'engagement. »

Les identités militante et culturelle sont profondément liées, si ce n'est confondues, dans le cas palestinien. En ce sens, la socialité communautaire est d'autant plus à même de produire

une injonction à l'engagement que la construction du Palestinien comme un être engagé est une image fréquemment relayée et véhiculée par la communauté.

Verbatim

« *C'est un devoir pour les Palestiniens de participer (aux actions militantes). (...) Ça fait ça l'identité palestinienne. Je sais que j'ai une cause derrière moi. Donc seulement quand je parle, dans ma voix, il y a cette cause dans mon esprit. Et cette cause si moi je la porte pas, c'est elle qui m'emporte. Donc il y a une cause et être palestinien c'est porter la cause.* » (M. C, 24 ans, Gaza, enseignant).

« *Tu ne peux pas dire je suis Palestinien mais je m'en fous, je m'occupe pas de ça.* » (Mme F, 39 ans, Jérusalem, technicienne paramédicale).

« *Les Palestiniens, ils doivent être des consciences engagées.* » (M. H, 27 ans, Gaza, doctorant).

« *En tant que Palestinien, l'engagement il est naturel. C'est-à-dire quand on est Palestinien, quand on a vécu en Palestine et par rapport à ce qui se passe aujourd'hui on n'a pas le choix.* » (M. M, 48 ans, Gaza, artiste).

« *Il n'y a pas de Palestinien qui dit : « Je suis pas palestinien. » On est né pour refuser les conséquences de ce trou noir qui a pris la place de notre terre et même de nos mémoires.* » (M. B, 50 ans, Cisjordanie, cadre de l'OLP).

« *Si on n'est pas martyr aujourd'hui on le sera demain. On est né pour mourir en martyr et jusqu'à la libération on ne lâchera rien.* » (M. U, 57 ans, Cisjordanie, NR).

Comme le souligne Lacroix (2009), « *la fusion qui s'opère entre identité militante et identité culturelle et l'existence d'une sociabilité intense expliquent (...) la faiblesse des désengagements* ». La socialité communautaire occupe une place importante pour expliquer la régulation des comportements militants. Non seulement elle joue un rôle dans l'enrôlement des militants mais elle exerce également une pression à se maintenir engagé qui rend difficile les possibilités d'*exit*. Se mettre en retrait d'une posture engagée peut, pour certains membres de la diaspora, signifier se couper de leur réseau de socialisation. Cela est notamment le cas pour les Palestiniens, qui à leur arrivée en France, se sont principalement socialisés dans les associations de la diaspora. C'est le cas notamment de M.C (24 ans, Gaza, enseignant) ou de M. G7 (29 ans, Gaza, recherche d'emploi) qui ont construit toute leur socialisation dans les associations de la diaspora et du réseau de solidarité. Si cela leur a évité de se sentir isolé à leur arrivée en France, cette socialisation communautaire et militante les contraint désormais à se

maintenir dans une posture engagée. Ainsi, comme le note Passy (2005 : 116), « *plus la sphère des engagements politiques est intimement connectée aux autres sphères de vie de l'acteur, [...] plus cet acteur aura de chances de stabiliser son engagement politique* ». Selon Lacroix (2013 : 57), dans le cas des militants basques « *La polyvalence militante (...) irrigue toutes les sphères de vie, ce qui réduit le champ des possibles des individus et empêche le désengagement (...) Le fort degré d'interconnaissance des militants nationalistes basques et la concentration de l'espace militant expliquent le contrôle social du groupe sur l'implication de ses membres.* »

Par ailleurs, il faut souligner que de nombreux enquêtés ont entamé une carrière militante après avoir été sollicités par les associations de la diaspora ou du réseau de solidarité. Les membres de la diaspora se mobilisent aussi parce qu'ils sont mobilisés et si certains ont cherché, dès leur arrivée, à contacter les associations de la diaspora, d'autres ont été activement approchés par ce même réseau. Ainsi, ceux qui ne recherchent pas une socialisation communautaire ne lui échappent pas pour autant. Parfois, l'enrôlement dans une carrière militante semble émaner d'une volonté collective. Ainsi, M. E5 (30 ans, Cisjordanie, étudiant) revient sur les responsabilités qui lui ont été attribuées au sein de la GUPS : « *Moi, je voulais pas en fait. Mais bon, ils ont voulu que je sois président alors j'ai dû me présenter. Mais, voilà franchement je veux arrêter là, en fait. J'en peux plus, je veux penser à mes projets aussi.* » Si M. E5 verbalise explicitement son désir de se désengager à chacune de nos rencontres, il n'en reste pas moins actif sur la scène militante. M. E5 m'a invitée à le suivre dans de nombreuses activités militantes. Il est quotidiennement sollicité par des associations qui souhaitent organiser des événements, des journalistes qui souhaitent réaliser des entretiens, des Palestiniens qui ont besoin d'aide dans leurs démarches administratives. Bien qu'il souhaite se recentrer sur ses projets personnels, M. E5 est tenu par ses engagements vis-à-vis de la communauté : « *Franchement moi les gens, ils m'appellent, ils sont en galère, ils ont besoin de quelqu'un, moi je vais pas leur dire « non » en fait. Mais j'en ai marre en fait.* » Le cas de M. E5 est loin d'être isolé et on retrouve des discours similaires dans de nombreux entretiens menés auprès de personnes engagées :

M.C (24 ans, Gaza, enseignant) : « *Je voudrais qu'on m'oublie, qu'on arrête de m'appeler un peu. Mais quand ils m'appellent, j'ai pas la force de dire non... Si je le fais pas, qui va le faire ? Moi, je suis fatigué, j'ai tout mis de côté et je voudrais juste qu'on m'oublie.* »

Mme O (52 ans, Liban, graphiste) : « *Voilà, le comble du comble c'est que j'ai plus envie de reprendre [les activités militantes]. Mais régulièrement je me dis : « Si toi t'arrêtes, comment justifier que les autres continuent ? » »*

Les propos des enquêtés soulignent la façon dont la socialisation rend difficile la sortie d'une posture militante. L'engagement est perçu comme un devoir vis-à-vis de la communauté auquel il est difficile d'échapper en raison des nombreuses sollicitations adressées aux membres de la diaspora. Par ailleurs, les sollicitations émanent de pairs avec lesquels les engagés entretiennent des liens et des affinités. Ces liens sont renforcés à mesure que l'engagement commence à occuper une place centrale dans la vie des militants. En ce sens, l'engagement et la socialisation communautaire se co-construisent et se renforcent mutuellement. Comme le note Fillieule (2005 : 40) « *l'attachement est à la fois antécédent à l'engagement et le produit de celui-ci, ce qui suggère qu'au-delà des motivations à l'enrôlement, on se penche précisément sur le travail de l'institution pour produire de l'attachement.* » Dans ce même esprit, les travaux de Boltanski et Chiapello (1999 : 620) ont souligné que :

« *[L]es dispositifs, qui reposent sur le consentement et l'adhésion, ne peuvent atteindre leur but qu'en se coulant dans des formes empruntant les figures typiques d'une grammaire de l'authenticité : celle des relations spontanées et amicales, de la confiance, de la demande d'aide ou de conseil, de l'attention au malaise ou à la souffrance, de la sympathie, voire de l'amour. Ceux qui se trouvent pris dans ces dispositifs ne peuvent ni refuser catégoriquement de participer à ces échanges, ce qui les conduirait tout droit à la mise à l'écart et au renvoi, ni ignorer, même dans les moments où ils s'y engagent avec le moins d'arrière-pensées ou même avec plaisir, que ces relations plus « authentiques » sont adossées à des techniques de « mobilisation » ».*

Les dynamiques qui tiennent les Palestiniens engagés traversent également le chercheur qui souhaite sortir d'un terrain qu'il observe de longue date. Les années passées auprès des militants et des associations, à participer aux activités et à côtoyer les enquêtés, rendent difficile – si ce n'est impossible – l'*exit* du chercheur. Au final, si les militants se sentent retenus par le collectif, celui-ci exerce une pression similaire sur le chercheur : une pression à rester là et à ne pas pouvoir échapper à – et sortir de – son terrain. Cette injonction à rester sur le terrain est d'autant plus forte que des liens se sont tissés avec la population enquêtée et rendent difficiles les possibilités d'*exit*.

Par ailleurs, un aspect qui semble confirmer l'argument selon lequel les réseaux de socialisation renforcent la propension à l'engagement réside dans le fait que les Palestiniens désengagés ou non engagés restent à la marge de toutes les activités menées par la communauté. Force est de constater que ce n'est pas seulement le fait de fréquenter les organisations de la diaspora qui produit l'engagement mais le non engagement produit également le retrait ou la distance vis-à-vis de ces organisations même quand celles-ci n'affichent pas d'objectifs militants mais se présentent comme des lieux de rassemblements festifs ou communautaires. Ainsi, un certain nombre d'exilés expriment le souhait de se préserver du conflit et d'avoir une vie normale, « *comme tout le monde* ». Ces personnes refusent généralement de participer à un entretien de recherche avec pour justification : « *Vous savez, moi, je ne suis pas engagé.* » Elles ne participent ni aux activités militantes ni aux festivités organisées par la diaspora. Le parcours de Mme N (35 ans, Cisjordanie, agent de la fonction territoriale) est assez typique de cette distance vis-à-vis de toutes associations qu'elles soient communautaires ou militantes :

Mme N (35 ans, Cisjordanie, agent de la fonction territoriale)

Mme N est originaire de Cisjordanie. Elle est arrivée en France dans le cadre de ses études, puis s'étant mariée avec un français elle s'est installée définitivement en France. Mme N a fréquemment été contactée par les associations de la diaspora ou du réseau de solidarité pour participer à des activités mais a toujours décliné ces invitations. Elle a toujours perçu la participation à des activités, quelle qu'en soit la nature, comme une mise en danger. Ainsi, elle a préféré garder ses distances des réseaux militants mais aussi des festivités organisées par la diaspora : « *À mon arrivée, j'étais toujours sollicitée par les associations. Bon voilà, on est Palestiniens, mais comme chez nous on ne parlait pas politique. Il faut vraiment aussi pour nous, il faut vraiment s'éloigner de la vie politique, parce que c'est dangereux pour nous la politique. Même pour... On n'a pas le droit de... il n'y a pas la liberté d'expression là-bas. Ils nous mettent en prison si on commence à être dangereux pour le côté israélien ou le côté palestinien, pour les deux côtés. Donc mes parents, ma famille, ils ne me parlent jamais de la politique pour protéger les enfants, voilà quoi. Ils veulent pas, donc quand je suis arrivée là, dès qu'ils parlaient de politique Palestine-Israël moi je m'éloignais. Je voulais même pas voir les associations qui travaillent pour la Palestine parce que je voulais pas me mettre... parce que voilà... même s'ils font pas du mal, voilà, ils parlent, mais pour moi j'avais tellement peur de faire des problèmes à ma famille sur place ou même à moi ici.* »

Le cas de Mme N est représentatif des Palestiniens qui, à leur arrivée en France, conservent une distance vis-à-vis des associations militantes ou culturelles dans une volonté de se préserver

d'activités qui leur apparaissent comme dangereuses. Les militants pro-palestiniens semblent largement conscients de ces risques et comme le souligne Mme 1 (militante chez Europalestine) « les Palestiniens, ils ne se mobilisent pas ou peu en France. C'est pas comme en Grande Bretagne, le contexte est différent. Ici, pour eux c'est dangereux de militer. Surtout s'ils attendent des papiers, des visas, s'ils font des démarches administratives. »

Les individus, qui pour se préserver se tiennent à distance des activités militantes, participent peu aux festivités organisées par la diaspora. Cela va dans le sens de l'hypothèse d'une co-construction et d'un renforcement réciproque de l'engagement et de la socialisation communautaire. Ainsi, selon Nicourd (2013 : 132), il faut aborder :

« les engagements sous l'angle de l'activité collective qui leur donne corps et non pas seulement à travers les logiques individuelles qui leur donnent sens. On voit bien que les rhétoriques sur « l'individualisme » contemporain n'expliquent pas – loin s'en faut – toutes les difficultés des fonctionnements militants. « Tenir ses engagements » signifie le plus souvent « être tenu » par une organisation et ses processus de socialisation qui produisent de l'activité et des liens signifiants. Les désengagements sont ainsi souvent le signe de la fragilité, de l'érosion ou du manque d'effectivité de ces supports collectifs. (...) S'engager signifie toujours être engagé, c'est-à-dire être tenu par des liens sociaux signifiants au sein de collectifs dont les formes sont variées. (...) Nous parlerons ainsi de collectifs de l'engagement pour bien mettre en évidence d'une part que les engagements sont socialement tenus par des liens collectifs organisés et d'autre part que leurs formes dépendent de la régulation de ces collectifs quel qu'en soit l'objet. »

Bien que le rôle joué par les réseaux de socialité dans l'enrôlement et le maintien dans l'engagement soit manifeste, on peut néanmoins observer qu'un certain nombre d'individus échappent à ce façonnage collectif. En ce sens, si une perspective individualisante est insuffisante pour comprendre l'engagement, on ne peut pas non plus admettre que le collectif soit le seul facteur permettant d'expliquer l'enrôlement et le maintien dans une posture engagée.

2. Les individus qui échappent au collectif

Un certain nombre de personnes enquêtées semble échapper au façonnage institutionnel. Leur pratique militante est autonome et indépendante des structures de la diaspora. Leur entrée

dans une carrière militante est reconstruite comme étant l'aboutissement d'un projet personnel. Ces personnes sont généralement dotées d'importants capitaux économiques et sociaux et ont des niveaux d'études élevés. Leur implication dans une carrière militante s'est faite tardivement, après avoir accédé à une position professionnelle jugée satisfaisante et sécurisée. Leurs discours se centrent principalement autour de valeurs de réussite et de réalisation individuelles. Ces personnes ont en commun d'avoir été socialisées dans des milieux familiaux qui accordent une importance considérable à la réussite scolaire et professionnelle. Elles se sont engagées très tardivement dans une pratique militante et cet engagement apparaît bien souvent comme une réalisation sur le plan personnel.

M. F6 (40 ans, France, médecin)

La famille maternelle de M. F6 s'est réfugiée au Liban en 1948 suite à la création d'Israël. Sa mère a ensuite rejoint la France où elle a épousé un français. M. F6 est né en France, éloigné de toute structure militante et sans lien avec la communauté palestinienne. *« Moi, j'étais pas du tout actif, j'étais pas du tout dans les réseaux militants avant. Je n'ai jamais été dans un milieu entouré de Palestiniens ou de Libanais. Ma mère avait quelques amis mais c'était assez épars. J'ai quelques souvenirs vagues mais jamais de militantisme en tout cas continu. Je me souviens avoir participé à quelques manifs. Mais voilà, c'est des souvenirs vraiment très épisodiques. Je n'ai absolument pas le souvenir que ma mère m'a poussé vers ça, ou ma famille, au contraire. [...] Donc voilà, moi j'ai hérité plus d'une volonté de protection par rapport à ce conflit. »*

Suite à l'obtention de ses diplômes de médecine, M. F6 a exercé quelques années dans un cabinet médical à Paris. Après quelques années d'exercice, il décide de quitter la France pour occuper un poste diplomatique au sein de l'OLP en Cisjordanie : *« J'ai toujours su que je voulais partir, enfin que ma vie passerait par la case Palestine. Je voulais juste trouver le bon moment. Et en fait il m'a semblé à un moment donné, après 4-5 années en cabinet que je pouvais prendre ce risque de partir parce qu'en quelque sorte j'avais assuré mes arrières. J'avais mon diplôme, j'avais une expérience. Et je pensais à cette époque-là, que même si ça pouvait mal se passer, même si ma vie allait prendre un tournant puisque j'étais assez convaincu que ça allait être une expérience marquante, je pourrai retomber sur mes pieds, reconstruire quelque chose ensuite. »* Pendant un an, M. F6 exerça ses fonctions diplomatiques au sein de l'OLP. Largement désillusionné par cette expérience politique, il décida de retourner en France où il opéra une reconversion professionnelle. Depuis son retour M. F6 n'entretient guère de lien avec les associations de la diaspora. Il se définit comme engagé et maintient une distance vis-à-vis de la communauté exilée. Son engagement se traduit principalement sous forme de communications auprès des médias.

Il est intéressant de noter dans le discours de M. F6 la prévalence qui est accordée à l'éducation et à la réussite individuelle :

« Je crois que tout Palestinien – enfin c'est une des premières choses que j'ai hérité en tout cas de ma famille – on est un petit peu coincé entre une volonté de s'engager – surtout quand vous êtes un privilégié, surtout quand vous êtes pas dans un camp ou coincé à Gaza – et en même temps l'idée que la meilleure chose que vous pouvez aussi peut-être faire c'est de vous préserver en tant qu'individu et d'essayer de réussir au mieux et d'essayer de montrer, alors c'est un peu moins nécessaire maintenant, mais à un moment donné c'était véritablement nécessaire, de montrer que voilà, tous les Palestiniens n'étaient pas des résistants ou des terroristes puisque c'est la manière de voir ça au niveau occidental. Il y a aussi des médecins, des ingénieurs. Et je pense que c'est aussi très important. Je pense que c'est quelque chose d'assez juste parce que vous êtes un individu, ou un être humain, avant d'être Palestinien, Israélien, juif, musulman, chrétien, ou Français ou je ne sais quoi. Et donc à partir du moment où vous héritez de la vie et d'un environnement plutôt serein et apaisé vous avez sinon une obligation, vous devez avoir la volonté de vous réaliser et de vous réaliser de manière sereine. (...) À mon avis, la nécessité de préserver les individus est tout aussi importante, avant même de penser au peuple. Parce qu'un peuple de bras cassés, ça ne mène nulle part. Alors qu'un peuple de gens formés, éduqués – bon après lié entre eux ça c'est un autre défi – est naturellement capable de produire beaucoup plus. Je me souviens d'une des choses que ma mère m'a répétées souvent, quand ils étaient au Liban et qu'ils ont tout perdu, la priorité de ma grand-mère c'était que tous ils aient une éducation et ils en ont tous eu une éducation même s'ils n'avaient plus de sous. »

M. F6 n'est pas un cas isolé, et on retrouve un parcours semblable chez Mme G (43 ans, France, haut fonctionnaire).

Mme G (43 ans, France, haut fonctionnaire)

Mme G est née à Paris d'un père palestinien et d'une mère française. Son père est décédé très tôt et sa mère a toujours poussé Mme G à se réaliser au travers de ses études. Après avoir achevé son cursus universitaire, Mme G a décidé de s'installer en Cisjordanie : *« Mon papa est Palestinien. Il est décédé quand j'étais très, très jeune. Donc moi j'ai été élevé par ma maman en France, j'ai fait un cursus scolaire et universitaire en France. Après mes études j'ai senti, mais littéralement, qu'il fallait que je rentre en Palestine pour connaître, pour tenir sur mes deux jambes quoi. Donc j'y suis restée 7 ans. [...] Avant de*

partir j'étais pas complète (rire), j'étais pas terminée (rire), j'avais pas le cerveau terminé ! (rire). C'est là-bas que j'ai pu comprendre ce que c'était la Palestine, apprendre la langue, apprendre à cuisiner, apprendre toute la complexité de la société, avoir des amis. » L'avènement de la seconde intifada a contraint Mme G. à retourner en France. Celle-ci s'est alors posé la question de sa réinstallation : « Quand on ressort de ce contexte là, il faut essayer de se positionner, de voir bon, d'une part, il y a le boulot, il faut trouver un boulot, et puis il y a la famille, il faut aussi essayer de se retrouver, voilà qu'est-ce qu'on fait dans la vie ? Quel est l'objectif ? (...) Et je pense que pour moi, on se dit bon, qu'est-ce que je peux faire ? Alors d'abord il faut, enfin la façon que j'ai trouvé moi, c'est de trouver un environnement professionnel où je puisse m'épanouir, me développer, pouvoir renforcer mes compétences et puis réfléchir quoi. » C'est une fois qu'elle a abouti à un emploi stable que Mme G s'est investie dans des activités promouvant la culture palestinienne en France.

M. F6 et Mme G ont évolué à distance des structures militantes et des festivités organisées par la diaspora. Ce n'est qu'après avoir accédé à une position perçue comme satisfaisante sur le plan professionnel, qu'ils se sont engagés dans des activités politiques pour M. F6 et culturelles pour Mme G. Toutefois, dans leurs engagements respectifs, ces personnes ont la particularité de conserver une grande autonomie. Nous sommes ici confrontés à des profils qui échappent au façonnage institutionnel de la communauté et qui interrogent les nouvelles formes que peuvent prendre le militantisme dans les sociétés contemporaines. Nous reviendrons sur cet aspect dans la deuxième partie de ce travail. Le parcours de Mme O (52 ans, Liban, graphiste) est, dans une certaine mesure, comparable à celui de M. F6 et Mme G :

Mme O (52 ans, Liban, graphiste)

La famille de Mme O s'est réfugiée au Liban en 1948 suite à la création de l'État d'Israël. Issus d'une fratrie de cinq enfants, les parents de Mme O ont envoyé l'ensemble de leurs enfants poursuivre leurs études à l'étranger. Mme O est arrivée en France, dans les années 1980, dans le cadre de ses études de géographie. Elle ne s'est pas orientée vers les associations de la diaspora. Après avoir obtenu ses diplômes, Mme O a entamé une carrière de graphiste. Ce n'est que très tardivement qu'elle a commencé à prendre part à des activités militantes. « Et donc moi j'ai continué mon parcours ici jusqu'au moment où... euh... c'était lié à... il y a dû y avoir un évènement, une des énièmes tueries de Palestiniens, je ne sais plus laquelle... Je ne me rappelle plus... Et il y avait des journées, c'était la LDH qui avait organisé des journées pour comprendre l'histoire Israël Palestine. Et donc une copine m'avait proposé d'y aller avec elle, j'y suis allée et c'est là que j'ai rencontré la famille Hébert. (...) Très vite après ce qui c'était passé en Palestine, il s'était organisé un collectif pour la Palestine dans ma ville et on m'a proposé

de rejoindre le collectif. Donc j'y suis allée. Et c'est là qu'a commencé réellement une implication de terrain de ma part par rapport à la Palestine. »

Comme pour de nombreux Palestiniens, l'entrée dans une carrière militante de Mme O s'est faite par le biais du réseau de solidarité. Elle a pris, pendant quelques années, une part active au sein des activités de l'AFPS avant de se retirer du militantisme. Son *exit* a été un processus long et teinté de culpabilité. Ce seront des difficultés sur le plan personnel et familial qui la conduiront à tirer définitivement un trait sur ses activités militantes.

On peut noter que les associations du réseau de solidarité jouent un rôle décisif dans l'enrôlement de nombreux Palestiniens. Au cours de l'entretien, M. C (24 ans, Gaza, enseignant) relate la façon dont il s'est, peu à peu, retrouvé actif dans les réseaux pro-palestiniens après son arrivée en France :

« Moi, je suis venu en France pour des choses précises. Je n'ai pas contacté les associations, j'en avais pas besoin et je pensais pas avoir un contact avec ces associations politiques. Et puis, après... quand les gens me présentent... Les gens me présentent des gens, ils me disent : « Voilà, ces gens-là, ils travaillent dans des associations pour la Palestine, ça serait intéressant que tu les rencontres. Ce soir il y a une conférence. » Je suis allé voir, j'ai assisté. Un jour on m'a demandé de faire un témoignage. Parce que moi j'avais commencé de faire des choses comme ça avec les associations culturelles à la base, pas les associations pro-palestiniennes disons. Dans les théâtres, dans les cinémas, des choses autour de la Palestine. J'ai commencé avec des lieux neutres disons (rire) ! Après on m'a demandé d'intervenir, je suis allé faire une conférence. Je crois la première c'était pour l'association Europalestine. Ça s'est bien passé. Il y avait du monde. Après on m'a demandé d'intervenir pour d'autres associations. Et voilà, c'est comme ça que j'ai commencé à faire des témoignages un peu partout. Mais moi, à la base, je ne suis pas venu là pour témoigner. Je suis venu pour travailler, pour faire des études. »

Alors que la venue en France de M. C était guidée par des objectifs bien éloignés de la sphère militante, il a rapidement été sollicité par des militants français pour s'exprimer et témoigner. Peu à peu, la participation de M. C à des activités militantes s'est intensifiée et celles-ci occupent désormais une place centrale dans sa vie.

On peut donc observer que le façonnage institutionnel n'est pas exclusivement celui de la diaspora mais que le tissu formé par les associations de solidarité représente un cadre de pression sur l'engagement des Palestiniens. Par ailleurs, et de façon plus générale, l'expérience de l'exil, la rencontre avec « l'Autre », non palestinien – dont les attentes normatives et les demandes à l'égard des exilés sont parfois explicites – renforce l'injonction à être engagé, ou tout du moins à se positionner vis-à-vis de ses origines.

III. L'anticipation de la demande externe

« Depuis que j'ai quitté le Liban en 1976 pour m'installer en France, que de fois m'a-t-on demandé, avec les meilleures intentions du monde, si je me sentais « plutôt français » ou « plutôt libanais ». Je réponds invariablement : « L'un et l'autre ! » Non par quelque souci d'équilibre ou d'équité, mais parce qu'en répondant différemment, je mentirais. (...) Parfois, lorsque j'ai fini d'expliquer, avec mille détails, pour quelles raisons précises je revendique pleinement l'ensemble de mes appartenances, quelqu'un s'approche de moi pour murmurer, la main sur mon épaule : « Vous avez raison de parler ainsi, mais au fin fond de vous-même, qu'est-ce que vous vous sentez ? » Cette interrogation insistante m'a longtemps fait sourire. Aujourd'hui, je n'en souris plus. C'est qu'elle me semble révélatrice d'une vision des hommes fort répandue et, à mes yeux, dangereuse. Lorsqu'on me demande ce que je suis « au fin fond de moi-même », cela suppose qu'il y a, « au fin fond de moi-même », cela suppose qu'il y a, « au fin fond » de chacun, une seule appartenance qui compte, sa « vérité profonde » en quelque chose, son « essence », déterminée une fois pour toute à la naissance et qui ne changera plus ; comme si le reste, tout le reste – sa trajectoire d'homme libre, ses convictions acquises, ses préférences, sa sensibilité propre, ses affinités, sa vie, en somme –, ne comptait pour rien. Et lorsqu'on incite nos contemporains à « affirmer leur identité » comme on le fait si souvent aujourd'hui, ce qu'on leur dit par là c'est qu'ils doivent retrouver au fond d'eux-mêmes cette prétendue appartenance fondamentale, qui est souvent religieuse ou nationale ou raciale ou ethnique, et la brandir fièrement à la face des autres. » (Maalouf, 1998 : 10-11).

L'injonction faite aux Palestiniens de se positionner vis-à-vis de leur identité en général – et vis-à-vis du conflit en particulier – est un aspect qui revient de façon récurrente au cours des entretiens. Cette injonction n'est pas exclusivement produite par le réseau de solidarité et les associations qui prennent position sur le conflit mais elle advient, de façon plus diffuse, notamment quand les Palestiniens sont renvoyés à la question des origines. Parce qu'elle est construite comme politique, l'identité palestinienne contraint bien souvent son porteur à prendre position vis-à-vis du conflit dans son pays d'origine. Au cours de cette partie, nous aborderons donc la façon dont l'identité palestinienne est façonnée au travers du regard de l'autre dans le contexte de l'exil. Nous verrons que le regard du non palestinien crée bien souvent un cadre contraignant le rapport des individus à leur identité. Par ailleurs, l'acte de

révéler son identité palestinienne peut générer un certain nombre d'expectatives chez l'interlocuteur, notamment celle qui veut que « le Palestinien » soit dans une posture engagée vis-à-vis du conflit ou qu'il maintienne une forte adhésion à son identité. Ces attentes s'expriment d'une manière particulièrement explicite dans les sphères militantes et artistiques, aussi nous appuyerons nos arguments sur de nombreux exemples tirés de ce domaine. Comme nous le verrons, les attentes normatives et les demandes, implicites ou explicites, à l'égard des Palestiniens ainsi que leur anticipation tendent à faire du Palestinien une incarnation de la cause qu'il se doit de porter.

1. Interactions et stratégies identitaires

« [L]’identité naît dans une perspective relationnelle. Elle n’est pas substantielle, mais fluide, multiple et fluctuante. L’Un ne se laisse pas penser sans l’Autre. L’identité est donc construite, à la fois par soi et à travers les rapports sociaux (Bromberger, Centlivres, Collomb, 1989 ; Camilleri, Taboada-Léonetti, Lipiansky, 1990). Parce qu’elle se situe sur un terrain d’affrontement, l’identité suppose un Autre pour se dire et se définir » (Cossée, Lada et Rigoni, 2004).

C'est sans doute les approches interactionnistes qui permettent d'appréhender au mieux ce qui se joue quand « le Palestinien » est ramené à la question des origines dans le contexte de l'exil. Cette perspective souligne que l'identité est un processus interactionnel et dynamique, qu'elle n'est pas un « construit » en soi mais qu'elle est forgée par et pour l'autre au travers des rapports sociaux, des situations d'interaction et du contexte social, historique et culturel (Collomb et al., 1989 ; Camilleri, Taboada-Léonetti et Lipiansky, 1990 ; Cossée, Lada et Rigoni, 2004). Notons que certaines langues, comme le vietnamien, reflètent le rôle prépondérant joué par l'interaction dans la définition de soi au travers d'une grammaire qui décline le pronom « je » en fonction de la relation entre les protagonistes : je-père face au je-fils, je-étudiant face au je-professeur, etc. (Phan Chon Tanh, 1987). Par ailleurs, la rencontre avec l'autre produit un certain nombre d'attentes et d'anticipations. De ce fait, *« lorsqu'un inconnu se présente à nous, ses premières apparitions ont toutes chances de nous mettre en mesure de prévoir la catégorie à laquelle il appartient et les attributs qu'il possède, son « identité sociale ». (...) Nous appuyant alors sur ces anticipations, nous les transformons en attentes normatives, en exigences présentées à bon droit. » (Goffman, 1975 : 12).* Les attentes

normatives s'expriment de façon constante dans les relations et contraignent parfois les individus à se positionner vis-à-vis de ces attentes qui peuvent prendre la forme de véritables injonctions. Les données recueillies sur le terrain ont largement souligné l'importance de ces attentes émanant de l'environnement externe sur la façon dont se construit le rapport à l'identité en exil. L'environnement externe, et plus particulièrement les milieux militants et artistiques, semblent produire un cadre de contraintes qui, par prescription ou par anticipation, régit les relations que les Palestiniens maintiennent avec leur identité en exil.

2. Etre ou devoir être ? Quand l'identité devient une injonction

L'identité palestinienne a de particulier qu'elle peut rarement être énoncée sans produire de nombreuses réactions chez l'interlocuteur non palestinien. Ainsi, l'acte de révéler son identité contraint bien souvent les Palestiniens à devoir raconter leur histoire, celle de la Palestine ou à exposer leur vision, leur point de vue ou encore leur position vis-à-vis du « conflit ». Il faut dire que le « conflit israélo-palestinien » est particulièrement médiatisé en France et, de ce fait, l'identité palestinienne est rarement perçue comme une caractéristique neutre. Comme nous l'avons déjà souligné au cours de la partie méthodologique, les chercheurs travaillant sur les Israéliens, les Palestiniens ou sur le « conflit israélo-palestinien », doivent fréquemment éclaircir le rapport qu'ils entretiennent avec leur objet de recherche et rendre compte de leur capacité, ou non, à maintenir une neutralité au sein de leurs travaux (Lamarche, 2013 ; Pirinoli, 2004 ; Romani, 2007). Si ce qui a trait au « conflit israélo-palestinien » suscite de nombreux débats, parfois hautement polémiques, dans la sphère académique, on peut imaginer à quel point ce phénomène est démultiplié quand il est ramené aux sphères les plus intimes de la vie sociale, notamment à celui du rapport à l'identité.

L'expérience d'exil induit que les individus entretiennent un nouveau rapport avec leur identité et le regard de l'autre joue un rôle important dans cette expérience. Ainsi, comme le note M. L (48 ans, Gaza, artiste) :

« Vous savez quand on est chez soi tout le temps, qu'on n'a pas encore voyagé ou vécu ailleurs, c'est pas la même chose que quand on arrive dans un pays qu'on ne connaît pas, ou une culture qu'on ne connaît pas. C'est là où on se regarde vraiment. C'est là où on réalise notre position, notre existence. Les conditions dans lesquelles on vit réellement.

C'est-à-dire en Palestine, comme tous les Palestiniens, on vit cette situation mais plus ou moins on vit ça, on est dedans, et on n'a pas vraiment de recul pour vraiment se rendre compte, réellement, enfin de manière plus concrète. Le fait d'être ailleurs, d'être confronté à un autre regard, à un autre mode de vie, j'ai réalisé combien notre situation elle était difficile, que notre existence est limitée dans tout, dans le déplacement, dans la liberté d'expression, dans beaucoup de choses. On se rend compte de sa propre position, de sa propre réalité. Ça fait partie du choc que j'ai reçu et de cette peur que j'aie eu tout d'un coup par rapport à cette liberté qui... dont je pouvais en profiter mais je n'y arrivais pas, je n'ai pas réussi. Ça me rappelle Franz Fernand dans les Damnés de la Terre, ou Masque Blanc, où il disait en gros que les populations indigènes, en Afrique par exemple, on ne s'est jamais posé la question de la couleur. On est noir, on est noir et on vit normalement. On n'a pas ce sentiment de supériorité ou d'infériorité. Mais quand les blancs sont arrivés, ils ont commencé à pratiquer l'esclavage contre les noirs et les traiter comme des sous-humains et là c'est devenu un complexe. Et il commençait à y avoir un conflit intérieur par rapport à sa couleur, de sentir l'infériorité, de sentir que sa peau, son identité pose un problème. J'aime pas le parallèle parce que ça peut être simpliste mais voilà, cette confrontation avec l'autre fait sortir... Toi, tu te regardes, tu sors du... comme si tu te regardais dans un miroir. Ça permet de comparer aussi, de... Le livre s'appelle Peau noir, masque blanc. »

Par ailleurs, les Palestiniens rencontrés au cours de notre recherche font fréquemment référence à l'incitation qui leur est faite d'expliquer et de se positionner vis-à-vis de leur origine :

« La première question qu'on te pose, qu'on nous pose : « Tu viens d'où ? » et « Tu viens d'où ? » ça c'est un problème parce que quand tu dis : « Je viens de Palestine », tout le monde croit que c'est Cisjordanie ou Gaza mais dans l'aéroport, j'ai un passeport israélien... Je le cache. (...) On pose la question : « Tu viens d'où ? » et toujours, il faut expliquer. Tu peux pas dire : « Je suis palestinien » tout simplement. Il faut expliquer l'histoire derrière. La plupart des gens, ils savent pas, ils connaissent pas l'histoire (...) Et puis la réaction après. J'ai l'impression que le monde se divise en deux groupes : pro-palestiniens et pro-israéliens. Et t'attends toujours de voir : tu me détestes ou tu es avec moi ? » (Mme F, 35 ans, Jérusalem, technicienne paramédicale).

Au-delà de la spécificité des vécus et des expériences migratoires, les données recueillies semblent indiquer un rapport partagé par les enquêtés quant au sens que prend leur identité en exil. Confrontés à la question des origines, les Palestiniens doivent bien souvent faire face à l'injonction de se justifier, de rendre compte et de prendre position :

« Même quand je veux pas parler de la Palestine, les gens me demandent : "Tu viens d'où ?" Et là ça fait une histoire, ça fait de la politique, ça fait du Gaza, ça fait la Palestine, les guerres, la résistance... Et le fait de dire que je viens de Gaza, ça fait déjà de la politique. » (M. C, 24 ans, Gaza, enseignant).

L'identité palestinienne est loin d'être homogène et unifiée. Les expériences d'exil et la fragmentation des Territoires palestiniens ont conduit les Palestiniens à entretenir des expériences différentes de la palestinéité et de l'histoire de la Palestine. C'est notamment le cas des deux enquêtés précités : alors que Mme F (35 ans, Jérusalem, technicienne paramédicale) est originaire de Jérusalem et bénéficie de la citoyenneté israélienne, M. G (24 ans, Gaza, enseignant) est originaire de Gaza et possède un passeport palestinien. Par ailleurs, comme l'a indiqué Bolzman (1989) à partir du cas des exilés chiliens, la place occupée dans la société d'accueil peut profondément modifier le rapport entretenu avec la terre d'origine. Si de nombreux facteurs peuvent conduire à des variations dans le rapport des enquêtés à la palestinéité, on note toutefois qu'ils n'entravent pas la perception partagée d'être fréquemment ramenés à la dimension politique de leur identité et de devoir se positionner vis-à-vis de celle-ci :

« Des fois, les gens, ils me posent la question : « Vous venez d'où ? » Je dis : « Je viens de Palestine. » « Ah oui ? Et d'où ? Ah bon ! Gaza ! Ah c'est chaud là-bas ! » Et blablabla... Après c'est la construction dans leur tête par rapport à Gaza, la Cisjordanie. Ils ont une image différente par rapport aux gens qui viennent de Gaza, de Cisjordanie, de je sais pas où. » (M. H, 27 ans, Gaza, doctorant).

« Quand je rencontre des gens et que je dis que je suis palestinienne, je vois des réactions assez différentes, genre variées. Ça veut dire qu'il y a des gens qui sont : « Vraiment ? Ah oui ? T'es palestinienne ? C'est très intéressant ! Raconte-nous comment t'as vécu là-bas, la situation, etc., etc. » Et il y a des gens qui te montrent qu'ils sont convaincus à 100% de ce qu'ils savent déjà. » (Mme I, 22 ans, Cisjordanie, étudiante).

« Moi j'ai pas envie de dire « Oui, je suis Palestinien ». Après t'en as ils te parlent de jihad et pourquoi on part pas en Palestine... Ils m'ont dit ça, plusieurs personnes : « Oui, on va aller libérer la Palestine, qu'est-ce que tu fais ici en France, il faut que tu restes là-bas pour résister ». Il y a, une fois, un Algérien, qui m'avait dit ça. Je lui ai dit « Ecoute, tu veux partir à Gaza ? » Il m'a dit « Oui ». Je lui ai dit « Bah tu me donnes ton passeport et je te fais passer à Gaza. » Et moi je rigolais mais comme je parlais très sérieusement le mec, il sait pas que je rigole mais moi je veux voir comment il va réagir. Du coup, après il a pensé que j'étais sérieux et il m'a dit « Le problème c'est que moi je suis marié et j'ai des enfants et je peux pas partir et tout ça ». Du coup, je lui ai dit : « Ouais, mais après il faut pas que tu me parles comme ça ». Du coup c'est pour ça que j'évite de dire que je suis palestinien. » (M. E5, 30 ans, Cisjordanie, étudiant).

L'identité palestinienne apparaît comme un stigmaté que le porteur peut choisir, dans la mesure du possible, de dissimuler ou de révéler. Les attentes normatives à l'égard des Palestiniens sont, dans certains contextes, anticipées et conduisent à la mise en place de stratégies identitaires (Camilleri et al., 1990) qui varient au fil des interactions et du contexte social, historique et culturel mais aussi de l'histoire migratoire des Palestiniens. Comme le rappelle Taboada-Leonetti (1998 : 78) :

« Les stratégies identitaires [...] sont produites par les acteurs en fonction des enjeux qu'ils perçoivent dans une situation donnée. Or, les situations dans lesquelles peut se trouver impliqué un individu ou un groupe social peuvent évoluer et, d'autre part, elles peuvent comporter plusieurs types d'enjeux. Il faut donc comprendre qu'un même acteur puisse faire appel à différents types de stratégies identitaires, successivement dans le temps, ou synchroniquement, en fonction de l'enjeu qui est en cause. »

Les Palestiniens enquêtés ont régulièrement recours à des stratégies de dissimulation identitaire. L'analyse des entretiens montre que ces stratégies résultent soit d'une lassitude à s'exprimer sur le conflit, soit d'une volonté de protection. Celles-ci ne sont pas des motivations exclusives mais se retrouvent de façon conjointe dans la manière de justifier la volonté de dissimuler son identité dans certains contextes. La lassitude à s'exprimer sur le conflit est généralement énoncée de façon explicite par les personnes les plus engagées. Ainsi, comme le précise M. E5 (30 ans, Cisjordanie, étudiant) qui préside une association de Palestiniens en France : *« Je dis pas que je suis Palestinien. "Tu viens d'où ?" "Je viens du Moyen-Orient." J'évite en fait parce que j'en ai marre de parler politique toujours, toujours, toujours. »* Ce

discours souligne l'importance de prendre en compte le contexte et la particularité de la situation d'interaction pour comprendre l'inclinaison d'un individu à adopter différentes stratégies. Dans le cas de M. E5 (30 ans, Cisjordanie, étudiant) cela se traduit par une revendication assumée dans le cadre de ses activités militantes et par une dissimulation dans le cadre d'autres interactions. Les stratégies identitaires déployées ont donc une finalité : la revendication assumée permet de lier la dimension politique de l'identité à la sphère militante tandis que la dissimulation permet d'éviter les discussions politiques qui sont anticipées comme infructueuses. En ce sens, nous rejoignons ici les conclusions de Kastersztejn (1998 : 31), pour qui « *[l]es réponses des individus ne sont pas simplement conjoncturelles mais elles sont toutes et toujours finalisées. L'anticipation omniprésente des effets détermine et structure l'action.* »

On retrouve des stratégies similaires chez M. F6 (40 ans, France, médecin) :

« La question à laquelle j'ai été obligé de répondre depuis tout petit c'est : "Saher, ça vient d'où ? " Donc j'ai été systématiquement renvoyé à mes origines et après c'est une question de contexte et de feeling, c'est-à-dire comment vous percevez cette question ? Qui vous pose cette question ? On n'a pas forcément envie tous les jours d'avoir à se coltiner une discussion d'une heure sur le conflit israélo-palestinien, ses origines, son développement et son issue, s'il y en a une. Donc voilà en fonction de la personne avec qui je suis confrontée soit je dis... Moi, très souvent je dis : "Saher, c'est d'origine arabe." Donc je peux dire que mon prénom est d'origine arabe, ou libanaise, ou palestinienne si je sens que je suis en face de quelqu'un de plutôt bienveillant. »

Si les propos de M. F6 (40 ans, France, médecin) font écho à ceux de M. E5 (30 ans, Cisjordanie, étudiant) dans le sens où on retrouve cette variation dans la présentation de soi en fonction des situations d'interaction, il éclaire également un aspect propre aux parcours migratoires. Contrairement à M. E5 (30 ans, Cisjordanie, étudiant) qui dispose d'un passeport palestinien, M. F6 (40 ans, médecin, France) bénéficie de la nationalité française et la plupart de sa famille réside au Liban. Le fait de posséder des attaches dans un autre pays du Moyen-Orient semble faciliter la mise en place de stratégies de dissimulation. Le rapport de Mme O (52 ans, Liban, graphiste) à son identité est particulièrement illustratif de ce phénomène. En effet, quand celle-ci est arrivée en France dans les années 1980, elle n'évoquait pas son identité palestinienne mais préférait se présenter comme libanaise : « *Quand je disais que j'étais palestinienne, on me traitait de terroriste immédiatement. Donc j'ai arrêté de dire que j'étais palestinienne. Je disais que j'étais libanaise, ils avaient pitié de moi du coup. C'était plus*

simple. » Aujourd'hui, Mme O n'entretient plus le même rapport à son identité : « *Moi, maintenant, je me présente d'abord comme palestinienne, même si je n'ai pas le passeport, je suis d'abord palestinienne.* » La façon dont l'identité palestinienne est appréciée dans la société d'accueil a donc de profondes répercussions sur la manière de se définir et la possibilité de se présenter sous une autre identité semble renforcer la mise en œuvre de stratégies de dissimulation en fonction du contexte.

La volonté de se protéger constitue un second point essentiel dans la compréhension des stratégies de dissimulation. Ainsi, comme le remarque Mme P (54 ans, Arabie Saoudite, PU) : « *Avant, les gens ne disaient pas qu'ils étaient Palestiniens, c'était dangereux. Maintenant, la vision a changé. Mais beaucoup de Palestiniens qui sont arrivés en France dans les années 70 ont voulu s'intégrer et ils ne parlaient pas de leurs origines palestiniennes.* »

Les propos de Mme P (54 ans, Arabie Saoudite, PU) font écho à l'expérience de Mme O (52 ans, Liban, graphiste) qui s'est longtemps présentée comme libanaise avant d'affirmer son identité palestinienne. L'anticipation des attentes et des demandes externes est donc influencée par le contexte et par la façon dont le stigmate est perçu, à un moment donné, dans la société élargie. Ainsi, comme le souligne M. W (33 ans, France, éducateur) : « *Moi, j'ai des témoignages de mon père, quand il est arrivé en France au début des années 80, on disait « Palestiniens », les gens ne savaient pas c'était quoi. On parlait vaguement des arabes dans la région mais on ne mettait pas encore le mot Palestine et Palestinien.* »

La façon dont la société d'accueil façonne l'identité « discréditée » ou « discréditable » (Goffman, 1975) a donc de profondes répercussions sur l'identité revendiquée. Les stratégies identitaires déployées et l'anticipation des attentes normatives provenant de l'environnement externe semblent donc profondément marquées par des éléments contextuels. Le processus d'auto-désignation ou d'assignation à une identité en fonction de l'environnement social et du contexte est un phénomène qui a été aussi bien étudié sur des identités religieuses, comme le judaïsme (Schnapper, Bordes-Benayoun et Raphael ; 2009) que sur des orientations sexuelles, comme l'homosexualité (Mellini, 2009). On retrouve dans ces travaux des conclusions similaires qui renforcent la portée théorique de ces recherches empiriques. Ainsi, comme le souligne Bordes-Benayoun et Raphael (2006 : 148) dans leurs commentaires des travaux de Schnapper sur le judaïsme :

« [I]l va de soi que cette auto-désignation, ainsi que la revendication d'une appartenance à une histoire et une culture singulières, sont en étroite relation à la fois avec une

personnalité et un itinéraire particuliers, et avec l'incidence du contexte historique. À cela s'ajoute le regard de « l'autre » qui s'efforce parfois d'enfermer le Juif dans une essence à laquelle il ne saurait échapper. Etre juif, c'est à la fois se reconnaître et être reconnu comme tel par les autres. (...) La judéité ne peut être séparée en diaspora des autres identités qu'elle croise et dont elle est plus ou moins distante. (...) Il va de soi aussi que la construction identitaire de chaque juif se poursuit selon une dynamique inachevée en relation dialectique avec les images du Juif, positives ou dévalorisantes, que lui propose la société dont il participe aux différents moments de l'histoire. »

Si les attentes normatives à l'égard des Palestiniens s'expriment de façon diffuse dans l'expérience d'exil, certains milieux constituent des espaces contraignant la façon dont doivent se définir les Palestiniens. Ceci est bien évidemment le cas de la sphère militante, mais on peut retrouver l'expression de ces attentes dans d'autres milieux, telle que la sphère artistique. Nous souhaitons donc désormais focaliser l'attention sur ces milieux où les stratégies de dissimulation sont rendues impossibles notamment parce que la personne est déjà connue dans ces environnements comme étant palestinienne. La sphère artistique et le cas des artistes palestiniens semblent alors constituer un espace particulièrement pertinent pour étudier la façon dont les artistes peuvent être exposés à des attentes normatives émanant de l'environnement externe – notamment celle de devoir illustrer et incarner la cause palestinienne au travers de sa production.

3. La sphère artistique, un terrain propice à l'observation des attentes normatives

La sphère artistique est un milieu particulièrement intéressant pour notre étude du fait que les artistes sont connus comme palestiniens et ne peuvent donc pas se soustraire à cette identité par le biais de stratégies. Notons qu'une part importante de notre échantillon entretient un rapport de proximité avec la sphère artistique : cinq enquêtés sont des professionnels de l'art, tandis que six personnes exercent leurs activités artistiques de manière ponctuelle et font régulièrement des représentations publiques (spectacles, expositions, etc.). Parce qu'ils sont connus et reconnus comme palestiniens, ces artistes sont bien souvent contraints par l'environnement de l'exil à prendre la parole « en tant que ». Ainsi, comme le souligne un journaliste palestinien rencontré au cours de cette recherche : « *Ce qui nous coûte à nous tous,*

artistes palestiniens, c'est d'être d'abord considérés comme des Palestiniens et ensuite comme des artistes. Nous, on veut être considérés d'abord comme des artistes. » Ces propos sont illustratifs des discours tenus par les artistes palestiniens et l'on retrouve un discours similaire chez M. M (45 ans, Jérusalem, artiste) : *« Moi, je souhaite qu'on s'intéresse vraiment à la question du point de vue artistique. Et de considérer les artistes palestiniens comme des artistes avant tout. »*

Les artistes se sentent contraints par les sphères militantes et artistiques à devoir incarner la cause palestinienne à travers leur production et ils indiquent être la cible de vives critiques quand ils ne répondent pas à ces attentes provenant de l'environnement externe. Ainsi M. L (48 ans, Gaza, artiste) relate une expérience lors d'une de ses expositions :

« Il y a un galeriste, qui m'a dit : « Mais ce travail c'est pas un travail d'artiste palestinien, ça peut être fait par un Grec, un Français, vous n'êtes pas Palestinien ! On voit pas les signes ». Je lui ai dit : « Mais je vous emmerde ! C'est pas vous qui décidez si je suis Palestinien ou pas » et je vous passe le reste ! C'est ça le problème. Il y a des gens qui veulent que vous jouiez toujours le rôle de la victime, ils souhaitent vous présenter toujours comme ça. Parfois dans de bonnes intentions. Mais de l'autre côté aussi, il y en a qui voient en vous quelqu'un qui fait de la propagande politique. Ils voient dans tout ce que vous faites de la politique. Vous faites de l'art politique et ils vous considèrent, voilà, comme un terroriste potentiel mais dans l'art. J'exagère peut-être mais on vous regarde... Moi, maintenant je dirais beaucoup moins parce que les gens commencent à comprendre mon travail et la portée pas seulement politique mais aussi esthétique, artistique, conceptuelle et tout ça mais... Pendant quelques années ça arrivait souvent que les gens vous regardent à travers ce prisme qu'on soit pro-palestinien ou pro-israélien et on n'arrive pas à voir votre travail, ce que vous faites en dehors de ce qu'on a comme position, de ce qu'on a comme idée par rapport à ce problème. »

Bien que les artistes palestiniens expriment le souhait d'être considérés par rapport à leur production, celle-ci est fréquemment rapportée à leur identité. Leur art est avant tout perçu comme palestinien et il se doit de répondre à un certain nombre d'attentes, notamment celle d'être représentatif de la cause palestinienne. La sphère artistique met donc en exergue la façon dont l'identité palestinienne peut devenir un stigmaté (Goffman, 1975). Même lorsque la volonté n'est pas de s'exprimer sur le conflit, quand la production tente de s'inscrire dans un débat esthétique et conceptuel contemporain au monde de l'art, l'œuvre est souvent ramenée à

l'identité de son auteur. Les attentes normatives à l'égard des productions artistiques s'expriment de façon manifeste – à tel point que c'est bien souvent le non-Palestinien qui définit ce que l'artiste doit produire et qu'il n'hésite pas à exprimer son mécontentement quand son dessein n'est pas réalisé. Ainsi, M. C (24 ans, Gaza, enseignant), régulièrement invité à des soirées culturelles pour réciter ses poèmes, a vécu une expérience similaire à celle de M. L (48 ans, artiste, Gaza) après avoir été invité à réciter ses poèmes lors d'une soirée militante : « *Ils ne sont pas contents parce que j'ai écrit un poème sur la beauté de Gaza ! Alors ça leur faisait pas plaisir ! Ils m'ont dit : « Tu peux pas dire ça ! Nous on parle des bombardements, du blocus, de la guerre, et toi tu racontes que Gaza est belle ! » »*. Mme G (43 ans, France, haut fonctionnaire) reviendra d'ailleurs sur cette anecdote :

« Ces associations, elles s'inscrivent dans un cadre politique. Donc effectivement ceux qui l'invitent attendent ça. Donc s'il dit que la vie est belle, qu'il y a la mer, qu'il y a les fleurs, non ça ne colle pas. Mais en même temps, il faut qu'il choisisse son créneau. Est-ce qu'il rentre dans... est-ce qu'il travaille sur ses poèmes, où est-ce qu'il donne ce que le client il veut ? »

Les expériences de M. C (24 ans, Gaza, enseignant) et M. L (48 ans, artiste, Gaza) montrent à quel point l'environnement externe, et notamment les sphères militantes et artistiques, peuvent exercer un cadre de pression sur la façon dont les Palestiniens doivent s'exprimer au travers du médium artistique. Les attentes normatives s'expriment parfois de façon explicite dans ces milieux et comme l'indiquent les expériences présentées ci-dessus le non-Palestinien joue un rôle important pour définir ce que l'artiste doit produire et dans la définition ce que doit être, et à quels critères doit répondre, la production artistique des Palestiniens.

Par ailleurs, il faut noter que le travail des artistes palestiniens est souvent considéré et construit par les sphères militantes et artistiques – parfois plus largement dans la société d'accueil – comme un objet politique et militant. On peut, à titre illustratif, se remémorer la polémique suscitée par une exposition au Jeu de Paume, en 2013, à Paris d'une photographe palestinienne. Le musée avait alors été contraint de préciser sur une affiche à l'entrée du musée : « *l'artiste Ahlam Shibli présente un travail sur des images qui ne constitue ni de la propagande ni une apologie du terrorisme* ». Cette politisation de l'art est renforcée par les nombreuses sollicitations à exposer dans la sphère militante. Les artistes palestiniens sont, en effet, fréquemment invités par les réseaux associatifs qui soutiennent la cause palestinienne. Il n'est pas rare que des événements militants soient agrémentés d'un spectacle de danse, d'une

récitation de poésie ou d'une exposition. Toutefois, la rencontre entre art et militantisme peut être à l'origine de nombreuses contradictions et incompréhensions entre les acteurs de ces deux sphères. Ainsi, comme l'indique M. L (48 ans, artiste, Gaza) :

« On vous invite en tant qu'artiste palestinien mais on ne fait pas vraiment attention que vous avez un travail qu'il faut respecter, qu'il faut mettre en valeur, qu'il faut comprendre. Donc voilà, on se sert de vous pour illustrer. On attend de vous que ce que vous faites ce soit vraiment représentatif du problème palestinien, que ce soit une illustration du problème palestinien. »

Les artistes palestiniens peuvent ainsi être utilisés par la sphère militante comme des illustrations ou des incarnations d'une cause sans qu'ils ressentent une réelle attention à l'égard de leur travail : *« Elle nous invite, elle ne sait même pas qui on est ! Elle ne sait même pas le nom de notre troupe ! Ils sont là, ils font leurs trucs. Moi, je sais même pas à quoi on sert en fait. »* (M. E5, 30 ans, Cisjordanie, étudiant). On peut donc voir émerger un certain nombre de tensions à la croisée des sphères militantes et artistiques. De ce fait, les institutions culturelles et militantes sont parfois en désaccord à propos de l'utilisation des artistes palestiniens. Comme le précise Amina Hamshari (Présidente de l'institut culturel franco-palestinien) :

« J'en ai discuté avec les associations qui nous sollicitaient souvent pour trouver des artistes. Je leur ai dit : "C'est pas respectueux pour les artistes. Vous voulez un évènement culturel ou vous voulez un évènement politique ? " Et souvent c'est : "Bah tu sais entre deux interventions ce serait bien de souffler un peu. " Ok, moi je veux bien mais je ne vais pas recommander un artiste juste pour faire la marionnette entre-deux parce qu'il faut s'intéresser à son travail, à ce qu'il dit. Il a un contenu à apporter normalement. Ça, ça n'aide pas le développement de l'art palestinien. Si c'est juste pour faire le fou du roi. »

Lors d'un entretien réalisé avec Mme 4 (Présidente d'une des sections de l'Association France Palestine Solidarité), je l'interroge sur les interventions d'artistes palestiniens au sein des activités de son association :

« Les artistes palestiniens jamais on ne les considère uniquement comme des artistes. Et c'est ce pourquoi on a vraiment insisté sur le festival et on doit réfléchir... on va réfléchir à la façon dont on va procéder pour que cette autre vision soit aussi possible. Mais nous ne pouvons pas nous non plus abandonner l'aspect militantisme politique et quand je dis politique, je mets des guillemets et je le mets au sens large « politique ». »

On peut donc observer un certain nombre de tensions à la croisée des deux sphères, militante et artistique. Alors que la sphère militante se nourrit de la sphère artistique, cette dernière voudrait se détacher de son étiquette militante pour pouvoir être considérée pleinement dans sa dimension artistique. La rencontre entre art et militantisme peut donc être à l'origine de nombreuses incompréhensions entre les acteurs de ces deux sphères. Comme le précise Mme 4 (Présidente d'une des sections de l'Association France Palestine Solidarité) : « *L'institut culturel franco-palestinien, moi, je les ai appelés pour le festival du cinéma pour qu'ils me trouvent un intervenant. Ils n'étaient pas très aidants... Je les ai appelés pour ma conférence. Mais bon, ils n'ont jamais voulu me donner quelqu'un.* »

« L'artiste palestinien » est donc bien un individu « discrédité » et « discréditable » (Goffman, 1975) au sens où son œuvre est rarement perçue en tant qu'objet artistique sans être rattachée à l'identité palestinienne de son auteur. La production artistique peut alors servir à des fins d'illustration ou de revendication, notamment quand elle se trouve utilisée lors des événements politiques ou militants. Dans certains cas, la sphère artistique tente d'amorcer un dialogue entre Israéliens et Palestiniens :

« *Si on veut exposer un artiste Palestinien ou il faut absolument qu'on fasse en même temps une exposition d'artistes Israéliens, ou qu'on mette les deux, ensemble. Il y a beaucoup d'initiatives de faire des expos, des projets, israéliens et palestiniens soi-disant pour favoriser le dialogue.* » (M. L., 48 ans, Gaza, artiste).

La scène artistique représente un terrain propice pour observer la façon dont l'identité palestinienne peut être ramenée par certains milieux et dans certains contextes à une dimension politique. Les environnements artistiques et militants peuvent parfois constituer des cadres de contraintes qui obligent les artistes palestiniens à s'exprimer vis-à-vis de leur identité et à incarner leur cause. On peut voir dans ces espaces un écart se creuser entre une identité désirée et une identité assignée : alors que l'un se veut artiste et être considéré comme tel, l'autre le veut palestinien et le conçoit ainsi.

La perception partagée par les enquêtés d'une injonction externe à devoir expliquer, représenter et se positionner vis-à-vis de leurs origines est apparue comme un aspect central sur notre terrain. Pour pallier cette injonction, certains Palestiniens décident de recourir à des stratégies de dissimulation qui varient en fonction du contexte, des situations d'interaction et de la façon dont la palestinéité est appréhendée dans la société d'accueil. Toutefois, dans certains milieux, il est impossible pour les Palestiniens de recourir à de telles stratégies. C'est

le cas notamment des artistes qui sont connus dans les milieux militants et artistiques comme étant des Palestiniens. L'étude des artistes permet d'illustrer la façon dont l'identité peut constituer un cadre de contraintes dans l'expérience d'exil. L'injonction à être et à illustrer émanant de l'environnement externe constitue dans ce cas particulier un socle à la surdétermination de l'identité. Ce processus fait écho au paradoxe minoritaire développé par Scott (1998) selon lequel les minorités visibles, notamment les femmes, sont condamnées à prendre la parole dans l'espace public en tant que minorités pour demander à ne plus être traitées comme telles. Ce paradoxe a depuis été élargi à d'autres minorités, grâce aux travaux de Fassin (2010), et invite à se demander s'il est possible d'être porteur d'un « stigmaté » sans en être son représentant. À la vue des données recueillies sur notre terrain, on peut se demander dans quelle mesure les Palestiniens en exil ne sont pas astreints, dans certains milieux, à prendre la parole « En tant que » ? L'identité, bien plus qu'une simple donnée intrinsèque, relèverait alors d'un devoir, d'une injonction ou d'une assignation provenant de certains environnements. Ce processus semble un phénomène récurrent et l'actualité française et européenne nous offre de nombreux exemples de ces injonctions émanant de l'environnement externe. Nous pouvons ainsi penser à l'injonction faite aux « musulmans » de condamner les attentats, de prendre position mais aussi de « *se conformer aux critères du « bon » musulman* » (Gianni, Giugni et Michel, 2015 : 115 ; Hajjat, 2010). Bien sûr le contexte de l'exil et plus précisément la sphère artistique ne sont pas les uniques lieux de politisation de l'identité. Le réseau de solidarité constitue sans doute l'espace le plus contraignant pour les Palestiniens concernant l'injonction à s'orienter vers une carrière militante.

4. Le réseau de solidarité, un tremplin vers une carrière militante

Comme nous l'avons déjà souligné, le réseau de solidarité joue un rôle important dans l'enrôlement de nombreux Palestiniens. Il participe à l'entrée dans une carrière militante mais également à la socialisation au militantisme. La plupart des individus mobilisés par ce réseau n'étaient pas investis dans des activités politiques et militantes en Palestine. C'est en diaspora, aux côtés des militants pro-palestiniens, qu'ils ont entamé une carrière militante et qu'ils ont développé un savoir-faire militant. Comme le souligne Mme 1 (militante de CAPJPO) : « *Au début ils sont timides, ils n'osent pas prendre la parole en public. Alors généralement on*

commence par des discussions dans la rue, des petites réunions. Et puis après, ils apprennent, ils sont plus à l'aise et ils font des conférences. »

Parfois, cette socialisation militante se réalise de manière abrupte et extrêmement intense. Le cas de M. H (27 ans, Gaza, doctorant) constitue un exemple particulièrement frappant.

M. H s'est inscrit en Master dans une université européenne. Il a lutté des mois pour obtenir des autorisations pour sortir de la Bande de Gaza. Après avoir affronté de multiples échecs, M. H a contacté l'université dans laquelle il s'était inscrit. Celle-ci a fait pression pour l'obtention de ses autorisations et a relayé son histoire au travers des médias. Après quelques mois de médiatisation de son histoire, il a finalement pu quitter la Bande de Gaza dans une voiture diplomatique pour rejoindre l'aéroport d'Amman en Jordanie. À son arrivée en Europe, M. H était attendu par des journalistes et des militants pro-palestiniens. Il sera dès lors invité à témoigner dans de nombreux médias et conférences. Cet intérêt qui lui a été porté dès sa descente de l'avion a propulsé M. H sur la scène militante.

Le parcours de M. C (24 ans, Gaza, enseignant) est, en bien des points, similaire à celui de M. H. Au travers de ces deux parcours, il est intéressant de noter que peu à peu l'engagement en première personne (témoignage) doit monter en généralité : les Palestiniens sont progressivement invités à délaissier les témoignages pour se positionner comme spécialistes de la situation en Palestine dans leurs interventions. Par ailleurs, l'euphorie militante des débuts cède progressivement sa place à une fatigue et une lassitude à militer. Le travail de terrain sur un temps prolongé a permis de rencontrer M. H et M. C peu de temps après leurs arrivées et de les revoir fréquemment au cours des années passées sur le terrain. Au fil des rencontres, un écart s'est peu à peu creusé entre la satisfaction tirée de l'engagement et son intensité. Si l'intensité militante ne varie pas, la satisfaction à militer s'épuise au cours des années et celui-ci est de plus en plus vécu comme un sacrifice et un renoncement à d'autres sphères de vie. Bien que le militantisme soit devenu coûteux, M. H et M. C ne peuvent sortir d'une posture engagée. Outre la culpabilité évoquée à l'abandon de ces activités, ces personnes sont tenues par le réseau militant dans leur engagement. La rencontre entre un vécu collectif et un façonnage institutionnel peut ainsi contraindre les individus à se maintenir dans une posture engagée.

La dimension politique et existentielle de l'identité palestinienne, le façonnage institutionnel et la socialisation communautaire mais aussi l'anticipation des demandes

provenant de l'environnement externe, semble donc être autant de variables produisant une obligation morale à porter la condition collective. Toutefois, nous pouvons noter que le sexe constitue également un facteur important dans le ressenti de la pression à l'engagement exercée par la communauté ou le réseau de solidarité.

IV. La perception de l'injonction en fonction du sexe

L'injonction à l'engagement est perçue de façon hétérogène par les enquêtés. Les écarts les plus flagrants apparaissent entre les discours des hommes et ceux des femmes. Ainsi, le sexe apparaît comme une variable déterminant la façon dont les individus perçoivent l'obligation morale à être engagés. De ce fait, la littérature qui a traité des mécanismes sexués du militantisme offre un cadre d'analyse pertinent pour comprendre ces décalages de perception. À l'instar d'autres terrains politiques ou militants, on observe au sein de la diaspora palestinienne en France une division sexuelle du travail militant. Cette division constitue un socle essentiel pour envisager la façon dont les hommes subissent ou perçoivent une pression à se maintenir engagés supérieure aux femmes. Nous traiterons dans un premier temps, la question de la division sexuelle du travail militant, puis dans un second temps, nous verrons comment ces mécanismes sexués peuvent influencer la perception de l'injonction à l'engagement.

1. La division sexuelle du travail militant

Comme le soulignait Kergoat (1992 : 122) « *les rapports sociaux de sexe imprègnent en profondeur tous les mouvements sociaux* ». Notre terrain ne fait pas exception et, en ce sens, il vient réaffirmer la nécessité de considérer la répartition et la hiérarchisation sexuée du travail militant (Fillieule et Roux, 2009 ; Monney, Fillieule et Avanza, 2013). Dans le cas de la diaspora palestinienne en France, on constate que le façonnage institutionnel et les attentes pesant sur les individus varient en fonction des sexes. Au cours des activités militantes, les hommes bénéficient généralement d'une visibilité et d'une audibilité supérieure à celle des femmes qui sont fréquemment investies dans des rôles secondaires et, bien souvent, invisibilisées.

Par ailleurs, au cours de l'observation d'événements militants – telles que des conférences, des soirées débats ou lors de la tenue de stands pour la Palestine – on constate l'importante

sous-représentation des femmes. Dans le public, les femmes dépassent rarement les 10% lors des soirées-débat et des conférences hors universités organisées par la GUPS ou PYM. Leur présence est beaucoup plus forte lors des évènements culturels ou dans les conférences réalisées au sein des universités. C'est donc dans les environnements où l'enjeu politique est moindre – notamment sur la scène culturelle – que l'on retrouve le plus de femmes. Quant au militantisme politique, il est principalement masculin et il est très rare de voir une femme à la tribune lors des soirées-débat organisées par les organisations diasporiques. Quand des femmes y sont présentes, elles sont généralement non-palestiniennes et appartiennent au réseau de solidarité. C'est le cas lors d'une soirée organisée par la GUPS, en 2012, où une étudiante française affiliée à Génération Palestine vient témoigner de son voyage en Palestine suite à une succession d'interventions d'hommes militants palestiniens. Ou encore, lors de la soirée organisée en collaboration par la GUPS et PYM au sein de laquelle une militante du Parti des Indigènes de la République est assise à la tribune au côté des militants de la GUPS et de PYM⁵⁴.

Les femmes palestiniennes, quand elles participent à des évènements, sont généralement impliquées dans un rôle *d'attention-giving*. Le rôle *d'attention-getting* est, quant à lui, socialement dévolu aux hommes (Parlee, 1989 ; Bargel, 2005). Lors d'un rassemblement pour la Palestine, M. E5 (30 ans, Cisjordanie, étudiant) et deux autres militants palestiniens d'une trentaine d'années tiennent un stand permettant d'interpeller les passants sur la situation en Palestine. Régulièrement, Mme J10 (52 ans, Syrie, femme au foyer) vient les voir afin de leur ramener un thé ou un kebab. M. E5 fait fréquemment appel à Mme J10 lors de ses activités militantes pour qu'elle le soutienne lors des actions pour la Palestine. Lors de l'entretien M. E5 évoque l'aide que lui apporte Mme J10 : « *C'est comme une mère pour moi. Elle est toujours là pour nous aider en fait. En fait, elle nous fait le thé, elle nous ramène à manger.* »

Ce rôle d'attention s'observe dans d'autres espaces militants. Ainsi, lors d'une observation réalisée à une soirée-débat organisée par PYM et la GUPS, une quarantaine de personnes sont présentes. La tribune est occupée par cinq militants palestiniens, tous membres de la GUPS ou de PYM. Dans le public, on note une sous-représentation de femmes, elles sont trois. Au fond de la salle, en retrait de la soirée, deux femmes palestiniennes préparent des stands pour se ravitailler. Elles ont cuisiné pour l'occasion de nombreuses pâtisseries qu'elles vendront pendant la pause. On observe donc une répartition et une hiérarchisation sexuées du travail militant. Alors que les hommes sont dans l'interaction, les femmes s'attèlent principalement à

⁵⁴ Ces observations pourraient faire l'objet d'une analyse intersectionnelle mais nous focaliserons ici l'attention sur la division sexuelle du travail militant au sein de la diaspora palestinienne.

des tâches de soutien et d'attention. En ce sens, le rôle assigné à, ou endossé par, les femmes répond à des attentes qui sont profondément liées à une division sexuelle du travail militant.

Au regard de nos données de terrain, il apparaît clairement que le militantisme visible palestinien est une affaire d'hommes. Mme X (35 ans, Cisjordanie, éducatrice), consciente de la sous-représentation des femmes dans les milieux militants et de leur faible visibilité au sein de la diaspora, s'est engagée dans une carrière militante qu'elle décrit comme « féministe ». Elle a ainsi créé un réseau d'échanges et de coopération avec des femmes en Palestine :

« Le truc c'était de faire un groupe de femmes dans les échanges avec la Palestine sur la base de : quand on va en Palestine on rencontre jamais des femmes, c'est tout le temps que des hommes qui nous reçoivent. C'est vrai, sauf peut-être en Palestine de 48. Et on a envie d'essayer de développer un truc où il y a plus de visibilité des femmes et où on peut plus échanger avec elles. Et qu'on n'ait pas l'intermédiaire à chaque fois des messieurs. »

Selon elle, le militantisme en diaspora étant tenu par des hommes, les coopérations se font principalement avec des hommes dans les Territoires palestiniens. Ces propos font écho aux arguments développés par Al-Ali (2007) qui a souligné que la plupart des activités et des transferts – de compétences ou financiers – entre la diaspora palestinienne et les Territoires étaient entrepris par des hommes et des élites.

Par ailleurs, si on regarde la distribution des postures militantes au sein des couples mixtes (franco-palestiniens), on note que les maris français sont impliqués et maintiennent une posture plus militante que leur compagne palestinienne. C'est le cas notamment, au sein du couple de Mme E (37 ans, Gaza, femme au foyer) ou de Mme F (35 ans, Jérusalem, technicienne paramédicale) qui sont toutes deux en retrait des réseaux militants tandis que leurs maris français sont très actifs au sein du réseau de solidarité. En considérant le positionnement de Mme E et Mme F et de leur mari respectif, on pourrait envisager que le retrait par rapport à un militantisme visible constitue une force pour le conjoint migrant sur le plan de l'intégration dans la société d'accueil. Cependant, une distribution similaire des rôles militants au sein des couples se présente lorsque le mari est palestinien et la femme française. Cette prédominance du militantisme masculin est renforcée par des évolutions au sein de la sphère familiale, notamment l'arrivée d'un enfant. Ainsi une ancienne militante pro-palestinienne, aujourd'hui mariée avec un Palestinien, m'explique qu'elle a interrompu sa carrière militante après son mariage et l'arrivée de son premier enfant. Son conjoint, quant à lui, continue de fréquenter avec parcimonie les milieux militants.

La faible participation des femmes à un militantisme visible ne sous-tend pas pour autant qu'elles aient perdu toute orientation vers le pays d'origine. Ainsi, comme l'explique Mme E (37 ans, Gaza, femme au foyer) :

« Cette souffrance ça me pousse pour faire quelque chose, quelque chose pour, pour, je sais pas moi, quelque chose pour changer la situation, pour changer la mentalité, voilà c'est ça. Le minimum de choses des fois c'est ça quoi, quand je parle avec toi, quand je discute avec des gens, quand je dis que je suis de Palestine. »

Mme F (35 ans, Jérusalem, technicienne paramédicale) signale, quant à elle, qu'il est important de *« discuter avec les gens, d'essayer de passer une belle image sur les Palestiniens par ma personnalité »*. Cette volonté de faire passer une « belle image » de la Palestine au travers de sa propre personne semble un aspect essentiellement porté par les femmes. Comme le note Mme K (36 ans, Chine, artiste) :

« Juste le fait que je suis palestinienne et que je suis chanteuse et que les gens me connaissent en tant qu'une personne chinoise et palestinienne, là déjà « Ah ! Mais c'est où la Palestine ? ». C'est là que commence un dialogue. »

Outre la volonté de transmettre une belle image de la Palestine, au travers de leur personnalité, on peut noter que Mme E et Mme F, ont respectivement deux et trois enfants et qu'elles se portent garantes de la transmission de la culture palestinienne au sein de leur foyer. Ce rôle contribue aussi bien à la perpétuation d'une identité, d'une mémoire et d'une culture qu'à l'inscription de leurs enfants dans une filiation transgénérationnelle. Enfin, cet engagement moins visible, mais pas nécessairement moins influent, interroge les critiques qui avaient été adressées à Sheffer (2003) sur l'utilisation du terme de « diaspora ». Les institutions militantes de la diaspora ne sont pas les uniques garantes de la transmission et de la perpétuation de l'identité au travers de la diaspora et on peut arguer que l'éloignement des structures militantes visibles ne traduit pas la non-orientation des individus vers leur pays d'origine. Cette orientation peut s'opérer sous d'autres formes, notamment quand la participation militante est fortement réprimée et surveillée dans la société d'accueil.

Ainsi, si les rapports sociaux de sexe agissaient pour définir la répartition des tâches entre militants, il s'agit désormais de comprendre en quoi ces attentes différenciées peuvent avoir un impact sur la perception de l'injonction à l'engagement.

2. La perception de l'injonction

« Il y a des Palestiniens qui me disent : « Moi, ça ne m'intéresse pas la politique, je suis venu ici pour rester, pour trouver une vie agréable parce que ça fait des années que je souffre ». Et moi je pense qu'ils n'ont pas le droit de dire ça parce que... Des fois, c'est un débat entre moi et ma femme et moi je pense que tous les Palestiniens doivent être avec une conscience engagée mais ma femme me disait « Non, pourquoi ? La communauté palestinienne c'est une communauté comme les autres. Dans la communauté, il y a des gens qui sont intéressés dans la politique, d'autres qui ne sont pas engagés dans la politique et voilà c'est une communauté normale, c'est comme ici ». Mais moi je pense que les Palestiniens doivent être engagés... parce qu'on est né, on est parti d'une situation très, très difficile et la politique c'est présent tout le temps là-bas en Palestine, tout le temps, tout le temps. Et ça, c'est tout le temps un débat entre ma femme et moi. » (M. H, 27 ans, Gaza, doctorant).

Le coût représenté par l'adoption d'une posture militante est une donnée récurrente sur notre terrain. Ce coût est exprimé aussi bien par les personnes fortement mobilisées ou mobilisables que par des personnes à la marge des structures militantes et qui justifient leur distance vis-à-vis de tout réseau militant comme une volonté de préservation. Cependant, au cours des entretiens, on note un écart important dans le rapport à l'engagement en fonction du sexe des enquêtés. Les femmes semblent subir un cadre de pression moins contraignant que les hommes quant à l'obligation morale de se maintenir dans une posture engagée. En ce sens, elles expriment parfois ouvertement au cours de l'entretien les antagonismes qui peuvent exister entre la poursuite d'intérêts individuels et l'adoption d'une posture engagée vis-à-vis de la communauté :

Mme I (22ans, Cisjordanie, étudiante) : *« Moi, je suis venue là pour être tranquille, je veux pas de problèmes. »*

Mme F (35 ans, Jérusalem, technicienne paramédicale) : *« C'est compliqué, c'est compliqué ici pour trouver du travail, les gens n'ont pas forcément confiance aux arabes. Alors moins tu l'ouvres et mieux c'est. »*

Mme N (35 ans, Cisjordanie, agent de la fonction territoriale) : *« Non, non, moi je ne participe pas trop aux activités des associations. J'ai mon travail, mes enfants. Je trouve ça très bien leur travail mais je veux pas avoir des problèmes. »*

Les mêmes raisons peuvent être avancées par les hommes, toutefois, elles sont évoquées d'une façon moins directe, parfois implicite, et nécessitent le recours à des justifications concomitantes. C'est ce qu'on observe dans le discours de M. J (30 ans, Guinée, recherche d'emploi) qui tout au long de l'entretien, souligne son évitement de toute forme visible de militantisme. S'il présente cette réserve quant à une posture « visible » comme une forme de « protection », il se lance dans de longues justifications qui reviendront de façon récurrente tout au long de l'entretien :

« J'essaie d'agir bien sûr de manière légale et bien sûr toujours en paix, donc il y a pas de... Il y a pas de... on ne rentre pas dans le... Moi je fais en sorte de ne pas rentrer dans le côté politique de la chose parce que c'est hors de mes compétences et je veux pas rentrer dans le côté politique, par exemple les associations politiques... C'est-à-dire qu'il y a des associations qui sont... qui font, par exemple, le boycott. Moi je suis bien évidemment pour le boycott des produits qui viennent des territoires colonisés. N'importe quel être sensé demandera l'arrêt de la colonisation et l'arrêt de l'exploitation de l'agriculture qui vient des territoires... c'est absolument normal qu'on nous demande de les boycotter. C'est un truc qui est légal. Mais je fais en sorte d'être toujours, d'aller aider, de participer, d'aller vendre des produits de la région, plus dans ce côté-là que dans le côté politique. Ça ne... en fait j'essaie de l'éviter... J'essaie de l'éviter parce que c'est une forme de protection aussi. On va pas se voiler la face, c'est risqué de se retrouver dans des associations qui sont taguées par Israël et par les autorités comme des associations qui sont anti-israéliennes. Et quand on est, quand on vient de Palestine et qu'on ne veut pas de problèmes, on fait en sorte de ne pas, de ne pas... d'aider sans être vu. Sans trop en faire. Par exemple les manifestations, j'y vais pas. Enfin... Rarement, rarement. Je l'ai fait une fois... je l'ai fait une fois. J'évite. J'évite. Je suis pas de ce côté... Je préfère être invisible et agir, voilà, donner mon sang, envoyer du matériel, envoyer de l'argent, envoyer des habits, envoyer des médicaments, voilà, toutes ces choses-là. Voilà, j'ai pas envie d'être dans la majorité visible qui manifeste et tout. Je respecte bien sûr ces gens-là et c'est tout à leur honneur de vouloir agir mais je préfère être discret. La discrétion est une forme de... c'est une vertu. Etre discret, faire ses actions en toute discrétion. »

Contrairement aux femmes qui peuvent directement énoncer leur non-engagement en le justifiant par la volonté de « ne pas avoir de problèmes », M. J (30 ans, Guinée, recherche d'emploi) tempère son propos et mobilise d'autres justifications : « *c'est hors de mes compétences* », « *la discrétion est une forme de... c'est une vertu* ». Par ailleurs, son discours est contrebalancé par l'énumération de toutes les activités militantes auxquelles il participe.

La sociologie de l'engagement a largement souligné la façon dont les contraintes familiales, domestiques ou professionnelles peuvent engendrer la sortie d'une carrière militante. La disponibilité est un facteur essentiel pour expliquer l'engagement. Ainsi, la rencontre entre les dispositions individuelles et l'offre militante a constitué un questionnement classique de la sociologie de l'engagement :

« L'observation des trajectoires sociales dans la compréhension des carrières militantes est devenue routinière en sociologie de l'engagement (Passeron, 1990). Il est évident que pour comprendre les entrées en militantisme, les bifurcations biographiques, les sorties de l'engagement ou encore, la variabilité dans le temps de l'intensité de la mobilisation de l'individu, la trajectoire doit être replacée et explique les effets de telle ou telle variable sur les processus d'entrée ou de sortie de l'action collective. » (Ollitrault, 2016 : 271).

On peut noter que la sortie ou le retrait d'une posture militante dû à des évolutions dans la sphère familiale se retrouve exclusivement dans le discours des femmes. Ainsi, Mme O (52 ans, Liban, graphiste) justifie l'arrêt de ses activités militantes par la maladie de son mari. Et nombreuses sont les enquêtées qui évoquent les contraintes familiales pour expliquer leur distance vis-à-vis des réseaux militants. Comme le souligne Monney et Fillieule (2013 : 83) « *les rapports sociaux de genre déterminent en partie la demande d'engagement de la part des individu.e.s en même temps que les logiques de la sélection des personnes par les institutions.* »

La division sexuelle du travail militant, les pratiques et les discours des enquêtés, amènent à penser que l'injonction à s'engager et à se maintenir dans une carrière militante a un pouvoir coercitif bien plus élevé sur les hommes que sur les femmes. L'injonction à l'engagement émane d'une pluralité de facteurs. Il est à la fois le produit d'une socialisation communautaire ou militante et d'attentes normatives à l'égard des Palestiniens. Cette injonction rend le processus de désengagement coûteux, notamment pour les hommes qui se sont socialisés dans des milieux communautaires ou militants.

V. Désengagement et trahison : la non adhésion comme « soustraction entreprenante »

Les données recueillies ont souligné à quel point il peut être coûteux pour les Palestiniens en diaspora de se tenir à distance des réseaux militants. Comme le soulignent Fillieule et Bennani-Chraïbi (2003 : 123) :

« le coût psychique ou matériel de la défection, et donc sa probabilité, sont redevables de plusieurs facteurs parmi lesquels on mentionnera l'étendue des sacrifices consentis pour entrer dans le groupe (rites d'initiation, mises à l'épreuve, hiérarchisation et cloisonnement des collectifs), la socialisation plus ou moins forte au sein du groupe, qui se traduit notamment par le renforcement de l'attachement émotionnel, lequel varie en fonction du degré de renonciation aux relations sociales extérieures au groupe (réseaux familiaux et amicaux), les règles enfin qui président à la défection, quelquefois rendue impossible par la dépendance matérielle ou la menace d'être pourchassé comme traître. »

La possibilité de reconvertir les compétences acquises au cours de la carrière militante mais aussi l'existence de « réseaux de sociabilité alternatifs » (Fillieule, 2009 : 182) sont également des dimensions essentielles pour comprendre la marge de manœuvre plus ou moins grande dont disposent les individus pour se désinvestir d'une posture engagée. Comme nous l'avons vu précédemment, certains individus comme M. E5 (30 ans, Cisjordanie, étudiant) ou M. G7 (29 ans, Gaza, recherche d'emploi), se sont principalement socialisés dans les milieux communautaires et militants à leur arrivée en France. De ce fait, la faiblesse de réseaux alternatifs rend difficile la prise de distance vis-à-vis des sphères plébiscitant l'engagement et la loyauté.

Les différents facteurs évoqués *supra* jouent un rôle indéniable dans le processus de l'engagement ou du désengagement. On observe, en effet, une régulation de la défection par les institutions de la diaspora et du réseau de solidarité, mais aussi une pression exercée par la communauté et par l'expérience de l'exil. Toutefois, il semble essentiel de ramener ces aspects à une dimension plus générale du lien social – dimension qui joue une fonction particulièrement saillante dans un contexte conflictuel – la trahison. La trahison, entendue comme une forme de rupture du lien ou de la relation, est au cœur de toute défection. Par ailleurs, l'angoisse du devenir existentiel à laquelle est confrontée la communauté palestinienne ne fait qu'accentuer

la sensibilité à la trahison. Dans cet esprit, Schehr (2007 : 319) a souligné la façon dont la trahison peut être instituée comme une composante majeure de la relation dans les situations conflictuelles :

« Dans ces situations, l'exigence de loyauté est à son comble et ne souffre d'aucune exception ; toute prise de distance avec le « Nous » est ainsi susceptible d'être qualifiée de trahison et de connivence avec l'ennemi. La prolifération du délit de trahison est alors révélatrice de la paranoïa qui s'empare du « Nous » en ces occasions : il n'y a virtuellement plus d'innocents, que des traîtres en puissance. Fletcher fait à ce sujet remarquer que sous le IIIe Reich, le concept de haute trahison était tellement large qu'il comprenait même les critiques à l'égard d'Hitler (1996). En temps de guerre, le manque de zèle ou de dévouement, la désobéissance peuvent passer pour une aide directe ou indirecte à l'ennemi (Thérive, 1956). Un contexte polémogène accroît donc la sensibilité des groupes aux transgressions ainsi que les fantasmes de transgression : il n'a d'ailleurs échappé à personne que tant la fréquence d'utilisation du terme que son détournement à des fins politiques sont plus importants dans les périodes de conflit qu'en d'autres circonstances (Thérive, 1956 ; Boveri, 1971). Et inversement, que l'élargissement des actes qualifiés de trahison, la récurrence et la fréquence du terme sont bien des symptômes révélateurs d'une situation polémogène. »

Les phénomènes de trahison sont apparus sous diverses formes lors du travail de terrain. Si elle prend place entre les différents groupes ou individus qui s'expriment au nom de la communauté palestinienne, elle a également joué un rôle important dans mon rapport au terrain – aussi bien lorsqu'il s'agissait de transiter entre des individus ou des groupes concurrents que lorsqu'on me ramenait à ma propre position vis-à-vis de mes origines. C'est d'ailleurs à mon égard que la désignation de traître a été le plus souvent évoquée. Les remarques de mes interlocuteurs n'ont fait que souligner que des liens se font et d'autres ne se font pas, qu'aller manger chez le voisin c'est s'exclure de sa propre table :

« Toutes ces actions nous renvoient donc à l'idée d'un « franchissement » et d'un « dépassement » (Åkerström), voire d'un « jeu » (Ben-Yehuda) avec les frontières physiques et symboliques du groupe considéré. La trahison suppose donc une différenciation initiale entre un « Nous » et un « Eux » ainsi qu'un « mouvement » de l'intérieur vers l'extérieur (l'acte de trahison). » (Shrech, 2007 : 315).

Le franchissement de ces frontières, réelles ou symboliques, apparaît de façon manifeste entre deux interlocuteurs appartenant à un tenant opposé du « conflit israélo-palestinien ». Toutefois la force de ce conflit bipartite semble quelque peu occulter que des frontières existent à l'intérieur de chacun et de chacune des parties adverses et que leur franchissement peut conduire à être identifié comme traître, renégat ou ennemi interne. Pour n'évoquer que leurs manifestations les plus emblématiques dans le camp israélien, on peut se rappeler de l'assassinat d'Yitzak Rabin par Ygal Amir. Le cas des *refuznikim*⁵⁵ ou des militants israéliens qui militent contre l'occupation est également exemplaire de la construction du traître. Dans un contexte dominé par la doxa militaro-sioniste (Lamarche, 2013), le message relayé par les pacifistes de la gauche israélienne est construit comme portant atteinte à la sécurité d'Israël et, de ce fait, peut être assimilé à de la trahison. Dans le camp palestinien, la manifestation de la trahison est également très prégnante. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre I, les Palestiniens qui défendent une posture de compromis sont perçus comme des traîtres par ceux défendant une posture de l'intransigeance.

Au sein de la diaspora, la trahison peut relever aussi bien de la soustraction à la communauté (désengagement ou non-engagement) que du côtoiement de l'ennemi (négociation ou dialogue). Ainsi, il semble important de tenir compte de la distinction opérée par Åkerström (1991) entre d'une part, la trahison comme révélation ou transmission – qui correspondrait, dans notre cas, à la posture du compromis – et d'autre part, la trahison comme défection – qui renvoie aux Palestiniens se tenant à distance de toute activité orientée vers le pays d'origine. La trahison apparaît constamment sur le terrain : quand les individus collaborent, quand ils négocient et quand ils abandonnent. La défection, la non-adhésion au conflit et la collaboration peuvent donc être instituées comme autant d'actes de trahison vis-à-vis de la communauté.

Si nous revenons à l'acte de désengagement, nous pouvons noter que de nombreuses typologies ont été mises en place pour appréhender cette forme spécifique de soustraction d'un individu à un ensemble. Schrerh (2014) en identifie cinq types : la *défection tactique* où un individu rompt avec un ensemble pour en rejoindre un autre, la *défection fondation* où un individu rompt avec un ensemble pour en construire un autre, la *défection habitude*, la *défection expérimentation*, et la *défection retrait*. De manière plus spécifique, puisque considérant uniquement les formes de défections militantes, Sharifi Dryaz (2016) identifie trois types de défection dans ses travaux sur les ex-guérilleros du PKK : (1) la *dissidence active* : les

⁵⁵ Les *refuznikim* (*refuznik* au singulier) sont en Israël des objecteurs de conscience qui ont refusé de servir dans l'armée israélienne.

désengagés continuent d'être présents sur la scène militante mais dans une structure concurrente, (2) l'*abandon total* : les désengagés se retirent complètement de toutes activités militantes, et (3) le *retrait loyal* : les militants quittent l'organisation tout en lui restant fidèles, en devenant par exemple des sympathisants. Si la typologie proposée par Sharifi Dryaz n'est pas directement transposable au cas des militants palestiniens en France, nous pouvons néanmoins nous en inspirer pour envisager les formes de désengagement présentes sur notre terrain.

La structuration du réseau diasporique ne se prête pas à la dissidence active. Bien que les militants palestiniens évoluent dans un environnement polyphone, les différentes institutions du réseau diasporique et de solidarité coexistent souvent au sein d'une pluralité pacifique⁵⁶. Ainsi, au cours de sa carrière militante, un individu peut s'extraire d'un réseau pour s'insérer dans un autre en fonction de ses affinités, sans que cela puisse être assimilé à de la dissidence active. On préférera donc le terme de bifurcation militante. On peut observer des trajectoires de bifurcation dans les parcours militants de M. A (22 ans, Syrie, étudiant) et M. W (33 ans, France, éducateur). Après avoir occupé pendant plusieurs années une place importante au sein des activités de la GUPS, le premier s'est rapproché du Collectif Al Quods et le second de PYM. Toutefois, nous sommes ici bien éloignés du comportement de dissidence active décrit par Sharifi Dryaz (2016). En effet, M. A et M. W entretiennent des contacts et travaillent en étroite collaboration avec les membres de la GUPS. Ce genre de bifurcation densifie et complexifie le réseau plus qu'il ne le ségrège. La dissidence ou la bifurcation sont loin de s'apparenter à des comportements de désengagement. Plutôt que de se retirer de la sphère militante, il s'agit de réorienter son capital militant pour le réinjecter dans un autre réseau. Le capital militant acquis au sein de la GUPS est réinvesti ailleurs et ce processus ne fait qu'étendre le réseau de sociabilité militante.

Aucun cas d'*abandon total* n'a été répertorié au sein de notre population. Toutefois, on peut noter de nombreuses tentatives de mise à distance. Ces tentatives sont généralement avortées par le collectif et par la façon dont il retient les militants. M. C (24 ans, Gaza, enseignant) et M. E5 (30 ans, Cisjordanie, étudiant) constituent, à ce titre, des exemples particulièrement illustratifs de la façon dont les membres de la diaspora sont tenus dans leurs engagements.

Le *retrait loyal* est sans doute le type de désengagement le plus fréquent, notamment quand des évènements biographiques – tels que la naissance d'un enfant ou l'entrée dans la vie active

⁵⁶ Nous reviendrons sur les conditions de cette pluralité pacifique au sein de la deuxième partie de ce travail.

– viennent étayer les justifications sur l'impossibilité de se maintenir dans une posture engagée. Le retrait loyal s'observe quand d'autres sphères de la vie prennent le pas sur la sphère militante. Comme nous l'avons signalé précédemment, le retrait loyal se retrouve principalement chez les femmes et est bien souvent associé à des évolutions dans la sphère familiale. Dans cet esprit, Schehr (2007 : 321) souligne que « [l]a question des « bonnes raisons » est donc cruciale quant à la qualification d'une rupture comme trahison. »

Si le désengagement a été un objet d'étude investit par les sociologues (Fillieule, 2005), le non-engagement semble quant à lui un phénomène peu étudié. Pourtant, dans le cas des Palestiniens en France, il semble que le non-engagement constitue une posture active de résistance ou de refus de participer. Il ne suffit pas de ne pas participer aux événements pour être non-engagé, mais il faut résister aux injonctions émanant de la communauté et de l'environnement externe à être engagé. Le non-engagement et le refus ne sont donc pas nécessairement des phénomènes passifs. Ils peuvent relever de prises de position fermes et assumées. Ainsi, comme le souligne Virno (1991), les conflits ne s'expriment pas seulement en tant que *protestation*, mais aussi en tant que *défection*, ou selon la terminologie d'Hirschman (1995), non plus comme *voice*, mais comme *exit*.

« Rien n'est moins passif que la fuite. La défection modifie les conditions dans lesquelles le conflit a lieu, plutôt que de les présupposer comme un horizon fixe ; elle modifie le conflit dans lequel s'inscrit un problème, au lieu d'affronter ce dernier en choisissant telle ou telle solution préétablie. En bref, la défection consiste en une invention sans préjugés qui modifie les règles du jeu et affole la boussole de l'adversaire. Il suffit de penser à la fuite massive, hors du régime de l'usine, des ouvriers américains au milieu du XIX^{ème} siècle : outrepassant la « frontière » pour coloniser des terres à bas prix, ils saisirent l'occasion, véritablement extraordinaire, de rendre réversible leur propre condition de départ. » (Virno, 1991 : 135).

La dualité défection et prise de parole (Hirschman, 1995) peuvent perdre de leur sens dès lors que la défection constitue une voie d'expression des individus. C'est cette perspective que Virno (1991) a mis en exergue au travers de la notion d'exode qui constitue, selon l'auteur, une forme de *défection entreprenante*. Ainsi, le non-engagement peut être lu comme un positionnement actif vis-à-vis de la communauté. Cependant, les personnes non-engagées sont difficilement accessibles pour le chercheur, notamment parce qu'elles se tiennent à distance des réseaux communautaires et militants. En ce sens, il semble nécessaire d'augmenter le spectre

des outils à notre disposition si l'on souhaite appréhender leur positionnement. Les refus de participer à l'entretien de recherche sont alors apparus comme d'intéressantes données de terrain puisqu'ils pouvaient constituer des révélateurs de l'adhésion des membres de la diaspora au conflit et de leur loyauté à la communauté.

La présence d'une diversité de postures vis-à-vis du conflit et de façons de construire son engagement à distance invite à s'interroger sur l'acceptabilité de la pluralité au sein de la diaspora. Nous tenterons donc dans une seconde partie d'appréhender la façon dont la pluralité des engagements peut se construire pacifiquement ou, au contraire, être génératrice de tensions et de conflits entre les différents acteurs ou segments de la diaspora.

CONCLUSION DE PARTIE

Jérusalem est notre capitale et le cœur de notre existence

Publié le 14 Décembre 2017 par GUPS Aix-Marseille

Source : <http://gups-aixmarseille.over-blog.com/2017/12/jerusalem-est-notre-capitale-et-le-coeur-de-notre-existence-communique.html>

A la veille du 30^{ème} anniversaire de la première Intifada, le président américain Donald Trump a annoncé officiellement la reconnaissance de Jérusalem occupée comme « la capitale de l'État d'Israël » et d'y transférer l'ambassade des États-Unis. Le discours de Trump a dépassé toutes les limites et a été insultant vis-à-vis de notre histoire, de notre lutte et de notre peuple. Toutefois, il s'inscrit dans la continuité agressive de la politique américaine au Moyen-Orient qui a pour vocation d'étouffer la question Palestinienne en particulier. [...]

Par cette annonce irrationnelle, Donald Trump chante les louanges de Netanyahou et nous rappelle amèrement la Déclaration Balfour qui a ouvert la voie au morcellement de la terre de Palestine en 1917. Par le biais de cette annonce, il confirme son soutien à l'État d'Apartheid en affichant sa complicité avec la politique d'extrême droite du gouvernement israélien. Cela démontre, pour la énième fois, que le pari des dirigeants palestiniens vieillissants sur ce « processus de paix » est absurde.

En vérité, le processus qui se déroule tous les jours devant nos yeux est un processus de fragmentation de la Palestine. Un processus où sont systématiquement niés les droits fondamentaux de notre terre, de notre peuple et de notre histoire par les gouvernements israéliens qui se sont succédé et par une démarche de plus en plus extrémiste qui dépasse toutes les bornes.

Les masses palestiniennes se retrouvent aujourd'hui seules à se confronter à ce projet colonial et à mener le combat pour défendre leur dignité et affirmer leur existence à Jérusalem (Al-Quds) et en Cisjordanie comme dans la Bande de Gaza où dans les territoires occupés en 1948, ainsi que dans les camps de réfugiés en Jordanie, au Liban et en Syrie.

La volonté du peuple palestinien de résister, de se libérer de cette occupation brutale et de cette illusion du « processus de paix » se manifeste encore malgré cette Autorité Palestinienne corrompue et sans légitimité et en dépit de l'inutilité des factions palestiniennes. C'est cette volonté de fer et 100 ans de résistance qui nous anime et qui nous remplit d'une détermination inflexible pour continuer le combat jusqu'à la victoire.

Nous devrions toutes et tous être à la hauteur des sacrifices et des ambitions de notre peuple, en rétablissant l'unité palestinienne et en restant fidèles à nos valeurs et à nos principes afin de pouvoir continuer le chemin de la résistance sur tous les fronts.

Parallèlement, l'Union Générale des Étudiants de Palestine (GUPS Aix-Marseille) condamne les tentatives de normalisation entre les régimes réactionnaires arabes et l'État d'Apartheid ainsi que la collusion de ces régimes avec l'administration américaine. Nous réaffirmons la nécessité d'arrêter la collaboration sécuritaire entre l'Autorité palestinienne et l'occupant qui serait une première étape pour reconstruire l'unité nationale palestinienne.

La GUPS Aix-Marseille appelle également à soutenir et à renforcer la campagne BDS (Boycott Désinvestissement Sanctions) contre Israël.

L'annonce de Trump (6 décembre 2017) de déplacer l'ambassade américaine à Jérusalem augure un sombre destin au projet d'indépendance de la Palestine. Ce discours, loin d'avoir provoqué un mouvement de cohésion au sein de la communauté palestinienne des Territoires et de la diaspora, a renforcé les lignes de fracture entre les différentes organisations palestiniennes. Dans les Territoires, les manifestations de civils palestiniens se sont succédé entraînant la répression conjointe des forces israéliennes et palestiniennes. En diaspora, les positions se sont cristallisées. Les militants appartenant à une posture d'intransigeance voient dans cette annonce une occasion de plus de dénoncer la trahison de l'Autorité Palestinienne (cf. encadré ci-dessus). Ceux qui défendent une posture de compromis appellent au calme et tentent de trouver des solutions diplomatiques en réponse à cette nouvelle situation, tout en réitérant leur volonté d'établir un État palestinien indépendant. Ainsi, le discours de Trump divise plus qu'il ne rassemble et rend d'autant plus saillante les dissensions entre l'« *exopolitie* » et la « *colonie* »⁵⁷ (Dufoix, 2001). De ce fait, la reconnaissance par un partenaire historique dans le processus de négociation de Jérusalem comme la capitale « une et indivisible » d'Israël et les résonances de ce discours sur la dynamique interne de la diaspora palestinienne semble propice à réaffirmer un certain nombre d'arguments qui ont tissé la toile de fond de cette partie.

Tout d'abord, cet évènement permet de souligner la diversité interne des communautés diasporiques. Loin de constituer des ensembles homogènes, les diasporas sont composées de groupes et d'individus dont le positionnement vis-à-vis de la terre d'origine est pluriel et polyphone. Dans le cas palestinien, la prise en compte de la diversité interne est d'autant plus importante à intégrer à l'analyse que les parcours migratoires des populations se sont complexifiés au cours des dernières décennies (Doraï, 2004). Les évènements à l'origine du mouvement, les lieux de départ, de transit et d'arrivée, se sont diversifiés et font de la diaspora palestinienne une communauté composite dont l'histoire collective se conjugue avec des parcours migratoires singuliers. Ce constat rapproche les Palestiniens d'autres communautés diasporiques, comme le note Kunth (2007 : 331), à partir du cas arménien : « *[c]haque vague migratoire est venue se déposer sur le socle diasporique antérieur. Et, à mesure que l'éventail social de la communauté s'élargit, le phénomène de différenciation interne se reproduit.* »

⁵⁷Nous rappelons (cf. Chap. 1) que Dufoix (2001) a défini l'exopolitie comme une « *communauté politique fonctionnant à l'étranger (...) autour de la rupture du lien avec l'Etat, de la négation de la légitimité de ce dernier et, par conséquent, du refus de tout contact avec les services diplomatiques. Elle regroupe tous ceux, individus ou groupements, qui, ne serait-ce que par ce refus, se sont mis en posture politique permanente contre le régime en place dans leur pays d'origine. Ils prétendent, de fait, représenter collectivement le « vrai » pays, la « vraie » nation.* ». Par opposition, la colonie est la communauté politique en lien direct avec le centre étatique. Le rapport est donc dans ce cas celui de la continuité et non de la rupture.

Ainsi, il n'y a pas une diaspora palestinienne en France, mais des individus en diaspora qui revendiquent leur appartenance à la palestinéité. Par ailleurs, la Palestine ne constitue pas nécessairement le lieu de départ ou une étape dans le parcours migratoire. Pour certains Palestiniens qui évoluent depuis plusieurs générations dans l'espace de l'exil, la terre d'origine reste inaccessible géographiquement. De ce fait, l'attachement à la Palestine peut être tout aussi bien réel que symbolique et ce phénomène vient accentuer les rapports différenciés à la palestinéité. À cela, il convient d'ajouter que la fragmentation géographique des Territoires palestiniens soumet les Palestiniens de l'intérieur à différentes réalités, agendas politiques et temporalités.

Cette situation multipolaire complexifie le comptage, l'identification et par extension, annihile la possibilité de tracer les contours de notre population d'étude. On comprendra la difficulté d'apporter une réponse à la question « Combien y a-t-il de Palestiniens en France ? » tant cette interrogation s'inscrit dans une catégorisation normative d'auto-assignation identitaire plutôt que dans une démarche compréhensive des raisons qui poussent un individu à continuer à se revendiquer d'une identité malgré un parcours migratoire complexe et parfois pluri-générationnel. Le vécu collectif et traumatique de la Nakba (trad. Catastrophe) joue sans aucun doute un rôle cohésif dans le rapport à l'identité, mais il convient de noter que certains enquêtés ont un parcours dans lequel se superposent une conjonction de destins traumatiques – c'est le cas notamment des réfugiés palestiniens en Syrie qui ont fui le récent conflit ; ou des Libanais d'origine palestinienne qui ont quitté la région à la suite de la guerre civile libanaise. Ainsi, la diversité des parcours et des destins tend à complexifier la formation et l'organisation de la communauté palestinienne sous forme de diaspora et Kodmani-Darwish (1997) est amené à parler de « réfugiés partiellement diasporisés » pour décrire les Palestiniens en exil.

L'aspect composite de la communauté palestinienne nous a invité à considérer la négociation de l'identité en diaspora. Comme nous l'avons souligné, le rapport à l'identité et à l'engagement des individus diasporiques ne résulte pas uniquement d'un processus de socialisation ou d'une appartenance historique et contemporaine. Bien au contraire, une dimension essentielle de la construction identitaire en diaspora relève des attentes normatives émanant de la société d'accueil. Les Palestiniens, à l'instar d'autres communautés menacées ou dont l'identité suscite le débat, sont la cible de représentations collectives – au premier rang desquelles figurent, dans le cas étudié, la nécessité d'avoir un avis sur la situation dans le pays d'origine, l'injonction à prendre position sur le conflit et à s'engager envers la cause palestinienne. L'incitation à adopter une posture militante est donc produite par une obligation

morale à l'égard de la communauté d'appartenance à laquelle se superposent les demandes, réelles ou anticipées, émanant de la société d'accueil. Cette injonction à se positionner vis-à-vis de son identité résulte en partie des attentes normatives provenant de l'environnement externe, et plus particulièrement celles émanant des réseaux militants pro-palestiniens. Ainsi, l'environnement de soutien existant dans le pays d'accueil représente un cadre de contrainte sur la construction de l'identité en diaspora. En effet, de nombreux Palestiniens en France sont sollicités et mobilisés par les associations qui militent pour la Palestine, afin de représenter et illustrer la cause et de porter ses revendications. Dans un tel contexte, l'identité discrimine et tend à faire du Palestinien une incarnation de la cause qu'il se doit de défendre. Sans éluder l'aspect individuel et les motivations qui rendent possible l'engagement, il semble en ce sens important d'insister sur la façon dont les collectifs pro-palestiniens impliquent les membres de la diaspora. Ce constat nous a amené à souligner la façon dont les organisations préexistantes en France contribuent à produire l'engagement des membres de la diaspora (Nicourd, 2009 ; Vendramin, 2013).

De façon plus diffuse, l'injonction faite aux Palestiniens de se positionner vis-à-vis de leur identité en général – et vis-à-vis du conflit en particulier – advient dès lors que les Palestiniens sont renvoyés à la question des origines. Parce que l'identité palestinienne est construite comme politique, elle confronte les Palestiniens en diaspora à des attentes normatives, réelles ou anticipées, et des demandes, implicites ou explicites, qui constituent un socle propice à la surdétermination identitaire. L'identité fait endosser au groupe minoritaire, construit comme victime, une injonction à revendiquer son stigmat (Goffman, 1975). Des effets similaires se retrouvent chez d'autres groupes sociaux dont l'identité est source de débat - tels que les femmes (Scott, 1998), les homosexuels (Chamberland, Bernier et Lebreton, 2009) ou les musulmans (Gianni et al., 2015 : 115 ; Hajjat, 2010).

En raison des réactions suscitées par le dévoilement de leur origine, les Palestiniens en diaspora ont fréquemment recours à des stratégies identitaires de dissimulation ou de revendication de leur palestinéité⁵⁸. Nous avons constaté que ces différentes stratégies sont combinées chez un même individu et qu'elles sont mobilisées successivement ou conjointement

⁵⁸ Des stratégies similaires s'observent chez les migrants turcs en Suisse ; voir Mutlu et Sancar (2000) « Stratégies identitaires collectives : dynamiques de restructuration sociale des migrants originaires de Turquie en Suisse », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 30, 223-251.

en fonction du contexte, de la situation, de l'interaction, ainsi que des signes d'ouverture ou de fermeture de l'environnement à l'égard de la cause palestinienne. Ces aménagements identitaires visent à éviter les discriminations potentielles, aussi bien dans un contexte d'hostilité que dans un environnement de soutien à la cause palestinienne. Dans un contexte d'hostilité avéré ou anticipé, l'aménagement de l'identité résulte d'une volonté de protection. Dans un environnement de soutien, la mise en place de stratégies identitaires découle principalement d'un sentiment de lassitude à être constamment renvoyé à la dimension politique de l'identité. La dissimulation identitaire peut alors prendre la forme soit d'une présentation identitaire approximative – quand l'individu se présente comme arabe ou originaire du Moyen-Orient – soit par la mobilisation d'une autre identité qui a constitué une étape dans le parcours migratoire – quand l'individu se présente comme Libanais ou Syrien.

Si les modulations dans la présentation de soi permettent aux Palestiniens de la diaspora d'échapper aux attentes normatives, elles indiquent également les dissonances qui peuvent émerger entre l'identité socialement construite et l'identité individuellement vécue. Ces dissonances conduisent l'individu en diaspora à mettre en place des stratégies identitaires par anticipation des demandes provenant de l'environnement de l'exil. Ainsi, il convient de noter que les attentes normatives n'ont pas nécessairement besoin de s'exprimer de façon manifeste pour être effectives. En effet, les ajustements dans la présentation de soi peuvent relever exclusivement de l'anticipation d'attentes supposées. Ainsi, l'identité sociale peut se construire et se gérer à partir de l'aptitude cognitive des individus à attribuer des croyances, des représentations et des intentions à autrui (dite « théorie de l'esprit »). Les stratégies identitaires mises en place par les individus appartenant à une communauté diasporique, et plus généralement à un groupe minoritaire, indiquent que l'identité est forgée par autrui – qui représente un cadre de contrainte prédisposant à l'assignation et à la surdétermination identitaire – mais également pour autrui – lorsque l'individu travaille son identité en fonction des inférences et des projections qu'il réalise sur son environnement. Nos résultats nous conduisent donc à rejoindre les conceptions faibles de l'identité qui ont prédominé dans les approches constructivistes et interactionnistes. L'assignation ou la revendication de la palestinéité relève en effet d'une construction sociale circonstancielle. Ainsi, les individus ont recours à différents registres d'identification en fonction des contextes, des interactions, des rôles endossés, mais également de la manière dont les individus perçoivent la façon dont ils sont perçus par le monde extérieur. Nous écartant des définitions fortes, l'identité entendue comme *ipséité* (Ricoeur, 1990) nous permet d'éviter les pièges de l'essentialisation. Cependant, à l'instar de Brubaker

(2001 : 71), « *on ne voit pas clairement pourquoi ce qui est ordinairement décrit comme multiple, fragmenté et fluide devrait être conceptualisé comme une « identité ».* » Il serait en ce sens plus judicieux de mobiliser « *d'autres termes, moins ambigus et désencombrés des connotations réifiantes* » (ibid : 66). Le concept d'identification serait, par exemple, plus à même de souligner les variations dans le rapport à la palestinéité au cours du temps, des trajectoires biographiques et des contingences interindividuelles.

Si les stratégies identitaires – ou d'identification – déployées par nos enquêtés nous ont permis de mettre à jour des processus sous-jacents à la négociation d'une appartenance dans un contexte diasporique, les différents rapports à la palestinéité viennent également « *perturber l'image réificatrice de communautés rassemblées par leur situation d'éloignement* » (Dufoix, 2001). Ainsi, on a pu observer au cours de cette recherche, que le rapport à la Palestine, l'engagement vis-à-vis de la terre d'origine et l'activité militante en diaspora sont des phénomènes soumis à la contingence.

Enfin, la diversité et le dynamisme de l'engagement diasporique nous a amené à interroger les mécanismes qui sous-tendent l'adhésion à une cause. Les postures actives vis-à-vis du conflit, l'intransigeance et le compromis – qui font écho aux *peace-makers* et *peace-wreckers* décrits dans la littérature anglo-saxonne – ont souvent été pensées comme résultantes de l'intégration dans la société d'accueil. Les recherches ont été nombreuses à suggérer que le manque d'intégration dans la société d'accueil conduisait à l'adoption d'une posture radicale à l'égard du conflit dans le pays d'origine. Notre recherche de terrain suggère de nuancer un tel propos. En effet, le processus qui lie « intégration » et « conciliation » semble relever de phénomènes plus complexes et il est probable que le désir de se conformer aux attentes liées à sa position sociale joue pour beaucoup dans les discours et les pratiques militantes adoptés par les membres de la diaspora. Comme nous l'avons souligné, les membres de la diaspora les plus dotés socialement développent des initiatives sectorielles qui permettent aux individus d'allier deux injonctions paradoxales : celle de la réussite et celle de l'engagement vis-à-vis de la Palestine. Ainsi, la posture à l'égard du conflit peut relever d'un conformisme aux attentes et aux valeurs d'une position sociale donnée (Chapitre 2). En ce sens, il semble qu'étudier les engagements militants en mobilisant les travaux sur l'influence sociale et le conformisme développés en psychologie sociale, représenterait une plus-value afin d'appréhender les choix et les changements d'attitudes et de comportements des membres de la diaspora à l'égard du conflit dans leur pays d'origine.

PARTIE II. PLURALITE PACIFIQUE ET CONFLICTUELLE

« [T]he story of peace is so rarely told – despite its ubiquity » (Richmond, 2014a : 2).

Introduction

Les études sur la paix ont émergé dans les années 1960 sous l’impulsion des travaux de Galtung. Malgré sa constitution en un champ académique distinct au travers des *peace studies*, la paix reste pensée comme un objectif à atteindre, comme un rapport fragile à préserver et parfois comme une *u-* ou *eu-topie*. On parle de sa construction, de son soutien, de son maintien, mais la paix n’est jamais considérée comme telle, là où elle s’exprime. Elle est toujours associée à un mouvement vers un état idéal, ou idéalisé, et cela se manifeste dans les expressions qui lui sont constamment accolées dans le milieu universitaire : *peace-building*, *peace-keeping*, ou encore *sustaining* et *making peace*. Pourtant, comme le souligne Campagnolo (2006 : 146) :

« Si c’est au titre de l’absence de conflit ou de guerre qu’on entend le mot « paix », alors sans doute cette dernière n’a jamais duré longtemps (...). Cependant, la paix ne doit pas pour autant être réduite seulement à un vœu pieux ou à une chimère, car les combattants y reviennent toujours et quoi qu’ils en aient : la paix se présente à eux comme logiquement nécessaire (ne fût-ce que pour jouir des avantages obtenus par la guerre), et ontologiquement première, selon la nature du concept explicitée par Aristote. »

Ainsi, la paix ne peut se réduire à un dessein qui serait d’autant plus paradoxal que les pires violences se justifient en son nom. Cependant, qu’elles la décrivent comme une valeur ou comme l’absence de conflit, les sciences sociales peinent à offrir un cadre de pensée permettant d’appréhender les défis que pose l’étude des rapports pacifiques.

On peut imputer cette faiblesse analytique aux desseins qui ont animé les précurseurs des sciences sociales, dont l’objectif premier était de soigner les pathologies sociales. Suivant cette ambition, la sociologie s’est focalisée sur l’étude de phénomènes qui apparaissent comme

destructeurs et morbides et a rejeté dans les bas-fonds une sociologie de l'*agapé*. Ainsi, la sociologie s'est principalement intéressée aux rapports de force et de domination entre les personnes, les groupes et les systèmes au sein des sociétés, mettant en exergue les antagonismes et les luttes qui traversent le corps social, mais prêtant peu d'attention à des formes de relations apaisées, bienveillantes ou pacifiées. L'avènement du concept de violence symbolique constitue l'apogée d'une telle conception puisque selon cette perspective le conflit, la domination ou la violence n'ont pas besoin de s'exprimer de façon manifeste pour être latents ou inhérents à toute relation sociale. Ainsi, même quand elle prend pour objet d'étude l'amour ou la paix, la sociologie convoque des analyses qui offrent une vision pour le moins pessimiste d'un monde social dominé par des rapports d'intérêt ou de domination. Il ne s'agit pas ici de dire que les rapports de force n'existent pas, mais il convient de reconnaître que si le monde social était principalement régi par des conflits, il serait sans doute chaotique et imprévisible. Il constituerait alors ce que Boltanski (2004) a qualifié d'*utopie du pire*⁵⁹.

La prédominance d'une sociologie du conflit sur celle de la paix peut également résulter du caractère même des conflits et de ce qu'ils produisent. En effet, les expressions associées aux conflits, telles que la violence, la colère ou le désir de vengeance, apparaissent comme des forces perturbatrices de l'environnement social bien plus virulentes que les comportements altruistes, tels que la confiance ou la solidarité. Ainsi, la visibilité des formes d'expression et la morbidité associée au conflit, en font un candidat propice à la réflexion sociologique. Cependant, afin d'envisager comment et pourquoi les conflits s'expriment, il semble essentiel de comprendre comment et pourquoi ils ne s'expriment pas, surtout là où on les attend le plus.

Par ailleurs, il convient de noter que les recherches peinent à penser la paix en dehors des cadres étatiques. La paix et la sécurité sont devenues des thématiques en vogue pour les sciences sociales depuis les années 1990. Dans le contexte de l'après Guerre-Froide, les menaces semblent émerger de façon indéterminée et inconnue, en-deçà ou au-delà des frontières – les fameux *unknown unknowns* de Donald Rumsfeld⁶⁰. Ce contexte particulier tend à transformer notre rapport aux risques et comme le souligne Burgess (2016 : 96) :

⁵⁹ Voir l'interview de Boltanski réalisée par Blondeau et Sevin et disponible à l'adresse suivante : <http://www.ethnographiques.org/2004/Blondeau-Sevin>

⁶⁰ "There are known knowns. These are things we know that we know. There are known unknowns. That is to say, there are things that we know we don't know. But there are also unknown unknowns. There are things we don't know we don't know." Sur l'analyse de ces quatre dimensions de connaissance des menaces voir P. Burgess (2016).

« Consequently we can observe the concept of risk replacing the notion of threat in more and more contexts. The implication is that in today's 'security environment', even though we do not know what the danger is, we can respond to that ignorance by using risk as a kind prosthesis of knowledge. Every unknown danger can be integrated into the calculus of how to respond as though it were a kind of known danger. This implementation of risk thinking is a response to the rise of non-conventional, non-national, non-contiguous threats, exactly those that have brought ambiguity to the interpretation of security threats. »

Le discours sur un risque probable et toujours possible, souvent inattendu et parfois perçu de façon ubiquité, tend à augmenter les discours politiques, et par extension académiques, qui appuient une conception d'une paix et d'une sécurité instables et sans cesse menacées. Pourtant, que ce soit de façon interétatique, intercommunautaire ou interindividuelle, la paix semble prévaloir sur le conflit dans l'ensemble des relations. Son apparente fragilité apparaît dès lors comme le déplacement de préoccupations politiques dans un cadre de pensée académique. Ainsi la paix, tout comme la sécurité, sont des éléments toujours à penser en termes de préservation. D'importants dispositifs sont mis en place pour tenter de garantir leur maintien. Ces dispositifs ne font que renforcer le sentiment général quant à l'altérabilité de la paix et de la sécurité.

Les études sur la paix reposent donc sur un certain nombre de préconceptions normatives. Si ce que l'on entend par « paix » semble évident quand ce terme est utilisé par les politiciens, il apparaît particulièrement problématique quand il est introduit par les universitaires. Un des premiers problèmes posés concerne la définition même du terme. En effet, la paix est bien souvent introduite comme *« absence of overt violence or war between or sometimes within states. War is often thought to be the natural state of humanity, peace of any sort being fragile and fleeting. »* (Richmond, 2014a :1). Pourtant, quand les recherches sur la paix ont émergé sur la scène académique, leur pionnier avait insisté sur la distinction entre paix positive et négative (Galtung, 1996). Si la paix négative se traduit par l'absence de violence, la paix positive se réfère à la création d'un système social servant les besoins de l'ensemble de la population, ce que Galtung (1964: 2) qualifiera d' *« integration of human society »*. La conception de la paix positive a largement évolué depuis, et plus récemment ont été introduits les concepts de paix libérale et de paix hybride. La paix libérale repose sur la conception dominante et partagée par les grandes puissances qui a conduit à l'interventionnisme et à l'autoritarisme de celles-ci sur des pays moins développés. *« [T]he liberal peace and its different incarnations is now generally agreed to be the objective of peace processes. This means that any outcome should ostensibly*

be democratic, incorporate free and globalized markets, aspire to human rights protection, the rule of law, justice, and economic development. » (Newman et Richmond, 2016 : 2). Bien sûr, cette situation peut compliquer l'issue du conflit, qui ne se joue plus seulement dans un rapport de force entre les belligérants, mais dont l'issue doit être « *compatible with the views and the interests of the third parties involved. This configuration can contribute to long-lasting conflicts with varying periods of intensity (a good example is the Palestinian/Israeli conflict).* » (Lianos, 2012 : 14).

Par ailleurs, l'attention portée à la diversité des acteurs agissant aussi bien à un niveau local qu'international a permis d'introduire le concept de paix hybride. Le concept de paix hybride a permis de souligner les conceptions concurrentielles et antagonistes entre la paix libérale et hégémonique développée sur la scène internationale et des conceptions de la paix ancrées à un niveau local dans des pays en conflit ou post-conflit :

« *[I]t has become axiomatic that matters of peace and war are no longer solely in the hands of western officials, policymakers, the military, and politicians, but are also engaged by civil society, grassroots actors, and citizens. [...] Local agency, expressed through critical, transnational, and transversal movements for peace, often connected to religious, customary, or social organizations and norms, offers a critique both of the liberal peace architecture and its westernized, universal and modernization-based rationalities. Yet the international peace architecture has not responded conceptually (though it has increased the array of tools it has to maintain itself) because of a mixture of ideological and normative preference, and interests.* » (Richmond, 2014b : 14-15).

Au cours de cette partie, nous nous appuyerons sur les approches qui ont mobilisé les concepts de paix et de conflit, aussi bien dans une perspective instrumentale (Chapitre IV) qu'en se plaçant du côté de la subjectivité des acteurs (Chapitre VI).

Dans la première partie de ce travail, nous avons souligné que les Palestiniens en France gravitaient autour de considérations différenciées de la paix et du conflit. L'étude de la diaspora palestinienne en France, souligne donc la pluralité de postures possibles au sein d'une communauté générée par un conflit. On peut toutefois noter que la diversité des postures diasporiques ne conduit pas nécessairement à des tensions ou à des conflits entre les différents segments de la diaspora. En ce sens, tout désaccord ne mène pas au conflit, et la pluralité des discours et des postures peut coexister au sein d'un même espace sans mettre à mal la cohésion sociale. Il semble donc important de comprendre comment et pourquoi les rapports s'expriment

tantôt dans des modalités conflictuelles, tantôt dans des modalités pacifiques. Ainsi, nous nous demanderons au cours de cette partie, quels sont les cadres qui rendent la diversité tolérable et admise dans certains cas, insupportable et prohibée dans d'autres.

Dans le chapitre IV, nous utiliserons la base de données MAROB (Minorities at Risk Organizational Behavior). Cette analyse nous permettra, d'une part, d'introduire et de discuter des recherches qui se sont intéressées à la fragmentation et aux conflits entre les acteurs représentant la même communauté, et, d'autre part, de tester un certain nombre d'hypothèses concernant les variables explicatives de la présence de conflits à l'intérieur d'une même communauté. Ce premier chapitre se concentrera donc uniquement sur les rapports conflictuels entre organisations « ethnopolitiques » à partir de l'étude des organisations kurdes et palestiniennes au Moyen-Orient.

Dans le chapitre V, nous considérerons les rapports au sein de la diaspora palestinienne en France en nous intéressant à la façon dont la pluralité peut engendrer des rapports pacifiques ou conflictuels. Nous verrons que la pluralité s'exprime sur un mode conflictuel principalement dans la sphère politique traditionnelle où la recherche de légitimité et la quête de pouvoir entravent toute tentative de cohabitation pacifique. Dans les autres espaces militants, les différentes positions coexistent pacifiquement comme autant d'opportunités ou de possibilités d'envisager l'avenir.

Enfin, dans le chapitre VI, nous verrons la nécessité de considérer le processus de subjectivation pour comprendre la nature de l'engagement à distance. Nous retenons ici la définition de la subjectivation proposée par Wieviorka (2004), c'est-à-dire la construction de soi « *comme un être singulier, capable de formuler ses choix et donc de résister aux logiques dominantes, qu'elles soient économiques, communautaires, technologiques ou autres. Le sujet, c'est d'abord la possibilité de se constituer soi-même comme principe de sens, de se poser en être libre et de produire sa propre trajectoire.* » (Wieviorka, 2004 : 286).

CHAPITRE IV. Les organisations ethno-nationales aux Moyen-Orient

I. Fragmentation ou pluralité ?

Les conflits ont longtemps été réduits à une opposition plus ou moins prononcée entre deux ou plusieurs acteurs unifiés. Dans cet esprit, ils ont été perçus comme des rapports entre des ensembles délimités par une identité et des intérêts partagés : les Palestiniens contre les Israéliens, le Fatah contre le Hamas, les Kurdes contre les Turcs, les Chiites contre les Sunnites, etc. Pourtant, cette catégorisation qui structure notre compréhension des conflits est loin de refléter la réalité et la complexité des terrains polémogènes. En effet, loin de constituer un front uni face à l'adversaire, les groupes de belligérants sont généralement composés d'un dense réseau d'acteurs qui constituent une réalité fragmentée et composite – et par extension complexe.

Quand Orwell est arrivé à Barcelone en 1936, il fut surpris de découvrir les lignes de fractures à l'intérieur de ce que bien d'autres auraient perçu comme un front uni face au fascisme (Orwell, 1938)⁶¹. Son engagement dans la guerre civile espagnole lui permis de découvrir un univers fragmenté et composite. C'est sans doute une surprise similaire que doit affronter toute personne qui tente de saisir l'engagement des communautés animées par un désir irrédentiste. Le regard se heurte à une complexité interne, à un jeu d'alliance et de conflit incessant, à des luttes fratricides entre ceux qui pourraient être considérés, d'un point de vue plus lointain, comme des acteurs homogènes. Si les Kurdes, les Palestiniens ou les Sikhs sont des communautés politiques si difficiles à appréhender, c'est bien parce qu'elles constituent une réalité fuyante et multiple. Tel un kaléidoscope, ces communautés renvoient à d'infinies variations de couleurs que le regard peine à discriminer et à décrire. Ainsi, comme le notent Bakke, Cunningham et Seymour (2012: 265),

« “actorness” is seldom something we can take for granted in politics, especially in civil wars. One observes, for example, internecine fighting between Chechen factions, a Palestine divided between dominant Fatah and Hamas parties, rivalry between factions

⁶¹ Voir Georges Orwell (1938) *Homage to Catalogna* : “When I came to Spain, and for some time afterwards, I was not only uninterested in the political situation but unaware of it. I knew there was a war on, but I had no notion what kind of a war. . . As for the kaleidoscope of political parties and trade unions, with their tiresome names—PSUC, POUM, FAI, CNT, UGT, JCI, JSWU, AIT—they merely exasperated me. It looked at first sight as though Spain were suffering from a plague of initials.”

competing to represent Iraq's Shia, Sunni, and Kurdish communities, the role of pro-state Tamil paramilitaries in the defeat of the Tamil Tigers in Sri Lanka, and the tenuous unity of the rebel opposition during the recent Libyan uprising. There is great diversity in the ways movements can be internally divided and in the implications this variation has on how conflict unfolds. »

Les études portant sur les populations animées par des désirs irrédentistes ont souligné les tensions et les conflits qui traversaient ces communautés. Le cas kurde en représente un exemple frappant et l'épisode du conflit fratricide qui s'est déroulé en Irak entre le PDK (Parti Démocratique du Kurdistan) et l'UPK (Union Patriotique du Kurdistan) constitue encore une page brûlante de l'histoire kurde (Bozarslan, 2004). L'étude des acteurs non étatiques (ANE) dans le contexte de guerre civile représente un terrain particulièrement propice à l'observation de la diversité à l'intérieur de chaque groupe de belligérants. En effet, les ANE se structurent au travers de rapports peu institutionnalisés et généralement décentralisés. Ainsi, ils soulignent l'écart « *between neat conceptual frames, in which nonstate groups are treated as unitary entities, and a messy empirical record in which nonstate groups are frequently racked by internal differences and struggles.* » (Pearlman et Cunningham, 2012 : 4).

Longtemps invisibilisée dans les recherches, la diversité interne des belligérants a depuis peu retenu l'attention des chercheurs, qui lui accordent une incidence notable sur le déroulement et l'issue des conflits. Les politistes et les économistes anglo-saxons sont les premiers à s'intéresser aux tensions ayant cours à l'intérieur des groupes de belligérants. Ces derniers se réfèrent à cet aspect en employant le terme de « fragmentation ». Ainsi, Findley et Rudlof (2012) indiquent que la fragmentation interne n'est pas un phénomène rare et qu'elle serait présente dans presque la moitié des guerres civiles depuis 1989. Dans un récent rapport sur la fragmentation, Cunningham (2016 : 2) qualifie cet état de « *“new normal” for civil wars* ». Si la fragmentation dans les contextes de guerres civiles a rapidement été érigée comme un objet de recherche à part entière, c'est parce qu'elle est perçue comme un sérieux obstacle à la résolution des conflits. En effet, les chercheurs lui attribuent des effets néfastes aussi bien sur l'issue des guerres civiles (Findley et Rudlof, 2012 ; Pearlman et Cunningham, 2012) que sur les processus de négociations (Pearlman, 2009 ; Rudlof et Findley, 2011). La fragmentation est ainsi associée à des conflits répétés et à une réduction des périodes d'accalmie. La principale explication théorique de ce phénomène indique que l'exclusion de certains segments du processus de négociations tend à convertir ces segments exclus en « gâcheurs de paix ». Dans cette perspective, ceux qui ne sont pas assis à la table des négociations et qui ne tirent pas parti

de la résolution du conflit sont enclins à recourir à des modalités d'actions violentes afin de porter atteintes aux discussions en cours. À cela s'ajoute que la fragmentation augmente les problèmes de confiance et d'engagement nécessaires à la négociation et tend à compliquer la mise en œuvre des accords de paix. Si la fragmentation interne des protagonistes en conflit complique la mise en place de négociations, les négociations peuvent également exacerber la fragmentation. Il s'agit donc de deux phénomènes qui se co-construisent et se renforcent mutuellement. Ainsi, comme le souligne Cunningham (2016 : 10) :

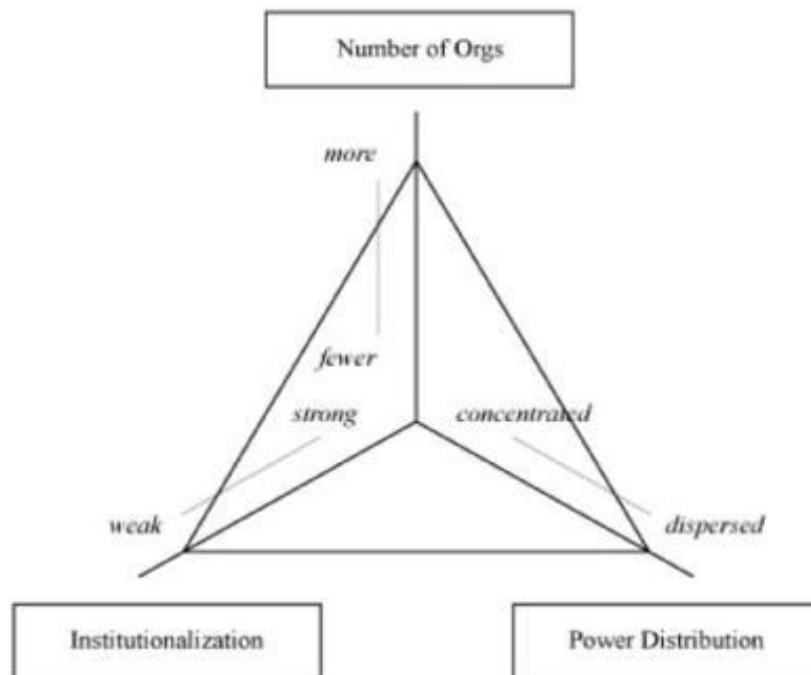
« Mediation can split movements when external parties seek to forge coalitions between moderates that exclude hardliners, manipulating incentives in ways that promote fragmentation. When mediation begins, facilitators make decisions about the inclusion or exclusion of specific actors, often seeking to bring the most “moderate” parties on board. Yet, the designation of an actor as a “moderate” is contextual, and influenced by the mediator’s perspective. The process of trying to distinguish moderate from extreme actors (or positions) emphasises differences within an opposition movement or actor which can serve as a focal point for further fragmentation. »

La dernière décennie a ainsi constitué un tournant dans la compréhension des conflits avec un intérêt grandissant à l'égard de la dynamique interne de groupes perçus antérieurement comme unifiés. Comme le notent Bakke, Cunningham et Seymour (2012 : 266) :

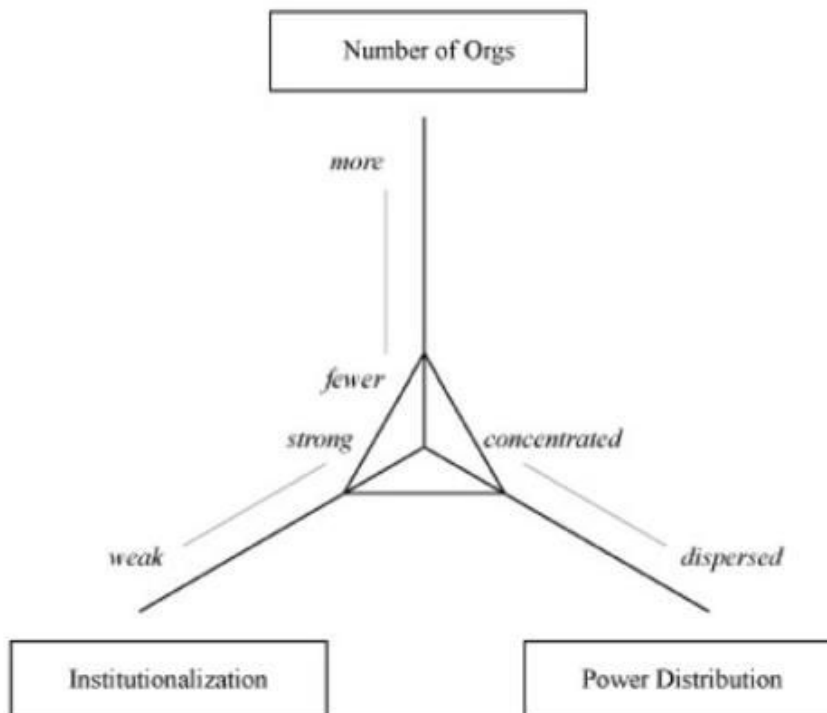
« recent work regards actors not as unitary or coherent challengers, but as a shifting set of actors who share a central identity but who have malleable allegiances and potentially divergent interests. This shift reflects a reaction against “groupism” or “the tendency to treat ethnic groups, nations and races as substantial entities to which interests and agency can be attributed. »

Afin d'offrir une consistance théorique au concept de fragmentation, Bakke et al. (2012) proposent un modèle tridimensionnel qui permet d'évaluer le degré de fragmentation ou de cohésion d'un groupe. Ces trois dimensions sont le nombre d'organisations, le degré d'institutionnalisation et la distribution des pouvoirs entre les différentes structures à l'intérieur d'un mouvement. Ainsi, le modèle de Bakke et al. (2012) propose une conception de la fragmentation non figée ; les groupes sont plus ou moins fragmentés ou cohésifs à mesure que des sous-groupes émergent ou disparaissent et que le pouvoir se disperse ou se concentre sur un ou plusieurs segments.

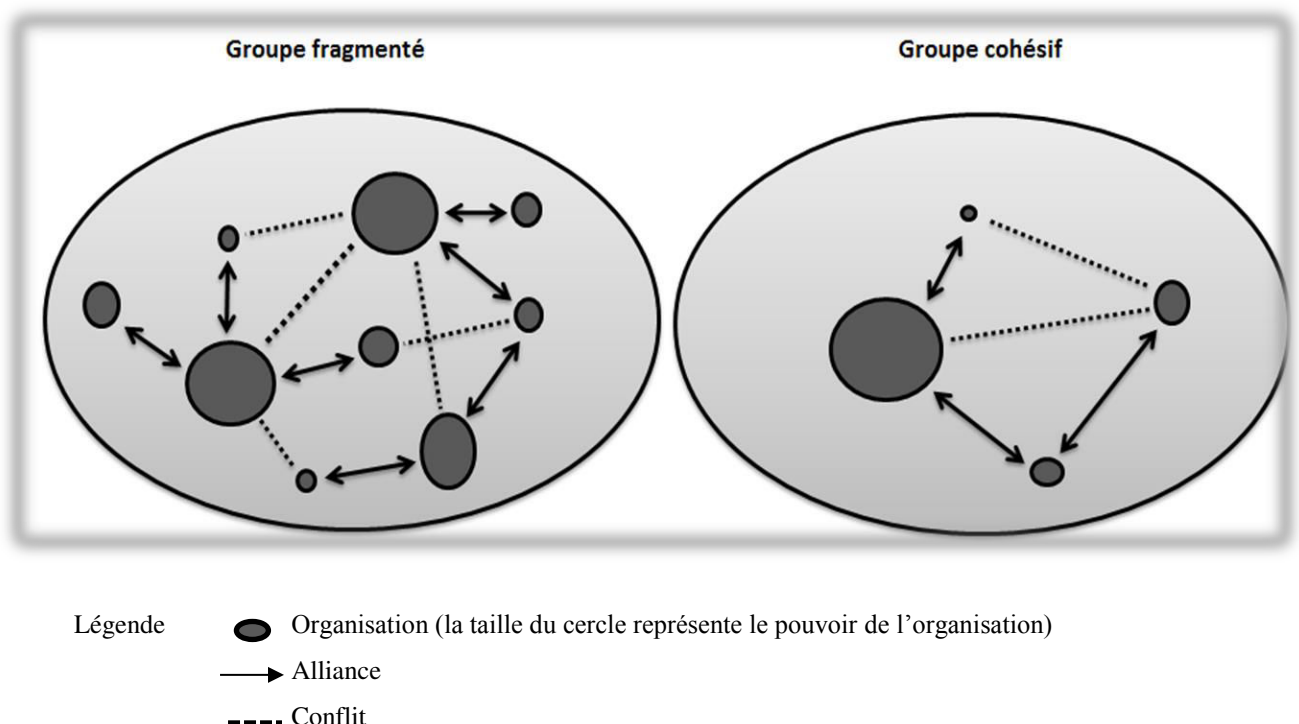
Extreme Fragmentation on Three Dimensions



Extreme Cohesion on Three Dimensions



Selon les travaux de Bakke et al. (2012), les conflits à l'intérieur d'un mouvement sont une des conséquences de sa fragmentation. Cependant, si la fragmentation peut être à l'origine de dissensions au sein d'un ensemble, il semble réducteur de limiter ce phénomène à l'augmentation des conflits internes. En effet, la fragmentation ne peut être réduite à l'augmentation des tensions qu'elle est sensée produire, elle peut également être envisagée comme une augmentation du nombre de relations possibles. En ce sens, plus un mouvement est fragmenté et plus le nombre d'interrelations augmente. Plus il y a de relations possibles et plus il y a de probabilités d'observer des conflits, mais cela augmente également la probabilité d'observer des relations de coopération ou d'alliance entre les différents acteurs. En ce sens, la fragmentation serait plus le reflet de la densité et de la complexité que de la conflictualité d'un mouvement. Ainsi, en reprenant le modèle proposé par Bakke et al. (2012) on peut proposer un autre schéma pour représenter un mouvement fragmenté (nombre élevé d'organisations, institutionnalisation faible et pouvoir dispersé) et un mouvement cohésif (peu d'organisation, forte institutionnalisation, pouvoir centralisé). En distribuant de façon aléatoire des relations (conflits ou alliances) entre les différents acteurs d'un mouvement, ce serait le nombre de relations distribuées et non leur nature qui augmenterait.



Les sciences politiques ont généralement présenté la fragmentation comme entraînant un délitement social dans le sens où elle produit des désaccords et des conflits. Toutefois, il semble

que le recours au terme de fragmentation soit problématique, puisque rien ne nous dit que les fragments établiront des relations entre eux une fois le mouvement fragmenté et par conséquent il n'est pas donné qu'on puisse considérer comme appartenant au même mouvement les différents segments qui ont résulté de la fragmentation. On peut donc substituer le terme de pluralité à celui de fragmentation, ce qui permet de souligner l'hétérogénéité et la diversité à l'intérieur d'un même ensemble – qu'il soit un groupe, un mouvement ou une communauté. Par ailleurs, il est important de souligner que la pluralité n'est pas nécessairement conflictuelle et qu'une diversité de postures et de discours peut coexister pacifiquement (cf. Chapitre V).

Avant d'appréhender la façon dont la pluralité s'exprime au sein de la diaspora palestinienne en France, il semble important d'intégrer un certain nombre d'éléments théoriques et empiriques à notre analyse. Ainsi, nous présenterons dans ce chapitre, la littérature en sciences politiques qui s'est intéressée aux phénomènes de fragmentation, et notamment à la formation d'alliances et de conflits dans les contextes polémogènes. Étant donné les effets pernicieux attribués à la fragmentation interne sur le déroulement des conflits, les recherches ont porté une attention croissante aux causes de la fragmentation et ont priorisé les explications rationnelles et instrumentales pour expliquer la présence d'alliances ou de conflits au sein des mouvements. Si la gestion des relations internes, qu'elles soient pacifiques ou conflictuelles, ne peut se réduire à une vision purement instrumentale, nous présenterons et discuterons dans ce chapitre des travaux qui ont privilégié cette approche. Nous mobiliserons ensuite ce cadre théorique afin d'analyser la présence de conflits inter-organisationnels à partir de la base de données Minorities At Risk Organizational Behavior (MAROB).

II. Analyse secondaire de données

Présentation générale de la base de données MAROB

De nombreuses bases de données concernant les guerres inter et intra étatiques ont été créées au cours des dernières décennies. Celles-ci ont permis aux chercheurs, principalement aux économistes et aux politistes, d'appréhender les conflits à une échelle étatique. Plus récemment, des bases de données prenant comme unité d'analyse non plus les États mais les organisations représentant des minorités ou des groupes anétatiques ont vu le jour : UCDP Actor Dataset (UCDP, 2014), The Non-violent and Violent Campaigns and Outcomes (NAVCO) (Chenoweth et Lewis, 2013), Big Allied and Dangerous (BAAD) (Asal et Rethemeyer, 2008), Minorities at Risk Organizational Behavior (MAROB) (Asal, Pate et Wilkenfeld, 2008), Global Terrorism Database (GTD) (2007) (LaFree et Dugan, 2007). Ces bases de données qui ont émergé dans les années 2000 ont pour objectif d'appréhender les « conflits contemporains ». Les motivations sécuritaires sont inhérentes à ces bases de données et leur exploitation vise bien souvent à orienter les décisions politiques afin d'endiguer les menaces que représentent les acteurs non étatiques⁶².

Afin d'appréhender les conflits entre organisations représentant la même communauté, l'analyse s'appuiera sur la base de données MAROB (Minorities at Risk Organisational Behavior). Cette base a été produite par le CIDCM (Center for International Development and Conflict Management) en collaboration avec des chercheurs du START (National consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism). Le projet MAROB, lancé en 2005, a reçu le soutien financier du DHS (Department of Homeland Security) et a pour principal objectif de « *answer fundamental questions focusing on the identification of factors that motivate some members of ethnic minorities to become radicalized, to form activist organizations, and to move from conventional means of politics and protest into violence and terrorism* ». ⁶³

La base de données a été réalisée à partir d'une variété de sources anglophones : revues de presse, rapports et publications des organisations. MAROB donne des indicateurs sur 118 organisations représentant les intérêts de 22 groupes ethno-politiques dans 16 pays du Moyen-

⁶² Nous ne reviendrons pas ici sur cet aspect déjà développé dans l'introduction de la thèse.

⁶³ <http://www.cidcm.umd.edu/mar/>

Orient et d’Afrique du Nord entre 1980 et 2004. La base de données permet d’identifier différentes organisations, leurs revendications, leurs répertoires d’actions, leurs relations avec l’État dans lequel elles sont installées et les relations établies avec les autres organisations représentant la même communauté. La perspective longitudinale dans laquelle s’inscrit cette base de données permet d’apprécier les fluctuations des différentes variables au cours du temps.

Pour qu’une organisation soit identifiée dans la base de données MAROB, elle doit :

- avoir été active au minimum trois années consécutives entre 1980 et 2004,
- revendiquer explicitement de représenter les intérêts d’une ou plusieurs minorités,
- être engagée dans des activités politiques,
- être active au niveau régional et/ou national,
- ne pas avoir été créée par un gouvernement.

La base de données et le codebook sont accessibles en ligne :

https://dataverse.harvard.edu/dataset.xhtml?persistentId=hdl:1902.1/15973&studyListingIndex=2_fcee301dba3be9dc90023375a288

Variable dépendante : le conflit inter-organisationnel

La variable dépendante utilisée pour l’analyse est la présence ou non d’un conflit inter-organisationnel (variable : INTERORGCON). Cette variable se caractérise par sa structure binaire : « *L’organisation a-t-elle été en conflit avec une autre organisation au cours de l’année ? Oui/Non* ». La variable INTERORGCONSEV permet quant à elle d’estimer l’intensité du conflit. Elle se décline en quatre modalités : 1. Menace, intimidation ; 2. Attaques sporadiques pouvant occasionner des décès ; 3. Emeutes ; 4. Guerres civiles.

L’analyse statistique privilégiera la variable binaire plutôt que sa forme déclinée et ce pour trois raisons principales :

1/ D’une part, d’un point de vue statistique, l’éparpillement de l’échantillon sur de multiples catégories ne permet pas une analyse quantifiée des données. La variable binaire permet d’avoir une meilleure appréhension des facteurs pouvant expliquer la présence d’un conflit inter-organisationnel quelle que soit son intensité.

2/ D'autre part, d'un point de vue théorique, il est justifiable de simplifier la relation à sa dimension conflictuelle ou non. Ce regroupement permet de limiter les problèmes interprétatifs relatifs au fait que les organisations ne disposent pas des mêmes ressources. Ainsi, une organisation possédant une branche armée avec un arsenal militaire important pourra s'engager dans un conflit de haute intensité avec ses adversaires ce qui serait impossible pour une organisation disposant de faibles ressources. Par ailleurs, le seuil de la conflictualité est clairement placé assez haut (menace, intimidation), c'est-à-dire à un niveau où des agressions explicites sont exprimées. Il ne s'agit donc pas d'un discours d'opposition politique, de désaccord ou de critique.

3/ Enfin, d'un point de vue empirique, notre échantillon regroupe des populations évoluant dans des contextes géographiques distincts. Ainsi, si les émeutes et les guerres sont rendues possibles quand les organisations se côtoient géographiquement – ce qui est le cas pour les groupes kurdes qui évoluent dans la région transfrontalière du Kurdistan – il n'en va pas de même pour d'autres organisations – telles que les palestiniennes dont les relations sont affectées par le cloisonnement territorial.

Ces raisons nous ont amené à considérer la variable « conflit inter-organisationnel » dans sa forme binaire pour l'analyse statistique. Toutefois, dans des cas spécifiques, l'analyse tiendra compte des variations d'intensité du conflit au travers de la variable INTERORGCONSEV.

- Le recodage de la variable dépendante

La variable dichotomique (présence ou non de conflits inter-organisationnels) et la variable qualitative ordinale (intensité du conflit) ont fait l'objet d'un recodage. En effet, ces variables incluaient parfois des conflits avec des organisations qui n'appartenaient pas à la même communauté ethno-nationale. Après des échanges avec Victor Asal qui a supervisé l'élaboration de la base de données MAROB, nous avons décidé de corriger ces variables afin qu'elles discriminent uniquement les conflits ayant eu lieu entre les organisations représentant la même communauté. Le codage de l'ensemble des variables utilisées lors de cette analyse, qu'elles soient dépendantes ou indépendantes, a donc été vérifié et modifié si nécessaire.

Présentation des variables indépendantes et des hypothèses associées

Les variables indépendantes ont été sélectionnées à partir de la littérature et des résultats des précédentes recherches. Chaque variable indépendante a fait l'objet d'une hypothèse sur son impact attendu sur la présence ou non de conflits inter-organisationnels. Sept variables ont été retenues : popularité de l'organisation (ORGPOP), éducation et propagande (ORRST1), fourniture de services sociaux (ORGST12), élections politiques (ORGST3), contrôle d'une zone territoriale (ORGST9), violence létale de l'État à l'égard de l'organisation (STATEVIOLENCE), négociations ou intention de négocier avec l'État (ORGSUCCESS). Ci-dessous le descriptif des variables telles qu'elles sont codées dans la base de données :

ORGPOP : Popularité de l'organisation

1= Marginale, pas de soutien évident

2= Une des principales organisations

3= Organisation dominante

-99= Donnée manquante.

ORGST1 : Education et propagande

0= Stratégie non utilisée.

1= Stratégie mineure (si l'organisation : (i) utilise la radio ou des publications mensuellement ou trimestriellement, (ii) a moins de 2 bureaux à l'étranger (iii) distribue des tracts moins que hebdomadairement).

2= Stratégie majeure (si l'organisation : (i) utilise la radio ou des publications quotidiennement ou hebdomadairement, (ii) a 3 ou plus bureaux à l'étranger, (iii) distribue du matériel au minimum hebdomadairement).

-99= Donnée manquante.

ORGST3 : Elections politiques (Elections municipales/locales, régionales ou provinciales, nationales, ou à l'étranger. Les élections intra-organisationnelles ne sont pas prises en compte dans cette variable)

0= Stratégie non utilisée

1= Stratégie mineure (si l'organisation a des membres en fonction et a annoncé qu'il avait l'intention de faire concourir des membres pour une élection à venir)

2= Stratégies majeure (si l'organisation a des membres en course pour des élections pour un poste dans l'année).

-99= Donnée manquante.

ORGST9 : Administration d'une zone rebelle

0= Stratégie non utilisée

1= Stratégie mineure (si l'organisation contrôle les mouvements à l'intérieur/ à travers le territoire mais n'a pas établi de structures gouvernementales ou n'entretient pas d'infrastructures).

2= Stratégie majeure (si l'organisation a installé un gouvernement ou a des infrastructures).

-99= Donnée manquante.

ORGST12 : Services sociaux

0= Stratégie non utilisée

1= Stratégie mineure (si l'organisation fournit des services sociaux mais à un niveau inférieur à 2)

2= Stratégie majeure (si l'organisation fournit des services sociaux dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la lutte contre la pauvreté à un niveau para-étatique)

-99= Donnée manquante

STATEVIOLENCE : est-ce que l'Etat utilise la violence à l'encontre de l'organisation ?

1= L'Etat n'utilise pas de violence létale à l'encontre de l'organisation.

2= L'Etat utilise périodiquement de la violence létale contre l'organisation.

3= L'Etat utilise une violence létale conséquente contre l'organisation.

-99= Donnée manquante

ORGSUCCES : A quel degré l'organisation a réussi à obtenir un accord avec un gouvernement au cours de l'année ?

-1= L'Etat refuse de négocier avec l'organisation

0= Pas de négociation avec l'organisation

1= L'Etat a négocié avec l'organisation dans l'année.

2= L'Etat a fait quelques concessions mais pas l'objectif premier de l'organisation dans l'année.

3= L'Etat a concédé à l'organisation son objectif premier au cours de l'année.

4= L'Etat a concédé à l'organisation son objectif premier l'année passée.

-99= Donnée manquante.

Ces variables ont été recodées dans une forme binaire (oui/non) pour la réalisation de l'analyse.

Justification théorique des relations attendues

Distribution du pouvoir

Les recherches ayant exploré les causes des alliances et des conflits internes ont développé une vision utilitariste et rationaliste des relations entre les différents segments à l'intérieur d'un même mouvement. En effet, les rapports entre les différents acteurs seraient principalement influencés par la distribution du pouvoir entre ces acteurs. De nombreuses recherches – aussi bien en économie politique (Collier et Hoeffler, 2001 ; Fearon et Laitin, 2003) que dans les théories sur les coalitions dans les élections (Przeworski et al., 2000) – ont ainsi montré que les groupes cherchent à augmenter leurs opportunités politiques et leur probabilité d'être du côté gagnant (du conflit, des élections, etc.) au travers d'alliances et de conflits. Selon cette

perspective, les groupes feraient des choix rationnels concernant leurs relations et leurs comportements à partir de considérations liées à la distribution des pouvoirs. Dans cette perspective, Asal et al. (2011 : 10) montrent que « *when a subunit or a faction within an organization is more successful in obtaining resources and thus strengthens its share of institutional power, its acquisition of power can create tension with other competing units or factions.* » Selon Bakke (2012 : 271) « *where a group with numerous organizations is dominated by one powerful organization, the consequences of being internally divided are diminished, as “weaker” organizations have a limited ability to influence either other factions or the larger dispute.* » Des propos similaires se retrouvent dans les travaux de Christia (2012 : 7) :

« *alliance changes occur more frequently in conflicts where relative power is more or less balanced between the various warring groups, because in these conflicts small changes in a single group’s relative power can significantly alter the incentives of other groups to align with it or against it. Conversely, in conflicts where power is unevenly distributed, small shifts in the power distribution are unlikely to spur such alliance changes.* »

En ce qui concerne la formation d’alliances dans le contexte de guerres civiles, les travaux de Christia (2012) ont montré que « *the relative power distribution between and within the various warring groups in a given conflict is a primary driving force behind alliance formation, alliance changes, as well as group splits and takeovers, elle ajoute que, civil war alliances are instrumental – they are formed by groups in order to (1) win the war and (2) maximize the group’s share of postwar political control. Groups seek alliances that are powerful enough to secure victory but small enough to avoid having to share payoffs.* » (Christia, 2012 : 4-32). Selon cette optique, le facteur essentiel pour expliquer les formations et les changements d’alliances est la répartition du pouvoir entre les groupes et l’identité est relayée au rôle d’instrument narratif permettant aux leaders de justifier et légitimer leurs choix en termes de relations.

Dans notre analyse, nous approcherons la dimension du pouvoir à partir des « *dispositifs concrets, de pratiques par lesquels s’exerce matériellement le pouvoir* » (Lascoumes, 2004 : 6). La distribution des pouvoirs entre organisations sera appréhendée à partir de quatre variables : (1) contrôle d’une zone territoriale, (2) élection politique, (3) prestation de services sociaux, (4) éducation et propagande. L’intérêt est ici porté au pouvoir non pas dans sa dimension coercitive

et disciplinaire mais dans sa dimension de légitimité politique et d'organisation de la population. Ces différents instruments ou procédures qui peuvent être mis en place par un groupe influent indéniablement sur la popularité de l'organisation auprès de la population. Bien que le soutien populaire soit difficilement mesurable (Kalyvas, 2006), on peut s'attendre à ce que certains comportements, tels que la prestation de services sociaux, permettent d'approcher la popularité d'une organisation (Berman et Laitin 2008 ; Berman 2009). La base de données offre une mesure de la popularité à partir de la variable ORGPOP qui se décline en trois catégories : soit la structure est marginale, soit elle fait partie des principales organisations, soit elle est l'organisation dominante. On peut poser l'hypothèse que les organisations bénéficiant d'un haut degré de popularité ont plus de probabilité d'être en conflit avec d'autres afin d'évincer la concurrence. Toutefois ce rapport n'est pas donné puisque les organisations dominantes peuvent également ignorer celles bénéficiant d'un faible soutien populaire du fait qu'elles ne représentent pas en soi un danger immédiat à leur légitimité.

Voici les hypothèses pour chacune des variables sélectionnées :

Hypothèse 1. Si une organisation administre une zone territoriale, elle aura plus de probabilités d'être en conflit avec d'autres organisations.

Hypothèse 2. Si une organisation réalise des élections, elle aura plus de probabilités d'être en conflit avec d'autres organisations.

Hypothèse 3. Si une organisation fournit à la population des services sociaux, elle aura plus de probabilités d'être en conflit avec d'autres organisations.

Hypothèse 4. Si une organisation possède des instruments d'éducation et de propagande, elle aura plus de probabilités d'être en conflit avec d'autres organisations.

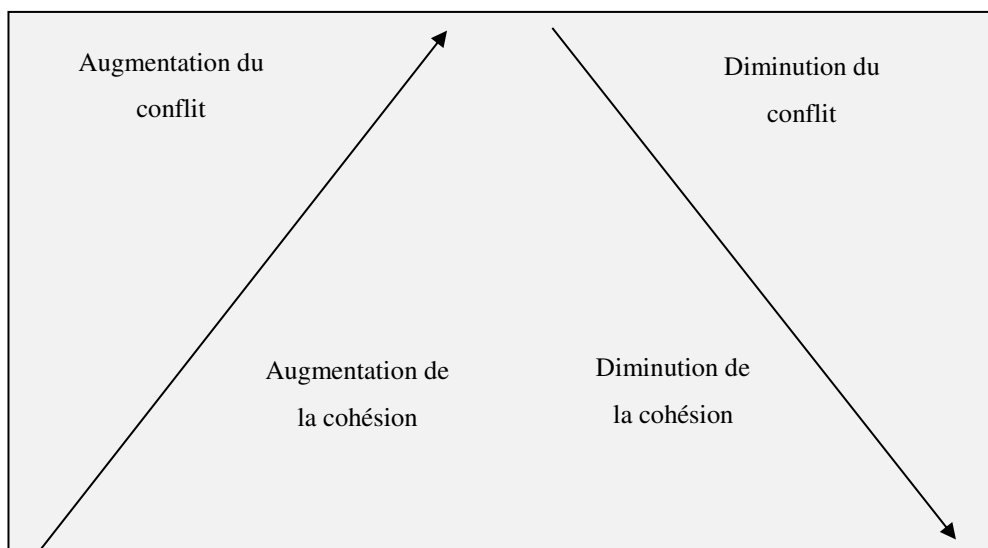
Hypothèse 5. Si une organisation est populaire, elle aura plus de probabilités d'être en conflit avec d'autres organisations.

Violence étatique

L'impact de la violence étatique sur les relations à l'intérieur d'un mouvement représente un processus délicat à appréhender. Comme nous l'avons déjà évoqué, deux hypothèses contradictoires s'affrontent dans la littérature. La première soutient que les conflits intergroupes

augmentent la cohésion intra-groupe (Coser, 1956 ; Simmel, 1908 ; Stein, 1976). À l'inverse, la seconde hypothèse affirme que les conflits intergroupes accentuent les désaccords et créent des controverses et par extension des conflits à l'intérieur d'un mouvement (DeNardo, 1985 ; Olson, 1965 ; Tilly, 1978). Selon la première hypothèse, plus l'État aura recours à la violence, plus les tensions inter-organisationnelles déclineraient. Cette hypothèse va dans le sens des travaux de Simmel (1908) qui considère le conflit comme un facteur de cohésion sociale. Dans cette perspective, la division interne n'est pas une position tenable face à une agression externe. Par ailleurs, la diminution de la violence étatique provoquerait une diminution de la cohésion sociale à l'intérieur du mouvement. La vie du groupe n'étant plus menacée par une agression externe, celui-ci peut se dessouder.

Hypothèse du conflit inter-groupe / cohésion intra-groupe



L'hypothèse de l'« *Out-Group Conflict, In-Group Unity* » semble néanmoins simplifier le processus de la menace externe. En effet, si la violence étatique constitue une menace pour le mouvement, elle augmente également le degré d'incertitude et modifie la distribution des pouvoirs à l'intérieur. Les organisations n'étant pas touchées de la même façon par la violence étatique, ces moments d'instabilité peuvent exacerber les cadres de désaccord à l'intérieur d'un mouvement. Ainsi, Christia (2012) avait observé que la perte d'une bataille pouvait être le moteur de divisions à un niveau intra-organisationnel : « *battlefield losses, which are typically borne unevenly between the various subgroups, will shake the confidence of [...] local elites*

and will frequently encourage fractionalization along the preexisting regional or leadership cleavages. » (Christia, 2012 : 8). La violence étatique peut donc représenter une opportunité pour la réorganisation du tissu relationnel, la redistribution des pouvoirs et, par extension, produire de nouveaux conflits et de nouvelles alliances au sein d'un mouvement.

Nous retiendrons l'hypothèse suivante :

Hypothèse 6 : Quand l'État a recours à la violence létale, la conflictualité entre les organisations augmente.

Négociations avec un gouvernement

Les recherches qui se sont intéressées aux processus de négociations entre un gouvernement et des groupes anétatiques ont montré que ceux-ci tendaient à provoquer des conflits à l'intérieur du groupe anétatique (Stedman, 1997 ; Kydd and Walter, 2002 ; Pearlman, 2009). L'explication théorique la plus fréquente est que la négociation crée des démarcations entre les « modérés » et les « radicaux » et favorise les parties négociantes au détriment des parties écartées par le processus de négociation (Pearlman, 2009 : 84-85). Pour participer aux négociations, une organisation doit atteindre un certain statut hégémonique qui force le gouvernement à négocier. En étudiant les guerres civiles entre 1940 et 1996, Walter (2002) souligne que les gouvernements ne commencent à faire des concessions avec des organisations qu'après 72 mois de conflit. C'est donc la détermination d'une organisation et sa capacité à poursuivre la lutte sur une longue durée qui conduit un gouvernement à entamer des pourparlers.

Par ailleurs, selon Pearlman (2009 : 79-80) les factions exclues des négociations peuvent se transformer en « peace spoiler » dans le but d'asseoir leur position. Ne pas adhérer au processus de négociation peut alors favoriser l'entrée dans un rapport de concurrence avec l'organisation négociante. La variable négociation sera testée sous deux formes : la tentative de négociation, et la négociation effective. En effet, il se peut que ce ne soit pas l'acte de négocier en lui-même qui soit producteur de conflit, mais plutôt l'intention de négocier, que l'État accepte ou rejette la demande de négociation.

Dans la continuité du cadre théorique, nous posons les hypothèses suivantes :

Hypothèse 8 : Si une organisation tente de négocier avec le gouvernement, elle aura plus de probabilités d'être en conflit avec d'autres organisations.

Hypothèse 9 : Si une organisation négocie avec le gouvernement, elle aura plus de probabilités d'être en conflit avec d'autres organisations.

Tableau récapitulatif des relations attendues

Tableau 1. Relations attendues entre les variables indépendantes et les conflits inter-organisationnels

	Variables indépendantes	Conflit inter-organisationnel
Popularité et moyens d'influence de l'organisation	L'organisation est populaire	+
	Éducation et propagande	+
	Élection politique	+
	Administration d'une zone territoriale	+
	Prestation de services sociaux	+
Relations avec l'État	L'État a recours à la violence à l'égard de l'organisation	+
	L'organisation a voulu négocier avec l'État au cours de l'année, que celui-ci accepte ou refuse	+

III. Échantillon

Les organisations kurdes et palestiniennes au Moyen-Orient

Les hypothèses sont testées à partir de deux cas spécifiques : les Kurdes et les Palestiniens. Ces deux populations ont été choisies sur la base d'un certain nombre de similitudes. Loin de sous-estimer les différences relatives à chacune de ces communautés, à leur histoire et à leurs conflits respectifs, les étudier conjointement permet de réaliser des comparaisons et d'observer si les hypothèses posées peuvent supporter l'hétérogénéité des situations et des contextes. Cinq similitudes entre ces deux populations ont motivé une analyse conjointe : (1) leur caractère anétatique et donc leur engagement dans une lutte pour leur autonomie et leur reconnaissance, (2) leur implication dans des « conflits prolongés » (Azar, 1990), (3) leur capacité limitée face à leurs adversaires, bien plus puissants et soutenus par d'importantes forces sur le plan géopolitique, (4) leurs divisions territoriales, (5) leurs divisions politiques.

Des communautés anétatiques

Les Kurdes et les Palestiniens n'ont jamais pu accéder à une véritable indépendance étatique. Pourtant, le traité de Sèvres, en 1920, prévoyait la création du Kurdistan et la résolution 180 (II) de l'ONU, en 1947, celle d'un État palestinien. Depuis, ces deux peuples luttent pour leur reconnaissance et la plupart des organisations les représentant sont dans la volonté d'aboutir à un statut d'autonomie.

En Irak, les Kurdes bénéficient d'une expérience d'autonomie depuis 1992, date à laquelle le Kurdistan irakien a été proclamé région fédérale d'Irak. Cette zone reste toutefois très limitée par rapport au « Grand Kurdistan » qui anime le projet nationaliste kurde et n'amoindrit pas la volonté des organisations kurdes de Turquie, d'Iran et de Syrie d'accéder à l'indépendance.

Les organisations palestiniennes ont, quant à elles, le contrôle partiel de la Bande de Gaza et de la Cisjordanie. Cependant, leur capacité à exercer le pouvoir sur ces territoires reste très limitée. Les frontières sont sous le contrôle israélien et les cartes d'identité et les visas sont décernés par l'État israélien. À l'instar du dessein nationaliste kurde, les zones actuellement

reconnues comme Territoires palestiniens ne correspondent pas à la Palestine revendiquée dans le projet nationaliste palestinien.

L'implication dans des conflits prolongés

Compte tenu de leurs revendications autonomistes qui menacent la souveraineté étatique des pays avec lesquels ils sont en conflit, les organisations kurdes et les palestiniennes qui défendent un projet irrédentiste sont impliquées dans des conflits prolongés. Cette dimension est structurante pour la recherche puisque la durée du conflit a des répercussions aussi bien sur les dynamiques identitaires (Azar, 1990), que sur la construction de la mémoire (Bar-Tal, 2003) ou sur la justification du recours à la violence (Kriesberg, 1998 ; Bar-Tal, 2003). La longévité des conflits a donc un effet négatif sur son issue. Kriesberg (1998) propose une classification des conflits en fonction de leur dimension traitable-intraitable. Comme le souligne Bar-Tal (2003 : 78) les conflits intraitables se caractérisent par sept aspects :

« (1) they persist for a long time, at least a generation ; (2) they are violent, involving killings of military personnel and civilians ; (3) the parties involved perceive their conflict as irreconcilable ; (4) various sectors of participating parties have vested economic, military and ideological interests in the continuation of the conflict ; (5) the conflicts are perceived as zero sum in nature ; (6) the issues in the conflicts concern basic needs which are perceived as essential for the parties' survival, and (7) the conflicts occupy a central place on the agenda of the parties involved (Bar-Tal, 1998 ; Kriesberg, 1993, 1998). »

Les deux premiers facteurs, durée et violence, sont les indicateurs les plus explicatifs du caractère intraitable du conflit. La durée indique que de multiples tentatives de négociation ont échoué et que les partis ont accumulé la haine et les préjugés. Par ailleurs, la mémoire collective qui se forme autour des violences physiques contribue à la fondation et au développement d'une culture de la violence. Quand les violences physiques durent longtemps, elles produisent quatre types de croyances sociales relatives au conflit, à l'illégitimité de l'opposant, à la perception du groupe comme victime et au patriotisme (Bar-Tal, 2003). Les croyances sur le conflit concernent la mémoire collective qui évolue en fonction des expériences du conflit. Ces croyances sont unilatérales et sélectives (Bar-Tal, 1990). Elles servent aux membres de la société à se considérer comme justes, moraux et donnent des explications à la présente situation. Le passé est reconstruit et réapproprié pour servir les besoins et les attitudes des membres de la société (Halbwachs, 1950 ; Kammen, 1991). Les

croyanances sur l'illégitimité de l'opposant sont à la base de la perception de l'autre comme atroce, immoral et justifie la violence à son encontre. La violence est rationalisée, elle vient en réaction à des violences subies et vise à éviter de futures actions. Comme le souligne Bar-Tal (2003 : 89) :

« In the context of the violent Israeli-Palestinian conflict, both parties extensively participated in labeling. Israeli Jews labeled the Palestinians as terrorists, murderers, Nazis, anti-Semites, or blood thirsty, while the Palestinians used such labels as sadists, Nazis, imperialists, colonialists, terrorists, or agressors to deligitimize Israeli Jews. »

Les croyances sur le groupe comme victime sont alimentées par les pertes, les morts, les nuisances et les atrocités commises par l'adversaire. La responsabilité des violences repose sur l'« autre ». Les morts et les blessés deviennent l'évidence concrète du statut de victime. Cette dimension peut s'observer dans le « conflit israélo-palestinien » où chacun se perçoit comme victime (Bar-Tal, 2003). Cette auto-assignation du statut de victime n'est pas tant une faiblesse mais produit plutôt une force vis-à-vis des organisations humanitaires et du soutien international qui tendent à supporter le camp des victimes. Enfin, les sociétés impliquées dans des conflits violents transmettent à leurs membres un certain patriotisme. Les morts et les blessés sont vénérés par des rites et des mythes patriotiques, certains sont érigés en héros. Dans une culture de la violence, les sites mémoriels, les rituels, les cérémonies supportent ces quatre types de croyances sociales et les rendent accessibles et concrètes. À cela s'ajoute que les croyances sociales appuient les fondations affectives et cognitives du conflit, lui donnent des justifications et des explications pour sa continuation (Bar-Tal, 2003). Ces quatre croyances constituent donc une base idéologique au conflit. Une fois acquises, elles sont difficilement changeables. Elles produisent des émotions telles que la peur, la haine et la colère. Ces croyances sont partagées et cela en fait une source de cohésion au sein d'un groupe. Ainsi, selon Licata, Klein et Gély (2007) le conflit et la mémoire de celui-ci ont un lien indéniable avec l'identité sociale du groupe.

Les divisions territoriales

Les populations kurdes et palestiniennes subissent des divisions territoriales et des barrières de mobilité imposées sur ce qu'elles considèrent être leur territoire naturel. Les Territoires palestiniens connaissent de nombreuses scissions territoriales, la plus importante étant la partition territoriale entre la Bande de Gaza et la Cisjordanie.

15. Les zones de contrôle en Cisjordanie

La Cisjordanie morcelée



Par ailleurs, la Cisjordanie est un territoire morcelé (cf. carte ci-contre). Les entrées et les sorties des enclaves sont sous le contrôle de l'armée israélienne. Les déplacements des Palestiniens de Cisjordanie sont complexifiés par un système de cartes d'identité et de laissez-passer délivrés par Israël.

Depuis les accords d'Oslo II, en 1995, la Cisjordanie est divisée en trois zones de contrôle. La zone A est sous le contrôle de l'Autorité palestinienne. La zone B est mixte, avec un contrôle civil palestinien et militaire israélien. La zone C est sous le contrôle israélien.

Contrairement aux Territoires palestiniens qui sont divisés en zones géographiques distinctes, le Kurdistan a une dimension transfrontalière. Il s'étend sur quatre États : l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie (cf. carte 16, ci-dessous).

16. Carte du Kurdistan et des zones de peuplement kurde



Divisions politiques

Les divisions territoriales se conjuguent avec des divisions politiques. Dans le cas palestinien, la principale scission territoriale s'associe à une division politique depuis 2006 entre le Fatah qui a le contrôle de la Cisjordanie et le Hamas qui gouverne la Bande de Gaza. Les Kurdes sont, quant à eux, représentés par différentes organisations en fonction de leur pays de résidence. La situation transfrontalière du Kurdistan a provoqué des tensions entre les organisations kurdes aussi bien à l'intérieur d'un même pays que de façon transfrontalière.

Une méthode comparative

« *La sociologie comparée n'est pas une branche particulière de la sociologie ; c'est la sociologie même.* » (Durkheim, 1894)

S'engager dans une méthode comparative permet à la fois de rechercher des similitudes et d'identifier des différences entre les populations. Elle présente de nombreux avantages comme fiabiliser certaines conclusions, en invalider d'autres et augmenter la portée théorique d'une recherche empirique. Bien que cette démarche soit coûteuse puisqu'elle nécessite la maîtrise de plusieurs terrains, elle constitue toutefois « *un apport précieux qu'il s'agisse de faire émerger de nouvelles interrogations en diversifiant les angles d'approche sur un objet donné, de renouveler les échelles d'analyse ou encore de dégager des régularités sociales, tout en restant attentif à la singularité des cas étudiés* » (De Verdalle et al., 2012 : 10). Réaliser cette recherche auprès de deux populations permet donc de ne pas tomber dans l'exceptionnalisme et de comprendre ce qui est généralisable et ce qui fait la particularité de chacun des cas étudiés.

Les populations kurdes et palestiniennes ont été sélectionnées sur la base d'un certain nombre de similitudes, toutefois, ces deux cas s'inscrivent dans des contextes étatiques et historiques différents. Il semble donc important, d'une part, de déterminer dans quelle mesure le contexte crée des divergences dans nos résultats et, d'autre part, d'envisager les résultats qui restent stables malgré les différences contextuelles. Si le contexte historique varie entre nos deux populations, il varie également au sein d'une même population. En effet, l'éclatement du Kurdistan sur quatre États et des Territoires palestiniens en deux zones géographiques sans continuité territoriale constituent déjà en soi une source de comparaison interne qui invite à ne pas réifier chacune de ces deux populations dans une catégorie construite comme homogène.

La méthode comparative nécessite donc de ne pas négliger les éléments historiques et contextuels propres à chaque cas. D'autant plus qu'un résultat similaire peut résulter de causes et de contextes différents. Si l'analyse statistique permet de réaliser des comparaisons entre nos populations, les données doivent être réintégrées dans leur contexte afin de minimiser les biais liés à l'étude d'un objet indépendamment de l'environnement qui le produit et qui lui donne du sens.

Description de l'échantillon

Sur la période 1980-2004, MAROB discrimine au total :

- 20 organisations kurdes (287 observations⁶⁴) répertoriées sur quatre pays : Iran, Irak, Turquie et Syrie.
- 22 organisations palestiniennes (542 observations) répertoriées sur 3 pays : Territoires palestiniens⁶⁵, Liban et Jordanie ;

Les organisations kurdes répertoriées dans MAROB

Organisations kurdes	Iraq	Iran	Turquie	Syrie
Ansar al-Islam	X			
Conservative Party	X			
Democratic Mass Party			X	
Halkin Emek Partisi (HEP)			X	
Islamic Movement in Iraqi Kurdistan (IMIK)	X			
Kurdish Democratic Progressive Party (KDPP)				X
Kurdish Democratic Unity Party (Yatiki)				X
Kurdish Islamic Group	X			
Kurdish Revolutionary Hezbollah of Iraq	X			
Kurdistan Democratic Party (KDP)	X			
Kurdistan Islamic Union (KIU)	X			
Kurdistan People's Democratic Party	X			
Kurdistan Socialist Democratic Party	X			
Kurdistan Toiler's Party	X			
Kurdistan Ulusual Kurtulus Partisi			X	
Organization of revolutionary toiler's of Iranian Kurdistan (Komala)		X		
Partiya Karkari Kurdistan (PKK)			X	

⁶⁴ Une observation représente une organisation au cours d'une année

⁶⁵ La base de données identifie ces organisations comme étant en Israël. Ne sont retenues dans l'analyse que les organisations dont la variable « VMAR_Group » = « Palestiniens ». Les autres organisations sont exclues de l'analyse puisqu'elles sont des partis politiques israéliens tels que le Hadash. Les organisations dont le codage « VMAR_Group » = « Palestiniens » sont des organisations implantées en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, en ce sens nous utiliserons la terminologie Territoires Palestiniens plutôt qu'Israël pour s'y référer.

Patriotic Union of Kurdistan (PUK)	X			
The Kurdistan (Kurdish) Democratic Party of Iran (KDPI)		X		
Workers communist Party of Irak	X			
Total organisations : 20 organisations	12	2	4	2
Total observations : 287 observations	168	50	59	10

Les organisations palestiniennes répertoriées dans MAROB

<i>Organisations palestiniennes</i>	<i>Territoires palestiniens</i>	<i>Liban</i>	<i>Jordanie</i>
Al-Sa'iqah		X	
Asbat al Ansar		X	
Black September Organisation (BSO)			X
Democratic Front for the Liberation of Palestine (DFLP)	X	X	X
Fatah revolutionary council (FRC/ANO)		X	
Fatah the Uprising		X	
Fatah/Palestinian Liberation Organization (PLO)	X	X	X
Hamas	X	X	X
Jordanian People's Democratic Party (JPDP ou HASHD)			X
Muslim Brotherhood/Islamic Action Front (MB/IAF)			X
National Movement for Change (PNMC)	X		
Palestinian Democratic Union (FIDA)	X		
Palestine Liberation Front (PLF)		X	
Palestinian Islamic Jihad (PIJ)	X		
Palestinian Liberation Front (PLF)		X	
Palestinian National Initiative (PNI)	X		
Palestinian People's Party (PPP)	X		
Palestinian Popular Struggle Front (PPSF)	X	X	
Popular Front for the Liberation of Palestine (PFLP)	X	X	
Popular Front for the Liberation of Palestine - General Command (PFLP-CG)		X	
Revolutionary Palestinian Communist Party (RPCP)		X	
Total organisations : 22 organisations	11	13	6
Total observations : 542 observations	184	269	89

IV. Résultats

Alliances et conflits entre organisations

Les coalitions sont des stratégies fréquemment utilisées par les organisations. Ces alliances se retrouvent dans la moitié des observations répertoriées dans la base de données : dans 20,8% des cas, elles sont utilisées de façon sporadique et opportuniste⁶⁶ et dans 30% des cas, elles sont utilisées de façon fréquente et structurée⁶⁷.

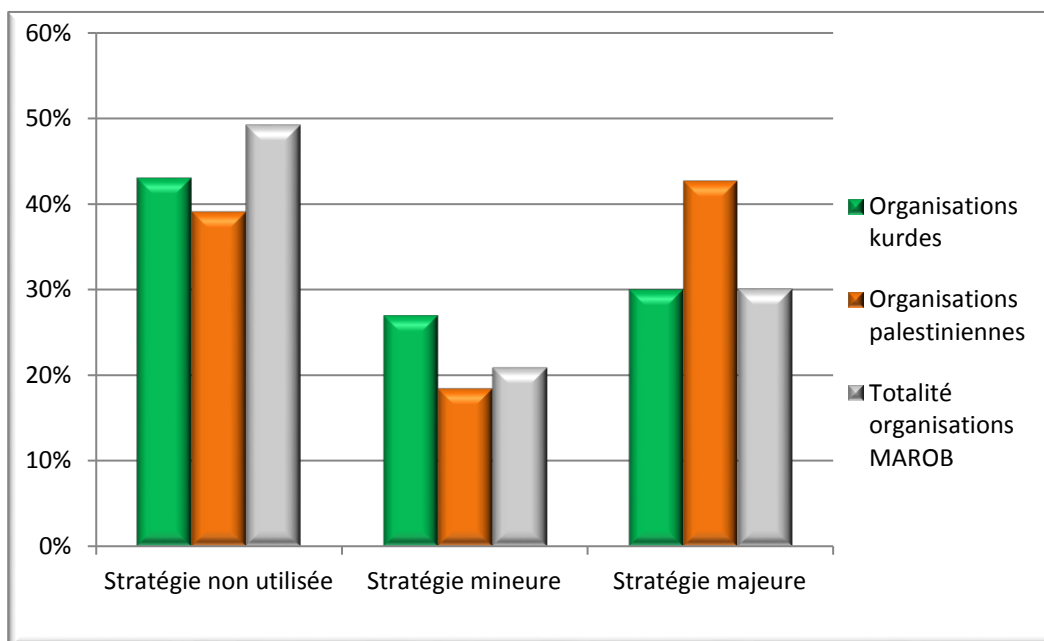
Comme l'indique le tableau 17 (ci-dessous), les organisations kurdes et palestiniennes tendent à avoir plus souvent recours à des stratégies de coalition que l'ensemble des organisations répertoriées dans MAROB. En effet, 57% des organisations-années kurdes et 61% des organisations-années palestiniennes ont eu recours à cette stratégie, contre 50,8% pour la totalité des organisations-années de la base de données.

17. Organisation-année ayant recours à la coalition (1980-2004)

	Stratégie non utilisée	Stratégie mineure	Stratégie majeure	Total
Organisations kurdes	113 (43%)	71 (27%)	79 (30%)	263 (100%)
Organisations palestiniennes	210 (39%)	99 (18,4%)	229 (42,6%)	538 (100%)
Totalité organisations MAROB	860 (49,2%)	364 (20,8%)	524 (30%)	1748 (100%)

⁶⁶ Si l'organisation coopère avec une autre organisation pour un événement comme une attaque ou une manifestation, ou bien, s'il y a un accord sur un ou plusieurs points spécifiques, par exemple, lors de négociations avec l'Etat ou pour le contrôle des frontières.

⁶⁷ Si l'organisation coopère à plusieurs reprises au cours de l'année avec une autre organisation pour de multiples événements ou si elles créent une liste électorale commune, un gouvernement.



Selon Bakke, Cunningham et Seymmour (2012) les comportements de coalition et de coopération seraient plus fréquents dans des mouvements fortement institutionnalisés :

« The degree of institutionalization of a movement characterizes the ties between organizations that it comprises. In weakly institutionalized movements, organizations work alone, with little coordinated action. Strongly institutionalized movements will look more like states, with a higher degree of cooperation and more regulated interaction between organizations. In movements that fall between these extremes, we should see coordinating institutions and structures that at times fail to be as constraining or self-reinforcing as they are in strong states. Thus, the degree of institutionalization in many movements will fluctuate. » (Bakke, Cunningham et Seymmour, 2012 : 270-271).

Les conflits inter-organisationnels sont, quant à eux, moins fréquents que les coalitions. Leur présence reste toutefois notable puisque 22% des organisations/années sont engagées dans des conflits avec d'autres organisations représentant la même minorité. La présence minorée des conflits, en comparaison aux coalitions, reste néanmoins cohérente au vu du coût économique et humain que représente l'engagement dans un conflit. Un autre point pouvant expliquer cette sous-représentation des conflits, comparativement aux coalitions, pourrait se traduire par la condition plus durable des conflits, contrairement à des alliances plus ou moins

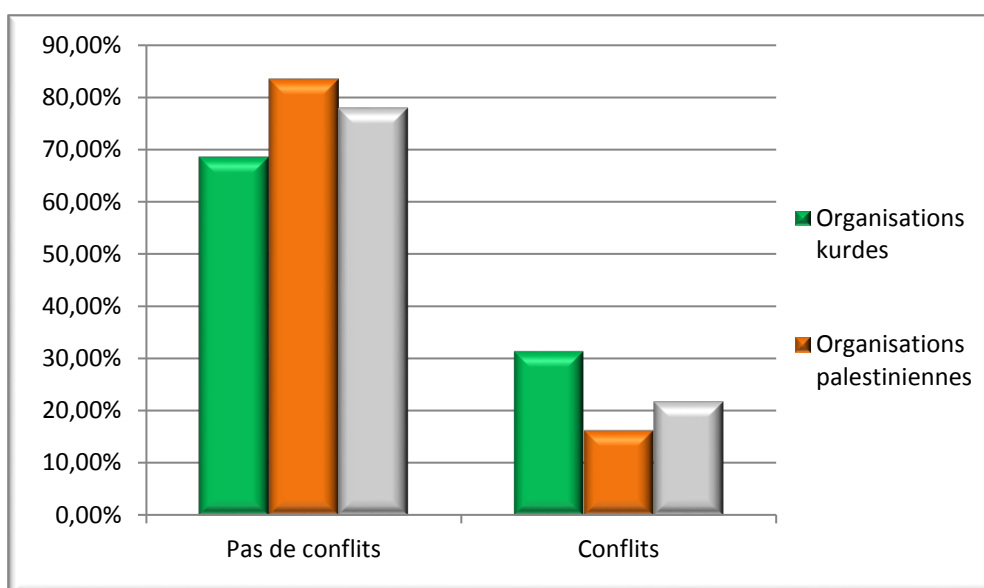
opportunistes. Cependant, ce dernier argument reste contestable puisque des alliances structurées pourraient avoir une longévité supérieure à celle des conflits inter-organisationnels.

Il faut également noter que les conflits peuvent s'exprimer autrement que par des violences directes ou des oppositions manifestes. En effet, adopter une attitude d'indifférence lorsqu'une autre organisation rencontre un moment de faiblesse ne relève pas en soit du conflit, mais cela peut constituer une façon efficace d'éliminer ses rivaux en le laissant seul face à l'ennemi commun. Autrement dit, il existe plusieurs façons de nuire sans conflit, mais une seule façon d'être solidaire (alliance opportuniste ou durable). De ce point de vue, 22% de conflit inter-organisationnel semble un pourcentage élevé de conflit, dans le sens où il ne reflète que les nuisances directes et visibles et non les aspects plus discrets de la nuisance.

Comme l'indique le tableau 18 (ci-dessous), les organisations kurdes connaissent plus de conflits inter-organisationnels que la totalité des organisations discriminées dans la base de données. Les organisations palestiniennes sont, quant à elles, moins impliquées dans ce type de conflits.

18. Organisation-année en conflit avec une autre organisation (1980-2004)

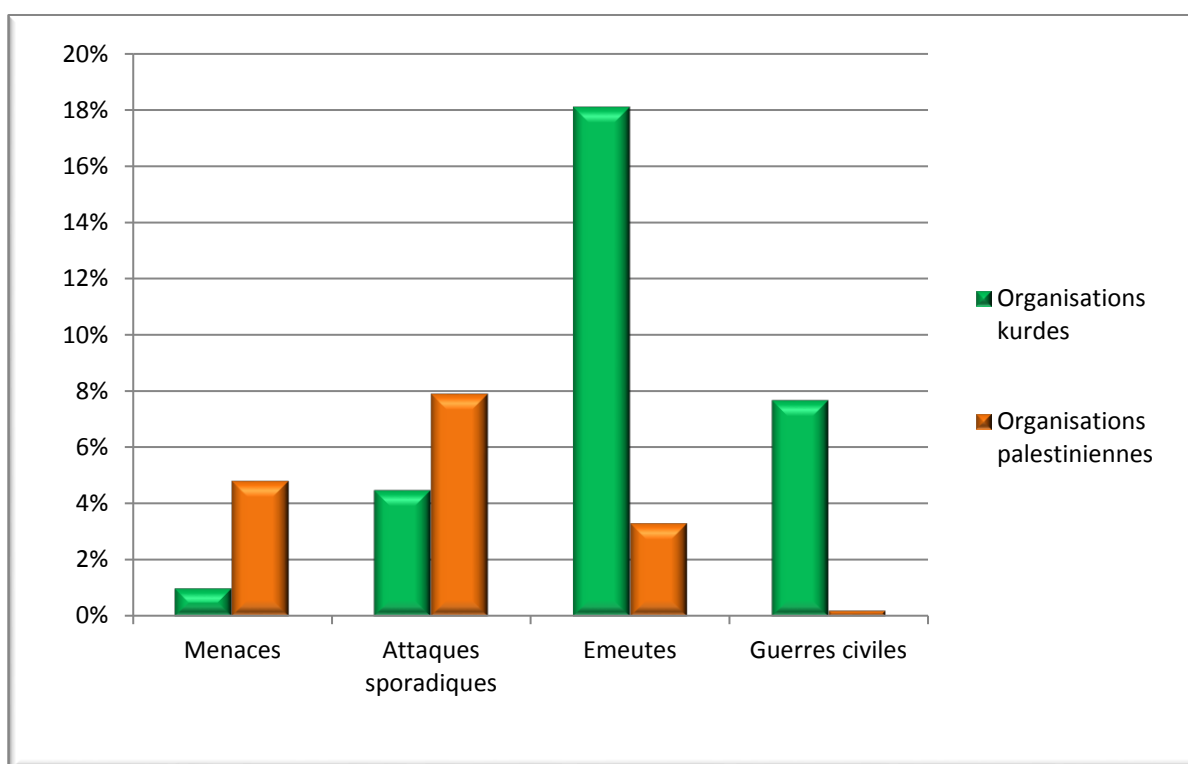
	Conflit inter-organisationnel		Total
	Non	Oui	
Organisations kurdes	197 (68,6%)	90 (31,4%)	287 (100%)
Organisations palestiniennes	453 (83,6%)	89 (16,4%)	542 (100%)
Totalité organisations MAROB	1394 (78%)	391 (22%)	1785 (100%)



Le tableau 19 (ci-dessous) indiquent la répartition des conflits inter-organisationnels en fonction de leur intensité.

19. Répartition de l'intensité des conflits inter-organisationnels (1980-2004)

Intensité du conflit	Organisations kurdes	Organisations palestiniennes
Pas de manifestation de conflit	197 (68,8%)	454 (83,8%)
Menaces, intimidations (pas de décès)	3 (1%)	26 (4,8%)
Attaques sporadiques pouvant occasionner des morts	13 (4,5%)	43 (7,9%)
Emeutes et attaques armées	52 (18,1%)	18 (3,3%)
Guerres civiles	22 (7,7%)	1 (0,2%)
Total	287 (100%)	542 (100%)



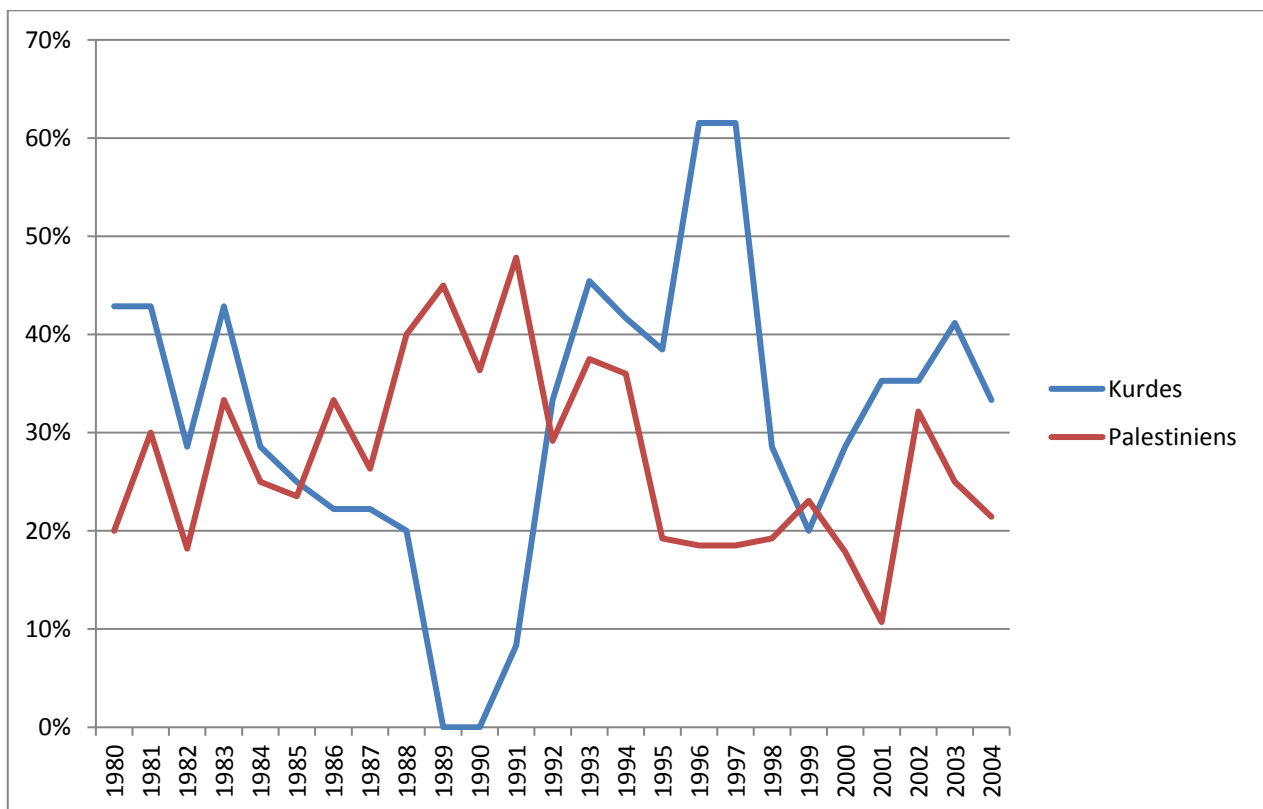
Ces données brutes concernant la présence de conflits inter-organisationnels et leur intensité amène à deux constatations : d'une part, les conflits inter-organisationnels sont plus fréquents entre les organisations kurdes qu'entre les organisations palestiniennes. D'autre part, les conflits entre organisations kurdes sont d'une intensité significativement supérieure à ceux entre organisations palestiniennes.

Ces différences relatives à la fréquence d'apparition et à l'intensité des conflits inter-organisationnels peuvent trouver une explication au regard des différences géomorphiques entre les cas considérés. Alors que les organisations kurdes sont implantées dans la région transfrontalière du Kurdistan, les organisations palestiniennes subissent des barrières de mobilité bien plus prononcées. La dimension géographique peut donc ici représenter une dimension explicative dans la modulation des relations entre organisations.

La dimension temporelle

La figure 20 (ci-dessous) indique la fluctuation des conflits inter-organisationnels sur un axe temporel (1980-2004). Les importantes variations soulignent la nécessité de considérer les conflits dans leur contexte.

20. *Conflits inter-organisationnels (1980-2004)*



La fluctuation annuelle des conflits inter-organisationnels laisse présager que la dimension identitaire à une valeur explicative relativement faible pour comprendre ce type de conflits. En

effet, l'identité se traduit par une stabilité qui peinerait à exprimer les variations qui s'observent dans les graphiques. Dans cet esprit, Christia (2012) souligne que l'identité ne peut offrir une explication satisfaisante pour appréhender les alliances et les conflits inter-organisationnels dans le contexte de guerre civile, puisque « *identity-based cleavages cannot change quickly enough to explain these rates of breakdown among groups, clearly something more than identity cleavages was at work in these chaotic conflicts.* » (Christia, 2012 : 9). Ainsi, les variations observées peuvent trouver des sources explicatives dans une multitude de dimensions : le contexte géopolitique (ex : effondrement du bloc soviétique), la relation avec l'État (ex : conflit armé), le comportement adopté par les organisations concurrentes (ex : tentative de négociation avec le gouvernement), etc.

Comme nous l'avons souligné précédemment, les travaux en sciences politiques sont nombreux à suggérer que la distribution des pouvoirs entre les différents acteurs occupe une place prépondérante dans l'explication des relations internes à un mouvement (Christia, 2012 ; Pearlman, 2009). Pour des raisons que nous avons justifiées *supra* nous avons sélectionné cinq variables pour approcher la distribution du pouvoir entre les organisations : (1) popularité de l'organisation, (2) provision de services sociaux, (3) éducation et propagande, (4) contrôle d'une zone territoriale, (5) implication dans des élections politiques. Voici le tableau récapitulatif des liens de contingence entre ces différentes variables et la présence de conflits organisationnels.

Organisations kurdes

	Conflits inter-organisationnels		Khi-2
	Oui n(%)	Non n(%)	
Soutien populaire	86 (95,6%)	181 (91,9%)	1,289
Services sociaux	40 (45,5%)	29 (14,9%)	30,761***
Administration d'un territoire	65 (74,7%)	61 (34,1%)	38,774***
Elections politiques	33 (36,3%)	40 (20,3%)	8,720**
Education et propagande	84 (93,3%)	120 (66,7%)	23,102***
Violence étatique	50 (56,2%)	65 (35,7%)	10,248***
Pas de négociation avec l'Etat	63 (70%)	177 (90,3%)	19,495***

* $p \leq 0,05$; ** $p \leq 0,01$; *** $p \leq 0,001$

Organisations palestiniennes

	Conflits inter-organisationnels		Khi-2
	Oui n(%)	Non n(%)	
Soutien populaire	80 (89,9%)	327 (74,7%)	9,757*
Services sociaux	25 (29,1%)	37 (8,2%)	31,021***
Administration d'un territoire	9 (10,1%)	7 (1,6%)	18,944***
Elections politiques	15 (16,9%)	44 (9,7%)	3,910*
Education et propagande	78 (88,6%)	359 (81%)	2,909
Violence étatique	33 (37,1%)	28 (6,2%)	70,896***
Pas de négociation avec l'Etat	73 (82%)	432 (95,6%)	34,723***

* $p \leq 0,05$; ** $p \leq 0,01$; *** $p \leq 0,001$

Moyens d'influence de l'organisation

La distribution du pouvoir au sein d'un mouvement est fréquemment énoncée comme étant, dans une large mesure, à l'origine de sa fragmentation. Plusieurs variables ont donc été sélectionnées afin d'appréhender la façon dont les moyens d'influence d'une organisation peuvent affecter les relations avec les organisations représentant la même communauté. Les résultats statistiques font état de liens très significatifs entre les moyens d'influence à disposition d'une organisation et la présence de conflits internes. Ces résultats confirment les hypothèses de départ et confortent le cadre théorique mobilisé, à savoir que plus une organisation est populaire et dispose d'instruments de pouvoir, plus elle a de probabilités d'être en conflit avec d'autres organisations. La popularité et la distribution du pouvoir entre organisations semblent donc être des facteurs explicatifs de la présence de conflits inter-organisationnels.

La violence étatique

La relation entre la violence étatique et la présence de conflits inter-organisationnels est très significative aussi bien au sein de la population kurde que palestinienne. Les résultats statistiques indiquent une forte corrélation entre ces deux phénomènes et viennent conforter

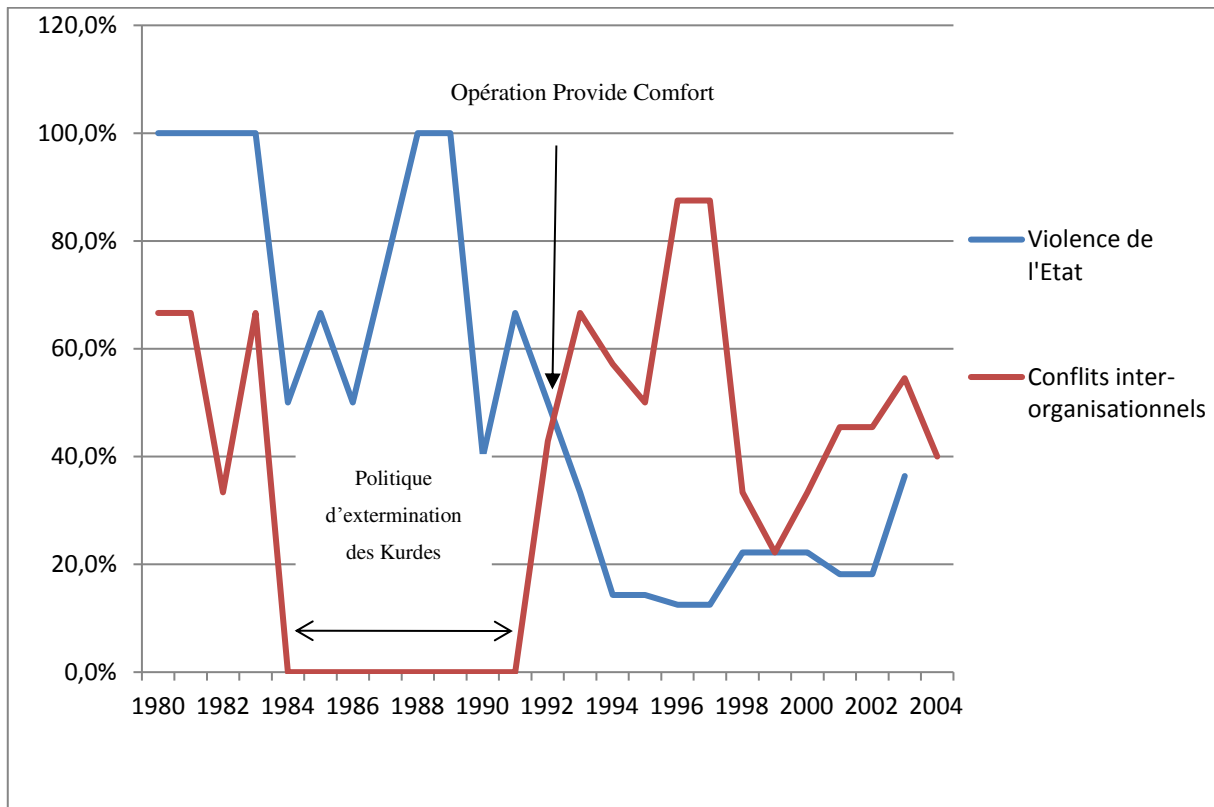
l'hypothèse de départ, à savoir que la présence de violence étatique augmente les probabilités d'observer des conflits inter-organisationnels.

Néanmoins, ce résultat brut est nuancé quand on porte une attention détaillée aux données. En effet, il semble que ce soit davantage le caractère discriminé et ciblé de la violence étatique sur certains segments d'un mouvement, que la violence en elle-même, qui génère des tensions à l'intérieur du mouvement. En ce sens, la distinction opérée par Kalyvas (2006) entre la violence sélective et la violence indiscriminée semble pertinente, car si la première entraîne une intensification des conflits inter-organisationnels, tout amène à penser que la tendance serait inversée dans le cas de la seconde. Ce serait alors la sélectivité de la violence qui provoquerait une augmentation des conflits à l'intérieur d'un mouvement. Ainsi, quand la violence étatique s'exerce de façon indifférenciée sur l'ensemble des organisations, celle-ci ne permet pas d'expliquer la présence de conflits entre organisations.

Toutefois, les cas de violences indiscriminées sont peu fréquents, notamment, du fait qu'un État puisse difficilement justifier et légitimer le recours à la violence contre l'ensemble d'une population. Le caractère totalisant de la violence peut néanmoins trouver une illustration dans le cas du Kurdistan irakien. La base de données n'identifie pas de conflits entre les organisations kurdes basées en Irak entre 1983 et 1990 (cf. Graphique n°21, ci-dessous). Cette période correspond à la politique d'extermination lancée par Saddam Hussein à l'encontre des populations kurdes qui connaîtra son apogée en 1988 avec l'opération Anfal qui constitue le plus grand massacre de l'histoire kurde.

La période de répression – durant laquelle 182 000 civils kurdes ont été tués et 2000 villages détruits – a touché de façon indiscriminée aussi bien les organisations que les civils kurdes. Le Kurdistan irakien a été bombardé de façon massive jusqu'au recours à l'arme chimique en 1988. Bien sûr, cet exemple constitue un cas de violence extrême et on peut se demander si une violence indiscriminée de moindre intensité aurait eu un tel effet cathartique sur la présence de conflits internes.

21. Conflits inter-organisationnels des organisations kurdes d'Irak et violence de l'État

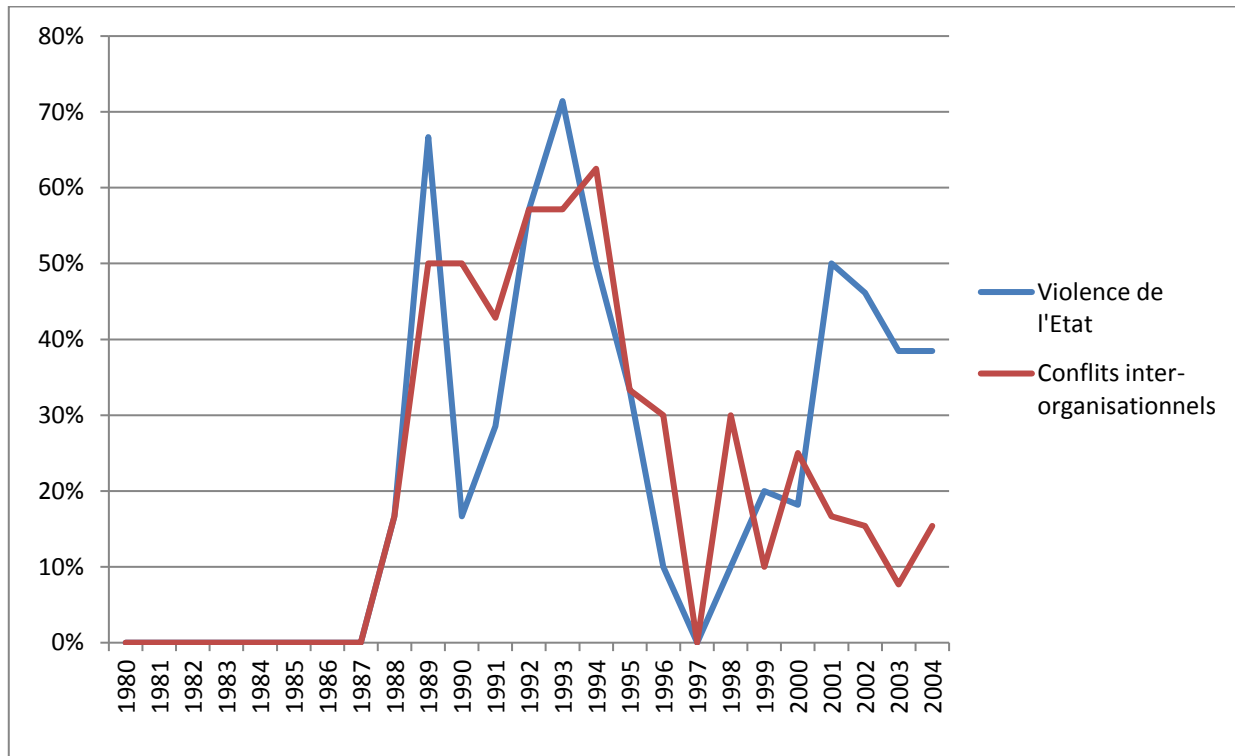


On peut ici opérer une digression pour éclairer ce point et évoquer les réactions qui ont succédé aux attentats de Paris en novembre 2015. Bien que le caractère indiscriminé d'un attentat soit discutable, le fait que les individus puissent s'identifier aux victimes et vivre l'attaque comme indiscriminée tend sans doute, dans une certaine mesure et sur un temps limité, à annihiler les tensions et les conflits à l'intérieur de la « société » touchée. Cela peut alors expliquer l'unité qui a fait suite à une série d'attentats perpétrés dans la capitale, où des civils s'organisent sur les réseaux sociaux pour recueillir chez eux d'autres civils qui leur sont inconnus. Cela explique peut-être aussi que des classes politiques en pleine campagne électorale appellent à l'unité le temps de quelques jours. Que cette unité soit réactive, superficielle et temporaire, reflète l'effet que peut avoir une attaque perçue comme indiscriminée sur la cohésion sociale.

Outre le cas des Kurdes d'Irak, le reste des données indique que la violence étatique prend généralement une forme ciblée. Le cas des organisations palestiniennes dans les Territoires constitue une illustration particulièrement exhaustive de la corrélation entre la violence étatique

et les conflits inter-organisationnels. Comme l'indique le graphique n°22 (ci-dessous) le taux de conflits inter-organisationnels et de violence étatique évoluent de façon adjacente.

22. Conflits inter-organisationnels et violence étatique dans les Territoires palestiniens



La violence ciblée, en provoquant des effets différenciés sur les différents segments d'un mouvement, semble constituer un moment propice à la réorganisation du tissu relationnel – et par extension à l'apparition de nouveaux conflits et de nouvelles coalitions. D'ailleurs, selon les travaux de Christia (2012: 33), « *the specific trigger for fractionalization is an asymmetric loss experienced by a group's constituent subgroups.* »

En portant le regard sur les organisations palestiniennes touchées par la violence étatique entre 1987 et 2004 (puisque la base n'identifie ni violence étatique, ni conflits inter-organisationnels avant cette date) on se rend compte du caractère sélectif et différencié de cette violence. Alors que certaines organisations, comme le Hamas, sont régulièrement la cible de représailles, d'autres organisations, comme le PPP (Palestinian People's Party), en sont la majeure partie du temps épargnées.

La configuration géomorphique actuelle des Territoires palestiniens ne fait sans doute qu'accentuer le rapport différencié à la violence étatique. En raison des scissions territoriales, la Bande de Gaza et la Cisjordanie ne sont pas soumises aux mêmes mesures de représailles. Si la Bande de Gaza a connu de nombreux bombardements ces dernières décennies – dont les plus massifs restent l'opération Plomb durci (2008-2009), l'opération Pilier de Défense (2012) et l'opération Bordure protectrice (2014) – la Cisjordanie est la cible de nombreuses incursions terrestres, de couvre-feux, d'arrestations et d'affrontements. L'escalade du conflit est donc vécue de manière différenciée aussi bien dans la forme que dans la temporalité entre les deux zones. Ces configurations divergentes peuvent produire un certain nombre de tensions entre les différentes organisations palestiniennes.

En recourant à la violence, l'État bouleverse la distribution des pouvoirs entre organisations et peut provoquer la disparition, l'affaiblissement, la fusion ou le renforcement de celles-ci. Comme le note Christia (2012), « *battlefield losses, which are typically borne unevenly between the various subgroups, will shake the confidence of [...] local elites and will frequently encourage fractionalization along the preexisting regional or leadership cleavages.* » (Christia, 2012 : 8). Ainsi, la violence étatique tend à provoquer la reconfiguration du mouvement et à faire émerger de nouvelles organisations.

McLauchlin et Pearlman, (2012) ont proposé un modèle tenant compte des rapports de force qui se jouent à l'intérieur d'un mouvement pour expliquer les effets de la répression étatique. À partir des exemples des cas kurde et palestinien, les auteurs montrent que c'est la satisfaction relative à la distribution des pouvoirs à l'intérieur du mouvement préalable à la phase de répression qui explique l'augmentation de la coopération ou du conflit à l'intérieur du mouvement.

« *Where members are basically satisfied with the distribution of power and resources in the movement, repression is likely to push them to cooperate to confront the external threat. Where significant subgroups are dissatisfied with this distribution, they are likely to seize the opportunity to press for institutional change.* » (Mc Lauchlin, Pearlman, 2012).

On peut élargir cet argument et considérer que la satisfaction et l'insatisfaction ne sont pas que relatives à la distribution des pouvoirs, mais peuvent être liées à un positionnement beaucoup plus étendu sur la situation. L'insatisfaction ou la satisfaction, pourrait alors être élargie à une volonté de changement. Ce déplacement de la satisfaction à la volonté de

changement permettrait de rejoindre une perspective plus large qui considère le conflit comme une inclination au changement (Lianos, 2012) et non plus comme résultant uniquement de rapports de pouvoir entre des acteurs calculateurs.

L'argument théorique classique développé par les sciences politiques pour rendre compte des conflits à l'intérieur d'un mouvement concerne la répartition des pouvoirs. Considérée sous cet angle, la violence étatique est perçue comme un évènement provoquant des changements dans la distribution des pouvoirs au sein d'un mouvement, et donc une opportunité pour les différentes factions de modifier ou d'inverser les rapports de force.

« Since institutions often favor some actors more than others (Knight, 1992), those who are disfavored are likely to support change. Under normal conditions, the reward/punishment capacities of authority holders will dissuade dissidents from acting to disrupt the institutional equilibrium. Given an opportunity, however, they may attempt to rearrange institutions toward their own benefit. An intensification of state repression can offer that opportunity. » (Mc Lauchlin, Pearlman, 2012).

Le contexte particulièrement élevé d'incertitude dans lequel évoluent les acteurs, l'intensité de la menace – à la fois existentielle pour la population et pour l'aboutissement du projet d'autodétermination – mais aussi le dissensus à l'intérieur du mouvement, semblent constituer un environnement favorable pour que la violence étatique ciblée renforce les tensions entre les différents acteurs. Comme l'ont signalé Coser (1956) et Stein (1976), la possibilité qu'un conflit (ici la répression étatique) produise de l'unité à l'intérieur d'un groupe dépend de la nature du conflit et du degré de consensus préexistant dans le groupe (Coser, 1956 : 92) mais aussi du leadership et de la capacité du groupe à affronter la menace externe (Stein, 1976). Les cas kurde et palestinien semblent alors particulièrement sujets aux tensions internes, étant donné le faible degré de consensus entre les différentes organisations et la capacité limitée à faire face à une menace qui se traduit par une forte asymétrie dans les rapports de forces.

Par ailleurs, un point renforçant le cadre de désaccord entre les différents acteurs est relatif aux négociations avec les gouvernements.

Les phases de négociation

A l'instar des recherches qui ont montré que les négociations avec un gouvernement tendent à augmenter la fragmentation d'un groupe (Stedman, 1997 ; Kydd and Walter, 2002 ; Pearlman, 2009), l'analyse de MAROB indique que les probabilités d'observer un conflit inter-organisationnel sont plus fortes quand une organisation tente de négocier avec un État. En créant une démarcation entre les faucons et les colombes, la négociation avec un gouvernement est un processus qui augmente les probabilités qu'apparaisse un conflit à un niveau intra et inter-organisationnel. Comme le souligne Pearlman (2009 : 84-85) :

« A peace agreement, or even the prospect of a peace agreement, can heighten contestation over the terms of legitimate representation because it favors some factions and disfavors others. That some are invited to the negotiating table means that others are not. Some actors in a nonstate group might initiate peace talks to attain this advantage. Disadvantaged actors will likewise seek to improve their positions, but because they are weaker, they may find few strictly political means at their disposal. They may find that violence is the most significant means of leverage over factions that want diplomacy to succeed. »

La possibilité de négocier avec un gouvernement est distribuée de façon inégale entre les organisations. En effet, seules les organisations les mieux dotées en ressources humaines et financières peuvent contraindre un gouvernement à négocier. Comme le souligne Walter (2009 : 249), *« (t)he longer a group is able to fight, the more likely it is to be well funded, and the more likely a government is to make a deal. »* Par ailleurs, entamer un processus de négociation peut représenter un enjeu particulièrement fort pour les leaders des organisations. En effet,

« in any nonstate group, leaders of the dominant faction are likely to have the most to gain from a peace process, as they can expect to be the ones invited to participate in negotiations. This outcome offers these individuals external recognition of their leadership and increases their access to material resources and institutional power over rival factions. For the same reason, leaders of subordinate factions are likely to have the

most to lose from peace negotiations, and thus be the most likely to undertake spoiling behaviour. » (Pearlman, 2009 : 85).

La volonté de négocier avec un gouvernement augmente donc significativement les probabilités d'observer des conflits entre organisations. L'enjeu est d'autant plus important quand l'organisation négociante peut obtenir le contrôle d'une zone territoriale à l'issue des négociations. Les organisations qui sont exclues ou qui s'excluent des négociations peuvent alors s'allier pour tenter d'affaiblir leur rivale négociante ou porter atteinte aux négociations en cours. C'est ce que l'on observe, en 1991, lorsque l'OLP siège à la conférence de paix à Madrid. L'entrée de l'OLP dans un processus de négociation attise les tensions au sein du mouvement palestinien. Le Hamas se dresse alors « *au rang de dirigeant de l'opposition formée d'une coalition de dix factions, dont le Front populaire pour la libération de la Palestine et le Front démocratique, marxistes. Cette alliance contre nature se donne pour vocation d'entraver le processus en cours.* » (Pavlowsky, 2000 : 43). Comme le souligne Pearlman (2009 : 79-80) :

« For competing factions in a nonstate group, in particular, participation in or spoiling of negotiations offers an opportunity to advance their struggle for political dominance. [...] whether internal contestation motivations lead factions to act as peace makers or peace breakers depends not only on their policy preferences but also on the balance of power within their community. »

Les divergences de positions préalables aux négociations se cristallisent et sont parfois essentialisées par les processus de négociation. Elles peuvent ainsi devenir des frontières infranchissables entre les négociants et les non-négociants. Par ailleurs, en désignant un interlocuteur unique, l'État a la possibilité de recourir à la violence envers les organisations exclues du processus tout en justifiant cette violence par le fait que ces dernières maintiennent des positions radicales. De plus, comme le souligne Lianos (2012 : 4),

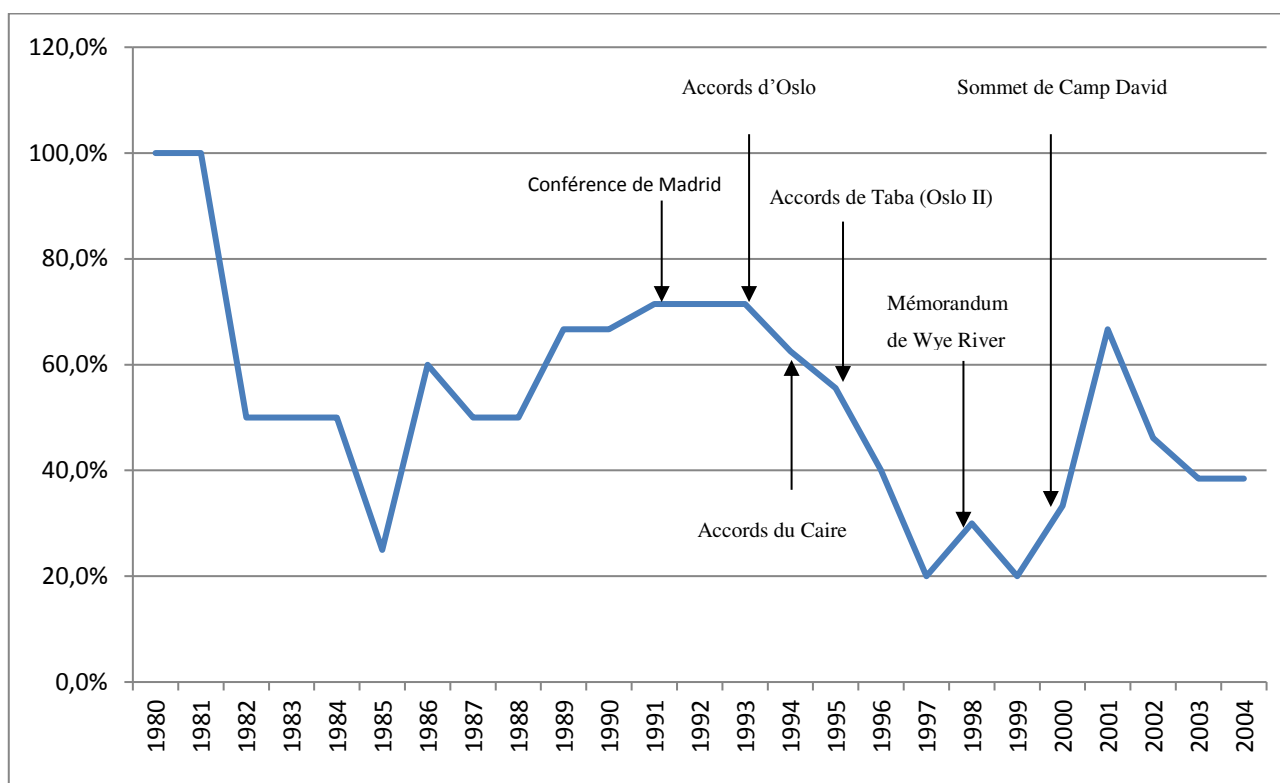
« [r]ebel groups of all kinds are firstly cast as a problem of restoring order by the police or the army, not as durable challengers of established power. But as governments seek to suppress them rather than to achieve compromise, their identity changes and the binary representation of reality gathers momentum. Support and rejection need to become clearer, and intermediate positions disappear. »

Les gouvernements peuvent ainsi s'efforcer de maintenir des clivages entre les organisations ethno-politiques. On peut ici penser au déroulement du processus de

réconciliation entre le Hamas et l'OLP. En 2011 au Caire, puis en 2012 à Doha, les deux partis signent des accords de réconciliation. En avril 2014, le processus de réconciliation entre les deux organisations s'accélère et prévoit la création du gouvernement d'union national palestinien. Cette accélération de la discussion entre les deux organisations a provoqué une vive réaction côté israélien. Benyamin Netanyahu déclara « *Quiconque choisit le Hamas ne veut pas la paix* ». Il s'en suivra une escalade du « conflit israélo-palestinien » avec l'opération Bordure Protectrice en juillet 2014. Dans ce contexte répressif, les réconciliations entre les deux organisations ne sont plus à l'ordre du jour. Mahmoud Abbas dénonce des actions pour « *saboter et détruire le projet national palestinien.* » Le Hamas est directement visé dans le discours d'Abbas : « *Ceux qui ont perpétré les explosions à Gaza sont les dirigeants du Hamas, et ils sont responsables* » (discours lors de la commémoration du 10^{ème} anniversaire de la mort de Yasser Arafat). La réaction de Mouchir Al Masri, porte-parole du Hamas, est quant à elle immédiate : « *Le discours de Abbas est un tissu de mensonges, d'insultes et de désinformation [...] Il est la preuve de son caractère sectaire et partisan alors même que le peuple palestinien a besoin d'un président courageux. [...] Le Fatah essaie de faire porter au Hamas la responsabilité de l'échec dans l'organisation de cet anniversaire et tente de cacher sa crise interne en accusant le Hamas* ». Dans cet exemple, l'escalade du conflit israélo-palestinien se superpose donc à l'escalade du conflit inter-palestinien.

Ainsi, le cas palestinien offre matière à repenser les phases de négociation, périodes généralement pensées comme étant des étapes de dé-escalade du conflit. Si ces phases de négociation ont effectivement un impact neutralisant sur le recours à la violence à l'initiative des organisations palestiniennes (figures 23 et 24, ci-dessous), le bilan est plus mitigé en ce qui concerne l'usage de la violence à l'initiative de l'État israélien (cf. graphique 20, ci-dessus).

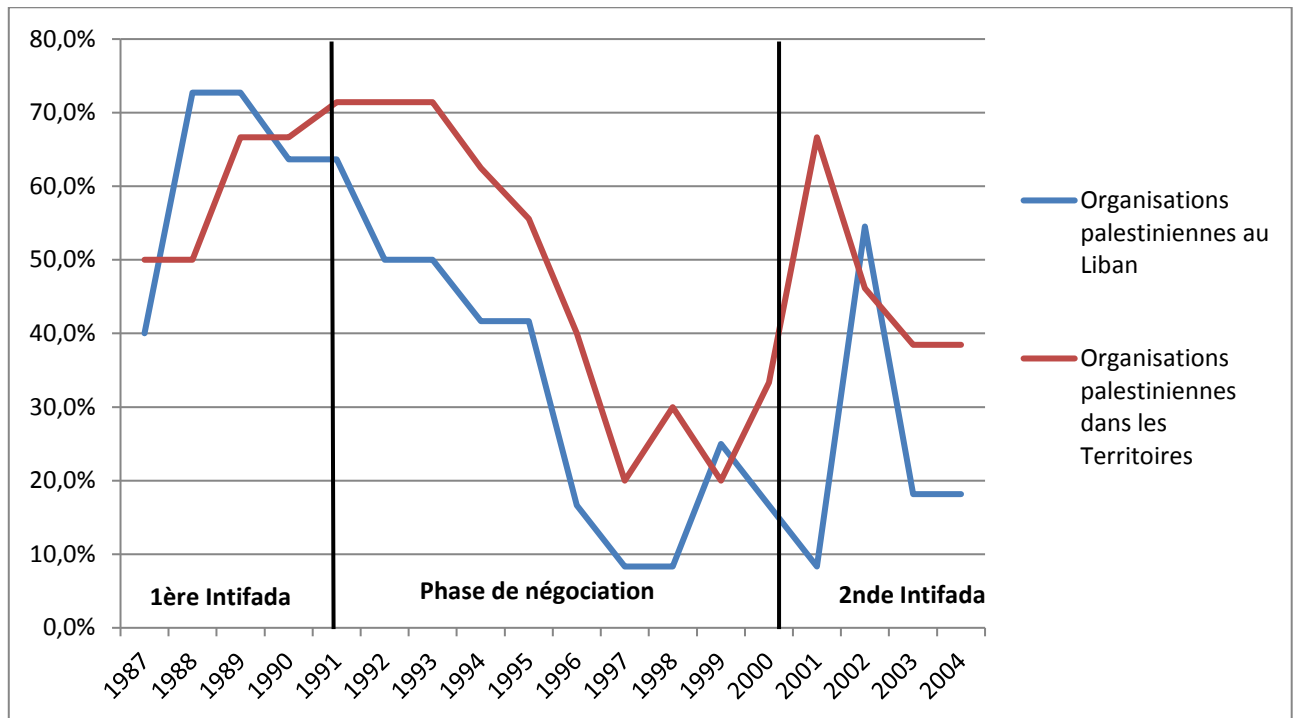
23. % d'organisations palestiniennes ayant recours à la violence durant la phase de négociation



Les graphiques 26 (ci-dessous) indiquent une diminution significative et progressive du recours à la violence pendant la phase de négociation et signalent une reprise rapide de cette stratégie à la suite de l'échec des négociations. Durant la décennie 1991-2001, les négociations se sont succédées à un rythme soutenu entre l'OLP et le gouvernement israélien : Conférence pour la paix à Madrid (1991), Accords d'Oslo (Washington, 1993), Accords du Caire (1994), Accords d'Oslo II ou de Taba (1995), Mémorandum de Wye River (1998). En 2000, le Sommet de Camp David se solde par un échec et la visite d'Ariel Sharon sur l'Esplanade des Mosquées, le 28 septembre 2000, marquera le début de la 2nde Intifada.

En étudiant l'effet de la négociation sur les relations internes, on se rend compte de l'imbrication de ce phénomène avec ceux de la violence étatique et des relations qui se tissent entre les organisations palestiniennes. Ainsi, il semble important de considérer le contexte afin d'appréhender les alliances et les conflits à l'intérieur du mouvement palestinien.

24. % d'organisations palestiniennes ayant recours à la violence dans les Territoires et au Liban (1987-2004)



Conclusion

Le cadre théorique exploité au cours de ce chapitre et l'analyse de la base de données MAROB nous ont invité à placer la *greed theory* (théorie de l'avidité) au cœur de notre propos – faisant peu de cas des doléances des organisations (*grievance theory*). Si nos résultats semblent conforter les arguments des chercheurs qui se sont intéressés aux alliances et aux conflits inter-organisationnels à partir de cette approche, cette vision purement instrumentale des relations est à nuancer. Sans contester que l'aspiration au pouvoir et les motivations économiques puissent engendrer, parfois, des dissensions au sein des groupes de belligérants, il convient d'échapper à une explication purement rationaliste des rapports entre les organisations. En effet, les limites d'un tel argument reposent sur le fait qu'il fonctionne indépendamment de toute considération relative à la posture éthique ou morale défendue par les acteurs.

Les épisodes de négociations peuvent à ce titre nous offrir un point de réflexion. Comme nous l'avons précédemment souligné, les négociations entre une organisation et un État tendent à renforcer les conflits inter-organisationnels. L'argument que nous avons exploité dans l'analyse pour justifier de ces tensions relève de la réorganisation des relations de pouvoir entre les différentes organisations. Or, il convient de souligner que les négociations invitent les parties à trouver un accord acceptable pour tous et donc à revoir leurs positions. Comme le souligne Dupont (1994 : 11), la négociation est une « *activité qui met en interactions plusieurs acteurs qui, confrontés à la fois à des divergences et à des interdépendances, choisissent (ou trouvent opportun) de rechercher volontairement une solution mutuellement acceptable* ». Dans le cas des groupes anétatiques, les infléchissements relèvent bien souvent de l'abandon de la lutte armée et de l'acceptation d'une résolution du conflit par voie diplomatique. Ainsi, la négociation amène les parties à renier leurs principes – en somme à devenir pragmatiques vis-à-vis de la situation.

« Il serait d'une grande naïveté de croire qu'une négociation conduit à un accord au sens profond du mot. S'il y a concessions plus ou moins mutuelles, chaque partie regrettera ce qu'elle a dû concéder et ne se privera pas de le récupérer si, un jour, elle le peut. Ainsi une négociation fait-elle partie d'un processus d'évolution sans fin prévisible, car il n'y a pas un accord, une entente qui scellerait une situation. » (Goguelin, 2005 : 156-157).

Quand le Fatah avait été officiellement créé par Yasser Arafat, en 1958, celui-ci prônait la libération de la Palestine par le biais de la lutte armée aux côtés d'autres factions telles que le FPLP et la FPLP-CG. Le Fatah a peu à peu infléchi sa position au fil des années et la mise en place d'un dialogue entre Arafat et son homologue américain a généré des tensions entre les factions au sein de l'OLP. Alors que dans les années 1970, les factions palestiniennes réalisent des exactions parfois d'une dimension spectaculaire (prise d'otages aux JO de Munich, détournements d'avion) contre Israël, Arafat s'engage dans une démarche qui le conduira, en 1988, à appeler officiellement à une résolution diplomatique du conflit sur la base des résolutions de l'ONU et à reconnaître l'existence d'Israël.

L'approche instrumentale des conflits inter-organisationnels occulte le fait que les acteurs puissent être animés par des projets moraux, des quêtes éthiques ou tout simplement par une volonté de changer leurs conditions concrètes d'existence. En ce sens, les postures des différents partis palestiniens ne peuvent se limiter à un jeu de rapports de force entre organisations concurrentes. Par ailleurs, l'analyse se place au sein d'un échantillon particulier,

celui des structures ethno-politiques animées par des projets irrédentistes. La recherche de légitimité dans laquelle sont impliqués ces acteurs singuliers favorise une analyse en termes de rapports de pouvoir, comme celle proposée par les sciences politiques. Cependant, les organisations ethno-politiques ne sont pas les seules à mener des actions et à se positionner vis-à-vis du conflit. En effet, à ces organisations se superposent une multitude d'acteurs qui proposent un large répertoire d'actions et élargissent le spectre des positionnements possibles vis-à-vis du conflit. Les organisations ethno-politiques cohabitent donc avec tout un univers d'initiatives. Celles-ci peuvent être soutenues par des organisations ethno-politiques mais elles n'en sont pas le produit – on peut notamment penser à la marche du retour qui a eu lieu à Gaza en mai 2018. Elles peuvent être d'ordre insurrectionnel, comme dans le cas des Intifadas ou celui des rassemblements hebdomadaires dans le village de Bil'in en Cisjordanie⁶⁸. Notons que les rassemblements de Bil'in indiquent la façon dont des actions citoyennes locales peuvent prendre une dimension internationalisée puisque de nombreux militants et sympathisants occidentaux et Israéliens⁶⁹ se joignent à ces manifestations. Des initiatives sont également présentes sur la scène sportive. On peut ici citer l'exemple de « dancing in jaffa » ou « Surfing 4 peace » où Palestiniens et Israéliens se retrouvent autour d'un loisir commun. Ces activités permettent de proposer une alternative aux rapports conflictuels, et comme l'évoque un participant de Surfing 4 peace : « *L'actualité nous divise. Après tant d'années, la paix viendra des choses simples que nous ferons ensemble, au jour le jour.* »⁷⁰. Enfin, on peut évoquer l'existence du village « Oasis de paix » (*Neve shalom* en hébreu ou *Whahat al-salam* en arabe) où une cinquantaine de familles israéliennes et palestiniennes (avec la citoyenneté israélienne, généralement appelés les « Palestiniens de 48 » par les Palestiniens ou « Arabes israéliens » par les Israéliens) vivent ensemble et développent un environnement biculturel avec un apprentissage des deux langues (l'arabe et l'hébreux) et la cohabitation harmonieuse de deux religions (l'islam et le judaïsme)⁷¹.

Ces initiatives, qu'elles soient construites comme appartenant à un répertoire d'actions « violentes » ou « non-violentes », ne sont pas discriminées dans les bases de données telles que MAROB. D'autres bases, tel que NAVCO (Nonviolent and Violent Campaigns and

⁶⁸ Sur les manifestations à Bil'in voir le film *Cinq caméras brisées* réalisé par Ehmud Burnat et Guy Davidi (2011).

⁶⁹ Sur la participation des Israéliens à des actions menées par des Palestiniens, voir Karine Lamarche (2013). *Militer contre son camp ? Des Israéliens engagés aux côtés des Palestiniens*, PUF : Paris.

⁷⁰ Extrait d'entretien tiré du journal *Le Monde* : http://www.lemonde.fr/sports-de-glisse/article/2015/10/21/a-angle-palestiniens-et-israeliens-surfent-sur-la-meme-vague_4793987_1616666.html

⁷¹ Mevel, E. (2011). Neve Shalom ou Wahat As-Salam : Dos pueblos en un oasis de paz (Neve Shalom ou Wahat As-Salam: Deux communautés dans un oasis de paix) *Pensamientos libres*, 8, 34-36.

Outcomes), s'intéressent à ce type d'actions, toutefois leur degré de précision reste extrêmement faible. NAVCO répertorie les initiatives de résistance civile dans le monde entre 1990 et 2011 et sa visée mondiale lui fait perdre en finesse, puisqu'elle ne discrimine que les manifestations bénéficiant d'un seuil très élevé de visibilité. La volonté de prendre en compte de telles initiatives nécessite donc de s'engager activement dans un travail de terrain auprès des acteurs concernés et de côtoyer les univers militants, afin d'avoir accès à des formes de relations moins visibles mais pas nécessairement moins influentes. Un travail de terrain prolongé et minutieux permet donc de saisir toute l'importance des petits gestes et actions du quotidien, qui pourraient sembler *a priori* anodins, et qui ont pourtant une signification importante quant à l'engagement des sujets qui s'investissent dans leur réalisation (cf. Chapitre VI). Par ailleurs, la modernité favorise largement ce type d'initiatives dont le caractère fragmenté et ciblé ne met pas à mal la réalisation de desseins personnels. Dans ce contexte, il semble important de ne pas limiter les termes de « mouvement » ou de « mobilisation » à de grandes expressions collectives mais de comprendre que de petites actions peuvent être le reflet de l'engagement des sujets pour une cause. Si selon Boltanski et Chiapello (1999), le nouvel esprit du capitalisme empêche la critique de prendre une forme totalisante, il est fort probable que des actions aussi banales en apparence soient elles que l'achat d'un melon deviennent des actes politiques (Lianos, 2011 : 13).

Nous proposons donc au cours du chapitre suivant d'envisager la façon dont se coordonnent les actions menées par la diaspora. Comme nous le verrons, une quête de légitimité anime les rapports entre organisations politiques en diaspora qui établissent des rapports concurrentiels entre elles. Toutefois, ce cadre d'interprétation est loin d'être pertinent quand on s'intéresse aux initiatives menées par des acteurs non affiliés à des entités politiques. Par ailleurs, l'affaiblissement des partis politiques traditionnels invite à tourner le regard vers ces formes d'investissement politique qui, si elles ne sont pas nouvelles, sont pour le moins subjectivées. Ainsi, nous allons désormais nous intéresser à la gestion de la pluralité en diaspora. Nous regarderons dans un premier temps comment cette pluralité s'exprime au travers des organisations diasporiques qui s'inscrivent dans les canaux normatifs de la politique traditionnelle. Puis, nous focaliserons l'attention sur des engagements désaffiliés de toutes structures politiques.

CHAPITRE V. Pluralité pacifique et pluralité conflictuelle dans la diaspora

Introduction

Au cours de notre travail de terrain, nous avons identifié une variété de positionnements vis-à-vis du conflit dans le pays d'origine. Comme nous l'avons souligné, cette diversité résulte aussi bien des trajectoires individuelles et collectives que des expériences singulières vécues et perçues par les individus dans la société d'accueil. La diversité des engagements à distance invite donc à s'interroger sur l'acceptabilité de la pluralité au sein de la diaspora palestinienne en France. Pour cela, il convient de distinguer en amont ce qui relève de la relation conflictuelle, de ce qui appartient à la relation pacifique. En dépit de son apparente simplicité, la distinction est complexe et invite à se positionner vis-à-vis de la littérature sur la paix et les conflits. Comme nous l'avons souligné précédemment, les efforts pour définir la paix et offrir au concept une portée analytique sont encore à leurs balbutiements. Cependant, il convient de noter que certaines conceptions du conflit sont également problématiques. En effet, l'indique Lianos (2011 : 3) :

« [w]e often take conflict to be a “breakdown” of existing social order, an anomaly in an otherwise peaceful world. This is of course a misconception, for any persistent social form should not be explained away as a disruption of other social forms. Conflict is a regular social process and should be seen as such. » (Lianos, 2011 : 3).

Selon Black (2011), le conflit englobe un spectre de relations si vaste que le désaccord et l'évitement en sont déjà son expression. Si nous acceptons une telle définition du conflit, il est peu probable que des cas de pluralité pacifique soient observables au sein de la diaspora palestinienne en France. En effet, on peut s'attendre à ce qu'un certain degré de désaccord, latent ou manifeste, soit sous-jacent à toute forme de pluralité. Il semble donc nécessaire d'adopter une conception plus limitée et opérante du conflit. On peut, en ce sens, retenir la définition proposée par Lianos (2011 : 4) selon laquelle *« conflict could be defined as a line of division that cannot be crossed without betraying one's belonging. This is precisely a crucial point in conflict dynamics. The capacity to polarise reality into two, or more, incompatible*

universes is not a given condition. » L'avantage d'une telle définition est qu'elle permet d'observer dans le discours et dans l'action la présence d'univers inconciliables. À partir de cette perspective, il semble possible d'identifier si des postures – telles que celles du compromis et de l'intransigeance – ou des rationalités – comme la poursuite d'intérêts individuels ou le dévouement au collectif – sont des cadres de désaccords suffisamment opérants pour polariser la diaspora au sein de systèmes antagonistes. À ce titre, il convient de souligner que le conflit a une probabilité extrêmement mince de s'exprimer, en France, sur une échelle de haute intensité ou par le recours à la violence directe⁷². Il est donc important de considérer les expressions du conflit entre les différents acteurs de la diaspora à un niveau plus fin, notamment au travers de comportements et de discours tels que la délégitimation, la menace ou l'intimidation. L'acte même de délégitimer ou de discréditer la position de l'adversaire montre bien l'infranchissabilité entre des univers. On peut donc s'attendre à ce que les conflits internes s'expriment principalement dans les discours au travers de la dénonciation ou de la délégitimation. Les travaux de Dufoix ont permis de mettre en exergue un antagonisme qui pouvait traverser la politique d'exil. Cet antagonisme oppose ceux qui se positionnent en continuité et ceux qui se positionnent dans la rupture vis-à-vis du régime en place dans le pays d'origine. Ainsi Dufoix (2003 : 79) souligne que la :

« scission entre ceux qui sont « pro- » ou « anti-régime » a pour conséquence la coexistence, tout près les uns des autres, de ceux qui représentent le « pays officiel » et de ceux qui revendiquent la représentation du « vrai pays », de l'« autre pays » ou du « pays libre ». Cette politisation, qui intervient par une prise de position sur la légitimité, tend à envahir tout l'espace communautaire et à imposer à tous le choix d'un camp. » (Dufoix, 2003 : 79).

La nécessité de choisir son camp indique l'incompatibilité des prises de positions vis-à-vis du conflit et du régime en place dans le pays d'origine. Par ailleurs, envisager les différents positionnements diasporiques comme des camps distincts conduit à placer la trahison comme une dimension structurante des relations sociales en exil. En effet, c'est bien parce qu'il y a des frontières infranchissables et des postures inconciliables que les Palestiniens se perçoivent comme appartenant à des camps adverses et qualifient ceux appartenant à l'autre camp de traître ou de vendu. Les tensions entre les représentants du « pays officiel » et les défenseurs du « vrai

⁷² On peut noter l'assassinat de certains activistes kurdes ou palestiniens à Paris au cours des dernières décennies.

pays » soulignent la capacité du conflit à polariser les relations. Ainsi, la dimension de la trahison est essentielle sur notre terrain et comme le souligne Schehr (2007 : 318-319).

« Le type d'interaction qui se joue entre le « Nous » et le « Eux » ainsi que le cadre normatif dans lequel celle-ci s'inscrit sont donc des facteurs non négligeables dès que l'on évoque la trahison. Ils conditionnent à la fois la sensibilité du groupe aux transgressions (leur évaluation comme menaces) et le type de réaction sociale engendré par celles-ci (on pourra selon le contexte, relativiser ou punir plus ou moins sévèrement la trahison). Les actes susceptibles d'être qualifiés de trahison – s'ils se rapportent toujours in fine à une rupture de la confiance et de la loyauté – peuvent dès lors connaître une inflation considérable. Les situations conflictuelles sont un exemple intéressant et particulièrement révélateur de cette sensibilité au contexte. Rappelons que tout conflit implique une polarisation de l'interaction, radicalisant l'antagonisme « Nous » / « Eux » en une relation de type « ami » / « ennemi ». »

D'un point de vue méthodologique, considérer les rapports conflictuels à partir de leur capacité à polariser les relations au sein de la diaspora a permis de se laisser guider par le discours des enquêtés en tentant de ne pas y projeter des attentes ou des représentations. La question n'était pas de savoir de façon directe si la personne avait une posture critique à l'égard de ses pairs mais de la laisser s'exprimer librement sur les rapports qu'elle entretenait avec eux sans imposer une problématique ou forcer la discussion vers des questions qui tendraient à valider par la contrainte certaines pistes d'analyse⁷³.

Par ailleurs, comme nous l'avons souligné précédemment, les rapports pacifiques ne peuvent se réduire à une définition négative qui considère la paix comme l'absence de conflit. En effet, il est difficilement acceptable de limiter les rapports pacifiques à l'absence de clivages manifestes entre les segments de la diaspora. Les rapports pacifiques doivent induire des comportements de bienveillance, de coopération, d'alliance, de soutien, d'accord ou d'entraide et se traduire, de manière explicite ou tacite, dans le comportement ou le discours des acteurs. Ils peuvent également se manifester dans la coexistence acceptée de différentes positions au sein du même espace social comme autant d'opportunités ou de possibilités vers des avenir possibles.

⁷³ Cette validation contraignante aurait pu avoir lieu si nous avions directement posé des questions du type : « Que pensez-vous de ceux qui adoptent telle posture ? » ou « Que pensez-vous de ceux qui ne se mobilisent pas ? ».

Nous tenterons donc, au cours de ce chapitre, d'envisager les conditions qui favorisent l'expression de la pluralité sous une forme pacifique ou conflictuelle. Deux questions sous-tendent donc ce chapitre : (1) *Quels sont les univers incompatibles et les frontières infranchissables à l'intérieur du spectre des postures possibles ?* (2) *Quelles conditions conduisent à une expression pacifique ou conflictuelle de la pluralité ?* Il s'agit de savoir s'il est possible de basculer d'une posture à une autre ou s'il existe des lignes de démarcation infranchissables entre certains positionnements à l'égard du conflit dans le pays d'origine. Est-il possible, par exemple, de passer d'une posture de compromis à une posture d'intransigeance, ou d'une posture militante à une posture désengagée, sans être perçu comme un traître lors de ce basculement ? Quelles sont les marges d'oscillation (im)possibles et les déplacements (in)acceptables dans l'engagement des Palestiniens en France vis-à-vis du conflit dans leur pays d'origine ?

Il convient de noter que les possibilités d'adopter différentes postures et d'en changer en fonction des contextes et des situations renvoient directement à la question de la confiance, de la loyauté et de la trahison. Ainsi comme l'a souligné Schehr (2007 : 315-317) :

« confiance et loyauté doivent se comprendre non comme des propriétés de la relation mais comme des processus : non seulement ils conditionnent et l'émergence et la conservation du « Nous » (il faut bien faire confiance pour s'engager dans une relation, et, sans un minimum de loyauté, la relation ne « tient » pas), mais sont aussi des normes prescrites par le « Nous ». Ainsi, sincérité, dévouement, fidélité, confiance... ne sont pas seulement attendus, voire « exigés » mutuellement par les membres de l'ensemble : ils sont également vécus, c'est-à-dire alimentés et renforcés par des pratiques et une histoire commune. La norme quant à la pratique du lien est donc sans cesse expérimentée, retravaillée et donc réaffirmée par les acteurs qui en sont partie prenante. [...] Révéler un secret, quitter un groupe, se convertir... ne sont donc pas seulement des actes que l'on peut assimiler à des ruptures « en soi » : ce sont donc aussi des violations de la confiance et de la loyauté escomptées dans toutes les relations ou liens qui constituent le « Nous ». Autrement dit, ce sont également des atteintes aux attentes mutuelles, des dommages aux exigences de réciprocités propres à tout « Nous ». »

Les variations dans les positionnements idéologiques pourraient être déclinées à l'infini. Chaque acteur a une posture qui lui est propre et celle-ci est amenée à varier en fonction de sa trajectoire biographique, de sa carrière militante et du contexte politique, à la fois celui dans le

pays d'origine et celui dans le pays d'accueil. S'il est possible de tracer les contours de postures idéaltypiques, telles que celles du compromis, de l'intransigeance et de l'incertitude, ces positionnements se situent dans un continuum vis-à-vis duquel l'individu se positionne et dans lequel l'individu est enclin à revoir son positionnement. Par ailleurs, il n'est pas donné que ce soit dans les plus grands écarts que les cadres de désaccords soient les plus susceptibles de conduire au conflit. Le compromis et l'intransigeance peuvent sans doute cohabiter dans un même espace social sans créer de discordes du fait de leur distance idéologique. A l'opposé, il est possible que la critique et le désaccord soient plus prononcés entre des individus qui adoptent des postures relativement proches. La proximité idéologique pourrait alors rendre la différence moins acceptable.

En considérant les données recueillies sur le terrain, on observe que l'espace le plus conflictuel est incarné par la sphère politique. Comme nous le verrons dans une première partie, dans cette sphère, les rapports conflictuels prennent la forme de jeux de concurrence à travers la création de structures et de contre-structures. Le conflit se cristallise principalement sur la question de la légitimité à représenter la communauté. C'est donc le maintien ou l'accession à une certaine légitimité – et au pouvoir conféré par celle-ci – qui est au cœur des tensions entre les entités politiques. On comprend alors l'utilité des recherches en sciences politiques précédemment évoquées (cf. Chapitre IV) pour envisager les dissensions qui apparaissent entre les différentes organisations politiques de la diaspora.

En dehors de la sphère politique, la pluralité s'exprime principalement dans des modalités pacifiques et de multiples positions peuvent coexister harmonieusement au sein d'un même espace social. Ainsi nous proposerons deux hypothèses permettant d'envisager les raisons qui rendent la pluralité acceptable au sein d'une communauté. La première hypothèse concerne l'orientation de la critique. Si la critique peut varier en intensité, être plus ou moins ciblée ou totalisante, elle est toujours orientée vers une recherche de justice. Cette orientation commune peut constituer une condition favorable à l'émergence d'une pluralité pacifique. La seconde hypothèse concerne la spécificité et le parcellement des initiatives qui rend possible la coexistence de multiples initiatives dans le même espace social sans que celles-ci convergent. En ce sens, la pluralité des activités diasporiques peut être considérée comme une adaptation du mouvement à des environnements sociaux spécifiques.

I. La pluralité dans la sphère politique : concurrence et conflit

Comme nous l'avons déjà souligné (Chapitre I), les structures de l'Autorité palestinienne en diaspora se sont considérablement affaiblies depuis les Accords d'Oslo. À la suite des dits « Accords », l'Autorité palestinienne a rapatrié de nombreux cadres politiques et a recentré sa politique sur les Territoires. La question des réfugiés et de la diaspora est dès lors devenue une question à la marge de l'agenda politique de l'Autorité palestinienne. Bien qu'elle continue à jouer un rôle diplomatique à l'étranger au travers de structures telles que les Délégations de la Palestine, l'Autorité peine désormais à fédérer la diaspora. Les représentants de l'Autorité en France sont conscients de leurs difficultés à fédérer les Palestiniens en France et tentent d'ouvrir le dialogue avec les associations de Palestiniens en France. Ces tentatives se heurtent bien souvent à des refus. Ainsi, comme le souligne le président d'une association de Palestiniens en France : « À l'ambassade, ils ont voulu entrer en contact avec nous, mais moi je veux pas en fait. » Les cadres politiques soulignent ces difficultés lors des entretiens : « Il y a des structures associatives dirigées par les Palestiniens mais qui n'ont pas d'intérêt collectif. Aujourd'hui, on n'a pas réussi à fonder un système institutionnel. Certaines associations tentent de jouer le rôle de représentant exclusif des Palestiniens de France. »

Il convient de noter que l'Autorité n'est pas le seul organe politique à s'instituer comme le représentant du peuple palestinien. Depuis 2006, les scissions territoriales en Palestine se superposent à une scission politique entre l'Autorité qui exerce un contrôle sur la Cisjordanie et le Hamas qui gouverne la Bande de Gaza. Du fait de son inscription sur la liste des organisations terroristes le Hamas ne possède pas de structure visible en France. Toutefois, certaines associations affirment leur soutien vis-à-vis de ce parti. Malgré la répression à son égard, le Hamas réalise des campagnes de sensibilisation et d'appel au don et bénéficie de revenus au travers de campagnes caritatives⁷⁴. Lors d'un entretien, un cadre de l'OLP dénonce les campagnes caritatives menées par ce qu'il qualifie de « réseau islamique » :

« Il est important de réfléchir à un certain réseau islamique qui essaie d'instrumentaliser la cause palestinienne et qui est impliqué dans un travail nuisible à cette cause. Ce réseau récolte de l'argent pour créer la lutte fratricide. Il utilise la Palestine pour retourner les

⁷⁴ Sur ce sujet voir Clément, P. A. (2009). Note de recherche sur le Hamas. (Article en ligne).

armes contre leurs frères [...]. Il crée des contre-structures. Comme il ne peut pas le faire ouvertement, il constitue des associations de soutien notamment du soutien à Gaza. »

Ainsi, les associations affiliées à des mouvances politiques établissent entre elles des rapports concurrentiels qui prennent notamment la forme de structures et de contre-structures au travers desquelles, la diaspora apparaît comme un enjeu central. Ces rapports compétitifs qui traversent une partie du tissu diasporique sont évoqués à plusieurs reprises lors de l'entretien réalisé avec un des cadres de l'OLP en France :

« En tant que président de l'association (NOM), j'ai créé un comité spécifique pour le droit au retour en 2000. Beaucoup ont choisi de faire la même chose avec d'autres organisations ailleurs en Europe, par exemple le « Right of Return Centre » qui est un grand centre financé par les Frères Musulmans. Nous les avons toujours invités à se joindre à la coalition et ils ont toujours refusé car ils souhaitaient avoir la mainmise sur ce slogan. Ils ont réussi à s'implanter en Allemagne et à Londres. Il y a donc un jeu de concurrence. Pourquoi n'est-on pas capable de travailler ensemble ? Pourquoi nous faisons-nous concurrence ? Après on a compris... Parce qu'ils avaient un agenda politique et qu'ils ont tout fait pour faire avorter les efforts des autres, dont mon association. Eux, ils maintiennent leur dynamisme parce que derrière ils ont d'importants financements. Les autres s'affaiblissent et s'effondrent. »

Le soutien de la diaspora représente un enjeu crucial pour les entités politiques qui sont en quête de légitimité. Par ailleurs, un soutien financier est recherché aussi bien auprès des membres de la diaspora que dans un environnement de soutien à la cause palestinienne. Les dons sont ainsi collectés auprès d'un public élargi au travers de campagnes caritatives. Selon le cadre de l'OLP cité précédemment, le fait qu'une partie du tissu associatif centre ses actions sur Gaza (cf. affiches, ci-dessous), et non sur la Palestine dans son ensemble, signale l'instrumentalisation de la cause palestinienne par ce qu'il qualifie de « réseau islamique ». Par ailleurs, pour Ismaël Hassouneh, secrétaire national en charge de la solidarité internationale, c'est justement cette confusion entre Gaza et la cause islamique qui affaiblit la générosité des donateurs. En effet, celui-ci déclare que *« La situation à Gaza n'est pas claire pour beaucoup de nos donateurs, malgré la forte médiatisation. Ne comprenant pas qui fait quoi dans ce*

conflit, ils hésitent à s'engager. Surtout, ils ne veulent pas prendre le risque de servir la cause islamiste »⁷⁵.

Si le conflit entre les entités politiques s'exprime principalement par la mise en place d'initiatives concurrentes dans le pays d'installation, il se manifeste également dans un travail de dénonciation du réseau adverse et, par extension, d'auto-légitimation de sa propre position. Le réseau de solidarité n'échappe pas à ces tensions puisque leurs actions représentent des enjeux qui attisent les tensions entre les élites politiques. Ainsi, les cadres politiques veillent aux rapports entretenus par les associations vis-à-vis des différents partis. Si de nombreuses associations conservent une posture neutre à l'égard des partis politiques palestiniens, d'autres se positionnent de manière plus ou moins implicite. Ce positionnement n'est pas nécessairement exprimé directement mais peut apparaître dans la façon d'organiser un voyage en Palestine. Ainsi, l'association Europalestine qui a réalisé un convoi humanitaire afin de distribuer des médicaments dans la Bande de Gaza, a profité de ce déplacement pour rencontrer certains cadres dirigeants du Hamas dans l'enclave territoriale. Bien que l'association ne revendique aucune affiliation avec une mouvance politique palestinienne, le fait que les bénévoles soient accueillis par des représentants politiques du Hamas lors de leur voyage a suscité l'indignation de représentants de l'OLP de la diaspora. Ces derniers dénoncent notamment la tentative de récupération d'initiatives humanitaires par le réseau concurrent.

⁷⁵ Propos recueillis dans : <http://www.la-croix.com/Solidarite/Actualite/Les-appels-aux-dons-pour-Gaza-ont-peu-mobilise-en-France-2014-08-20-1194187>

25. Affiches solidarité Gaza



Comme l'indiquent les extraits d'entretiens ci-dessous, la question de la légitimité à représenter et à s'exprimer au nom de la Palestine, est un point central dans le discours des acteurs politiques de la diaspora. Il s'agit alors de discréditer la position de son adversaire : Pour M. B (50 ans, Cisjordanie, cadre de l'OLP), la Palestine est récupérée par un réseau islamique qui attise les luttes fratricides :

« À mon avis, la coordination entre toutes ces initiatives doit se faire sous la direction de l'OLP. Constat final : Rien ne peut marcher sans qu'il y ait d'accord sur ce principe. (...) Il est important de réfléchir à un certain réseau islamique qui essaie d'instrumentaliser la cause palestinienne et qui est impliqué dans un travail nuisible à cette cause. Ce réseau récolte de l'argent pour créer la lutte fratricide. Ils utilisent le malheur des Palestiniens de Gaza pour ramasser de l'argent et renforcer les rivalités fratricides. Le plus grand terrain de ce réseau à caractère islamique c'est ici, en France. Les arabes sont tous derrière la Palestine. Malgré leurs divisions tous sont d'accord sur la Palestine. Donc il y a tout un travail de récupération. La Palestine ne peut pas être un fonds de commerce. La Palestine ne doit pas devenir une cause financière ou autrement dit une cause exploitée ou récupérée pour financer tel ou tel réseau. ».

Pour Mme D (33 ans, France, recherche d'emploi) le Hamas constitue le seul représentant démocratique du peuple palestinien. Les discours soutiennent alors la légitimité à s'ériger comme unique représentant du peuple palestinien :

« Le problème, il pourra se régler quand il y aura une vraie reconnaissance de l'ensemble des entités politiques palestiniennes. Parce que là, il faut être honnête, le Hamas, et c'est quand même le seul parti politique qui a été élu démocratiquement dans les pays arabes. Dans tous les pays arabes, c'est le seul, le Hamas c'est le seul parti politique qui a été élu démocratiquement et on ne le reconnaît pas ! Alors que pour en revenir à l'Égypte Abdel Fatah al Sisi qui a pris le pouvoir par un putsch, il a été reconnu par l'ensemble des classes politiques françaises, enfin, je veux dire internationales. (...) Et le Hamas qui a été le seul parti élu démocratiquement par le peuple, on le reconnaît pas. On met à la place le pantin de Mahmoud Abbas qui ne représente que lui-même, parce qu'il n'a pas été élu, il n'est plus élu depuis très longtemps. Mais il va un peu dans le sens des Israéliens donc on le garde, tu vois c'est ça le vrai problème ! »

Le discours des cadres politiques est teinté par un travail de dénonciation du camp adverse. Les acteurs politiques sont profondément divisés, notamment en raison de conflits idéologiques,

et ils entretiennent des rapports de compétition et de concurrence. Ces acteurs ont la même prétention, celle de vouloir se construire comme le représentant légitime des Palestiniens. Alors que le Hamas s'appuie sur sa victoire aux élections de 2006 pour affirmer sa légitimité à représenter le peuple palestinien, l'OLP dénonce l'islamisation de la cause palestinienne par son concurrent. Le contexte dans lequel évoluent ces responsables politiques est profondément impacté par la politique menée par la France à l'égard de ces partis. Ainsi l'OLP est instituée par les diplomates français comme un interlocuteur privilégié, tandis que le Hamas est relayé au statut d'organisation terroriste et doit, à ce titre, opter pour des stratégies de dissimulation sur le territoire français.

On peut voir au sein de la diaspora palestinienne en France une opposition franche entre ceux qui soutiennent l'Autorité palestinienne et ceux qui s'inscrivent en rupture vis-à-vis de cette institution qui gouverne les Territoires palestiniens. En ce sens, il convient de rappeler que

« les descriptions en terme de « diaspora » oublient la dimension politique des discours et des pratiques ou confondent dans un seul et même cadre ceux qui se prononcent en faveur du régime en place dans le pays d'origine, ceux qui se prononcent contre et ceux qui ne se prononcent pas. Dans un cas comme dans l'autre, on n'intègre pas dans l'analyse le rapport très fort qui unit dans l'absence de toute (ré)conciliation ceux qui se reconnaissent dans la « colonie » et ceux qui se revendiquent de l'exopolie. Il serait faux de penser que leur existence en tant qu'ennemis l'un de l'autre les porte à l'ignorance mutuelle : ils s'observent et se répondent en se rendant coup pour coup, au niveau le plus élevé (régime contre gouvernement-en-exil ou organisation représentative mondiale) comme au plus local, entre associations ou organismes fonctionnant dans le même pays ou dans la même ville. » (Dufoix, 2004 : 15).

Si le rapport conflictuel s'exprime entre les acteurs politiques en diaspora, on observe au sein de notre population une tendance générale à la dépolitisation – au sens de la mise à distance vis-à-vis des partis traditionnels palestiniens. Loin d'être spécifique à la diaspora palestinienne en France, cette tendance s'observe dans d'autres lieux et contextes dans lesquels est implantée la diaspora (Al Hussein et Signoles, 2011). Ce fait rappelle l'importance de considérer l'existence d'un espace politique spécifique à l'étranger, ce que Dufoix (2002) a qualifié d'*exopolie*. Ainsi, nombre de nos enquêtés construisent un engagement politique qui s'émancipe de toutes allégeances politiques, et ces derniers se montrent généralement critiques à l'égard des différents partis :

M. J (30 ans, Guinée, recherche d'emploi) : « *Il y a un sujet que j'ai refusé qu'on discute c'est la politique. On est là pour se faire des liens, on est loin de notre famille, on est dans un pays étranger. Certains d'entre nous ont pris la nationalité, la majorité n'a pas pris la nationalité. C'est des gens qui se ressentent toujours à l'étranger, donc c'est important qu'on soit intelligent et d'essayer de créer un climat amical, d'entente, que ça reste de la culture. Donc on ne parle pas de politique.* »

M. C (24 ans, Gaza, enseignant) : « *Il faudrait qu'on arrive à se retrouver entre Palestiniens. Si on se retrouve entre nous pour parler du Fatah et du Hamas c'est pas intéressant. [...] On est arrivé à un moment, en Palestine, à avoir de la division entre les Palestiniens à cause des partis politiques et moi, j'aimerais bien qu'on arrête un petit peu les partis politiques et qu'on travaille tous pour la Palestine, la même Palestine qu'on aime. Je trouve que les partis politiques, il y a des intérêts et je veux pas défendre un seul parti. Je veux être ouvert, que mon esprit il soit ouvert à tous les partis. Je veux pas défendre tel parti, je veux défendre mon pays.* »

Finalement, dans le cas des Palestiniens en France, il apparaît clairement que les enquêtés et les structures qu'ils produisent ne partagent pas le même référent-origine. Alors que certains sont dans un principe de continuité avec l'Autorité palestinienne ou le Hamas, d'autres se situent en rupture vis-à-vis de ces régimes et participent à ce que Dufoix avait qualifié d'*exopolitie*.

« *La formation de cet espace-temps politique à la fois national et transétatique ne va pas sans conflits. (...) Les frontières de l'espace politique à l'étranger sont non seulement mouvantes, elles ne sont pas identiques pour tous les groupes car l'inter-reconnaissance est au principe de l'appartenance. Cette société fondée politiquement par les exilés est en définitive caractérisée par la délicate gestion des décalages, non seulement entre l'« ici » de la lutte et de la nation par rapport au « là-bas » du territoire et du régime, mais aussi, dans un même pays d'accueil, entre ces deux « ici » que sont la colonie et l'exopolitie, chacun étant l'autre, le traître, le « là-bas » de son ennemi, voire avec l'« ici » qu'est cet autre groupe émigré à qui est dénié la légitimité exopolitique au nom d'une compromission passée, réelle ou non, avec le régime.» (Dufoix, 2001 : 3).*

Cependant, les conflits qui agitent la sphère politique traditionnelle ne semblent pas transposables aux autres environnements militants dans lesquels évoluent les Palestiniens de la diaspora. En ce sens, les relations de pouvoir constituent une dimension particulièrement

structurante pour appréhender les conflits qui les animent. À l'inverse, les militants de la diaspora qui insèrent leurs engagements à la marge des structures politiques traditionnelles semblent coordonner leurs activités au sein d'une pluralité pacifique. Ainsi, nous nous intéresserons désormais aux conditions qui favorisent l'acceptation de la pluralité.

« Les gens qui se regroupaient semaine après semaine près de la frontière ne semblaient plus écouter leur soi-disant chef. Les manifestants, souvent jeunes, sont revenus au principe de base de la question palestinienne : une lutte entre la justice et l'injustice, entre le bien et le mal. Ils ne se souciaient pas qu'Abbas ait rejeté leur mouvement, ni que le Hamas essaie d'en tirer profit. Ils ont marché chaque semaine de leur propre initiative. Tous les vendredis pendant huit semaines, puis le lundi et le mardi, des familles entières se sont rendues à la frontière et ont organisé des pique-niques comme s'il s'agissait de vacances, alors même qu'elles protestaient contre le siège d'Israël qui dure depuis une décennie. »⁷⁶

Asmaa Al Ghoul (2018)

⁷⁶ <https://orientxxi.info/magazine/ce-que-revele-la-marche-du-retour-de-gaza,2474>

II. Les conditions de la pluralité pacifique

Les espaces sociaux se constituent généralement autour d'une tendance centripète qui cherche à détruire la diversité par la conformité. Ce phénomène est renforcé dans le cas des enclaves sociales et des communautés sous pression. Ainsi, du fait de sa situation historique et contemporaine, la diaspora palestinienne représente une communauté dans laquelle on peut s'attendre à un haut degré de conformité tant sur le plan des idées que sur celui des actions. Le contrôle social ainsi que les mécanismes de régulation propres aux conflits, tels que la méfiance et la trahison, devraient ainsi réduire les possibilités d'expression d'une pluralité au sein de la communauté. Au cours du travail de terrain, nous avons observé une conformité idéologique dans les discours de nos enquêtés. Celle-ci se traduit dans la volonté d'aboutir à une situation de « justice » et de « liberté » pour la Palestine. Toutefois, cette terminologie commune à l'ensemble des discours dissimule une diversité idéologique. En effet, les termes de « liberté » et de « justice » ne sont pas dotés des mêmes significations en fonction du positionnement diasporique. Outre la diversité que peut recouvrir un langage commun et partagé, on note également une différenciation dans les méthodes proposées pour atteindre les objectifs de « justice » et de « liberté » : négociations, boycott, résistance armée, etc. Il faut souligner que la dimension « plurielle » de la diaspora ne résulte pas d'une diversité sociale naturelle. La pluralité est produite, en partie, par une plus grande diversité des diasporas dans la société des individus. Les membres de la diaspora sont à la fois dans une enclave identitaire collective et dans la condition individuelle postindustrielle. Ainsi, la modernité a offert aux individus des moyens de recréer la diversité à un niveau plus maîtrisé par eux-mêmes. Les exilés bénéficient de ce fait de voies de pensée, d'action et d'inertie qui échappent à la communauté.

La pluralité des méthodes et des discours n'aboutit pas nécessairement au conflit entre les différents acteurs de la diaspora. À la marge des institutions politiques de la diaspora, la pluralité semble s'exprimer de façon pacifique. Les discours qui mettent en relief une pluralité acceptée se retrouvent fréquemment dans les entretiens réalisés avec des membres de la diaspora :

M. C (24 ans, Gaza, enseignant) : « *On est tous solidaires. Quand il y a la guerre, on ne pense pas qui est du Fatah, qui est du Hamas, qui est du Jihad. On est tous des Palestiniens, les bombes israéliennes ne font pas la différence entre les partis palestiniens. (...) On est tous des Palestiniens, tous on travaille pour la Palestine quelle*

que soit la méthode. Et c'est bien qu'on ne soit pas d'accord parce que ça fait de la richesse le désaccord. »

M. J (30 ans, Guinée, recherche d'emploi) : « *Les Palestiniens à l'étranger sont beaucoup plus unifiés que les Palestiniens de l'intérieur. Parce qu'il faut savoir un truc, diviser pour mieux régner, c'est la bonne vieille méthode... Moi, en tout cas, pour le grand nombre de Palestiniens que je connais, on ne parle jamais politique. Dans un sens politiquement parlant, le Hamas, le Fatah, et tout ça, et tout ça. Moi j'y connais rien. J'y comprends rien. Dieu merci, ça m'intéresse pas. Non, parce que ça ne doit pas exister. »*

M. C3 (26 ans, France, étudiant) : « *Nous voulons développer un discours commun pour mettre en œuvre une stratégie unifiée pour soutenir la résistance. Et entre Palestiniens, on se respecte même si on a des points de vue qui divergent. »*

Un certain nombre d'hypothèses théoriques peuvent être avancées pour expliquer l'acceptabilité d'une pluralité pacifique au sein de la diaspora. Ces hypothèses ne sont ni exclusives, ni exhaustives et elles expliquent chacune, pour une part, ce phénomène.

La *première hypothèse*, concerne le socle sur lequel se structurent les revendications de la diaspora. Si celles-ci sont disparates, elles sont toutes formulées autour d'un noyau commun : la recherche de justice, la libération et le retour. Ainsi, bien que l'étendue de la critique varie – elle est plus ou moins ciblée ou totalisante selon que l'on se trouve dans une posture de compromis ou de l'intransigeance – elle est toujours orientée vers ce lieu partagé. Le consensus autour de cette orientation semble constituer une condition favorisant l'acceptabilité de la diversité.

La *seconde hypothèse* concerne la spécialisation et la parcellisation des initiatives diasporiques. On peut observer la coexistence d'un large éventail d'activités proposées par les membres de la diaspora qui ne sont ni concurrentielles, ni antagonistes. Du fait du caractère ciblé et parcellaire de ces initiatives, les acteurs peuvent s'engager dans différentes activités dans la mesure où (1) elles ne remettent pas en cause leur positionnement idéologique, (2) elles ne portent pas atteinte à leur projet individuel. Les Palestiniens en France peuvent ainsi s'orienter dans une large gamme de comportements possibles vis-à-vis de leur pays d'origine. Cette forme que prend l'engagement répond aux exigences de la *cité par projet* décrite par Boltanski et Chiapello (1999). Si l'adaptabilité est devenue une dimension essentielle du

« nouvel esprit du capitalisme », on peut arguer que la coexistence au sein de la diaspora palestinienne d'une diversité de projets peut traduire la capacité du mouvement à s'adapter à différents environnements sociaux mais aussi à trouver des voix de pensée et d'action permettant à chacun de trouver une harmonie entre l'engagement militant et la poursuite de projets individuels.

Sur la forme de la critique

Bien que la gamme des postures et des discours soit étendue à l'intérieur de la diaspora, les dispositifs de justification sont invariablement orientés vers la recherche de la justice. Cette orientation constitue une forme de coordination entre les différents acteurs et offre un cadre favorable à l'expression d'une pluralité pacifique. Le fait que la critique soit suffisamment large (dénonciation de l'injustice) permet d'intégrer en son sein une large palette de discours et de postures possibles. Cette orientation commune se retrouve également au sein des entités politiques qui pourtant établissent entre elles des rapports conflictuels. Cependant, à la différence des entités politiques, les Palestiniens qui se tiennent à distance des organisations politiques ne sont pas investis dans une recherche de pouvoir ou de légitimité au travers des activités orientées vers le pays d'origine. En ce sens, les initiatives déployées par les membres de la diaspora en dehors des sphères politiques ne s'excluent pas mutuellement par des rapports de concurrence et de compétition. Bien que l'engagement puisse apporter un certain nombre de rétributions, il convient de souligner que le militantisme ne peut se comprendre exclusivement en terme d'intérêts et il ne faudrait pas sous-estimer les enjeux éthiques et moraux qui animent les engagés. Ainsi, comme le souligne Boltanski lors d'un entretien réalisé par Blondeau et Sevin (2004 : 3), il convient :

« de prendre au sérieux la question de la référence, dans les discours (et aussi, d'une autre façon, dans les actions) des personnes ordinaires à des exigences morales et particulièrement à des exigences de justice. (...) [S]i ces exigences jouaient seulement le rôle d'un masque pour dissimuler des intérêts, elles auraient dû disparaître, ne serait-ce qu'en fonction d'une sorte de principe d'économie, car il est extrêmement coûteux de faire sans arrêt référence à des exigences morales ou à des exigences de justice, auxquelles on n'accorde aucun crédit tout en faisant croire aux autres et à soi-même qu'on les respecte. »

La critique portée par la posture de l'intransigeance vise l'ensemble du système et une transformation totale de la situation. Par opposition, la critique portée par la posture du compromis peut être rapprochée d'une forme de critique plus conventionnelle visant une série de changements de portée limitée. Les acteurs du pôle de l'intransigeance ont conscience du caractère totalisant et englobant de leur lutte. Ainsi, comme le signale M. C3 (26 ans, France, étudiant) :

« Pour moi, on peut avoir trois degrés de positionnement ici en France. D'abord, il y a le positionnement de principe : celui qui s'inscrit dans le cadre de la justice et du respect du droit international. Ensuite, il y a le positionnement antisioniste qui permet une compréhension des jeux d'intérêts là-bas et leur prolongement ici en France. Et donc dans ce positionnement on s'oppose au sionisme en France aussi. Et le troisième positionnement c'est le soutien explicite à la résistance et là alors il s'agit de comprendre où en est la résistance là-bas et de s'en inspirer pour porter sa voix ici. »

Pour M. C3 (26 ans, France, étudiant), il n'y a pas de tensions entre les différents positionnements puisque la nuance relève de l'intensité de l'engagement. Celui-ci peut être un « positionnement de principe » que nous pouvons rapprocher de la posture du compromis, ou un investissement plus totalisant qui pourrait s'apparenter à la posture de l'intransigeance. Cependant, plus la critique se déploie sous une forme totalisante et plus elle peine à être opérante. La critique souffre de ne pouvoir désigner explicitement des responsables. Ainsi, le sionisme, ennemi flou et ubiqué des personnes appartenant à la posture de l'intransigeance, n'a pas d'incarnation réelle. La désignation de cet ennemi rassemble mais sa conception élargie ne permet pas aux opposants de s'engager dans une lutte effective. La critique s'oriente vers un adversaire diffus et on peut se demander qui incarne réellement cette figure sioniste autour de laquelle se déploient les critiques. Les limites de cet ennemi sont poreuses et extensibles. Le sionisme peut prendre chair dans le gouvernement israélien, dans le processus de colonisation, dans les gouvernements occidentaux, dans les médias, etc. Une multitude d'acteurs, d'institutions, de réseaux peuvent se voir tour à tour accoler l'étiquette « sioniste » et, à ce titre, il est extrêmement difficile de rendre opérante toute forme de critique à l'encontre de cet ennemi. Si les personnes défendant une posture de l'intransigeance s'accordent pour dénoncer le sionisme, il semble difficile de lui faire face étant donné sa dimension abstraite et ubiqué.

À l'inverse, la critique portée par la posture du compromis se dirige contre des ennemis précis et clairement délimités. La définition claire de l'ennemi permet à la critique de prendre

forme dans le déploiement d'actions précises. Ainsi, les Palestiniens défendant une posture de compromis sont généralement investis dans une série de combats de portée limitée. La campagne BDS peut constituer un exemple typique de ces luttes. Cette campagne a ciblé de nombreuses entreprises et a longtemps appelé au désinvestissement de l'entreprise *Orange* en raison de son implantation dans les colonies de Cisjordanie. Après quelques années de boycott, l'entreprise s'est résolue à promettre de se retirer des Territoires Occupés (cf. encadré ci-dessous). La délimitation claire et précise de l'ennemi permet aux critiques de remporter des victoires qui les poussent à continuer dans un engagement visant une série de déplacements limités. Comme le signale un président d'une branche de l'AFPS : « *ça va doucement mais ça avance. On remporte chaque fois des victoires et ça c'est encourageant.* » (M. 5, Président de l'AFPS).

La Campagne BDS France, le 6 janvier 2016

Source : <https://www.bdsfrance.org/fin-de-laccord-orangepartner-communications/?print=print>

« Un article du journal israélien Haaretz publié le 3 janvier révèle que le groupe Orange va mettre fin à son accord avec la société israélienne Partner Communications dès le mois prochain. Ainsi il aura fallu six ans à la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions pour faire plier Orange et convaincre sa direction de couper les liens avec une entreprise complice de la colonisation brutale et des crimes de l'Etat israélien.

En effet, c'est en 2010 qu'une organisation israélo-palestinienne, Who Profits, signale la présence d'Orange dans les colonies israéliennes et la fourniture de services réservés exclusivement aux colons et aux soldats israéliens d'occupation. La Campagne BDS France est alors alertée, et elle interpelle les syndicats de France Télécoms, leur demandant de prendre position contre cette présence en parfaite contradiction avec la charte éthique de l'entreprise. (...) Malgré cela, Orange renouvelle son contrat avec l'entreprise israélienne Partner Communications en mai 2011.

En 2012, l'AFPS, Association France Palestine Solidarité, lance une grande pétition citoyenne pour faire pression sur Orange, et une action commune est organisée entre la Campagne BDS France, l'AFPS, SUD PTT et la CGT lors de l'Assemblée Générale du groupe en juin 2012. La campagne, avec la participation du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDPI), prend alors deux formes : d'une part, des actions citoyennes devant les agences Orange dans toute la France, actions d'information et de collectes de signatures via une pétition par cartes postales adressées à la direction d'Orange; d'autre part, des initiatives directement auprès de la

direction d'Orange, du gouvernement français et du ministère palestinien des télécommunications. A l'occasion du Forum Social Mondial de Tunis en 2013, les cartes postales sont traduites en arabe et la campagne est étendue à la Tunisie, mais aussi à l'Espagne, grâce à la coordination de la campagne BDS en Palestine. La campagne se diffuse sur Facebook et Twitter, mais aussi dans la presse généraliste.

En 2015, le site d'information Electronic Intifada révèle que, lors de l'attaque israélienne meurtrière sur Gaza de l'été 2014, Partner Orange a sponsorisé deux unités de combat et fourni des services gratuits, des générateurs, des chargeurs et des tablettes aux soldats, ternissant encore un peu plus l'image de l'entreprise. La stupeur est de rigueur, et se renforce avec la publication du rapport « Les liaisons dangereuses d'Orange », un réquisitoire rédigé par les associations françaises de protection des droits humains dans le monde dont le CCFD, la FIDH, la LDH, et l'association palestinienne Al-Haq. La campagne est alors étendue au Maroc, mais surtout à l'Egypte, un pays clé dans la stratégie d'Orange qui souhaite y renommer sa filiale Mobinil (30 millions d'abonnés) en « Orange Egypte ». Un communiqué commun est publié entre BDS France et BDS Egypte : c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Stéphane Richard, le président d'Orange, annonce alors son intention de retirer sa marque du marché israélien de téléphonie mobile. La machine est lancée et ses dénégations n'y feront rien : huit mois plus tard, plus aucun téléphone portable en Israël ne mentionnera la marque Orange. Cette défaite est particulièrement cuisante pour Haim Saban, principal investisseur de Partner Communications, qui avait déclaré la guerre à la campagne BDS.

Bien-sûr nous resterons vigilants jusqu'à la rupture définitive de l'accord d'Orange avec Partner Communications, et nous continuerons inlassablement de dénoncer les investissements, même réduits, qu'Orange maintient en Israël. Bien sûr, pour les Palestiniens, la colonisation continue et Partner Communications maintient ses 200 antennes relais et installations téléphoniques illégales, l'occupation israélienne continue à tuer plus d'un Palestinien par jour en moyenne, Gaza vit toujours sous un blocus insupportable et la moitié des Palestiniens du monde sont toujours empêchés de rentrer chez eux. Mais aujourd'hui, il y a deux raisons de se féliciter. D'une part, grâce aux pressions coordonnées de la campagne BDS dans le monde entier, l'entreprise française Orange ne participera plus aux exactions de Partner Communications dans les colonies israéliennes. Et d'autre part, il s'agit d'une nouvelle leçon pour les investisseurs étrangers qui doivent comprendre qu'ils ne peuvent désormais plus impunément tirer profit d'une des dernières situations coloniales dans le monde.

A l'aube d'une nouvelle année, ce retrait d'Orange des colonies ne fait que s'ajouter à une longue série de victoires (Veolia, G4S, mais aussi sur le terrain du boycott culturel et universitaire) qui augurent du succès d'une campagne qui contribuera inévitablement, tôt ou tard, à libérer les Palestiniens de leur condition de servitude sur leur propre terre. »

26. Campagne BDS et Orange



L'éventail des activités possibles envers le pays d'origine fait état d'une grande diversité. Cette polyphonie au sein des activités diasporiques ne met pas en danger la cohérence et la cohésion de la communauté dans la mesure où elle propose des voix d'action et de pensée qui répondent à différents degrés d'adhésion, d'engagement et de disponibilité. La pluralité ne met pas en danger le lien social qui s'est construit autour d'un vécu commun, d'une injustice subie et ressentie avec et par d'autres : « *Un autre Palestinien je me reconnaitrai en lui et il se reconnaitra en moi.* » (M. A, 22 ans, Syrie, étudiant).

Des initiatives spécifiques et parcellaires

Les activités à l'initiative de la diaspora palestinienne en France sont multiples. Cette hétérogénéité contraste avec la conformité qui aurait pu être attendue dans une communauté sous pression. La diversité des voix d'action et de pensée se construit principalement dans un engagement individualisé où les Palestiniens s'engagent dans des activités militantes en concordance avec leurs projets personnels⁷⁷. Selon Melucci (1983), les mouvements sociaux ont connu de profondes modifications dans les sociétés post-industrielles. Ils constituent désormais des

⁷⁷ Nous développerons ce point dans le Chapitre VI.

« structures segmentées, réticulaires, polycéphales. Le mouvement est composé d'unités diversifiées et autonomes qui consacrent à leur solidarité interne une partie importante de leurs ressources. Un réseau de communication et d'échange maintient cependant ces cellules en contact entre elles ; des informations, des individus, des modèles de comportement circulent dans ce réseau, passant d'une unité à l'autre et favorisant une certaine homogénéité de l'ensemble. Le leadership n'est pas concentré, mais diffus ; en outre, il est limité à des objectifs spécifiques et divers individus peuvent assumer des rôles de leaders, pour exercer des fonctions déterminées ». (Melucci, 1983 : 14).

La coordination minimale de l'action collective semble offrir les conditions propices à l'expression de l'hétéronomie. Le terrain est marqué par une prépondérance d'initiatives portées par des acteurs individuels. Ces initiatives permettent généralement de faire concorder des contraintes individuelles avec un engagement pour la communauté. Les individus font dans la mesure de leur possible, en fonction de leur temps, de leurs compétences, des opportunités, de l'offre militante et des ressources dont ils disposent. Ainsi, l'investissement vis-à-vis du pays d'origine prend forme dans des engagements maîtrisés par les individus. M C (24 ans, Gaza, enseignant) donne des cours d'arabe et réalise quelques traductions pour des associations. De son côté, M J (30 ans, Guinée, recherche d'emploi) organise régulièrement des rencontres entre Palestiniens. Mme J10 (52 ans, Syrie, femme au foyer) a créé une troupe de Dabké (danse folklorique palestinienne) afin de promouvoir la culture palestinienne et M E5 (30 ans, Cisjordanie, étudiant) profite du mouvement Nuit Debout pour tenir un stand pour la Palestine sur la place de la République.

On pourrait se demander si de telles initiatives peuvent être qualifiées de diasporiques dans la mesure où elles ne sont pas portées par un tissu institutionnel mais relèvent de la juxtaposition d'initiatives individuelles et autonomes. Étant donné que ces actions participent au maintien d'une identité et d'une culture dans le pays d'accueil et reflètent l'attachement des Palestiniens à l'égard de leur pays d'origine nous pouvons justifier de les considérer comme telles. De plus, ces activités relèvent de la volonté de transmettre, de sensibiliser et de faire communauté. Ainsi, l'agencement d'une grande diversité d'activités sur le terrain invite à poser la question de l'impact de la modernité sur la structure même de l'engagement en diaspora. En effet, le rapport au collectif semble bouleversé dans les sociétés postindustrielles au sein desquelles les actions individuelles peuvent porter la dimension collective.

L'engagement des Palestiniens en diaspora est polymorphe. Il prend bien souvent la forme de témoignages ou de créations artistiques et de nombreux Palestiniens usent de supports, tels que la photographie, la vidéo ou l'écriture, pour faire entendre leur voix. Ces supports permettent de véhiculer dans la société d'accueil un regard alternatif, qui est bien souvent en contradiction avec celui divulgué dans les médias. Les médias français sont particulièrement critiqués par les Palestiniens : « *Même les médias sont contre nous* » (M. C, 24 ans, Gaza, enseignant), « *Les média sont très... C'est incroyable, c'est incroyable vraiment ! Il faut que j'appelle en Palestine pour savoir ce qui se passe là-bas.* » (Mme I, 22 ans, Cisjordanie, étudiante), « *Il y a beaucoup d'ignorance ici, en Europe, en général avec les médias, les trucs comme ça. Après 65 ans de colonisation, d'apartheid d'Israël sur la Palestine, quand je raconte l'histoire de la Palestine, je suis surpris ! Ils connaissent pas ! Ils connaissent pas !* » (M. H, 27 ans, Gaza, doctorant). De ce fait, créer des supports d'informations alternatifs permet aux Palestiniens de faire entendre une autre vision de l'histoire et du conflit. Ces supports ont pour vocation de sensibiliser le public à la cause palestinienne. Ainsi, M. M (45 ans, Jérusalem, artiste) a réalisé un documentaire sur le boycott et M. H (27 ans, Gaza, doctorant) sur la situation à Gaza. Par ailleurs, les productions écrites sont très nombreuses et diverses. L'écriture peut prendre la forme d'une narration de l'histoire familiale (Mme E, 37 ans), de poèmes (M. C, 24 ans ; M J, 30 ans ; et M. B2, 28 ans) ou encore de blogs politiques ou d'actualité (M. H, 27 ans et M. C3, 26 ans). D'autre part, les Palestiniens sont très nombreux à prendre position sur les réseaux sociaux et à suivre l'actualité de personnes militantes. Notons que l'usage des réseaux sociaux permet des « coopérations faibles » (Aguiton, Cardon, 2007) selon des intérêts partagés. Ces coopérations, sans nécessairement produire un mouvement contestataire, sollicitent néanmoins l'intérêt de la diaspora et permettent la construction d'un sentiment d'appartenance commune (Dufour et Goyer, 2009).

Par ailleurs, les Palestiniens sont fréquemment mobilisés par les associations pour réaliser des témoignages. Comme le souligne M C (24 ans, Gaza, enseignant) :

« Je me sens plus utile ici, pour mon pays. Pour les activités qu'on fait, pour toutes les conférences, tous les ateliers, parce qu'on fait des ateliers d'écriture, des pièces de théâtre, des soirées. On mobilise les gens pour la cause palestinienne et ça fait du bien quand il y a un Palestinien qui parle de son pays parce que ça brise le blocus médiatique imposé sur Gaza ou sur la Cisjordanie. »

Pour M. H (27 ans, Gaza, doctorant), le travail militant consiste à « *faire connaître le boycott, par exemple la campagne BDS, organiser des conférences, dire mon témoignage, sensibiliser à la cause palestinienne* ». Notons que la diaspora palestinienne a un rôle clé dans la diffusion du boycott qui ne se limite pas aux activités économiques mais concerne également le domaine culturel, sportif et académique. Comme le précise M. M (45 ans, Jérusalem, artiste) « *Je suis un farouche militant du boycott mais quand je dis boycott, je dis pas boycott dans lequel je regarde et je me demande est-ce que la carotte pousse de ce côté de la frontière imaginaire ou de l'autre côté de la frontière imaginaire. Non ! Je suis pour un boycott culturel et universitaire.* »

Outre les initiatives individuelles, il existe des projets qui nécessitent une coordination plus aboutie. On peut ainsi répertorier de nombreuses institutions diasporiques orientées vers la Palestine qui mènent des actions dans divers secteurs d'activités⁷⁸. Certaines de ces institutions ont un public large et diversifié. C'est le cas de l'institut culturel franco-palestinien donc les actions constituent des lieux de rencontre autour de la scène artistique et culturelle palestinienne. D'autres démarches agissent sur des champs spécifiques et s'adressent à un public délimité, tel que Palmed dans le domaine de la médecine ou la GUPS dans la sphère étudiante. Toutes ces initiatives peuvent coexister pacifiquement au sein d'un même espace social sans nécessairement se chevaucher. De plus, un même individu peut être actif dans plusieurs de ces institutions sans que cela ne provoque de conflits d'intérêts ou d'incompatibilités dans ses engagements. Un étudiant membre de la GUPS peut, par exemple, assister à un spectacle organisé par l'institut culturel et tenir un stand lors de l'évènement « un stade pour Gaza » sans qu'il y ait des incohérences entre ces activités militantes. Par ailleurs, ces initiatives peuvent tout à fait coïncider avec la poursuite de projets individuels. En effet, s'engager dans une activité diasporique peut représenter une opportunité ou un tremplin dans la poursuite d'intérêts personnels. Il peut, par exemple, être profitable pour un médecin de devenir membre de Palmed et de pouvoir accéder par ce biais à un réseau médical et universitaire dans son domaine d'activité, tout comme un étudiant palestinien peut élargir son capital social en intégrant la GUPS. L'engagement peut donc être dans la continuité directe d'autres sphères de la vie privée ou professionnelle. C'est le cas de Mme P (54 ans, Arabie Saoudite, PU) qui est professeur d'histoire et qui cible ses travaux de recherche et ses interventions au sein d'organisations militantes sur l'histoire de la Palestine. Il en va de même pour Mme K (36 ans, Chine, artiste) qui participe à l'organisation d'un festival annuel dont les

⁷⁸ Nous reviendrons sur cet engagement que nous avons qualifié de « sectoriel » dans le chapitre VI.

fonds sont reversés aux enfants des camps de réfugiés. Il est également fréquent que les étudiants palestiniens choisissent des thématiques de recherche pour leurs travaux d'étude en lien avec le conflit. Toutefois, il faut noter la particularité des sphères académiques, médicales et artistiques qui permettent assez aisément de faire le pont entre les carrières professionnelles et militantes. Un transfert de compétences et de ressources entre ces milieux s'observe fréquemment (cf. Chapitre III). L'implication dans des activités diasporiques peut donc représenter un point de jonction entre les intérêts individuels et collectifs. Ainsi certaines professions – notamment les artistes, professeurs d'université et médecins – arrivent à s'investir dans un engagement en concordance avec la poursuite de leurs intérêts personnels. Comme l'ont souligné Boltanski et Chiapello (1999 : 268), « *(n)ombre de dispositifs en harmonie avec la cité par projets (...) se présentent effectivement (...) comme des moyens d'apaiser les troubles existentiels suscités par la tension entre les exigences contradictoires d'adaptabilité et d'authenticité dans le monde connexionniste* ».

Le caractère parcellaire du militantisme permet, dans une certaine mesure, d'allier l'individuel au collectif et de produire une coexistence harmonieuse entre les aspirations collectives et la réalisation de projets personnels. Comme le souligne Lianos (2012), la réalisation individuelle dans la modernité tardive tendrait à expliquer la tendance à la pacification dans les sociétés post-industrielles.

« Late modern institutions and organizations do not pursue, or even support, a unified project but provide the means of real or imagined opportunities of individual advancement. Change is accordingly increasingly inconceivable as a collective claim but appears to come about contingently as a result of perpetual movements in individual positionings. Efficient organizational fluidity trumps closure and the fragmentation of collective issues disperses the rare remnants of prescriptive collective representations. Cultural concentration is impossible and collective violence is replaced as a means of conflict by political party preferences and, given their inefficiency, by individual tactics of pursuing socioeconomic competition. It may be the case that peace is not as “natural” as it seems and that its social cost is to be found in the tremendous pressures of fuelling an adequate selfhood in late modernity. » (Lianos, 2012 : 15).

Les travaux de Lianos (2012 : 1) ont permis de développer « *a clear argument on the aetiology of peace in late modernity as a structural consequence of social fragmentation into pursuing individual biographical projects of change.* » Cette perspective permet de saisir la

façon dont la réalisation individuelle a pu aboutir à l'acceptabilité d'une grande diversité de postures au sein de la diaspora palestinienne. La société des individus a bouleversé les formes d'engagement militant (Ion, 2012). Ainsi, l'engagement s'émancipe bien souvent de toutes enclaves institutionnelles pour se réaliser et prendre forme à un niveau plus maîtrisé par les individus. De ce fait, la subjectivation de l'engagement renforce la possibilité d'évoluer au sein d'une pluralité pacifique.

CHAPITRE VI. Subjectivation et action : les complexités du rapport entre l'individuel et le collectif chez les Palestiniens en France

« *It may be the case that peace is not as “natural” as it seems and that its social cost is to be found in the tremendous pressures of fuelling an adequate selfhood in late modernity.* » (Lianos, 2012 : 15).

Introduction

Les travaux qui ont porté sur les transformations du militantisme, des mouvements sociaux et de l'action collective se sont multipliés au cours des dernières décennies. Constatant l'épuisement des paradigmes macrosociologiques pour comprendre les mécanismes sous-jacents à l'engagement, les chercheurs se sont peu à peu tournés vers l'individu et sa subjectivité⁷⁹ pour comprendre les « nouvelles » formes de militantisme. Les recherches se sont ainsi teintées de réflexions portant sur la subjectivation⁸⁰ et l'individualisation du social⁸¹. Sans

⁷⁹ La post-face de Wieviorka (2016) reflète bien cette évolution quand il propose de faire tomber le qualificatif de « social » au groupe nominal « nouveaux mouvements sociaux ». Ainsi, selon Wieviorka (2016: 275) : « *Le cadre de l'action est devenu encore moins qu'hier enfermé dans le seul Etat-nation, les dimensions culturelles sont apparues encore plus visibles et puissantes et, surtout, le sujet de l'action collective, ce n'est pas un paradoxe de le dire, n'est ni social, ni même culturel, il est la personne même, dans sa singularité individuelle, son souci de se construire, de s'affirmer. (...) [F]orce est de s'interroger sur la pertinence qu'il y a à conserver le qualificatif de « social ». Celui-ci renvoie à des dimensions certes importantes de la vie collective, mais ces dimensions ne sont pas les plus déterminantes pour qui veut penser une action de haut niveau de projet, une action mettant en cause les orientations les plus essentielles de la société – si tant est que la notion de société puisse elle-même être maintenue.* »

⁸⁰ Wieviorka a défini la subjectivation comme la construction de soi « *comme être singulier, capable de formuler ses choix et donc de résister aux logiques dominantes, qu'elles soient économiques, communautaires, technologiques ou autres. Le sujet, c'est d'abord la possibilité de se constituer soi-même comme principe de sens, de se poser en être libre et de produire sa propre trajectoire* » voir Pleyers (2016 : 29).

⁸¹ La condition individuelle est présentée comme une composante majeure de la modernité, contrairement aux sociétés dites « traditionnelles » qui sont pensées comme « holistes ». Dans la sociologie contemporaine, la thèse de l'individuation a placé l'individu au cœur des théories du social. Cette approche trouve ses assises conceptuelles aussi bien dans les théories libérales – notamment dans les travaux de Thomas Hobbes et John Locke – que dans la philosophie de l'existence ; on peut évoquer parmi d'autres les travaux de Martin Heidegger, Karl Jaspers, Emmanuel Levinas, Maurice Merleau-Ponty, ou encore Jean-Paul Sartre. Selon Dumont (1983) la modernité a renversé le rapport entre l'individu et la communauté, donnant au premier une place centrale. Ainsi comme le souligne Bissonnette (2013 : 77) « avec la montée de l'individualisme, il en est allé, par le biais de ce que Norbert Elias a appelé le « processus de civilisation », de la formation historique d'un « habitus » singulier, par lequel l'individu en est venu à se percevoir et à se comprendre comme radicalement indépendant et autonome. Or, pour

occulter la place importante jouée par le contexte et l'environnement concret dans lequel s'inscrit l'action engagée, les recherches vont désormais puiser dans des explications davantage individuelles que structurelles pour appréhender les motivations des acteurs à s'engager dans une action collective. Par ailleurs, les travaux de Martuccelli (2008) offrent un cadre théorique permettant le déploiement d'une telle perspective. Comme le souligne l'auteur :

« La société contemporaine est le théâtre d'un processus central. Les individus éprouvent le social comme une altérité radicale sans perdre jamais la conscience de leur profonde socialité. Leur conscience individuelle n'a jamais été aussi sociale, leur expérience du social n'a jamais été aussi singulière. » (Martuccelli, 2008 : 68).

Selon Ion (1997), le « militantisme total », au sein duquel les engagés se sacrifiaient à leur cause et adhéraient à une institution, a cédé sa place à un « militantisme distancié » qui a profondément renouvelé les modes d'actions collectives et les formes de sociabilités militantes ; si le « militantisme total » est comparable à un timbre qui symbolise l'adhésion des engagés, le « militantisme distancié » s'apparente à un post-it et prend la forme d'un engagement modulable et peu contraignant. Comme le souligne Matthieu (2008) :

« Le premier se caractériserait par un investissement intense dans la cause, à laquelle une large part de la vie familiale et des loisirs serait sacrifiée (...). Le second se singulariserait à l'opposé par les fluctuations de l'engagement, conçu comme « à la carte » (...). Au militantisme total correspondrait le timbre de la carte d'adhérent (qui suppose qu'on adhère fortement au groupe militant auquel on appartient), tandis que le militantisme distancié serait symbolisé par le post-it, que l'on peut successivement apposer sur une multiplicité de supports, et qui, facilement décollable, ne suppose pas un attachement solide et durable. »

Dans une première partie, nous discuterons la typologie du militantisme total et distancié proposée par Ion (1997) au regard des profils de trois « militants de carrière » (Lamarche, 2013). Le rapport de ces engagés à l'activité militante se traduit par une importante flexibilité. Ces militants n'adhèrent à aucune structure mais s'investissent dans de multiples projets. Leur engagement prend forme dans l'établissement, l'activation et le renouvellement permanent de

qu'émerge ce type de sujet, se concevant sur le mode atomiste de l'indépendance, il a fallu, paradoxalement, que s'allongent ce qu'Elias appelle les « chaînes de l'interdépendance », grâce auxquelles les individus se sont vus intégrés dans un ensemble de relations fonctionnelles de plus en plus étendues. » Castel (2001) propose d'envisager cette « construction de l'individu moderne », en tenant compte des mutations économiques, juridiques et sociales qu'ont connu nos sociétés.

connexions et de réseaux. Ces militants sont à la fois le moteur et le principe de sens de leurs actions. Par ailleurs, ils s'affranchissent de tout rapport étroit à des structures associatives et communautaires. Ainsi, dans le cas de ces militants, la concentration collective et l'attraction institutionnelle semblent concurrencées par un engagement qui relève davantage de l'activation de réseaux et de l'élaboration de projets. Ce type d'engagement, que nous avons qualifié d'affranchi, souligne l'importance d'intégrer à l'analyse les travaux portant sur la *société en réseau* (Castells, 1998) et la *cité par projet* (Boltanski, Chiapello, 1999).

Dans une seconde partie, nous nous intéresserons à une forme d'engagement que nous avons qualifié de sectoriel. Cet engagement regroupe des réseaux transnationaux de professionnels en diaspora qui se structurent autour de projets orientés vers le pays d'origine. Souvent qualifiés dans la littérature de *Diaspora Knowledge Networks* (DKN) – réseaux diasporiques de connaissance – ces réseaux indiquent la façon dont les membres de la diaspora peuvent contribuer au développement de leur pays d'origine tout en garantissant leur épanouissement professionnel. Ce type d'engagement interroge les nouveaux espaces et les nouveaux répertoires d'action à disposition des exilés et invite à nuancer l'hypothèse d'une opposition entre les intérêts individuels et collectifs. En effet, l'argument selon lequel la société des individus va à l'encontre d'un engagement politique a largement été développé sur la scène anglo-saxonne (Bell, 1976 ; Bellah et al, 1985 ; Lasch, 1979). Selon cet argument, l'individualisme caractérisant nos sociétés modernes s'associe généralement d'un désintérêt pour les questions publiques. Ainsi, les personnes, animées par une volonté d'autoréalisation et d'accomplissement, seraient de plus en plus désinvesties des problématiques collectives. Selon les défenseurs de ce cadre de pensée, parfois qualifié de *seesaw model*, plus la vie privée et l'accomplissement deviennent des phénomènes plébiscités au sein d'une société, et plus l'investissement dans les affaires publiques et politiques diminue. Les travaux de Lichterman (1996) ont permis de dépasser une telle opposition. En effet, comme l'indique l'auteur (1996: 4) dans son étude sur les activistes écologistes « *rather than always weakening commitment, the culture of self-fulfillment has made possible in some setting a form of public-spirited political commitment (...). In other words, some people's individualism supports rather than sabotages their political commitments.* » La recherche de Lichterman (1996: 3) offre un exemple concret « *in which individuals could realize themselves, actualize themselves, as personal agents of social change both in activist organizations and in everyday life* ». Comme nous le soulignerons, les *Diaspora Knowledge Networks* (DKN) sont des réseaux qui, tout en promouvant les intérêts de leurs membres, permettent d'agir collectivement pour soutenir le

pays d'origine. Toutefois, l'insertion dans de tels réseaux dépend largement des propriétés sociales des individus. Les personnes bénéficiant d'une grande autonomie ou de responsabilités professionnelles sont également celles qui disposent d'appétences et de compétences pour s'intégrer dans ces réseaux et qui peuvent s'investir dans un engagement sectoriel et personnalisé – ce que Lichterman (1996) avait qualifié de *personalized commitment*.

Les capacités à se mobiliser étant dépendantes des dispositions sociales des membres de la diaspora, nous nous intéresserons dans une troisième partie à un aspect de l'engagement qui transcende l'action engagée. Cet aspect concerne la perception partagée par l'ensemble des enquêtés d'appartenir à un peuple dont l'engagement fait partie intégrante de l'identité. Comme nous le verrons, cette perception a une fonction cohésive et socialisatrice et étaye le rapport des membres de la diaspora à la communauté. Quel que soit le degré d'action concrète, cette perception socialise durablement les membres de la diaspora comme des individus appartenant à une communauté distincte. Ainsi, cette socialisation impacte les pratiques concrètes des individus et s'exprime dans leurs pratiques quotidiennes.

I. L'engagement affranchi

Walid, Ahmad et Abdallah⁸² se distinguent dans notre échantillon par leur dévouement total à la cause palestinienne. Ces trois personnes dédient une part importante de leur temps à leurs activités militantes et cette implication se situe généralement en opposition avec d'autres sphères de vie, notamment les sphères relationnelles et professionnelles. Ces trois enquêtés sont des hommes, âgés de 24 à 31 ans. Ils sont nés en Palestine : l'un est originaire de Cisjordanie, les deux autres de la Bande de Gaza. Ils sont arrivés en France entre 2010 et 2012 pour des motivations diverses. Le premier est venu dans le cadre d'activités artistiques et bénéficie désormais d'un permis de séjour. Le second est arrivé en France dans le cadre de son doctorat. Enfin, le troisième a rejoint la France de façon clandestine et a depuis régularisé sa situation. Afin de préserver l'anonymat de ces enquêtés nous ne développerons pas leur trajectoire de façon individuelle.

L'investissement prononcé de ces enquêtés sur le terrain militant a permis de les rencontrer à maintes reprises et de pouvoir échanger avec eux en de nombreuses occasions. Ces relations bâties sur le long terme ont constitué un cadre favorable à l'observation des évolutions de leurs pratiques militantes, de leurs discours, mais aussi de leur perception de l'engagement. À première vue, un aspect essentiel ressort de ces trois profils militants : bien que ces enquêtés dédient la majorité de leur temps à leur engagement, ils n'adhèrent à aucune structure associative. Ils se situent dans un engagement que l'on pourrait qualifier d'*affranchi*. L'affranchissement ne doit pas être compris comme une absence de déterminants sociaux conditionnant l'investissement de ces engagés. Comme nous l'avons vu précédemment, la force centripète – émanant de la communauté d'appartenance – et les attentes normatives – émanant de l'environnement externe – constituent des cadres de contraintes qui favorisent l'engagement des exilés (cf. Chapitre III). Toutefois, l'affranchissement s'extériorise par le refus de toute adhésion vis-à-vis des structures militantes et associatives.

Walid, Ahmad et Abdallah jouent un rôle essentiel dans les activités de nombreuses organisations sans pour autant contractualiser ou formaliser les relations qu'ils établissent avec ces institutions. Selon eux, cette distance permet de conserver un haut degré de liberté dans le choix des relations qu'ils établissent avec les différents acteurs sur le terrain. Cet « engagement sans engagement » vis-à-vis des structures militantes est assez typique au sein de notre

⁸² Ces trois enquêtés sont pseudonymés pour cette partie.

population. Toutefois, il convient de noter que ce comportement vis-à-vis des structures militantes est plus inattendu dans les profils de personnes dédiant leur quotidien à un engagement militant. Car s'il apparaît comme affranchi, l'engagement de ces militants se caractérise également par son aspect totalisant. Ces trois personnes se dédient pleinement à des activités militantes. Elles participent à de nombreux projets et sont à l'initiative d'évènements pour la Palestine. Ces militants sont fréquemment mobilisés par des associations qui sollicitent activement leur participation. Chacun d'entre eux a établi des liens privilégiés avec des associations sur la base d'affinités idéologiques et personnelles. Ce fait nous rappelle que : « *(l)'individualisation de l'engagement signifie que, dans la participation ou la mobilisation, les liens sociaux personnels l'emportent sur l'adhésion commune à un groupe. L'individualisation implique que les personnes s'investissent en fonction de leur expérience singulière.* » (Stangherlin, 2006 : 144). En dépit des affinités – qui les conduisent à routiniser, ou tout du moins privilégier, leurs disponibilités militantes avec certains partenaires – ces militants conservent une grande autonomie vis-à-vis des différentes institutions sur le terrain. Cette autonomie se manifeste dans le refus d'adhérer ou de contractualiser les liens avec les différentes associations. À cette non-adhésion, s'ajoute le refus d'adopter certains codes propres au milieu associatif mais aussi l'émission de nombreuses critiques à l'encontre de ces codes – au premier rang desquelles apparaissent la hiérarchisation, la lenteur, l'inaction et l'inefficacité des structures associatives. Bien que très investis et actifs, ces enquêtés conservent donc leurs distances vis-à-vis des sphères militantes. En fonction de leurs disponibilités, ils répondent favorablement aux demandes de témoignage, mais ne militent dans aucune structure. Par ailleurs, ces enquêtés sont critiques à l'égard des tensions et des conflits entre personnes à l'intérieur du tissu militant. Leur participation non-adhésive leur permet de conserver un certain degré d'autonomie dans leur engagement.

Le regard d'Ahmad sur les structures militantes reflète cet engagement affranchi. Ahmad est fréquemment invité à témoigner dans les évènements de soutien à la cause palestinienne organisés par le réseau de solidarité. Les acteurs qui l'invitent souhaitent souvent des précisions quant au contenu de l'intervention qu'il va faire, mais Ahmad refuse catégoriquement de donner son texte avant une conférence. Par ailleurs, il refuse également d'être rémunéré au titre de sa participation à des activités militantes. Par cette attitude, il déclare éviter tout conflit d'intérêts, mais aussi toute injonction quant à ce qu'il devrait dire lors de ces interventions :

« Moi j'ai jamais pris de l'argent pour la Palestine. La raison c'est que si je prends de l'argent, je ne peux pas tout dire parce que j'ai pris de l'argent de cette association. Cette

association elle me dit de dire ça, de ne pas dire ça, après je serai moins libre, je crois. Ils vont dire : « On lui a donné de l'argent ». C'est important ça. C'est pas une activité commerciale la Palestine. C'est comme ça que tu peux rester libre et dire ce que tu veux. Quand tu ne prends pas d'argent, tu dis : « Voilà je viens, je parle ». Surtout ce qui m'énerve c'est que quand j'arrive dans une ville pour parler de Gaza, on est invité et on me dit : « Qu'est-ce que vous allez raconter tout à l'heure ? » Et moi je réponds : « Pourquoi je dois vous dire ce que je vais raconter ? Vous allez m'écouter là ! » On vous invite vous, mais on veut savoir à l'avance ce que vous allez raconter ! Et ça, ça me met en colère. Je suis en colère parce qu'ils considèrent que... ils voient que je suis jeune, ils ont peur que je déraile. Et aussi ce qui m'énerve, c'est qu'ils pensent que parce qu'ils travaillent sur la Palestine, ils connaissent plus que moi et souvent ils veulent donner des leçons de morale, des leçons de savoir-faire. »

La particularité de l'engagement de ces trois enquêtés réside dans le fait qu'ils s'engagent pour une idée ou un projet et non pour une structure, un collectif ou une association. Ils voguent d'une organisation à une autre, d'une action à l'autre en fonction de ce qui fait sens à un moment donné à leurs yeux. Il convient de noter que ces trois militants sont davantage impliqués dans les activités du réseau de solidarité que dans celles menées par les associations de la diaspora. Ainsi, il est probable que l'engagement affranchi soit favorisé par cet environnement particulier. En effet, la présence de Palestiniens est recherchée par les associations du réseau de solidarité. En ce sens, le risque qu'un individu soit rejeté parce qu'il se montre peu coopératif ou manque d'assiduité, d'obéissance ou de fidélité est sans doute plus faible. La labilité militante ne traduit pas un manque d'investissement. Bien au contraire, les discours et les pratiques de Walid, Ahmad et Abdallah témoignent d'un militantisme accapareur de temps et d'énergie. Il est d'ailleurs intéressant de relever la définition que Walid donne du militant et les critiques à l'égard du faible investissement de ses pairs sur le terrain :

« Les gens préfèrent les choses faciles. Mais c'est pas parce que t'écris 30 postes sur Facebook que tu es un militant pour la Palestine. Un militant c'est quelqu'un qui va à une réunion après son travail, qui sacrifie son weekend, qui va faire un travail de traduction, qui va écrire un article, qui va aller voir les députés. C'est ça un militant ! C'est quelqu'un qui donne de son temps, qui travaille dans la durée, dans la réflexion. C'est quelqu'un qui admet qu'il a commis des fautes. C'est pour ça il faut être vigilant. Aujourd'hui, Facebook a donné la parole à tout le monde, tant mieux ou tant pis, mais je trouve qu'il faut être responsable. Il faut être responsable. C'est surtout internet qui me

fâche. (...) Je pense qu'aujourd'hui on a un phénomène en France, c'est la solidarité sur Facebook. Et ça c'est une horreur pour moi parce que les gens se contentent de poster un statut sur Facebook et ils ont l'impression d'avoir libéré la Palestine ! T'as des Palestiniens qui sont rentrés là-dedans aussi. Tous les jours : « Bonjour de Palestine » avec la photo d'une vieille dame ou je sais pas quoi. Le soir : « L'armée israélienne a arrêté ». Mais parfois, tu vas dans leur ville faire des conférences, ils viennent pas. D'ailleurs c'est marrant parce que j'ai fait plein de conférences, j'ai vu beaucoup de monde mais jamais de Palestiniens. Jamais. Un jour, j'ai contacté un ami à Toulouse, je lui ai dit : « J'étais dans ton quartier hier, pourquoi t'es pas venu ? » « Ah, mais j'étais fatigué ». Attends, on parle de Gaza, il est de Gaza. Je viens de Paris, 6h de TGV. On a fait une belle chose sur Gaza et les gens ont voulu continuer avec Gaza, sauf que moi j'habite à Paris et je peux pas continuer avec eux. Il est pas venu. Et après, ce qui m'a tué, c'est qu'il me dit qu'il y a une grande communauté palestinienne à Toulouse. »

On retrouve une critique similaire dans les propos d'Ahmad :

« Ceux qui vivent en France, ils n'ont pas d'activités politiques. Ils n'ont pas d'activités les Palestiniens en France. Ils sont absents. Et parfois quand je suis arrivé, moi j'étais révolté parce que je me dis comment on peut être absent dans un pays où il y a une liberté d'expression, où tu peux dire tout ce que tu veux, où tu peux militer, où tu peux faire tout ce que tu veux. Et surtout que ton pays il a besoin de l'information. Les gens là-bas, quand nous sommes partis nous, les gens qu'est-ce qu'ils nous disaient « Faites parler de nous ! Faites parler de nous ! » Nous on vient, on s'intéresse à notre petite vie. On oublie la Palestine. »

L'affranchissement militant ne traduit pas la faiblesse de l'engagement. Bien au contraire, l'observation des pratiques de ces trois hommes témoigne d'un militantisme chronophage. Bien que leurs pratiques militantes puissent prendre une forme « post-it » (Ion, 1997), leur engagement est total. Ces militants s'investissent pleinement malgré les coûts et les risques que l'engagement représente sur leur situation économique, leur perspective de carrière, leur titre de séjour et de façon générale sur leur sécurité. Cet engagement intensif qui amène à sacrifier certains projets personnels à la défense d'une cause, met à mal la thèse selon laquelle le « militantisme post-it » serait moins contraignant et varierait en fonction de l'appétence et de la disponibilité des engagés. Walid, Ahmad et Abdallah évoquent régulièrement les sacrifices qu'ils consentent pour se maintenir dans une posture engagée. Ils décrivent leur engagement

comme un dévouement qui les empêche d'atteindre pleinement leurs objectifs dans d'autres sphères de vie, particulièrement dans les sphères professionnelles, scolaires et relationnelles. La notion de sacrifice est récurrente dans leur discours qui fait état d'une profonde ambivalence à l'égard de l'engagement. Celui-ci représente un devoir et une abnégation. En ce sens, il apparaît enrichissant de retranscrire la réflexion d'Ahmad sur son engagement. Celle-ci rend compte des contradictions et des points de tension provoqués par l'engagement, mais aussi de l'ambivalence à l'égard de l'activité militante :

« Moi, j'ai des problèmes : j'ai un emploi du temps très chargé. J'ai des responsabilités dans des associations, je fais du travail de traduction, je fais beaucoup de choses. Je n'ai pas le temps pour moi-même. Si j'accepte d'aller témoigner, c'est parce que je ne peux pas faire autrement, parce que je n'ai pas le cœur de dire non. Et en même temps c'est vrai parfois j'ai pas envie d'y aller. Ça m'arrive parce que je suis fatigué. Par exemple, je me repose seulement le samedi ou le dimanche, un jour par semaine et c'est le jour où tu vas faire je ne sais pas combien de km pour aller parler de la Palestine. Un sujet qui est triste aussi. T'as pas le temps de faire tes courses, t'as pas le temps d'avoir un temps à toi, dans ta vie, à un moment donné. Tu es fatigué. (...) J'ai envie d'avoir une vie normale, une vie parisienne. Aller chercher la baguette à la boulangerie, m'arrêter dans un café le matin, d'avoir ce rêve parisien, Montmartre, etc. J'ai envie d'être oublié. Quel est votre rêve cette année ? J'aimerais qu'on m'oublie (rire) ! Mais en même temps, j'ai pas le cœur de faire ça. Parce que pour moi c'est une trahison. Et ça c'est un combat tous les jours parce que je ne trouve pas la réponse. Je dis est-ce que j'ai le droit de faire comme tous les amis et ceux que je connais qui disent : « Nous sommes Palestiniens, on a assez souffert, on veut réussir nos études ». Parce que même moi l'année dernière j'ai pas pu faire les études. Et les autres, ils ont fait les études, les projets, et après on me dit : « Ah oui ! Mais t'as pas encore fini ! » Donc je sens que j'ai sacrifié quelque chose et que les autres ils se la racontent un peu (rire). Et moi je me suis dit : il faut pas seulement penser à soi mais aussi à son pays. Mon pays, aujourd'hui, ça veut dire aussi ma famille qui est tout entière là-bas, qui souffre, vraiment, c'est une situation très difficile. C'est mes amis que j'ai laissés. C'est la fac. C'est tout... Donc j'essaie d'avoir une vie avec la Palestine. Il y a beaucoup de gens qui ont décidé après leur départ de Palestine d'avoir une vie tranquille. Ils ont rêvé d'avoir un week-end où on regarde la télé tranquille, d'aller travailler, de faire du bricolage. C'est un rêve légitime, je reproche pas mais je dis peut-être parfois il faut penser à son pays. Une fois par an. Moi, j'aimerais qu'on soit

plusieurs pour parler de la Palestine. J'ai un grand problème de conscience. Moi, il y a beaucoup de choses que j'ai jamais dites... Là, c'est parce que je me sens bien et c'est quelque chose de privé, mais il y a beaucoup de choses que j'ai dit là que j'aurais jamais dit parce que j'dirai jamais aux gens, aux associations, je parle de choses personnelles là. J'ai un grand problème de conscience parce que même quand tu fais pour la Palestine, tu vois qu'il y a pas de changement, t'as l'impression de ne pas avoir fait assez. (...) Quand je reçois une invitation pour une conférence, si je dis non, ils ne vont pas parler de Gaza. Les intervenants, ils ne peuvent pas sortir de Gaza, ils vont donc contacter les Gazaouis qui sont là, ils me connaissent moi. Moi, si j'ai un examen ou si je peux pas y aller qu'est-ce qu'ils vont faire ? Ils n'ont pas le choix, ils vont annuler ! Ils vont changer de thème et ils vont parler d'autre chose. Et quand tu sais qu'une conférence a été annulée à cause de toi, c'est pas très joyeux parce que c'est un problème de conscience. »

Ahmad est très investi sur la scène militante propalestinienne française et participe activement à de nombreuses activités culturelles et politiques. Comme Walid et Abdallah, Ahmad a été sollicité, dès son arrivée en France, par des activistes français qui l'ont introduit dans les sphères militantes. Alors qu'ils n'avaient jamais été impliqués dans une quelconque activité militante en Palestine, ces trois hommes ont rapidement été propulsés à l'avant-garde de la scène militante en France. Ces enquêtés ont tout d'abord éprouvé une fierté et ont largement apprécié cet intérêt porté à leur parcours et à leur cause. Ce n'est qu'au fur et à mesure du temps écoulé à militer que l'activité militante s'est chargée d'une fatigue, et parfois d'amertume et de désillusions. Toutefois, en dépit de cette fatigue, les enquêtés se maintiennent dans des postures actives. Selon Lacroix (2013 : 48), ce maintien reposerait « *sur des mécanismes du sacrifice et de l'investissement : plus l'individu qui s'engage fait de sacrifices pour se maintenir dans un groupe et plus le coût de son désengagement est élevé.* ». Si cet argument peut expliquer en partie la persistance d'une posture engagée, il semble néanmoins insuffisant dans la mesure où il occulte l'aspect moral et altruiste de l'engagement. Bien que la fougue des premiers temps cède sa place à une routine et une fatigue militante, l'enquêté maintient son engagement aussi parce que celui-ci constitue un devoir et une obligation vis-à-vis de la communauté. Dans l'extrait d'entretien réalisé avec Ahmad (ci-dessus) nous voyons s'exprimer le devoir et la loyauté envers la communauté d'origine. Le discours d'Ahmad fait état d'une forte opposition entre mémoire et oubli : la mémoire collective constitue une obligation morale tandis que l'oubli est considéré comme une forme de trahison. Toutefois, le rapport à l'oubli est ambivalent puisque celui-ci représente une « trahison » mais également un

« rêve légitime ». Par ailleurs, sa réflexion indique les processus sous-jacents à l'engagement : Ahmad se mobilise parce qu'il est mobilisé. Cependant, la mobilisation ne se fait pas nécessairement par le biais des présents. Elle peut être le produit d'une loyauté envers les absents – ceux qui sont restés là-bas et vis-à-vis desquels il faut maintenir une posture engagée. La référence au « rêve » d'être oublié, qui est à la fois « légitime » et « trahison », est rationalisée par l'opposition entre les intérêts individuels et collectifs et produit un « problème de conscience ». L'extrait fait état d'un basculement permanent entre la volonté de poursuivre des projets personnels et l'obligation morale à se maintenir dans une posture engagée. En ce sens, les propos d'Ahmad ne vont pas sans rappeler le *seesaw model*. Bien qu'Ahmad déclare pâtir de son engagement, il ne peut verbaliser sa volonté d'abandonner ses activités militantes auprès de ses pairs et des acteurs sur le terrain. Ainsi, l'abandon de l'engagement représente un coût idéologique plus fort que le bénéfice personnel qui pourrait en être tiré et explique la décision de l'enquêté de se maintenir dans une posture engagée à la fin de l'extrait. Au cours de nos discussions, Abdallah exprime lui aussi régulièrement son désir de sortir de sa carrière militante :

« Je veux pas continuer comme ça. En fait, il faut que je regarde ma vie perso. Ça me prend beaucoup de temps en fait, et j'ai pas le temps. J'ai pas le temps pour mes études. J'ai pas le temps pour mon travail. Maintenant, il y a des projets dans ma tête à faire. Non, j'ai peu de temps. Peut-être quelqu'un d'autre qui sera capable de faire tout ça. Et franchement bon courage parce que c'est très dur. Moi, j'ai envie d'arrêter, voilà, j'en peux plus en fait. J'ai tout mis de côté. »

Toutefois, il expliquera par la suite que l'obligation morale est trop forte et qu'il ne peut pas abandonner sa position : *« Mais je peux pas arrêter en fait. C'est comme si c'était de la trahison en fait. Après je vais pas dormir, tout le temps je vais penser à la Palestine ».*

Les entretiens réalisés auprès de ces trois militants font état de rapports similaires à l'engagement. Dans le cas d'Abdallah, l'ambivalence à l'égard du militantisme se traduit par l'investissement dans de nouveaux projets. Quelques mois après l'entretien précité, Abdallah se désengagea des activités dans lesquelles il était investi. Toutefois, loin de se recentrer sur ses motivations personnelles comme il le souhaitait (« *J'ai pas le temps pour mes études, j'ai pas le temps pour mon travail* »), il s'est impliqué dans d'autres projets pour la Palestine. La volonté de se désinvestir se manifeste donc par une réorientation de l'activité et des pratiques militantes. Les enquêtés s'investissent dans des projets au sein desquels l'engagement fait sens au regard

de leur parcours et de leurs affinités. Dans un univers fortement connecté, les engagés n'ont pas de difficultés à réorienter leurs activités vers une partie du réseau plutôt qu'une autre. Cet investissement dans des projets plutôt que dans des structures ne va pas sans rappeler la « cité par projet » décrite par Boltanski et Chiapello (1999). Dans cette cité :

« L'activité vise à gérer des projets ou à s'intégrer à des projets initiés par d'autres. Mais le projet n'ayant pas d'existence hors de la rencontre (...), l'activité par excellence consiste à s'insérer dans des réseaux et à les explorer, pour rompre son isolement et avoir des chances de rencontrer des personnes ou de frayer avec des choses dont le rapprochement est susceptible d'engendrer un projet. L'activité se manifeste dans la multiplicité de projets de tous ordres qui peuvent être menés concurremment et qui, en toute hypothèse, doivent être développés successivement, le projet constituant, dans cette logique un dispositif transitoire. La vie est conçue comme une succession de projets, d'autant plus valables qu'ils sont différents les uns des autres. (...) Avoir le choix de ne pas s'engager sur un projet donné, et donc avoir le choix de ses projets, est une condition au fonctionnement harmonieux de la cité et cette condition est garantie par la multi-activité que chacun développe. » (Boltanski et Chiapello, 1999 : 179-180).

Si cette description tendait à décrire le monde du travail, le modèle est transposable à la façon dont les engagés s'insèrent dans les tissus militants. D'autre part, l'analyse de Castells (1998) sur l'entreprise en réseau concorde avec cette vision d'une activité qui se cristallise dans des dispositifs légers, incarnés par le projet. Ainsi la « société en réseaux » (Castells, 1998) permet une nouvelle forme de sociabilité fondée sur l'individualisme, dans le sens où le réseau se construit autour de valeurs, de centres d'intérêt et de projets partagés. C'est ce que nous observons dans le rapport de Walid, Ahmad et Abdallah à leur engagement. Ces enquêtés s'orientent vers des activités dont les objectifs sont clairement identifiés en amont. La connexion s'opère dans un but précis et avec une temporalité limitée. Par ailleurs, ils s'investissent généralement dans plusieurs projets de façon concomitante. Cette pluriactivité indique la polyvalence militante dont font preuve ces enquêtés. Ils ont acquis des compétences dans de vastes domaines allant de la capacité à témoigner, à organiser, à communiquer ou encore à budgétiser. En somme, ce sont de véritables entrepreneurs de projets qui ont engrangé des capacités aussi bien rationnelles que pratiques leur permettant de mener à bien un projet, de son élaboration à sa mise en œuvre. Il faut noter que ces projets naissent généralement de rencontres et d'affinités. Ainsi, la dimension intersubjective est essentielle à la compréhension des motivations à rejoindre un projet. L'offre militante est grande et le réseau de soutien à la

cause palestinienne est saturé d'initiatives. Pour comprendre les connexions, il faut donc s'intéresser aux relations entre les engagés. Cette dimension relationnelle permet d'expliquer en partie l'abandon ou l'insertion dans un projet. Les réseaux, les interconnexions et les projets dans lesquels les individus sont engagés doivent être perçus comme sensés et cohérents vis-à-vis de leur valeur. La succession de projets militants est rendu possible par la disponibilité de liens qui permettent aux militants de s'investir et d'activer de nombreuses connexions. L'indépendance permet de garder une souplesse dans l'association et la suspension d'une collaboration n'engendre qu'un faible coût. Les engagés sont donc à la fois moteurs et principes de sens de leur action. Ainsi, comme le souligne Pleyers et Capitaine (2016 : 12-16)

« L'engagement dans un mouvement social ne repose plus sur une appartenance à une organisation militante. Il est vécu de manière profondément personnelle sans pour autant être synonyme d'individualisme (...) Le processus de subjectivation, la construction de soi comme principe de sens et l'expérience ne se produisent pas dans un vide social, mais dans des conditions concrètes de la vie et dans une interdépendance étroite entre le sens, les pratiques et l'action. »

Les profils de Walid, Abdallah et Ahmad invitent donc à reconsidérer les travaux sur le militantisme « total » et « distancié ». L'opposition entre le « total » et le « distancié », le « timbre » et le « post it », l'« ancien » et le « nouveau » a subi quelques critiques, notamment celle de durcir les oppositions au détriment de la continuité. Par ailleurs, selon Collovald (2002), ce schéma traduirait des préconceptions quant à l'avènement d'un militantisme moral à l'initiative d'une classe moyenne désintéressée et éduquée en opposition à l'ancien militantisme totalitaire de la classe ouvrière. À l'opposé, on pourrait également concevoir que cette opposition reflète l'idéalisation d'un passé plus authentique : hier, les gens avaient de la conviction, se battaient, voire mourraient pour leurs idées – argument qui n'irait pas sans rappeler la perte d'authenticité de la critique décrite par Boltanski et Chappiello (1999).

L'argument théorique d'une mutation des militants ou du militantisme a été contesté par certains travaux qui indiquent que l'engagement, loin d'être post-it, continue à s'exercer sous une forme totale. Par ailleurs, le récent intérêt de sociologues pour la souffrance militante⁸³ indique que les militants « d'aujourd'hui » peuvent tout autant qu'hier subir les conséquences d'un engagement qui se répercute sur d'autres sphères de vie, principalement familiale et

⁸³ Voir le colloque « Le Malheur militant » organisé par Fillieule, Leclercq et Lefebvre les 12 et 13 décembre 2016 à l'Université de Lille.

professionnelle. Afin de sortir de l'opposition entre le total et le distancié, il est possible de considérer que si l'engagement tend à devenir un processus subjectivé et individualisé – qui prend forme dans des projets parcellisés et momentanés – cela ne lui défère pas pour autant son caractère totalisant. Comme l'indiquent les profils de Walid, Ahmad et Abdallah, l'engagement, bien que post-it, peut être total sur la vie des engagés. Ainsi, l'investissement dans de multiples projets engagés et engageants permet de considérer l'engagement affranchi comme une forme de militantisme à la fois total et distancié. L'engagement et le rapport au collectif sont subjectivés. Cela nous amène à rejoindre les contributions rassemblées dans le récent ouvrage dirigé par Pleyers et Capitaine (2016 : 8) qui soulignent :

« la nécessité d'intégrer pleinement à l'analyse de la subjectivation des activistes dans la compréhension du sens des mouvements contemporains. Ce qui frappe en effet dans chacune de ces analyses, c'est l'ampleur de l'engagement personnel dans chacun de ces conflits. L'engagement d'aujourd'hui n'y est pas que social et collectif. Il est aussi profondément personnel. L'implication dans un mouvement social travaille profondément l'individu jusque dans sa subjectivité et sa subjectivation, entendue comme la manière de se penser et de se construire soi-même comme principe de sens. Le rapport à l'action est vécu sur le mode de l'espoir, du désenchantement, de la lassitude, des émotions plutôt qu'en termes d'efficacité, de succès ou d'échec. »

La subjectivation de l'engagement semble une dimension essentielle à la compréhension des formes d'engagement des membres de la diaspora vis-à-vis de leur pays d'origine. De nombreux enquêtés tentent ainsi de combiner leurs activités professionnelles et leur loyauté envers le pays d'origine. Pour ce faire, ils mettent leurs compétences et leurs savoir-faire au service de la Palestine. Ces réseaux transnationaux de professionnels investis envers leur pays d'origine ont bouleversé les approches sur les migrations :

« The diaspora option seeks to mobilise highly skilled expatriates to contribute to the social and economic development of their country of origin. The diaspora option develops from a totally different position to traditional approaches in that it recognises that highly skilled expatriates, although they might still have loyalties to their country of origin, might not necessarily want to return home. The distinguishing feature of the diaspora option thus is that expatriates don't have to return to the country of origin, but can contribute their skills and expertise to their home country from wherever they are in the world. The diaspora option sees the creation of intellectual, mainly science and

technology networks of expatriates establishing links with their counterparts in their home country and participating in the development process of their country of origin. These linkages are largely, but not exclusively, facilitated by the advancement of information technology, especially the development of the Internet. (...) The diaspora option represents a different approach to the brain drain. It takes a fundamentally different stance to traditional approaches to the brain drain in that it views the migration of highly skilled people not as a loss, but as a potential gain to the sending country. Highly skilled expatriates are seen as a pool of potentially useful human resources for the country of origin to tap into, the challenge is to mobilise these brains. The diaspora option is based on network approaches where a network can be defined as a regular set of contracts or similar connections among individual actors or groups [Granovetter, Swedberg, 1992 : 9]. The main feature of the diaspora option is that it tries to set up connections/linkages between highly skilled expatriates and between them and the country of origin. This allows for information and knowledge exchange between expatriates and between them and the country of origin. It allows expatriates the opportunity to transfer their expertise and skills to the country of origin without necessarily returning home permanently. In this way, the country of origin has access to the knowledge and expertise of the expatriate, but also the knowledge networks that he/she forms part of in the host country. » (Brown, 2002 : 167-170).

L'émergence de ces réseaux de professionnels a suscité un intérêt particulier de la part des chercheurs s'intéressant aux diasporas. Les Diaspora Knowledge Networks (DKN) peuvent être qualifiés d'investissement sectoriel. Cet engagement se joue dans un secteur propre, généralement celui dans lequel l'enquêté est professionnellement ou personnellement impliqué. Cette proximité facilite les opportunités et les possibilités de s'engager et interroge l'individualisation de l'engagement dans la modernité.

II. Les propriétés sociales de l'engagement sectoriel

L'individualisation de l'engagement

« Le processus d'individualisation constitue sans doute l'une des plus importantes mutations sociales de la seconde modernité ou de la modernité avancée, peu importe le nom qu'on lui donne. Que ce soit à travers un système d'épreuve, une expérience sociale ou la subjectivation, les sciences sociales se tournent vers l'individu pour représenter le social et interroger les catégories de la sociologie classique. (...) cette mutation a eu des conséquences importantes sur les mouvements sociaux et, en particulier, sur la manière d'aborder l'action collective. » (Capitaine, 2016 : 229).

Comme nous avons pu le constater lors de notre travail de terrain, les exilés ne s'engagent pas nécessairement dans un rapport étroit à la communauté et aux organisations diasporiques pour porter la voix de la Palestine. L'engagement prend bien souvent une forme individualisée et personnalisée et de nombreux exilés s'investissent dans un militantisme à la marge de toutes structures institutionnelles. Se tenir à distance des organisations militantes et communautaires ne signifie pas que ces institutions n'exercent pas d'influence sur les membres de la diaspora. En effet, ces structures constituent des cadres de pression à l'engagement (cf. Chapitre III) et créent des réseaux d'interconnexions que les exilés peuvent activer en fonction de leurs besoins et du contexte.

« Ce fait rappelle une originalité de la structure diasporique, modulaire plus que communautaire, fondée sur un lien réticulaire activé de façon plus intermittente que permanente. Les groupes de la diaspora sont, en effet, normalement en relation de façon sporadique et vivent des vies séparées bien que la communication les associe à l'occasion » (Meyer, 2008 : 54).

Rappelons que les membres de la diaspora doivent se positionner vis-à-vis d'injonctions paradoxales : d'une part, ils sont dans une enclave identitaire provoquant l'obligation morale à penser et à agir pour la communauté – cette obligation pouvant émaner aussi bien d'injonctions internes qu'externes – et, d'autre part, ils évoluent au sein d'une « société des individus » qui les incitent à se centrer sur leurs projets individuels. La jonction entre l'individuel et le collectif

semble alors se situer dans un engagement au sein duquel le sujet se construit comme principe de sens de son attachement à la Palestine et où l'action collective prend la forme de projets orientés vers le pays d'origine. Ce constat est particulièrement visible dans les profils de personnes dotées d'importants capitaux socio-culturels mais aussi dans le cas des professions offrant un cadre favorable à des collaborations internationales. Comme le souligne Mme P (54 ans, Arabie Saoudite, PU) qui réalise de nombreuses interventions sur la Palestine tant dans les milieux associatifs qu'universitaires :

« Et puis d'autres, comme moi, on a été engagé très tôt dans l'idée de faire connaître d'une manière ou d'une autre la cause palestinienne. Moi, ça a été beaucoup par le fait de ma spécialisation, en tant qu'universitaire. Pour d'autres ça a été dans le monde du business. Chacun a trouvé sa voix en fonction de son domaine d'activité ».

Ces propos rejoignent le discours de Mme G (43 ans, France, haut fonctionnaire) :

« Moi j'ai des amis qui travaillent dans le secteur privé, chacun trouve son moyen de contribuer. Par exemple, il y a un réseau d'universitaires palestiniens qui essaie de faire vivre la recherche universitaire palestinienne en réseau. C'est leur moyen de réfléchir sur des thématiques différentes. Tout cela contribue à l'avancement entre guillemets ou à l'amélioration des conditions de vie. Chacun, chacun dans son domaine de compétences trouve sa voix. Il y a le domaine politique, il y a le domaine économique, il y a le domaine artistique, il y a le domaine universitaire, pharmaceutique, médical. Il y a plein de domaines. »

Mme K (36 ans, Chine, artiste), qui est investie dans le domaine artistique, confirme cette tendance : *« Chacun, à sa manière, fait quelque chose pour avancer dans l'échange culturel et pour représenter la Palestine. »*

On ne peut nier la condition élitiste d'une telle forme de militantisme où les activités militantes et professionnelles peuvent coexister et s'enrichir mutuellement. Les personnes vivant l'articulation entre ces deux sphères de façon harmonieuse appartiennent généralement au milieu universitaire, médical ou artistique. Notons que cet engagement, en concordance avec les activités professionnelles, est rendu possible par la posture apolitique ou conciliante adoptée par ces individus. Les personnes qui sont politisées et qui soutiennent une posture intransigeante ne bénéficient pas de la même marge de manœuvre pour allier leurs activités professionnelles à un engagement explicite vis-à-vis du pays d'origine. Ainsi, Bilal qui est un professeur

d'université quinquagénaire et qui défend une posture intransigeante vis-à-vis du conflit, ne participe pas ouvertement à un militantisme politique. Il soutient certains événements de façon discrète et participe à un « militantisme de coulisse » afin de ne pas révéler publiquement sa position vis-à-vis du conflit. Au cours de nos discussions, Bilal se montre conscient que son positionnement politique ne lui permet pas d'assumer de façon explicite sa posture sur le conflit. Toutefois, en dehors de ce cas, les enquêtés qui disposent d'importants capitaux s'orientent généralement vers des activités s'écartant des questions politiques. Ces activités – qui ne nécessitent pas d'adhérer à une lutte politique – relèvent des domaines de compétences et de savoirs que les individus ont acquis et développés au sein de leurs activités professionnelles. C'est le cas notamment des médecins ou des artistes qui développent des initiatives humanitaires ou culturelles. Dans ces cas de figure, le projet orienté vers le pays d'origine vient soutenir ou appuyer la réalisation d'un dessein individuel et est bien souvent présenté comme un accomplissement qui permet à l'individu de maintenir une adhésion collective.

« Il en résulte aujourd'hui la constitution de groupes professionnels provenant d'un même pays et localisés dans d'autres, pour exercer des activités où leurs connaissances sont cruciales. Ces groupes sont ici dénommés « diasporas du savoir » ou diaspora knowledge networks. En effet, leurs membres revendiquent une même origine passée, bien qu'ils vivent dans la dispersion au temps présent. Leurs compétences et leurs activités cognitives fondent leur appartenance à ces groupes, souvent formalisés en associations avec des objectifs de développement avérés. Cette conjonction de traits – origine commune, dispersion spatiale, statut intellectuel, objectif développemental – en fait bien d'authentiques diasporas, mais avec une base sociale particulière. Le lien social entre individus et groupes constitutifs épars n'est pas construit seulement par l'histoire et l'expérience partagées, mais par une unité de compétence et de projet » (Meyer, 2008 : 53).

Nous présenterons ici ces réseaux de professionnels au sein desquels circulent et s'échangent les biens, les personnes, les savoirs et les compétences entre les Palestiniens de l'intérieur et de l'extérieur.

Les Diasporas Knowledge Networks (DKN)

Dans les années 1990, les évolutions technologiques et la démocratisation des outils de communication ont conduit à la prolifération de réseaux diasporiques regroupant des personnes hautement qualifiées. Ces groupes ont connu différentes appellations – *intellectual diaspora networks* (Brown, 2002), *scientific diasporas* ou diaspora du savoir (Barré et al., 2003), *knowledge networks abroad* (Kuznetsov, 2005) – avant d’être finalement labellisés comme les *diaspora knowledge networks* (Barré et al., 2003 ; Meyer, 2008 ; Turner et al., 2003). L’apparition de ces réseaux transnationaux sur la base de compétences professionnelles communes relève d’une conjonction socio-technique. Le développement des moyens et des outils de communication est constitutif de ces réseaux ainsi que de leur renforcement au cours des dernières décennies. Par ailleurs, ces réseaux ont représenté une nouveauté dans l’étude des phénomènes migratoires. D’une part, la connexion ne se fait plus uniquement en raison d’une appartenance mais plutôt autour de la possibilité d’échanger et de faire circuler des compétences et des savoir-faire. D’autre part, la circulation d’idées et de connaissances au travers de réseaux transnationaux, a conduit à un changement de perspective sur la migration, permettant la « *substitution d’une conception constructive (le brain gain) à une conception négative (l’exode des cerveaux)* » (Meyer, 2008 : 62). Enfin, les perspectives de recherche ne portent plus sur la distance et l’éventuel retour mais sur les connexions denses et spontanées qui se tissent au travers des frontières.

« The traditional ‘return option’ is distinguished from the ‘diaspora option’ with respect to the potentials of migration development. Highly skilled migrants were no longer to be seen only as human capital holders to be repatriated but also as accessible social capital mediators who could potentially be mobilized. » (Meyer, 2011 : 159).

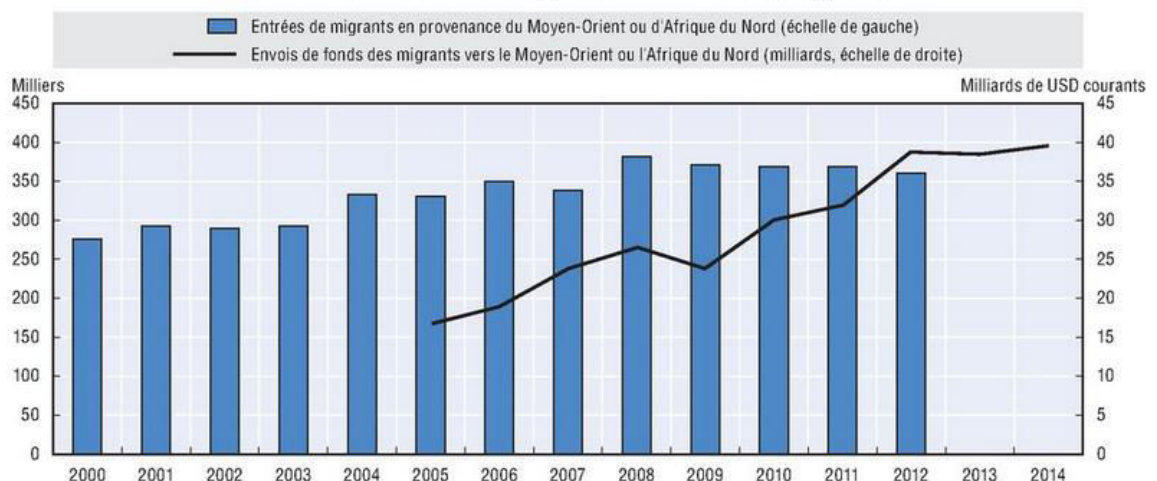
Compte tenu de leurs impacts et du potentiel qu’elles représentent dans le co-développement et la circulation de compétences entre les pays d’installation et d’origine, les DKN ont été l’objet de vastes programmes de recherche menés par des institutions tels que l’IRD, l’UNESCO (Turner et al., 2003), la Banque Mondiale ou l’OCDE. Les diasporas représentent des acteurs essentiels dans le développement de leur pays d’origine (cf. graphique 27, ci-dessous). En effet, les membres de la diaspora implantés dans les pays de l’OCDE bénéficient de conditions financières leur permettant un investissement vers leur terre d’origine. Par ailleurs, les personnes qui se forment à l’étranger et acquièrent des niveaux d’éducation

élevés (cf. tableau 28, ci-dessous) favorisent la circulation des connaissances et des compétences vers le pays d'origine. Ainsi, les diasporas représentent un enjeu majeur tant pour le pays d'accueil que pour le pays d'origine. Comme l'indique le rapport de l'OCDE (2015 : 3) :


« [L]es migrants peuvent être porteurs d'opportunités s'ils trouvent les appuis nécessaires et de nombreux gouvernements adoptent des mesures afin de les aider à utiliser et développer pleinement leurs compétences. De plus en plus, les pays d'origine réalisent qu'un retour définitif n'est pas la seule façon dont les diasporas peuvent contribuer à leur pays de naissance. Les membres des diasporas sont autant d'ambassadeurs de leurs pays d'origine attachant de l'importance au maintien de liens étroits avec leurs émigrés et à l'établissement d'échanges avec eux. La contribution des diasporas à leur pays d'origine dépend largement de leur taille et caractéristiques telles que leurs compétences et âge mais aussi de la bonne intégration des migrants sur le marché du travail du pays de destination et de leurs revenus. »

27. Migrants et envois de fonds

Graphique 6.1. **Entrées de migrants dans les pays de l'OCDE en provenance de la région et envois de fonds des migrants vers cette région, 2000-14**



Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales et données de la Banque mondiale sur les envois de fonds.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933305970>


28. Caractéristiques des migrants dans les pays de l'OCDE, 2000-2001/2010-2011

	2000/01		2010/11	
	Nombre (milliers)	Part	Nombre (milliers)	Part
Total	5 721	100.0 %	7 990	100 %
Hommes	3 152	55.1 %	4 344	54.4 %
Femmes	2 569	44.9 %	3 646	45.6 %
15-24 ans	557	9.7 %	813	10.2 %
25-64 ans	4 357	76.2 %	5 916	74.0 %
65 ans et plus	808	14.1 %	1 261	15.8 %
Niveau d'éducation faible	2 537	48.2 %	3 164	43.2 %
Niveau d'éducation intermédiaire	1 507	28.7 %	2 119	28.9 %
Niveau d'éducation élevé	1 215	23.1 %	2 042	27.9 %
Migrants récents	684	15.8 %	1 157	17.1 %

	2000/01		2010/11	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Niveau d'éducation faible (%)	44.3	51.2	40.0	45.5
Niveau d'éducation intermédiaire (%)	29.3	28.4	29.9	28.3
Niveau d'éducation élevé (%)	26.4	20.4	30.2	26.3
	100.0	100.0	100.0	100.0
Taux d'émigration (%)	2.9	2.4	2.9	2.6
Taux d'émigration des diplômés du supérieur (%)	7.3	7.6	6.4	5.8

Note : La population de référence est la population âgée de 15 ans et plus.

Source : Base de données sur les immigrants dans les pays de l'OCDE (DIOC) 2000/01 et 2010/11.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933306044>

L'investissement des personnes qualifiées dans des projets transnationaux orientés vers le pays d'origine est ainsi devenu un enjeu politique international. En France, le gouvernement ne sous-estime pas ces questions et le Ministère des Affaires Étrangères s'investit activement dans ce secteur en soutenant le « potentiel de solidarité des migrants »⁸⁴. Il favorise le développement des initiatives des diasporas, notamment celles regroupées sous la forme de plateformes institutionnalisées, telles que l'OSIM (Organisation de Solidarité Internationale issue de la Migration) ou le FORIM (Forum des organisations Issues de la Migration).

Par ailleurs, certains Palestiniens travaillent en étroite collaboration avec des collectivités locales pour promouvoir des initiatives en Palestine. Ce travail auprès des élus français n'a fait

⁸⁴ Sur ce sujet voir : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/gouvernance/mobilite-migration-et-developpement/article/mobiliser-et-soutenir-le-potentiel>

que multiplier les projets de coopérations décentralisées franco-palestiniennes (cf. figure 29, ci-dessous). Le département de Loire Atlantique est particulièrement actif dans ce type de coopération.

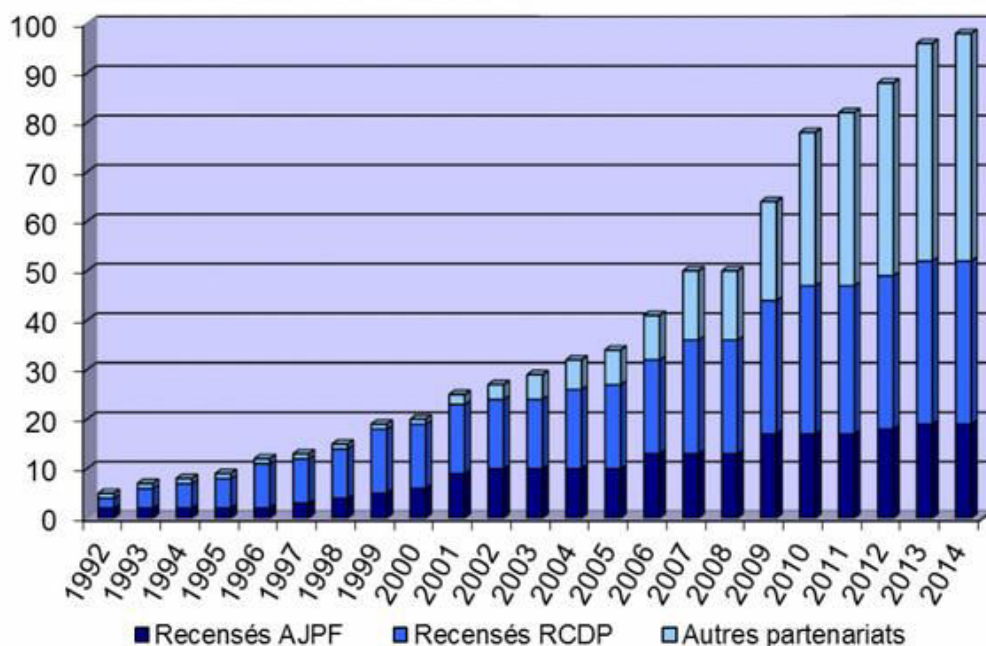
Source : <https://jerusalem.consulfrance.org/La-securite-civile-un-domaine-au>

« Depuis mars 2013, le département de Loire Atlantique coopère à la fois avec le Gouvernorat de Jénine (environ 300 000 habitants) et avec la municipalité de Marj Ben Amer (25 000 habitants). Un accord formel de coopération a été signé en février 2014. Dans le cadre de cette coopération, le Consul général de France à Jérusalem, M. Hervé Magro a reçu une délégation du Conseil général de Loire Atlantique composée de Hervé Bocher, Vice-président, délégué aux Équilibres territoriaux et à l'action foncière, Philippe Berthelot, Directeur Départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Loire-Atlantique, Sandrine Mansour, historienne, assistante de recherches aux Archives diplomatiques de Nantes, Juliette Mato, Chef du Service international au Conseil général de Loire-Atlantique, Najaht Shahin, Chargée de mission au Conseil général de Loire Atlantique et Kim Gimenez, Chargée de mission au CEMEA.

Les différents axes de cette coopération ont été abordés lors de cette rencontre : l'éducation et la jeunesse, la santé ainsi que l'économie. Un volet a été consacré à la sécurité civile en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire Atlantique. Thématique originale sur laquelle très peu de collectivités se sont engagées jusqu'à présent, la coopération en matière de sécurité civile recouvre aussi bien l'équipement que la formation et répond ainsi de façon adéquate aux attentes des collectivités palestiniennes.

La construction d'un bâtiment destiné à abriter un centre de secours à Marj Ben Amer est actuellement financée par la municipalité palestinienne et la collectivité française. Des formations seront également organisées à destination des sapeurs-pompiers de Jénine et Marj Ben Amer avec l'accueil de professionnels palestiniens en Loire-Atlantique et la mise en place de missions dans les Territoires Palestiniens au cours des trois prochaines années. Le Conseil général de Loire Atlantique a également fourni un camion de pompier pour équiper le centre en décembre 2014. »

29. Evolution du nombre de partenariats de coopération décentralisée entre 1992 et 2014⁸⁵



Ces partenariats ont des impacts dans de nombreux domaines : échanges scientifiques, techniques, administratifs et politiques ; transfert de connaissances et de compétences ; création d'entreprises et investissements financiers. Qu'elles soient à visée médicale, éducative, humanitaire ou culturelle, ces activités renforcent les liens entre les pays d'accueil et d'origine des migrants. Le MAEDI (Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International) et les agents territoriaux sont enclins à apporter un soutien, qu'il soit financier ou logistique, à ces initiatives et à promouvoir les partenariats bilatéraux. Ces collaborations sont généralement rendues possibles par la présence d'un tiers facilitateur, l'exilé, en France. Les membres de la diaspora jouent donc un rôle d'intermédiaire et créent de nombreuses connexions entre le pays d'accueil et d'origine.

Par ailleurs, les diplomates palestiniens en diaspora sont conscients de la plus-value représentée par l'investissement des élites en exil. Ainsi, comme le souligne un des représentants de l'OLP en France :

« Pour le moment, en France, il y a aucune structure, il n'y a que des initiatives individuelles et très peu d'associations de tendance collective souvent avortées par les

⁸⁵ <http://www.consulfrance-jerusalem.org/Introduction,3379>

rivalités personnelles. Les seules initiatives qui peuvent fonctionner ce sont les initiatives issues des élites ou des groupes spécialisés. Par exemple, l'institut culturel franco-palestinien, ou l'association des universitaires palestiniens de France ou l'association médicale Amani. Entre médecins ou entre hommes d'affaires, cela marche parce que eux ils partagent les mêmes intérêts. »

Nous présenterons ici trois réseaux diasporiques – médical, universitaire et artistique – qui densifient la circulation des personnes, des idées et des biens, de façon transnationale. Ces réseaux favorisent la collaboration et l'échange transnational grâce à la création de réseaux de pairs.

Médecins, universitaires et artistes en réseaux

Les médecins de la diaspora palestinienne en Europe sont très actifs dans le transfert et la circulation de matériels et de compétences médicales. L'association Palmed, qui regroupe des médecins palestiniens de la diaspora, est sans doute l'une des structures les plus connues à l'échelle européenne. Cette institution favorise la transmission et l'échange de savoirs, de biens et de pratiques médicales. L'association est impliquée dans de nombreux projets qui concernent aussi bien l'échange d'informations entre spécialistes, l'accueil de chercheurs, de médecins ou d'étudiants en vue de journées d'étude ou d'échanges universitaires, que le transfert de matériel et de technologies. Bien implantée sur le territoire français, cette association a recueilli 30500 euros de dons lors de son dîner annuel caritatif en 2016. À ces dons, s'ajoutent l'obtention de cinq bourses d'étude au profit de réfugiés palestiniens au Liban, l'achat d'appareils d'urgence médicale et le financement de deux missions médicales. Le rapport d'activité 2015 et les projets en cours de l'association sont présentés en Annexe 4.

D'autres réseaux de médecins existent, tels que l'association Amani, qui est une association franco-palestinienne créée en 2003. Ces objectifs sont l'accompagnement du corps médical palestinien et sa formation. Comme Palmed, l'association Amani participe à l'envoi de missions médicales ou de matériel en Palestine, à la création de coopérations et d'échanges entre universitaires français et palestiniens, ainsi qu'à l'aide à la formation des étudiants palestiniens en médecine. L'association regroupe des médecins français et palestiniens, de la diaspora et des Territoires.

Ces collaborations et réseaux peuvent être qualifiés d'épistémiques au sens proposé par Faith (2008 : 31-32) :

« Epistemic groups of scholars and experts are exemplary instances of transnational social formations in social spaces without geographical propinquity. Scientists and professional experts share common models, theories, and sometimes even lifestyles characterised by high geographical mobility. The flow of ideas is ensured by reciprocity as exchange and reciprocity as a social norm. Recently, major political actors such as international organisations and state governments have started to focus on not only the emigration, re-migration or return of highly skilled professionals, but also on the formation of transnational networks. This shift of perspective is partly a result of the fact that while many of those categorised as highly skilled do not return to the regions of origin, they nonetheless form border-crossing epistemic networks and associations, which also sometimes extend into the countries of origin. »

Le premier réseau épistémique entre Palestiniens a été créé en 1997. Ce réseau d'échange basé sur internet – Palestinians Scientists and Technologists Abroad (PALESTA) – vise « *to harness the scientific and technological knowledge of expatriate professionals for the benefit of development efforts in Palestine.* » (Hanafi, 2001 : 4). Ce réseau a pris la forme d'un forum de discussions et d'échanges qui a très rapidement été renforcé, puis concurrencé, par la démocratisation des outils de communication (Aouragh, 2011). Les réseaux transnationaux et les forums ont provoqué un engouement d'autant plus important que les Palestiniens connaissent une forte dispersion géographique et sont confrontés à des frontières géographiques infranchissables. Le développement d'une « Palestine Online » (Aouragh, 2001) a ainsi permis à de nombreux Palestiniens des Territoires et de la diaspora de pouvoir échanger en dépit de toutes les restrictions concernant la mobilité de cette communauté. Ce qui n'était pas possible en réalité est devenu envisageable virtuellement. Toutefois, l'accès à ces réseaux – notamment ceux où circulent des échanges académiques, économiques, ou culturels – est généralement conditionné par les dispositions sociales des individus. Comme le souligne Hanafi (2001), ces réseaux sont à l'initiative et à destination de personnes hautement qualifiées et regroupent des membres de la diaspora résidant principalement en Europe et aux USA.

De nombreuses collaborations ont été impulsées par les universitaires de la diaspora palestinienne et ont permis de créer des échanges pérennes entre universitaires palestiniens et étrangers. L'association MedLink (Coopération Interuniversitaire au Maghreb et au Proche-

Orient) coordonne un certain nombre de projets tel que le programme européen TEMPUS « RUFO » (Réseaux inter-Universitaire pour la Formation Ouverte à distance). Initié en 2005 et financé pendant 3 ans par la Commission Européenne, le projet RUFO permet la formation à distance d'universitaires palestiniens. Ce projet de collaboration entre cinq universités palestiniennes et quatre universités européennes vise à promouvoir la formation à distance des étudiants palestiniens dans les territoires occupés et offre ainsi un cadre d'apprentissage, permettant de déjouer les difficultés de déplacement induites par le conflit. Dans le même esprit, on peut évoquer le programme TEMPUS « FINSI » (Formation d'Intégrateur de Systèmes Industriels) qui vise à rompre l'isolement des chercheurs au Proche-Orient et à mettre en place un réseau inter-universitaire dans le domaine de l'ingénierie. Le programme Al Maddisi est, quant à lui, une déclinaison locale des programmes Hubert Curien. Il est mis en œuvre conjointement par une équipe palestinienne et une équipe française pendant une période de deux ans. En Annexe 4, la retranscription d'une lettre publique de Fouad Badran apporte un éclairage sur ces différents réseaux et projets de collaboration inter-universitaire.

Sur un versant davantage « politique », on peut citer la plateforme AURDIP (Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine) qui milite activement pour le boycott culturel et académique d'Israël. Cette organisation française regroupe un réseau d'universitaires et travaille en collaboration avec la Campagne PACBI (*Palestinian Campaign for the Academic and Cultural Boycott of Israel*) ainsi que l'organisation britannique BRICUP (*British Committee for Universities of Palestine*).

Sur la scène artistique et culturelle, les initiatives sont également florissantes. En 2012, la création de l'institut culturel Franco-Palestinien a favorisé la venue d'artistes palestiniens dans le cadre de résidences. Cet institut facilite la mise en réseau d'artistes palestiniens de façon transnationale et offre la possibilité à des artistes des Territoires de séjourner en France afin de réaliser leur projet. Par ailleurs, cet institut culturel est investi dans divers projets et organise de nombreux évènements culturels, tel que le festival annuel Palest'IN OUT.



Le réinvestissement en Palestine est une question prédominante pour les acteurs qui sponsorisent les activités culturelles et artistiques. Ainsi, comme le souligne la présidente de l'institut culturel franco-palestinien :

« Hier, j'étais en réunion avec l'un de nos sponsors, PADICO. C'est une grosse société en Palestine qui s'intéresse beaucoup au développement des arts. Quand j'ai eu cette réunion avec le directeur général, il me dit : « Le festival on va le suivre mais quel est le retour sur investissement ? Qu'est-ce que ces personnes vont pouvoir ramener en Palestine ? Qu'est-ce qui me permet d'être sûr qu'après le festival ces personnes vont avoir la capacité de s'investir dans les structures culturelles en Palestine ? ». Et c'est une question très intéressante. Lui, il réfléchit en tant que secteur privé. Il met une somme et il veut un retour. Il veut être sûr qu'il y ait un réinvestissement en Palestine. Et c'est toute la question de la diaspora en fait. Quel est le rôle de la diaspora vis-à-vis de la nation en fait ? Quand on a la chance de pouvoir partir, c'est toute la question de comment être utile. Et je pense que l'utilité c'est de pouvoir se développer professionnellement, humainement, pour pouvoir contribuer à une réflexion que ce soit cette année ou dans 10 ans peu importe mais maintenir cette espèce de cohésion malgré les kilomètres et les cartes d'identité. »

Outre les structures institutionnalisées, tel que l'institut culturel franco-palestinien, les artistes créent également leurs propres réseaux. Ces réseaux se déploient sur des liens personnels, affinitaires et donnent aux artistes des capacités d'action. Les artistes sont à l'initiative de nombreux événements visant à promouvoir la culture palestinienne à l'étranger et à soutenir des structures humanitaires, en versant une partie des fonds soulevés à des acteurs

associatifs. Selon Samia⁸⁶, une chanteuse palestinienne, la scène artistique lui permet d'amorcer un dialogue qui s'émancipe des frontières et des conflits, lui offrant la possibilité de s'investir dans des projets concrets pour la Palestine. Par ailleurs, Samia est née en Asie et participe à la diffusion de la culture palestinienne au travers de chroniques mensuelles publiées dans un journal de son pays de naissance :

« Je travaille beaucoup avec les organismes palestiniens. Avec l'orchestre national, l'orchestre des jeunes avec lequel je viens d'être en tournée en France, avec des musiciens palestiniens aussi. Et ça, c'est une grande joie. C'est magnifique parce qu'il y a une passion qui se partage entre nous. On se comprend très bien sans rien dire. Ce n'est pas que la musique qui nous réunit mais aussi nos racines et nos passions pour la paix, pour la justice. Ça devient une grande force et c'est très beau. (...) Je pense que la diaspora peut être importante pour commencer un dialogue avec les autres pays, avec les autres cultures. Parce que moi, par exemple, je me trouve dans une situation presque unique, de pouvoir diffuser les informations, les idées de la Palestine en Asie. Donc j'écris tous les mois un essai sur la culture palestinienne dans un journal littéraire en Asie. Je fais ça depuis 9 ans. Et les gens apprécient beaucoup ça, de pouvoir connaître notre culture. Donc on est dans une situation où on peut réunir, rapprocher les gens des différentes cultures pour peut-être ajouter quelque chose à un dialogue, ajouter quelque chose dans notre mouvement. Je suis assez curieuse de voir l'importance de ce que nous pourrions faire. »

Enfin, il semble important d'évoquer l'exposition inaugurale « Never Part » organisée par le Palestinian Museum, en construction à Birzeit en Cisjordanie. Cette exposition vise à réunir des objets de Palestiniens des Territoires et de la diaspora, afin de souligner la façon dont les expériences singulières condensent une trame commune à tous : celle de la dépossession et de l'exil. L'expérience collective est reconstruite au travers des parcours individuels. Ce fait nous rappelle que :

« la charge mémorielle de l'action collective, ce n'est pas un paradoxe que de le souligner, repose sur la subjectivité des personnes singulières qui demandent justice, vérité, reconnaissance au nom d'un passé qui les concerne collectivement, mais qui aussi

⁸⁶ Pseudonyme.

a affecté chacune, dans son être, dans son intégrité physique et morale. » (Wieviorka, 2012 : 8).

Ainsi, chaque Palestinien, de la diaspora ou des Territoires, souhaitant participer à l'exposition, a envoyé un objet avec un narratif racontant l'histoire de cet objet. Nadia a envoyé un sac à main et me raconte son histoire :

« L'exposition vise à faire une enquête auprès de tous les Palestiniens, résidants dans le pays et de la diaspora. L'idée, c'est de leur demander de choisir un objet qui les relie au pays et de raconter toute l'histoire derrière. C'est vraiment une idée géniale parce que ça participe de cet esprit de collectivité à travers l'art. Donc ils ont fait une grande enquête, chacun a montré son objet. Alors nous, par exemple, qu'est-ce qu'on a choisi ? Le père de mon mari, il est originaire de Haïfa. Son rêve c'était de revenir à Haïfa pour revoir sa maison, comme tous les Palestiniens. Mon beau père avait quitté Haïfa quand il avait 10 ans. Quand on est arrivés sur les lieux, il a trouvé tout de suite l'appartement. Au rez-de-chaussée, il y avait un magasin de brocante qui vendait l'intérieur de tous les appartements. Les appartements étaient vides, enfin vides de gens mais par contre il y avait encore toutes les affaires. C'était en 1998. Donc mon beau-père a foncé dans leur appartement et puis il a regardé les affaires. Il a retrouvé le sac à main de sa maman. Il l'a reconnu tout de suite, il l'a pris et puis on a redescendu les escaliers. Les deux propriétaires du magasin en bas, des Israéliens, nous ont dit : « Mais qu'est-ce que vous faites ici ? ». On leur explique. Et puis l'un des deux veut prendre le sac et donc mon beau-père ne voulait pas lui donner. L'israélien lui a dit : « Non, non, mais j'ai juste besoin de vérifier s'il y a de l'argent dedans ». C'était deux planètes différentes qui se croisaient dans l'escalier de l'immeuble de mon beau-père. Donc ce sont des histoires que l'on retrouve partout, et c'est le fil conducteur que l'exposition veut retrouver. Grâce au narratif de chaque personne, ils vont essayer de retrouver une histoire commune malgré les exils, les expériences humaines différentes, etc., etc. »

Les réseaux transnationaux sont généralement à l'initiative et à destination de personnes hautement qualifiées. Ces réseaux ambitionnent de rassembler les individus essaimés et de les rendre actifs dans la participation et le développement politique, économique, social et culturel de la Palestine. Toutefois, ces réseaux ne sont accessibles qu'aux personnes disposant de compétences légitimes pour les intégrer. Ainsi, l'engagement sectoriel est fortement conditionné par les propriétés sociales des enquêtés.

Les propriétés sociales de l'engagement en réseau

L'engagement en réseau est intimement lié aux ressources et aux compétences dont disposent les individus. Plus une personne dispose d'importants capitaux culturels, économiques et sociaux, et plus elle est en mesure de s'engager de façon visible et personnalisée envers son pays d'origine. Ainsi, certaines professions sont particulièrement propices au développement d'un engagement sectoriel. La visibilité des diasporas repose alors sur quelques personnalités travaillant activement au développement de collaborations entre le pays d'accueil et d'origine. Ces individus sont connus et reconnus pour leur implication au sein de la communauté, et les membres de la diaspora sont fiers d'arborer ces figures dotées d'un certain charisme. Cela ne va pas sans rappeler le *Gotha noir* institué par Elie Nkamgueu afin de rendre visible les parcours de réussite des ressortissants de la « diaspora noire » en France. Le message véhiculé par la diaspora semble donc être impulsé par une minorité fortement diplômée, qui bénéficie d'une importante visibilité et audibilité sociale. Les exilés moins dotés en capitaux socioculturels ne disposent pas des mêmes marges de manœuvre pour s'exprimer et faire entendre leur voix. Les propriétés sociales des individus mobilisés ou mobilisables, semblent donc des facteurs importants à considérer pour comprendre le type d'engagement vers lequel un individu peut s'orienter.

Dans ses travaux sur les réfugiés chiliens en Suisse, Bolzman (1989) élabore une typologie des engagements des exilés en fonction de leur statut social dans le pays d'installation. Ses travaux mettent en lumière la pluralité des engagements et des façons de se situer face aux questions politiques dans les sociétés d'accueil et d'origine. Selon lui, les universitaires tendraient à s'éloigner « *de l'activité militante et adoptent les modèles de comportement qui leur semblent favoriser la réussite sociale et économique individuelle dans la société de résidence. D'autres privilégient leur besoin de participation sociale en milieu suisse. Enfin, un certain nombre cherche à développer un mode de vie qui adopte de manière sélective des aspects de la nouvelle réalité, tout en essayant de garder un lien privilégié avec le pays d'origine et d'affirmer une identité de groupe, politique ou culturelle dans la société de résidence.* » (Bolzman, 1989 : 138).

Selon l'auteur, les exilés issus des milieux populaires tendraient à s'orienter vers un engagement politique communautaire qui affecte rarement la société de résidence. À cela

s'ajoute parfois une sociabilité communautaire, voire un isolationnisme familial dans les milieux défavorisés (Bolzman, 1989 : 140). Des résultats comparables se retrouvent dans les travaux de Lichterman (1996) qui soulignent les différences entre l'engagement qui s'ancre dans une communauté (*communitarian commitment*) et celui qui prend une forme personnalisée (*personalized commitment*). Ce second type d'engagement se retrouve chez des personnes disposant d'importants capitaux. Ainsi, la recherche de Lichterman (1996) indique « *que le modèle de l'engagement distancié est moins lié à la nature de la cause qu'aux propriétés sociales de ceux qui la soutiennent* » (Sawicki et Siméant, 2009 : 12). Si les conclusions de Lichterman (1996) sur l'engagement personnalisé ou de Bolzman (1989) sur les universitaires chiliens en Suisse sont transposables à notre échantillon, celles concernant l'engagement communautaire semblent toutefois à nuancer au regard de nos données.

Il faut tout d'abord noter que le ressenti d'un risque à participer à des activités pour la Palestine est perçu de façon bien plus soutenue à mesure que l'on descend dans la stratification sociale. Ainsi, plus les Palestiniens disposent de conditions socio-économiques précaires en France – que ce soit sur le plan du statut juridique ou professionnel – moins ils sont enclins à participer à des activités liées à la terre d'origine. Ainsi, contrairement à ce que Bolzman (1989) indique pour les exilés chiliens en Suisse, ce ne sont pas les Palestiniens qui vivent dans des conditions de précarité en France qui ont le plus d'appétences pour les réseaux militants ou communautaires. Les situations de précarité induisent une volonté de préservation qui éloigne les Palestiniens de ce type de réseaux. Par ailleurs, les individus entretiennent des rapports divergents avec les associations communautaires. Alors que certaines personnes ont rompu tout lien organique, d'autres participent de façon ponctuelle aux activités communautaires. La participation épisodique consiste notamment à se réunir annuellement autour d'un repas lors d'une fête religieuse ou culturelle. D'autres s'investissent plus assidûment dans les activités communautaires et créent des espaces d'échanges et de rencontres entre Palestiniens. À Lille, ces rencontres ont lieu de façon hebdomadaire et les Palestiniens ont la possibilité de se retrouver le dimanche après-midi pour partager des moments de convivialité. Cependant, la participation à la vie collective semble dépendre des disponibilités des individus et non de leurs dispositions sociales.

L'engagement en diaspora a donc trouvé des voix d'expression qui échappent à la communauté. De ce fait, on retrouve un terrain marqué par de multiples initiatives portées par des individus. Ces initiatives bénéficient de degrés de visibilité divers. Ainsi, un individu qui tient un stand de fallafel sur la place de la République pour interpeller les passants sur la cause

palestinienne pendant le mouvement nuit debout, ne bénéficie pas de la même visibilité qu'un médecin investi dans des échanges et des coopérations médicales transnationales. Pour autant, sur le plan de la volonté et du discours, le processus est similaire et l'activité vise à établir un lien avec la Palestine. La présence de différentes initiatives portées par les individus renforce la pluralité et l'aspect bigarré de la communauté palestinienne en France. Il semble alors nécessaire, pour comprendre l'engagement, de tenir compte de la façon dont celui-ci fait sens pour le sujet, mais aussi des contraintes structurelles et contextuelles qui orientent la manière dont les individus s'engagent et perçoivent le rapport à leur engagement. Comme le souligne Martuccelli (2008 : 70-72) :

« L'interdépendance croissante liée à la globalisation, et la diminution tendancielle des capacités d'intervention collective directe qui en résulte, coexistent avec l'augmentation des moyens individuels dont disposent les acteurs et avec l'accroissement de leurs capacités indirectes d'action. Cet espace collatéral d'action, à disponibilité constante de l'individu, est un puissant facteur explicatif des transformations de l'engagement dans des mobilisations collectives, plus rare, ou du moins plus intermittent, et plus rétif au sacrifice de soi à une cause ou à une organisation. Plus la force d'action de l'individu en tant qu'individu augmente, et plus les bases de l'engagement collectif se modifient. Ce n'est ni du simple égoïsme ni du pur utilitarisme. Il n'y a pas de désintérêt pour les affaires collectives, au contraire, la conscience en est peut-être plus vive. Mais à la suite de son empowerment, l'individu fait d'abord confiance à ses capacités de résoudre des problèmes qu'il ne cerne qu'à son échelle. Une des conséquences majeures de cet état de fait est la consolidation d'une série d'actions individuelles dont l'objectif principal est de se mettre à l'abri des risques ou des gênes. (...) En augmentant les moyens d'action de chaque individu, y compris bien entendu par des politiques publiques bien inspirées, ce sont la nature et les ressorts de l'engagement qui se transforment. »

Les engagés sont nombreux à développer leurs propres initiatives et à s'inscrire dans des démarches militantes autonomes. Comme le souligne Martuccelli (2008) « *L'action contestataire collective proprement dite n'a nullement disparu, mais elle est désormais concurrencée, et donc à étudier conjointement, avec cet ensemble d'actions individuelles.* » Les formes d'engagement se construisent au sein des réseaux et des connexions qui se structurent dans des dispositifs légers, incarnés par le projet.

La faible visibilité des Palestiniens sur la scène militante ne traduit pas nécessairement un désengagement. Il peut être le reflet d'un engagement qui se situe à un niveau personnel et qui prend la forme de projets. Par ailleurs, les Palestiniens en diaspora ne disposent pas des mêmes ressources pour s'engager dans les activités transnationales. On peut néanmoins noter que tous les enquêtés insistent lors des entretiens sur leur engagement vis-à-vis de la Palestine. Certains Palestiniens se perçoivent comme engagés, sans nécessairement bénéficier des ressources, des compétences ou de disponibilités nécessaires à la mise en œuvre d'un engagement manifeste. Ainsi, ne prendre en compte que la pratique, occulte le fait que les potentialités de s'engager sont inégalement distribuées entre les individus, et incite le sociologue à reprendre à son compte les catégories des militants actifs qui critiquent la faible participation politique de leurs pairs. Quelle que soit leur implication effective, la plupart de nos enquêtés se perçoivent comme engagés. Il semble alors important de s'interroger sur la fonction de cette perception qui traverse invariablement le discours des enquêtés.

III. La fonction cohésive et socialisatrice d'une perception partagée

« *On est né pour refuser ce trou noir qui a pris la place de nos mémoires.* » (M. B).

« *Tous les Palestiniens sont des êtres engagés !* » (Mme F).

« *C'est un devoir pour les Palestiniens d'être des consciences engagées.* » (M. H).

« *Être Palestinien, c'est porter une cause.* » (Mme E).

Comme nous l'avons souligné au cours de ce travail, le « Palestinien » tend à être construit et essentialisé dans certains milieux comme un être engagé (Mevel, 2017). Cette perception, largement répandue au sein de la communauté palestinienne en France, trouve des échos dans les sphères militantes et artistiques de la société d'accueil (cf. Chapitre III). Toutefois, la perception d'un engagement inhérent à la palestinéité ne traduit pas une appétence des exilés vers l'action collective ou l'activité militante. Les discours et les activités de la diaspora se concentrent entre les mains d'une minorité visible – constituée de quelques « entrepreneurs d'identité » généralement dotés de ressources, de compétences et de capitaux favorisant l'entrée dans une carrière militante – tandis que la plupart des exilés évoluent à distance de toute forme d'engagement militant. Les acteurs engagés reconnaissent d'ailleurs la faible participation de leurs pairs : « *On n'a pas vraiment de communauté en France* », « *J'aimerais bien qu'on sorte un peu et qu'on fasse quelque chose pour la Palestine* », « *les Palestiniens en France, ils ne sont pas très actifs* », « *Même quand on fait des conférences dans leur ville, ils ne se déplacent pas.* », etc. L'engagement ne s'extériorise donc pas dans des pratiques militantes concrètes, mais relève bien plus d'une perception revendiquée ou assignée, intériorisée et incorporée.

Les données recueillies font donc état d'un paradoxe notable entre la perception que l'on retrouve dans les discours des exilés – le « Palestinien » est un être engagé, porteur d'une cause – et leurs pratiques militantes et politiques. Les militants reconnaissent cette aporie et trouvent de multiples justifications pour expliquer le faible nombre d'exilés actifs sur la scène militante ; au premier rang desquelles apparaissent la répression du militantisme, la volonté de se protéger et les difficultés induites par la migration. Un communiqué de la GUPS paru en septembre 2009 semble particulièrement illustratif de ce propos :

« En principe, la population des étudiants palestiniens en France est très politisée. Beaucoup d'entre eux arrivent ici à un certain âge et avec un passé syndical non négligeable en Palestine. Ils peuvent appartenir à des groupements issus du Fatah, du FPLP ou d'autres mouvements bien implantés dans les universités palestiniennes. Ceux qui n'ont jamais vécu en Palestine ont en général un regard plus critique sur les institutions politiques.

Arrivés en France, il est alors logique pour eux de poursuivre l'engagement politique. Plus que logique, c'est même une nécessité et un devoir pour les étudiants. La GUPS permet alors d'offrir un cadre à cet engagement et s'attache à porter, en France et dans le monde, la voix des Palestiniens.

Par leur implication dans les associations et par leur réussite scolaire, les étudiants font ainsi leur possible pour faire avancer leur cause. Le problème est que la situation sur le terrain est de plus en plus décourageante pour les Palestiniens en général, et pour les étudiants en particulier. Ces dernières années, on rencontre des étudiants qui préfèrent s'isoler de la communauté palestinienne et vivre seul leur exil. Très amers face à la détérioration de la condition palestinienne, ils font le choix de prendre leurs distances en espérant fuir le conflit. Ce désengagement va aussi dans le sens du consulat français qui s'accommode mieux d'une population étudiante apolitique. Mais cet isolement ne peut s'inscrire dans la durée, le besoin de lutte et de renforcement de l'identité palestinienne s'imposant à chaque agression que subit notre peuple, que ce soit à Gaza en début d'année, lors de la destruction complète du camp de réfugiés de Nahr el Bared au Liban en 2007 ou quotidiennement, à Jérusalem, où Israël intensifie l'expulsion des Palestiniens. »

Par SH, Union générale des étudiants de Palestine (GUPS). Article paru dans le numéro de septembre 2009 de la revue du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur »

Ce communiqué part du principe selon lequel les étudiants palestiniens ont acquis d'importants capitaux militants dans les universités palestiniennes. « [I]l est alors logique pour eux de poursuivre l'engagement politique. Plus que logique, c'est même une nécessité et un devoir pour les étudiants. ». Or, le faible engagement visible des étudiants palestiniens en France amène l'auteur à justifier des raisons qui les conduisent à se tenir à distance de toutes activités politiques : le découragement, la volonté de protection, la répression, etc. Ces raisons sont fréquemment invoquées au cours des entretiens ; aussi bien dans les discours des militants qui justifient le non-engagement de leurs pairs, que dans celui des non-engagés qui expliquent les raisons qui les ont amenés à se tenir à distance des activités militantes.

« Moi, je crois qu'on a un grand problème, c'est mon avis personnel, mais on a une diaspora qui n'est pas unie. On a une diaspora qui est invisible aussi. Par exemple, en

France, les gens ne savent même pas qu'il y a une diaspora palestinienne. Ils ne savent pas parce que la diaspora on ne la voit pas. Par exemple, la diaspora turque, il y a des associations turques, des structures, ils font des soirées. Moi, j'y vais et ils font parler de leur culture, ils font parler de leur cuisine. Tu dis : « Voilà, c'est une belle diaspora, qui donne une belle image, qui fait un bon travail ». Mais la diaspora palestinienne, qu'est-ce qu'elle fait ? Est-ce qu'elle organise des conférences, est-ce qu'elle organise des soirées ? Est-ce qu'il a un poids politique dans le pays ? C'est ça aussi qui est grave. (...) La diaspora, parce qu'elle est venue dans des conditions difficiles aussi... Je veux dire un jeune Palestinien qui arrive en France, il a du mal à s'installer, il a du mal à parler la langue, il a du mal à trouver un travail. Même s'il est venu pour travailler, quand on travaille on ne peut pas faire grand-chose. Quand on fait des études, c'est pareil. Il vient pour des objectifs précis comme moi et donc, le travail, c'est toujours les associations françaises qui font le travail. Il y en a des gens de la diaspora qui participent au travail des associations. Mais c'est la minorité. C'est une petite minorité. »

Nous sommes donc là confrontés à un paradoxe, qui est d'autant plus flagrant que la perception partagée du « Palestinien » comme être engagé continue à se répandre en dépit de toute assise empirique. Bien sûr, nous pourrions balayer du revers de la main un tel paradoxe en faisant référence aux coûts et aux rétributions du militantisme. Dans la continuité des travaux d'Olson (1965), on conviendra alors que le faible nombre de militants traduit le coût représenté par l'engagement dans une activité militante. La rationalité des individus n'allant pas nécessairement vers l'intérêt commun du groupe, on comprend que les exilés préfèrent se tenir à distance d'activités considérées comme onéreuses, dangereuses et chronophages, desquelles ils ne tirent pas nécessairement et directement de profits personnels. Par ailleurs, la communauté étant élargie, aucun exilé n'aurait assez de poids pour influencer de façon significative le cours des événements. Les ressorts de l'inaction sont bien connus des sociologues de l'engagement et de l'action collective.

Les entretiens que nous avons réalisés appuient, en partie, de tels arguments. Toutefois, il faut noter que l'entretien est une situation d'interaction particulière, au cours de laquelle l'enquêté doit donner sens à son parcours, reconstruire son histoire et justifier ses choix. L'enquêté doit faire preuve de cohérence, est contraint de produire un récit mettant en scène la continuité et justifiant les ruptures. En répondant à l'exercice qui lui est imposé, il reconstruit avec l'enquêteur et rationalise. Lors de l'entretien, les actions ne peuvent être présentées comme aléatoires, fruits du hasard et répondant à des principes qui dépassent la personne qui les réalise.

Il faut attribuer des causes et expliquer. La sociologie peut être compréhensive, la reconstruction n'en est pas moins explicative. Le « Palestinien » a d'autant plus intérêt à se justifier que l'adhésion à une lutte lui est reconnue comme une caractéristique innée. Comme l'indique un des cadres de l'OLP en France : « *On est né pour refuser ce trou noir qui a pris la place de nos mémoires* ».

Il est socialement admis de privilégier les activités desquelles on tire un bénéfice ; il est donc socialement admis de justifier de sa non participation à une action collective par le coût qu'une participation engendrerait sur sa vie. Comme nous l'avons souligné au cours des chapitres précédents, les entretiens font fréquemment état des coûts – temporels, économiques, sécuritaires, psychologiques, etc. – représentés par l'activité militante. Si des arguments de types utilitaristes ou rationalistes peuvent aider à comprendre le faible taux de participation à l'action collective et l'écart flagrant entre les motivés et ceux qui descendent réellement dans la rue, ils n'expliquent pas qu'une perception erronée persiste et se maintienne dans le temps et dans l'espace. Ils n'expliquent pas non plus qu'une perception soit érigée comme une caractéristique innée et intrinsèque de la palestinéité. À défaut de s'appuyer sur des faits et des évidences, on peut donc arguer que cette perception joue un rôle structurant au sein de la communauté étudiée.

Contrairement à l'action collective ou à la mobilisation, l'engagement ne disparaît pas dans l'inaction. Ainsi, l'engagement revêt un caractère particulier : il peut se manifester dans l'action mais peut également se situer à un niveau latent. Dans une certaine mesure et jusqu'à un certain point, l'engagement transcende l'action. C'est donc ce caractère *latent* et *transcendantal* de l'engagement qui nous intéresse ici.

La perception du « Palestinien » comme être engagé semble occuper une double fonction : à la fois *cohésive* et *socialisatrice*. Cohésive, parce que cette perception permet d'affirmer une appartenance et par extension revêt une dimension existentielle pour la communauté, au même titre que la mémoire ou l'identité (Pirinoli, 2004 ; Aouragh, 2011). Socialisatrice, parce qu'elle a des répercussions sur les aspects les plus infimes de la vie quotidienne des personnes concernées. Se dire ou se penser engagé, c'est se rattacher à une communauté réelle ou imaginée (Anderson, 1983). L'engagement, bien plus qu'une réalité militante, devient alors un espace partagé par les Palestiniens. L'engagement et l'activité militante peuvent dès lors être désolidarisés. Ils coexistent ou existent indépendamment l'un de l'autre, mais l'engagement ne s'exprime pas nécessairement dans le militantisme. Ce n'est donc pas de la capacité de

l'engagement à produire une activité militante, du rite à faire la croyance, du frisson à faire la manifestation (Mariot, 2006), dont il est question, mais de la capacité socialisatrice du rite, de l'engagement ou du frisson. Ainsi, comme le souligne Mariot (2006 : 98), à propos de la manifestation :

« les participants éprouvent ensemble les mêmes choses ; de cette communauté de sentiments émerge l'union des consciences. Autrement dit, le lien social naîtrait d'émotions communes, ressenties avec d'autres. (...) Cette co-participation est un vecteur de socialisation. On remarquera d'ailleurs que l'importance reconnue au caractère collectif de l'activité n'est pas limitée aux situations de proximité physique : « regarder » ou « écouter avec » peut être tout aussi efficace que « vivre » ou « faire avec ». Peu importe la distance entre les gens : l'essentiel est dans la conscience du caractère collectif de l'activité ou du sentiment. Au contraire même : l'efficacité à distance du ressentir « avec et comme » d'autres permet d'en faire un candidat sérieux à la définition du lien social dans les sociétés modernes : la nation est d'abord une « communauté imaginée ». »

La sociologie s'est beaucoup penchée sur les actions mais peu sur les sentiments. Pourtant, si la modernité a pu, dans une certaine mesure et jusqu'à un certain point, annihiler nos capacités d'agir collectivement, elle n'entrave pas la possibilité de ressentir ensemble. En d'autres termes, on peut s'indigner à l'unisson, tout en [in]agissant seul. C'est en considérant l'interdépendance structurelle des expériences individuelles que Martuccelli (2010) prône un *aggiornamento* de la sociologie. Selon l'auteur, la singularisation du monde social et la façon dont la société affecte les individus deviennent les expériences de base du vivre ensemble.

Dans le cas de la diaspora palestinienne, l'expérience de l'injustice et l'indignation qu'elle suscite lient entre eux les membres de la diaspora. Les personnes qui ne s'impliquent pas dans un engagement visible sont affectées par les expériences et les épreuves collectives passées. Ainsi, l'inaction militante ne traduit pas l'indifférence. Le ressenti collectif crée un espace commun qui lie l'ici et le là-bas et qui est partagé par des acteurs éloignés aussi bien géographiquement que socialement. En dépit de toutes les distances et les mobilités – qu'elles soient sociales, culturelles ou géographiques – il peut exister une proximité qui se noue autour d'un sentiment partagé. Ce sentiment semble jouer une fonction essentielle dans la cohésion et l'existence sociale d'une communauté dispersée. Par ailleurs, la prise en compte de la singularisation du social permet de dépasser les analyses classiques et invite à repenser les

relations qui lient l'individu à la société, en faisant preuve d'imagination sociologique (Mills, 1997). Il ne s'agit plus de considérer les divergences dans les positionnements idéologiques entre les individus en fonction de leur place dans l'espace social, mais d'admettre que, quel que soit leur statut, les individus peuvent être affectés et vivre le social d'une façon similaire et comparable – même si leurs voies d'expression divergent. Cette perspective permet de s'écarter des sentiers battus et des schémas routiniers développés par les recherches sur le rôle des diasporas dans les conflits. Ainsi, on peut dépasser le modèle selon lequel l'intégration favorise une attitude conciliante, tandis que l'exclusion produit une radicalisation (cf. Chapitre II). Plutôt que de considérer les divergences entre les inclus et les exclus, entre les modérés et les radicaux – et s'orienter vers une sociologie qui, de façon performative, produit les catégories et les classes qu'elle énonce – on peut envisager ce qui fait lien et appréhender la façon dont les individus vivent conjointement et ressentent collectivement l'injustice et l'indignation.

La perception du « Palestinien » comme un être engagé sous-tend qu'un vécu collectif ait laissé une trace sur les membres de la communauté. « *Ce sont des histoires dans lesquelles tous les Palestiniens ont été bercés* », « *Un Palestinien, il se reconnaîtra en moi, et je me reconnaitrais en lui* ». L'identité palestinienne se cristallise autour d'une histoire singulière, vécue collectivement et portée individuellement. Ce vécu collectif ne se limite pas à une fonction cohésive, mais possède également une dimension socialisatrice. Elle régule certains comportements et impacte le dire et le faire des membres de la communauté affectée. Ainsi, chaque activité menée et chaque décision prise à l'échelle la plus subtile de la vie quotidienne peuvent être interprétées à la lueur d'un engagement réel ou supposé, ne serait-ce que par la culpabilité la plus vague. Sans se traduire manifestement dans une activité militante, l'engagement a donc le pouvoir de socialiser durablement les individus. Les pratiques concrètes, quotidiennes et subjectives peuvent être porteuses de l'engagement de celui qui les réalise. Ainsi, quel que soit son degré d'engagement réel ou supposé, aucun enquêté n'achète d'oranges de Jaffa ou de dattes de Jérusalem. Les enquêtés, même ceux qui rejettent toute pratique militante, ont des pratiques de consommation singulières, qui reflètent la façon dont une lutte collective peut s'inscrire dans les pratiques des individus. Ainsi, la force socialisatrice agit à un niveau plus intégré et dans une démarche moins coercitive : l'individu *choisit* d'acheter tel ou tel produit, de regarder tel ou tel média. Cette force s'exerce dans l'agir des individus en laissant à ces derniers le loisir de revendiquer qu'ils pratiquent et pensent de cette façon par choix. L'engagement intrinsèque affecte alors le rapport de l'exilé au monde social et cette affectation est vécue dans une modalité subjective.

CONCLUSION DE PARTIE

Pluralité et dynamisme de l'engagement diasporique

Les aspects bigarrés de notre terrain nous ont conduit, d'une part, à tenir compte de la diversité des discours, des pratiques et des activités militantes de la diaspora palestinienne en France et, d'autre part, à faire abstraction des illusions qui ont longtemps interdit de penser l'hétérogénéité des communautés diasporiques (Dufoix, 2003)⁸⁷. Rappelons que les recherches qui ont fait émerger le concept de diaspora s'étaient prioritairement attachées « à rendre intelligible la chaîne de liens réels et symboliques permettant de tisser une expérience collective en dispersion. » (Kunth, 2014 : 186). Ce sont donc les facteurs de cohésion qui ont d'abord suscité l'intérêt des auteurs se concentrant sur les phénomènes diasporiques. Ce parti pris théorique, qui se focalisait sur ce qui rassemble et fait l'unité dans la dispersion, a depuis été nuancé par des travaux qui ont proposé de rompre avec une vision unitaire de l'expérience diasporique (Dufoix, 2001 ; Kunth, 2007, 2014). Désormais, la pluralité se laisse penser dans les recherches qui distinguent les colombes (*peace-makers*) et les faucons (*peace-wreckers*) (Smith et Stares, 2007), la *colonie* et l'*exopolitie* (Dufoix, 2001). Qu'elles portent la focale sur le rôle des diasporas dans les conflits (Smith et Stares, 2007) ou sur les différents modes de structuration en diaspora (Dufoix, 2003), ces recherches soulignent l'importance à accorder aux « dynamiques variées du destin en diaspora » (Kunth, 2007 : 331). Ainsi, les postures idéaltypiques d'intransigeance, de compromis et d'incertitude que nous avons présentées au début de notre thèse (cf. Chapitre I) s'inscrivent dans la continuité des travaux qui suggéraient l'aspect

⁸⁷ Le concept de diaspora s'est entaché de nombreuses illusions, au premier rang desquelles apparaissent les illusions de communauté et de continuité (Dufoix, 2003). L'illusion de communauté se rapporte à l'idée que la diaspora est bien souvent réduite à l'idée de somme et que « cette addition vaut pour communautarisation, selon une logique qui est celle de l'agrégation, comme si une situation commune suffisait à créer une conscience commune, comme si les relations ontologiques (ethniques, nationales, religieuses) entre les dispersés fondaient du lien effectif, comme si partager l'en-soi impliquait nécessairement le pour-soi faisant de la « diaspora » un acteur capable de pensée et d'action. » (Dufoix, 2003 : 12). De cette illusion de la communauté découle l'illusion de la continuité, c'est-à-dire le fait que « la diaspora n'est jamais remise en question. Comme elle existe, attestée par la présence chiffrée de milliers ou de millions d'individus, elle ne peut disparaître. L'essentialisme qui la caractérise dispense de toute interrogation sur les modalités d'instauration, de déliquescence, de transformation ou de disparition d'une diaspora. Cette pensée immobile a deux effets majeurs. Politiquement, elle permet de faire advenir la « diaspora » ainsi nommée à l'existence. Scientifiquement, elle interdit de raisonner en termes de processus. » (Dufoix, 2003 : 12).

pluriel des communautés diasporiques. La pluralité apparaît, en ce sens, comme une dimension essentielle à considérer afin d'envisager la variété des formes d'engagement à distance des membres de la diaspora. Par ailleurs, les différentes postures à l'égard du conflit dans le pays d'origine ne constituent pas des catégories figées et exclusives. Bien au contraire, un individu peut moduler ou changer sa position à l'égard du conflit en fonction du contexte mais également en fonction de sa trajectoire sociale et biographique. Cette labilité des engagements souligne l'importance de considérer l'activité militante dans sa dimension processuelle, notamment en mobilisant le concept de carrière (Fillieule, 2009).

Il convient de noter que la pluralité n'intervient pas dans un contexte géopolitique stable mais prend forme au sein d'un environnement incertain, fluide et dynamique. Ainsi, les initiatives et les positionnements de la diaspora ne sont pas figés mais se caractérisent par une labilité élevée des activités et des engagements. Les modes de structuration des organisations, le maintien ou l'absence de lien avec la terre d'origine, l'engagement dans un militantisme transnational sont autant de facettes de l'activité diasporique qui sont amenées à varier en fonction des situations et des contextes. Ainsi, l'engagement, qu'il soit individuel ou collectif, n'est pas un phénomène statique mais constitue un processus qui se caractérise par la mutation. Cet aspect est d'autant plus visible que cette recherche se situe dans une analyse de l'immédiateté – une immédiateté particulièrement difficile à appréhender puisqu'elle s'imprègne d'une perpétuelle « actualité politique ». En ce sens, le contexte fluctuant dans lequel s'est inscrit notre thèse – au cours de laquelle a eu lieu, entre autres, le transfert de l'ambassade américaine à Jérusalem, une guerre à Gaza, l'accélération du processus de colonisation dans les Territoires occupés et la reconnaissance par l'ONU de la Palestine comme État observateur⁸⁸ – a souligné l'importance, d'une part, d'analyser l'engagement en termes de trajectoire et de processus et, d'autre part, d'intégrer constamment à l'analyse les résonances des éléments de contexte. Comme le souligne Larzillière (2011 : 182), les « *bifurcations des acteurs relèvent ici moins d'une imprévisibilité dont il faudrait rendre compte en contexte social (relativement) stable (Grosseti, 2006, p.19) que de « conjonctures politiques fluides » caractérisées par une forte incertitude structurelle (Dobry, 1992, p. 150) »*. Ainsi, les individus et les organisations diasporiques sont amenés à changer de discours et de méthode en réaction

⁸⁸ Nous avons ici évoqué quelques éléments du contexte national mais il faut noter également les résonances du contexte international sur les postures militantes. On peut penser, entre autres, au conflit syrien, à l'établissement de l'État islamique ou à l'élection de Trump. Enfin, l'actualité du pays d'accueil est également déterminante, on peut citer l'exemple de l'instauration de l'état d'urgence et de la surveillance accrue des réseaux militants appartenant à la posture de l'intransigeance ou mettant au centre de leur rhétorique l'islam.

aux positionnements des acteurs qui les entourent mais également en raison du contexte géopolitique ou en fonction de leur trajectoire biographique. Comme nous l'avons souligné, le positionnement des acteurs environnants, qu'ils appartiennent ou non à la communauté palestinienne, constitue un cadre de contrainte qui oblige les membres de la diaspora à moduler leur position. Loin de s'ignorer mutuellement, les différents acteurs qui prennent positions sur le conflit s'observent, se répondent et adoptent des stratégies et des discours en tenant compte du positionnement de leurs alliés, de leurs concurrents et de leurs adversaires.

Par ailleurs, si les effets du contexte géopolitique sont indéniablement les plus difficiles à saisir du fait de la multitude et de l'entrelacement constant d'une « actualité politique chaude », la prise en compte de ce contexte est déterminante pour comprendre la dynamique interne de la communauté diasporique. Comme nous l'avons souligné, les événements géopolitiques constituent des moments opportuns à la redistribution des pouvoirs au sein du mouvement et viennent modifier les rapports de forces entre les différents acteurs en produisant de nouvelles alliances ou de nouveaux conflits internes (Bakke, Cunningham et Seymour, 2012 ; Findley et Rudlof, 2012; Pearlman et Cunningham, 2012). Par ailleurs, les événements qui ont eu lieu au cours de cette thèse, tels que le discours de Trump (2017) ou la répression de la marche du retour à Gaza (2018), rappellent qu'un climat d'incertitude et de tension tend à renforcer les conflits au sein d'un mouvement. La fragmentation interne est donc un phénomène renforcé par le contexte d'incertitude face à l'avenir. Ainsi, l'incertitude semble produire un climat propice à l'élaboration d'un large spectre de discours et de pratiques.

Enfin, les trajectoires biographiques sont également déterminantes pour considérer les engagements des individus en diaspora. Pour certains, l'engouement militant peut laisser place à une fatigue d'être engagé comme nous l'avons évoqué dans le cas des militants les plus engagés qui souhaiteraient se recentrer sur leur vie personnelle. Cet aspect nous renvoie aux travaux qui se sont intéressés aux coûts du militantisme, et plus généralement aux dynamiques sous-jacentes au désengagement (Fillieule, 2005). Pour d'autres, une posture d'indifférence ou d'incertitude peut céder sa place à un engagement militant lorsque le cadre de vie évolue, par exemple avec la fin de la vie active ou le départ des enfants du foyer⁸⁹. La disponibilité et les

⁸⁹ Cette disponibilité biographique est également à mettre en lien avec l'évolution de la représentation du « Palestinien » au sein de la société d'accueil. Ainsi, le « Palestinien » est passé de la représentation du « terroriste » dans les années 1970 à celle de la « victime » dans les années 2000. Cette évolution constitue un moteur à l'engagement en diminuant les craintes de revendiquer son identité nationale de façon militante et assumée.

cycles de vie sont donc des dimensions essentielles pour comprendre la propension des individus à embrasser ou interrompre une carrière militante.

Désaffection du politique, exopolitie et subjectivation de l'engagement

Dans un tout autre registre, il convient de souligner que l'activité militante de la diaspora est de plus en plus déconnectée « *de la sphère politique instituée* » (Latte Abdallah, 2011). Cette tendance à la « dépolitisation » - au sens de la mise à distance vis-à-vis des partis traditionnels palestiniens – se retrouve dans les travaux qui ont porté sur la diaspora palestinienne dans d'autres pays et dans d'autres contextes (Al Hussein et Signoles, 2011)⁹⁰. Comme le souligne Blin (2011 : 231), les « *raisons invoquées par les Palestiniens pour expliquer la désaffection vis-à-vis du politique oscillent entre la lassitude devant la persistance du conflit (...) et la défiance à l'égard des factions politiques.* » (Blin, 2011 : 231). Le regard critique vis-à-vis des partis traditionnels palestiniens peut mener à différents rapports au politique qu'il convient de distinguer. La première forme relève d'une posture active de défiance à l'égard de l'Autorité que l'on retrouve dans la posture de l'intransigeance. Cette posture s'apparente à ce que Dufoix (2002) avait qualifié d'exopolitie et conduit à l'instauration de pratiques et de discours rendant compte d'une vive opposition avec le régime en place dans les Territoires palestiniens. Les organisations et les individus adoptant cette posture dénoncent la trahison et la corruption des partis traditionnels palestiniens et proposent des modalités d'actions et de pensées divergentes – notamment en mettant au centre de leur rhétorique le droit au retour qui n'est plus au cœur de l'agenda politique de l'Autorité depuis les accords d'Oslo.

La seconde forme relève d'une posture de désaffection vis-à-vis du politique que l'on retrouve dans la posture de l'incertitude-indifférence. Comme le souligne Hirschman (1995) « *rien n'est moins passif que la fuite* ». Dans cette perspective, le non engagement ou le désengagement apparaissent comme des formes de « défection entreprenante » (Virno, 1991) ou de « dissidence active » (Sharifi Dryaz, 2016). Si les liens entre cette forme « passive » et l'exopolitie semblent plus ténus, il convient de souligner que les partis ont besoin d'un

⁹⁰ Sur ce sujet, voir l'ouvrage *Les Palestiniens, entre Etat et diaspora. Le temps des incertitudes* (ed. Jalal Al Hussein et Aude Signoles, 2011) et notamment les contributions de Pénélope Larzillière sur l'engagement des Palestiniens en Jordanie, de Lina Blin sur les réfugiés palestiniens en Syrie et d'Elisabeth Marteu sur les associations palestiniennes en Israël. Par ailleurs, il convient de noter que cette dépolitisation ne touche pas les partis islamiques palestiniens.

environnement de soutien pour asseoir leur légitimité. Ainsi, s'exclure du politique peut constituer une voix d'expression des individus et nous a invité à considérer la non adhésion comme une forme de soustraction entreprenante (cf. Chapitre III)⁹¹. Par ailleurs, il convient de souligner que la désaffection pour les partis traditionnels est concomitante de nouvelles formes d'engagement politique où les individus sont moteur et principe de sens de leur action (Pleyers et Capitaine, 2016). Cette subjectivation de l'engagement se laisse appréhender par la prépondérance d'initiatives portées par des acteurs individuels. Ainsi, l'activité militante est décentralisée et la coordination minimale de l'action collective semble offrir un socle propice à l'expression de la pluralité. La subjectivation traduit un rapport singulier à l'activité militante qui peut prendre la forme d'un *engagement affranchi* ou d'un *engagement sectoriel*.

L'engagement affranchi fait état d'une importante flexibilité de militants qui s'investissent dans de multiples projets. Leur engagement s'affirme dans l'établissement, l'activation et le renouvellement permanent de connexions et de réseaux. Ces militants s'affranchissent de tout rapport étroit à des structures associatives et communautaires. La concentration collective et l'attraction institutionnelle semblent alors concurrencées par un engagement qui relève davantage de l'activation de réseaux et de l'élaboration de projets.

De son côté, l'engagement sectoriel concerne les membres de la diaspora les plus dotés socialement. Ces derniers sont à l'origine de réseaux transnationaux de professionnels en diaspora qui se structurent autour de projets orientés vers le pays d'origine. Les projets ici constitués sont directement liés à des champs de compétences spécifiques (artistique, médical, universitaire, entrepreneurial, etc.). Ainsi, les membres de la diaspora investis dans un engagement sectoriel contribuent au développement de leur pays d'origine tout en garantissant leur épanouissement professionnel.

Les engagements affranchi et sectoriel permettent aux individus de concilier l'injonction à la réussite avec l'obligation morale à incarner la cause collective. Ainsi, ces formes de militantisme permettent de faire concorder des contraintes individuelles avec un engagement pour la communauté. Les individus font dans la mesure de leur possible, en fonction de leur temps, de leurs compétences, des opportunités, de l'offre militante et des ressources dont ils

⁹¹ Il convient de noter que la dépolitisation est une tendance que l'on retrouve également dans les pays occidentaux (Schweiguth, 2002). Parallèlement à cette désaffection, on observe un accroissement de la participation politique des citoyens à une échelle individuelle – en illustre les actions collectives tels que « Not in my name » ou plus récemment « MeToo », dont les noms portent la marque de la première personne du singulier. Le 'syndrome' NIMBY (not in my backyard, « pas chez moi ») exemplifie depuis environ trente ans la politisation de la défense de l'espace individuel en tant que phénomène collectif.

disposent. De ce fait, l'engagement militant se situe à un niveau maîtrisé par les individus et a trouvé des voix d'expression qui échappent à la communauté.

La pluralité pacifique

La diversité des initiatives portées par la diaspora palestinienne en France soulève la question de l'acceptabilité de la pluralité. En effet, la diversité des postures ne conduit pas nécessairement à des tensions ou à des conflits entre les différents segments de la diaspora. En ce sens, tout désaccord ne mène pas au conflit, et la pluralité des discours et des postures peut coexister au sein d'un même espace sans mettre à mal la cohésion sociale. Il semble donc particulièrement important de comprendre comment et pourquoi les rapports s'expriment tantôt dans des modalités conflictuelles, tantôt dans des modalités pacifiques.

L'espace le plus conflictuel est incarné par la sphère politique. Dans cette sphère, les rapports conflictuels prennent la forme de jeux de concurrence entre des structures et des contre-structures et les conflits se cristallisent principalement autour de la question de la légitimité à représenter la communauté. C'est donc le maintien ou l'accession à une certaine légitimité – et au pouvoir conféré par celle-ci – qui est au cœur des tensions entre les entités politiques. Ainsi, il semble que les enjeux liés au pouvoir et à sa distribution soient au centre de l'animosité que l'on peut observer entre les organisations prétendant représenter une même communauté.

En dehors de la sphère politique, la pluralité s'exprime sous une forme pacifique et de multiples positions peuvent coexister harmonieusement au sein d'un même espace social. L'acceptabilité de la pluralité peut s'expliquer par l'orientation de la critique. En effet, si les revendications sont disparates, elles sont toutes formulées autour d'un noyau commun : la recherche de justice, la libération et le retour. Ainsi, bien que l'étendue de la critique varie – elle est plus ou moins ciblée ou totalisante selon que l'on se trouve dans une posture de compromis ou de l'intransigeance – elle est toujours orientée vers ce lieu partagé. Le consensus autour de cette orientation semble constituer une condition favorisant l'acceptabilité de la pluralité. La pluralité ne met pas en danger le lien social qui s'est construit autour d'un vécu commun, d'une injustice subie et ressentie avec et par d'autres. D'autre part, la spécificité et le parcellement des activités menées par la diaspora rend possible la coexistence de multiples

initiatives dans le même espace social sans que celles-ci convergent. En ce sens, la pluralité des activités diasporiques peut être considérée comme une adaptation du mouvement à des environnements sociaux spécifiques. Ainsi, on observe la coexistence d'un large éventail d'activités qui ne sont ni concurrentielles, ni antagonistes. Du fait du caractère ciblé et parcellaire de ces initiatives, les acteurs peuvent s'engager dans différentes activités. Cette forme que prend l'engagement répond aux exigences de la *cit  par projet* d crite par Boltanski et Chiapello (1999). Si l'adaptabilit  est devenue une dimension essentielle du « nouvel esprit du capitalisme », on peut arguer que la coexistence au sein de la diaspora palestinienne d'une diversit  de projets peut traduire la capacit  de la diaspora   s'adapter   diff rents environnements sociaux mais aussi   trouver des voix de pens e et d'action permettant   chacun de trouver une harmonie entre l'engagement militant et la poursuite de projets individuels.

Loin de se structurer autour d'une tendance centrip te qui chercherait   d truire la diversit  par la conformit , les diasporas sont porteuses de multiples discours et pratiques. La disparit  de ces positionnements diasporiques souligne l'int r t d'envisager l'engagement en termes de « carri re » (Fillieule, 2009) afin d'appr hender la diversit  et la labilit  des trajectoires militantes. Les mani res d' tre, de se construire et de se positionner en diaspora d pendent de la conjonction de ph nom nes tant relationnels que biographiques ou contextuels. Par ailleurs, le constat du caract re pluriel et dynamique de l'engagement diasporique am ne   questionner la plus-value structurelle que peut repr senter ce ph nom ne. Parce que la pluralit  de l'engagement suscite le d bat entre les diff rents acteurs diasporiques, mais  galement parce qu'elle permet de se mobiliser de fa on flexible selon les besoins ponctuels de la lutte, elle appara t comme une dimension vitale de l'existence en tant que communaut  menac e. Ainsi, la pluralit  ne constitue pas une faiblesse mais semble  tre le garant de la survie historique et contemporaine d'une population confront e   un avenir incertain.

CONCLUSION

« *Tout chercheur, tout créateur, tout amoureux est un traître en puissance, dès lors qu'il franchit les limites du convenu, du convenable ou du connu.* » (Kaës, 1999 : 235).

La trahison comme forme d'innovation

La trahison est un phénomène inhérent à tout conflit ; certains diront à toutes formes de relation (Scarfone, 1999 ; Prieur, 2004). Si une réflexion sur la trahison s'impose à l'heure de conclure ce travail c'est parce qu'elle a constitué une dimension structurante des relations établies sur le terrain. Cette recherche est elle-même née d'une trahison : celle d'un chercheur qui a décidé de franchir le mur – au sens propre comme, et plus encore, au sens figuré – de s'immiscer dans les activités engagées et engageantes de personnes appartenant à l'autre camp, de « flirter » avec ceux qui sont institués comme « ennemis » – et par extension à s'infliger peu à peu leurs stigmates. Ma labellisation de « pute à terroriste »⁹² au cours de mon séjour en Israël et les critiques qui m'ont été adressées, plus ou moins explicitement, tout au long de cette thèse, indiquent bien que ce travail m'a amené à outrepasser, dans une certaine mesure, les limites de l'acceptable. Dans un contexte polémogène, les frontières entre les groupes se dessinent de façon appuyée et tout acte risquant de gommer ou simplement d'estomper les traits de l'ennemi représente une transgression. Ainsi, se jouer des limites revient à s'exclure d'un ensemble sans nécessairement être inclus dans l'autre. De ce point de vue, on peut rapprocher la figure du traître de celle de l'étranger (Simmel, 1984) ; un « étranger radical » (Schehr, 2009) puisque participant de deux univers, aux marges ou plutôt sur la frontière entre les deux, et donc quelque part réduit à une condition de « double extranéité » (Pozzi, 1999). Akerström (1991 : 5) a proposé de distinguer deux formes de trahison, le *leaving* et le *telling*. Il ne fait aucun doute que nous nous situons ici dans le premier cas dans le sens où cette recherche a constitué une soustraction physique et mentale à un groupe naturalisé comme étant celui « d'appartenance ».

⁹² Ce qualificatif m'a été imputé lors de mon séjour en Israël, en 2011, suite à des déplacements réalisés dans les Territoires palestiniens. Je résidais à l'époque dans un kibboutz afin de mener une recherche sur l'éducation des enfants dans le cadre de mon mémoire de Master 2 en Psychologie.

Si la trahison a donné naissance à ce travail, elle le clôture également. En effet, comment ne pas trahir ses enquêtés lors du délicat exercice de l'écriture et de la restitution ? Il y a d'une part, la question du contrôle et de l'utilisation des informations que le chercheur « sous surveillance »⁹³ a en sa possession. L'anonymisation des participants a constitué un enjeu crucial dans la mesure où certains transgressent des normes en vigueur dans le pays d'accueil, ou sont dans une posture « moralement condamnable » vis-à-vis du pays d'origine – tels que le silence ou l'*exit* – ou vis-à-vis des proches restés en Palestine – telle que la prise de parole. Bien que l'on puisse regretter un manque de visibilité ou de clarté dans la présentation des enquêtés (tantôt présentés par des lettres, tantôt avec des prénoms de substitution), ce brouillage des pistes était inévitable afin que cette recherche ne constitue pas un danger pour les enquêtés. De ce point de vue, l'écriture fut une étape douloureuse et j'espère avoir réussi à en dire suffisamment sans jamais en dire trop. Cependant, en dépit de ce travail de voilement plus que de dévoilement ce manuscrit trahit la lutte menée par les enquêtés. En effet, ce texte n'a pas pour vocation de défendre une version ou l'autre de l'histoire ni d'infléchir la position du lecteur. Le questionnement ne vise pas à déterminer le bien-fondé de la lutte ni son effectivité mais repose sur un processus en mouvement. Il considère un cas particulier, les Palestiniens en France, pour comprendre la pluralité des engagements et des loyautés à distance sans se positionner sur ce qui devrait être ou sur ce qui est « juste » ou « injuste », « bien » ou « mal », « bon » ou « mauvais ». Pourtant, les personnes rencontrées au cours de cette recherche sont investies dans une lutte pour l'historicité. Elles mènent un combat pour que d'autres réalités adviennent ou tout simplement pour faire entendre une autre voix, pour que les regards se tournent autrement vers une situation bien trop souvent regardée. Dans un tel contexte, le chercheur est souvent investi d'une mission par certains de ses interlocuteurs : il se doit d'être le porte-parole de leur voix, souvent sur le mode de la colère, et le relais de leur vérité dans la sphère académique. De ce fait, certains enquêtés regretteront l'impartialité de ce texte en dépit des enjeux auxquels ils sont confrontés, des souffrances qu'ils endurent ou ont endurés. C'est sans doute là l'un des paradoxes d'un travail où le chercheur évolue sur un terrain qui interdit

⁹³ La surveillance et/ou judiciarisation des recherches est une thématique récemment abordée dans le colloque « Terrains et chercheurs sous surveillance. (Auto)contrôle, (auto)censure et mise en administration des sciences sociales » réalisé le 17 et 18 mai 2018 à l'Université Aix-Marseille. On peut également évoquer le numéro de la revue *Socio* « Chercheurs à la barre » réalisé sous la direction de Laëtitia Atlani-Duault et Stéphane Dufoix (2014).

la neutralité ; d'un côté on me reprochera d'avoir épousé le parti pris de l'ennemi, de l'autre, on déplorera un manque d'engagement⁹⁴.

Si nous laissons de côté la question du rapport au terrain pour aborder la problématique de la trahison sous l'angle de nos données, il convient de souligner que la figure du traître prend de multiples visages dans le discours des enquêtés. Le traître c'est, d'abord, celui qui quitte sa terre et dont le départ participe à fragiliser une entité, voire conduire à sa disparition. Ainsi, pour certains, ceux qui sont partis ont trahi. La revendication majeure des Palestiniens concerne le retour et non le départ et aucune institution palestinienne des Territoires ou de la diaspora ne peut prétendre venir en aide à ceux qui veulent quitter la Palestine ou favoriser leur installation dans un tiers pays. Dans un tel contexte, nos enquêtés se perçoivent parfois comme des déserteurs, et, quand tel est le cas, de cette perception résulte un sentiment de culpabilité, et un devoir renforcé d'engagement, loin des « territoires », pour la Palestine. De ce point de vue, le départ est synonyme de défection, en dépit du fait que cette défection peut être, comme nous l'avons souligné au cours de ce travail, la condition nécessaire à la prise de parole (Hirschman, 1970 ; Birch, 1975).

Le traître peut être celui qui accepte, se tait ou se résigne. Ce silence peut résulter d'un détachement volontaire d'une identité meurtrie et meurtrière (Maalouf, 1998). La longévité du conflit auquel on peine à entrevoir une résolution optimiste peut entraîner une fuite identitaire et certains tentent d'épargner les futures générations d'un devoir de lutte. À cette volonté de protection se superpose le contexte national dans lequel s'est réalisée cette recherche. En effet, il convient de souligner la particularité du modèle républicain français qui tend à étouffer toute revendication se fondant sur des aspects ethniques, communautaires ou identitaires⁹⁵. Mais ces situations ne sont pas les seuls à conduire au silence et dans bien des cas ce sont les conditions concrètes de l'existence qui empêchent les sujets de devenir acteurs. L'incapacité à s'exprimer ou l'exclusion ressentie peuvent alors transformer le silence en violence ou en repli identitaire. Ainsi, les *peace spoilers* décrits dans la littérature ne le sont pas tant en raison de problématiques

⁹⁴ On retrouve ici la problématique de Norbert Elias différenciant la distanciation scientifique et l'engagement idéologique. La distanciation lui semblait particulièrement nécessaire pour rendre compte des conflits entre États. Cf. Norbert Elias, *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Fayard 1993.

⁹⁵ « Ce qu'on appelle « le modèle républicain » s'est efforcé d'imposer une conception monolithique de l'identité en proscrivant, ou en tous les cas en marginalisant, toutes les appartenances autres que l'appartenance à la nation, sur lesquelles des individus ou des groupes auraient pu s'appuyer pour fonder leur identité. Le spectre du « communautarisme » exprime ce rejet des particularismes, toujours perçus comme des dangers. » (Lianos, 2013 : 63).

liées à l'intégration dans les sociétés d'accueil mais bien plutôt parce « *qu'ils se sentent niés, méprisés ou oubliés par ceux qui sont du bon côté de la barrière* » (Wieviorka, 1995 : 18).

Le traître c'est également celui qui collabore, négocie et cède. Si l'Autorité palestinienne est à ce point isolée dans le paysage politique actuel c'est bien parce qu'elle incarne cette figure du traître qui a épousé le parti pris de l'ennemi. Comme le souligne Margalit (2012), il existe des limites morales à l'acceptation de compromis et ce que soulignent les personnes défendant une posture de l'intransigeance c'est que certaines concessions entaillent les possibilités d'aboutir à une paix juste et acceptable.

Enfin, le traître c'est celui qui innove, invente et crée. On peut ici penser à Ziyad Clot (2010) qui après sa démission du poste de négociateur à l'OLP publie l'ouvrage au titre provocateur *Il n'y aura pas d'État palestinien* et propose la création d'*Israeltine* – un État binational dans lequel vivraient ensemble les Israéliens et les Palestiniens. Cette position qui est longtemps restée marginale, puisqu'elle invite au renoncement, anime aujourd'hui les débats. Avec les difficultés croissantes de se projeter dans un scénario à deux États, l'aspect pragmatique d'une telle proposition est de plus en plus discuté par les Palestiniens des Territoires et de la diaspora. Ainsi, le transgressif d'hier peut devenir le pragmatique d'aujourd'hui. Ici, ce que nous donne à voir la figure du traître c'est un nouveau regard, une nouvelle perspective sur une situation existante. En ce sens, la trahison n'est pas que rupture et fermeture mais recèle également un versant créatif. Par sa capacité d'innovation et d'ouverture, le traître « *introduit une dynamique dans le cours des choses. Son action ouvre l'horizon et enclenche d'autres possibles.* » (Schehr, 2009 : 47). Parce que certaines formes de trahison peuvent bouleverser le cours de l'histoire, remettre en cause l'ordre établi et rompre avec l'ancien pour créer de nouveaux liens, elle est un processus essentiel à considérer quand on se confronte à la délicate question de la pluralité des engagements à distance.

En dépit des multiples figures de traître présentes dans les discours, il convient de noter que nos enquêtés, quelles que soient leur pratiques à l'égard de la Palestine, sont loin de constituer des « traîtres en puissance » (Enzensberger, 1967). La présence d'une diversité de figure de traître dans les discours indique la difficulté de se positionner vis-à-vis du conflit dans le pays d'origine, à maintenir un lien et à s'engager à distance. La culpabilité qui anime les discours, le sentiment de ne pas en faire assez, ou de ne pas pouvoir en faire plus, reflète que ces personnes ne trahissent pas un système pour un autre. Ils n'ont pas changé de camp. La loyauté et la solidarité font parties intégrantes des discours et des pratiques, même si elles ne s'expriment

pas toujours sur un mode totalisant. Ainsi, il convient de noter que les possibilités de se maintenir actif dans des comportements de solidarité à l'égard du pays d'origine sont renouvelées par les conditions d'existence en diaspora. La culpabilité ressentie et l'ambivalence à l'égard de l'engagement porte le sceau d'un individu tiraillé entre des injonctions paradoxales : il y a d'un côté le devoir à l'égard du pays d'origine et des souffrances endurées par les compatriotes restés au pays, de l'autre, le fait de vivre à distance, loin du conflit, qui offrent aux individus de nouvelles conditions d'existence et de nouvelles possibilités de projection dans l'avenir.

En conséquence, il y a de multiples façons d'être loyal et de multiples façons de trahir. La figure du traître telle qu'elle est mobilisée dans le discours des enquêtés met en exergue les liens de continuité et de discontinuité, les loyautés et les ruptures. Au final, elle fait apparaître les différentes postures que peuvent adopter les acteurs pris dans un conflit. La distance semble ici jouer un rôle fondamental puisqu'elle crée une flexibilité en augmentant la diversité des liens que l'on peut, par contrainte ou par choix, décider de maintenir ou de rompre avec le pays d'origine. Les travaux de Said (2008) s'inscrivaient déjà dans cette perspective quand il soulignait que l'exil, dans sa forme métaphorique, invitait à la créativité, à la critique et même à la dissidence. De ce fait, l'étude de l'engagement à distance ne peut s'émanciper d'une réflexion sur la trahison puisque les voix des exilés, en étoffant le socle des positionnements possibles vis-à-vis du conflit, augmentent les possibilités de trahir une vision de l'avenir.

En dépit de la diversité constitutive des engagements à distance, les figures de traître mobilisées dans le discours de nos enquêtés semblent davantage relever de catégories discursives que de positions observables. Elles apparaissent dans les discours mais n'ont pas réellement d'emprise et d'effectivité dans les pratiques. Le seul lieu où la trahison devient agissante et structure les relations se trouve chez les personnes qui poussent la *posture de l'intransigeance* à son paroxysme et pour qui l'ennemi sioniste est si vaste qu'il englobe l'État israélien, les gouvernements occidentaux, le réseau de solidarité et tout Palestinien investi dans une *posture de compromis*. En dehors de ce cas limite, le terrain réalisé nous a confronté à un espace où circulent les idées et les personnes sans nécessairement que les divergences de positions mènent au conflit entre les différents acteurs de la diaspora palestinienne en France. Ainsi, les rapports divergents à la terre d'origine et les différentes façons de projeter des issues possibles au conflit apparaissent de façon combinée dans l'espace diasporique. De cette façon, la diaspora palestinienne assure la pluralité des positionnements et offre un soutien à toutes les issues possibles du conflit – de la disparition de la Palestine en tant que catégorie spatiale et

identitaire à la reconquête complète du territoire palestinien et à la disparition d'Israël. La coexistence de postures offre une capacité d'adaptation à différents scénarios possibles quant à l'avenir. En ce sens, la pluralité des discours et des actions peut représenter un atout puisque la présence d'un large spectre de positionnements permet de s'adapter aux aléas politiques et de survivre en tant qu'entité collective dans un contexte d'incertitude élevé. Ainsi, la communauté diasporique est amenée à se mobiliser de façon flexible selon les besoins ponctuels de la lutte. La distance semble alors produire une élasticité qui constitue une plus-value lorsqu'il s'agit de changer d'approche selon l'évolution du conflit dans le pays d'origine. Par ailleurs, comme le souligne Østergaard-Nielsen (2006) :

« the fact that you have different political networks with different ideas about how to bring about a solution to the conflict in their country of origin can also be a strength. As pointed out by Lyons (2003), in the end these different political actors may have to sit down at the same negotiating table in order to secure a viable solution to the conflict. It is therefore potentially important to promote dialogue not just with the diaspora but also within the diaspora. »

Cette recherche nous a donc invités à réfléchir sur ce que nous avons qualifié de *pluralité pacifique*. Ce qui marque le terrain, c'est la diversité des voix adoptées par les enquêtés, la capacité à discuter, à débattre, à nuancer, à se confronter à un chercheur qui incarne l'altérité mais aussi à des Palestiniens qui font entendre une voix divergente. Cette capacité au dialogue semble assez inédite, ou tout du moins inattendue, au vu de la force des enjeux auxquels sont confrontés les Palestiniens. La pluralité n'est donc pas le symptôme d'un effritement d'une communauté mais plutôt la manifestation de sa vitalité. Les membres de la diaspora ne sont pas passifs face à leur devenir historique, mais ont une capacité à faire advenir des futurs. La distance invite à l'imagination, à la créativité et surtout, par les nouvelles conditions d'existence qu'elle induit, au renouvellement du rapport à la terre d'origine et au conflit. De ce fait, les positionnements de la diaspora expriment à la fois le poids de l'histoire et la construction de l'avenir.

La dispersion comme espace d'injonctions et de réflexions

« J'ai défendu l'idée que l'exil peut engendrer de la rancœur et du regret, mais aussi affûter le regard sur le monde. Ce qui a été laissé derrière soi peut inspirer de la mélancolie, mais aussi une nouvelle approche. Puisque, presque par définition, exil et mémoire sont des notions conjointes, c'est ce dont on se souvient et la manière dont on s'en souvient qui déterminent le regard porté sur le futur » (Said, 2008).

La pluralité des prises de positions de la diaspora invite à considérer la capacité des sujets à produire le social et à être acteurs de l'histoire. Cependant pour envisager les engagements à distance, il ne faut pas sous-estimer, ou occulter, les effets de la confrontation à l'autre inhérents à la condition diasporique. L'environnement joue pour beaucoup dans les façons de s'engager vis-à-vis du pays d'origine et il convient de distinguer deux aspects constitutifs de la façon d'être, de se dire et de faire en exil. Le premier aspect relève des attentes et des représentations auxquels sont renvoyés les « Palestiniens » dans la société d'accueil. En effet, l'environnement externe – et plus particulièrement les milieux militants « pro-palestiniens » – semble produire un cadre de contraintes qui, par prescription ou par anticipation, régit les relations que les Palestiniens maintiennent avec leur identité et leur engagement en diaspora. La construction de soi comme Palestinien est profondément dépendante de la façon dont l'identité palestinienne est perçue et façonnée dans la société d'accueil. Le second aspect renvoie à la dynamique nécessairement réflexive qu'implique la distance. En effet, nos données nous ont amené à penser l'éloignement comme un espace propice à la réflexion sur soi aussi bien en tant qu'individu inscrit dans une trajectoire singulière qu'en tant qu'individu dont l'histoire singulière se conjugue à une histoire collective. C'est pour parti ce que soulignait Darwich (1997 : 13) quand il écrivait : *« Je n'ai pas retrouvé ma patrie personnelle. Ni mon lieu personnel. Mon lieu premier a été dès le départ supprimé. C'est pourquoi, lorsque je raconte mon histoire, je dis forcément une histoire collective, celle de toute la Palestine. »*

Ainsi, les personnes rencontrées au cours de ce travail semblent tiraillées entre ces deux dimensions. Il y a d'une part, la construction de soi par l'autre, c'est-à-dire l'assignation à une identité qui relève des représentations qui se traduisent parfois sous la forme de véritables injonctions à l'égard des « Palestiniens » dans la société d'accueil. Et d'autre part, il y a la construction de soi en tant qu'individu, c'est-à-dire le processus de subjectivation de son expérience propre, le sens que le sujet accorde à son action et à son engagement.

La dimension injonctive

La distance offre la possibilité de redessiner les contours de son identité, de s'y soustraire ou de s'y raccrocher. Cependant, la distance crée un paradoxe puisque d'un côté les Palestiniens ne sont plus obligés de mettre le « conflit israélo-palestinien » au centre de leur existence tout en étant bien souvent ramenés à ce conflit dès lors qu'ils sont confrontés à la question des origines. Médiatiquement, il est rare d'entendre parler de la Palestine sans que le propos ne fasse directement écho à la « question israélo-palestinienne ». Ainsi, il est difficile d'être l'un des acteurs de cette binarité sans être obligé de se prononcer, de se positionner ou d'avoir un avis sur la « question ». Ce fait nous a amené à considérer la façon dont l'identité peut constituer un cadre de contraintes dans l'expérience d'exil. Notre travail de terrain a de ce fait souligné la façon dont les enquêtés se sentent ramenés, parfois réduits, à la palestinéité. Rares sont les personnes qui n'ont pas été invitées à s'exprimer au nom de, à témoigner, ou dans un versant plus belliqueux, à subir des critiques parce qu'appartenant au mauvais camp. La perception partagée par les enquêtés d'une injonction externe à devoir expliquer et représenter est apparue comme une dimension récurrente sur notre terrain. Comme nous avons pu le souligner, l'injonction à se positionner vis-à-vis d'une identité construite comme politique a constitué le point d'entrée pour de nombreux Palestiniens dans une carrière militante. Ainsi, dans le cas palestinien, la distance politise puisqu'elle entraîne avec elle un faisceau d'attentes normatives. Parallèlement, l'activité militante des Palestiniens en France est surveillée et réprimée. Les incitations à se mobiliser se heurtent donc aux particularités d'un système républicain qui contrôle et surveille toutes les revendications émanant d'une communauté ou d'une identité singulière. Pour pallier l'injonction de représenter, certains Palestiniens décident donc de recourir à des stratégies de dissimulation identitaire qui varient en fonction du contexte, de la situation d'interaction et de la façon dont la palestinéité est appréhendée à un moment donné dans la société d'accueil. Ainsi, la distance contraint à revoir son rapport à son identité, au collectif et à la Palestine. Cela nécessite parfois de trouver des voies d'expression qui créent un lien sans pour autant que ce lien dérange. Assurément, on peut lier ce point à l'émergence d'initiatives individuelles qui portent en elles la condition collective. Ces initiatives permettent de conjuguer l'engagement vis-à-vis de la Palestine à un dessein singulier et conduisent également à dépolitiser l'engagement. Si le simple fait de se dire Palestinien (Aouragh, 2011) de parler au nom de, d'acheter tel ou tel produit, de suivre ou d'intervenir sur les réseaux

sociaux, d'écrire un poème ou de donner un cours d'arabe deviennent des actes politiques – en somme, si tout est politique – l'acte politique est en quelque sorte vidé de son sens.

Quoi qu'il en soit, l'injonction à être et à illustrer émanant de l'environnement externe semble constituer dans ce cas particulier un socle à la surdétermination de l'identité. L'identité, bien plus qu'une simple donnée intrinsèque, relèverait alors, en partie, d'un devoir, d'une injonction ou d'une assignation provenant de certains environnements. Cependant, comme le souligne Zecchini (2010) « *L'exilé a l'audace de celui qui refuse les places assignées et tous les « préfabriqués » ou les conditionnements de la pensée, de l'identité et du langage ; de celui qui s'affranchit des enracinements exclusifs qu'il s'agisse de l'appartenance à une nation, une communauté, un lieu, une mémoire, un récit ou un champ de savoir. »*

La dimension réflexive

La « condition exilique » (Nuselovici, 2013) offre la possibilité de réfléchir sur soi, sur l'histoire collective mais aussi sur les conditions d'existence ici et là-bas. En quittant leur pays d'origine, les Palestiniens s'extirpent d'une situation d'aliénation et d'un quotidien régi par le conflit. La condition diasporique offre une marge plus ample aux individus qui ne se situent plus dans de conditions d'existence soumises au conflit. Elle permet de s'extraire d'une situation et cette nouvelle condition invite à la réflexion, souvent teintée de culpabilité, un sentiment ambigu mêlant trahison et loyauté envers la terre d'origine. S'éloigner du conflit c'est aussi pouvoir regarder les choses autrement, et changer ses conditions d'existence permet d'agir autrement. De ce fait, l'exil semble ouvrir l'espace des possibles sur la façon de se projeter dans l'avenir en tant qu'individu et en tant qu'individu appartenant à un ensemble. La distance apparaît alors comme un lieu propice à la réflexion. Par une formulation redondante on pourrait dire que la distance permet de mettre à distance. Dans son texte *Criticism and Exile*, Said (2003) souligne la façon dont l'exil suscite un renouvellement des regards. Ainsi, la distance peut être pensée comme une expérience – Nuselovici (2013) parle d'ailleurs d'expérience exilique – au cours de laquelle le sujet se confronte à différents mondes, s'empare de nouveaux outils, se place dans une position d'extériorité, qui lui permettent d'aborder les choses autrement et de renouveler son regard. Comme le souligne Zecchini (2010) :

« L'exil implique ainsi une double vision (« en contrepoint ») et une pluralité de regards qui empêchent de s'ériger comme possesseur ou détenteur d'une vérité, d'un lieu, d'un langage, d'une représentation du monde ou d'un récit totalisant. L'expérience de l'exil a fragmenté et pluralisé l'expérience. Et Said s'appuie d'abord sur l'identité palestinienne pour évoquer la complexité et la discontinuité d'un récit et d'une mémoire qui ont été brisés, dispersés. [...] Le contrepoint, pour Said, s'oppose à l'homophonie et représente la possibilité de tenir ensemble, sans jamais les fusionner, plusieurs identités, plusieurs récits et plusieurs voix comme autant de lignes mélodiques. [...]. [I]l n'y a ni solution ni réconciliation à trouver entre ces diverses appartenances, mais un espace partagé à ouvrir et à maintenir, dans lequel ces éléments constitutifs composent ensemble dans l'enchevêtrement, la complexité et même la discordance. L'identité n'est plus le retour à soi d'un « je » plein et clos, identique à lui-même, mais un processus et un devenir, en contrepoint et en relation. L'identité se forge alors par le détour de l'altérité. »

La dimension réflexive amène à la créativité et à l'éloignement des sentiers battus produit par les injonctions à n'être que Palestinien. De ce fait, la réflexion conduit certains Palestiniens à se soustraire aux assignations émanant de la société d'accueil et aux rappels à l'ordre identitaire provenant des milieux militants pro-palestiniens. Des tensions peuvent alors apparaître entre la part injonctive et la part réflexive de la construction de soi en exil. Ainsi, les Palestiniens qui évoluent dans ces réseaux associatifs pro-palestiniens contestent parfois une assignation à la palestinéité qui réduit leur identité à la seule identité victimaire ; ils critiquent également la routinisation des débats inscrivant leur lutte dans des questions nationalisantes plus qu'universalisantes. En effet, comme nous avons pu le constater de nombreux militants tentent de dépasser la problématique palestinienne pour s'orienter vers un débat de fond qui lie la Palestine à la question des réfugiés, à l'exil, aux guerres, aux frontières, au colonialisme et au racisme. Ils se nourrissent d'autres mouvements, les côtoient et travaillent avec eux. Ils articulent leur lutte à d'autres. Bien souvent, ils invitent à défocaliser le regard et à dépasser une lecture purement palestinienne pour se rattacher à des thématiques plus générales. Comme le souligne Mahmoud Darwich (2003) à propos du travail d'Edward Said : « *Il a placé la Palestine au cœur du monde, et le monde au cœur de la Palestine.* » C'est aussi le regard que nous a invité à partager Taysir Batniji⁹⁶ au travers de ses œuvres, une vision du monde qui s'appuie sur son parcours et sur l'histoire palestinienne sans s'y cantonner : « *Je fais en sorte*

⁹⁶ Taysir Batniji est un peintre originaire de Gaza. Après avoir résidé en Italie, il s'est installé en France dans les années 1990.

d'être au plus proche de moi, d'évoquer cette réalité sans tomber dans l'illustration, le pathos, le discours politique convenu. J'essaie donc, à partir de mon expérience personnelle, de rendre compte de cette histoire, de cette réalité avec une dimension poétique, esthétique, conceptuelle... »

De ce fait, on peut opposer la dimension injonctive à la dimension réflexive. Alors que la première met en exergue les particularités d'une identité, affirme ses contours et l'érige comme la composante majeure de la lutte, la seconde tente d'articuler des luttes et par la même donne à l'engagement une tonalité universelle. La dimension réflexive de la lutte fait écho aux propos de Wieviorka (1995 : 14) sur les mouvements sociaux quand il souligne que « *là où nous observons une multiplicité de conduites portant sur des enjeux apparemment diversifiés et hétérogènes, nous pouvons envisager une certaine unité, théorique, et qui pourrait bien sous certaines conditions devenir pratique. [...] En fait la principale condition pour que les mouvements sociaux se construisent est certainement que les acteurs deviennent capables d'associer des identités concrètes qui semblent dispersées en un principe plus général, unificateur car universalisant, impliquant la reconnaissance des identités concrètes d'autres acteurs, et donc de l'altérité.* »

Considérer que l'identité et l'engagement en diaspora sont construits à partir d'une double dimension, injonctive et réflexive, nous amène à rejoindre la pensée de Said. En effet, sur un certain versant il est possible de rapprocher la tension entre injonction et réflexion de l'opposition opérée par Said entre exil et exotisme. Alors que l'exotisme attise les différences, l'exil – qu'il soit physique et métaphorique – est associé à l'ouverture au monde (*worldliness*). Cette pensée aide à comprendre les paradoxes que rencontrent les Palestiniens en France entre les dimensions injonctives et réflexives de leur engagement vis-à-vis de la Palestine. En effet, alors que les injonctions émanant de la société d'accueil assignent les Palestiniens à une identité construite comme politique et poursuivant un dessein nationaliste, la condition diasporique invite à dépasser cette lecture purement nationalisante de la situation. L'injonction exalte les différences et essentialise. La réflexion – bien qu'imposée dans des circonstances douloureuses – transgresse les différences et universalise.

« Sur le vent, il marche. Et dans le vent, il sait qui il est. Pas de toit au vent. Pas de demeure. Et le vent est une boussole pour le nord de l'étranger.

Il dit : Je suis de là-bas. Je suis d'ici et je ne suis ni là-bas ni ici. J'ai deux noms qui se rencontrent et se séparent, deux langues, mais j'ai oublié laquelle était celle de mes rêves. J'ai une langue anglaise, au vocabulaire docile, pour écrire. Et une autre, venue des conversations du ciel avec Jérusalem. Son timbre est argenté, mais elle est rétive à mon imagination.

Et l'identité? J'ai dit.

Il répondit : Autodéfense... Donnée à la naissance, l'identité est finalement façonnée par celui qui la porte, elle n'est pas héritage. Je suis le multiple... En moi, mon dehors renouvelé. Mais j'appartiens à l'interrogation de la victime.

N'étais-je de là-bas, j'aurais entraîné mon cœur à élever, là-bas, la gazelle de la métonymie...

Porte donc ta terre natale où que tu ailles et sois narcissique s'il le faut.

Exil, le monde extérieur. Exil, le monde caché. Qui es-tu donc entre eux ?

Je ne me présente pas de peur de me perdre. Et je suis ce que je suis.

Et je suis mon autre dans une dualité harmonieuse entre parole et signe.

Si j'étais poète, j'aurais écrit :

Je suis deux en un, telles les ailes d'une hirondelle

Et si le printemps tarde à venir, je me contente de l'annoncer !

Il aime des pays et les quitte. (L'impossible est-il lointain ?) Il aime migrer vers toute chose. Car, dans le voyage libre entre les cultures, il y a place pour tous ceux partis à la recherche de l'essence de l'homme.

Voici qu'une périphérie avance, qu'un centre recule. L'Orient n'est pas totalement Orient ni l'Occident, Occident.

Et l'identité est ouverte au multiple. Elle n'est ni citadelle ni tranchée. »

Mahmoud Darwich (2007). Contrepoint pour Edward Said. Dans *Comme des fleurs d'amandier ou plus loin*. Editions Actes Sud : Paris.

BIBLIOGRAPHIE

- Agier, M. (2013). *La condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*. Paris, France : La Découverte, coll. « Sciences humaines ».
- Aguiton, C. et Cardon, D. (2007). The Strength of Weak Cooperation: An Attempt to Understand the Meaning of Web 2.0. *Communications et stratégies*, 65, 51-65.
- Åkerström, M. (1991). *Betrayal and Betrayers: The Sociology of Treachery*. New Brunswick, Canda : Transaction Publishers.
- Al-Ali, N. S. (2007). Gender, diasporas and post-Cold War. In H. Smith et P. Stares (eds). *Diasporas in Conflict: Peace-makers or Peace-wreckers?* (p. 39-61). New-York, NY: United Nation University Press.
- Albera, D. (2001). Terrains minés. *Ethnologie française*, 31(1), 5-13.
- Alghoul A. et Nassib, S. (2016). *L'insoumise de Gaza*. Paris, France : Calmann-Lévy.
- Alghoul, A. (2018). Ce que révèle la « marche du retour » de Gaza. *Orient XXI*. [En ligne : <https://orientxxi.info/magazine/ce-que-revele-la-marche-du-retour-de-gaza,2474>.]
- Al-Husseini, J. (2008). Visions palestiniennes du « droit au retour » des réfugiés, sept ans après le début de la seconde Intifada (2000-2007). *A contrario*, 5(1), 37-51.
- Al Husseini, J. et Signoles, A. (2011). *Les Palestiniens entre Etat et diaspora. Le temps des incertitudes*. Paris, France : Karthala.
- Armstrong J. A. (1976). Mobilized and Proletarian Diasporas, *American Political Science Review*, 70, 393-408.
- Anderson, B. (1983). *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. London, UK: Verso.
- Anderson, B. (1992). *Long-Distance Nationalism: World Capitalism and the Rise of Identity Politics*. The Wertheim Lecture 1992, Amsterdam, Hollande : Centre for Asian Studies.
- Anderson, B. (1998). *The Spectre of Comparisons: Nationalism, Southeast Asia, and the World*. London, UK: Verso.

- Anheier, H., Glasius M. et Kaldor, M. (2003). *Global Civil Society 2003*. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Aouragh, M. (2011). *Palestine Online: Transnationalism, the Internet and the Construction of Identity*. London, UK: I.B.Tauris.
- Asal, V. et Rethemeyer, R. K. (2008). The Nature of the Beast: Organizational Structures and the Lethality of Terrorist Attacks. *The Journal of Politics*, 70(2), 437-449.
- Asal, V., Pate, A. et Wikenfeld, J. (2008). *Minorities at Risk Organizational Behavior Data and Codebook Version 9/2008*. [En ligne : <http://www.cidcm.umd.edu/mar/data.asp>]
- Asal, V. Brown, M. et Dalton, A. (2011). Why split? Organizational Splits among Ethnopolitical Organizations in the Middle East. *Journal of Conflict Resolution*, 56(1), 94-117.
- Azar, E. E. (1990). *The Management of Protracted Social Conflicts: Theory and Cases*. Aldershot, UK: Dartmouth Publishing Company.
- Baeza, C. (2005). Les Palestiniens du Chili. De la conscience diasporique à la mobilisation transnationale. *Revue D'études Palestiniennes*, (95), 51-87.
- Bakke, K. M., Cunningham, K. G., et Seymour, L. J. M. (2012). A Plague of Initials: Fragmentation, Cohesion, and Infighting in Civil Wars. *Perspectives on Politics*, 10(2), 265-283.
- Balsa, C. (2005). Rapport de confiance et reconfiguration du lien social. Dans C. Balsa (éd.) *Confiance et lien social* (p. 13-28). Fribourg, Suisse : Academic Presse Fribourg.
- Bargel, L. (2005). La socialisation politique sexuée : apprentissage des pratiques politiques et normes de genre chez les jeunes militant·e·s. *Nouvelles Questions Féministes*, 24(3), 36-49.
- Barghouti, M. (2004). *J'ai vu Ramallah*. La Tour d'Aigues, France : Editions de l'Aube.
- Baron, X. (1984). *Les Palestiniens, un peuple*. Paris, France : Le Sycomore.
- Barré, R., Hernandez, V., Meyer, J. B. et Vinck, D. (2003). *Diasporas scientifiques/Scientific Diasporas*. Paris, France : IRD Editions.
- Bar-Tal, D. (1990). Causes and consequences of delegitimization: Models of conflict and ethnocentrism. *Journal of Social Issues*, 46(1), 65-81.

- Bar-Tal, D. (1998). Societal beliefs in times of intractable conflict: The Israeli case. *International Journal of Conflict Management*, (9), 22–50.
- Bar-Tal, D. (2003). Collective memory of physical violence: Its contribution to the culture of violence. In E. Cairns and M. D. Roe (eds). *The role of memory in ethnic conflict* (p. 77-93). Houndmills, UK: Palgrave Macmillan.
- Bar-Tal, D., Adwan, S et Wexler, B. E. (2014). Portrayal of the Other in Palestinian and Israel Schoolbooks: A Comparative Study. *Political Psychology* 37(2), 1-17.
- Baser, B., Swain, A. (2008). Diasporas as peacemakers: Third party mediation in homeland conflicts. *International Journal on World Peace*, 7(7), 7–28.
- Becker, H. S. (1967). Whose side are we on ? *Social Problems*, 14(3), 239-247.
- Bell, D. (1976). The Cultural Contradictions of Capitalism. *Journal of Aesthetic Education*, 6(1/2), 11-38.
- Bellah R., Madsen, R., Sullivan, W., Swidler, A. et Tipton, S. (1985). *Habits of the Heart: Individualism and Commitment in American Life*. Berkeley and Los Angeles, LA: University of California Press.
- Benard, S. et Doan, L. (2011). The Conflict–Cohesion Hypothesis: Past, Present, and Possible Futures. *Advances in Group Processes*, 189–225.
- Ben-Yehuda N. (2001). *Betrayal and Treason. Violations of Trust and Loyalty*. Cambridge, UK: Westview Press.
- Ben-Yehuda, H. et Mishali-Ram, M. (2006). Ethnic Actors and International Crises: Theory and Findings, 1918-2001. *International Interactions*, 32(1), 49–78.
- Berlivet, L. et Sawicki, F. (1994). La foi dans l'engagement. Les militants syndicalistes CFDT de Bretagne dans l'après-guerre, *Politix*, 27, 111-142.
- Berman, E. et Laitin, D. D. (2008). Religion, terrorism and public goods: Testing the club model. *Journal of Public Economics*, 92(10-11), 1942-1967.
- Berman, E. (2009). *Radical, religious and violent. The new economics of terrorism*. Cambridge, UK: MIT Press.
- Bhabha, H.K. (1994). *The Location of Culture*. London, UK: Routledge.

- Bilgin, P. (2003). Individual and Societal Dimensions of Security. *International Studies Review*, 5, 203–222.
- Birch, A. (1975). Economic Models in Political Science: The Case of ‘Exit Voice, and Loyalty’. *British Journal of Political Science*, 5(1), 69-82.
- Bissonnette, J.F. (2013). Entre émancipation et paranoïa : la ” propriété de soi-même ” comme motif aporétique de la sensibilité politique moderne. *Revue de l’école doctorale ED, Université Sorbonne Paris Cité*, 382, 75-84.
- Biswas, B., Leuprecht, C. et McCauley, C. (2008). Measuring Political Radicalization: Diaspora Support for Terrorism among Ottawa’s Lebanese Muslim Community. START.
- Black, D. (1998). *The social structure of right and wrong*. London, UK: Academic Press.
- Black, D. (2011). *Moral time*. New York, NY: Oxford University Press.
- Blanchet, A. et Gotman, A. (1992). *L’enquête et ses méthodes : l’entretien*. Paris, France : Nathan.
- Blin, L. (2011). Entre ici et là: intégration et comportement politique des réfugiés palestiniens de Syrie. Dans J. Al Hussein et A. Signoles *Les Palestiniens entre Etat et diaspora. Le temps des incertitudes* (p. 211-234). Paris, France : Karthala.
- Blondeau, C., et Sevin, J.-C. (2004). Entretien avec Luc Boltanski, une sociologie toujours mise à l’épreuve. *Ethnographiques.org*, (5), [En ligne : <http://www.ethnographie.org/2004/Blondeau,Sevin.html>]
- Boltanski, L. (1993). *La souffrance à distance*. Paris, France : Gallimard.
- Boltanski, L. et Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, France : Gallimard.
- Bolzmann, C. (1989). Apprendre à vivre en exil : les réfugiés chiliens en Suisse. *Revue Européenne Des Migrations Internationales*, 5(2), 133–144.
- Bolzmann, C. (1996). *Sociologie de l’exil : une approche dynamique*. Zurich, Suisse : Seismo.
- Bolzmann, C. (2002). De l’exil à la diaspora : l’exemple de la migration chilienne. *Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)*, 2(22), 91–107.

- Bordes-Benayou, C. et Raphael, F. (2006). Dominique Schnapper, sociologue de l'interrogation juive, *Revue européenne des sciences sociales*, XLIV(135). [En ligne : <http://journals.openedition.org/ress/265>]
- Boudon, R. (1995). *Le juste et le vrai : Etudes sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*. Paris, France : Fayard.
- Bouillon, F., Frésia, M. et Tallio, V. (2006). *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*. Paris, France : EHESS.
- Boumaza, M. et Campana, A. (2007). Enquêter en milieu "difficile". *Revue française de science politique*, 1(57), 5-25.
- Boveri M. (1971). *La trahison au XX^e siècle*. Paris, France : Gallimard.
- Bozarslan, H. (1997). *La question kurde : État et minorités au Moyen-Orient*. Paris : Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).
- Bozarslan, H. (2009). *Conflit Kurde. Le brasier oublié du Moyen-Orient*. Paris, France : Autrement.
- Brewer, M. B. et Roderick, M. K. (1986). Choice behavior in social dilemmas: Effects of social identity, group size, and decision framing. *Journal of Personality and Social Psychology*, (50), 443–549.
- Brewer, M. B. et Pierce, K. P. (2005). Social Identity Complexity and Outgroup Tolerance. *Personality and Social Psychology Bulletin*. 31(3), 428 - 437.
- Broqua, C. (2009). L'ethnographie comme engagement : Enquêter en terrain militant. *Genèse*, 2(75), 109-124.
- Brown, M. (2002). Intellectual Diaspora Networks: their Viability as a Response to Highly Skilled Emigration. *Autrepart*, 22(2), 167-178.
- Brown, M., Asal, V., et Dalton, A. (2011). Why split? Organizational Splits among Ethnopolitical Organizations in the Middle East. *Journal of Conflict Resolution*, 1–24.
- Brown, M. E. (1996). *The International Dimensions of Internal Conflict*. Cambridge, UK: MIT Press.

- Brubaker, R. (2001). Au-delà de l' "identité". *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 139, 66-85.
- Brubaker R. (2004). In the name of the nation: reflections on nationalism and patriotism. *Citizensh. Stud.* 8, 115–127.
- Brubaker, R. (2005). The "diaspora" diaspora. *Ethnic and Racial Studies*, 28(1), 1–19.
- Bruneau, M. (1995). *Diasporas*. Montpellier, France : GIP Reclus.
- Bruneau, M. (2006). Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora. *L'Espace géographique*, 35(4), 328-333.
- Burgess, J. P. (2016). An ethics of security. In Gabi Schlag, Julian Junk and Christopher Daase (eds). *Transformations of Security Studies. Dialogues, Diversity and Discipline*. London, UK: Routledge. (p. 94-109).
- Byman, D., Chalk, P., Rosenau, W. et Brannan, D. (2001). *Trends in Outside Support for Insurgent Movements*. Sante Monica, California: RAND Coopération.
- Camilleri, C., Karstersztejn, J., Lipiansky, E.-M., Malewska-Peyre, H., Taboada-Leonetti, I., et Vasquez, A. (1990). *Stratégies identitaires*. Paris, France : PUF.
- Campagnolo, G. (2006). Petite histoire sociologique du concept de paix. *Cités*, 2(26), 145-161.
- Capitaine, B. (2016). Traume et solidarité. Les survivants des pensionnats indiens face à la violence coloniale. Dans G. Pleyers et B. Capitaine (dirs). *Mouvements sociaux : Quand le sujet devient acteur*. Paris, France : Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Carling, J., Bivand Erdal, M. et Ezzati, R. (2014). Beyond the insider-outsider divide in migration research. *Migration Studies*, 2(1), 36-54.
- Carment, D. (1993). The International Dimensions of Ethnic Conflict: Concepts, Indicators, and Theory. *Journal of Peace Research*, 30(2), 137-150.
- Castel, R. (2001). À propos de l'individu, du Moi et de l'identité. *Mouvements*, 17(4), 151-159.
- Castells, M. (1998). *La société en réseaux*. Paris, France : Fayard.
- Centlivres, P. (2000). Portée et limites de la notion de diaspora. *Cahiers d'Etudes Sur La Méditerranée Orientale et Le Monde Turco-Iranien*, 30. [En ligne : <http://cemoti.revues.org/638>.]

- Chamayou, G. (2013). *Théorie du drone*. Paris, France : la Fabrique.
- Chamberland, L., Bernier, M. et Lebreton, C. (2009). Discrimination et stratégies identitaires en milieu de travail : une comparaison entre travailleurs gais et travailleuses lesbiennes. Dans L. Chamberland, B. Frank et J. Ristock (dir.), *Minorités sexuelles et constructions de genre* (p. 221-261). Ste-Foy, France : Presses de l'Université du Québec.
- Chenoweth, E. et Lewis, O.A. (2013). Unpacking nonviolent campaigns. Introducing the NAVCO 2.0 dataset. *Journal of Peace Research*, 50(3), 415-423.
- Christia, F. (2012). *Alliance formation in civil wars*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Clausewitz, C. et Chaliand, G. (2006). *De la guerre*. Paris, France : Perrin.
- Clément, P. A. (2009). *Note de recherche sur le Hamas*. [En ligne : https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/3/2016/04/fiche_hamas_pa_clement.pdf.]
- Clifford, J. (1994). Diasporas, *Cultural Anthropology*, 9(3), 302-338.
- Clot, Z. (2010). Il n'y aura pas d'Etat palestinien : journal d'un négociateur en Palestine. Paris, France : Max Milo.
- Cohen, R. (1997). *Global Diasporas: An Introduction*. London, UK: UCL Press.
- Collier, P. et Hoeffler, A. (2000). Greed and Grievance in Civil War. *The World Bank, Policy Research Working Paper 2355*.
- Collier, P. et Hoeffler, A. (2001). Greed and Grievance in Civil War. *World Bank, Policy Research Working Paper 28126*.
- Collier, P. et Hoeffler, A. (2004). Greed and grievance in civil war. *Oxford Economic Paper*, 56, 563–595.
- Collomb, G., Centlivres, P., Bromberger, C., Segalen, M. (1989). Entre le local et le global : les figures de l'identité. Dans M. Segalen (dir). *L'autre et le semblable. Regards sur l'ethnologie des sociétés contemporaines* (p.137-145). Paris, France : Presse du CNRS.
- Conesa, P. (2011). *La fabrication de l'ennemi*. Paris, France : Robert Laffont.
- Coser. (1956). *The functions of social conflict*. New York, NY: The Free Press.

- Cossée, C., Lada, E., et Rigoni, I. (2004). *Faire figure d'étranger : Regards croisés sur la production de l'altérité*. Paris, France : Armand Colin.
- Cunningham, K. G. (2016). Understanding fragmentation in conflict and its impact on prospects for peace. Center for Human Dialogue: Oslo Forum Papers.
- Dakhliya, J. (1995). Le terrain de la vérité, *Enquête*, 1. [En ligne : <http://journals.openedition.org/enquete/270>]
- Darmon, M. (2005). Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain. *Genèses*, 58(1), 98-112.
- Darwich, M. (1984). *La terre nous est étroite et autres poèmes*. Paris, France : Gallimard.
- Darwich, M. (1997). *La Palestine comme métaphore*. Paris, France : Actes Sud.
- Darwich, M. (2007). *Comme des fleurs d'amandier ou plus loin*. Paris, France : Actes Sud.
- Demmers, J. (2002). Diaspora and Conflict: Locality, long-distance nationalism, and delocalisation of conflict dynamics. *The Public*, 9(1), 85–96.
- DeNardo, J. (1985). *Power in Numbers*. Princeton, New Jersey: Princeton University Press.
- De Verdalle, L., Vigour, C. et Le Bianic, T. (2012). S'inscrire dans une démarche comparative : Enjeux et controverses. *Terrains et travaux*, 21, 5-21.
- Dieckhoff, A. (2017). The Jewish Diaspora and Israel: belonging at distance. *Nations and Nationalism*, 23, 271-288.
- Dobry, M. (1992). *Sociologie des crises politiques*. Paris, France : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Doraï, M. K. (2004). Les réfugiés palestiniens en Europe. Complexité des parcours et des espaces migratoires. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 20(2), 169-186.
- Doraï, M. K. (2005). Les Palestiniens : vers l'émergence d'une diaspora de réfugiés ? Dans L. Anteby-Yemini, W. Berthomière et G. Sheffer (dirs). *Les diasporas : 2000 ans d'histoire* (p. 211-223). Rennes, France : Presses Universitaires de Rennes.
- Dorransoro, G. et Grojean, O. (2014). *Identités et politique : de la différenciation culturelle au conflit*. Paris, France: SciencesPo.

- Duffield, M. (2002). Social Reconstruction and the Radicalization of Development: Aid as a Relation of Global Liberal Governance. *Development and Change*, 33(5), 1049-1071.
- Dufoix, S. (2000). Fausses évidences. Statut de réfugié et politisation. *Revue Européenne Des Migrations Internationales*, 16(3), 147–164.
- Dufoix, S. (2001). Sertorius ou Prospero? *Socio-anthropologie*, 9. [En ligne : [http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/8.](http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/8)]
- Dufoix, S. (2002). Politiques d'exil. Hongrois, Polonais et Tchécoslovaques en France après 1945. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Dufoix, S. (2003). *Les Diasporas*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Dufoix, S. (2004). De « Diaspora » à « diasporas ». La dynamique d'un nom propre. Intervention à l'Université de Paris I, le 6 mars 2004. [En ligne : <http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/Dufoix-paris1.pdf>]
- Dufoix, S. (2011). *La dispersion. Une histoire des usages du mot diaspora*. Paris, France : Éditions Amsterdam.
- Dufour, P. et Goyer, R. (2009). Analyse de la transnationalisation de l'action collective : proposition pour une géographie des solidarités transnationales. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 111-134.
- Dumont, L. (1983). Essai sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne. Paris, France : Le Seuil.
- Dupont C. (1994). *La Négociation. Conduite, théorie, applications*. Paris, France : Dalloz.
- Duriez, B., et Sawicki, F. (2003). Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT. *Politix*, 16(63), 17-51.
- Durkheim, E. (1894). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Elias N. (1993). *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*. Paris, France : Fayard.
- Emanuelson, A. (2005). *Diaspora Global Politics. Kurdish transnational networks and accomodation of nationalism*. Göteborg, Suède : Göteborgs universitet.

- Enzensberger H. M. (1967). *Politique et crime*. Paris, France: Gallimard.
- Faist, T. (2008). Migrants as Transnational Development Agents: An Inquiry into the Newest Round of the Migration-Development Nexus. *Population, Space and Place*, 14 (1), 21–42.
- Faris, D. (2012). La révolte en réseau : le « printemps arabe » et les médias sociaux. *Politique étrangère*, 1, 99-109.
- Faris, D. (2014). Dissent and Revolution in a Digital Age: Social Media, Blogging and Activism in Egypt. *European Journal of Communication*, 29(3), 392 - 392.
- Fassin, É. (2010). Les couleurs de la représentation : Introduction. *Revue française de science politique*, 60(4), 655-662.
- Fearon, J. D., et Laitin, D. (2003). Ethnicity, Insurgency, and Civil War. *American Political Science Review*, 97, 75–90.
- Fillieule, O. et Mayer, N. (2001). Devenirs militants, *Revue Française de Science Politique*, 51(1), 19-25.
- Fillieule, O. (2001). Post scriptum : propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. *Revue française de science politique*, 51(1), 199-215.
- Fillieule, O. et Bennani-Chraïbi, M. (2003). Exit, voice, loyalty et bien d'autres choses encore.... Dans M. Bennani-Chraïbi et O. Fillieule (dirs). *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes* (p. 43-126). Paris, France : Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).
- Fillieule, O. (2005). *Le désengagement militant*. Paris, France : Editions Belin.
- Fillieule, O. (2005). Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions. In O. Fillieule (dir.) *Le désengagement militant* (p. 17-48). Paris, France : Editions Belin.
- Fillieule, O. (2009). Carrière militante. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux* (p. 85-94). Paris, France : Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).
- Fillieule, O. et Roux, P. (2009). *Le sexe du militantisme*. Paris, France : Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)
- Findley, M. G. et Rudlof, P. (2012). Combatant Fragmentation and the Dynamics of Civil War. *British Journal of Political Science*, 42(4), 879-901.

- Fiske, S. T. et Taylor, S. E. (2011). *Cognition sociale : Des neurones à la culture*. Wavre, Belgique : Mardaga « Psy ».
- Fletcher G. P. (1996). *De la loyauté*. Bruxelles, Belgique : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Foucault, M. (1982). Le sujet et le pouvoir. Dans M. Foucault *Dits et écrits, tome IV*, Paris, France : Gallimard.
- Foucault, M. (1997). *Il faut défendre la société*. Paris, France : Gallimard.
- Furlong, A., Mevel, E. (2011). La igualdad mediante la educacion, el Kibbutz como modelo ideal ? *Pensamientos Libres*, 7, 49-52.
- Galtung, J. (1964). An Editorial. *Journal of Peace Research*, 1(1), 1-4.
- Galtung, J. (1996). *Peace by Peaceful Means Peace and Conflict, Development and Civilization*. London, UK : Sage Publications.
- Gaxie, D. (1977). Economie des partis et rétributions du militantisme. *Revue française de science politique*, 27(1), 123-154.
- Gaxie, D. (2005). Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective. *Revue suisse de science politique*, 11(1), 157-188.
- Gellner, E. (1983). *Nations and nationalism*. New York, NY: Cornell University Press.
- Gianni, M., Giugni, M. et Michel, N. (2015). *Les musulmans en Suisse : Profils et intégration*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Giddens, A. (1994) [1990]. *Les conséquences de la modernité*. Paris, France : L'Harmattan.
- Girard, R. (2011). *Achever Clausewitz*. Paris, France : Flammarion.
- Goffman, E. (1975). *Stigmaté : Les usages sociaux des handicaps*. Paris, France : Les éditions de minuit.
- Goguelin, P. (2005). Le concept de négociation. *Négociations*, 3(1), 149-170.
- Gottraux, P. (1997). « Socialisme ou barbarie ». *Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*. Lausanne, Suisse : Editions Payot.
- Granovetter, M. et Swedberg, R. (1992). *The sociology of Economic Life*. San Francisco, Californie: Westview Press.

- Grojean, O. (2008). *La cause kurde, de la Turquie vers l'Europe : contribution à une sociologie de la transnationalisation des mobilisations*. Paris, France : EHESS.
- Grojean, O. (2010). Les aléas d'un terrain comme révélateurs de sa structuration : gestion et objectivation d'une relation d'enquête sur une mouvance radicale et transnationale. *Revue Internationale de Politique Comparée*, 17(4), 63–76.
- Grosseti, M. (2006). L'imprévisibilité dans les parcours sociaux. *Cahiers internationaux de sociologie*, CXX, 5-28.
- Haider, H. (2015). Radicalisation of diaspora communities. GSDRC Report.
- Hajjat, A. (2010). « « Bons » et « mauvais » musulmans ». *Cultures et Conflits*, 79-80, 139-159.
- Halbwachs, M. (1925). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris, France : PUF.
- Halbwachs, M. (1950). *La mémoire collective*. Paris, France : PUF.
- Hall, J. (2015). Diasporas and Civil War. In T. G. Jakobsen (ed). *War: An Introduction to Theories and Research on Collective Violence*. New York, NY: Nova Sciences Publisher.
- Hall, J. (2016). *Integration of Refugees and Support of the Ethos of Conflict*. Uppsala, Suède : Uppsala University.
- Hall, J., et Kostić, R. (2009). Does Integration Encourage Reconciliatory Attitudes among Diasporas? *Global Migration and Transnational Politics. Working Paper n°7*.
- Hampshire, S. (2001). *Justice is conflict*. Princeton, New Jersey: Princeton University Press.
- Hanafi, S. (2001). Here and there: the Palestinian diaspora from social and political perspective. Beyrouth, Liban : Institut des études palestiniennes.
- Hanafi, S. (2003). Rethinking the Palestinians Abroad as a Diaspora: The Relationship between the Diaspora and the Palestinian Territories. *International Social Science Review*, 4(1-2), 157-182.
- Hanafi, S. (2005). Réseaux de la communauté palestinienne d'Europe et impact des nouvelles technologies. *Hommes et Migrations*, 1253, 78-87.

- Harding, J. (1994). *Small wars, small mercies: journeys in Africa's disputed nations*. London, UK: Penguin.
- Hecker, M. (2012). *Intifada Française ? De l'importation du conflit israélo-palestinien*. Paris, France : Ellipses.
- Hirschman, A. O. (1970). *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*. Cambridge, USA: Harvard University Press.
- Hirschman, A. O. (1983). *Bonheur privé, action publique*. Paris, France : Fayard.
- Hirschman, A. O. (1995). *Défection et prise de parole. Théorie et applications*. Paris, France : Fayard.
- Hoffman, B., Rosenau, W., Curiel A. J. et Zimmermann, D. (2007). *The Radicalization of Diasporas and Terrorism*. RAND Corporation and the Center for Security Studies: ETH Zurich.
- Holsti, K. J. (1996). *The State, War, and the State of War*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Hovanessian, M. (1998). La notion de diaspora Usages et champ sémantique. *Journal Des Anthropologues*, (72–73), 11–30.
- Hovanessian, M. (2000). La diaspora arménienne : de l'exil commémoré à l'appartenance active. *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 30, 83-109.
- Ignatieff, M. (2001). The hate stops here, *The Globe and Mail*, 25 octobre.
- Ion, J. (1997). *La fin des militants*. Paris, France : Les éditions de l'Atelier.
- Ion, J. (2012). *S'engager dans une société d'individus*. Paris, France : Armand Collin.
- Kaës, R. (1999). "Notes sur la trahison, une approche de la consistance du lien intersubjectif". Dans Enriquez E. (dir.) *Le goût de l'altérité* (p.227-244). Paris, France : Desclée de Brouwer.
- Kaldor, M., et Vashee, B. (1997). *New Wars*. London, UK: Pinter.
- Kalyvas, S. (2001). "New" and "Old" Civil Wars: A Valid Distinction ? *World Politics*, 54(1), 99–118.

- Kalyvas, S. N. (2006). *The logic of violence in civil war*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Kammen, M. (1991). *Mystic Chords of Memory: The transformation of Tradition in American Culture*. New York, NY: Knopf.
- Kanaaneh, M. (1997). The “anthropologicality” of Indigenous Anthropology. *Dialectical Anthropology*, (22), 1–21.
- Kastersztein, J. (1998). Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités. Dans C. Camilleri, J. Kastersztein, E.-M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti, A. Vasquez-Bronfman (dirs). *Stratégies identitaires* (p. 27–41). Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Kastoryano, R. (2006). Vers un nationalisme transnational : Redéfinir la nation, le nationalisme et le territoire. *Revue Française de Science Politique*, 56, 533–553.
- Kaufmann, J. C. (1996). *L’entretien compréhensif*. Paris, France : Nathan.
- Kergoat, D. (1992). La coordination infirmière, un mouvement de femmes. Dans D. Kergoat, F., Imbert, H., Le Doaré et D. Sénotier (dirs). *Les infirmières et leur coordination*. (p. 115-125). Paris, France : Lamarre.
- Khalidi, W. (1961). Plan Dalet: The Zionist Master Plan for the Conquest of Palestine. *Middle East Forum*, 37, 11.
- Khalidi, R. (1997). *Palestinian Identity. The Construction of Modern National Consciousness*. New York, NY: Columbia University Press.
- King, C. et Melvin, N. J. (1999). Diaspora Politics: Ethnic Linkages, Foreign Policy, and Security in Eurasia. *Quarterly Journal: International Security*, 24(3): 108-138.
- Knight, J. (2012). *Five truths about internationalization*. *International Higher Education*, 69, 5-7.
- Kodmani-Darwish, B. (1994). La question des réfugiés et l’émergence d’une diaspora palestinienne. *Confluences Méditerranée*, (9), 53–60.

- Kodmani-Darwish, B. (1997). *La diaspora palestinienne*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Koinova, M. (2009). Diasporas and Democratization in the Post-communist World. *Communist and Postcommunist Studies*, 42, 41–64.
- Koser, K. (2003). Long-Distance Nationalism and the Responsible State: The Case of Eritrea. In E. Østergaard-Nielsen (ed). *International Migration and Sending Countries: Perceptions, Policies and Transnational Relations* (p. 171–184). New York, NY: Palgrave MacMillan.
- Kriesberg, L. (1998). Intractable conflicts. In E. Weiner (eds). *The handbook of interethnic coexistence* (p. 332-342). New York, NY: Continuum.
- Kunth, A. (2007). La diaspora arménienne. *Études*, 406(3), 321-331.
- Kunth, A. (2014). Penser la diaspora arménienne par le clivage. *Diasporas*, 23-24, 185-199.
- Kuznetsov, Y. (2005). *Diaspora Networks and the International Migration of Skills*. Washington DC, Washington: World Bank.
- Kydd, A., Walter, B. F. (2002). Sabotaging the Peace: The Politics of Extremist Violence. *International Organization*, 56(2), 263-296.
- Lacroix, I. (2009). Maintenir son engagement en prison : le cas des militants basques. Dans S. Nicourd (dir.) *Le travail militant* (p. 47–56). Rennes, France : Presses Universitaires de Rennes.
- Lacroix, I. (2013). « C’est du vingt-quatre heures sur vingt-quatre ! » Les ressorts du maintien de l’engagement dans la cause basque en France. *Politix*, 2(102), 35–61.
- LaFree, G., Dugan, L. (2007). Introducing the Global Terrorism Database. *Terrorism and Political Violence*, 19(2), 181-204.
- Lagroye, J., Siméant, J. (2003). Gouvernement des humains et légitimation des institutions. Dans P. Favre, J. Hayward, Y. Schemeil (dir). *Être gouverné. Études en l’honneur de Jean Leca* (p. 53-71). Paris, France : Presses de sciences po.
- Lahire, B. (2002). *Portraits sociologiques*. Paris, France : Nathan.
- Lamarche, K. (2013). *Militer contre son camp? Des Israéliens engagés aux côtés des Palestiniens*. Paris, France : Presses Universitaires de France.

- Larzillière, P. (2004). *Etre jeune en Palestine : Voix et regards*. Paris, France : Balland.
- Larzillière, P. (2011). Nationalisme, communisme ou islamisme ? Idéologie et engagement en Jordanie. Dans J. Al Hussein et A. Signoles (dirs). *Les Palestiniens entre Etat et diaspora. Le temps des incertitudes* (p.189-210). Paris, France : Karthala.
- Lasch, C. (1979). *The Culture of Narcissism: American Life in an Age of Diminishing Expectations*. New York, NY: Norton Paperback.
- Lascoumes, P. (2004). La gouvernementalité : de la critique de l'Etat aux technologies du pouvoir. *Le Portique : Revue de philosophie et de sciences humaines*, 13-14, 1-15.
- Latte Abdallah, S. (2011). Les frontières intérieures : enjeu palestinien et métamorphoses de l'engagement féminin en Jordanie. Dans J. Al Hussein et A. Signoles (dirs). *Les Palestiniens entre Etat et diaspora. Le temps des incertitudes* (p. 235-262). Paris, France : Karthala.
- Laurens, H. (2008). L'identité palestinienne d'hier à aujourd'hui. Dans R. Heacock (dir). *Temps et espaces en Palestine : Flux et résistances identitaires*. Beyrouth, Liban : Presses de l'Ifpo.
- Lee, R. M. et Renzetti, C. (1993). *Researching Sensitive Topics*. Newbury Park, California: Sage Publications.
- Lee-Treweek, G. et Linkogle S. (2000). *Danger in the Field: Risk and Ethics in Social Research*. London, UK: Routledge.
- Lianos, M. (2001). *Le nouveau contrôle social : toile institutionnelle, normative et lien social*. Paris, France : Editions L'Harmattan.
- Lianos, M. (2011). Conflict as closure. *Research Working Paper 52*. Brighton, UK: MICROCON.
- Lianos, M. (2012). Conflict as Change. *Research Working Paper 66*. Brighton, UK: MICROCON.
- Lianos, M. (2013). "Je" est un autre : La République et ses Sisyphe. Dans M. Lianos (dir.) *Insécurité et altérité: centre et périphérie de la République* (p.13-44). Collection Mondes sociaux. Aubagne, France: Sodepar SAS.
- Lianos, M. (2016). Brexit: should refusal (or even plate-smashing) be a sociological category? *European Society*, 18(4), 291-294.

- Licata, L., Klein, O. et Gély, R. (2007). Mémoire des conflits, conflits de mémoires : une approche psychosociale et philosophique du rôle de la mémoire collective dans les processus de réconciliation intergroupe. *Social Science Information*, 46(4), 553-589.
- Lichterman, P. (1996). *The Search for Political Community. American Activists Reinventing Commitment*. New York, NY : Cambridge University Press.
- Loddo, S. (2008). *Identité, altérité, inimitié. Construction de soi et modes de catégorisation des Palestiniens au Royaume-Uni*. Communication présentée au colloque “Formation de l’Etat et vie diasporique: le cas palestinien”, IISMM.
- Luhmann, N. (2000) [1979]. *La confiance*. Paris, France : Economica.
- Lyons, T. (2004). *Engaging Diasporas to Promote Conflict Resolution: Transforming Hawks into Doves*. Working Paper presented at the Institute for Global Conflict and Cooperation Washington Policy Seminar.
- Lyons, T. (2006). *Diasporas and Homeland Conflict*. In M. Kahler et B. Walter (eds.) *Globalization, Territoriality, and Conflict*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Lyons, T. (2007) Conflict-generated diasporas and transnational politics in Ethiopia, *Conflict, Security & Development*, 7(4), 529-549.
- Maalouf, A. (1998). *Les identités meurtrières*. Paris, France : Grasset.
- Mariot, N. (2006). Le frisson fait-il la manifestation ?, *Pouvoirs*, 1(116), 97-109.
- Matthieu, L. (2008). *Un « nouveau militantisme » ? A propos de quelques idées reçues*. Contretemps Revue de critique communiste. [En ligne : <https://www.contretemps.eu/nouveau-militantisme-propos-quelques-idees-recues/>.]
- Margalit, A. (2012). *Du compromis et des compromis pourris: réflexion sur les paix justes et injustes*. Paris, France: Gallimard.
- Martuccelli, D. (2008). L’égalité à l’épreuve du singularisme. Deuxième partie. *Vacarme*, 3(44), 68-73.
- Martuccelli, D. (2010). Philosophie de l’existence et sociologie de l’individu : notes pour une confrontation critique. *SociologieS*. [En ligne : <http://journals.openedition.org/sociologies/3184>.
- Mauger, G. (1994). Unité et diversité de la jeunesse. Dans G. Mauger, R. Bendit et C. Von Wolfersdorff. *Jeunesses et sociétés* (p.21-49). Paris, France : Armand Colin.

- Maurin, E. (2015). *La fabrique du conformisme*. Paris, France : Seuil.
- McAdam, D. (1986). Recruitment to high risk activism: the case of Freedom Summer. *American Journal of Sociology*, 92, 64-90.
- Mc Adam, D., Paulsen, R. (1993). Specifying the Relationship Between Social Ties and Activism. *American Journal of Sociology*, 99(3), 640-667.
- McAdam D., Tarrow S. et Tilly C. (1998). Pour une cartographie de la politique contestataire, *Politix*, 41, 7-32.
- McLauchlin, T., Pearlman, W. (2012). Out-Group Conflict, In-Group Unity?: Exploring the Effect of Repression on Intramovement Cooperation. *Journal of Conflict Resolution*, 56(1), 41–66.
- Médam, A. (1993). Diaspora / Diasporas. Archétype et typologie, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 9(1), 59-66.
- Mellini, L. (2009). Entre normalisation et hétéronormativité : la construction de l'identité homosexuelle. *Déviance et Société*, 33(1), 3-26.
- Melucci, A. (1983). Mouvements sociaux, mouvements post-politiques. *International Review of Community Development*, 10, 13-30.
- Mer, J. (1977). Le parti de Maurice Thorez ou le bonheur communiste français : étude anthropologique. Paris, France : Payot.
- Merton, R. K. (1948). The Self-Fulfilling Prophecy. *The Antioch Review*, 8(2), 193-210.
- Mevel, E. (2011). Neve Shalom ou Wahat As-Salam : Dos pueblos en un oasis de paz (Neve Shalom ou Wahat As-Salam : Deux communautés dans un oasis de paix). *Pensamiento Libre : Una apuesta por los derechos humanos*, 8, 34-36.
- Mevel, E. (2012). Los niños y las piedras : la Primera Intifada (Des enfants et des pierres : la première Intifada). *Pensamiento Libre : Una apuesta por los derechos humanos*, 7, 49-52.
- Mevel, E. (2017). Être ou devoir être ? Quand l'identité devient une injonction. Le cas des Palestiniens en France, *Strathèse*, 5, *Identités plurielles*, Strasbourg, France : Presses universitaires de Strasbourg.
- Meyer, J. B. (2008). La circulation des compétences, un enjeu pour le développement. *Annuaire suisse de politique de développement*, 27(2), 53-67.

- Meyer, J. B. (2011). A sociology of diaspora knowledge networks. In T. Faist, M. Fauser, P. Kivisto (eds). *The migration-development nexus* (p. 159-184). Basingstoke, UK: Palgrave Macmillan.
- Mills, C. W. (1997). *L'imagination sociologique*. Paris, France : La Découverte.
- Mishali-Ram, M. (2009). Powerful actors make the difference: theorizing power attributes of non state actors. *International Journal of Peace Studies*, 14(2), 55–82.
- Mohammad-Arif, A. (2014). Entre quête d'éthique et souffrance à distance. L'autoradicalisation d'un jeune jihadiste indien en Grande-Bretagne. Dans O. Grojean et O. Dorronzoro (dirs). *Identités et politique*. Paris, France : Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).
- Monney, V., Fillieule, O. et Avanza, M. (2013). Les souffrances de la femme-quota : Le cas du syndicat suisse Unia. *Travail, genre et sociétés*, 30(2), 33-51.
- Mutlu, H., et Sancar, A. (2000). Stratégies identitaires collectives : dynamiques de restructuration sociale des migrants originaires de Turquie en Suisse. *Cahiers D'études Sur La Méditerranée Orientale et Le Monde Turco-Iranien*, 30, 223-251.
- Muxel, A. (2011). *La politique au fil de l'âge*. Paris, France : Presses de Sciences Po.
- Newman, E. et Richmond, O. (2016). Obstacle to peace processes: Understanding spoiling. In E. Newman et O. Richmond (eds). *Challenges to peacebuilding. Managing spoilers during conflict resolution* (p. 1-20). New York, NY: United Nations University Press.
- Nicourd, S. (2009). *Le travail militant*. Rennes, France : Presses Universitaires de Rennes.
- Nicourd, S. (2013). Comment les organisations militantes construisent-elles les engagements ? Dans P. Vendramin (ed). *L'engagement militant*, 131-141.
- Nuselovici, A. (2013). *Exilience : condition et conscience*. FMSH-WP-2013-44.
- OCDE (2015). Resserrer les liens avec les diasporas : Panorama des compétences des migrants. Paris, France : Editions OCDE.
- Odé, A. (2002). Ethnic-cultural and Socio-Economic Integration in the Netherlands. A comparative Study of Mediterranean and Caribbean Minority Groups. Assen, Pays Bas : Van Gorkum.

- Ollitrault, S. (2016). Engagement et trajectoires socio-spatiales à l'heure de la mondialisation : les bénévoles de Greenpeace et les agriculteurs biologiques. Dans C. Goirand, D. Garibay, H. Combes (dirs). *Les lieux de la colère*. Paris, France : Karthala.
- Olson, M. (1965). *The Logic of Collective Action*. Cambridge, UK: Harvard University Press.
- Orfali, B. (2005). Sociologie de l'adhésion : rêver, militer, changer le monde. Paris, France : Zagros.
- Orwell, G. (1938). *Homage to Catalonia*. London, UK: Secker and Warburg.
- Østergaard-Nielsen, E. (2006). *Diasporas and Conflict Resolution—Part of the problem or part of the solution*. DIIS Brief: Danish Institute for International Studies.
- Papinot, C. (2013). Erreurs, biais, perturbations de l'observateur et autres « mauvais génies » des sciences sociales, *SociologieS*. [En ligne : <http://journals.openedition.org/sociologies/4534>]
- Pappé, I. (2008). *Le nettoyage ethnique de la Palestine*. Paris, France : Fayard.
- Parlee, M. B. (1989 [2^e éd.]). « Conversational Politics ». In L. Richardson (ed). *Feminist Frontiers II* (p. 8-16). New York, NY: McGraw-Hill.
- Passeron, J.C. (1990). Biographies, flux, itinéraires, trajectoires, *Revue française de sociologie*, XXXI(1), 3-22.
- Passy, F. (1998). *L'action altruiste : Contraintes et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*. Paris, France : Librairie Droz.
- Passy, F. (2005). Interactions sociales et imbrications des sphères de vie. Dans O. Fillieule (dir.), *Le désengagement militant*. Paris, France : Belin.
- Pavlosky, A. (2000). Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes. Paris, France : L'Harmattan.
- Pearlman, W. (2009). Spoiling Inside and Out: Internal Political Contestation and the Middle East Peace Process. *International Security*, 33(3), 79–109.
- Pearlman, W. et Cunningham, K. G. (2012). Nonstate Actors, Fragmentation, and Conflict Processes. *Journal of Conflict Resolution*, 56(1), 3–15.
- Péchu, C. (2006). Droit au logement, genèse et sociologie d'une mobilisation. Paris, France : Dalloz.

- Petit, A. (1998). *Secret et formes sociales*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Pettet, J. (2007). Problematizing a Palestinian Diaspora. *International Journal of Middle East Studies*, 39(4), 627-646.
- Phan Chon Tanh (1987). Contribution à une recherche sur l'immigration asiatique en France. Dans C. Camilleri, A. Sayad et I. Taboada-Leonetti (éds). *L'immigration en France, le choc des cultures* (p. 205-209). La Tourette, France : Centre Thomas More.
- Pirinoli, C. (2002). Entre terre et territoire : enracinement de l'identité palestinienne. *Etudes rurales*, 163-164(3), 91-107.
- Pirinoli, C. (2004). L'anthropologie palestinienne entre science et politique : l'impossible neutralité du chercheur. *Anthropologie et Sociétés*, 28(3), 165–185.
- Pirinoli, C. (2005). Effacer la Palestine pour construire Israël. Transformation du paysage et enracinement des identités nationales. *Etudes Rurales*, 1(173-174), 67-85.
- Pirkkalainen, P. et Abdile, M. (2009). *The diaspora - conflict - peace - nexus: a literature review*. Jyväskylä, Finlande: University of Jyväskylä.
- Pleyers, G. (2016). De la subjectivation à l'action. Le cas des jeunes alter-activistes. In G. Pleyers et B. Capitaine (dirs). *Mouvements sociaux : Quand le sujet devient acteur* (p. 27-48). Paris, France : Editions de la maison des sciences de l'homme.
- Pleyers, G. et Capitaine, B. (2016). *Mouvements sociaux : Quand le sujet devient acteur*. Paris, France : Editions de la maison des sciences de l'homme.
- Pozzi, E. (1999). Le paradigme du traître. Dans D. Scarfone (dir.) *De la trahison* (p.1-33). Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Prieur N. (2004). *Nous nous sommes tant trahis : amour, famille et trahison*. Paris, France : Denoël.
- Przeworski, A., Alvarez, M. E., Cheibub, J. A. et Limongi, F. (2000). *Democracy and Development: Political Institutions and Material Well-Being in the World, 1950-1990*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Pulman, B. (1988). Pour une histoire de la notion de terrain. *Gradhiva*, 5, 21-30.
- Richmond, O. (2014a). *Peace: A Very Short Introduction*. Oxford, UK: Oxford University Press.

- Richmond, O. (2014b). *Failed Statebuilding. Intervention and the Dynamics of Peace Formation*. New Haven, Connecticut: Yale University Press.
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris, France : Seuil.
- Roccas, S. et Brewer, M. (2002). Social Identity Complexity. *Personality and Social Psychology Review*, 6(2), 88–106.
- Romani, V. (2007). Enquêter dans les Territoires palestiniens. Comprendre un quotidien au-delà de la violence immédiate. *Revue française de science politique*, 1(57), 27-45.
- Rosenau, J. N. (1990). *Turbulence in World Politics: A Theory of Change and Continuity*. Princeton, New Jersey: Princeton University Press.
- Rudlof, P. et Findley, M. G. (2011). *The Downstream Effects of Combatant Fragmentation on Civil War Recurrence*. Presented at the the annual meeting of the International Studies Association, Montréal, Canada.
- Safran, W. (1990). Ethnic Diasporas in Industrial Societies. Dans I. Simon-Barouh et P.J. Simon (dir.) *L'étranger dans la ville. Le regard des sciences sociales* (p.163-177). Paris, France : L'Harmattan.
- Safran, W. (1991). Diasporas in Modern Societies: Myths of Homeland and return, *Diasporas*, 1(1), 83-99.
- Said, E. (2008). *Réflexions sur l'Exil*. Arles, France : Actes Sud Sciences humaines.
- Sambanis, N. (2002). A Review of Recent Advances and Future Directions in the Quantitative Literature on Civil War. *Defence and Peace Economics*, 13(3), 215-243.
- Sanbar, E. (1989). La diaspora palestinienne. Entretien avec Elias Sanbar. *Hérodote*, (53), 70–83.
- Sanbar, E. (1984). *1948, L'expulsion*. Washington DC, Washington: Institut des études palestiniennes.
- Sanbar, E. (2001). *Le Bien des absents*. Arles, France : Actes Sud.
- Sanbar, E. (2004). *Figures du Palestinien : Identité des origines, identité de devenir*. Paris, France : Gallimard.

- Sand, S. (2008). *Comment le peuple juif fut inventé*. Paris, France : Fayard.
- Sayad, A. (1991). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Sawicki, F. et Siméant, J. (2008). Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français. *Sociologie du travail*, 51(1), 97-125.
- Sayad, A. (1994). Le mode de génération des générations « immigrés ». *L'Homme et la société*, 111-112, 155-174.
- Scarfone, D. (1999). *De la trahison*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Schehr, S. (2007). Sociologie de la trahison. *Cahiers internationaux de sociologie*, 2(123), 313–323.
- Schehr, S. (2009). Le traître comme étranger radical. *Revue des sciences sociales*, 42, 46-51.
- Schehr, S. (2014). Soustraction, défection et nomadisme. [En ligne : <http://www.collectif-reos.net/schehr-sebastien.html>]
- Schehr, S. (2016). La trahison : une perspective sociohistorique sur la transgression en politique. *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, 1(23), 135-149.
- Schmitt, C. (2009). *La notion de politique - Théorie du partisan*. Paris, France : Champs Classiques.
- Schnapper, D., Bordes-Benayoun, C. et Raphaël, F. (2009). *La condition juive en France. La tentation de l'entre-soi*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Scott Joan W. (1998). *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*. Paris, France : Albin Michel.
- Sebille, P. (2012). *Appréhender la migration : génération, temps, espace*. [En ligne : <https://fabricamig.hypotheses.org/19>]
- Shain, Y. (1994). Ethnic Diasporas and U.S. Foreign Policy. *Political Science Quarterly*, 109(5), 811–841.
- Shain, Y. et Barth, A. (2003). Diasporas and International Relations Theory. *International Organization* 57 (3), 449–479.

- Sharifi Dryaz, M. (2016). Après le désengagement : les défis de la reconstruction identitaire des ex-guérilléros. Dans G. Pleyers et B. Capitaine (dir.) *Mouvements sociaux : Quand le sujet devient acteur* (p. 27-48). Paris, France : Editions de la maison des sciences de l'homme.
- Sheffer, G. (1986). *Modern Diasporas in International Politics*. New York, NY: Saint Martin Press.
- Sheffer, G. (2003). *Diaspora Politics: At Home Abroad*. New York, NY: Cambridge University Press.
- Shuval, J. T. (1999). The dynamics of Diaspora: Theoretical implications of ambiguous concepts. Présenté à la conférence *Diasporas and Ethnic Migrants in Twentieth-Century Europe*. Berlin, 20-23 mai.
- Sieber, J. E. et Stanley, B. (1988). Ethical and professional dimensions of socially sensitive research. *American Psychologist*, 43(1), 49-55.
- Siméant, J. (2002). Fiches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants. Dans P. Hamman, J. M. Méon et B. Verrier (éds). *Discours savants, discours militants : mélange des genres* (p. 17-53). Paris, France : L'Harmattan.
- Siméant, J. (1998). *La Cause des sans-papiers*. Paris, France : Presses de Sciences Po.
- Simmel, G. (1955). *Conflict: The Web of Group-affiliations*. New York, NY: Free Press.
- Simmel G. (1984), « Digressions sur l'étranger ». Dans I. Joseph et Y. Grafmeyer, *L'école de Chicago*. Paris, France : Aubier.
- Simmel, G. (1995) [1908]. *Le Conflit*. Paris, France : Circé.
- Skrbiš, Z. (2007). The mobilized Croatian diaspora: its role in homeland politics and war. Dans H. Smith and P. Stares (éds). *Diasporas in Conflict: Peace-makers or peace-wreckers?* (p. 218-238). New York, NY: United Nation University Press.
- Smith, A. D. (1987). *The Ethnic Origins of Nations*. Oxford, UK: Blackwell.
- Smith, H. et Stares, P. (2007). *Diasporas in conflict: peace-makers or peace-wreckers?* New York, NY: United Nations University Press.
- Snel, E., Engbersen, G. et Leerkes, A. (2006). Transnational Involvement and Social Integration. *Global Networks*, 6(3), 285–308.

Sommier, I. (1998). *La violence politique et son deuil*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.

Sommier, I. (2010). Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux. Dans E. Agrikoliansky, I. Sommier, O. Fillieule (dir.) *Penser les mouvements sociaux : Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (p. 185-202). Paris, France : La Découverte.

Stangherlin, G. (2006). L'approche biographique de l'engagement public dans la modernité avancée, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 37(1), 143-158.

Stavenhagen, R. (1996). *Ethnic Conflicts and the Nation-State*. Basingstoke, UK: Palgrave Macmillan Ltd.

Stedman, S. J. (1997). Spoiler Problems in Peace Processes. *International Security*, 22(2), 5-53.

Steele, C. M. et Aronson, J. (1995). Stereotype threat and the intellectual test performance of african americans. *Journal of Personality and Social Psychology*, 69, 797-811.

Stein, A. (1976). Conflict and Cohesion. *Journal of Conflict Resolution*, 20(1), 143–172.

Taboada-Leonetti, I. (1998). Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue. Dans C. Camilleri, J. Kastersztein, E. M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti, A. Vasquez-Bronfman (dirs). *Stratégies identitaires* (p. 43–83). Paris, France : Presses Universitaires de France.

Tajfel, H. (1982). Social Psychology of Intergroup Relations. *Annual Review of Psychology*, 33, 1–39.

Tajfel, H. et Turner, J.C. (1986). The social identity theory of intergroup behavior. In S. Worchel et W. Austin (eds). *Psychology of intergroup relations* (p. 7-24). Chicago, Illinois: Nelson-Hall.

Takkenberg, L. (1998). *The Status of Palestinian Refugees in International Law*. Oxford, UK: Clarendon Press.

Tarrow, S. (1998). *Power in Movements*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.

Thérive A. (1951). *Essai sur les trahisons*. Paris, France : Calmann-Lévy.

- Tilly, C. (1978). *From mobilization to revolution*. Boston, USA: Addison-Wesley.
- Tölölyan, K. (1996). Rethinking Diaspora(s): Stateless Power in the Transnational Moment. *Diaspora: A Journal of Transnational Studies*, 5(1), 3-36.
- Turner, W., Henry, C., Gueye, M. (2003). Diasporas, development and ICTs. In R. Barré, V. Hernandez, J. B. Meyer, D. Vink (eds). *Diasporas scientifiques/Scientific Diasporas*. Paris, France : IRD Editions.
- Vendramin, P. (2013). *L'engagement militant*. Louvain-la-Neuve, Belgique : Presses universitaires de Louvain.
- Virno, P. (1991). *Opportunisme, cynisme et peur : ambivalence du désenchantement*. Paris, France : L'Eclat.
- Walter, B. F. (2002). *Committing to Peace. The successful Settlement of Civil Wars*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press.
- Walter, B. F. (2009). Bargaining Failures and Civil War. *Annual Review of Political Science*, 12, 243–261.
- Wieviorka, M. (1995). “Plaidoyer pour un concept”. Un article publié dans *Penser le sujet. Autour d'Alain Touraine*. Colloque de Cerisy (en 1993) sous la direction de François Dubet et Michel Wieviorka, pp. 209-220. Paris, France : Librairie Arthème Fayard.
- Wieviorka, M. (1997). Culture, société et démocratie. Dans M. Wieviorka (dir). *Une société fragmentée : Le multiculturalisme en débat* (p. 9-60). Paris, France : La Découverte.
- Wieviorka, M. (2004). *La violence*. Paris, France : Balland.
- Wieviorka, M. (2012). Du concept de sujet à celui de subjectivation/dé-subjectivation. FMSH-WP-2012-16.
- Wieviorka, M. (2016). Postface. Dans G. Pleyers et B. Capitaine (dirs). *Mouvements sociaux. Quand le sujet devient acteur* (p. 273–278). Charenton le Pont, France : Edition de la Maison des sciences de l'homme.
- Willemez, L. (2004). Persevere Diabolicum : L'engagement militant à l'épreuve du vieillissement social. *Lien social et politiques*, 51, 71-82.

Yagcioglu D. (1996). Irredentism: An Inevitable Tendency of Ethnic Nationalism. Some Initial Thoughts, Some Tentative Conclusions. [En ligne : <http://www.geocities.com/Athens/8945/irre.html>.]

Zecchini, L. (2010). « Je suis le multiple »: Exil historique et métaphorique dans la pensée d'Edward Said. *Tumultes*, 35(2), 49-65.

Zunzer, W. (2004). Diaspora Communities and Civil Conflict Transformation. *Berghof Occasional Paper No. 26*. Berghof Research Center for Constructive Conflict Management.

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS ET SIGLES	7
SOMMAIRE	9
INTRODUCTION GENERALE	11
Sur les conflits contemporains	14
Sur le rôle des diasporas dans les conflits	17
Sur la diaspora palestinienne en France	23
CADRE ETHIQUE ET METHODOLOGIQUE	27
I. Point de vue situé et réflexivité et posture du chercheur sur un terrain engagé.....	28
1) Le choix d'un terrain engagé.....	28
2) Rapport au terrain et neutralité : le chercheur pris en tenaille	33
3) Posture du chercheur sur un terrain sensible.....	38
II. Les dilemmes éthiques d'une recherche en terrain sensible	44
III. Population d'étude.....	52
1) Les Palestiniens en exil	52
2) Population d'étude et description des enquêtés	62
3) Le consentement libre et éclairé	70
IV. Outils méthodologiques.....	72
1) Entretiens semi-directifs et compréhensifs.....	72
2) Les discussions informelles.....	73
PARTIE I. POSTURES DIASPORIQUES ET ENGAGEMENTS MILITANTS	77

CHAPITRE I. Les postures diasporiques : compromis, intransigeance, incertitude	77
I. La posture du compromis	85
II. La posture de l'intransigeance	98
III. La posture de l'incertitude	108
III. Des rapports différenciés à l'ennemi, au conflit et à la paix.....	117
Conclusion	124
CHAPITRE II. Les facteurs explicatifs d'un engagement différencié.....	127
I. Sur l'intégration	127
II. Posture de l'incertitude : incompatibilités et pragmatisme	131
III. Temps, espaces et générations.....	139
Conclusion	156
CHAPITRE III. Façonnage institutionnel et obligation morale à l'engagement	159
I. La dimension politique de l'identité palestinienne.....	162
II. L'appartenance historique et contemporaine.....	174
III. L'anticipation de la demande externe	187
IV. La perception de l'injonction en fonction du sexe	203
V. Désengagement et trahison : la non adhésion comme « soustraction entreprenante »	210
CONCLUSION DE PARTIE.....	217
PARTIE II. PLURALITE PACIFIQUE ET CONFLICTUELLE	225
Introduction	225
CHAPITRE IV. Les organisations ethno-nationales aux Moyen-Orient.....	231
I. Fragmentation ou pluralité ?	231
II. Analyse secondaire de données.....	237
III. Échantillon	247
IV. Résultats.....	255

Conclusion	271
CHAPITRE V. Pluralité pacifique et pluralité conflictuelle dans la diaspora	275
Introduction	275
I. La pluralité dans la sphère politique : concurrence et conflit.....	280
II. Les conditions de la pluralité pacifique	288
CHAPITRE VI. Subjectivation et action : les complexités du rapport entre l'individuel et le collectif chez les Palestiniens en France	301
Introduction	301
I. L'engagement affranchi.....	305
II. Les propriétés sociales de l'engagement sectoriel	316
III. La fonction cohésive et socialisatrice d'une perception partagée	334
CONCLUSION DE PARTIE.....	341
CONCLUSION	349
La trahison comme forme d'innovation	349
La dispersion comme espace d'injonctions et de réflexions	355
BIBLIOGRAPHIE	361
TABLE DES MATIERES	389
TABLE DES ILLUSTRATIONS	393
ANNEXES	395
Annexe 1. Chronologie du « conflit israélo-palestinien » : 1917-2018.	396
Annexe 2. Institutions diasporiques et réseau de solidarité	405

Annexe 3. Palmed : Rapport d'activité 2015 et projets en cours 2016	418
Annexe 4. Présentation des réseaux interuniversitaires par Fouad Badran.....	422

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1. Carte de la colonisation en Cisjordanie	35
2. L'exode en photographie.....	53
3. Carte: Les camps de réfugiés palestiniens au Moyen Orient	55
4. Carte : La diaspora palestinienne dans le monde	58
5. Réfugiés et demandeurs d'asile palestiniens en France (source: UNHCR)	59
6. Le terrain en réseau : enquêtés et institutions.....	69
7. Carte : La Palestine de 1947 à nos jours	100
8. Affiches de la GUPS et de PYM.....	105
9. Affiches pour la commémoration de la Nakba 2016.....	122
10. Carte de la Bande de Gaza	140
11. Le blocus de la Bande de Gaza	142
12. Situation dans la Bande de Gaza	143
13. Hommage aux martyrs	172
14. Soutien à Salah Hamouri.....	172
15. Les zones de contrôle en Cisjordanie	250
16. Carte du Kurdistan et des zones de peuplement kurde.....	251
17. Organisation-année ayant recours à la coalition (1980-2004).....	255
18. Organisation-année en conflit avec une autre organisation (1980-2004).....	257
19. Répartition de l'intensité des conflits inter-organisationnels (1980-2004).....	258
20. Conflits inter-organisationnels (1980-2004)	259
21. Conflits inter-organisationnels des organisations kurdes d'Irak et violence de l'État.....	263
22. Conflits inter-organisationnels et violence étatique dans les Territoires palestiniens.....	264
23. Organisations ayant recours à la violence durant la phase de négociation	270
24. Organisations ayant recours à la violence dans les Territoires et au Liban	271
25. Affiches solidarité Gaza	283
26. Campagne BDS et Orange	294
27. Migrants et envois de fonds	320
28. Caractéristiques des migrants dans les pays de l'OCDE, 2000-2001/2010-2011	321
29. Evolution du nombre de partenariats de coopération décentralisée entre 1992 et 2014 ..	323

ANNEXES

Annexe 1 : Chronologie du « conflit israélo-palestinien » : 1917 – 2018

Annexe 2 : Associations de la diaspora implantées en France

Annexe 3 : Associations du réseau de solidarité

Annexe 4 : Rapport d'activité 2015 et projets en cours 2016 de Palmed

Annexe 5 : Présentation des réseaux interuniversitaires par Fouad Badran

Annexe 1. Chronologie du « conflit israélo-palestinien » : 1917-2018

Source : http://www.palestine-solidarite.org/ressources.chronologie_conflit.021205.htm

Le mandat britannique

1917 : Le général anglais Allenby entre à Jérusalem.

1918 : Fin de la domination ottomane. L'armée anglaise occupe la totalité de la Palestine.

1920 : La Syrie et le Liban passent sous contrôle français, la Palestine et l'Irak sous contrôle anglais.

1931 : Au 17^{ème} Congrès sioniste, Jabotinsky, leader du mouvement juif « révisionniste » propose le vote d'une résolution visant à la création d'un Etat juif en Palestine. Cette résolution est rejetée.

1935 : Les partis politiques arabes de Palestine présentent aux Britanniques trois revendications : l'arrêt de l'immigration juive, l'interdiction de la vente des terres aux sionistes et l'autonomie d'une administration désignée sur une base majoritaire.

1936 : Grande révolte arabe : émeutes anti-juifs à Tel-Aviv, bombes dans les autobus, incendies, grève générale dans le pays, affrontements avec les militaires britanniques et massacres sont destinés à renverser le Mufti de Jérusalem.

1937 : A la suite du soulèvement, la première commission d'enquête sur les « violences aux Proche-Orient » (la Commission britannique Peel) recommande le partage du pays. Cette proposition est rejetée par le Mufti de Jérusalem et acceptée par les responsables sionistes.

1945 : A la fin de la Seconde Guerre mondiale, des réfugiés juifs, rescapés des camps nazis, immigrèrent en masse en Palestine. Cette immigration illégale, en vertu des dispositions du Livre Blanc, est combattue par l'Angleterre.

1947 : Le gouvernement britannique charge l'ONU de régler les différends entre les communautés juives et arabes de Palestine. L'ONU propose un plan de partage. Ce plan de partage prévoit un Etat juif (55% du territoire), un Etat arabe et une zone « sous régime international et particulier » comprenant les lieux saints, comme Bethléem et Jérusalem. Le plan de partage est adopté le 29 novembre par 33 voix pour, 13 contre et 10 abstentions. Ce vote conduit à de violents affrontements entre juifs et arabes.

La proclamation de l'Etat d'Israël

1948 : Expiration du mandat britannique. David Ben Gourion proclame la création de l'Etat d'Israël, reconnu par Moscou et Washington. L'Egypte, la Jordanie, la Syrie, le Liban et l'Irak envahissent Israël. C'est la première guerre israélo-arabe. Exode de 800 000 réfugiés palestiniens.

1949 : Victoire d'Israël. Israël repousse ses frontières et occupe la partie ouest de Jérusalem, devenue capitale. La Cisjordanie est rattachée à la Jordanie et la bande de Gaza revient à l'Égypte. Les 800 000 réfugiés arabes palestiniens se retrouvent dans des camps de réfugiés situés en Cisjordanie, dans la bande de Gaza, au Liban, en Jordanie et en Syrie. L'ONU vote la résolution 194 proclamant le « droit au retour » ou le droit à une indemnisation des réfugiés palestiniens.

1950 : La Knesset, le parlement israélien, vote la « loi sur le retour » qui accorde la citoyenneté israélienne à tout juif qui la demande.

1959 : Au Koweït, Yasser Arafat fonde le Fatah.

1964 : Du 13 au 17 janvier, se tient au Caire le premier sommet des chefs d'États arabes, marquant ainsi l'espoir d'une unité arabe et posant les bases d'une entité palestinienne. Le 29 juin, à Jérusalem, s'ouvre le premier Congrès national palestinien. Il vote la création de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine) et nomme son dirigeant : Ahmed Choukeiry.

1967 : Guerre des Six Jours. Victoire militaire d'Israël qui conquiert le Sinaï, la bande de Gaza, la Cisjordanie, et le plateau du Golan. Du 29 août au 3 septembre, les États arabes, réunis en sommet au Soudan, proclament les trois « non » de Khartoum : non à la paix avec Israël, non à la reconnaissance d'Israël, non à toute négociation avec Israël. Le 22 novembre, l'ONU adopte la résolution 242, qui demande l'instauration d'une paix juste et durable au Proche-Orient, le droit pour les États de la région de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, et le retrait des territoires occupés à l'issue du conflit.

1968 : Yasser Arafat est désigné Président de l'OLP.

1970 : Le roi Hussein, qui voit son pouvoir menacé par l'OLP, chasse les militaires palestiniens de Jordanie par une répression sanglante de son armée jusque dans les camps de réfugiés. De cet événement, émerge Septembre Noir.

1972 : Prise d'otage aux Jeux Olympiques de Munich et assassinat de onze sportifs de la délégation israélienne.

1973 : Guerre du Kippour, les armées syriennes et égyptiennes attaquent simultanément Israël afin de reconquérir les territoires occupés.

1974 : L'OLP obtient le statut d'observateur à l'ONU.

1977 : Le 20 novembre, le président égyptien Anouar el Sadate, en visite à Jérusalem, prononce un discours devant la Knesset. Il exhorte le parlement israélien à échanger les territoires contre la paix. Cette avancée historique préfigure les accords de Camp David.

De Camp David à Camp David, le temps des accords de paix

1978 : Les accords de Camp David sont signés le 17 septembre entre l'Égypte, Israël et les États-Unis. D'une part, ils autorisent la récupération par l'Égypte du Sinaï, l'établissement de relations diplomatiques entre Israël et l'Égypte et la reconnaissance d'un droit légitime des Palestiniens. D'autre

part, les accords de Camp David prévoient un régime d'autonomie substantielle en Cisjordanie et à Gaza. Cette dernière disposition n'est pas appliquée.

1979 : L'Égypte et Israël signent un traité de paix. Le Sinaï est restitué à l'Égypte, qui reconnaît Israël. Le Premier ministre Menahem Begin et le Président Sadate reçoivent tous deux le prix Nobel de la paix. Le président égyptien sera assassiné en 1981 par un islamiste.

1980 : La Knesset adopte la « loi de Jérusalem » : la ville est alors déclarée capitale éternelle du peuple juif.

1982 : Le 6 juin, Israël déclenche l'opération « Paix en Galilée » et envahit le Liban. L'objectif : mettre fin aux attaques palestiniennes depuis le Sud-Liban. L'armée assiège Beyrouth, obligeant l'OLP à se réfugier à Tunis en août. Nouvellement élu à la tête du Liban, le président Béchir Gemayel est très vite assassiné. En guise de représailles, les milices libanaises chrétiennes investissent les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila et massacrent un millier de civils. L'armée israélienne ne réagit pas. Les accords de paix entre le Liban, en guerre civile et Israël seront signés le 17 mai 1983.

1985 : L'armée israélienne se retire du Liban, à l'exception de la « zone de sécurité » du sud. En effet, les groupes armés présents au Liban sud, le Hezbollah notamment, attaquent régulièrement le nord d'Israël.

1987 : Début de la première Intifada ou « guerre des pierres », une résistance populaire conduite par les Palestiniens de l'intérieur. Elle naît d'abord à Gaza puis s'étend à toute la Cisjordanie.

1988 : Lors du 19^{ème} Conseil National Palestinien, l'OLP se déclare prête à instaurer « une autorité nationale indépendante » en bon voisinage avec Israël. Il s'agit d'une reconnaissance implicite d'Israël. Yasser Arafat, lors d'un discours prononcé devant l'Assemblée générale des Nations unies, reprend les déclarations du CNP et réaffirme sa condamnation du terrorisme sous toutes ses formes. Cette position de conciliation pousse Washington à accepter l'ouverture d'un « dialogue substantiel » avec l'organisation palestinienne. Par ailleurs, la Jordanie renonce officiellement à sa souveraineté sur la Cisjordanie au profit de l'OLP.

1989 : Yasser Arafat est reçu pour la première fois à l'Élysée par François Mitterrand.

1990 : La guerre du Golfe éclate dès le 2 août, suite à l'invasion du Koweït par l'armée irakienne. L'OLP soutient l'Irak qui multiplie les bombardements sur Israël. Mais Israël a choisi de ne pas riposter afin d'éviter l'embrasement du Proche-Orient. De leur côté, les États-Unis engagent de grandes manœuvres pour parvenir à une paix globale dans cette région.

1991 : Le secrétaire d'État américain James Baker rencontre pour la première fois des personnalités palestiniennes des territoires occupés. Ouverture à Madrid (Espagne) d'une conférence de paix.

1992 : Elections législatives en Israël : Itzhak Rabin est nommé Premier ministre, Shimon Peres ministre des Affaires Étrangères. Les Palestiniens remettent à la délégation israélienne leur projet d'autonomie dans les territoires occupés. Une session de pourparlers se déroule pour la première fois en présence d'observateurs de l'OLP à Washington.

1993 : Le Parlement israélien abroge la loi interdisant les contacts avec l'OLP. Israël et l'OLP signent à Washington un accord de principe (« Oslo I ») sur une autonomie palestinienne transitoire de cinq ans. Le Premier ministre israélien Itzhak Rabin et Yasser Arafat échangent une poignée de main historique.

1994 : Assassinat de 29 Palestiniens en prière au Caveau des patriarches à Hébron par un extrémiste juif, Baruch Goldstein. Accord du Caire sur l'autonomie de la bande de Gaza et de la ville de Jéricho (Cisjordanie). L'Autorité palestinienne s'installe dans les zones nouvellement autonomes. Retour de Yasser Arafat à Gaza.

1995 : Israël et l'OLP signent à Washington l'accord négocié à Taba (« Oslo II ») étendant l'autonomie en Cisjordanie et prévoyant une série de retraits israéliens par étapes. Israël se retire de six villes de Cisjordanie qui deviennent autonomes.

1996 : Yasser Arafat est élu président de l'Autorité palestinienne. Le CNP (parlement palestinien en exil), réuni pour la première fois en Palestine, élimine de sa charte les articles mettant en cause le droit à l'existence de l'Etat d'Israël. Les Israéliens élisent comme Premier ministre Benyamin Netanyahu, chef de la droite nationaliste, opposé aux accords d'Oslo.

1997 : Netanyahu et Arafat concluent un accord sur un retrait partiel israélien de la ville d'Hébron en Cisjordanie.

7 mars : l'annonce unilatérale par Israël d'un retrait de 9 % de la Cisjordanie (les Palestiniens réclament 30%) provoque une nouvelle crise.

18 Mars : Israël met en chantier une nouvelle colonie juive à Abou Ghneim (Har Homa) près de Bethléem, dans la partie occupée de Jérusalem-Est, ce qui enlève le processus de paix.

30 novembre : Israël accepte le principe de retrait limité de Cisjordanie.

1998

14 juin : Israël annonce qu'il gardera sous son contrôle de larges parties de la Cisjordanie, même en cas d'accord de paix avec les Palestiniens.

21 juin : en dépit des critiques des Etats-Unis et de l'Union européenne, le gouvernement israélien décide la création d'une super-municipalité de Jérusalem qui englobe plusieurs colonies de Cisjordanie, et double ainsi de volume.

23 octobre : Arafat et Netanyahu signent à Wye Plantation (Etats-Unis) un accord destiné à sortir le processus de paix de l'impasse : Israël transfèrera à l'administration palestinienne, en trois étapes, 13% supplémentaires du territoire de la Cisjordanie encore sous son contrôle.

Décembre : Bill Clinton est le premier président américain reçu en visite officielle par un Etat Palestinien. Inauguration de l'aéroport de Gaza, sous contrôle israélien.

1999

17 mai : Election d'Ehud Barak au poste de Premier ministre.

4 septembre : Signature à Charm-el-Cheikh (Egypte) d'un accord fixant les dates des retraits israéliens de Cisjordanie.

2000

21 mars : Retrait de l'armée israélienne de 6,1% de Cisjordanie. L'Autorité palestinienne contrôle désormais, partiellement ou totalement, 40 % du territoire.

15 mai : Le parlement israélien vote le transfert à l'autorité palestinienne de 3 localités proches de Jérusalem, dont Abou Dis, souvent présentée comme le siège de la capitale d'un futur Etat palestinien.

11-25 juillet : Echec du sommet israélo-palestinien de Camp David.

28 septembre : La visite d'Ariel Sharon sur l'Esplanade des Mosquées provoque de violentes émeutes en Israël et dans les territoires palestiniens, faisant plus de 90 victimes. C'est le début de la deuxième Intifada (2000-2005).

2001

6 février : Ariel Sharon est élu premier ministre en Israël avec une avance de 25 points sur Ehud Barak.

4 décembre : Israël lance des raids d'une ampleur sans précédent dans les territoires palestiniens. Yasser Arafat ne peut plus sortir de Ramallah, encerclée par l'armée israélienne.

2002

29 mars : Israël lance une offensive dans les territoires occupés, baptisée « rempart défensif ».

15 avril : Marwan Barghouti, le chef du Fatah en Cisjordanie, est capturé par l'armée israélienne.

2003

19 mars : Yasser Arafat propose de nommer Mahmoud Abbas au poste de Premier ministre.

29 avril : Mahmoud Abbas et son cabinet reçoivent l'investiture du parlement palestinien. Son investiture lève le dernier obstacle à la publication de la « feuille de route », plan de paix international prévoyant la création d'un Etat palestinien d'ici à 2005.

29 juin : Mahmoud Abbas obtient du Hamas, du Jihad islamique puis du Fatah, une trêve temporaire des attaques anti-israéliennes.

20 août : Au lendemain d'un attentat suicide qui fait 21 morts et une centaine de blessés à Jérusalem-ouest, Mahmoud Abbas rompt les contacts avec les groupes du Hamas et du Jihad islamique.

25 août : à l'insu du premier ministre, Yasser Arafat nomme l'ancien chef de la Sécurité préventive en Cisjordanie, Jibril Rajoub, au poste de conseiller aux affaires de sécurité.

6 septembre : Mahmoud Abbas annonce sa démission au Parlement palestinien, invoquant des obstacles intérieurs, israéliens et américains à son action.

7 septembre : Yasser Arafat offre au président du parlement, Ahmed Qoreï, le poste de premier ministre.

5 octobre : Yasser Arafat décrète l'état d'urgence dans les territoires, au lendemain d'un attentat suicide en Israël qui a tué 20 personnes.

2004

2 février : Ariel Sharon annonce son intention de démanteler toutes les colonies de la bande de Gaza (regroupant un total de 7 500 habitants).

22 mars : Cheikh Yassine, le fondateur du Hamas, est assassiné lors d'un raid israélien devant une mosquée de Gaza.

17 avril : le nouveau chef du Hamas, Abdelaziz al-Rantissi, est tué par un raid aérien israélien à Gaza.

6 juin : le cabinet israélien adopte le principe d'un retrait échelonné de la bande de Gaza, qui devrait être terminé à la fin de l'année 2005.

16 juillet : une série de rapt est organisée dans les territoires par des groupes armés qui entendent protester contre la corruption de l'Autorité palestinienne.

17 juillet : Yasser Arafat annonce une refonte des services de sécurité, après qu'Ahmed Qoreï a proclamé son intention de démissionner. Le Raïs nomme à la tête du service de sécurité générale son

neveu, Moussa Arafat. La nomination de ce dernier, soupçonné de corruption, entraîne de violentes manifestations. Il est rétrogradé quelques jours plus tard.

11 novembre : mort de Yasser Arafat à Paris.

14 novembre : Mahmoud Abbas est choisi par le Fatah comme candidat officiel pour les élections présidentielles palestiniennes qui se tiendront le 9 janvier 2005.

16 novembre : le chef du Hamas dans la bande de Gaza, Mahmoud Zahar, annonce que son mouvement boycottera l'élection présidentielle de janvier.

2005

9 janvier : Mahmud Abbas est élu Président de l'Autorité palestinienne avec 61% des voix. Après son élection, Mahmoud Abbas a appelé les groupes palestiniens à arrêter la violence et négocie un accord de trêve. La police palestinienne a été déployée à travers Gaza avec l'ordre explicite d'empêcher les attaques terroristes. Les parties se sont entendues sur une Conférence au sommet en Egypte, à Charm el-Cheikh. L'Intifada est considérée comme terminée.

1^{er} mars : Conférence de Londres organisée par le Royaume Uni. Son but est d'organiser l'aide financière au gouvernement palestinien et d'aider à l'organisation des forces de sécurité palestinienne.

21 juin : Rencontre entre Sharon et Abbas.

12 septembre : Fin du retrait Israélien de la bande de Gaza.

2006

25 janvier : Victoire du Hamas aux élections législatives palestiniennes.

12 juillet au 14 août : Israël attaque et détruit une partie du Liban.

1^{er} novembre : Israël attaque le nord de la bande de Gaza et notamment la ville de Beit Hanoun causant plus de 50 morts et 200 blessés en quatre jours.

26 novembre : Accord sur un cessez-le-feu dans la bande de Gaza.

2007

17 mars : Formation d'un nouveau gouvernement d'union nationale palestinien.

14 juin : Ismaïl Haniyeh limogé par Mahmoud Abbas.

19 septembre : Israël déclare Gaza « entité hostile ».

27 novembre : Conférence d'Annapolis.

17 décembre : La conférence de Paris décide une aide de 7,4 milliards de dollars pour les Palestiniens

2008

Fin février - début mars : Opération « Hiver rude » à Gaza : 116 morts dont 39 enfants, 15 femmes et 2 secouristes. 350 citoyens ont été blessés dont 92 enfants et 42 femmes.

18 juin : Israël et le Hamas ont accepté une trêve dans la bande de Gaza.

20 décembre : Fin de la trêve de 6 mois entre Israël et le Hamas.

27 décembre : Opération « plomb durci » - Raids israéliens sur Gaza.

2009

7 janvier : Poursuite des opérations par une offensive terrestre.

18 janvier : Le Hamas annonce un cessez-le-feu immédiat, donnant une semaine à Israël pour se retirer de Gaza quelques heures après l'annonce d'une trêve unilatérale par Israël.

10 février : Elections législatives israéliennes : Benjamin Nethanyahou et Avigdor Lieberman dans le nouveau gouvernement.

4 juin : Discours d'Obama au Caire.

16 octobre : Rapport Goldstone approuvé, Israël n'accepte pas qu'une majorité hostile la juge.

Décembre : Dossier de la marche internationale pour Gaza.

2010

31 mai : Attaque de la Flottille de la liberté.

2 septembre : Reprise des « négociations » à Washington entre Abbas et Netanyahou.

2011

29 avril : Réconciliation Hamas-Fatah.

23 septembre : Abbas remet la demande d'adhésion de l'État palestinien à l'ONU.

18 octobre : Libération de Gilad Shalit et de 1027 prisonniers palestiniens (en 2 étapes).

31 octobre : Vote d'adhésion de la Palestine à l'Unesco.

18 décembre : Libération de Salah Hamouri.

29 novembre : La Palestine devient Etat observateur à l'ONU.

2013 : 30 juillet. Reprise des négociations à Washington.

2014

Janvier : Mort d'Ariel Sharon.

Mars : Rupture des relations entre l'Égypte et le Hamas.

Avril : Nouvel échec des négociations de paix Palestine-Israël.

Avril : Union Nationale Hamas-Fatah.

Juin : Enlèvement de 3 jeunes israéliens (selon Israël).

Juillet : L'enfant Palestinien Mohamed Khdeir tué brûlé vif.

Juillet : Plusieurs émeutes de colère éclatent en Palestine.

8 Juillet : Début du massacre israélien sur Gaza.

26 Août : Fin du massacre, 2 147 martyrs Palestiniens.

Septembre : Division israélienne de la Mosquée Al-Aqsa.

Septembre : Soulèvement à Jérusalem et attaques civiles.

Octobre-Décembre : L'Europe reconnaît la Palestine.

2015

Janvier : Le Procureur de la CPI, Fatou Bensouda, ouvre un examen préliminaire de la situation en Palestine

1^{er} avril : La Palestine membre de la Cour Pénale Internationale

Octobre : Soulèvement de la jeunesse palestinienne

2016

3 juin : « conférence pour la paix »

2017

6 décembre : Reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël.

2018

14 mai : 52 morts et 2400 blessés dans la bande de Gaza -bilan provisoire. »

Annexe 2. Associations de la diaspora implantées en France

GUPS (<http://www.gups-france.org/>)

« La GUPS est la maison de l'étudiant palestinien. Tout étudiant palestinien, quelles que soient ses convictions politiques, son appartenance religieuse et sociale ou sa provenance (Palestine occupée ou réfugiés et diaspora en exil) peut y adhérer librement et participer pleinement à la prise de décision. Son but premier est d'unir les étudiants palestiniens dans la défense de leurs intérêts communs et de leur cause de libération nationale. Les élections annuelles et les assemblées générales assurent une démocratie vivante et participative.

En France, la GUPS est composée de deux unités, à Paris et Aix-Marseille et d'autres pôles à travers la France. Elle regroupe plus d'une centaine d'étudiant-e-s palestinien-ne-s (dont une majorité en troisième cycle) de formations diverses et variées (droit, économie, arts, sciences humaines et exactes, etc.).

Nos Objectifs : Représenter la jeunesse étudiante palestinienne et porter les revendications politiques de notre peuple. Accompagner l'étudiant palestinien durant son parcours universitaire et favoriser son insertion dans un parcours académique de qualité. Réunir les étudiants palestiniens en France et leurs amis autour de moments conviviaux : débats, activités culturelles, repas collectifs...

Nos Revendications : La mission de la GUPS en France est également de faire connaître la cause palestinienne, développer la solidarité avec le peuple palestinien et promouvoir la réalisation de nos droits nationaux imprescriptibles, conformément au droit international : Le droit au retour de tous les réfugiés dans leurs foyers d'origine. Le droit à la Résistance ainsi qu'à l'Autodétermination du peuple palestinien. L'établissement et la reconnaissance de l'Etat palestinien, viable et souverain avec Jérusalem comme capitale. Le démantèlement de toutes les colonies israéliennes et du Mur d'annexion. La fin de la politique d'apartheid contre le peuple palestinien. La libération de tous les prisonniers palestiniens des prisons de l'occupation. Le suivi de la campagne BDS – Boycott, Désinvestissement, Sanctions – contre l'Etat d'Israël.

Partenariats et Projets : La GUPS œuvre conjointement à de nombreuses organisations étudiantes, syndicales, associatives qui partagent ses objectifs.

En France, elle a initié et participé à l'envoi de jeunes en Palestine, afin qu'ils puissent découvrir la réalité du terrain et revenir témoigner. Ceci a permis à des jeunes de France et de Palestine de se rencontrer et de travailler ensemble pour renforcer la solidarité avec notre peuple.

La GUPS organise et prend régulièrement part à des rencontres inter-palestiniennes, notamment avec la jeunesse issue des différentes composantes de notre peuple sous occupation et en exil, dans l'objectif de promouvoir la participation active des jeunes Palestiniens dans leur lutte et d'amplifier leur voix, de défendre l'identité palestinienne, et d'assumer nos responsabilités dans la réalisation des droits de notre peuple.

Enfin, la GUPS endosse pleinement la campagne Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS) jusqu'à l'application de nos revendications conformément au droit international. »

Palestinian Youth Movement (<http://www.pal-youth.org/>)

“The Palestinian Youth Movement (PYM) is a transnational, independent, grassroots movement of young Palestinians in Palestine and in exile worldwide as a result of the ongoing Zionist colonization and occupation of our homeland. Our belonging to Palestine and our aspirations for justice and liberation motivate us to assume an active role as a young generation in our national struggle for the liberation of our homeland and people. Irrespective of our different political, cultural and social backgrounds, we strive to revive a tradition of pluralistic commitment toward our cause to ensure a better future, characterized by freedom and justice on a social and political level, for ourselves and subsequent generations.”

Enfants de Palestine (<http://www.enfantsdepalestine.org/>)

« La présente association a pour objet de :

1. Promouvoir l'histoire et les traditions de la Palestine, ainsi que la culture arabe, auprès des enfants palestiniens.
2. Promouvoir les rencontres entre les familles ainsi que l'organisation d'activités éducatives, artistiques et culturelles mettant en œuvre les buts de l'association.
3. Favoriser les liens avec le pays d'origine et les échanges franco-palestiniens.

4. Recueillir des fonds afin d'organiser ou de participer à l'organisation, à partir de la France, à des programmes humanitaires, sociaux et éducatifs en faveur des populations palestiniennes en détresse dans les Territoires Palestiniens, ainsi que dans tous pays où existent des camps de réfugiés palestiniens
5. Promouvoir la réflexion autour des thèmes ci-dessus fixés. A cet effet, l'Association ENFANTS DE LA PALESTINE, ABNA PHILISTINE organisera des rencontres régulières afin de réunir les enfants de ses membres dans le cadre des activités susvisées, auxquelles pourront assister toutes autres personnes voulant participer aux buts de l'association.
6. L'association a également pour objet, conformément aux dispositions du Code de Procédure Pénale (CPP) : · De combattre le racisme, notamment lorsqu'il se manifeste à l'encontre de la communauté palestinienne (article 2-1 du CPP), · De combattre les atteintes volontaires à la vie et à l'intégralité de la personne et les destructions, dégradations et détériorations réprimées par les articles 221-1 à 221-4, 222-1 à 222-18 et 322-1 à 322-13 du Code Pénal qui ont été commises au préjudice d'une personne à raison de son origine palestinienne, · De défendre et d'assister les enfants martyrisés et notamment les mineurs palestiniens victimes de tortures, d'actes de barbarie, agressions et lutter contre toutes infractions de mise en péril des mineurs (article 2-3 du CPP), · De combattre les crimes contre l'humanité ou crimes de guerre commis à l'encontre de Palestiniens, ainsi que la contestation de l'existence de crimes contre l'humanité (articles 2-4 et 2-5 du CPP), · D'assister les personnes d'origine palestinienne, victimes d'infractions et notamment d'infractions entrant dans le champ d'application de l'article 706-16 du CPP (article 2-9 du CPP). Et plus généralement de lutter par toutes voies légales contre toutes atteintes aux droits inaliénables du peuple palestinien. »

Institut culturel franco-palestinien (<http://www.institut-icfp.org/index.php>)

« Créé le 1^{er} juin 2012, l'Institut Culturel Franco-Palestinien (l'ICFP) est une association régie par la loi 1901. L'ICFP a pour objet de promouvoir en France les divers aspects de la culture et de la création artistique de Palestine et des Palestiniens de la Diaspora, et de favoriser les échanges culturels entre la Palestine et la France :

En organisant ou en coordonnant des événements culturels, tels la production et la diffusion de spectacles vivants (concerts, représentations théâtrales, conférences/formations, ou toute autre action culturelle) ;

En créant des contacts et des conditions permettant de faciliter l'intégration d'artistes, et en particulier de jeunes talents de Palestine dans les processus d'échanges et de production culturels, en France et à l'échelle internationale ;

En soutenant des initiatives qui favorisent le dialogue interculturel fondé sur des principes de respect entre cultures, d'équité et de solidarité internationale.

L'ICFP est membre du Forum des Instituts culturels étrangers à Paris ».

Palmed (<http://www.palmedeurope.fr>)

« Parce que ce rassemblement se veut être la traduction du sentiment d'appartenance du médecin palestinien où qu'il soit à son peuple, de son engagement au service de sa cause, de l'interaction positive avec son environnement, de l'harmonie avec la noblesse du message d'humanité de chaque médecin dans son cheminement scientifique et sa vie professionnelle ainsi que tous les domaines de la société où il est présent ;

En vertu de l'importance que représenterait le travail d'un syndicat professionnel de médecins palestiniens en Europe ainsi que celle d'encourager l'adhésion du plus grand nombre à leur cause, de représenter leurs intérêts, unifier leurs discours, appuyer leurs rôles dans les différents domaines ;

Etant convaincus que la scène européenne a la capacité d'accueillir toutes les énergies positives travaillant dans le domaine médical dans une perspective de complémentarité entre elles et de renforcement des rôles, et spécialement avec un ensemble constitué d'unions et d'associations palestiniennes œuvrant dans ce domaine ;

Partant de la nécessité de mettre en avant le rôle des médecins palestiniens en Europe par la promotion de leur participation aux avancées scientifiques et médicales ainsi que la diffusion et l'adoption des conclusions de leurs recherches et du fruit de leurs études ;

Afin d'œuvrer à crédibiliser les liens de coopération entre le médecin palestinien et les sphères médicales et académiques ainsi qu'avec les centres de recherche scientifiques européens ;

Afin de permettre l'ouverture de perspectives de travail en commun entre tous les médecins palestiniens à travers l'Europe et en Palestine, de bâtir entre eux des ponts d'une coopération féconde, qui devrait avoir pour objectif d'accentuer leurs apports scientifiques ainsi que leur rôle culturel ;

Dans l'optique de resserrer les attaches et les liens professionnels avec le corps médical exerçant en Palestine et ailleurs ;

Afin de renforcer leur résistance et soutenir leur rôle et leur message dans les domaines professionnels, scientifiques, sociaux et humains,

A ces fins, une poignée de médecins palestiniens d'Europe se sont associés et ont décidé de prendre en charge la création de ce projet sous le nom du « Rassemblement des médecins palestiniens d'Europe ». Le Rassemblement, afin qu'il soit une entité indépendante, s'appuiera sur des mécanismes démocratiques dans la constitution de ses instances et le déroulement de ses missions, et ce conformément à ce qui est édicté dans les articles des présents statuts. »

AMANI (<http://www.plateforme-palestine.org/Amani,3712>)

« Le but de l'association est réaliser au moins un projet majeur par an, pour accompagner le corps médical palestinien dans ses activités de tous les jours, soit par :

- L'envoi de missions médicales en Palestine
- Des stages de formation en France du personnel médical palestinien
- L'envoi de matériel et de médicaments en Palestine
- L'aide à l'obtention de diplômes en spécialité médicale (passerelles avec les facultés de médecine françaises, déroulement des examens en Palestine essentiellement ou en France)
- La prise en charge des malades en dehors de la Palestine quand leur état le nécessite
- L'aide à la formation des étudiants palestiniens en médecine
- L'aide à la formation du corps paramédical
- Faire le lien entre les universités palestiniennes et françaises à des fins de coopération académique »

Association des Palestiniens de France (<http://afssp.org>)

« Notre association « APF » (Association des Palestiniens de France – Mulhouse) fondée en 2005 est une organisation de solidarité internationale à vocation sociale et humanitaire agissant dans les domaines de l'assistance humanitaire.

Sur le terrain depuis environ 10 ans, l'Association des Palestiniens de France est active dans les camps de réfugiés palestiniens, principalement pour trois catégories de personnes : les orphelins, les personnes handicapées et les familles dans le besoin. En parallèle, l'Association

des Palestiniens de France œuvre à la réalisation des droits médicaux et sécuritaire des réfugiés palestiniens.

VISION : Œuvrer en faveur de toutes les catégories de personnes dans le besoin qu'ils soient orphelins, adultes, personnes âgées ou handicapées.

MISSION : Nous mettons un point d'honneur à inscrire notre démarche dans une vision globale des difficultés affrontées au quotidien par ces réfugiés palestiniens en intervenant à court terme, sur les besoins médicaux d'urgence et à long terme, dans le développement de structures stables.

PRINCIPES : Depuis sa création, l'Association des Palestiniens de France, s'est engagée à respecter les principes qui sont le fondement de l'action humanitaire.

RESPONSABILITÉ : Responsabilité envers les donateurs en utilisant leur contribution avec sérieux, intégrité et transparence.

Responsabilité envers les bénéficiaires, pour leur fournir l'assistance dont ils ont besoin, de la manière la plus appropriée, en veillant à la qualité des actions mises en œuvre et en réfléchissant à l'impact à plus long terme de l'aide apportée.

Dans nos locaux, nous collectons aussi des vêtements, chaussures, équipements médicaux ainsi que tout ce qui pourrait améliorer la vie des réfugiés vivant dans les camps. »

CBSP (<http://cbsp.fr/>)

« Depuis 1990 le CBSP (Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens) œuvre dans le domaine humanitaire en Palestine. Le CBSP se consacre essentiellement à atténuer la pauvreté des palestiniens les plus démunis grâce à des opérations d'assistance d'urgence, des actions permanentes et des programmes de développement économique et social durable.

Il œuvre sans relâche en faveur du peuple palestinien avec pour unique objectif : développer une solidarité qui soit au service des plus vulnérables en collaboration directe avec nos partenaires locaux. »

Annexe 3. Réseau de solidarité

Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens

(<http://cnpjdpi.org/Notre-histoire.html>)

« Ce collectif créé en 2000 regroupe 52 organisations réunies autour d'une charte. Il agit sur la base des six objectifs suivants :

- ▶ Pour le retrait immédiat des troupes israéliennes des territoires occupés ;
- ▶ Pour l'envoi immédiat d'une force internationale de protection du peuple palestinien, à l'initiative de la France ;
- ▶ Pour la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël ;
- ▶ Pour les droits nationaux du peuple palestinien et l'application des résolutions des Nations unies ;
- ▶ Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, dans des États aux frontières sûres et reconnues ;
- ▶ Contre toutes les violences racistes en France, notamment celles qui visent des Juifs ou des Arabes.

Sur ces bases, il a organisé, ces dernières années, de nombreuses initiatives, campagnes d'opinion, manifestations, meetings, pétitions qui ont rassemblé des dizaines de milliers de personnes, issus d'horizons associatifs, syndicaux, philosophiques ou politiques les plus divers. »

Plateforme des ONG pour la Palestine

(<https://plateforme-palestine.org/Presentation-generale>)

« Créée en 1993 dans le contexte des accords d'Oslo, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a pour objectif de mobiliser pour la reconnaissance des droits des Palestiniens, notamment celle d'un Etat palestinien souverain, sur les lignes dites de 1967.

Aujourd'hui, la Plateforme rassemble 40 associations, dont 27 sont membres et 13 sont membres observateurs.

Développement, sensibilisation & information

La Plateforme poursuit son action autour de 3 axes :

Sensibiliser et informer l'opinion publique et les pouvoirs publics en France aux droits du peuple palestinien ; être une force de plaidoyer auprès des institutions et des élus ;

Etre un lieu d'échange d'information, de rencontre et de synergie entre les organisations françaises de solidarité internationale impliquées sur la Palestine et avec les organisations

palestiniennes ; être un pôle de ressources, par la création d'outils mis à disposition des membres et partenaires.

Renforcer les compétences des acteurs associatifs qui œuvrent pour le respect des droits des Palestiniens et le développement de la Palestine.

Un socle commun : la charte

Les 42 associations membres de la Plateforme ont en commun l'adhésion à la charte de la Plateforme, rédigée en 1993, qui affirme « la reconnaissance réciproque des Etats palestinien et israélien, la pleine réalisation des droits du peuple palestinien à l'autodétermination, la mise en œuvre des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, et une juste solution, fondée sur la légalité internationale, à la question des réfugiés. »

L'occupation : obstacle à la paix

Le territoire palestinien vit depuis 1967 sous le régime de l'occupation militaire israélienne. L'Etat israélien contrôle totalement les espaces aérien, maritime et terrestre y compris dans la bande de Gaza sous blocus. Depuis la signature des accords d'Oslo de 1993, la colonisation s'est accélérée, accaparant chaque jour un peu plus le territoire et les ressources de la Palestine, en violation du droit international. L'économie et la société palestiniennes sont ainsi progressivement asphyxiées. L'émergence d'un Etat palestinien viable et indépendant est gravement menacée.

Diversité

La Plateforme regroupe des organisations de solidarité internationale, des associations de sensibilisation, de développement, de recherche, de défense des droits de l'Homme, des mouvements d'éducation populaire, certaines très généralistes, d'autres spécialisées dans la défense des droits du peuple palestinien. Elle est devenue un interlocuteur essentiel, pour un grand nombre d'associations françaises nationales, régionales, européennes, pour les associations palestiniennes et israéliennes ; pour les pouvoirs publics français et collectivités locales françaises ainsi que pour des citoyens français.

En mettant en commun leurs informations, leurs expériences et leurs moyens, les associations membres visent à accroître l'efficacité de leurs actions respectives en direction du peuple palestinien.

Les partenaires de la Plateforme

La Plateforme est engagée de longue date dans un travail de partenariat avec des associations palestiniennes, et notamment le PNGO (Palestinian NGOs Network), plateforme de plus de 132 ONG palestiniennes de développement, de recherche et de défense des droits de l'Homme.

En Israël, la Plateforme soutient les organisations israéliennes de défense des droits opposées à la colonisation du territoire palestinien.

En Europe, elle est en lien avec plusieurs coordinations d'ONG dont la Coordination européenne des Comités sur la Palestine (CECP) ou le Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH).

Enfin en France, elle bénéficie d'un ancrage local supplémentaire par sa participation au comité de pilotage du Festival des solidarités depuis 2016. »

AFPS (<http://www.france-palestine.org>)

« L'Association France Palestine Solidarité (AFPS), constituée de personnes physiques attachées au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à la défense des droits humains, a pour vocation le soutien au peuple palestinien dans sa lutte pour la réalisation de ses droits nationaux. Notre association est née en 2001 de la fusion de l'Association Médicale Franco Palestinienne et de l'Association France Palestine. Elle est aujourd'hui forte de près de 5000 adhérents regroupés dans une centaine de groupes locaux en France.

Une question toujours centrale, une situation inacceptable

La question palestinienne est et reste centrale par ce qu'elle concentre d'injustice, d'engagements non tenus, de responsabilités des puissances occidentales. Nous ne sommes pas devant un conflit entre deux États, qui pourrait se terminer par un peu de bonne volonté de part et d'autre. Nous sommes devant un processus de dépossesion du peuple palestinien de sa terre et de ses ressources par l'État d'Israël, puissance occupante qui dispose du monopole de la force armée et rejette toutes les résolutions de l'ONU. Toute personne de conscience qui va se rendre compte de la situation sur le terrain en revient horrifiée par l'occupation, la colonisation, l'enfermement et la dépossesion subis par le peuple palestinien, et admirative devant sa culture, son éducation, sa force morale pour s'accrocher à sa terre.

Nous agissons pour une paix réelle et durable fondée sur le droit international

Nous agissons pour une paix réelle et durable fondée sur l'application du droit international, en lien avec les représentants du peuple palestinien, les organisations de la société civile palestinienne, les organisations israéliennes opposées à la colonisation et à l'occupation.

Nous demandons :

- la fin de l'occupation de tous les territoires envahis en 1967 et le démantèlement de toutes les colonies,
- l'exercice par le peuple palestinien de son droit à l'autodétermination, et notamment de son droit à créer un Etat indépendant, souverain et viable dans les frontières d'avant juin 1967 avec Jérusalem Est comme capitale,
- la reconnaissance du droit au retour des réfugiés palestiniens conformément à la résolution 194 de l'ONU,
- une protection internationale pour le peuple palestinien.

Rassembler largement en France et en Europe

L'exigence de justice pour le peuple palestinien rassemble la population française bien au-delà de notre organisation. Au sein du Collectif national pour une Paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, nous menons des campagnes conjointement avec les organisations de défense des droits de l'Homme, les syndicats, les partis politiques, les autres organisations de solidarité avec la Palestine... Nous sommes cofondateurs et engagés dans la Plateforme des ONG pour la Palestine, qui réunit, pour la défense des droits de l'Homme et du droit international pour le peuple palestinien, les organisations de défense des droits de l'Homme et un grand nombre d'ONG françaises. Par leur action de terrain, celles-ci sont particulièrement sensibles aux conditions inacceptables que subit le peuple palestinien. Nous sommes partie prenante de la Coordination européenne des comités et associations pour la Palestine, qui agit auprès des institutions européennes et dont le siège est à Bruxelles. L'AFPS est signataire de la campagne internationale lancée par la société civile palestinienne pour le boycott, le désinvestissement et les sanctions tant qu'Israël ne respecte pas le droit international. Elle choisit ses actions en toute indépendance, avec le souci de rassembler, d'être comprise, et d'éviter tout amalgame. Les objectifs de nos campagnes sont toujours en lien avec la réalité de l'occupation, de la colonisation et des violations du droit international et des droits de l'Homme par l'État d'Israël.

Notre organisation démocratique

Les groupes locaux de l'AFPS ont leur propre personnalité juridique : ils prennent leurs décisions en toute indépendance dans le respect de leur organisation démocratique, de la charte de l'AFPS, et des orientations décidées par le congrès.

Le congrès, qui réunit tous les trois ans les délégués des Groupes locaux, vote le rapport d'orientation qui va déterminer l'action de l'AFPS pour la période à venir. Il élit le Conseil national qui va mettre en œuvre, sur la durée de son mandat, les orientations décidées. Le Bureau national, issu du Conseil national, assure les fonctions exécutives et anime l'activité nationale de l'AFPS. Il s'appuie sur des groupes de travail thématiques du Conseil national.

Agir pour le respect du droit, exprimer notre solidarité concrète

Le refus des règles internationales, l'affirmation de la loi du plus fort, la dépossession des habitants de leurs moyens d'existence, l'organisation d'un système fondé sur l'inégalité entre personnes : c'est la politique qui est aujourd'hui à l'œuvre en Israël et Palestine. C'est la politique que nous combattons par notre action, fondée sur le respect du droit international et les droits de l'Homme et sur l'égalité entre les personnes qui habitent un même territoire. C'est au nom de ces principes qu'avec de nombreuses autres organisations nous demandons l'arrêt de toute relation économique avec les colonies israéliennes en Palestine occupée, la fin de toute complicité avec le système d'occupation, notamment dans le domaine militaire, la libération des prisonniers politiques palestiniens, la levée du blocus de Gaza, le droit au retour des réfugiés palestiniens et l'égalité des droits entre tous les citoyens. Nous sommes engagés dans de nombreux projets concrets avec nos partenaires palestiniens dans le domaine de la production agricole, de la culture, de l'aide à l'enfance. Nous organisons le parrainage de plus de 600

enfants palestiniens. Ces projets concrets, souvent menés en partenariat avec des collectivités locales, sont inséparables de notre solidarité politique. À travers ces projets, à travers les nombreuses missions que nous organisons sur place, nous tissons de nombreux liens concrets avec la société palestinienne.

L'urgence de l'engagement politique

Organisation de la société civile, nous ne nous substituons pas aux responsables politiques mais portons l'exigence d'un engagement fort de leur part contre la situation inacceptable que subit le peuple palestinien et pour une paix durable fondée sur le respect du droit international. Au plus haut niveau de l'État, auprès des parlementaires, auprès des élus locaux, nous agissons pour que la France fasse entendre une voix résolue dans ce sens : on ne peut plus attendre pour reconnaître l'État de Palestine, pour mettre en place des sanctions internationales tant qu'Israël continue à violer le droit international et les droits de l'Homme, pour prendre la tête d'une initiative multilatérale pour une solution durable fondée sur le droit et sur l'égalité de tous les citoyens.

La France en a la capacité, elle en a le devoir, l'Histoire montre que sa voix peut porter. »

Génération Palestine (<http://generation-palestine.org>)

« Génération Palestine est une association de jeunes en France, Belgique et Suisse luttant pour les Droits Fondamentaux du peuple palestinien. Tous les projets de GP dans les Territoires palestiniens ont pour objectif final de permettre aux jeunes, aux journalistes et aux artistes partis dans les Territoires palestiniens de devenir acteurs à leurs retours afin de sensibiliser les sociétés civiles européennes à la question palestinienne et d'interpeller nos dirigeants. Les modes d'action sont divers : concerts, soirées de témoignages, débats, formations, publications, développement de nouveaux projets, manifestations... »

CAPJPO-Europalestine (<http://europalestine.com/spip.php?article1550>)

« Nous citoyens de toutes origines, attachés au respect des droits de l'Homme, du droit international et de la justice pour tous les peuples du monde, sommes déterminés à dénoncer sans relâche l'occupation des territoires palestiniens qui perdure depuis des décennies et qui menace gravement la paix dans le monde.

La répression brutale subie par le peuple palestinien, la destruction de ses maisons, ses cultures, ses infrastructures sanitaires et éducatives, de son organisation sociale, a pour but de le chasser de ses terres.

L'Etat d'Israël, qui a toujours refusé de définir ses frontières pour pouvoir annexer toujours davantage de territoire, a tourné le dos à toutes les solutions négociées malgré les nombreuses concessions faites par les Palestiniens au fil des ans. Tous leurs efforts ont été vains à ce jour et

le déni de droit et de justice que leur opposent les divers gouvernements israéliens est permanent. Dans un tel contexte, nous estimons qu'il est du devoir de la communauté internationale d'agir. Nous devons amener nos gouvernants à contraindre Israël, qui se veut un partenaire à part entière de nos pays européens, à respecter les résolutions de l'ONU, les Conventions de Genève et le jugement émis récemment de la Cour Internationale de Justice de la Haye, qui exige le démantèlement du mur de l'apartheid et de l'annexion.

Il n'est pas normal que notre gouvernement continue à entretenir des relations privilégiées avec Israël sur les plans économique, militaire, culturel ou sportif, alors que cet Etat se place au-dessus des lois, emprisonne des enfants, pratique la torture et envisage même le "transfert", c'est-à-dire une nouvelle expulsion, des Palestiniens.

La loi du plus fort est inacceptable. Nous sommes conscients que cette situation explosive source de haine et de barbarie, ne nous épargnera pas. En France, on assiste déjà à la constante stigmatisation des minorités les plus défavorisées et à des amalgames insoutenables.

Il est clair pour nous que si les Juifs en général n'ont pas à être tenus pour responsables des souffrances des Palestiniens, il ne faut pas que les supporters de la politique sioniste et raciste de l'Etat d'Israël nous fassent taire en pratiquant un odieux chantage à l'antisémitisme, qui attise lui-même la haine et l'antisémitisme.

Nous tenons à montrer que les enjeux d'une paix juste au Proche-Orient nous concernent tous, indépendamment de notre origine ou de notre religion. Le conflit qui nous préoccupe n'est ni ethnique, ni religieux, il est politique. Il s'agit de la survie et de l'indépendance d'un peuple luttant à armes très inégales contre une puissance coloniale qui use de sa supériorité militaire, avec le soutien sans faille des Etats-Unis.

Nous avons réussi, il n'y a pas si longtemps, à vaincre l'apartheid en Afrique du Sud par un engagement militant. Les enjeux sont tout aussi importants s'agissant du Proche-Orient, peut-être plus encore, parce que s'y joue probablement la paix du monde.

CAPJPO-EuroPalestine, qui a su donner à de nombreux citoyens français, ceux de l'Ile-de-France, la possibilité d'exprimer leurs exigences de paix, de droit et de justice dans cette région du monde, en affirmant lors des élections européennes de juin 2004 que "LA PAIX EN EUROPE PASSE PAR LA JUSTICE AU PROCHE-ORIENT", poursuivra ses efforts afin que des voix de plus en plus nombreuses se fassent entendre et amènent nos gouvernants à assumer leurs responsabilités. En solidarité avec le peuple palestinien opprimé et résistant et avec ceux des Israéliens qui luttent courageusement contre l'occupation, comme les insoumis qui sont jetés en prison quand ils refusent de servir dans une armée d'occupation.

Nous exigeons :

- Le retrait de l'armée israélienne de tous les territoires occupés le 4 juin 1967 et le démantèlement des colonies implantées sur ces territoires
- L'application de l'ensemble des principes des Conventions de Genève et des résolutions des Nations Unis, dont l'article qui explicite la nécessité d'une solution juste pour les réfugiés sous

l'intitulé du droit au retour, impliquant la reconnaissance par Israël de sa part de responsabilité dans la catastrophe de 1948.

- La création d'un Etat palestinien viable, avec Jérusalem-Est comme capitale ou d'un seul Etat accordant les mêmes droits à tous les citoyens sans distinction d'origine ou de confession.
- L'envoi d'une force de protection internationale du peuple palestinien
- L'implication de la France, l'une des nations historiquement responsables de la crise, dans la résolution du conflit.
- Des sanctions contre Israël tant que cet Etat bafouera le droit.

Nous refusons : les divisions que l'on tente de nous imposer, toutes les formes de racisme, tout ostracisme, et demandons la promotion des valeurs républicaines, du "vivre ensemble" auxquels nous sommes indéfectiblement attachés. »

Annexe 4. Palmed : Rapport d'activité 2015 et projets en cours 2016

Rapport d'activités 2016

Rapport de la mission médicale de l'équipe d'urologie de PalMed Europe/France à Hebron en Palestine

Mai 2016

Docteur Raouf SALTI

Dr Hervé IBANEZ

But du projet

La mission s'est déroulée dans le cadre d'un projet autour de l'insuffisance rénale. Consultations et interventions en chirurgie urologique pédiatrique et d'anesthésie.

L'hôpital d'Hébron possède un bloc opératoire insuffisamment équipé qui sera transféré dans un nouvel étage avec des normes habituelles.

Déroulement de la mission de chirurgie urologique

Accueil chaleureux comme d'habitude par le personnel médical et para médical et la direction.

Visite de l'hôpital

Consultation en majorité des enfants portants des pathologies pouvant évoluer en destruction rénale parfois bilatérale avec risque d'insuffisance rénale grave.

Programmation de 16 interventions sur 6 jours.

Enseignement des urologues palestiniens des nouvelles techniques de traitement.

Pathologies traitées :

Hypospadias 4 cas

Hydronéphrose (Jonction pyelo-utérérale) par voie postérieure. 3 cas

Reflux vésico-rénal 5 cas

Néphrectomie pour reins détruits compliqués 3 cas

Néphrectomie pour hydronéphrose d'un rein pelvien. 1 cas.

Rapport d'activités 2015

L'association PalMed a réalisé en 2015 plusieurs projets et activités

Projets :

1. Cycle de Formation pour des médecins Palestiniens à l'hôpital Tenon à Paris en octobre.
2. Journée médicale JPFMC 2015 à Paris faculté de médecine Paris 6
3. Bourses d'études pour les professions para médicales au Liban

4. Soutien Psychologique Enfants du camp palestinien des réfugiés de Ein Alhiloué (Liban)
5. Poursuite projet de chirurgie urologique en Cis Jordanie (Dr Salti Raouf).
6. Aides aux réfugiés de Calais

1^{er} Projet : Accès Vasculaires et Insuffisance Rénale Terminale

- Date : Du 05 au 10 octobre 2015.
- Lieu : Hôpital Tenon (CHU Paris).
- Objet : un cycle de formations de 17 cadres (médecins et infirmiers) de Cisjordanie, de Gaza et du Liban.
- Formations assurées par les Professeurs *Boffa Jean Jacques* (chef de service de néphrologie) et *Assouad Jalal* (chef de service de chirurgie vasculaire et thoracique).
- Financé par des associations humanitaires.
- Il s'agit de la première étape en France, la seconde aura lieu à Hébron en Cisjordanie.

2^{ème} Projet : La journée médicale Palestino-Française JPFMC 2015

- Date : 10 octobre 2015
- Lieu: Faculté de médecine Pierre et Marie Curie Paris 6
- Financé par : PalMed, associations humanitaires et des laboratoires médicaux.
- Objet :
 - Réunir les grandes compétences médicales autour de la thématique de la santé en Palestine.
 - Se rendre compte de la situation sanitaire en Palestine.
 - Témoignages des médecins sur leurs missions en Palestine.
 - Promouvoir la médecine humanitaire chez les plus jeunes.
 - Découvrir des compétences médicales Européennes.
 - Proposer des projets d'avenir.
 - Médiatiser la situation difficile en Palestine.

3^{ème} Projet : Bourses d'études

- *Objet* : permettre aux étudiants des camps de réfugiés palestiniens au Liban de finaliser leurs études para médicales (infirmiers, techniciens de labo, etc.) afin de répondre aux besoins d'effectif des hôpitaux palestiniens.
- 12 bourses d'études (2 à 4 ans) dans les universités et instituts libanais sont attribuées pour l'année 2014 / 2015 (l'université Aljinane, et l'institut des études techniques à Saida).
- financées par des associations humanitaires (environ 48000 €).
- *Bénéficiaires* : étudiants brillants et en difficultés financières.

4^{ème} Projet : Soutien Psychologique aux enfants palestiniens des camps de réfugiés au Liban.

- *But* : aider à la formation des cadres palestiniens sur place.
- La première mission d'exploration au camp de réfugiés de Ein Alhiloué et à l'Hôpital Hamshari à Saida a été effectuée en septembre 2015 par le service de psychiatrie de l'hôpital de Pontoise.

5^{ème} projet : Aides aux réfugiés de Calais

Fin 2015, PalMed France a effectué trois missions à Calais, dans le Nord de la France, pour assurer des soins aux réfugiés. Des consultations spécialisées et distribution de médicaments ont été réalisées. Une coopération a été réalisée sur place avec l'équipe de MSF.

Projets 2016

1) Projet diabète :

Projet en cours d'établissement avec le centre de recherche sur le diabète paris sud CERITD : (Pr G. Charpentier) et le ministère de la santé palestinien.

- *But* : accueillir des stagiaires palestiniens en France et effectuer des formations en Palestine sur le Diabète.

2) Projet de cancérologie urologique au Liban :

- *But* : développer ce domaine médical actuellement sinistré dans les hôpitaux du Croissant Rouge Palestinien. Les malades sont orientés vers les hôpitaux libanais très coûteux.
- Le projet comporte deux phases :
 1. Une phase de chirurgie endoscopique. Elle a déjà commencée avec la mission réalisée en janvier 2016 à Saida par le Dr Salti Raouf, urologue.
 2. Une phase de chirurgie cancérologique afin de réaliser les gestes lourds.
- *Durée* : 2 ans (déplacement 3 à 4 fois par an).
- Les intervenants volontaires sont les Urologues du groupe *Palmed Europe Urology* (une dizaine). L'engagement des urologues locaux et l'achat de matériels est nécessaire.
- *Financé par* : PalMed – France :
- Coût estimé à 15000 € (hors matériels).

3) Cycle de formation accès vasculaires 2 (suite 2015):

- Déplacement des Professeurs Boffa et Assouad à Hébron et 4 de leurs équipes ainsi que 4 médecins de PalMed.
- Réunir à Hébron 7 médecins de Gaza, 6 du Liban et 7 de la Cisjordanie.
- Projet réalisé en mai 2016 en collaboration avec le Ministère Palestinien de la Santé.

4) Projets du cycle de formation 2016 (octobre) :

- Formation en France de 5 praticiens de Gaza (des hôpitaux de Rafah et de Khan Younès) aux techniques de la chirurgie laparoscopique et fournitures en matériel nécessaire. Formation assurée par le Professeur Darai Emile, chef de service au CHU Tenon à Paris, pour trois semaines au mois d'octobre.
- Formation en France de 3 chirurgiens vasculaires de Hébron, Gaza et Saida (Liban) dans le service du Professeur Assouad, chef de service de chirurgie thoracique et vasculaire au CHU Tenon à Paris.
- Formation de 2 neurochirurgiens de Gaza et de Cisjordanie à l'hôpital Sainte Anne à Paris. Formation assurée par Docteur Turac, PH, et Docteur Jilali Remaoun, neurochirurgien.

5) 2^{ème} Journée Médicale Palestino-Française (JPFMC) 2016 à Paris :

- *Date* : 15 octobre 2016
- *Lieu* : Faculté de médecine Paris 6.
- *Invités* : Claus Sorenson, directeur de l'aide humanitaire à l'union Européenne (Bruxelles), Jawad AWAD, ministre palestinien de la santé ainsi que plusieurs professeurs de Paris et d'Europe avec la participation des Médecins Sans Frontières (MSF).
- Ateliers spécialisés sur inscription préalable le vendredi 14 octobre au Fiap à Paris
- infos et préprogrammes sur le site de JPFMC.

6) Projet des bourses d'études pour professions para médicales

Une liste de 25 candidats en provenance de Gaza, de Cisjordanie et du Liban a été établie dans l'attente d'être financement.

Des discussions ont eu lieu avec le Ministère des Affaires Etrangères français pour faciliter la réalisation des projets en collaboration avec les autorités sanitaires palestiniennes.

Des contacts fructueux ont aussi été pris avec le Consulat de France à Jérusalem au mois de mai.

Dr Badran,
Président du PalMed Europe/ France.

Annexe 4. Présentation des réseaux interuniversitaires par Fouad Badran

« Réseaux interuniversitaires : retour d'expériences et propositions

Les universités arabes cherchent à suivre les évolutions internationales en développant des filières et des thématiques de recherches pluridisciplinaires. Mais celles-ci nécessitent un ensemble de compétences qui souvent ne sont pas disponibles dans une même université. Aussi, il est important d'encourager le développement de réseaux interuniversitaires, qui sont des formes d'organisation flexibles capables de mobiliser des ressources existantes et dispersées. Ce mode de travail et d'organisation est très répandu dans les pays occidentaux, il fait partie intégrante de la vie universitaire.

Les modes d'organisation dans un cadre institutionnel sont différents de ceux des réseaux interuniversitaires. Cette différence induit des formes de travail et des cultures différentes. Je présente, *au paragraphe 2*, d'une manière succincte la différence entre ces deux modes. *Au paragraphe 3*, je présente des expériences qui ont été menées au Proche-Orient :

- Ecoles d'été annuelles régionales (depuis 1997) et des sessions de formation au niveau national, qui présentent un cadre pour la mise en relation des universitaires au Proche-Orient.
- Le projet européen TEMP-FINSI avec quatre pays du PO (Liban, Jordanie, Palestine et Syrie) et le projet TEMPUS-RUFO (en cours actuellement) avec les universités palestiniennes. L'objectif de ces deux projets est de favoriser l'émergence de réseaux interuniversitaires de compétences dans des domaines spécifiques.

Je présente *au paragraphe 4* une synthèse de ces projets : elle illustre l'émergence de formes de pratiques et d'organisations propres aux réseaux interuniversitaires. L'objectif est de montrer que le développement de telles formes est possible mais que ceux s'acquièrent par l'expérience, à partir d'un certain nombre de conditions, dans le cadre de projets bien ciblés. *Dans le paragraphe 5*, je présente le projet que nous proposons pour le développement de groupes thématiques nationaux et régionaux. Deux objectifs fondamentaux sont visés par ces groupes thématiques :

- Ils doivent développer des pratiques qui, sous leurs aspects organisationnels, s'apparentent plus à des pratiques propres aux réseaux interuniversitaires.
- Ils doivent créer un cadre pour le lancement de projets bien ciblés qui devraient se caractériser par la recherche de la productivité et l'innovation.

Je présente ensuite les actions spécifiques que nous proposons à moyen terme dans le cadre de ces groupes.

1- Préambule

Le mode de travail et d'organisation en réseaux interuniversitaires est très répandu dans les pays occidentaux, il fait partie intégrante de la vie universitaire. La communauté de travail en science et technologie dans ces pays est surtout aujourd'hui une coopération par mise en réseau d'universitaires et d'équipes de recherches. Il s'agit donc d'une communauté de travail qui s'organise souvent autour de projets, la responsabilité du projet n'incombe plus seulement au directeur d'un laboratoire ou d'une institution, mais elle revient au groupe des personnes impliquées.

Au sein des institutions universitaires arabes, et des divers organismes nationaux et régionaux qui sont concernés par l'enseignement supérieur, tous s'accordent pour donner de l'importance à l'établissement de coopérations transversales au sein de chaque pays et entre les pays arabes et au

développement des réseaux interuniversitaires. Malgré ces convictions, le travail sous la forme de réseaux interuniversitaires reste très limité, voire inexistant, il est évident que ceci mérite d'être étudié. Au cours de cet article, je tâcherai d'aborder ce point en me basant surtout sur des expériences concrètes dans le cadre de projets avec les pays du Proche-Orient. Ces projets ont été initiés par un groupe d'universitaires des universités françaises regroupé actuellement dans le cadre de l'association MedLink¹.

Afin de mieux situer cette contribution, je dois commencer par préciser trois remarques méthodologiques :

- Les réseaux interuniversitaires tels qu'ils sont connus actuellement (dans les pays occidentaux) sont le fruit d'une évolution profonde qui a développée, au cours du temps, ce type de fonctionnement. Celui-ci ne s'est pas réalisé d'une manière linéaire, il a été le fruit d'expériences multiples, d'efforts de formalisation et de débats contradictoires (ou de controverse). Il est tout à fait évident que l'on ne peut pas transposer ce concept d'une manière automatique aux universités des pays Arabes. Dans la suite de cet article, j'utiliserai le terme « réseau » pour parler des formes d'organisation du travail transversal basé sur la collaboration par projets avec des exigences de « productivité » et offrant un cadre pour le développement et/ou la diffusion de l'innovation. Le point commun des expériences concrètes que je présenterai réside dans leur aspect d'expérimentation de formes de collaboration pour la réalisation de projets réalistes, l'objectif étant d'initier de nouvelles pratiques permettant la création de conditions pour l'émergence de formes spécifiques de travail en « réseaux ».
- Les expériences qui seront présentées sont liées à l'enseignement et son articulation avec les objectifs institutionnels : conception de produits pédagogiques innovants, amélioration de la qualité de l'enseignement universitaire et introduction de bonnes pratiques dans les processus de définition des nouveaux cursus d'enseignement. Il s'agit de faire émerger des formes de travail collaboratif permettant, au niveau individuel de mettre en avant l'innovation et la productivité et au niveau institutionnel de mutualiser les expériences et les compétences.
- Dans cet article, je présenterai la différence entre les formes de travail au sein des universités en tant qu'institutions et les formes de travail en « réseau ». Il ne s'agit pas de les opposer ni de supposer la supériorité du second par rapport au premier. La justification de cette comparaison est due au fait qu'en général, les universitaires des pays arabes évoluent dans des formes de structures purement formelles, ce qui induit une culture, des relations sociales et des réflexes très spécifiques à ce mode d'organisation. Il est donc important de pointer cette différence et de faire la part des choses afin de comprendre les difficultés dans la constitution d'une véritable communauté professionnelle.

2- Réseaux et institutions

Les réseaux et les institutions sont deux entités différentes mais complémentaires qui, prises séparément, se différencient sur deux points essentiels :

- *Elles n'ont pas les mêmes finalités.* Les institutions ont des objectifs bien définis qu'elles cherchent à atteindre, alors que les réseaux fonctionnent autour de projets. Or le projet ne se réduit pas uniquement à la visée d'un objectif bien précis car celui-ci peut être constamment rediscuté et redéfini en cours de route.
- *Elles n'ont pas les mêmes formes organisationnelles.* Les institutions sont organisées suivant un mode vertical et hiérarchique dans lequel chaque nœud correspond à une fonction avec des objectifs planifiés à l'avance. Par contre, dans la mesure où l'activité scientifique se réalise en

réseaux, autour de projets, sa coordination se fait davantage de manière horizontale. Les réseaux scientifiques sont des formes d'organisation flexibles capables de mobiliser des ressources existantes et dispersées.

L'institution va faire prévaloir des normes et des règles préétablies, alors que le « réseau » se définit, par lui-même, ses propres règles de fonctionnement. Etant donné que les universités arabes (en tant qu'institution) ont précédé la constitution d'une communauté professionnelle, celle-ci s'est développée naturellement autour des formes et pratiques formalistes. Ce point est très important, car la communauté des professionnels donne le sens et l'éthique de la profession. De ce point de vue le développement des « réseaux » interuniversitaires permet de donner un sens et une mobilisation des professionnels qui ne peut que renforcer ces institutions. Il s'agit donc de trouver les bonnes articulations entre ces pratiques émergentes des « réseaux » et le fonctionnement formel des institutions. Dans les pays occidentaux l'articulation s'est construite dans la durée à travers des négociations et des compromis qui continuent sous l'arbitrage d'organismes externes (organismes de recherches, ministère, ...). Cette articulation est importante à long et moyen terme pour les institutions. En effet, les réseaux ne constituent pas un lieu de capitalisation, ils constituent un lieu où les résultats, les informations et les expériences circulent, c'est cette mobilité qui est source de plus-value. Les lieux de capitalisation demeurent les institutions.

De manière générale, dans les universités arabes, les seules formes de structures ou d'organisation existantes sont de nature institutionnelle. En l'absence d'autres formes d'organisation et en l'absence de normes professionnelles sur la qualité de production, les institutions perdent une partie de leur sens. Elles risquent de se transformer en des espaces stabilisés autour de croyances figées et de structures hiérarchiques imposantes (lourdes). Le type de relations, de collaborations, de conflits et d'alliances que ce contexte engendre ainsi que le type de rapports sociaux qu'il impose, reflètent en quelque sorte la culture, les relations individuelles et sociales des sociétés environnantes. Cette forme de culture organisationnelle limite les possibilités de l'innovation au niveau local et individuel. Elle développe alors une culture d'organisation basée sur des directives et des procédures imposées d'en haut, prétendant donner des solutions simples à des problèmes complexes. D'autre part, cette situation est incapable de faire émerger une communauté ayant des croyances communes et des éthiques professionnelles. Elle génère alors une multitude de groupes avec des croyances et des convictions différentes voir parfois opposées. La qualité de production n'étant pas au centre de ce système, le débat contradictoire peut être perçu comme des formes d'attaques et générateur de conflits. Afin de rechercher « la paix sociale », ces groupes développent des formes de compromis et de consensus. Ainsi, chacun est censé connaître les règles implicites et les différentes « lignes rouges » à ne pas franchir.

Dès le début de sa carrière, à défaut d'une véritable communauté professionnelle, l'enseignant universitaire subit une « socialisation » basée sur le mode de fonctionnement formel de l'institution. Au cours des années, il est censé acquérir un certain nombre de « savoir-faire », de « comment agir » dans un monde régi par des consensus et souvent des croyances figées, de comprendre les dits et les non dits sur la nature des rapports des forces et de leurs interactions avec le monde extérieur. Dans ce processus, on peut cependant constater que, les universitaires évoluent de manière hétérogène. Plusieurs catégories s'en dégagent. La catégorie qui m'intéresse est celle qui, tout en acceptant ce processus de socialisation, ne renonce pas à ses convictions profondes ni au rôle qu'attend la société civile de ses institutions universitaires. Cette catégorie développe sa capacité à trouver un équilibre subtil entre la maîtrise des règles et des alliances institutionnelles et la réalisation d'initiatives ponctuelles porteuses permettant des avancées locales. Cette catégorie d'acteurs universitaires, tout en gardant une prise sur le mécanisme du pouvoir, développe des liens

transversaux plus ou moins intenses au sein de son cadre institutionnel et des liens plus diffus avec l'extérieur de celui-ci. C'est cette catégorie d'acteurs universitaires qui a été la plus impliquée par les projets que je présenterai. Ces projets visent tous le développement d'actions transversales favorisant l'émergence de forme de « réseaux » interuniversitaires. L'implication de cette catégorie dans ces projets illustre bien son désir de situer ses initiatives locales dans un cadre plus global ayant une étendue nationale voire régionale.

3- Présentation des projets Projet « Universités d'été » (1997 ->)

Ce projet tourne autour de l'organisation d'universités d'été régionales au Proche-Orient. A ce jour, neuf universités d'été ont eu lieu. Au cours de chaque université d'été trois sessions de formation sont réalisées en parallèle regroupant ainsi environ 75 participants. Plus de deux cents universitaires, appartenant à une trentaine d'universités et d'instituts de technologies d'Irak, de la Jordanie, du Liban, de la Palestine et de la Syrie ont participé aux différentes sessions. Plusieurs organismes et institutions ont contribué au financement de ces neuf universités d'été : le bureau régional de l'UNESCO pour l'enseignement dans les pays arabes, le ministère français de l'éducation, les universités accueillantes qui ont mis à la disposition du comité d'organisation les résidences universitaires et l'infrastructure et parfois des subventions financières, des fondations locales, des banques et des entreprises locales. En plus de ces contributions, les participants payent la somme symbolique de 100\$, à titre de frais de participation. Ces différentes universités d'été ont permis de créer des connaissances et parfois des relations d'amitié entre les différents universitaires des cinq pays de la région ; ce cercle de connaissance ne cesse de s'accroître d'une année en année.

Projet Tempus-FINSI « Formation d'Intégrateur de Systèmes Industriels » (Septembre 2003-Décembre 2005).

Les universités du Proche-Orient ouvrent des nouvelles spécialités pour répondre et anticiper les évolutions des métiers. Or l'ouverture de ces nouveaux cursus, qui sont souvent de nature pluridisciplinaire, doit être précédée d'une large concertation interuniversitaire et avec le monde professionnel. D'autre part, au niveau de la faisabilité, il n'existe souvent dans aucune des universités prises isolément, un ensemble de compétences permettant d'aborder ces approches pluridisciplinaires. Ce projet, dont le budget était de 300000 €, avait pour objectifs : la mise en place d'un noyau de réseau de compétences interuniversitaire, le développement d'un programme de formation et le transfert des expériences pédagogiques et de savoir faire dans le domaine de l'intégration des systèmes industriels (ISI). Au cours de 27 mois, environ 35 universitaires du Proche-Orient (Jordanie, Liban, Palestine, Syrie) ont collaboré pour développer des compétences communes, établir des discussions avec les industriels et développer un programme d'études adapté aux besoins locaux.

Projet Tempus-RUFO « Formation de réseau interUniversitaire en Formation Ouverte et à distance (FOD) » (Octobre 2005-Février 2009)

Ce projet concerne les universités palestiniennes et a pour budget 5000000 €. Il vise à développer un réseau interuniversitaire de compétences individuelles et collectives dans le domaine de la FOD en Palestine, en lien avec les réseaux similaires européens. Cinq projets pilotes seront développés au cours de ce projet. Chaque projet pilote doit correspondre à un besoin spécifique identifié après concertation avec les universités concernées. Chaque projet sera réalisé par un groupe de participants appartenant à au moins deux universités. Ces projets seront testés et évalués. Cette démarche, qui est du type « formation-action » vise trois objectifs :

- La participation à des projets communs qui devront se réaliser par une coopération interuniversitaire et interdisciplinaire, développera des pratiques communes.
- Des outils et des guides méthodologiques développés au cours de ces 5 projets pilotes seront validés pour un transfert dans de nouvelles et futures réalisations. Des recommandations concrètes seront fournies aux institutions sur le développement futur de ces projets pilotes.
- Des recommandations seront fournies aussi pour l'intégration de développements théoriques spécifiques liés à la FOD dans les programmes académiques des disciplines concernées.

4- Emergence de culture, de pratiques communes et de nouvelles formes d'organisation

Le « réseau » n'est pas un espace donné, il se construit et émerge de l'articulation et de l'agencement de multiples connections entre ses membres. Au cours de ce processus, les membres, au-delà de leurs intérêts communs, renforcent des croyances communes et développent des approches et des pratiques communes. Ainsi, ces formes de croyances, de pratiques ainsi que les formes de coordination et d'organisation par projet, ne peuvent pas être décrétées par des décisions et des directives administratives, ils résultent d'interactions et de négociations entre les acteurs. Partant du fait que ces formes s'acquièrent par l'expérience, à travers la mise en condition, dans le cadre de situations concrètes, les projets cités ci-dessus visent à créer des conditions des expériences particulières dans ce sens.

Le projet « universités d'été »

L'objectif déclaré du projet « universités d'été » est l'organisation de sessions de formation répondant à des besoins identifiés. Mais sa spécificité réside dans la forme, qui consiste à rassembler, durant dix jours, des enseignants de divers pays et institutions. Une ambiance de « fête » et d'enthousiasme se dégageait lors de ces « universités d'été » qui est due à un sentiment général de participer à un événement important et à une action porteuse d'espoir. L'expression « Action de civilisation » se répétait en permanence au cours des discussions lors des réunions nocturnes. Ces réunions nocturnes organisées au cours des différentes « universités d'été », constituaient un cadre de débat ouvert. Ainsi, libérés des contraintes des institutions, les participants avaient la possibilité d'exprimer d'une manière spontanée leurs soucis, leurs convictions et leurs souhaits. Au cours de ces débats, chacun se forme à travers les expériences des autres et à travers un échange basé sur des relations mutuelles. Il se crée ainsi un espace de discussion offrant la possibilité d'aborder les réalités sous des angles différents, autour d'un projet élaboré en commun et surtout autour de convictions et d'attitudes citoyennes. Les participants se retrouvent au centre d'une expérience nouvelle avec des formes de coopération nouvelles qui laissent toute leur place aux spécificités locales et aux échanges relationnels non hiérarchiques et fait appel à la raison sensible au même titre qu'à la raison rationnelle. C'est pourquoi, ces universités d'été sont vécues par la majorité des participants comme une sorte de « fête ». En plus de cet aspect, le projet « universités d'été » a représenté une expérience particulière : il a permis de rassembler des acteurs universitaires différents appartenant à des institutions et à des pays différents, dans le cadre d'une forme de gestion flexible et non localisée pour la réalisation d'une activité annuelle simple : l'organisation d'une université d'été avec 3 sessions en parallèle.

Le projet FINSI

Le projet FINSI vise le développement d'un programme d'étude dans le domaine de l'ISI. De plus, il vise le développement d'un réseau de compétences en ISI. Afin de réaliser cet objectif, le comité de pilotage a déployé un effort important. Après une période de tâtonnement et de concertation et afin d'éviter que le projet FINSI ne se réduise à un petit noyau de personnes actives et productives et les autres traînant derrière, le comité de pilotage a adopté la démarche suivante :

- Au niveau local : encourager les réunions régulières entre l'ensemble des participants de chaque pays en demandant que certaines de ces réunions se tiennent durant deux jours dans des hôtels situés hors des lieux de résidences. Ces réunions ont permis à l'ensemble des participants de suivre l'évolution du projet, de renforcer les liens bilatéraux existants, d'établir d'autres liens et de souder le groupe au niveau national.
- Au niveau régional : en plus des réunions prévues dans le cadre des sessions de formation et des réunions de travail, le comité de pilotage a encouragé les réunions régulières notamment des commissions thématiques (transversales) pour l'élaboration du programme d'étude. L'ensemble de ces réunions a permis d'établir et de consolider les liens entre les participants les plus actifs et productifs (les nœuds forts) assurant par là des liens et des connexions entre les divers groupes nationaux. En effet, l'identification de ces nœuds forts (des hommes) et le développement des liens bilatéraux entre eux ont constitué un point essentiel dans la structuration des actions.

Globalement, environ 250 missions de mobilité locales (au Proche-Orient) ont été financées par ce projet.

Le projet RUFO

Le projet RUFO est plus complexe, car il ne s'agit pas d'un projet avec des productions définies à l'avance (développement d'un programme d'étude par exemple). Il présente un cadre et une méthodologie de travail en vue d'atteindre des objectifs qualitatifs (développement de compétence, capitalisation d'outils, ...). Ainsi, la première phase est très importante pour la suite du projet, elle correspond à la phase de négociation et de formalisation, elle vient d'être achevée. Au cours de cette phase, il fallait faire face à la culture organisationnelle dominante qui concevait le rôle du comité de pilotage comme une structure de direction et comme source de directives et de recommandations. Faire face à cette tendance naturelle a permis au comité de pilotage et aux autres acteurs du projet d'entamer des concertations concernant les aspects organisationnels, la formalisation du cahier des charges pour les 5 projets pilotes et enfin le lancement, au sein des différentes universités et entre les participants, de multiples négociations et tractations pour la définition et le choix des projets pilotes. Ainsi, la première phase du projet RUFO a permis aux participants palestiniens de vivre une expérience typique de montage et de formalisation de projet qui représente une marge de flou et de mouvance. Ce programme est typique de projets à caractère innovant qui se développent souvent dans le cadre de réseaux interuniversitaires.

5- Lancement de groupes thématiques

Au cours des deux paragraphes précédents, j'ai présenté les trois actions qui ont permis de lancer des projets de natures différentes permettant de tester certaines formes de collaboration propre aux « réseaux » interuniversitaires. Ces projets constituent des actions informelles initiées par des personnes souhaitant susciter des types de coopération et d'organisation pouvant amener au développement de réseaux interuniversitaires. Mais la tendance actuelle au niveau mondial ne se

limite pas à cet aspect informel. La constitution des réseaux scientifiques est devenue une action volontaire et collective appuyée par des programmes publics de financement.

Les observations, dans le cadre des différents projets, de l'évolution des rapports entre individus et de la densité des liens établis, nous ont convaincus que l'émergence de formes de travail en « réseaux » est possible. Mais ces nouvelles formes de travail doivent se baser sur des liens de base existants, qu'il s'agit de renforcer pour établir d'autres liens (entre les nœuds forts) permettant la formation d'un réseau connexe entre individus et groupes. Cette forme d'évolution ne pourra pas se faire uniquement d'une manière intrinsèque, elle s'établit d'une manière évolutive dans le cadre d'une participation collective à des projets bien ciblés. Le choix des projets est capital, ils doivent correspondre à un besoin réel. Ce « besoin réel » est lui-même relatif, il doit être choisi avec subtilité. En effet, l'objectif du projet qui en découle et la complexité de son organisation doivent être maîtrisables et réalisables par l'état et la maturité des liens et des relations existantes.

Ainsi, tenant compte des expériences ponctuelles qui ont été menées et évaluées, nous proposons la constitution de groupes thématiques scientifiques et technologiques au niveau national et régional. Ces groupes pourront rassembler, sur des thématiques larges, des acteurs universitaires (enseignants et ingénieurs) ainsi que des professionnels. Ils pourront proposer des projets simples tels que :

- Organiser des sessions de formations spécifiques à caractère pédagogique et professionnel.
- Proposer des projets d'étudiants conjoints et mutualiser les expériences dans ce domaine afin de les amener à la réalisation de produits opérationnels. Ces projets d'étudiants pourraient à moyen terme initier des projets de recherche appliquée.
- Définir des projets d'étudiants conjoints communs et mutualiser les efforts pour la production de maquettes pédagogiques.
- Créer un cadre de réflexion sur les évolutions des programmes d'études et les relations entre universités et entreprises.
- Etc.

Ces projets correspondent à des préoccupations actuelles de beaucoup d'acteurs universitaires. Concernant les projets d'étudiants et sous l'impulsion d'un certain nombre d'enseignants, se sont développés des projets intéressants, présentant parfois les caractéristiques d'une recherche appliquée. Mais ces projets sont souvent limités à des situations de réalité restreinte et simulée et restent des actions isolées qui s'arrêtent généralement à la fin du stage. Les groupes thématiques peuvent alors offrir un cadre de réflexion et d'expérimentation permettant de proposer à moyen terme des projets communs pouvant amener à la réalisation d'un produit opérationnel et utilisable et initier des projets de recherche appliquée.

Afin d'encourager la formation de ces groupes thématiques au niveau national et régional, nous proposons la création d'un large programme de financement avec des critères de sélection bien définis et qui permettra le financement des projets communs au sein des groupes thématiques. »

RÉSUMÉ

À partir d'un travail de terrain mené auprès de la diaspora palestinienne en France et de l'analyse de la base de données MAROB (Minorities at Risk Organizational Behavior) de l'Université de Maryland, cette thèse s'intéresse à la pluralité des engagements des Palestiniens en France vis-à-vis de leur pays d'origine. Leur devoir identitaire semble absolu et l'ombre de la trahison guette leur moindre écart. Les résultats indiquent que le rapport à l'engagement – et plus généralement à l'identité – des Palestiniens en France ne résulte pas uniquement d'un processus de socialisation ou d'une appartenance historique et contemporaine. En effet, les engagements à distance sont aussi façonnés par les représentations et les attentes normatives émanant de la société d'accueil. Par ailleurs, l'engagement à distance s'émancipe bien souvent de toutes enclaves institutionnelles pour se réaliser et prendre forme à un niveau plus maîtrisé par les individus. La coexistence d'une diversité d'engagements traduit la capacité des membres de la diaspora à trouver des voies d'expression et d'action qui permettent aux exilés de conjuguer leur engagement avec la poursuite de leurs projets personnels. Loin d'être vecteur de conflits, la diversité des engagements vis-à-vis du pays d'origine se réalise au sein d'une pluralité pacifique.

MOTS CLÉS

Diaspora, engagement, identité, Palestiniens, conflit, pluralité.

ABSTRACT

The thesis is based on fieldwork conducted with the Palestinian diaspora in France and on the analysis of the “Minorities at Risk Organizational Behavior” (MAROB) database compiled at the University of Maryland. We focus on the plurality of Palestinians' commitments towards their home country. Their absolute duty to keep their identity is overseen by their constant concern not to betray the Palestinian cause. Our results indicate that both the commitment of the Palestinians living in France and their identity more broadly, do not solely originate in a direct socialization process or in historical and cultural belonging. Their commitment from afar is also shaped by the normative representations and expectations deriving from the host society. Furthermore, commitment from afar often emancipates itself from institutional boundaries and materializes at a more individualistic level. A diverse spectrum of engagement with the Palestinian cause shows that diaspora members find ways of expression and action allowing them to combine their commitments with the pursuit of their personal aspirations. That diversity, far from leading to conflict, gives way to peaceful plurality.

KEY WORDS

Diaspora, commitment, identity, Palestinian, conflict, plurality.